This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,516,268

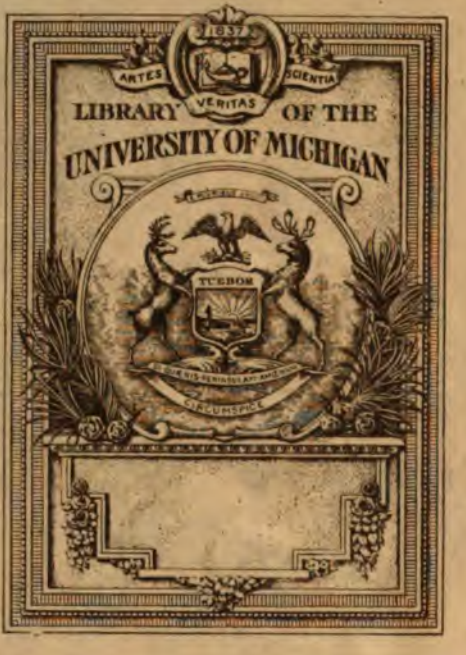
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

840.9
A61
V.2

Les

Annales Romantiques

T. II

Les Annales Romantiques

Revue d'Histoire du Romantisme

DIRECTEUR

LÉON SÉCHÉ

DEUXIÈME ANNÉE

T. II

PARIS
BUREAU DES *ANNALES ROMANTIQUES*
18, RUE NICOLE, 18

1905

Un Précurseur de l'Ecole Romantique

CHARLES LOYSON

(1791-1820)

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

De tous les poètes morts jeunes, je n'en sais pas dont l'œuvre inachevée ait donné de plus belles promesses et qui par cela même aient laissé derrière eux plus de regrets légitimes que Charles Loyson.

Sainte-Beuve, qui lui a consacré une bonne notice, quoique un peu trop superficielle, estimait que, comme poète, il était « juste un intermédiaire entre Millevoye et Lamartine, mais beaucoup plus rapproché de ce dernier par l'élévation et le spiritualisme des sentiments ». Ce n'est pas assez dire. Charles Loyson fut, à mon avis, le précurseur direct et immédiat du Cénacle de la *Muse française*, et quand je pense à son activité littéraire et à l'autorité dont il jouissait parmi les écrivains de son temps, je me dis que, s'il avait vécu, il eût très probablement pris la tête du mouvement poétique qui, de 1820 à 1830, sous l'influence diverse trouble et de Casimir Delavigne, d'André Chénier et de Lamartine, chercha vainement des formules et des formes nouvelles, faute d'un chef de chœur unanimement accepté. En tout cas, il y avait certainement en lui l'étoffe d'un maître et d'un guide. Non seulement il avait des principes et des idées qui n'étaient pas ceux de tout le monde, mais il apportait autant de résolution dans la défense des uns que de talent dans l'expression des autres. Et les Muses lui étaient plus chères que tout le reste : *Dulces ante omnia Musæ*. C'était là sa noble devise.

Sage et modéré jusque dans ses désirs, ayant une horreur

instinctive de toutes les opinions extrêmes, aussi bien de l'ultramontanisme que de l'ultraroyalisme, il était de la forte lignée des novateurs qui ne rompent jamais entièrement avec la tradition.

En poésie, il chanta son pays natal et ses souvenirs d'enfance en des vers élégiaques qui étaient à la fois classiques et romantiques, et, comme il était philosophe, il fit aussi des épîtres philosophiques dont Lamartine eût signé les plus belles. Mais ce n'étaient pas les deux seules cordes de sa lyre. Quoiqu'il eût ressenti de bonne heure le mal impitoyable qui devait l'emporter à l'âge de vingt-neuf ans, il ne tomba jamais dans la tristesse contagieuse de René.

Il écrivait, en 1815, à son compatriote et ami Louis-Guillaume Papin qui l'avait félicité de son avancement : « Si votre joie à la nouvelle de mon bonheur a été jusqu'à l'ivresse, elle a, je vous l'assure, surpassé la mienne de beaucoup. Je n'ai été que bien aise, je ne sais pourquoi. La fortune bonne ou mauvaise n'excite plus en moi de transports. Il me paraît également naturel de me trouver heureux ou malheureux. Si c'est là une vertu, je verrai si le sort me mettra souvent dans l'occasion de l'exercer (1). »

Etait-ce le sang angevin dont il était issu (2) qui l'avait doté de cette humeur égale ? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il riait volontiers de son mal alors même qu'il se voyait contraint de lui céder, et qu'il maniait le madrigal aussi bien que l'élégie.

(1) Lettre inédite.

(2) Son grand-père paternel était originaire du Maine et tenait une métairie à Duneau, dans la Sarthe; son père, qui était bourrelier-sellier à Château-Gontier, avait épousé à Craon, en 1785, Théodose-Sainte-Donatienne Lesuc, fille d'un ancien capitaine de gabelles, d'origine bretonne et d'une paysanne native du Lion-d'Angers, nommée Renée Cocu, dont le P. Hyacinthe a dit qu'elle avait traversé la tempête révolutionnaire, avec sa lampe à la main, ou plutôt dans le cœur, sans la laisser s'éteindre ou vaciller. « Esprit simple mais élevé, âme ferme autant que douce, elle avait légué à ses enfants beaucoup plus qu'une fortune et qu'un titre : un sang honnête et robuste, la foi de l'Evangile, les vertus de la famille et du christianisme. » (*Œuvres choisies de Charles Loyson*, Albanel, éditeur, 1869, lettre-préface du R. P. Hyacinthe.)

En critique — car le poète chez lui était doublé d'un critique d'une rare valeur — il aborda toutes les questions d'art et de doctrine qui préoccupaient l'élite intellectuelle de sa génération, et nous pouvons mesurer la hardiesse exacte de son esthétique aux pages éloquentes qu'il écrivit sur les poésies d'André Chénier et sur les *Méditations* de Lamartine.

En politique enfin — car il n'admettait pas que le poète se désintéressât des affaires publiques — il déploya tout ce qu'il y avait en lui de sage raison, de clairvoyance, de verve satirique et d'esprit libéral, dans une suite de petites lettres intitulées *Guerre à qui la cherche* et dans un écrit de circonstance sur *la conquête et le démembrement d'une grande nation.*

Tout cela prouve qu'il était équilibré d'une façon remarquable. Qu'on ne s'étonne donc pas si je l'étudie aujourd'hui à fond et sous tous ses angles, à l'aide des documents précieux qui m'ont été obligeamment confiés par le neveu propre de son meilleur ami (1).

I

Né à Château-Gontier le 13 mars 1791 (2), dans une petite rue qui porte aujourd'hui son nom (3), Charles Loyson était l'aîné

(1) M. Paul Pionis, mon collaborateur et ami.

(2) Voici son extrait de baptême :

« Le treizième jour de mars mil sept cent quatre-vingt-onze, a été baptisé par nous, vicaire soussigné, Charles, né de ce jour, fils de Julien Loison, sellier, et de Théodose-Sainte-Donatienne Lesuc, son épouse. Parrain, Louis-René Lesuc, secrétaire greffier de la municipalité de Craon, oncle de l'enfant ; marraine, Charlotte Guion, cousine de l'enfant ; le *père absent pour cause de maladie.* (Signé) : Lesuc, secrétaire de la municipalité de Craon, Charlotte Guion, Louise Cocu, Girault, vicaire de Saint-Jean-Baptiste de Château-Gontier. » — Avant 1800, on ne baptisait pas à Saint-Rémy de Château Gontier ; une seule église de la ville possédait des fonts baptismaux : l'église Saint-Jean-Baptiste. (Communiqué par M. Gadbin, de Château-Gontier.)

(3) Cette rue s'appelait alors la rue du Pélican. Ce fut dans sa séance du 27 avril 1887 que le conseil municipal lui donna le nom de Charles-Loyson.

de quatre frères dont l'un, Louis-Julien, devenu successivement inspecteur d'Académie et recteur des Académies d'Orléans, de Metz et de Pau, fut le père du grand orateur qui, sous le nom de P. Hyacinthe, illustra la chaire de Notre-Dame, et de l'abbé Théodose Loyson, ancien professeur de théologie à la Sorbonne, mort aumônier du lycée Lakanal, à qui l'on doit un livre excellent sur l'*Assemblée du Clergé de France de 1682*. Mais c'est encore Charles qui a fait le plus pour la gloire de sa maison.

Il venait d'entrer dans sa douzième année, quand, sur les instances de l'abbé Blouin (1), chapelain de l'hospice Saint-Joseph à Château-Gontier, qui lui avait fait faire sa première commu-

(1) Blouin (Joseph), né le 6 janvier 1748 à la Jumellière (Maine-et-Loire), étudia au collège de Château-Gontier, dont le principal était son grand oncle; il y professa pendant quelque temps, puis vint enseigner la rhétorique au collège de Beaupréau en 1784. Il mourut le 10 août 1814. — Voici en quels termes Charles Loyson recommandait, au mois de novembre 1819, ce vénérable ecclésiastique au ministre des Cultes, qui lui accorda un secours de 300 francs : « Son Excellence a bien voulu promettre d'accorder quelques secours à M. Blouin, prêtre résidant à Saint-Laurent-sur-Sèvre, dans la Vendée. M. Blouin a professé la rhétorique pendant près de vingt ans, dans les deux collèges les plus renommés de l'Anjou, avant la Révolution : Château-Gontier et Beaupréau ; il est auteur de quelques ouvrages sur la religion et l'éducation, qui ont été utiles. Il n'a point émigré à l'époque des proscriptions. Il est resté caché dans sa province, portant au péril de sa vie les secours de son ministère à ceux qui les réclamaient. Il est le premier qui ait rouvert les temples en Anjou. Il s'est occupé depuis ce temps de catéchiser les enfants, sorte de ministère pour lequel il a un goût et un talent particuliers. En un mot il est un des prêtres qui ont rendu le plus de services à la religion dans le pays. Il est d'ailleurs excellent citoyen.

« Aujourd'hui, âgé de soixante-douze ans, il se trouve sans aucunes ressources, Il n'a point de pension comme prêtre, n'ayant exercé aucune fonction dans le ministère, avant la Révolution. Il n'a point de pension comme membre du corps enseignant, parce que les collèges où il a été professeur n'étaient point considérés comme collèges de *plein exercice*. Il n'a de son côté aucune fortune.

« Il me serait bien agréable de pouvoir annoncer moi-même, à ce bon vieillard à qui je dois ma première éducation, la décision que son Excellence daignera prendre en sa faveur. »

(*Note remise à son Excellence par M. Loyson.* — Appartient à la bibliothèque de Château-Gontier.)

nion et lui avait appris les premiers éléments du latin, son père le confia à M. Mongazon (1), supérieur du petit collège de Beaupréau. Il y fut un si brillant élève, que le cours auquel il appartenait était désigné couramment sous son nom (2).

M. Boutreux (3), jeune poète de talent, qui périt dans la conguration de Malet, Mgr Angebault, évêque d'Angers, l'abbé Gourdon, qui mourut cnré de la cathédrale de cette ville, après avoir été vicaire général du diocèse de Nantes, et l'abbé Duchesnay, qui fut secrétaire de l'archevêché de Paris, avaient fait partie de ce cours demeuré légendaire dans ce collège ecclésiastique.

Il en sortit à dix-sept ans pour enseigner la rhétorique au collège de Doué ; mais l'ambition l'ayant pris de continuer ses études à l'Ecole normale qui venait de s'ouvrir, il y fut reçu en 1809, et s'y rencontra avec Patin, Victor-Cousin, Th. Gaillard, Viguier, Pouillet, Larauza, Dubois (du *Globe*), qui tout de suite lui furent attachés par des liens que sa mort seule devait rompre.

Trois ans plus tard, il passait sa thèse de doctorat ès lettres. Il avait pris pour sujet : *De la manière de traduire les poètes anciens*. Grave question qui est toujours pendante depuis que Joachim du Bellay la posa dans sa *Deffence et Illustration de la Langue Françoyse*. On se souvient qu'à cette époque Joachim n'admettait pas qu'on traduisît les poètes anciens ; il changea d'avis plus tard en traduisant lui-même deux

(1) Après avoir dirigé pendant longtemps le collège de Beaupréau, M. Mongazon fonda à Angers l'établissement qui porte son nom.

(2) Il remporta en rhétorique (1804-1805), les premiers prix d'excellence, de version latine, de discours français et de discours latin. (Note de M. l'abbé Moreau, supérieur actuel du collége de Beaupréau.)

(3) Charles Loyson a chanté son ancien camarade dans son ode sur la *Conjuration de 1812* :

O triste et cher objet de deuil et de tendresse,
Infortuné Boutreux, tes vertus, ta jeunesse,
De tes assassins même ont ému la pitié !
Mais je dois consacrer d'autres chants à ta gloire :
Au temple de mémoire
Puissé-je unir nos noms unis par l'amitié !

livres et plus de l'*Enéide*. Moins révolutionnaire que son compatriote, tout en estimant que les poètes anciens pouvaient se traduire, Charles Loyson soutenait que les uns devaient l'être en vers et les autres en prose. Et voici ce qu'il écrivait sur la question à M. Papin, régent de rhétorique au collège de Saumur son correspondant habituel, son Mentor et son ami le plus intime :

... Je vous ai promis de vous envoyer la suite des propositions que je veux développer et soutenir dans ma thèse. Mon plan n'est point encore arrêté. Je vais cependant vous exposer ce qu'une première vue de mon sujet me présente.

Pourquoi s'est-on si peu entendu quand il s'est agi de décider si les poètes doivent être traduits en vers ? 1° Parce que ne convenant pas de la tâche que devait se proposer le traducteur, du but vers lequel il devait tendre, on ne s'est point accordé sur le sens du mot traduction ; 2° parce que la question était posée d'une manière trop générale. Faut-il traduire les poètes en vers ? Mais les raisons que l'on donnera pour traduire les poètes épiques et tragiques de cette façon, restera-t-il prouvé que l'on doive traduire de la même manière les poètes comiques ? etc., etc. Voilà deux écueils qu'il faut que j'évite. Commençons donc par bien fixer nos idéées sur le sens du mot traduction.

Si les langues n'avaient point chacune leur génie, et qu'on trouvât dans chacune des mots correspondants à tous les mots d'une autre, on traduirait en substituant le mot correspondant à son correspondant. Un dictionnaire français-latin renfermerait des traductions parfaites de tous les chefs-d'œuvre de la langue de Virgile et d'Horace. Il faudrait exiger du traducteur une exactitude rigoureuse, et elle serait facile à obtenir, mais il n'en est pas ainsi. Chaque langue a son génie ; une traduction parfaitement exacte n'est donc pas possible. Il faut se résoudre à sacrifier beaucoup pour conserver le reste. Voyons ce qu'il est le plus important de rendre et si c'est en vers ou en prose que l'on parviendra à le rendre. Qu'est-ce qu'il y a de plus important à rendre dans un poète ? Ne sont-ce pas les images, les tours vifs et poétiques, l'harmonie et surtout l'harmonie imitative, et n'est ce pas seulement en vers qu'on parviendra à rendre tout cela ? Cependant gardons-nous de trop généraliser nos décisions. Entrons dans l'examen de chaque genre et presque de chaque poète. L'ode, l'épopée veulent des vers ; les épîtres d'Horace des vers. Les ouvrages dramatiques souffrent la prose. Les comédies surtout. Nous avons dit

que les poètes épiques veulent être traduits en vers. Malgré le paradoxe apparent, nous ne craindrons point d'excepter de cette règle le premier des poètes épiques, Homère. En voici la raison, que j'aurais dû placer plus haut et qui sera peut-être le principe de ma thèse : La poésie est faite pour plaire ; elle plaît parce qu'on appelle le *beau*. Or il y a deux sortes de beau ; l'un, qui se trouvant dans l'expression de certain grand poète de la nature et du cœur humain que rien n'efface ni n'altère, est le beau universel, le beau de tous les siècles et de tous les pays. Dans quelque poésie que ce soit, on est toujours sûr de plaire aux hommes en le reproduisant. L'autre beau est le beau de tel siècle, de tel pays ; il dépend des mœurs, des degrés de civilisation et il ne peut se transformer d'une langue dans une autre. Or, qu'on lise Homère, on y retrouve partout cette espèce de beau. Homère est donc intraduisible en vers. Eh bien ! j'ajouterai, si vous voulez, la prose *française*. Et je crois que pour le rendre il faut une traduction presque interlinéaire, une traduction qui serait un monstre, considérée comme un ouvrage original, semblable, enfin, à ces traductions latines si barbares, qu'on lit avec plus de plaisir que la prose travaillée et brillantée de M. Lebrun, parce qu'elles nous donnent au moins une idée d'Homère et des mœurs de son temps. Tout cela sent un peu le paradoxe.

J'en ajouterai un autre, je soutiendrai qu'Homère est le plus grand qui ait existé, et cependant celui qui a mis le moins de poésie de style dans ses ouvrages. M'avez-vous compris ? Je crains bien que non. Je me comprends à peine moi-même. Je n'ai pas encore, comme vous le voyez, mis de liaison entre mes idées. Excusez mon style, je vous écris au vol de la plume, dans une conférence où l'on crie de tous côtés à mes oreilles, et où il faut que je sois aux aguets, de peur qu'on ne s'aperçoive que je m'occupe d'autre chose que de la leçon..(1)

Telles étaient les théories, discutables mais assez neuves, que Charles Loyson soutint, très éloquemment du reste, dans sa thése de doctorat sur la manière de traduire les poètes anciens. Et comme pour joindre l'exemple au précepte, il entreprit vers le même temps sa belle traduction de Tibulle dont, par malhéur, nous n'avons que des fragments, le chrétien qui dormait en lui ayant jugé à propos d'en faire le sacrifice à son lit de

(1) J'ai déjà publié cette lettre dans mon édition critique de la *Deffence et illustration de la Langue françoyse*.

mort, au grand chagrin de ses camarades qni l'avaient lue et de son ami Papin qui l'avait encouragé dans cette œuvre.

II

J'ai dit que Papin était son Mentor et son correspondant habituel. C'est une raison pour que je lui fasse dans cette étude la place qu'il occupait dans le cœur de Charles Loyson. Il la mérite bien du reste, car s'il ne lui manqua que de briller sur un plus grand théâtre que celui de sa province, on verra que ce ne fut point la faute des circonstances, mais bien de sa modestie et de son peu d'ambition.

Né à Baugé (Maine-et-Loire) le 13 février 1773, Louis-Guillaume Papin avait à peine terminé ses études au collège de La Flèche qu'il présidait à Angers le club de l'Ouest. C'est dire qu'il avait pris la tête du mouvement révolutionnaire. Il poussa même le zèle jusgu'à écrire aux *Affiches*, lors du procès de Louis XVI, qu'il abjurait le nom de Louis pour prendre celui d' « un homme dont les vertus privées et publiques étaient l'objet de son admiration, le tendre, l'éloquent Cérutti ». Et quand éclata la guerre de Vendée, il suivit les armées de la République en qualité de capitaine quartier-maître. Mais les excès des proconsuls Francastel et Carrier, en révoltant sa conscience d'honnête homme, le dégoûtèrent à tout jamais de la politique qu'ils représentaient. Envoyé à Paris, en 1794, par le département de Maine-et-Loire, pour suivre les cours de l'Ecole normale, il fut nommé à son retour professeur d'histoire à l'Ecole centrale d'Angers. Nous avons son discours d'ouverture et celui qu'il prononça le 10 prairial an IV à la fête de l'agriculture : ils respirent l'un et l'autre une grande sagesse et un patriotisme exempt de l'emphase du temps. Mais le coup d'éclat qui porta son nom au pinacle fut un drame en deux actes et en prose qu'il fit représenter à cette époque sous le titre : *Les détenus au Calvaire d'Angers ou la générosité récompensée par l'amour* (1). Cette pièce de circonstance où Papin, dans une

(1) I vol. in-8° de 64 pages. chez Mame frères.

langue enflammée, ne craignit pas de mettre en scène, sous des masques transparents, les bourreaux et les victimes de la Terreur, obtint un succès considérable, que la réaction thermidorienne lui fit payer plus tard de la perte de sa place et, peu s'en fallut, de sa liberté. Il fut obligé de se terrer pendant quelque temps et se réfugia chez son ami Grille (1), au Hutereau, près d'Angers, où il employa ses loisirs à cultiver les Muses. Vint le Consulat. Après avoir occupé la chaire de législation politique à l'Ecole centrale de la Corrèze, il revint en Anjou et fut nommé, en l'an VIII, secrétaire particulier du préfet Desilles, puis, en l'an X, chef de la première division de la préfecture de Maine-et-Loire. Mais l'enseignement public ne cessait de l'attirer, et il n'attendait qu'une occasion pour rentrer dans sa carrière favorite. Cette occasion lui fut donnée, en l'an XII, par la municipalité de Saumur. Une école secondaire communale ayant été établie par elle dans l'ancien couvent des Ursulines, la direction de cette école fut offerte à Papin, qui l'accepta (2).

Et telle était sa réputation et la considération dont il jouissait dans le pays, que cette école, à l'ouverture des cours, réunit jusqu'à quatre-vingt-dix élèves pensionnaires et un nombre à peu près égal d'externes. Il la quitta cependant au bout d'une année pour épouser la veuve de l'architecte Miet, qui lui apportait une belle fortune, et vint s'établir à Terrefort. Nommé maire de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent le 14 novembre 1805, il renonça encore une fois aux fonctions administratives pour occuper celles de régent de rhétorique au collège de Saumur, dont il avait été chargé par un arrêté du sénateur grand-maître de l'Université, en date du 27 octobre 1810. Cinq ans après, le 17 décembre 1815. il fut appelé par M. Royer-Collard, dans les circonstances que je dirai plus loin, au poste de maître de conférences de philosophie à l'Ecole normale supérieure (3), mais il déclina cet honneur, par suite du mauvais

(1) Le père du futur bibliothécaire de la ville d'Angers.

(2) Il s'était adjoint comme directeur honoraire M. Delaroche, qui lui succéda.

(3) M. Célestin Port, à qui j'emprunte une partie de ces renseignements biographiques, ne parle pas de cette nomination, qui fut le grand événement de sa vie.

état de santé de sa femme, et à partir de ce moment il ne songea plus qu'à prendre sa retraite. Vainement, le recteur de l'Université royale d'Angers insista-t-il auprès de lui pour le décider à remplir, en 1818, les fonctions délicates de professeur de philosophie au collège de cette ville, il lui opposa le même refus qu'à M. Royer-Collard, et se réfugia à Saumur, dont il était conseiller municipal depuis 1814, dans une retraite paisible d'où il ne voulut plus sortir, pas même pour remplir, en 1833, le mandat de conseiller général que lui avaient confié unanimement et à son insu les électeurs des cantons ruraux (1). C'est là que, dix ans plus tard, la mort le prit (10 octobre 1843) ; mais il y était préparé depuis longtemps par toutes sortes d'infirmités et de chagrins. D'abord il avait perdu sa femme et quelques amis très chers, dont les deux Bodin et l'abbé Rangeard, ensuite il était devenu sourd et presque aveugle ; je crois même qu'il

(I) Voici, à titre de document, la lettre que le préfet de Maine-et-Loire lui écrivait au sujet de cette élection, à la date du 26 novembre 1833 :

« Monsieur,

» M. le Sous-Préfet de Saumur m'a transmis la lettre que vous lui avez écrite le 22 de ce mois. Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, Monsieur, j'ai souvent entendu parler de vous, et cela dans des termes qui ne pouvaient que me faire désirer de voir des relations s'établir entre nous. J'ai donc sincèrement applaudi au choix de MM. les Electeurs des cantons ruraux de Saumur, et j'éprouverais un vif regret si vous persistiez dans la résolution annoncée par votre lettre. Il est rare qu'il s'établisse au sein du Conseil général des discussions assez animées ni assez prolongées pour fatiguer l'attention des personnes qui y prennent part ou qui y assistent. La composition du Conseil général, tel que vient de le former le suffrage des électeurs des divers cantons du département, est d'ailleurs une garantie de l'harmonie et de l'unité de vues qui règneront dans cette assemblée. Je crois donc pouvoir vous affirmer, Monsieur, que les travaux du Conseil général vous occasionneront moins de fatigue que vous ne le craignez. Dans tous les cas, rien ne s'oppose, il me semble, à ce que vous en fassiez l'essai, ne fût-ce que pour une session, sauf à vous retirer ensuite, si vous vous apercevez que la tâche soit trop pénible, ce qui ne sera sans doute pas. Ce serait une condescendance pour vos commettants, dont le suffrage est d'autant plus flatteur que vous n'y avez pas prétendu, et en même temps une chose fort agréable à l'administration. Je dois vous avouer, en effet, qu'une nouvelle élection dans ce moment nous occasionnerait de véritables difficultés et compromettrait peut-être des intérêts qui ne vous sont pas moins chers qu'à moi. Permettez-moi de

avait fini par perdre l'usage de la parole. La mort fut donc pour lui une véritable délivrance. Elle ne le prit pas au dépourvu. Quand il la sentit venir, il légua tous ses manuscrits et ceux qu'il avait hérités de l'abbé Rangeard à Toussaint Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers. Il ne réserva à son neveu, Florent Papin, maire de Baugé, que sa bibliothèque et sa correspondance ; et tout cela malheureusement périt dans un incendie, à l'exception des quelques lettres de Charles Loyson, que je publie aujourd'hui.

Nous avons sur la mort de Papin une lettre bien touchante de Toussaint Grille, et que je suis heureux de pouvoir imprimer à la fin de cette courte notice. Elle est précisément adressée au père de M. Paul Pionis (de son vrai nom Louis Papin) :

Angers, le 6 décembre 1843.

Monsieur,

Vous avez perdu un oncle et moi j'ai perdu un fils. Vous pleurez et je pleure, mais votre oncle était vieux, infirme et à la fin de la vie. Il s'est éteint dans l'ordre de la nature, et mon fils était jeune, brillant, dans la voie de l'espérance, et il m'a été arraché par une mort cruelle, injuste, qui ne laisse à mon esprit ni consolation ni recours.

J'aimais votre oncle. Je le vis beaucoup dans sa jeunesse et dans mon enfance. Je savais ses mérites, ses travaux, puis ses mœurs douces et son goût délicat et tendre. J'aurais voulu, Monsieur, avoir de ses ouvrages, de ses cahiers, de ses manuscrits, de ses lettres, pour conserver ici précieusement des documents auxquels d'autres, peut-être, ne mettraient pas autant de prix que moi. Je désirerais consacrer une page de mon catalogue à la mémoire d'un homme qui était une de nos gloires angevines. Malheureusement, il paraît que vous n'avez rien trouvé de lui. Tout est brûlé, perdu, anéanti. Ah ! cherchez encore. Si vous trouvez, Monsieur, donnez-moi les débris d'un esprit

croire, Monsieur, que ces considérations ne seront pas sans influence sur votre détermination; et que vous voudrez bien, au moins quant à présent, ne pas donner suite à votre lettre du 22. C'est de l'avis de MM. Fouché et Collet, que je vous fais cette demande. et ils m'ont assuré l'un et l'autre que je n'aurai pas compté en vain sur votre patriotisme et sur votre disposition à sacrifier vos convenances particulières à l'intérêt public.

» Agréez, etc. »

(Lettre inédite.)

distingué, afin que j'aie ici du moins quelque trace du passage de cet écrivain que j'ai toujours estimé et chéri.

M. Defos vous a parlé et je vous écris moi-même, espérant que vous m'excuserez d'une insistance qui vous prouve le prix que j'attacherais à un don qui ne serait pas pour moi mais pour la ville. Je ne forme point de cabinet particulier, je ne veux rien avoir qui ne soit pour l'établissement qu'on m'a confié. Tout ce que j'avais, je l'ai donné, et à présent je demande aux autres pour accroître tant que je puis une collection qui sera utile.

Aidez-moi, Monsieur, et comptez d'avance sur toute ma vive gratitude (1)...

Tel fut ce Louis-Guillaume Papin, en qui Charles Loyson avait mis toute sa confiance. Nous venons de voir qu'un incendie avait à peu près détruit tous les papiers de ce travailleur modeste. Le hasard, en sauvant des flammes une partie de la correspondance du poète, a grandement servi sa mémoire, car sans les lettres de Charles Loyson, certains faits qui intéressent l'histoire politique et littéraire de la France n'auraient probablement jamais été connus, et le livre de sa vie qui contient déjà trop de pages blanches en aurait davantage encore.

III

Ainsi, pour commencer, voici une lettre qui traite exclusivement des ennuis que Charles Loyson éprouva comme répétiteur de l'Ecole normale, lorsqu'en 1812 il y rentra après les vacances. La lettre est amusante et écrite avec une bonne humeur qui ne laisse pas de cacher un certain dépit : les poètes sont si facilement irritables, et les débuts dans une carrière aussi ingrate que celle de l'enseignement sont d'une telle importance !

Monsieur et très bon ami,

Commencez-vous à vous étonner de ne point recevoir de mes lettres? J'avoue que je parais dans mon tort. Il y a plus d'un mois que je vous ai quitté. C'est vous écrire bien tard et cependant c'est

(1) Lettre inédite.

encore trop tôt, puisque je n'ai rien à vous dire de certain sur mon sort. Que diriez-vous si dans un mois, dans quinze jours, j'allais vous envoyer une lettre datée de Reims et signée : Loyson, maître élémentaire, remplaçant provisoirement le professeur de rhétorique ? mais que diriez-vous si j'ajoutais à ces titres : ex-répétiteur de l'Ecole normale, ex-suppléant de troisième au lycée Charlemagne, ex-suppléant de troisième, seconde et rhétorique au lycée Bonaparte ! Vous me plaindriez sans doute, et vous me demanderiez par quelle faute j'ai mérité une telle disgrâce. Je n'ai point fait de faute, je n'ai point déplu, du moins aux influents ; et ce ne serait point une disgrâce. Vous commencez à vous y perdre, vous n'y comprenez rien, et moi pas grand'chose. L'Université est une divinité dont il ne faut pas sonder les conseils ; or, écoutez mon histoire, et vous verrez s'il n'y a point là-dessous le doigt de quelque malin démon. Pour moi je trouve à tout cela je ne sais quel air de fatalité qui m'épouvante.. Ma fortune est-elle à bout et ne dois-je plus voir de bonheur dans ma vie qu'en regardant derrière moi ? Quand j'arrivai ici, je trouvai d'abord M. Guéroult (1) irrité contre moi. Il s'imaginait ne m'avoir pas fait écrire de rester jusqu'au 15 ; j'eus beau produire la lettre, le témoignage de l'élève qui l'avait écrite, tout fut inutile. Tout ce qui arriva, c'est qu'à mon tort imaginaire j'en ajoutai un réel, celui d'avoir raison contre plus fort que moi. C'est à dater de ce moment qu'il faut mettre *ex* devant mon titre de répétiteur de l'Ecole. On m'offrit cependant généreusement ma pension si j'y voulais rester une troisième année pour me perfectionner. Voilà d'abord comme j'ai été puni de n'avoir pas suivi votre conseil ; mais écoutez jusqu'au bout. Ne voyant plus de place ni au lycée Charlemagne ni au lycée Impérial, j'en fais demander une au proviseur du lycée Bonaparte. Je me présente moi-même chez lui. Il me reçut avec une politesse assez froide, prit mon nom et dit qu'il consulterait mes notes à l'Université. Il les consulta, en effet, le lendemain et revint satisfait, car en me voyant entrer chez lui le surlendemain, il vint au devant de moi, me prit les mains et m'assura qu'il avait le plus grand désir de m'attacher à son lycée, et que le lendemain même il verrait le Grand-Maître à ce sujet.

Le Grand-Maître, c'était M. de Fontanes, à qui Mme de Chateaubriand disait une fois malicieusement : « L'ennui naquit un jour de l'Université !... »

(1) M. Guéroult fut le premier directeur de l'Ecole normale. Il fut remplacé en 1815 par M. Guéneau de Mussy.

Deux jours après, je reviens le voir, impatient de savoir la réponse. « L'affaire est en bon train, me dit-il, j'ai vu le Grand-Maître, et, *j'ai remis ma demande par écrit à son secrétaire ; il a dû la lire le soir même.* » Je restai pétrifié en apprenant qu'il avait écrit au lieu de demander de vive voix, et en le quittant je me résignai tristement à toutes les lenteurs qui sont inséparables d'une telle marche ; cependant, quand je fus un peu avancé dans la rue, l'idée me vint d'avoir un peu recours à moi-même et de voir si je ne pourrais pas décider la chose en allant chez le Grand-Maître. Et de ce pas, tel que j'étais, sans rendez-vous, sans lettre d'audience, je vais me présenter, je me fais mettre sur la liste, à la suite de ceux qui avaient rendez-vous et à mon tour j'entre. M. le Grand-Maître me reçut de la manière la plus aimable, me dit qu'il avait reçu une lettre du proviseur du lycée Bonaparte, mais trop tard, car un moment auparavant il venait de me nommer au lycée Charlemagne, sur la demande du proviseur pour faire une division de troisième qui venait de vaquer. Je lui témoignai quelque regret de n'être pas au lycée Bonaparte. Il me demanda mes raisons, et il m'avait tellement mis à mon aise qu'en lui disant d'abord que ce n'était pas au Grand-Maître, mais seulement à M. de Fontanes que j'allais parler, je lui avouai que je donnais des leçons dans une pension voisine du lycée Bonaparte — ce qui est un grand crime dans l'Université — et que je comptais y demeurer. Je lui dis qu'un des principaux motifs qui m'avaient déterminé à prendre ce parti était le désir d'avoir avec moi mon jeune frère. Il me dit que je faisais fort bien et me promit pour l'année prochaine une bourse dans un lycée de Paris pour mon frère. Je sortis tout ravi d'une si aimable audience, ne regrettant plus que faiblement le lycée Bonaparte. Quel est mon étonnement, huit jours après, d'apprendre qu'on m'a soufflé ma place et qu'un autre fait la division que je devais faire. Je ne suis donc plus suppléant au lycée Charlemagne. Mais laissez-les faire, ils ne sont pas encore las de me rouler de place en place. Je cours aux informations et, sans savoir comment se fait le changement, j'apprends que je suis au lycée Bonaparte, suppléant des classes de rhétorique et d'humanités. Cette nouvelle me console de l'autre. Mais ma joie n'a guère été plus longue que mon chagrin. La chance commence à tourner une deuxième fois, et l'on parle de m'envoyer à Reims parce que le professeur de rhétorique s'avise d'être malade. Voilà où en sont maintenant mes affaires. Jusqu'à présent j'ai le titre de suppléant de rhétorique et d'humanités au lycée Bonaparte. Il n'est même pas question de me l'ôter parce que dans tous les cas je ne serais que provisoire à Reims, mais voyez

comme cela romprait tous mes arrangements. Je donne des répétitions dans deux pensions. Mais il est temps de finir ce journal. Voici le feuilleton : je viens de lire en deux soirées les deux volumes de *Corinne ou l'Italie*. Je trouve que Mme de Staël est une bien étrange créature. Quel talent, mais souvent quel ridicule ! C'est Chateaubriand avec plus de pensée et de mauvais goût. Elle est parfois inintelligible. Voici par exemple une de ses énigmes : « Quand on entend des sons purs et délicieux, dit-elle, il semble qu'on soit prêt à deviner le secret du créateur et à pénétrer le mystère de la vie. » Devinez si vous pouvez, mais n'attendez pas que je vous y aide. Adieu, j'embrasse tout le monde et vous surtout... Votre ami.

Ch. Loyson (1).

Le mot de la fin, le *feuilleton* de ce journal, est d'autant plus piquant qu'il est tout a fait inattendu. Il nous apprend — ce dont nous nous doutions bien un peu — que Chateaubriand, malgré l'amitié et les éloges officiels de M. de Fontanes, n'avait pas encore l'oreille de la jeunesse universitaire, et que le jeune Loyson n'avait point l'esprit romantique (2). Quant au *journal* lui-même, il nous rend exactement compte de la situation embarrassée dans laquelle se trouvait Charles Loyson en 1812. Si nous y ajoutons que, peu de temps avant, il avait célébré la naissance du roi de Rome dans une ode qui avait fait un certain bruit (3), on comprendra qu'il ait conçu quelque dépit de se voir, pour toute récompense, ballotté ainsi de collège en lycée et menacé de perdre le titre de maître-répétiteur qu'il avait acquis au prix d'un travail acharné. Mais comme ces ennuis ne furent en somme que passagers, nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il en garda rancune au régime impérial. Peut-être après

(1) Lettre inédite.

(2) Cela ne l'empêcha pas un peu plus tard d'aller communiquer à M. de Chateaubriand l'exorde du discours qu'il avait été chargé de prononcer à la distribution des prix du Lycée Bourbon. Il écrivait à ce sujet à son ami Papin : « ... Sérieusement ce que je vous dis-là serait d'un bien sot orgueil si je le disais à tout autre qu'à vous. Puisque je suis dans mes confidences de vanité, j'ai fait voir mon exorde à M. Lacretelle et à M. de Chateaubriand qui l'ont trouvé bien. » (Lettre inédite.)

(3) Cette ode, la première qu il ait publiée, n a pas été recueillie dans ses œuvres.

l'abdication de Fontainebleau, applaudit-il un peu trop bruyamment au retour de la monarchie légitime, mais en cela, je m'empresse de le dire, il ne fit que suivre l'exemple du haut personnel de l'enseignement. Il ne faut pas oublier, en effet, que les professeurs de la Faculté des Lettres, comme Royer-Collard et Laromiguière, et les inspecteurs généraux, comme Ambroise Rendu et Guéneau de Mussy, étaient des royalistes d'opinion, qui ne s'étaient ralliés au Consulat et à l'Empire que pour sauver le pays de l'anarchie révolutionnaire. L'empereur ne s'était jamais fait d'illusion sur leur dévouement à sa personne et à sa dynastie, et lorsque Fontanes, en sa qualité de Grand-Maître de l'Université, lui avait demandé une chaire de philosophie pour Royer-Collard, Napoléon, qui savait que, de 1797 à 1803, l'illustre philosophe avait été l'agent du Conseil royal, institué à Paris par Louis XVIII, l'avait nommé sur la foi de ses principes. Mais l'abdication de Fontainebleau, en les déliant du serment de fidélité, avait rejeté tous ces fonctionnaires dans le parti de leurs préférences, et Charles Loyson, qui était le protégé de Royer-Collard, ne pouvait manquer d'y entrer à sa suite. Il acclama donc le retour de Louis XVIII, et comme professeur dans le discours qu'il fut chargé de prononcer à la distribution des prix du Lycée Bonaparte, et comme poète dans une ode où le « tyran » n'était point ménagé. Voici quelques strophes de cette pièce de vers (1), qui sont d'un beau mouvement lyrique :

. . . . . .
Qu'est devenu le sceptre inique,
Le sceptre, instrument de forfaits,
Sous lequel un bras despotique
Fit gémir dix ans les Français ?
Insensé ! qui crus en esclave
Pouvoir traiter un peuple brave,
Qu'on ne soumet que par l'amour !
Sous tes pieds en vain terrassée,
La Liberté s'est redressée,
Et te foule aux pieds à son tour.

(1) Ode I. — *La Restauration.*

Heureux, quand le sort l'abandonne,
Le tyran qui, privé d'espoir,
Perd la vie avec la couronne,
Et meurt ainsi que son pouvoir !
Du moins l'éternelle justice
Ne lui fait pas de son supplice
Subir le plus affreux tourment ;
Et ses innombrables victimes,
Du bruit de leurs cris unanimes,
N'insultent que son monument

Tu vis, despate sans courage,
Que les Français ont rejeté,
Tu vis, échappé du naufrage
Où périt ton autorité.
Vois tes images abattues,
Vois le peuple sur tes statues
Poursuivre encor ton souvenir ;
De l'indignation publique,
Entends le concert véridique
Commencer pour ne plus finir.

Puisqu'à tout prix ton âme vaine
Voulut du bruit et du renom,
Repose-toi sur notre haine,
Du soin d'éterniser ton nom.
De l'oubli bravant les ténèbres,
Les noms des criminels célèbres
Ont aussi leur éternité.
Nous maudissons encor Tibère ;
Et Néron, bourreau de sa mère,
Subit son immortalité !

. . . . . .

Cependant l'enthousiasme de notre jeune poète reçut un coup terrible, et je vois d'ici l'expression de son visage, quand il apprit que Napoléon, trompant la surveillance de ses gardiens, avait quitté l'île d'Elbe et se dirigeait à marches forcées sur Paris. Le premier chant politique de sa Muse lui avait ouvert les portes du ministère de l'intérieur : Il avait été nommé chef du secrétariat de la direction de la librairie. Le 20 mars, en lui enlevant son emploi, lui fit des loisirs qu'il occupa dans sa pro-

vince natale à défendre la cause du roi par des écrits divers (1). Et lorsque l'empereur eut joué sa dernière carte sur le sombre tapis de Waterloo, Charles Loyson rentra à Paris, derrière Louis XVIII, qui, pour prix de sa fidélité, le nomma chef de bureau au ministère de la justice. Il faut voir avec quelle sainte indignation il s'élevait alors contre les conspirateurs et les mécontents qui troublaient encore la rue :

Je vous ai instruit de mon bonheur, écrivait-il à son ami Papin, si telle est la fortune de la France que quelques Français puissent se dire heureux dans le malheur public, et l'attente d'un avenir peut-être plus malheureux encore que le présent. *Quod di omen avertant* ! On est généralement inquiet dans ce pays-ci. On parle de conspiration sans qu'il soit possible de deviner ni les moyens, ni l'espérance des conspirateurs. Que veulent-ils ? Faire sauter le vaisseau public pour entraîner la France dans leur ruine, c'est tout ce qu'ils pourraient se promettre de leur affreuse tentative, impuissante désormais pour rien établir, leur infernale habileté en complots et en conspirations pourrait aller jusqu'à tout détruire. Que pensez-vous qu'il arrivât en France, s'il était prouvé aux étrangers qu'on eût voulu seulement arracher un poil de la moustache d'un de leurs souverains ou de leurs généraux ? Arrêtez-vous sur cette pensée, si vous en avez le courage. J'espère que l'exécution éclatante de Labédoyère, que l'on attend de jour en jour, abattra l'audace des factieux. Elle est portée à un point extraordinaire. Il n'y a rien au-dessus que les transports d'amour que témoigne l'immense majorité des Parisiens pour le roi. C'est de la fureur de part et d'autre, et sans les patrouilles nombreuses de la garde nationale, toujours sur pied, il y aurait chaque jour des scènes sanglantes sous les fenêtres mêmes des Tuileries. J'y étais hier : le roi et la duchesse d'Angoulême parurent à une fenêtre du château. Figurez-vous tout ce que vous pourrez imaginer d''enthousiasme et de transports, et partez de ce point pour en imaginer cent fois plus encore et vous aurez une faible image de ce qui se passait dans cette foule d'hommes et de femmes de toute condition dont le jardin était rempli. Les cris, les chapeaux en l'air, les chants, les danses, les mouchoirs et les drapeaux blancs agités au-dessus des têtes, tout cela formait un spectacle impossible à décrire. Eh bien, concevez-vous qu'au milieu

(1) Il s'était réfugié, pendant les Cent-Jours, chez son ami Papin, à *Saumur*, et c'est là qu'il composa sa brochure sur la *Déclaration de la Chambre des représentants*. (Angers, 1815).

de cette foule il se trouve des insensés, des furieux, qui mêlent des cris de vive l'empereur aux cris de vive le roi; c'est ce qui arrive cependant tous les jours, c'est ce dont j'ai été témoin hier. Heureusement, le roi venait de se retirer. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'indignation publique. Tout le monde se précipitait sur les factieux avec des cris épouvantables. Trois ou quatre patrouilles se jetèrent au milieu de la multitude, il paraît qu'il y avait parmi les partisans de Bonaparte un ou plusieurs officiers. Les sabres furent tirés, les bayonnettes croisées, il fallait voir le mouvement de cette foule poussée et repoussée en sens contraire, et entendre les cris des femmes effrayées, qui cherchaient à se sauver et ne faisaient qu'augmenter le désordre. J'étais là avec la petite canne que vous me connaissez, ayant une envie démésurée d'en faire usage et m'égosillant à crier vive le roi. Enfin, une douzaine de misérables furent arrêtés et le calme revint. Ceux qu'on arrête ainsi avouent presque tous qu'ils sont payés. Payés ou non, je ne conçois rien à cette rage nationale qui cherche à empêcher la multitude d'en faire sur-le-champ justice. Il y en a toujours d'extrêmement maltraités. Une chose fâcheuse, c'est que des innocents sont quelquefois victimes de l'indignation trompée. Je vous avoue que tout cela m'afflige et m'inquiète infiniment. Je ne vous conseille point de venir encore à Paris, que les choses n'aient pris une autre figure, non qu'il y ait le moindre danger, mais à quoi bon venir chercher des sujets d'affliction et d'inquiétude à quatre-vingts lieues de chez soi ?...

Il terminait ce triste et vivant tableau de Paris, en 1815, par les lignes suivantes, qui rentrent dans le cadre de sa biographie :

...A propos, je suis redevenu journaliste. Je donnerai de temps à autre quelque article au *Journal général*, qui, comme vous savez, s'est soutenu avec courage et noblesse pendant l'usurpation. Je dois en avoir un d'inséré très prochainement. Je ne vous dis point le jour, parce que je veux voir si vous le reconnaîtrez ou le devinerez. Il ne portera aucune signature. Je vous prie de ne pas oublier de satisfaire ma curiosité à ce sujet dans votre réponse, si réponse il y a. Je ne puis rencontrer M. Dupuy. Il faudra que j'y renonce. Adieu ! Embrassez tendrement Mme Papin, et priez-la de songer à mes confitures. Mes respects et amitiés à Mme Dupuy, au docteur, à l'aimable garde national, croyez-vous que son nom m'échappe en ce moment. Ma mémoire me joue souvent de ces tours. Il me reviendra avant que

ma lettre soit fermée. Bon, le voici : c'est M. Courtiller. Je l'avais cherché pendant deux minutes. Tout à vous.

Charles Loyson (1).

Qu'auriez-vous fait à la place de Papin au reçu de cette lettre ? Vous auriez commencé naturellement par recommander à votre femme de songer aux confitures et vous auriez suivi attentivement le *Journal général*, en quête de la prose de Loyson. C'est ce que firent les amis de Saumur. Mme Papin, que le poète aimait comme une sœur (2), cueillit les plus beaux fruits de son jardin et en fabriqua des compotes pendant que son mari parcourait avec curiosité les pages du *Journal général*. Un jour qu'il avait lu un article de grande tournure sur le *21 Janvier*, il se dit que cette fois cela devait être de la prose de Loyson ! Et de prendre sa plume et d'écrire à notre journaliste qu'il l'avait deviné. Je crois même qu'il poussa la malice jusqu'à lui demander s'il n'avait rien emprunté à Thomas ou à Renouard. Toujours est-il que Loyson, piqué au vif, après s'être avoué l'auteur de l'article en question et s'être défendu de tout larcin, railla l'esprit de « divination » du Saumurois, qui ne l'avait pas reconnu dans le morceau du Desservant de X***, lequel lui avait attiré deux grandes colonnes d'injures de la part du *Mémorial religieux*.

Le *Mémorial* était, avec le *Journal du lys*, l'organe attitré des ultras. Or, Charles Loyson, qui s'était, des les premiers jours de la Restauration, rangé résolument du côté des Doctrinaires ou des Constitutionnels, avait souvent maille à partir avec ces feuilles intransigeantes, qui affichaient la prétention de ramener la France aux mauvais jours de l'ancien Régime.

(1) Lettre inédite.

(2) Témoin le quatrain suivant qu'il lui envoya un jour en lui offrant une copie de son portrait :

L'art a daigné deux fois retracer mon image.
Mon cœur, par un partage aussi juste que doux,
De ce double portrait dut faire un double hommage :
Ma mère eut le premier, le second est à vous.

Ce portrait au crayon appartient aujourd'hui à M. Paul Pionis.

IV

Cependant il avait été nommé maître de conférences à l'Ecole normale, aussitôt après que M. Guéneau de Mussy en eut pris la direction. Profitant du passage à Paris de notre Saumurois, il le présenta à M. Royer-Collard qui, d'accord avec M. Guéneau de Mussy, et en considération de son mérite, lui confia la chaire de philosophie de ladite Ecole. Cet honneur inattendu jeta Papin dans une stupéfaction profonde. A la vérité, quand Loyson était chez ses amis de Saumur, ils avaient parlé ensemble, à plusieurs reprises, du projet de se réunir un jour dans la capitale (1), mais ce projet, vu dans le lointain, n'offrait alors à Mme Papin, selon l'expression de son mari, que le côté qui pouvait la flatter, et quant à lui, modeste professeur, il n'aurait jamais osé, malgré l'éclat des services rendus, porter ses yeux sur une chaire de l'Ecole normale. Or, en même temps qu'il apprenait sa nomination de maître de conférences de philosophie à cette Ecole, Papin recevait une lettre du pays lui annonçant que la nouvelle avait surpris sa femme dans un état de langueur et de souffrances qui ne lui laissait point

(1) Voici justement quelques vers que, le 1er janvier 1816, Charles Loyson adressait à Mme Papin :

Quels vœux former pour vous lorsque l'on recommence ?
Aisance, estime, honneur, bons amis, tendre époux,
Les biens que la fortune ici-bas nous dispense,
Ne les possédez-vous pas tous ?
De mon juste embarras tant d'abondance est cause.
Dans un vase rempli rien ne peut s'ajouter.
Je voudrais bien, soit dit sans trop vous irriter,
Qu'à ce bonheur parfait il manquât quelque chose,
Pour avoir le plaisir de vous le souhaiter,
A ce vœu cependant je mets vite une clause.
Ce quelque chose, entre nous deux,
Je voudrais que ce fût moi-même,
Que de vous l'accorder vous priassiez les cieux,
Et que les cieux bientôt, pour mon bonheur extrême
Sur les bords de la Seine accomplissent vos vœux.

(*Communiqué par M. Paul Pionis*).

C. L.

assez de forces pour soutenir un coup aussi imprévu. Il demanda donc à M. Royer-Collard la permission de rentrer à Saumur pour la préparer à un départ qui n'était pas sans lui causer de vives inquiétudes. Mais, à peine était-il arrivé chez lui qu'il adressait la lettre suivante au président de la Commission de l'Instruction publique :

Monsieur,

A mon arrivée chez moi, j'ai trouvé ma femme dans l'état de trouble que m'avaient annoncé mes amis. Heureusement ma présence et la promesse formelle que je lui ai faite de ne point contrarier son inclination, ont rendu un peu de calme à ses esprits et écarté le danger qui la menaçait.

Si ma femme ne m'eût opposé que des objections ordinaires, j'aurais pu facilement les combattre et en triompher. Mais elle s'est frappée de l'idée que le séjour de Paris lui serait funeste, et que sa santé qui depuis longtemps, en effet, est très chancelante, succomberait dans ce double changement de climat et de régime. Il me semble que de telles préventions, fussent-elles destituées de tout fondement, sont de nature à être respectées, et que je ne pourrais passer outre sans me charger d'une grande responsabilité.

Il ne fallait pas moins, Monsieur, qu'une considération de cette importance pour me déterminer au sacrifice de l'honorable emploi que je dois à votre bonté. Ce sacrifice est si grand à mes yeux, qu'en trouvant dans mon âme la force d'y souscrire, j'ai commencé à croire que je n'étais pas indigne d'une chaire de philosophie, et qu'il appartenait peut-être d'en donner leçon à qui savait en donner aussi l'exemple.

Puis-je me flatter, Monsieur, que daignant entrer dans les motifs qui m'ont dirigé, vous me pardonnerez d'avoir préféré aux plus brillants avantages la paix d'un ménage délicieux, quoi qu'en ait dit La Rochefoucauld, et le bonheur d'une femme dont je n'ai jamais reçu d'autres chagrins que celui-là ? C'est moins ici au fonctionnaire public qu'à l'homme et à l'époux que j'ouvre mon cœur et soumets ma conduite.

Il est une autre grâce, Monsieur, que je vous demande encore plus instamment, c'est de ne pas savoir mauvais gré à M. Loyson de ce qu'il a fait pour moi. Il connaissait depuis longtemps mon désir d'habiter la capitale, et il ne pouvait prévoir la répugnance de ma femme pour un séjour si attrayant.

J'ajoute que telle est l'illusion que l'amitié lui fait sur mes faibles

talens, qu'il a cru de la meilleure foi du monde procurer à l'Ecole normale une excellente acquisition, erreur étrange sans doute, et dont je sens mieux que personne toute la gravité, mais dont le principe et la fin sont bien pardonnables. Voilà ce qui doit lui servir d'excuse auprès de vous, et lui conserver votre estime et votre bienveillance.

S'il ne m'est pas donné, Monsieur, de propager parmi nous cette philosophie noble et généreuse qui sous vos auspices et grâce à l'influence de vos leçons, va désormais fleurir dans nos Ecoles, je veux du moins lui vouer un culte domestique et consacrer à son étude toute mon application et tous mes loisirs... (1).

En même temps, Papin écrivait à M. Guéneau de Mussy que ce qu'il regretterait éternellement c'était de voir rompues aussitôt que formées les relations qu'il lui eût été si doux d'entretenir avec lui :

J'envierai toujours aux professeurs de l'Ecole normale l'avantage d'avoir pour chef un homme aussi éclairé que sage, qui par l'élégance de ses manières, la douceur de ses mœurs, l'agrément de son commerce, est si digne d'obtenir leur confiance et leur dévouement.

M. Guéneau de Mussy lui répondit le 6 février 1816 par une lettre que je me reprocherais de ne pas publier ici pour deux raisons : la première, c'est qu'elle fait trop d'honneur à son destinataire, la seconde, c'est qu'elle nous révèle l'état d'esprit du chef de l'Ecole normale en face des difficultés qu'il éprouvait à recruter ses professeurs.

Vous m'avez donné une triste nouvelle, Monsieur, en m'apprenant que vous ne pouviez revenir à Paris, et que vous étiez obligé de renoncer à l'emploi pour lequel je m'étais trouvé heureux de pouvoir vous présenter. J'aurais bien voulu trouver insuffisants les motifs qui vous ont déterminé, mais je suis forcé de convenir qu'ils sont de nature à ne pas admettre d'objection ; et dans l'embarras où je me trouve, manquant de toute espèce de données pour pouvoir diriger mes recherches, je suis réduit à attendre que la Providence me fasse connaître celui qui pourra vous remplacer dans les fonctions dont je comprends toute l'importance et que pour cette raison même je me réjouissais de voir confiées entre vos mains (2)...

La Providence y pourvoira !... c'est ainsi que raisonne le chrétien, et l'on sait que M. Guéneau de Mussy était un chré-

(1) Lettre inédite.
(2) Lettre inédite.

tien de l'ancienne foi. La Providence vint à son aide en lui désignant M. de Cardaillac pour la chaire de philosophie, en remplacement de M. Papin (1).

Quant à M. Royer-Collard, il répondit, le 30 janvier 1816, au maître de conférences démissionnaire que, tout en étant très fâché de la résolution qu'il avait prise, il devait en excuser les motifs et qu'il ne le trouverait pas moins disposé à faire dans toutes les occasions ce qui dépendrait de lui pour lui être utile. Et, en effet, le 23 octobre 1817, il l'autorisait à donner des leçons de philosophie au collège de Saumur, tout en continuant d'y enseigner la rhétorique.

V

Est-ce l'ennui de perdre ainsi le compagnon d'étude qu'il avait voulu se donner à l'Ecole normale et le chagrin de savoir Mme Papin si souffrante qui jeta soudainement Charles Loyson dans une tristesse nerveuse et puis dans un état d'abattement que l'on prit parmi les siens pour le commencement d'une maladie de langueur ? Toujours est-il qu'au printemps de l'année 1816 il obtint, pour raison de santé, un congé de quelques mois qu'il alla passer en Anjou. Mais les natures vaillantes comme la sienne sont incapables d'inaction et ne se reposent que dans le travail. Il n'était pas arrivé à Château-Gontier qu'il s'adonnait à l'étude de la langue anglaise en vue d'une traduction qu'il se promettait de publier du *Tableau de la Constitution d'Angleterre*, par Georges Custance ***. En même temps, il reprenait le doux commerce des Muses et se préparait au concours de poésie que l'Académie française venait d'ouvrir et dont le sujet était le *Bonheur de l'étude*. Il semble que le sujet avait été choisi tout exprès pour lui, car, depuis l'âge le

(1) En 1816, l'Ecole normale qui était installée rue des Postes, 26, était ainsi composée : Guéneau de Mussy, chef de l'Ecole ; Villemain et Burnouf, maîtres de conférences des élèves de lettres de 3e année ; Loyson et Patin, de 2e année ; Mablin, Viguier et Larauza, de 1re année ; de Cardaillac, philosophie ; Cousin, histoire de la philosophie ; Guigniant, histoire ; Leroy, Dulong, Pouillet et Deflers, sciences physiques et mathématiques.

plus tendre, il avait mis dans l'étude toute sa joie. Aussi son discours en vers fut-il un des meilleurs que l'Académie récompensa en 1817 (1). D'aucuns même prétendent qu'il valait beaucoup mieux que l'accessit qui lui fut décerné. Telle ne paraît pas avoir été l'opinion de Victor Hugo, qui, si l'on en croit la légende, pour se venger de n'avoir obtenu qu'un encouragement à ce concours, aurait décoché à Charles Loyson ce trait qui est bien dans son esprit :

Même quand *l'oison* vole, on sent qu'il a des pattes.

Quoi qu'il en soit, si Charles Loyson et Victor Hugo se rencontrèrent pour la première fois dans un concours académique, ce ne fut pas la dernière.

Quand Charles Loyson fonda le *Lycée français* (2), dont le premier numéro parut le 25 juin 1819, Victor Hugo y publia la *Canadienne suspendant au palmier le tombeau de son nouveau-né*, charmante poésie qu'il n'a pas recueillie dans ses œuvres, sans doute parce qu'elle n'est qu'une imitation d'une scène d'*Atala*. Un peu plus tard, ils déplorèrent ensemble la

(1) Le sujet « Le bonheur que promet l'étude » avait été mis au concours le 5 avril 1815, pendant les Cent Jours. Le prix ne fut décerné que deux ans plus tard, le 25 avril 1817. Il y eut quarante-six concurrents, dont Félix Bodin, né à Saumur le 29 décembre 1795. La bibliothèque d'Angers possède le manuscrit de sa pièce de vers. Le prix fut partagé entre Lebrun et Saintine. L'ouvrage qui obtint l'accessit — c'était celui de Charles Loyson — avait pour épigraphe le vers suivant :

Me vero primum dulces ante omnia Musæ,

qu'on retrouva deux ans après sur la couverture du *Lycée français*.

D'après le secrétaire perpétuel, M. Renouard, c'était le discours où il y avait le plus de verve poétique. Victor Hugo, qui avait pris pour épigraphe :

At mihi jam puero cœlestia sacra placebant,

eut un encouragement un peu à cause de son âge qui avait laissé croire à une mystification de l'auteur.

(2) Le *Lycée français* qui ne survécut que peu de temps à la mort de Charles Loyson, avait pour principaux rédacteurs : Casimir Delavigne, qui y publia ses deux *Messéniennes* sur Jeanne d'Arc; son frère Germain, Eug. Scribe, Brifaut, Patin, Victor Leclerc, Brugnière de Sorsum, Viollet-Le-Duc père, Théry, Avenel, Charles de Rémusat, Delécluze, etc.

mort tragique du duc de Berry. Plus tard encore, quand parurent les poésies d'André Chénier et les *Méditations* de Lamartine, Victor Hugo en rendit compte dans le *Conservateur littéraire*, après que Charles Loyson s'en fut occupé dans le *Lycée français*. C'est même ce qui m'a donné l'idée de rapprocher leurs articles. On y verra que Victor Hugo n'avait alors pas plus de goût que Charles Loyson pour les hardiesses « barbares » de la versification d'André, tout en rendant justice à « cet homme si intéressant qui n'avait pas eu le temps de devenir un poète parfait. »

Nous laissons à d'autres, disait le futur auteur de *Cromwell*, le courage de triompher de ce jeune lion arrêté au milieu du développement de ses forces. Qu'on méprise ce style incorrect et parfois barbare, ces idées vagues et incohérentes, cette effervescence d'imagination, rêves tumultueux du talent qui s'éveille, cette manie de mutiler ses phrases, et, pour ainsi dire, de les tailler à la grecque, les mots dérivés des langues anciennes employés dans toute l'étendue de leur acception maternelle, des coupes bizarres, *aucune connaissance du véritable mécanisme de la poésie française*; ces défauts sont grands, mais ils ne sont point dangereux ; il s'agit de rendre justice à un homme qui n'a point joui de sa gloire ; qui osera lui reprocher ses imperfections, lorsque la hache révolutionnaire repose encore toute sanglante au milieu de ses travaux inachevés ?...

Et après avoir cité un certain nombre de vers d'une coupe défectueuse, Victor Hugo ajoutait :

Veut-on maintenant des vers bien faits, des vers où brille le mérite de la difficulté vaincue, tournons la page, car, pour citer, on n'a que l'embarras du choix :

Toujours ce souvenir m'attendrit et me touche,
Quand lui-même appliquant la flûte sur ma bouche,
Riant et m'asseyant près de lui sur son cœur,
M'appelait son rival et déjà son vainqueur.
Il façonnait ma lèvre inhabile et peu sûre
A souffler une haleine harmonieuse et pure,
Et ses savantes mains prenant mes jeunes doigts,
Les levaient, les baissaient, recommençaient vingt fois,
Leur enseignant ainsi, quoique faibles encore,
A fermer tour à tour les trous du bois sonore.

. . . . . .

Les idylles de Chénier sont la partie la moins travaillée de ses ouvrages, et cependant nous connaissons peu de poèmes, dans la langue française, dont la lecture soit plus attachante; cela tient à cette vérité de détails, à cette abondance d'images qui caractérisent la poésie antique. On a observé que telle églogue de Virgile pourrait fournir des sujets à toute une galerie de tableaux.

Mais c'est surtout dans l'élégie qu'éclate le talent d'André Chénier. C'est là qu'il est original, c'est là qu'il laisse tous ses rivaux en arrière; peut-être l'habitude de l'antiquité nous égare; peut-être avons-nous lu avec trop de complaisance les premiers essais d'un poète malheureux; cependant nous osons croire, et nous ne craignons pas de le dire, que, malgré tous ses défauts, André Chénier sera regardé comme le père et le modèle de la véritable élégie.

. . . . . .

Il est hors de doute que s'il avait vécu, il se serait placé un jour au rang de nos premiers poètes lyriques. Jusque dans ses essais informes, on trouve déjà tout le mérite du genre, la verve, l'entraînement, et cette fierté d'idées d'un homme qui pense par lui-même; d'ailleurs, partout la même flexibilité de style; là, des images gracieuses; ici, des détails rendus avec la plus énergique trivialité. Ses odes, à la manière antique, écrites en latin, seraient citées comme des modèles d'élévation et d'énergie: encore toutes latines qu'elles sont, il n'est point rare d'y trouver des strophes dont aucun poète français ne désavouerait la teinte ferme et originale.

. . . . . .

Il n'y aura point d'opinion mixte sur André Chénier. Il faut jeter le livre ou se résoudre à le lire souvent; ses vers ne veulent pas être jugés, mais sentis. Ils survivront à bien d'autres qui leur paraissent supérieurs; peut-être, comme le dit naïvement La Harpe, peut-être parce qu'ils renferment en effet quelque chose: en général, en lisant Chénier, substituez, aux termes qui vous choquent, leurs synonymes latins, il sera rare que vous ne rencontriez pas de beaux vers. Cela ne veut point dire qu'il soit un bon auteur, mais cela prouve du moins qu'il avait tout ce qu'il faut pour l'être, les idées; le reste est d'habitude.

D'ailleurs, vous trouverez dans Chénier la manière franche et large des anciens, rarement de vaines antithèses, plus souvent des pensées naturelles, des peintures vivantes, partout l'empreinte de cette sensibilité profonde sans laquelle il n'est point de génie et qui est peut-être le génie lui-même. Qu'est-ce, en effet, qu'un poète? Un homme qui

sent fortement, exprimant ses sensations dans une langue plus expressive. La poésie, ce n'est presque que sentiment, dit Voltaire.

Voyons maintenant ce qu'écrit Charles Loyson :

Respect aux morts ! C'est un précepte que je voudrais qu'on suivît à l'égard des ouvrages, non moins que des actions. Lorsqu'un homme a emporté dans la tombe l'estime ou l'admiration de ses semblables, acquise par de grands talents ou de grandes vertus, n'y a-t-il pas quelque chose de sacrilège dans ce soin laborieux qui va, sous prétexte de nous le faire connaître plus à fond, rechercher péniblement ce qui peut lui être échappé, durant sa vie, d'indigne de son génie ou de son caractère ? Je n'ai rien outré en souhaitant, pour la gloire d'André Chénier, qu'on pût faire rentrer dans l'oubli une moitié des écrits qui viennent d'être publiés sous son nom.

De bonne foi, s'imaginait-on servir à l'agrément des lecteurs ou à la réputation de l'écrivain, en imprimant cette foule de fragments imparfaits, d'ébauches informes qui n'avaient peut-être jamais été exposés même au regard indulgent de l'amitié ; un poème sur l'invention qui manque entièrement d'invention et n'est que très médiocrement écrit ; des odes sans génie et sans feu ; des épîtres où quelques beaux vers clairsemés ne rachètent pas la monotonie, la faiblesse et la longueur ; une espèce de dithyrambe, enfin, sur le Serment du Jeu de paume, qu'il faut bien attribuer à André Chénier, puisqu'il a été trouvé dans ses papiers et vraisemblablement écrit de sa main, mais qui, pour la bizarrerie du style et de la versification, rappelle bien plutôt la manière de Ronsard que celle de Pindare, dont l'auteur paraît avoir recherché l'imitation ? Que dire, par exemple, de vers comme ceux-ci, lorsqu'on ne peut pas présumer qu'ils aient été faits par gageure ? Le poète s'adresse à un de nos grands peintres :

Un plus noble serment d'un indigne pinceau
Appelle aujourd'hui l'industrie.
Marathon, tes Persans et leur sanglant tombeau
Vivaient par ce bel art. Un sublime tableau
Naît aussi pour notre patrie.
Elle expirait : son sang était tari, ses flancs
Ne portaient plus son poids. Depuis mille ans
A soi-même inconnue, à son heure suprême,
Ses guides tremblants, incertains,
Fuyaient. Il fallut donc, dans le péril extrême.
De son salut la charger elle-même.
Longtemps en trois races d'humains,

Chez nous l'homme a maudit ou vanté sa naissance ;
Les ministres de l'encensoir,
Et les grands, et le peuple immense,
Tous à leurs envoyés confieront leur pouvoir.
Versailles les attend. On s'empresse d'élire ;
On nomme. Trois palais s'ouvrent pour recevoir
Les représentants de l'empire.

C'est à grand'peine si, en lisant cette prose étrange et saccadée, où toutes les lois du rhythme sont violées à dessein, on peut s'apercevoir que l'auteur s'est proposé de faire des vers. Le passage suivant va offrir un exemple plus étonnant encore de cette déplorable et facile hardiesse. L'auteur, non content de déconcerter l'oreille, accoutumée à l'harmonie poétique, par des enjambements qui mettent à chaque instant les vers en pièces, et en renouent tant bien que mal les lambeaux, pousse tout à coup le désordre lyrique plus loin, et, sans respect pour le repos de la strophe, ne craint pas de la faire empiéter sur la strophe suivante. C'était de pareils essais que se vantait notre vieux chantre de Francus, lorsqu'il s'écriait avec un orgueil ingénu :

Et le premier en France
J'ai pindarisé.

Voici le pindarisme d'André Chénier :

XI

D'un roi facile et bon corrupteurs détrônés,
Riez ; mais le torrent s'amasse,
Riez, mais du volcan les feux emprisonnés
Bouillonnent. Des lions si longtemps déchaînés
Vous n'attendez plus tant d'audace !
Le peuple est réveillé. Le peuple est souverain.
Tout est vaincu. La tyrannie en vain,
Monstre aux bouches de bronze, arme pour cette guerre
Ses cent yeux, ses vingt mille bras,
Ses flancs gros de salpêtre, où mugit le tonnerre :
Sous son pied faible elle sent fuir la terre
Et meurt sous les pesants éclats.
Des créneaux fulminants, des tours et des murailles
Qui ceignaient son front détesté.
Déraciné dans ses entrailles,

L'enfer de la Bastille à tous les vents jeté,
Vole, débris infâme, et cendre inanimée ;
Et de ces grands tombeaux, la belle liberté,
Altière, étincelante, armée,

XII

Sort. Comme un triple foudre éclate au haut des cieux,
Trois couleurs dans sa main agile
Flottent en long drapeau. Son cri victorieux
Tonne. A sa voix, qui sait comme la voix des dieux,
En homme transforme l'argile,
La terre tressaillit. Elle quitta son deuil.
Le genre humain d'espérance et d'orgueil
Sourit. Les noirs donjons s'écroulèrent d'eux-mêmes.

Je m'arrête de peur qu'on ne soit tenté, à une pareille lecture, d'approuver les plaisanteries de Perrault et de Voltaire sur le chantre des vainqueurs olympiques. Et, en effet, je n'aurais point dû citer ces vers, que l'éditeur n'aurait pas dû mettre au jour, si je n'avais pas cru qu'ils pourraient prêter à quelques remarques utiles.

On y retrouve l'application d'un système que s'était fait l'auteur, et qu'il partageait avec Roucher et Lebrun, ses amis et maîtres ; système louable à beaucoup d'égards, mais qui, dans les écrits des deux derniers surtout, est devenu fatal à notre poésie. Ces écrivains, que personne n'accusera certainement d'avoir manqué de talent, nourris des ouvrages de l'antiquité classique, cherchaient à nous en approprier les richesses, et ce fut principalement du côté de la versification qu'ils tournèrent leurs tentatives. Mais ils oublièrent trop qu'en pareil cas, ce n'est pas toujours par les mêmes moyens qu'on parvient à produire les mêmes effets. Les effets doivent être uniformes dans tous les temps et dans tous les lieux ; les moyens dépendent du génie des langues et des versifications. Qu'on y prenne garde, le mot génie n'est point ici une expression vague, qui couvre le manque de raison. Le vers des anciens, fortement distingué de la prose au moyen de la quantité et de l'accent, et terminé de plus par une cadence remarquable, admettait sans inconvénient ces césures, ces enjambements, ces suspensions qui en variaient le rhythme, sans le détruire. Il n'en est pas de même du nôtre. Presque entièrement dénué de prosodie, il ne se fait guère sentir que par le nombre des syllabes que l'oreille s'accoutume à compter à l'aide des repos réguliers qui partagent l'espace métrique, si je puis parler ainsi, et de la

rime qui le termine et le ferme harmonieusement, en rappelant celui qui le précède. Si des césures inattendues déplacent ces repos, si la voix ou l'oreille entraînées par le sens sont forcées de passer sur la rime avec une rapidité qui en détruit l'effet, alors plus d'espace marqué, plus de mètre, plus de rhythme, plus de vers ; ce sont des lignes de prose, où rien ne fait ressortir la cadence poétique... »

Tout le morceau serait à citer, je me bornerai cependant à ce passage parce qu'il suffit à faire la preuve qu'en 1819, à la veille des *Méditations*, si les élégies et les idylles d'André Chénier avaient conquis tous les cœurs par leur douceur, leur grâce et leur caractère original, les audaces de sa versification blessaient l'oreille et le sentiment de l'harmonie des poètes les mieux doués. Et, en effet, le Cénacle de la *Muse française*, Victor Hugo et Vigny en tête, tout en s'inspirant visiblement de l'auteur de la *Jeune captive*, se garda bien de tomber dans ce qu'il appelait ses erreurs.

Ce n'est qu'en 1828, sous l'influence du *Tableau* de Sainte-Beuve, que Victor Hugo et ses amis rompirent délibérément avec la facture de Racine et revinrent à celle de Ronsard et de Joachim, sur les pas d'André Chénier.

A ceux qui en douteraient je conseille de méditer les lignes suivantes écrites par Emile Deschamps dans la préface de ses *Etudes françaises et étrangères* (1).

... Beaucoup de personnes s'imaginent que hors de la facture de Racine, il n'y a point de salut. La versification de Racine est sans doute admirable, mais celle de Corneille, de Molière et de La Fontaine est admirable aussi par des qualités toutes différentes. Ceux qui ne comprennent pas d'autre mélodie que celle des vers de Racine, ne sont pas capables même de sentir les beautés de ce grand poète. Ils font l'effet de ces *latinistes* qui sont tout déconcertés quand on les sort de l'*Hexamètre* de Virgile ou du *Pantamètre* d'Ovide. Des vers ne sont points durs pour n'être pas composés dans le système harmonique de Racine. L'harmonie de Mozart n'a rien de commun avec celle de Cimarosa. Parce qu'une partition semble obscure à des yeux peu exercés, elle n'en sera pas moins belle à l'oreille quand elle sera exécutée avec un sentiment juste. Certains beaux vers sont plus difficiles à réciter que certains autres, mais qu'une voix habile vous les

(1) Chez Urbain Canel, 1828.

lise, et vous serez surpris d'y trouver des grâces et des effets que vous chercheriez en vain dans des vers en apparence plus mélodieux. La période arrondie, les vers symétriquement cadencés, l'euphonie continuelle des sons, forment les principales qualités de la versification *Racinienne*, et cette manière a prévalu jusqu'à l'abbé Delille, qui l'a outrée au point de la rendre méconnaissable. Cet abbé, avec tout son esprit et tout son talent, a singulièrement appauvri la langue poétique, en croyant l'enrichir, parce qu'il nous donne toujours la périphrase au lieu du mot propre. Il a changé nos louis d'or en gros sols, voilà tout. Et puis quel misérable progrès de versification, qu'un logogriphe en huit alexandrins dont le mot est *carotte* ou *chiendent*!.. Ce qu'il y a de plus triste c'est que beaucoup de nos auteurs ont transporté ce faux langage dans la tragédie. Ils dépensent tout ce qu'ils ont de poésie dans leur mémoire pour faire raconter un *détail vulgaire* par un personnage subalterne, et lorsqu'arrivent les scènes de passion, ils n'ont plus que des lieux communs à nous débiter dans un style éteint, comme cet avocat des *Plaideurs*,

Qui dit fort longuement ce dont on n'a que faire,

et qui glisse sans qu'on s'en aperçoive sur le point essentiel.

Voilà pourtant, de dégradation en dégradation où est tombée l'école de Racine. Certes, elle est tombée de bien haut : ne nous étonnons pas si elle en meurt.

André Chénier a rompu ce joug usé. Il a reproduit avec génie la manière franche, l'expression mâle du grand poète Régnier ; en remontant aux premiers âges de notre poésie, il a rendu à nos vers l'indépendance de la césure et de l'enjambement, et ces formes elliptiques, et cette allure jeune et vive, dont ils n'avaient presque plus de traces. C'est le mode de versification que suit l'école actuelle, qui a repris aussi à nos anciens poètes cette richesse élégante de rimes, trop négligée dans le dernier siècle ; car la rime est le trait caractéristique de notre poésie, il faut qu'elle soit une parure, pour n'avoir pas l'air d'une chaîne, et des vers rimés à peu près, sont comme des vers qui auraient presque la mesure. Cette sorte de vers a le grand avantage d'avoir été beaucoup moins employée, et surtout d'offrir beaucoup plus de ressources et de variété ; le récit poétique ne nous paraît même possible que de cette manière. Les repos réguliers et les formes carrées des autres vers sont insupportables dans un poème de longue haleine ; l'admiration devient bientôt de la fatigue. Les personnes peu familiarisées avec la versification d'André Chénier et de nos jeunes poètes, se perdent dans les déplacements de

césure et dans les enjambements, et crient à la barbarie et à la prose ; ce sont elles qui sont prosaïques et barbares.

Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.

Comment ne sent on pas que le rhythme continue sous ce désordre apparent, et qu'il n'y manque rien que la monotonie ! D'ailleurs, un mode n'exclut pas l'autre ; c'est tout bénéfice. L'art est de les combiner et de les faire jouer dans des proportions et à des distances justes et harmoniques. Lorsqu'après une page de narrations écrite en vers si faussement nommés prosaïques, se trouve une suite de beaux vers d'inspiration, pleins et cadencés, comme ceux de l'ancienne école, ils se détachent avec bien plus de grâce et de noblesse, et l'effet en est bien plus puissant. C'est un chant suave et pur qui sort d'un récitatif bruyant et agité. Que peut dire un poète, quand il s'entend reprocher des contrastes comme des dissonnances, et des choses étudiées comme des négligences ou des distractions ? Rien ; à moins qu'il ne dise avec Voltaire :

Qui n'aime pas les vers a l'esprit sec et lourd,
Je ne veux pas chanter aux oreilles d'un sourd.

C'est une bien grande erreur aussi de croire que tels versificateurs font mieux les vers que tels poètes. Le talent suit toujours le génie. Sans doute, avec du travail et une organisation assez heureuse, on parvient, dans les vers comme dans tous les arts, à une certaine élégance vulgaire, à une froide correction, à une mélodie molle, que n'ont pas quelquefois au même degré les hommes d'un vrai génie. Mais les tours variés, les coupes hardies et pittoresques, les grands secrets de l'harmonie et de la *facture*, sont interdits au versificateur. »

Voilà, certes, une belle page de critique et qui en étonnera plus d'un sous la plume d'Emile Deschamps.

VI

Que si d'André Chénier nous passons maintenant aux *Méditations* de Lamartine, nous verrons que Charles Loyson et Victor Hugo subirent l'un et l'autre au même degré le charme de cette poésie qui ne ressemblait à rien.

Après avoir critiqué l'auteur sur sa négligence poussée jusqu'à l'excès dans les formes de la versification, et particulière-

ment dans l'assortiment des rimes ; après lui avoir reproché ses locutions incorrectes, ses images dépourvues d'exactitude ou de précision, ses imitations peu soigneuses de se déguiser et l'abus « de ce vague qui plaît dans la poésie, dont il forme un des caractères essentiels, mais qui doit en être l'âme et non le corps », Charles Loyson disait : « Il est poète, voilà le principe de toutes ses qualités, et une excuse qui manque rarement à ses défauts. Il n'est point littérateur, il n'est point écrivain, il n'est point philosophe, bien qu'il ait beaucoup de ce qu'il faut pour être tout cela ensemble ; mais il est poète : il dit ce qu'il éprouve et l'inspire en le disant. Il possède le secret ou l'instinct de cette puissante sympathie, qui est le lien incompréhensible du commerce des âmes... »

Et Victor Hugo, après avoir lu les vers de la *Semaine Sainte* et de l'*Invocation* ne trouvait rien de mieux que d'établir un parallèle, assez risqué d'ailleurs, entre Lamartine et André Chénier.

« Dans tous les deux, disait-il, même originalité, même variété d'idées, même luxe d'images neuves et vraies ; seulement l'un est plus grave et même plus mystique dans ses peintures, l'autre a plus d'enjouement, plus de grâce, avec beaucoup moins de goût et de correction. Tous deux sont inspirés par l'amour ; mais dans Chénier ce sentiment est toujours profané ; dans l'auteur que je lui compare la passion terrestre est presque toujours épurée par l'amour divin ; le premier s'est étudié à donner à la muse les formes simples et sévères de la muse antique ; le second, qui a souvent adopté le style des Pères et des Prophètes ne dédaigne pas de suivre quelquefois la muse rêveuse d'Ossian et les déesses fantastiques de Klopstock et de Schiller. Enfin, si je comprends bien des distinctions, du reste assez insignifiantes, le premier est *romantique* parmi les *classiques*, le second est *classique* parmi les *romantiques*.

Classique ou non, ce qui me surprend, de la part de Victor-Hugo surtout, c'est que dans l'œuvre de Lamartine, il soit allé de préférence aux pièces de vers qui étaient les moins *neuves* sinon comme fond, au moins comme forme. Qu'il ait admiré les stances de la *Poésie sacrée* et de la *Semaine sainte*, l'*Enthousiasme* et l'*Epître à lord Byron*, rien de plus naturel, mais qu'il n'ait pas souligné les beautés du *Lac*, du *Soir*, de l'*Isolement* qui sont les perles et la note originale du recueil, voilà

qui est étrange, à moins que cela ne prouve qu'à la date où parurent les *Méditations*, Victor Hugo ne savait pas encore au juste ce qui distinguait la poésie romantique de la poésie classique.

Charles Loyson avait été plus judicieux dans son choix et dans ses citations. Si la *Gloire* et l'*Immortalité* lui avaient paru pour le ton, le style et la conduite, à peu de chose près irréprochables, *le Souvenir*, *la Foi*, *la Prière*, *le Soir*, *le Golfe de Baïa*, *le Désespoir*, *la Providence*, *le Chrétien mourant*, l'avaient littéralement enchanté — ce qui ne saurait étonner d'ailleurs quand on a lu ses belles élégies du *Lit de mort*, du *Retour à la Vie*, des *Souvenirs de l'enfance* et de l'*Air natal*.

Il semble, en effet, que ces pièces de vers, qui, ne l'oublions pas, remontent à l'année 1817, soient les premières *Méditations* d'un Lamartine encore novice.

Ecoutez plutôt ce prélude de l'*Air natal* :

Te voilà, doux pays, témoin de ma naissance ;
Voilà tes champs, tes prés, tes ombrages épais,
Et ton fleuve si pur, et tes vallons si frais ;
Mais, hélas ! qu'as-tu fait des jeux de mon enfance ?
M'as-tu gardé, dis-moi, mes plaisirs, ma gaité,
Un cœur exempt de soins, ma joie et ma santé ?
Beaux lieux où je suis né, me rendrez-vous la vie ?
Est il vrai qu'en effet le ciel de la patrie,
Qui dans leur fleur naissante a vu nos jeunes ans,
Cet air, ces eaux, ces fruits, nos premiers aliments,
Cette nature enfin, étrange sympathie !
Par des liens cachés à la nôtre assortie,
Lorsque d'un mal cruel nous sentons la langueur,
Puissent ressusciter notre antique vigueur,
Réveiller ces esprits qui se meurent à peine,
Faire d'un sang plus pur bouillonner chaque veine,
Et de la vie en nous ranimant les ressorts,
Rendre à l'esprit sa flamme et ses forces au corps ?

Ne dirait-on pas un fragment de *Milly ou la terre natale* ? L'illusion est plus grande encore quand on arrive à ce passage :

Dieu, sur les bords lointains ne placez point ma mort !
Et vous, ô de mes jours puissance tutélaire,

Si de mon lieu natal la mémoire m'est chère ;
Si je ne l'ai jamais, exilé par le sort,
Ni quitté sans douleur, ni revu sans transport,
Lorsque les fiers destins auront marqué mon heure,
(Et peut-être avant peu je dois sentir leurs coups),
Je ne vous prierai point de fléchir leur courroux ;
Mais né dans ces beaux lieux, que dans ces lieux je meure ;
Dans ce temple sacré qui touche ma demeure,
Que de l'airain plaintif les tristes tintements
Annoncent de mon cœur les derniers battements.
A ces sons entendus dans tout le voisinage,
Plus d'une bonne vieille, oubliant son ouvrage,
Et laissant un moment reposer son fuseau,
Viendra sur mon linceul pencher le saint flambeau.
Mais lorsque sur la porte on aura mis ma bière,
Chaque passant près d'elle un moment arrêté,
Secouant un rameau dans l'eau sainte humecté,
Prononcera tout bas une courte prière ;
Même les étrangers, en voyant un long deuil
Jusqu'au dernier asile escorter mon cercueil,
Pleureront ma jeunesse en sa fleur moissonnée :
Une mère plaindra ma mère infortunée,
Et quelques vers peut-être iront dans l'avenir,
Gravés sur mon tombeau, porter mon souvenir.

Mais pourquoi m'attrister par ces pensers funèbres ?...

. . . . . .

Ce dernier vers seul, ce *pourquoi* qui revient dans les plus belles élégies de Loyson comme un refrain lamentable (1), ne réveille-t-il pas au fond de la mémoire ces autres vers de *Graziella*, qui semblent lui faire écho :

(1) Pourquoi vous retracer à ma triste mémoire,
Doux rêves dont mon cœur fut en vain occupé ?
(*Le Lit de mort*)
Pourquoi me renvoyer vers ces rives fleuries,
Dont j'aurais tant voulu ne m'éloigner jamais ?
(*Le Retour à la vie.*)
Pourquoi vous retracer, ravissantes images.
Beaux jours si tôt passés pour ne plus revenir ?
(*L'office des morts.*)

Mais pourquoi m'entraîner vers ces scènes passées?
Laissons le vent gémir et le flot murmurer;
Revenez, revenez, ô mes tristes pensées,
Je veux rêver et non pleurer.

Ah! sans doute, il y a dans le poète des *Méditations* un vague, un abandon, quelque chose de flottant, de nuageux, d'incertain, qu'on ne rencontre chez aucun autre et qui fait son charme propre et son originalité; cependant, Charles Loyson a déjà la phrase chantante, le mouvement, la *bouche ronde* et le coup d'archet des maîtres; son vers, tout en étant classique, a la souplesse, le balancement, la couleur du vers romantique, car il est romantique sans le savoir, ce qui est peut-être bien la meilleure façon de l'être, et de tous les poètes du premier Empire et du commencement de la Restauration, il est le seul, avec Millevoye, qui fasse songer à Lamartine, en ayant le mérite de l'avoir devancé. Encore est-il beaucoup plus près que l'auteur de la *Chute des Feuilles* de l'auteur des *Méditations*, non seulement « par l'élévation et le spiritualisme habituel des sentiments » suivant la remarque judicieuse de Sainte-Beuve, mais aussi par la religion de la nature et une secrète tendance au panthéisme. Qu'on lise plutôt son *Hymne à la Lune* qui, pour moi, est son chef d'œuvre.

HYMNE A LA LUNE

Salut, astre des nuits. Tandis que dans les cieux
Suivant ta course irrégulière,
Tu guides lentement ton char silencieux,
Laisse-moi t'adresser ma nocturne prière,
Et du charme mystérieux
Que répand dans ces bois ta paisible lumière,
Anime doucement mes chants religieux.

Déjà sur la hauteur voisine,
Tu ne me montres plns ta rougeâtre clarté,
Comme un grand bouclier dont l'orbe ensanglanté
S'élève et s'arrondit au haut de la colline.
Mais loin de l'horizon t'élevant par degré,
Plus pâle et plus étroit, tu luis sur la natnre,
Comme une flamme blanche et pure

Suspendue au ciel azuré.
Astre sacré des nuits, je te salue encore,
Soit qu'un riche et brillant anneau,
Etale autour de toi les couleurs de l'Aurore,
Soit que sous des vapeurs que ta splendeur colore
Tu plonges à demi ton céleste flambeau ;
Soit enfin que toujours immobile à ta place,
A mon œil qui te suit dans les airs transparents,
Tu sembles, au-dessus des nuages errants,
Précipiter ta course et voler dans l'espace,
Les regards élevés vers toi,
Je crois voir que les tiens vers la terre descendent,
Que nous nous contemplons, que nos âmes s'entendent,
Et que tu rêves comme moi.
M'apprendras-tu quels sont ces pensers ineffables,
Ce vague enchantement, triste à la fois et doux,
Que ton aspect fait naître en nous,
Et que l'antiquité consacrait dans ses fables,
Lorsque le crédule Univers
Adorait ton globe d'albâtre,
Et dans son respect idolâtre
Divinisait en toi ses sentiments divers ?
Tu régnais dans l'Olympe, aux Enfers, sur la Terre.
L'épouse en ses douleurs, au moment d'être mère,
T'implorait, ô Lucine et t'appelait trois fois.
Hécate, tu portais, dans les royaumes sombres,
Et les clefs du Ténare, et la sceptre des ombres ;
La nature à ton ordre interrompait ses lois,
Et la Thessalienne, au sein des nuits profondes,
Dépouillant les tombeaux de leurs herbes immondes,
Les cheveux hérissés, l'œil hagard, le pied nu,
T'adressait un langage aux humains inconnu,
Mais son arc à la main le chasseur, ô déesse,
Invoquait dans les bois Diane Chasseresse,
Diane au pas agile, à l'air fier et hautain,
En tunique légère, en léger brodequin,
Le carquois sur l'épaule, errant par les montagnes,
La plus belle au milieu de ses belles campagnes ;
Diane redoutable aux monstres des forêts,
Plus redoutable encore au mortel téméraire
Dont l'œil eût profané ces pudiques attraits ;
Car sous tes invincibles traits,
L'esprit, dit-on, s'égare et la raison s'altère,
O détourne de moi, détourne ta colère.
Vierge, mon âme est chaste et mes regards discrets

Plus indulgente au ciel, ta lumière tranquille
Eclairait les bosquets de la céleste cour,
Et parfois propice à l'Amour,
Tu jetais un regard jusque dans son asile.
Lorsque loin de son triste époux,
Vénus menait en chœur les nymphes bocagères,
Les faunes pétulants et les sylvains jaloux,
Tu souriais, déesse, à leurs danses légères.
Protectrice des champs, vois aussi sans courroux
Folâtrer nos bergers et nos jeunes bergères.
On dit que de ton char, sur un pâle rayon,
Dans l'ombre sans flambeau te glissant demi-nue,
Tu viens d'un pied furtif, tremblant d'être connue,
Réveiller dans les bois le jeune Eudymion.
A croire ce récit on te ferait injure.
Oui, j'en prends à témoin de ton front radieux,
L'inaltérable éclat et la blancheur si pure,
Nul d'entre les mortels, nul d'entre tous les les dieux,
N'osa toucher au nœud de ta chaste ceinture,
Et ta pudeur sans tache est l'ornement des cieux.
Mais le Temps, dont les mains sévères
De ses parures mensongères
Vont dépouillant la vérité,
Le Vemps a dissipé ces profanes images ;
Brillant flambeau des nuits renonce à nos hommages,
Et dégradé du rang de la divinité,
Retombe au rang de ses ouvrages.
Eh bien ! tu ne perds point tes antiques vertus,
L'âme rêveuse encore éprouve ta puissance :
Comme autrefois en ta présence
Les cœurs des mortels sont émus.
Quel est donc le secret de cette sympathie ?
Que me veux-tu, globé argenté ?
Qu'ont, dis-moi, de commun ton errante clarté,
Et ces mystères de la vie,
L'inflexible destin qni la tient asservie,
La naissance et la mort, l'amour et la beauté,
Et la stérile fleur de la virginité,
Et cette tristesse infinie,
Le titre des mortels à l'immortalité !
Qui fait couler en moi, quand mon œil te contemple,
Je ne sais quoi de pur et de religieux ?
Oh ! que tes rais silencieux
Sont beaux à voir briller sur le faîte d'un temple !

Qu'ils sont beaux dans le cloître, au milieu des déserts,
Et sur le front blanchi du vieil anachorète,
Qui fait monter au ciel sa prière secrète,
Comme un suave encens exhalé dans les airs !
O puissance inconnue ! ô charme involontaire !
Je crois m'associer à ton cours lumineux.
Comme toi, créature errante et solitaire.
D'un éclat étranger obscur dépositaire,
Je roule et vais cherchant dans ces mondes nombreux
Le soleil inconnu qui m'a prêté ces feux.
Mais tout à coup, parmi ces brillantes merveilles,
Quel son majestueux a frappé mes oreilles !
Sous ces dômes resplendissants,
J'entends une parole, incréée, éternelle,
Ce Verbe, fils de l'Etre, et vie universelle,
Flambeau de vérité, qui brille avant les temps :
Dieu présent à l'esprit, Dieu caché pour les sens,
Ton silence, ô nuit sainte, est sa voix solennelle,
Et tes astres muets répètent ses accents,
O terre, ô ciel, ô monde, ô région nouvelle,
O de l'intelligence immuable cité !
Poursuis ton vol, âme immortelle,
Ton domaine est l'immensité.
Vois-tu de là les cieux, les cieux encor s'étendre,
Ei ces siècles sans fin que tu ne peux comprendre ?
Que dis-je ? l'univers, ô spectacle d'effroi !
I es espaces, les temps, hors de moi tout s'abîme,
Et (qui suis-je, insecte sublime ?)
L'infini tout entier semble rentrer en moi.
Moi-même, ô mon principe, ô ma suprême loi,
O Roi de l'infini, de l'espace et des âges,
Force, vie et lumière, Océan sans rivages,
Je me perds à mon tour et me retrouve en toi !
Mais sur quelles hauteurs sacrées
Vas-tu porter ton vol, esprit ambitieux ?
Retiens tes ailes égarées,
Et loin des voûtes azurées
Viens jouer sur les fleurs qui parfument ces lieux.
Salut, astre des nuits. En tes belles demeures,
Goûtant ainsi que moi de solitaires heures,
Peut-être un de tes habitants
Sur ce globe où je suis attache aussi sa vue,
Et l'œil plongé dans l'étendue
De ces champs lumineux peuplés d'astres flottants,

Sondant de l'Univers l'immensité profonde,
Célèbre la nature et le maître du monde !

Tel est cet *Hymne à la lune* qui parut dans le *Lycée français*, au commencement de l'année 1820, c'est-à-dire dix ans avant les *Harmonies* dont il semble vraiment avoir été détaché (1). Que si l'on compare à présent l'*Ode à Byron*, de Lamartine, aux épîtres de Loyson à Victor Cousin (2), à Royer-Collard (3), à Maine de Biran (4), il est aisé de se

(1) Mais le souvenir de Lamartine n'est pas le seul qu'évoquent les élégies de Charles Loyson.

J'y ai relevé, la plume à la main, plus d'un vers dont Victor Hugo semble s'être inspiré, celui-ci entre autres, extrait du *Poète sur le point d'aimer :*

Chastes déesse de la lyre,

qui rappelle le début de la pièce du *Manteau impérial* des *Chatiments* :

Chastes buveuses de rosée.

Et cet autre, tiré de l'*Ode à Casimir Delavigne* :

O gloire, ô triomphe ! ô promesse
D'heureux et d'immortels succès !

Qui fait songer à la première strophe de l'auteur des *Odes et Ballades*, sur la *Naissance du duc de Bordeaux*

O joie, ô triomphe, ô mystère !

Qu'est-ce à dire ? Tout simplement que les poètes, comme les beaux esprits, sont sujets à de ces rencontres.

(2) Tandis que devers l'Elbe en des climats lointains
Tu vas interroger le savoir des Germains
Et que, Solon nouveau, *tu cours les grandes routes*,
Cherchant la vérité pour rapporter des doutes.

(3) Des systêmes menteurs laissons donc l'imposture,
Pour consulter en nous la voix de la nature.
J'interroge mon cœur. Hors de lui, comme en lui,
Mon cœur trouve partout un éternel ennui ;
Soit que cherchant un bien dont l'image m'abuse,
Que tout semble m'offrir et que tout me refuse,
Rassasié sans cesse et jamai satisfait,
Il ne me reste enfin qu'un impuissant regret
D'avoir été trompé tant de fois, et peut-être
Un regret plus cruel de ne pouvoir plus l'être ;
Soit qu'après tant d'erreurs seul je revienne à moi,
Et que me contemplant d'un regard plein d'effroi,
De mon vide infini je sonde l'étendue,
C'est ainsi, malheureux, que mon âme éperdue
S'égare sans secours dans une épaisse nuit,
Et se lasse à poursuivre une ombre qui me fuit.

rendre compte qu'ils sont tous deux de la lignée des poètes philosophes. Par malheur, c'est le destin des intermédiaires, des types de transition, d'être éclipsés par ceux dont dont ils furent les précurseurs. « Ils ne sont rien en un certain sens, dit M. Ferdinand Brunetière, puisqu'ils n'ont d'autre utilité que de se rendre eux-mêmes inutiles : ils travaillent, pour ainsi parler, à leur propre élimination. Mais, en un autre sens, ne peut-on pas soutenir qu'ils sont tout, puisque si nous les négligeons, si nous ne leur prêtons pas l'attention qu'ils méritent, c'est la succession des faits qui nous échappe, c'est la généalogie des formes, c'est la continuité du mouvement intérieur qui vivifie l'histoire (1). » Eh bien, si Charles Loyson n'avait pas doté la poésie française des élégies qui ont pour titre : *l'Air natal*, *le Lit de mort*, *le Retour à la vie*, *les Souvenirs de l'enfance*, il manquerait à la chaîne d'or qui unit Millevoye et Lamartine un anneau dont, historiquement et littérairement, elle ne saurait se passer. Et l'on dirait vraiment

(4) Pensers mystérieux, espace, éternité,
Ordre, beauté, vertu, justice, vérité,
Héritage immortel dont j'ai perdu les titres,
D'où m'êtes-vous venus? quels témoins, quels arbitres,
Vous feront reconnaître, à mes yeux incertains,
Pour de réels objets ou des fantômes vains ?
L'humain entendement serait-il un mensonge,
L'existence un néant, la conscience un songe ?
Fier sceptique, réponds : je me sens, je me voi;
Qui peut peindre mon être et me rêver en moi ?
Confesse donc enfin une source inconnue,
D'où jusqu'à tou esprit la vérité venue,
S'y peint en traits brillants comme dans un miroir
Et pour te subjuguer n'a qu'à se faire voir.
Que peut sur sa lumière un pointilleux sophisme?
Descarte en vain se cherche au bout d'un syllogisme,
En vain vous trouvez Dieu dans un froid argument :
Toute raison n'est pas dans le raisonnement.
Il est une clarté plus prompte et non moins sûre,
Qu'allume à notre insu l'infaillible nature,
Et qui de notre esprit enfermant l'horizon,
Est pour nous la première et dernière raison.

(1) Ferdinand Brunetière : *Un précurseur de la Pléiade*, Maurice Scève.

qu'il s'analysait lui-même, lorsque, saluant les *Méditations* qui venaient de paraître, il s'exprimait ainsi dans le *Lycée français* sur le compte de leur auteur :

... On aurait beau revêtir les plus jolis lieux communs de boudoir de la friperie mythologique la plus proche et la mieux conservée, orner d'hémistiches pompeux et sonores un grand événement ou des sentiments élevés, étaler dans des vers artistement tournés une sorte de panorama de la nature, prés, ruisseaux, forêts, montagnes, et le ciel et la mer, et le jour et la nuit, les mœurs et les paysages des quatre parties du monde ; avec de l'esprit, de la mémoire, de l'élégance, on ferait ainsi des tableaux agréables, on ne ferait pas de la poésie. Ce n'est point l'esprit qui est poétique, ce n'est point la nature, il y a dans le pacte un sentiment singulier, un vrai démon ou génie, comme les anciens l'appelaient ; l'esprit lui sert d'instrument, la nature lui fournit des matériaux ; mais il est lui-même la partie essentielle de ses œuvres, et si elles plaisent, si elles intéressent, c'est qu'il y respire, qu'il les anime, que par leur moyen il pénètre et descend jusqu'au fond de nos âmes. Je ne puis me figurer un poète alignant des syllabes et tenant son lecteur en vue. Le propre de la poésie est d'avoir des effets et point de but. Le poète chante comme l'oiseau, sans songer qu'on l'écoute, mais parce qu'il en éprouve le besoin, et qu'il est fait pour chanter. Tous ses travaux (et ces travaux sont grands et pénibles plus qu'on ne pense, même dans le moment de l'inspiration), tous ses travaux tendent à le satisfaire lui-même intérieurement, en répondant à un modèle idéal d'harmonie, de sentiment, d'images qu'il se sent pressé d'exprimer fidèlement. Il ne faut pas croire que le caractère du démon poétique soit la fureur, les éclats extraordinaires. L'enthousiasme est souvent doux, tendre, paisible et notre bonhomme La Fontaine est mille fois plus profondément possédé que le pindarique Lebrun. Mais de toutes les sources de l'enthousiasme, la plus élevée comme la plus féconde, c'est incontestablement le sentiment de la religion, parce que c'est celui qui est le plus intime à la nature humaine, et qu'il lui parle éternellement le même langage à travers toutes les formes dont l'ignorance, les préjugés et les erreurs des hommes l'ont revêtu depuis l'origine des siècles. Orphée, Homère, Hésiode, furent des prêtres plutôt que des poètes ; l'âme de Virgile était pieuse, et les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* sont les plus beaux morceaux de notre poésie moderne, parce que ce ne sont point des enfantements de l'art, mais les saints mouvements, et comme de véritables prières d'un esprit religieux qui se sent en présence de la divinité. Rousseau était doué d'un vrai génie

lyrique : il a puisé à la même source que Racine ; toute la pompe et la magnificence des divines Ecritures passe dans ses sublimes et harmonieux cantiques. Qu'est-ce donc qui lui manque, et que nous saisissons avec un plaisir si inexprimable dans les chants de l'auteur d'*Athalie* ? l'onction d'un cœur intimement pénétré !

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que je viens de lire un des commentaires éloquents des *Méditations* ou bien quelque fragment de l'*Avenir de la poésie* par Lamartine. Il n'y a en trop que la phrase sur La Fontaine, auquel Lamartine n'a jamais rien compris.

On dira peut-être qu'en citant ce morceau remarquable, daté de 1820, je ne tiens aucun compte de la chronologie de l'œuvre poétique de Charles Loyson. Mais pourquoi m'en embarrasserais-je, quand lui-même a mis dans son second volume de vers, paru en 1819 (1), les élégies qui figuraient dans le premier, pour lui donner plus d'unité. Entre ces deux volumes, publiés à deux ans de distance, il n'y a, d'ailleurs, aucune différence au point de vue de la forme ; et c'est tout au plus si dans l'épître qu'il affectionnait et où il excelle, la pensée s'est élevée de quelques degrés, de son épître à Ducis à celles qu'il a dédiées à Victor Cousin et à Royer-Collard. Toutes ses élégies doivent être du même temps; en tous cas, elles lui ont été toutes inspirées par la vue du pays natal, par ses souvenirs d'enfance et par la pensée de la mort. Cette dernière pensée est même celle qui domine toute son œuvre. Evidemment Loyson avait le pressentiment de sa fin prochaine (2). Et c'est parce qu'il se sentait mortellement atteint qu'il avait hâte de dire tout ce qu'il avait dans la tête et dans le cœur, en prose et en vers, dans le journal comme dans le livre.

Grande nouvelle écrivait-il en 1818 à son ami Papin, j'ai eu une consultation de médecin, assisté d'un très habile chirurgien. Le résultat de cette conférence, c'est que mon état est alarmant, qu'il est rare qu'à vingt ans un homme de cabinet soit aussi avancé que je le suis dans l'hypocondrie et que si je ne me décide à faire régulièrement six heures d'exercice par jour, moitié à pied, moitié à cheval, ajournant

(1) *Epîtres et Elégies*, Paris, chez P.-F. Delestre, libraire, rue Neuve-de-Seine, n° 79, 1819. — Un vol. in-12 de VI-96 pages.

(2) Il l'avait si bien, que sur le frontispice du temple qu'il rêvait d'élever

tout travail littéraire, j'irai toujours m'enfonçant dans ma langueur, et que j'arriverai à un marasme affreux d'où rien ne pourra me tirer. Mes intestins sont presque aussi paresseux que vous; s'ils le sont d'une manière aussi incurable, je me regarde comme un homme perdu sans ressource. (1)

Il avait beau rire de son mal et en prendre stoïquement son parti, ses amis et ses proches n'avaient pas sa résignation et le pressaient d'écouter ses médecins et de se retirer à la campagne. Mais quoi ! six heures d'exercice par jour et ne plus toucher à une plume. Autant valait mourir tout de suite. Et comme son cerveau était sans cesse en ébullition, comme la lettre moulée l'attirait de plus en plus, il ne tint aucun compte des prescriptions de ses médecins et se laissa aller à son penchant naturel.

En moins de trois ans, il publia à droite et à gauche dans les *Débats*, les *Archives philosophiques, poétiques et littéraires*, le *Spectateur* et le *Lycée français* la matière de plusieurs volumes de prose et de poésie. Odes, élégies, épîtres, bouts rimés, madrigaux, imitations et traductions, articles de critique (2), récits de voyages, tout lui était bon pourvu que

aux poètes morts jeunes — pensée touchante et digne d'un fils des Muses — il avait gravé l'incription que voici :

Dormez sous ce paisible ombrage,
O vous pour qui le jour finit dès le matin,
Mes hôtes, mes héros, mes semblables par l'âge,
Par les penchants, *peut-être aussi par le destin.*
Dormez, dormez dans mon bocage.
Et si la Parque sans pitié
Tranche aussi de mes ans l'écheveau délié,
Que dès longtemps déjà son noir ciseau menace,
Permettez, ô mes bons amis,
Que, comme maître du logis,
J'ose au milieu de vous venir prendre une place.

(1) Lettre inédite.

(2) On lit à ce sujet dans les *Portraits contemporains* de Sainte-Beuve, t. I, p. 222:

« Parmi les morceaux de *littérature classique* que Charles Loyson donna aux *Archives*, il en est deux sur Pindare qui sont à mentionner : M. Cousin en fait grand cas, et, en effet, Loyson a le mérite d'avoir, sans appareil d'érudition ni, comme on dit, d'esthétique, démêlé la poétique

son esprit fût en campagne. Et c'est à cheval sur Pégase qu'il faisait les six heures d'exercice par jour que lui avaient ordonnées les médecins. Quand il était lassé, quand il n'en pouvait plus, il empruntait la main de son jeune frère, qu'il avait fait venir auprès de lui pour achever son éducation (1). Plusieurs de ses articles de polémique sont demeurés célèbres et se lisent encore avec un réel plaisir.. De ceux-là sont : *Guerre à qui la cherche* ou *Petites lettres sur quelques uns de nos grands écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis*, et sa *Lettre à Benjamin Constant*. Charles Loyson n'était pas de ces poètes que le sort de la patrie laisse indifférents et qui s'enferment dédaigneusement dans une tour d'ivoire ; il avait le cœur français, comme il le disait dans sa *Lettre à Viguier*, et quand il voyait

... la Discorde au milieu de nos villes
Aller semant la haine et les fureurs civiles,
Et déjà, déployant ses cruels étendards,
Aux partis désarmés rapporter ses poignards,

son sang se troublait, il se jetait dans la mêlée, et disait courageusement son fait au ligueur fanatique

Qui, le cerveau rempli de sa chimère antique,
A Coblentz endormi, veut, à peine éveillé,
Que tout à son exemple ait trente ans sommeillé ;

au salon de club, au Brutus de cabaret, tour à tour courtisan, factieux subalterne,

Et qui, pour ex-voto, vient à la liberté,
Offrir les longs affronts de sa servilité.

Il faut l'entendre parler du rôle de la presse dans *Guerre à*

de Pindare et compris l'espèce d'unité vivante qui animait ses odes. Il voudrait qu'en tête de chacune le traducteur mît un avant-propos ou argument qui préparât le lecteur : précisément ce qu'a si bien fait M. Cousin en tête de chaque dialogue de Platon. »

(2) « Ma santé est meilleure que vous ne l'avez vue, écrivait-il à Papin, mais cependant toujours capricieuse et fantasque. Dans ce moment j'emprunte la main de Jules parce que j'ai sur l'estomac les plaies de douze sangsues qui m'ont été mises hier... » (Lettre inédite.)

qui la cherche. On dirait vraiment que les lignes suivantes s'appliquent aux journaux et à la situation d'aujourd'hui :

On lit beaucoup en France. Les journaux et les brochures politiques sont des espèces de tribunes publiques, d'où les écrivains parlent à la nation entière et forment ses opinions. Car ceux-là même qui ne lisent pas se rangent insensiblement à l'avis de ceux qui lisent ; c'est donc aux écrivains principalement de s'efforcer d'accomplir parmi nous l'œuvre de la réconciliation ; noble tâche, s'il se trouve quelqu'un qui essaie sincèrement de la remplir, et, malgré toutes les difficultés apparentes, tâche facile encore au vrai zèle et à la bonne foi. Mais les journaux manquent d'autorité, parce que, à tort ou à raison, on ne les croit généralement ni assez désintéressés, ni assez indépendants ; et cette idée, juste ou non, n'étant pas de nature à s'évanouir promptement, mettra longtemps un obstacle insurmontable au bien qu'ils pourraient faire. Toute la ressource est donc dans l'influence des écrivains politiques un peu accrédités. Avec deux qualités, je le répète, sincérité et désintéressement, ils peuvent être les anges tutélaires de la nation. Mais où sont les écrivains sincères et désintéressés ? Où sont ceux qui ont une patrie et point de parti ? Je me suis, comme beaucoup d'autres, laissé prendre à l'apparence ; j'ai cru à la bonne foi dans des hommes d'une réputation honorable, et d'un caractère estimé ; j'ai compté sur le besoin du repos après tant et de si effroyables agitations ; j'ai espéré en la raison dans un siècle éclairé. En voyant nos intérêts discutés, aux yeux de la nation, dans de nombreux écrits par des esprits si distingués, j'ai cru la France sauvée. On n'est pas d'accord, me suis-je dit, mais le choc des opinions va faire jaillir la lumière, et la lumière montrera la vérité, qui réunira tout à elle. Mon illusion a peu duré. Cette sorte de congrès philosophique que j'avais créé dans mon imagination, s'est tout à coup transformé en champ de bataille, où, à la place de ces prétendus plénipotentiaires de la raison, je n'ai plus aperçu de tous côtés que les soldats aveugles de la passion et de l'esprit de parti ; je les ai vus à découvert, ces grands hommes en qui j'avais mis mon espoir, et j'ai été frappé du même étonnement qu'Enée, lorsqu'une divinité, après avoir dissipé le nuage qui offusquait ses yeux mortels, lui montra tous les dieux se disputant à l'envi le fatal honneur de porter le dernier coup à la malheureuse Troie...

Là encore, sur le terrain politique, il pensait, il agissait comme Lamartine devait le faire vingt ans plus tard, et quelque

chose me dit que s'il était entré à la Chambre, tout en appuyant ses amis Royer-Collard, Guizot, de Serre, il aurait siégé, comme le poète des *Harmonies*, au plafond.

Ses petites lettres, au nombre de dix-sept, obtinrent un succès considérable, mais la plus connue, celle qui mit le sceau à sa réputation de polémiste, fut sa lettre à Benjamin Constant. Elle parut dans les *Débats* sous la date du 24 mai 1819, avec cette épigraphe malicieuse : *Solâ inconstantiâ constans*. Cette fois Loyson passait de l'offensive à la défensive. Il répondait à l'article injurieux que Benjamin Constant lui avait consacré dans la *Minerve* et où il l'accusait d'avoir *inventé*, *fabriqué*, *injurié*, et d'avoir écrit ses petites lettres sur commande. Mais la riposte fut à la hauteur de l'attaque. Après l'avoir félicité ironiquement d'avoir perdu cet air étranger que nous autres Français désignons par le terme de *style réfugié*, Loyson démontra à Benjamin Constant qu'il n'avait rien inventé, rien fabriqué, et qu'en opposant sa conduite et ses écrits d'hier à sa conduite et ses écrits d'aujourd'hui, il s'était borné à reproduire textuellement les passages que lui, Constant, avait jugé à propos de supprimer dans la réimpression de ses œuvres. Il terminait ainsi :

Je ne sais, Monsieur, si vos occupations vous laissaient dans le temps le loisir de lire le *Patriote français*, journal très libéral, dirigé par Jacques Brissot. Jacques Brissot s'avisa d'accuser de vénalité l'abbé Morellet, homme imbu, comme on sait, de préjugés serviles. Voici la réponse de celui-ci : « M. Brissot ne dit pas la vérité. Je n'ai pas reçu un écu pour trouver J.-P Brissot bien absurde, et j'emploie ici volontiers l'excellente défense de M. André Chénier contre une semblable imputation, lorsqu'il observe que ceux qui la lui intentent, *affectent bien ridiculement de croire que, pour les mépriser et le leur dire, il faut absolument être payé*. Je trouve comme lui qu'une si bonne œuvre peut être faite sans intérêt. Je ne suis point assez injuste, Monsieur, pour vous confondre avec les adversaires de l'abbé Morellet et d'André Chénier ; mais en écartant le reproche d'absurdité, que vous ne mériterez jamais, et le mépris, qui ne saurait être légitime envers un homme comme vous, quelque raison, d'ailleurs, qu'on ait de s'en plaindre, j'adopte entièrement, à mon tour, la réponse de l'abbé Morellet. Il n'est point nécessaire d'être payé pour trouver votre invariabilité souvent en défaut. Ce serait un

argent trop facile à gagner, et la conscience y serait doublement engagée.

Le trait avait été lancé d'une main si sûre, que Benjamin Constant fit le mort. Naturellement, le nom de Charles Loyson sortit plus grand de toute cette campagne de presse et acquit une autorité, un prestige, qui rejaillit sur son cours à l'Ecole normale (1), car il n'avait cessé de mener de front l'enseignement et les lettres, sans prendre garde qu'en allongeant sa gloire il accourcissait ses ans, suivant l'expression de Joachim du Bellay.

VII

Cependant, dans ses moments de crise, il se sentait pris de nostalgie, il aurait voulu partir pour Saumur, pour Château-Gontier, où étaient tous ses souvenirs d'enfant et de jeune homme, mais les devoirs de sa charge et la mission qu'il s'était donnée le retenaient malgré tout à Paris.

(1) Un de ses anciens élèves, M. Sorin, qui fut plus tard proviseur du lycée d'Angers, sa ville natale, et puis inspecteur d'Académie, nous a laissé de Charles Loyson ce petit portrait : « De taille moyenne, environ cinq pieds un pouce, il avait un certain embonpoint. Son teint était coloré ; ses yeux expressifs et doux réflétaient son intelligence et la bonté de son cœur. Sa prononciation manquait un peu de netteté. Son organe voilé laissait déjà pressentir l'affection de poitrine dont il mourut un peu plus tard. » (V. *Documents historiques sur Château-Gontier*. par l'abbé Foucauld, p. 249.)

Un autre de ses élèves, M. Augustin-François Théry, qui devint recteur de l'Académie de Caen, a parlé en ces termes de Charles Loyson : «... Parmi ces hommes éminents, il y en avait un, *le plus jeune*, qui nous apprenait à juger la littérature française. La pureté de son goût, la noblesse de ses vues nous séduisaient. Son dévouement, que n'arrêtaient pas les progrès trop visibles d'une cruelle maladie, touchait nos cœurs, et lorsqu'à la fin d'une conférence brillante, *nous le voyions porter un mouchoir à ses lèvres, et le retirer taché de sang*, nous éprouvions *une de ces sympathies douloureuses qu'inspire la perte prochaine, inévitable d'un ami*. (*Etude sur Charles Loyson* lue dans la séance de l'Académie imp. de Caen, en 1865.)

Non, monsieur et bon ami, écrivait-il à Papin, le 21 avril 1819, je n'irai point chercher la santé sur les bords de la Loire, auprès de vous, dans les soins et les attentions maternelles de Mme Papin (maternelles sera ici, si vous voulez, une épithète de prudence). Ma mauvaise étoile m'attache à Paris, à la boue, à la fumée, à l'ennui, au dépérissement. Vous conviendrez vous même que dans un moment où la fortune est si peu fidèle et à tout momenf si prompte à secouer les ailes et à prendre l'envolée, il y aurait de l'imprudence à lui donner soi-même le signal. Je suis cloué ici et j'y reste, non sans regretter les doux entretiens, les courses dans la campagne, cet aimable rien faire, que vous me faites entrevoir pour me séduire, et qui ne me séduisent que trop en effet. Je ne renonce pas cependant tout à fait à l'espérance de réaliser du moins une partie des projets que votre amitié se plaît à former. Mais je n'en vois l'accomplissement que dans un lointain assez reculé, et il faut pour cela que Dieu me fasse la grâce d'être malade encore longtemps. Mon état est pire aujourd'hui que vous ne l'avez vu. Je ne puis plus trouver d'aliments qui me conviennent pour le déjeuner. Potages, thé, café, fruits cuits, confitures, tout m'incommode. Lorsque j'ai une demi-once de pain sur l'estomac, je ne suis plus bon à rien qu'à souffrir. Il me reste un essai à faire, c'est de voir si je pourrai vivre sans manger. Si ce moyen ne me réussit pas, je ne connais plus que les neuvaines qui puissent me tirer d'affaire, mais ce n'est pas à vous que j'en demanderai. Cependant si c'est un bien de connaître son ennemi, je puis me flatter de *quelque mieux*. Le hasard, à qui nous devons tant de découvertes, m'en a fait faire dernièrement une, qui peut avoir des suites intéressantes pour moi. Je nourris dans mon sein, ou pour parler moins poétiquement, dans le gros intestin, un monstre, qui me ronge, et cause tous les maux que je souffre depuis trois ans. Ce monstre, puisqu'il faut l'appeler par son nom, c'est un ver solitaire. J'en rendais depuis longtemps des anneaux, que je prenais pour des déjections indigestes; enfin je me suis aperçu depuis peu que ces petits anneaux, plats et blancs, avaient du mouvement. J'ai communiqué cette remarque à mon médecin, j'ai recueilli et je lui ai fourni plusieurs de ces anneaux, il a constaté que c'était bien certainement des parcelles de tœnia, et l'on a déjà commencé à me traiter. Corneille disait à Louis XIV qui lui demandait comment il se portait : Sire, j'ai la tête pourrie. — Comment! s'écria le monarque effrayé, la tête pourrie ? — Oui, Sire, il en est sorti plus de quarante mille vers. Hélas! je n'en ai qu'un, et qui n'est pas dans la tête, mais il n'est pas sorti! La plaisanterie du vieil auteur du *Cid* ne plut pas à la délicatesse de Louis XIV. Vous n'êtes pas roi de France,

mais vous avez autant de goût qu'un roi pour le moins. Que direz-de la mienne ?

Vous m'avez appris que je ne suis qu'une bête avec mes sottes délicatesses. Mais que voulez-vous, les hommes de génie le sont bien, comme disait Duclos. J'ai prié M. Cailleau d'acheter quatre livres de chocolat pour Mme Papin. J'aurais voulu faire la provision plus forte, mais on m'a fait craindre que ce ne fût trop charger la personne qui veut bien vous faire ce petit message. Quand le ruisseau sera épuisé, je vous prie de recourir à la source.

Je me suis acquitté de votre commission chez M. Labitte. Il n'a point de Reid, et n'espère guère vous en trouver un aussi promptement que vous paraissez le désirer. Quant à l'ouvrage de M. Ancillon, il n'en connaît qu'un, initulé, je crois, *Histoire de littérature et de philosophie*, je ne sais si c'est bien là exactement le titre, mais il y a toujours de la littérature. Si c'est celui là que vous voulez, il vous le procurera. Le deuxième n'étant point imprimé à Paris, il est incertain qu'il le trouve. M. Maugras a aussi demandé un Reid à votre libraire, il passera avant vous. Vous avez pris mes plaisanteries pour des reproches, vous avez cru que je voulais des louanges, et vous m'en avez donné. Je les aime beaucoup, surtout quand elles viennent de vous, mais je ne les demande point, parce que ce n'est point ainsi qu'elles peuvent être flatteuses. Je suis plus mécontent de la réparation que de l'offense. Je suis bien aise de savoir ce que vous répondrez à ceci (puisque vous vous piquez de répondre article par article) et si vous prendrez cela au sérieux ou non. Nous verrons.

Il y a longtemps que mes lettres n'ont renfermé de Bulletin littéraire, je veux dire poétique, car ma littérature est toute entière dans la poésie, aujourd'hui que je ne suis plus capable d'un travail sérieux, et ma poésie elle-même ne consiste que dans quelques caprices, quelques épigrammes. Je crois avoir fait un poème épique quand j'ai atteint le dizain. Vous aurez donc aujourd'hui des vers, c'est-à-dire de mes vers. Pour un poète l'explication est inutile. Voici un petit compliment adressé à une personne dont le nom ni le talent ne vous sont inconnus :

Encore une victoire ! Il faut, sur ma parole,
Il faut bon gré mal gré qu'on devienne jaloux.
Pourtant au fond du cœur un espoir me console.
Souffrez que j'ose ici vous le dire entre nous.
Oui, oui, gardez-la bien, cette illustre couronne.
C'est la dernière enfin que vous remporterez,
Et, si l'Académie aujourd'hui vous la donne,
L'an prochain... vous la donnerez.

Le héros de ce madrigal n'y ayant pas fait de réponse, empêché apparemment par ses nouvelles et importantes occupations, voici une épigramme qui prit la liberté d'aller lui en demander raison :

J'aime à gagner sur tout, et j'attendais
Qu'un de ces jours en belle et bonne prose
Seraient payés mes méchants verselets.
Me suis trompé, bien vous savez la chose.
Or étant donc allé, d'un ton dolent,
Porter ma plainte à Phœbus, notre maître,
Et m'enquérant d'où le cas pouvait naître,
Le dieu soudain me fit : Mon pauvre enfant !
Novice encore es-tu sur ce chapitre :
L'adresse était à l'homme de talent,
Mais l'homme en place aura reçu l'épitre.

L'épigramme a été plus heureuse que le madrigal, et j'ai une réponse charmante. N'est-ce pas bien là l'image de ce que nous voyons tous les jours dans le monde ? On laisse les bons de côté, et les méchants on les accueille, on les fête, on les recherche... Trève de morale et revenons à nos moutons, c'est-à-dire à mes vers, car je veux vous en accabler ; et pour vous ramener encore sur le quolibet du grand Corneille, c'est aujourd'hui que j'ai pris mon premier remède, il me semble déjà que j'en éprouve l'effet. Voici donc une petite pièce que j'ai donnée à M. Auger à l'occasion de sa nomination à l'Académie :

Pourquoi malgré la voix publique,
Ton caractère et tes talents,
Le sanctuaire académique
Te fut-il fermé si longtemps ?
C'est que la savante cohorte
Voulant doublement t'honorer
Attendait pour t'y faire entrer
Qu'on eût mis Etienne à la porte.

Adieu, vous en voilà quitte. Vous me direz peut-être que mes épigrammes sont des madrigaux et mes madrigaux des épigrammes. Vous me direz tout ce qu'il vous plaira. Vous les avez lus, c'est la première chose que cherche un poète; et c'est ce que de notre temps il n'obtient pas toujours.

M. Ducis est donc mort ! Ne serait-ce pas là le commencement d'une nouvelle lettre, bien plus longue que celle que vous venez de lire ? Vous savez tout ce que perd la France, tout ce que perdent les

lettres, et vous savez qu'outre la part que j'ai à ce malheur, comme citoyen de l'une et ami des autres, j'ai encore droit à une douleur particulière. M. Ducis avait des bontés pour moi, il m'aimait véritablement. Je l'avais beaucoup vu dans ces derniers temps, et j'avais été à portée d'admirer en lui quelques étincelles de son ancien génie, et toute la noblesse de son âme dont la vieillesse n'avait point diminué la hauteur et la fermeté plus que romaine. Car Brutus reçut des présents de César, et Cicéron fit des harangues à sa louange. C'était Ducis qui disait sans malice à Garat, en lui serrant le bouton où sa mauvaise vue ne lui laissait pas apercevoir le ruban *d'honneur* : « Quand je vois la bassesse des misérables que Bonaparte déshonore de ses faveurs, il me prend un grand dégoût de la vie et des hommes. Je voudrais me réfugier dans la Lune, en ouvrir la fenêtre et jeter mon pot de chambre sur le genre humain ». Il y aura, le 24, à l'Académie une séance où M. Campenon lira une épitre de *Ducis à Bouflers*. Que de choses ces deux noms réunis nous disent, les derniers représentants du génie et de la grâce, nous les avons perdus. Il ne nous reste plus, je crois, de l'autre siècle que M. Suard. C'est un miroir qui nous en retrace de belles choses : il est bien poli, mais un peu froid. L'épitre de Ducis à Bouflers a des endroits dignes des plus beaux temps de l'un et de l'autre.

Adieu. Mille tendresses à Mme Papin. Je vous embrasse. Je serais curieux de savoir le sujet de votre correspondance avec ma mère, quoiqu'après tout je n'y sois pas si intéressé que si j'étais encore à faire (1).

C. L.

Ducis était alors le chef avoué et reconnu des derniers tenants du classicisme. Ils auraient pu choisir plus mal, car en dehors de son talent que personne ne contestait, le silence obstiné qu'il avait gardé tout le temps de l'Empire pour mieux marquer son opposition au « tyran », lui avait conquis des admirateurs jusque parmi les romantiques. On se rappelle la phrase de Chateaubriand, disant dans son discours de réception à l'Académie française : « Je passe aux nourrissons des neuf sœurs, et j'aperçois le vénérable auteur d'Œdipe retiré dans la solitude et Sophocle oubliant à Colone la gloire qui le rappelle dans Athènes. » Chateaubriand avait appris à l'estimer par Fontanes qui, tout jeune, l'avait fréquenté et se plaisait à racon-

(1) Lettre inédite.

ter à ses amis la rencontre à laquelle il avait assisté de Ducis avec Jean-Jacques. Et j'ai lu dans les souvenirs de Mme Ancelot que pour faire plaisir aux romantiques et aux classiques qu'elle recevait chez elle, elle avait mis dans son salon le portrait de Ducis en face de celui de Chateaubriand.

VI

Cependant quelques jours plus tard Charles Loyson mandait encore à son ami Papin :

Savez vous bien que je suis capable de résolutions soudaines et de grandes entreprises. J'ai été sur le point de me mettre en route pour Saumur avec mon frère. Je suis encore tenté de l'y aller attendre à son retour, mais je n'en ferai rien et pour plus d'une raison. Que j'aurais poutant d'envie de vous voir, de vous embrasser, de vous pratiquer, de tirer de cette amitié ce qui m'en doit revenir, et dont vous me rendez si peu fidèle compte! Me voilà donc au lieu de cela, seul dans mon bureau (1), égayé de temps en temps par une barbe juive ou un ministre du saint évangile. N'en plaisantons point, je vous en prie, j'ai, en général, affaire à de braves gens, et je les aime en vérité de tout mon cœur. Allez, Dieu leur fera miséricorde, ce qui ne m'empêche pas de le remercier d'être catholique (2).

Catholique, il l'était, en effet, mais à la façon de Royer-Collard, de Guéneau de Mussy, de Molé, de Pasquier, d'Ambroise Rendu, qui se rattachaient à la grande école de Port-Royal par les liens du corps et le sang de l'âme. Outre qu'il appartenait à une famille foncièrement religieuse, il s'était lié à Paris avec l'abbé Burnier-Fontanel, protonotaire apostolique et doyen de la Faculté de théologie, dont la nièce, après lui avoir inspiré des vers charmants (3), devait épouser son frère Louis-Julien. Celui-ci, quand il était recteur, passait pour un évêque laïque aux

(1) Il était alors chef du bureau des cultes non catholiques au ministère de l'intérieur.

(2) Lettre inédite.

(3) Voici la fin de la pièce de vers qu'il lui a dédiée :

A Mlle Pauline X...

. . . . . .

Quand je vous vis pour la première fois
Pleine de feu, folâtre et sémillante,

yeux de ses subordonnés. Je ne vois donc pas pourquoi Sainte-Beuve dit quelque part (1) que Charles Loyson aurait été bien surpris, s'il était revenu au monde vers 1866, d'être l'oncle des deux abbés Loyson. Le poète qui devait appeler M. Frayssinous à son lit de mort et qui connaissait les sentiments chrétiens de son frère, aurait trouvé tout naturel, au contraire, que l'arbre Loyson-Burnier-Fontanel ait poussé des racines dans le sanctuaire de l'Eglise. Sa sainte mère et l'abbé Blouin n'avaient-ils pas eu l'arrière-pensée de faire de lui un prêtre quand ils l'envoyèrent au collège de Beaupréau ? Et lui-même n'avait-il pas gardé une pieuse reconnaissance au vieux chapelain de Saint-Joseph de Château-Gontier, qui lui avait fait faire sa première communion ? Nous avons vu plus haut en quels termes il le recommandait, peu de temps avant de mourir, au Ministre des cultes ; qu'on lise à présent ces vers que j'extrais de ses *Souvenirs de l'enfance* :

Votre air, vos yeux, vos gestes, votre voix,
Tout exprimait une gaîté brillante,
Dieux ! A ce point avez-vous pu changer ?
Triste aujourd'hui, plaintive, gémissante,
Nos plus doux jeux semblent vous affliger.
Vous n'y portez qu'une âme languissante ;
Et si parfois un sourire léger
Sur votre bouche a commencé d'éclore,
C'est pour se perdre aussitôt dans les pleurs.
Comme souvent un rayon de l'aurore
Brille et s'éteint dans d'humides vapeurs.
Pauline, enfin, c'est trop longtemps vous taire.
De mes chagrins vous savez le sujet :
A mon aveu par un aveu sincère
Il faut répondre, il faut que sans mystère,
A votre tour, de votre ennui secret,
Vous me rendiez aussi dépositaire.
Oh ! que mon sort me paraîtrait heureux,
Si même mal nous tenait l'un et l'autre !
Mais plût au ciel pour combler tous nos vœux.
Que le mien fût le remède du vôtre !

(1) *Port-Royal*, t. I, p. 555.

L'âge enfin nous mûrit et nous rendit plus sages,
Nous étions, à douze ans, de graves personnages,
Vois-tu ce lieu sacré? c'est là qu'un cierge en main,
Signe mystérieux d'amour et d'innocence,
Pour la première fois, au céleste festin,
Un pasteur vénérable accueillit notre enfance.
O toi dont la bonté, les vertus, le savoir,
Ont formé mon jeune âge, ô mon guide et mon maître,
Le ciel loin de ces lieux t'a conduit, et peut-être
Dans ce mortel séjour je ne dois plus te voir!
Sois heureux, quelque part que t'ait porté ton zèle,
Fais pour d'autres encor ce que tu fis pour moi :
Qu'ils gardent tes leçons, et qu'en pensant à toi,
La vertu chaque jour leur paraisse plus belle.

Pauvre jeune poète! il disait que son destin fut toujours de n'être heureux qu'en songe (1). Il est certain qu'aucun de ses vœux n'a été exaucé. Il s'était épris de Mlle Pauline Burnier-Fontanel, dont il aurait désiré faire sa femme, et le sort voulut qu'après sa mort, elle entrât dans sa famille au bras de son frère. Il avait rêvé de reposer dans le cimetière de son pays, au haut de la colline qui dévale si gracieusement vers la Mayenne (2), et il a été enterré dans une nécropole parisienne (3), loin des siens, loin de sa petite ville, sans avoir eu le temps de construire la maisonnette aux volets verts, à la façade blanche, aux tuiles rouges, du rêve d'Horace, et dans le jardin de laquelle il se faisait une fête de dresser, comme dans un *campo santo*, des mausolées à tous les poètes morts jeunes, depuis Tibulle, son poète favori, jusqu'à Malfilâtre et Gilbert (3). Mais son lit de mort, pour n'avoir point été arrosé des larmes de sa mère et de l'eau

(1) *Epître à Maine de Biran.*

(2) Là je contemplerai cette enceinte où la croix,
Saluée en passant du pieux villageois,
Annonce à mes regards la demeure dernière
Qui tôt ou tard de l'homme engloutit la poussière.
Le crois-tu, cher ami? dans ce funèbre enclos,
J'aime à choisir la place où m'attend le repos.
(*Les Souvenirs de l'enfance.*)

(3) Le cimetière du Père-Lachaise.

(4) Voy. son étude sur André Chénier.

bénite des bonnes vieilles de son pays (1), n'en fut pas moins très entouré. Ses frères, l'abbé Burnier-Fontanel, ses meilleurs amis étaient là quand il mourut; ce fut l'abbé Frayssinous qui l'assista dans ces derniers moments (2), et voici l'éloge que Maine de Biran fait de lui dans son journal, à la date du 27 juin 1820, qui est celle de sa mort :

27 juin. En revenant du bain à 10 heures, j'ai été frappé comme d'un coup de foudre en apprenant la mort du jeune Loyson, qui habitait la même maison que moi (3). C'était un compagnon, il cultivait les lettres et la philosophie avec succès et une facilité étonnante. Ce jeune homme se nourrissait de sentiments mélancoliques qui présageaient, ce semble, sa fin prématurée. Il me disait dans les premiers jours de sa maladie : « J'ai cru que le phénomène allait disparaître tout à fait », faisant allusion à nos conversations précédentes, où nous appelions *phénomène* tout ce qui tient à notre sensibilité actuelle, ou qui s'y manifeste immédiatement.

O mon ami ! si, comme nous l'avons pensé ensemble quelquefois, les âmes ont un mode de communication intime et secrète, auquel les corps ne participent pas, votre âme ne pouvant plus se manifester maintenant par ces moyens visibles dont l'usage m'a tant de fois édifié et consolé, doit avoir d'autres moyens de se faire sentir à la mienne et de lui inspirer des sentiments meilleurs, des croyances plus fixes.

Le 28, à neuf heures du matin, j'ai assisté à la cérémonie funèbre de l'enterrement de mon jeune ami. Il est en paix. Sa vie était pleine de souffrances. J'espère que cette âme si belle, n'étant plus empêchée, offusquée par une mauvaise machine, jouit maintenant de la plénitude de la vie de lumière (4).

Enfin, le jour de ses funérailles quand le corps de Charles

(1) Voy. sa poésie sur l'*Air natal.*

(2) Quelques jours après sa mort, l'abbé Frayssinous écrivait à la mère du jeune poète : « C'est moi, madame, qui ai assisté M. votre fils Charles, dans la maladie qui l'a conduit au tombeau ; je crois pouvoir vous dire pour votre consolation que j'ai été très content de ses dispositions et que tout me porte à croire que Dieu l'aura reçu dans sa miséricorde. » (*Œuvres choisies de Charles Loyson*, lettre-préface du P. Hyacinthe à M. Emile Grimaud.)

(3) Rue du Bac, 86.

(4) Ernest Naville : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, p. 308-309.

Loyson fut descendu dans la fosse, Victor Cousin, qui l'aimait comme un frère et qui lui a dédié un de ses Dialogues de Platon, se détacha de la foule, visiblement émotionnée, et prononça les paroles suivantes :

... Tu n'as paru qu'un instant sur la terre, mais pendant cet instant si court et si bien rempli, tu as cru à la sainteté de l'âme, à celle du devoir, à tout ce qui est beau, à tout ce qui est bien, et tu n'as cessé de nourrir dans ton cœur les seules espérances qui ne trompent point. Ta vie a été pure, ta mort chrétienne. J'ai besoin de me souvenir que c'est là l'unique éloge que ta pieuse modestie voulut recevoir. Mon silence est la dernière preuve de mon dévouement. O le meilleur des fils et des frères, le plus sûr des amis, noble esprit, âme tendre, jeune sage, combien ne faut-il pas que ton ombre m'impose, pour arrêter ainsi le cri de mon cœur et de mes plus chers seutiments!

C'est ainsi que Charles Loyson, qui toute sa vie n'avait travaillé que pour la gloire, entra dans l'immortalité. Vingt-sept ans après, quand Paris l'avait oublié, sa ville natale demanda au gouvernement l'autorisation d'honorer sa mémoire en posant une plaque de marbre sur la façade de la petite maison de ses parents. Et lorsqu'en 1900, je conçus le projet de lui ériger un buste à Château-Gontier, non seulement la municipalité me seconda dans cette entreprise, mais elle choisit comme emplacement de ce buste la promenade du *Bout-du-Monde* que le poète a célébrée dans ses vers (1), et toutes les classes de la société castrogontérienne se firent un devoir de m'apporter leur offrande. Les monarchistes se rappelèrent que Charles Loyson avait été le défenseur du trône ; les républicains, qu'il avait été le champion de la liberté ; les catholiques, qu'il avait eu une enfance et une mort chrétiennes ; ceux enfin qui mettent au-dessus de tout la religion de la patrie, dirent avec Brizeux :

Il aimait son pays et le faisait aimer!

LÉON SÉCHÉ.

(1) Pour moi, j'irai rêver sur ce vieux *Bout-du-Monde*,
Superbe promenoir de nos simples aïeux,
Qui depuis deux cents ans suspend au bord de l'onde
Les marroniers plantés sur un roc sourcilleux.
(*Les Souvenirs de l'enfance.*)

LE CENTENAIRE D'EUGÈNE SUE

Eugène Sue chasseur et dandy. -- Sa parenté avec Ernest Legouvé. — Une lettre de M. Vallery-Radot à M. Jules Claretie.

Est-on à un an près quand on célèbre un centenaire? On peut être rationaliste et penser différemment. Les « rationalistes » forment un cercle. Ils ont pour tendances de mépriser les simples que nous sommes qui vont sur la foi des traditions et trouvent quelques poésies aux légendes. Ils sont impérieux et catégoriques. Et, pour eux, la première fois qu'ils célèbrent un centenaire, un siècle c'est cent un ans. C'est en janvier 1905 qu'ils vont célébrer le centenaire du romancier qui naquit en 1804...

On ne s'en avisait pas, lorsque le hasard d'une recherche aux Archives nous permit de tomber sur son acte de naissance et d'apprendre que le 5 pluviôse, an XII de la République (26 janvier 1804), à sept heures du soir, rue Neuve-de-Luxembourg, n° 160, venait au monde Marie-Joseph Sue, qui devait prendre plus tard le prénom de son parrain, le prince Eugène de Beauharnais.

L'apothéose, d'ailleurs discrète, que ménagent à l'écrivain les membres du cercle rationaliste, met encore quelque peu en défaut l'étroitesse de leur doctrine.

Celui qu'ils célébreront, c'est le créateur du *Juif-Errant* et des *Mystères de Paris*, l'élu du socialisme et le père littéraire de ce Rodin, qui, dans le plus sombre des drames, porte lourdement le poids de la réprobation du poulailler. Ce ne fut pas de plain-pied qu'Eugène Sue entra dans la réputation qui lui mérite les suffrages de ce centenaire. Elégant homme du monde, impeccable dandy, il écrivit d'abord par dilettantisme, peignant

les mœurs de l'aristocratie, très flatté de dédier ses ouvrages au roi, qui le comblait des marques de sa bienveillance.

De la vie brillante que menait Eugène Sue, nous avions, hier, les épaves sous les yeux, chez son neveu et héritier, M. Paul Caillard. Il nous faisait les honneurs de son pied-à-terre :

— Vous êtes ici chez lui, nous disait-il. Tout ou presque tout ce que vous voyez lui appartient. Tous ces souvenirs — que j'ai d'ailleurs l'intention de léguer plus tard à Carnavalet — évoquent une vie de labeur, soutenue cinquante-trois années durant. Mais Eugène Sue n'a pas été seulement le grand romancier que des socialistes devaient accaparer quelque jour, sous prétexte qu'il fut l'auteur du *Juif-Errant*... Il y aurait un bien joli chapitre à écrire sur Eugène Sue, homme du monde... Et sur Eugène Sue chasseur! quel beau thème pour un sportsman!

La documentation ne manquerait point. Son héritier, ce neveu qui a la piété d'une grande mémoire, a conservé tout ce qui fut le cadre de l'écrivain-dandy.

— Tenez, voici son portrait en 1835 : c'est bien lui, tel que je le revois, très grand, mince, d'une élégance extrême, infiniment coquet et soigné de sa personne. Il avait de très beaux yeux, que l'exil, à la fin de sa vie, remplit de tristesse; des mains superbes chargées de bagues; des cheveux châtain foncé, le cou sans faux-col, serré dans sa cravate de satin noir, très longue, avec un large nœud, qui cachait la chemise; gilet de fantaisie, redingote ou habit de cheval. Il était la coqueluche des femmes, l'homme à bonnes fortunes dont les succès mondains ne se comptaient plus.

De fait, il les méritait. Une anecdote entre mille. Il habitait, alors, rue de la Pépinière — un désert en ce temps-là — un petit hôtel, modeste comme un ermitage, au fond d'un jardin, constamment fleuri. Un soir, il reçoit une invitation pour un bal, à Orléans. Il n'existait pas de chemin de fer à cette époque. Immédiatement il monte en chaise de poste, s'habille durant le trajet, arrive à Orléans. au milieu du bal, dépose aux pieds de la maîtresse de maison qui l'avait invité une énorme gerbe de fleurs, puis, prend congé, remonte dans sa chaise et rentre à Paris, ayant couvert ses soixante lieues. Que dites-vous de cela? C'étaient les temps héroïques!

En entrant chez lui, rue de la Pépinière, on était étonné, dès le seuil, du nombre de bibelots qui encombraient son hôtel, des tableaux de prix, des bronzes, un orgue ancien qui avait appar-

tenu à son frère, un harmonium que lui-même avait fait construire ; un lustre en porcelaine de Saxe qu'il avait rapporté d'Autriche ; ce lustre se démontait et chaque pièce se casait dans un écrin doublé de peau cramoisie ; un service d'argenterie qu'il avait commandé à Mortimer, le grand orfèvre de Londres ; surtouts ciselés, milieu de table, candélabres. Et des meubles, des meubles anciens et de style. Convenez que nous sommes loin du décor du *Lapin blanc !*

Son neveu a gardé le souvenir de ses réceptions rares et intimes. Jamais plus de dix personnes, mais choisies, juste l'auditoire à la mesure de ce causeur exquis, tout en nuances — dont les feuilletons seuls parlaient à la foule. M. Paul Caillard retrouve dans sa correspondance les noms des convives : le prince de la Moskowa, lord Chesterfied, qui lui fit don d'un exemplaire de ses œuvres ; lord Seymour, qui n'était débraillé qu'à ses heures, et tous les membres du Jockey-Club.

— Eugène Sue fut l'un des fondateurs de ce cercle, alors que commencèrent les courses du Champ de Mars. Il possédait un cheval de course célèbre qui s'appelait Mameluck Il lui inspira cette nouvelle charmante : *Arabian Godolfin*, père de tous nos chevaux pur sang. Je n'ai jamais jamais vu meilleur cavalier. Alfred de Dreux l'a représenté sur son cheval Champagne et demandant son chemin à un guide qui le renseigne.

— Au reste, tenez, ajoute M. Caillard, voici sur ma table un encrier aux courtes défenses de sanglier, sur lesquelles l'écrivain posa bien souvent sa plume. C'est un souvenir de la vieille meute, que le prince de Wagram, le comte J. de Plaisance et le vicomte du Taillis offrirent à Eugène Sue, au retour d'une chasse à courre dans la forêt de Vilfermoy.

Nous nous éloignons du *Juif-Errant*, de Rodin, du socialisme et du cercle rationaliste ; mais nous ne nous éloignons pas de la vérité en nous rapprochant de cet Eugène Sue qu'on connaît si peu.

Il chassait à courre. Il avait même deux équipages, un équipage de lièvres, composé de « beagles », que son ami, le comte d'Orsay, lui avait envoyés d'Angleterre, et un équipage pour le chevreuil, qu'il abandonnait volontiers à ses piqueurs. Il chas-

sait surtout avec son équipage de beagles ; régulièrement, il suivait les chasses à la mode comme invité.

— La seule fois qu'il a chassé à tir, dit M. Caillard, c'était avec moi, sur un étang de Sologne, l'étang de Sablonnières. Il avait fait faire, à cette intention, deux magnifiques Lefaucheux. Mon père lui répétait sans cesse : « Essaie donc tes fusils ! » Nous partons un matin pour les essayer sur l'étang de la Sablonnière ; nous entrons dans le bateau ; les fusils sont chargés ; tout à coup, devant nous, partent deux canards sauvages, des cols verts. Eugène Sue les regarde s'envoler, comme en extase, les mains jointes : « Oh ! quelle belle couleur !... Sont-ils jolis ! sont-ils jolis ! » s'exclame-t-il. C'était la grâce des cols verts. Et ce jour-là, n'ayant pas tiré du tout, nous ne tirâmes pas davantage.

Le filleul de l'impératrice Joséphine quitta la France quand le neveu de Napoléon Ier entra aux Tuileries. Il s'était hâté vers un exil où aucune proscription ne le poussait. Il y mourut.

***

Eugène Sue était-il parent d'Ernest Legouvé ? M. Jules Claretie l'ayant entendu dire de différents côtés a voulu en avoir le cœur net et il a écrit à M. Vallery-Radot, gendre de Pasteur, qui l'a définitivement renseigné sur ce point par la lettre suivante :

Paris, 2 janvier.

Cher monsieur.

M. Legouvé n'était parent à aucun degré d'Eugène Sue. Mais l'un et l'autre avaient la même sœur.

Ce n'est pas la première fois que ce petit problème qui vous intrigue a été posé. Dans ses *Soixante ans de souvenirs*, M. Legouvé a rappelé que bien des personnes renonçaient à élucider la question. Il y a vingt-deux mois, le *Temps* rappelait encore cette singularité très facile à expliquer.

Dans la dernière période du XVIIIe siècle vivait, à Paris, une famille Sauvan. Une des filles, Adèle Sauvan (celle-là même à qui Vergniaud, avant de monter sur la charrette des condamnés, fit remettre, comme un dernier souvenir, la montre qu'il portait), épousa un médecin célèbre, Jean-Joseph Sue. Ils eurent une fille, Flore Sue, née en 1799.

Au commencement du XVIIIe siècle, dans la phase où les divorces

se multipliaient avec une sorte d'émulation, le docteur Sue rompit ce premier mariage.

D'un second mariage avec Mlle Tison de Rilly, il eut, en 1904, un fils : Eugène Sue.

Mme Sue (la première) ne resta pas dans l'isolement. Elle épousa Gabriel Legouvé, l'auteur du *Mérite des femmes*. C'est à elle que le poème est dédié. De ce mariage naquit, en 1807, Ernest Legouvé.

Ainsi Eugène Sue était, par son père, le frère de Flore Sue, — née du premier mariage du docteur Sue, — et Ernest Legouvé était, par sa mère, frère également de cette même Flore Sue. Mais Eugène Sue et Ernest Legouvé n'avaient entre eux aucun lien de parenté.

Je suis heureux de répondre à votre point d'interrogation, non sans y joindre l'assurance de seutiments que je vous exprimais déjà, il y a plus de trente ans, et que j'ai eu, dans maintes circonstances, l'occasion de vous redire.

A. VALLERY-RADOT.

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur le centenaire d'Eugène Sue.

André ROUSSIAU.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie A. Durel, 21, rue de l'Ancienne-Comédie. *Livre d'Amour*, par Sainte-Beuve, préface par Jules Troubat, 1 vol. in-8°, prix, 20 fr.

Le voilà donc enfin publié et mis dans le commerce, ce livre qui depuis 1843, date où Sainte-Beuve le fit imprimer secrètement, a tant fait couler d'encre ! Gageons qu'il causera plus d'une déception et que plus d'un, après l'avoir lu, dira en le fermant qu'il ne valait pas tout ce bruit ! Cependant il est hors de doute que sur les XLVI pièces dont il se compose, il y en a au moins une douzaine qui font mal à lire et qu'on voudrait pouvoir supprimer par respect pour la mémoire de celle qui les inspira. Car il n'y a pas à dire. non seulement Sainte-Beuve la désigne par son nom, mais toutes les circonstances de temps et de lieu qu'il rappelle achèvent de la compromettre et de la découvrir. Mais à côté de ces pièces scandaleuses, que d'autres charmantes et dignes tout à fait de l'écrin do *Joseph Delorme* et des *Consolations !* Celle-ci par exemple :

Nous sommes, mon amie, aussi pleins d'innocence
Qu'en s'aimant tendrement le peuvent deux mortels :
Ne t'accuse de rien ! Tes vœux purs dans l'absence
Pourraient se suspendre aux autels.

Te vient-il du passé quelque voix trop sévère,
Redis toi tout le bien qu'en m'aimant tu me fis,
Que par toi je suis doux et chaste, et que ma mère
Me sent pour elle meilleur fils.

Tu n'as jamais connu dans nos oublis extrêmes,
Caresse ni discours qui n'ait tout respecté ;
Je n'ai jamais tiré de l'amour dont tu m'aimes
Ni vanité ni volupté.

Après avoir feuilleté et médité ce livre d'amour qu'Alphonse Karr appelait un livre de haine, la duchesse de Rauzan écrivait à Sainte-Beuve : « Il y a de ces choses introuvables d'expression et de charme : la

pièce *Amour où donc es-tu* ; puis *N'avoir qu'un seul désir* : puis le récit du portrait ; — il y a un vers sur la louange acceptée *pour l'absent* qui est divin ; puis encore celui qui finit ainsi : *il est fête en son cœur.* »

Et Mme Hortense Allart qui, elle aussi, avait eu le privilège de lire ce livre, dès 1843, s'exprimait ainsi sur son compte : « C'est un amour enlevé, ravi, c'est une beauté invincible. Je ne crois pas que chez les Grecs, chez les Latins, ni chez nous, on ait jamais si bien peint les impressions, les sensations que la beauté cause avec ses airs, ses cheveux, sa façon. Vous pouvez espérer, comme André Chénier, que là chaque homme pourra retrouver ce qu'il aura une fois senti, connu par la femme et la beauté. Il y a moins de subtilités que je n'attendais. »

M. Jules Troubat a été bien inspiré en reproduisant au bas des pièces du *Livre d'amour* toutes les notes qui figurent dans l'exemplaire unique de la Bibliothèque nationale et que M. Léon Séché fut le premier à publier *in extenso*. Quelques-unes de ces notes ajoutent un véritable intérêt aux pièces qu'elles commentent ou qu'elles éclairent.

Et quant à la présente édition, on peut dire que la librairie Durel en a fait un pur bijou typographique. Les quelques exemplaires du premier tirage du *Livre d'amour* qui passaient de loin en loin dans les ventes trouvaient acquéreurs à 100 et 150 francs. Dans quelques années, les exemplaires de cette édition, qui n'a été tirée qu'à 500 exemplaires, seront tout aussi recherchés des bibliophiles.

Librairie du « Mercure de France ». — *Gérard de Nerval*, avec une notice et un portrait, 1 vol. in-18.

Ce volume est le premier d'une « collection des plus belles pages ». On y a fait entrer : *Sylvie*, *Angélique*, *la Main enchantée*, *Gagliostro*, *les Femmes du Caire*, *Aurélia*, qui sont en effet de très bonnes pages en prose, et parmi les poésies quelques pièces connues sous le titre : *les Chimères*, et quelques odelettes.

C'est plus que suffisant pour donner à ceux qui ne le connaissent pas une idée exacte et complète du talent de Gérard de Nerval, et pour rafraîchir la mémoire de ceux qui ont lu ses *Filles de feu*, sa *Bohême galante*, son *Voyage en Orient*. Peut-être la biographie de l'auteur pourrait-elle être un peu plus copieuse ; il est vrai qu'elle s'augmente, en appendice, du chapitre écrit par Théophile Gautier sur la mort de Gérard de Nerval, restée malgré tout plus ou moins mystérieuse.

Librairie du « Mercure de France ». — *Soirées du Stendhal Club*, par Casimir Stryienski, préface de L. Bélugon.

Ce livre est un des meilleurs qu'on ait écrits sur l'auteur de la *Chartreuse de Parme*, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui connaissent le culte que lui a voué M. Stryienski. On pourra en faire beaucoup d'autres, il sera toujours consulté avec fruit. Le chapitre : *Comment Stendhal travaillait*, qui n'occupe pas moins de 125 pages, est extrêmement précieux pour tout l'inédit qu'il contient. Très amusant aussi le chapitre intitulé :

Les Amis. Nous en citons plus loin un court fragment où il est question de Musset et de Victor Hugo. Le chapitre de la *Correspondance* nous édifie une fois de plus sur la façon dont les exécuteurs testamentaires du grand homme comprennent leur mission. On sait que l'exécuteur testamentaire de Stendhal et son premier éditeur fut Romain Colomb. M. Stryienski s'est amusé à relever quelques différences entre le texte manuscrit de la correspondance de Stendhal et le texte imprimé par Colomb : ces différences sont vraiment « accablantes » pour celui-ci. Un exemple : *Les chambellans du prince empêchaient les curieux de rester à l'endroit vers lequel S. A. R. roulait ses pas* IMPÉRIAUX. L'éditeur a mis IMPÉRIEUX.

LIBRAIRIE POUSSIELGUE. — *Jean-Marie de La Mennais* (1730-1860), par le R. P. Laveille, de l'Oratoire, 2 vol. in-8°.

Voici un livre bien fait et *presque* impartial. Je dis *presque*, parce que j'y relève en différents endroits des jugements sur le grand Féli qui sont faits pour affliger ses admirateurs sincères. Les oratoriens devraient bien se mettre une fois d'accord sur l'orthodoxie vraie ou fausse de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* et des *Paroles d'un croyant*. Or, tandis que pour les uns, Lamennais, malgré sa rupture avec Rome, demeura jusqu'à la fin de sa vie un chrétien, je n'ose dire un catholique, irréprochable, les autres le traitent ou le laissent traiter sous leurs yeux et en tête de leurs livres, d'hérétique et d'apostat. Il y a là quelque chose qui dénote une singulière anarchie dans les idées de l'oratoire de nos jours. Sous le bénéfice de cette réserve qui n'est pas sans importance, je rends pleine justice au talent que le R. P. Laveille a dépensé dans son livre sur Jean-Marie De La Mennais. Ce livre vient à son heure. Il était bon, au moment où l'on disperse les écoles chrétiennes que dirigèrent pendant si longtemps les fils de ce grand éducateur, je dirais de ce grand patriote, si le titre n'était pas mal vu de la faction qui nous gouverne, il était bon qu'une plume autorisée dressât le bilan de la Maison de Ploërmel. C'est chose faite à présent.

Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur l'ouvrage du P. Laveille, non à propos de Jean-Marie De Lamennais, mais de son frère, dont l'histoire vraie n'est pas encore écrite.

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION. — *Rabelais et Victor Hugo*, par Jacques Boulenger, 1 brochure de 22 pages, in-8°.

Victor Hugo avait-il lu Rabelais ? Grave question à laquelle il est assez difficile de répondre par l'affirmative ou la négative. De ce qu'il lui consacre quelques lignes dans la préface de *Cromwell*, M. Jacques Boulenger a l'air de croire que Victor Hugo l'avait lu en 1827, ne fût-ce que pour vérifier le mot de Nodier, qui l'appelait « Homère bouffon. » Moi j'en doute, et malgré l'estime que le grand poète lui témoigna à différentes reprises dans ses œuvres, quelque chose me dit que Victor Hugo avait accepté le mot de Nodier comme parole d'évangile et qu'il ne fit que le paraphraser toute sa vie. Que voulez-vous ? On n'a pas le temps de tout lire, et il est si facile de se faire une idée de l'esprit de Rabelais : quatre

lignes y suffisent. L' « Homère bouffon » qui est un mot aussi juste que spirituel dut suffire à Victor Hugo, qui ne détestait pas les lieux communs et les opinions toutes faites. Quoi qu'il en soit, je reproduis volontiers les petits vers que le grand poète adressait à Charles Nodier pendant les répétitions d'*Hernani*, après avoir reçu *le roi de Bohême et ses sept châteaux* :

Je l'ai lu, ton beau poème,
Tes *sept châteaux de Bohème* !
C'est un legs rare et suprême
Que tu tiens, en fils pieux,
D'Yorick qui l'eut de son père
Rabelais, bâtard d'Homère,
Lequel était fils des Dieux.

Pourquoi *bâtard* : M. Jacques Boulenger devrait bien nous le dire.

Librairie Honoré Champion. — *Un chouan, le général du Boisguy*, par le vicomte du Breil de Pontbriand, 1 vol. in-8°. Ce livre sort du cadre de cette revue. Je ne l'analyserai donc pas ici, mais je le signale avec un vrai plaisir à tous ceux qui ont lu les *Chouans* de Balzac. Il était bon qu'à côté de la légende, un écrivain sérieux et bien documenté nous donnât l'histoire vraie de ce « brigand » qui fut, lui aussi, un héros.

J. de la Rouxière.

Librairie Lecène-Oudin. — *Catholicisme et romantisme*, par l'abbé L.-Cl. Delfour, 1904, in-12.

M. l'abbé Delfour est un esprit simplificateur, il distingue deux catégories : le Bien et le Mal, puis, à larges coups de balai, il sépare les théories, les faits et les hommes. C'est ainsi que le Romantisme est rejeté parmi l'Immoral. Cette action qui n'hésite pas est un curieux spectacle pour celui qui ne sut jamais voir que des mots dans les plus grands principes. Et petit-neveu intellectuel de Renan (qui n'est pas le petit-neveu intellectuel de Renan ?), je n'essaie même pas de défendre Renan maltraité par M. Delfour, de même que je ne tenterai point de le garder des éloges assénés par quelques politiciens. « Une philosophie perverse, sans doute, m'a porté à croire que le bien et le mal, le beau et le laid, la raison et la folie, se transforment les unes dans les autres par des nuances aussi indiscernables que celles du cou de la colombe (1). » Et c'est surtout pour cette raison que je n'aime pas le livre de M. Delflour : que l'on attaque le romantisme ou toute autre doctrine, il faut se mettre sur un pied d'égalité, et juger ces choses avec des précautions, ou bien on risque fort de rester face à face, sans convaincre personne. Cependant, cet ouvrage sera utilement consulté par tous ceux qui voudront connaître l'opinion d'un chrétien intransigeant sur l'école romantique.

Louis Thomas.

(1) *Prière sur l'Acropole.*

LIBRAIRIE SANSOT. — *Portraits français*, par Edmond Pilon, 1904, in-12.

Après quelques pastels d'une grâce délicieuse et qui s'égale au charme du plus français des siècles, le XVIIIe, la fine sensibilité de M. Pilon lui fait retrouver la douceur d'Eugénie de Guérin et le panthéisme naturaliste de son frère : deux contemporains des romantiques, qui ne le furent pas, l'un trop grand, l'autre trop simple, et tous les deux plus loin que toutes les disputes d'école, dans la grande floraison des larges sentiments ou dans le calme des sanctuaires. C'est ensuite un pélerinage à Montmorency, que nous avons tous fait, et que nous revivons ici, sans excès d'ailleurs.

L. T.

LIBRAIRIE CHAMPION. — *Joseph de Maistre inconnu* (1797-1803), par François Descostes, in-8°.

C'est avec l'aide des archives de Piémont et de Sardaigne et de papiers appartenant à l'auteur lui-même, une histoire de Joseph de Maistre pendant la plus pénible période de sa vie : après le départ de Turin, les difficultés matérielles du séjour avec les émigrés à Venise, l'exil de Cagliari et toutes les haines des petits esprits de la cour piémontaise, et une fois nommé à Saint-Pétersbourg, le voyage à Rome et la traversée de l'Europe pour rejoindre son poste. C'est le travail bien équilibré d'un biographe discret et qui connaît son homme.

L. T.

VARIA

Monuments romantiques.

I

LA STATUE D'ALFRED DE MUSSET

Mme Lardin de Musset, qui vient de mourir, n'aura pas eu la joie qu'elle escomptait depuis si longtemps, de voir la statue de son père mise en place. Il y a des monuments qui ont la guigne ni plus ni moins que certaines gens. Celui de Musset est de ce nombre. Commencé il y a tout près de vingt ans, Antonin Mercié qui en reçut la commande aurait eu le temps de l'exécuter dix fois dans cet intervalle, mais son esquisse était à peine terminée, que des difficultés s'élevèrent entre lui et M. Osiris, qui faillirent donner lieu à un procès. Je n'apprendrai rien à personne en disant que c'est M. Osiris qui a pris à sa charge tous les frais du monument. Enfin les difficultés furent aplanies grâce à l'intervention du président du conseil municipal, et Mercié put se mettre à l'œuvre. L'année dernière on a pu voir au Salon des Champs-Elysées l'admirable groupe en marbre blanc du *Poète et la Muse*. Il n'y eut qu'une voix alors pour en faire l'éloge. Cependant Mercié n'était pas tout à fait content de l'exécution. Le manteau romantique dans lequel est enveloppé le poète faisait à son avis un peu trop tablier sur les genoux. D'autre part la tête de la Muse n'avait pas encore l'expression qu'il rêvait. Il renvoya donc le groupe à son atelier où il est encore.

Or, pendant ce temps-là on agitait la question de savoir où serait érigé le monument du poète des *Nuits*,

On avait d'abord eu l'idée saugrenue de le dresser devant l'église Saint-Augustin, mais l'emplacement ayant été attribué à la statue équestre de Jeanne d'Arc, on fut bien obligé de chercher ailleurs. Vous pensez peut-être qu'on se rabattit sur le quartier des Ecoles. Que nenni ! la chose aurait été trop naturelle. Le poète de la jeunesse ne pouvait pas avoir sa statue entre la place Saint-Michel et le jardin du Luxembourg. Il aurait été trop bien dans son milieu. Et chacun sait qu'à Paris les choses ne se passent pas comme ailleurs. Voyez plutôt où sont les statues de Victor Hugo et de Lamartine. Sous prétexte qu'ils sont morts à Passy, on les a chassées du centre de Paris où leur place était marquée dans l'esprit de tous ceux qui ont pour deux liards de bon sens. Est-ce que la vraie place du monument de Victor Hugo n'était pas le Parvis de Notre-Dame, et celle du monument de Lamartine, devant l'Hôtel-de-Ville ?

Eh bien, le monument d'Alfred de Musset aura le même sort que ceux de ses glorieux émules. Il sera érigé à une lieue de l'endroit où il devrait

l'être. M. Jules Claretie racontait récemment que l'emplacement choisi par le Conseil municipal est la partie du Théâtre Français qui fait angle avec la rue Saint-Honoré.

C'est à n'y pas croire, mais c'est ainsi : la Muse des *Nuits* remplacera le kiosque où les acteurs de la Comédie achètent ordinairement leurs journaux ! J'espère bien que la marchande des feuilles publiques sera autorisée à les vendre dans le dos de la Muse. De la sorte il n'y aura pas de terrain de perdu et l'utile sera joint une fois de plus à l'agréable. Qui donc a dit que les marbres appelaient la verdure ? A Paris la verdure est faite pour les chalets de nécessité, et les statues qu'on n'exile pas sont mises dans les coins comme bouche-trou. C'est navrant. Décidément Mme Lardin de Musset a bien fait de mourir avant que fût inauguré le monument de son père. La dernière fois que je la vis, elle espérait encore qu'on lui accorderait un emplacement convenable — et quelques-uns parlaient de l'ériger sur le terre-plein ombragé qui fait face au Théâtre Français. Mais il faudrait pour cela déplacer deux édicules dont un au moins est de première nécessité : le bureau d'omnibus, et l'autre. Or chacun sait que la Cie des omnibus n'est pas assez riche pour louer une boutique auprès de la Civette, et que par ce temps de maladie de vessie on ne saurait trop multiplier les colonnes Rambuteau.

II

UN MONUMENT A STENDHAL

Un comité s'est constitué à Paris pour l'érection d'un monument à la mémoire de Stendhal. Le comité a pour président M. P.-A. Cheramy, l'un des plus anciens parmi les desservants de la chapelle beyliste, le lettré dont le zèle pieux assura au maître une sépulture convenable et lui accorda, depuis, des soins si touchants ; pour secrétaire, M. Jean de Mitty. Il réunit tous les fidèles du culte : académiciens, critiques, poètes, romanciers, journalistes, Dauphinois, compatriotes de Henry Beyle, diplomates et gens de goût, MM. Gabriel d'Annunzio, Miguel d'Antas, ambassadeur du roi de Portugal auprès du Saint-Siège. Léon Barracand, Maurice Barrès, Paul Bourget, Bouvard, Ernest Hébert, José-Maria de Hérédia, Paul Hervieu, le comte Joseph Primoli, Auguste Rodin, Victorien Sardou, Casimir Stryienski, etc.

Stendhal est enterré au cimetière Montmartre. C'est sous le pont Caulaincourt que s'élève sa tombe très modeste et qui resterait inaperçue, sans une inscription en italien, dont voici la traduction : J'ai écrit, j'ai aimé, j'ai vécu. Sur un cartouche est gravé le nom d'Henry Beyle, la date de sa naissance et de sa mort. Et puis, c'est tout. Un fidèle, chaque année, le jour de la commémoration des morts, ne manque jamais de déposer un bouquet de violettes de Parme, sur le tombeau de l'auteur de *Rouge et Noir* et de *L'Amour*.

J'ouvre les *Soirées du Stendhal-Club* que M. Casimir Stryienski vient de publier à la librairie du *Mercure de France* et j'y lis, sous le titre « les Amis », les lignes suivantes :

Stendhal appréciait fort Alfred de Musset. Dans un billet inédit, adressé au baron de Mareste, il dit :

« Je vous annonce que je viens de découvrir *un grand et vrai poète,* ce matin, pour six sous, au cabinet littéraire. C'est M. de Musset, *Contes d'Espagne.*

Mais s'il comprenait Musset, s'il pouvait dire qu'il était l'ami de Lamartine, il n'avait que peu de goût pour Victor Hugo. Stendhal a sa large part dans le triomphe du romantisme, mais Hugo et lui ne l'entendaient pas de la même façon. Par dessus tout, Stendhal jugeait Hugo « exagéré à froid » et somnifère ; il n'en fallait pas davantage : l'ennui est, de tous les maux, celui que Stendhal redoutait le plus.

Un jour cependant, le poète lyrique et le sec idéologue se rencontrèrent : c'est Mérimée qui avait ménagé l'entrevue. Elle fut extraordinaire, et Sainte-Beuve qui était présent, a raconté la scène à M. Albert Collignon en cette lettre exquise, publiée en 1884 dans une revue éphémère et digne d'un meilleur sort, *la Vie littéraire* :

« J'avais pour Beyle, dit le critique, la plus grande déférence ; il m'imposait ; je ne l'ai pas rencontré très souvent ; mais j'ai eu l'heur insigne de passer chez Mérimée une soirée entière avec lui (vers 1829 ou 1830) avec Victor Hugo, qu'il rencontrait pour la première fois. Il n'y avait d'étranger en sus, s'il m'en souvient, qu'Horace de Viel-Castel, un viveur spirituel. Quelle singulière soirée ! Hugo et Stendhal, chacun comme un chat sauvage, de deux gouttières opposées, sur la défensive, les poils hérissés, et ne se faisant la patte de velours qu'avec des précautions infinies. Hugo, je l'avouerai, plus franc, plus large, ne craignant rien, sachant qu'il avait affaire, dans Stendhal, à un ennemi des vers, et de l'idéal, et du lyrique : Stendhal, plus pointu, plus gêné et (vous le dirai-je ?) moins grande nature en cela.

Mérimée, qui avait ménagé le rendez-vous, ne le rendait peut-être pas plus facile, et il n'aimait pas à rompre la glace ; elle ne fut jamais brisée, ce soir-là, et je ne sais pas même s'ils se revirent. L'impression de Hugo ne fut pas très favorable.

III

UN MONUMENT A ALPHONSE KARR

Alphonse Karr aura son monument à Saint-Raphaël, comme jardinier émérite. Le littoral dont il a révélé la flore lui devait bien cet hommage. Paris ne voudra pas rester en arrière devant cette manifestation, Il se souviendra que l'auteur des *Guêpes* fut son hôte.

C'est à Montmartre qu'il conçut *Sous les Tilleuls,* ce roman qui devait populariser son nom. M. Sellier, dans son dernier livre sur le *Vieux Montmartre,* décrit le logis qu'Alphonse Karr occupa sur la butte et où Alexandre Dumas vint le voir pour la première fois. Ce fut là aussi que Gavarni se rendait chaque jour pour causer avec cet Oreste dont il était le Pylade. Il est question de consacrer ces souvenirs par une plaque commémorative.

DOCUMENTS SUR BAUDELAIRE

M. Féli Gautier, qui connaît son Baudelaire sur le bout du doigt et lui a consacré, il y a deux ans, une très curieuse notice bourrée de choses inédites, nous apporte d'autres documents sur le poète des *Fleurs du mal* dans le numéro du *Mercure de France* du 15 janvier dernier. Ce n'est pas très précieux, mais c'est à consulter tout de même.

COLLECTION DE LIVRES ROMANTIQUES

Les 13, 14 et 15 décembre, la bibliothèque de M. Daguin, ancien président du tribunal de commerce, sera vendue à l'hôtel Drouot, par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. Durel, libraire-expert, passage du Commerce. Parmi les ouvrages romantiques qui faisaient partie de cette bibliothèque, nous relevons au catalogue les nos suivants, qui sont de toute rareté :

282. — *Le Télégraphe*, satire par V.-M. Hugo. A Paris, chez Delaunay, 1819, in-8° de 12 pages, broch. n. c

283. — *Ode sur la mort de son Altesse Royale Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de France* ; par V.-M. Hugo. *Paris, chez A. Boucher*, 1820, in-8° de 8 pages, broch. (Edition originale, avec la couverture.)

284. — *Le Génie*, ode à M. le vicomte de Chateaubriand, par Victor-Marie Hugo. *A Paris, chez A. Boucher*. 1820, in-8° de 8 pages, broch. (Éd. originale.)

285. — *Ode sur le baptême de son Altesse Royale Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux*, par Victor-Marie Hugo, de l'Académie des jeux floraux. *A Paris, chez Pélicier*, 1821, in-8 de 8 pages, broché. (Edit. originale.)

286 et 291. — Editions originales des *Odes*, *Odes et Poésies diverses*, *Odes et Ballades* dont il est parlé plus loin, dans l'*Intermédiaire des amis du Romantisme*.

407. — *Eloa, ou la sœur des Anges*. Mystère par le comte Alfred de Vigny. *Paris, Auguste Boulland et Cie*, 1824, in-8°, broch. (Edit. originale.)

408. — *Poèmes antiques et modernes*, par le comte Alfred de Vigny : Le Déluge, Moïse, Dolorida, le Trapiste, la Neige, le Cor. Paris, Urbain Canel, 1826, in-8°, broch. (Edit. originale).

409. — *Chatterton*, drame par le comte Alfred de Vigny. *Paris*, Hippolyte Souverain, 1835, in-8°, front. grav. d'éd. May, tiré sur Chine. (Edit. originale)

Et les principales éditions originales de Lamartine, Alfred de Musset, Lamennais, Mérimée, Stendhal, etc.

Souhaitons que la *Bibliothèque Nationale* achète à cette vente les premières œuvres de Victor Hugo, dont les éditions originales lui manquent et font tant défaut aux travailleurs.

Le Centenaire de Sainte-Beuve

A LAUSANNE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le dernier numéro des *Annales*, le centenaire de Sainte-Beuve a été célébré à Lausanne, le 23 décembre, jour anniversaire de sa naissance.

Nous empruntons à la *Gazette de Lausanne* le compte-rendu de cette cérémonie qui a été de tous points réussie et laissera un souvenir inoubliable à tous ceux qui y ont assisté :

A L'AULA (PALAIS DE RUMINE).

La cérémonie a eu lieu ce matin à l'Aula.

On admire beaucoup la salle que cette solennité étrenne et qu'on a dû meubler un peu à la hâte, avec des fauteuils et des chaises requis de droite et de gauche.

L'auditoire est imposant.

Le comité a invité l'Académie française et l'ambassadeur de France, les autorités cantonales et communales, et comme représentants des lettres romandes MM. Philippe Godet, Edouard Rod, Gaspard Vallette, Paul Seippel, Philippe Monnier, Eugène Ritter, Virgile Rossel, Bernard Bouvier et René Morax.

La plupart des professeurs de l'Université de Lausanne, M. Alfred Martin, recteur de l'Université de Genève, et M. de Tribolet, recteur de l'Académie de Neuchâtel, sont présents.

En revanche, S.-E.-M. Raindre, ambassadeur de France, s'est excusé pour raison de santé, par une lettre fort aimable.

L'Académie française s'est excusée par le grand âge de ses membres, qui leur rend difficile un voyage en cette saison.

La cérémonie a été ouverte par un beau chœur des étudiants, chanté dans la galerie de l'Aula, M. Ch. Troyon, dirigeant : *Belle Helvétie, à toi notre espérance*, paroles de Juste Olivier.

Puis on a entendu le discours de M. B. Van Muyden, syndic de Lausanne, président du Comité vaudois de Sainte-Beuve.

Après avoir souhaité en quelques mots la bienvenue aux assistants; M. B. van Muyden a dit :

Mesdames, Messieurs,

Dans le bel ouvrage qu'il vient de consacrer à Sainte-Beuve, M. Léon Séché reproduit une pensée d'un « philosophe inconnu », qu'il a sauvée de l'oubli.

« Les Patriarches — dit St-Martin — ont défriché le champ de la « vie — les Prophètes ont semé — le Sauveur a donné sa maturité ; « nous pouvons à tout moment recueillir la moisson la plus abon- « dante. »

Et ailleurs le même penseur a dit : « Il n'y a de grand que celui « qui sait combattre, parce que c'est le seul moyen de savoir jouir. »

Cette idée d'une lutte constante, source de jouissances suprêmes, cette contribution de tous à l'accomplissement de la destinée humaine, enfin et surtout la reconnaissance de cette dette que nous avons contractée envers nos devanciers, devaient être rappelées en ce jour, où nous célébrons les mérites d'un des écrivains qui ont le plus fait pour propager la renommée des lettres françaises.

***

L'historien qui, dans quelques cents ans, remontant le cours des âges, voudra caractériser le XIXe siècle, le qualifiéra de grand et le placera à côté de ceux de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV.

Grand, il l'aura été au point de vue politique, en raison des hauts faits militaires qui ont entouré son berceau, en raison de la proclamation de l'indépendance de la Grèce, de la suppression de l'esclavage, de l'établissement du suffrage universel, de la substitution des systèmes parlementaire et républicain au régime de la monarchie absolue, de la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande. — Grand, le siècle l'aura été au point de vue scientifique : les transformations économiques résultant des applications de la vapeur et de l'électricité ont eu une portée incalculable et ont incontestablement eu pour effet une amélioration du bien-être général. — Grand surtout, le XIXe siècle l'aura été par le réveil des idées morales, par le renouvellement des méthodes historiques et philosophiques, par l'affranchissement de bien des préjugés, par une recherche plus objective de la vérité, et par un adoucissement des mœurs.

Notre chère patrie présente, au regard de l'observateur attentif, grâce à la diversité de ses climats, de ses langues et de ses religions, une perspective en raccourci de l'Europe elle-même. Le XIXe siècle

a été, pour la Suisse, une ère de pacification et de progrès ; il a mis fin aux discordes politiques et religieuses entre pays souverains et pays sujets, entre catholiques et protestants, qui, depuis la Réformation, avaient perpétuellement divisés les Confédérés ; les luttes stériles ont fait place à une féconde harmonie basée sur l'égalité civile et sur le respect mutuel des droits et des convictions.

***

Au sein de la patrie suisse, la patrie romande a été particulièrement privilégiée

Dotée, en 1537, d'une Académie, la ville de Lausanne a d'anciennes traditions littéraires. Au siècle de la Réforme, les humanistes Pierre Viret, Conrad Gessner, Théodore de Bèze, Mathurin Cordier, Hotman, jetèrent quelque éclat sur l'école naissante, où se pressaient en foule des étudiants venus de France.

Plus tard, au XVIIIe siècle, ce sont le philosophe J.-P. de Crousaz, le jurisconsulte Barbeyrac, les historiens Ruchat et Loys de Bochat, l'orientaliste Pelier de Bottens, le physicien Loys de Cheseaux, le docteur Tissot, qui firent à Lausanne la réputation de ville savante. La présence de Voltaire et de Gibbon contribua à éveiller les esprits au sein de la société vaudoise ; elle valut à Lausanne un succès de frivolité qui en fit un lieu de villégiature aimé des étrangers. L'influence de ces deux illustres écrivains était peu goûtée des gens austères : le général Warnéry, qui avait fait une belle carrière au service de Pologne, était navré de voir l'amour des armes en déclin ; il en attribua la cause à Voltaire. « Le goût militaire, écrivait-il, s'est éteint « chez tous ceux que la nécessité n'y pousse pas ; tous ceux qui peu- « vent s'en passer vivent dans la plus grande oisiveté, lisent des ro- « mans, font des vers ; il n'y a pas jusqu'aux jeunes filles qui ne « parlent en bouts rimés et en chansons ; le luxe, la délicatesse et la « dépravation des mœurs ont fait des progrès en Suisse avec la poé- « sie. » Le général Warnéry était un ancêtre du poète vaudois mort il y a deux ans.

Qu'aurait dit ce morose fils de Mars, s'il avait pu voir Mme de Staël se fixer à Lausanne et y recevoir les hommages de Benjamin Constant. Il se serait sans doute associé à cette prophétie de Bossuet : « Il arrivera un temps où il n'y aura plus que les affaires et les plaisirs. »

Vers la fin du XVIIIe siècle, la société lausannoise était plus animée que jamais : dans les salons de M. Deyverdun, de Mme Charrière de Bavois et de Mme Huber étaient reçus l'abbé Raynal, le spirituel marquis de Bouffiers, M. et Mme Necker et leur fille, le prince Henri de Prusse, Mme de Montolieu, née de Polier, auteur des *Châteaux*

suisses, le docteur Tissot, Mme de Charrière de Colombier, auteur de *Caliste*, le prince Galitzin, le futur doyen Bridel, les jurisconsultes Porta, de Seigneux et Clavel de Brenles, le général Samuel de Constant, Frédéric César de la Harpe, Joseph de Maistre, le marquis de Sales, l'énigmatique baronne d'Holca et bien d'autres. C'était une vraie école de tolérance ; sous l'égide protestante, le catholique le plus dévot s'y rencontrait avec les voltairiens les plus endurcis.

La tourmente révolutionnaire mit fin, pour un temps, aux mondanités. De 1790 à 1797, plus d'un millier d'émigrés français et savoyards, fuyant la Révolution et la Terreur, se réfugièrent à Lausanne, où se trouvèrent, à un moment donné, un archevêque, deux évêques, cent soixante prêtres ou religieux, un prince, sept ducs et duchesses, deux cents comtes et gentilhommes, vingt officiers, cent magistrats, deux cents négociants et artisans réfugiés. Et l'on vit un jour à l'Hôtel de Ville trois duchesses mangeant à la gamelle !

Sous la Restauration, un esprit nouveau souffle sur le pays. Un réveil des idées religieuses se produit et coïncide en politique avec l'avènement des principes libéraux.

En 1830, un gouvernement, où l'élément intellectuel, était prépondérant, arrive au pouvoir dans le canton de Vaud. Son premier souci fut la réforme de l'enseignement. L'Académie, qui n'était naguère qu'un simple séminaire destiné à former des pasteurs, se transforme en une petite université. Ce fut pour elle l'une des plus brillantes périodes qu'elle ait connues ; les professeurs étaient peu nombreux, mais on comptait parmi eux des hommes d'une réelle valeur.

En 1837, les fonctions de recteur avaient été dévolues au fabuliste Porchat, le traducteur de l'*Art poétique* d'Horace et des poésies de Tibulle. L'historien Ch. Monnard occupait la chaire de littérature française, Vinet celle d'homilétique, Gindroz enseignait la philosophie, Herzog l'histoire ecclésiastique, Dufournet l'exégèse, le poète Juste Olivier donnait un cours d'histoire.

On sait que ce dernier et sa charmante compagne avaient le cœur très chaud et furent pour Sainte-Beuve d'une bonté qui n'avait pas de bornes ; ils le recevaient fréquemment à leur foyer, et Sainte-Beuve conserva de leur affectueux accueil un souvenir reconnaissant. Il s'éleva, il est vrai, plus tard, entre eux des dissentiments, mais ils furent passagers et bientôt suivis de réconciliation.

De nouvelles recrues ne devaient pas tarder à renforcer ce groupe d'hommes d'élite ; déjà perçaient à l'horizon les noms de Charles et de Edouard Sacretan, de Mickiewicz, de Samuel Chappuis, de Mélegari.

En dehors de l'enseignement supérieur, mentionnons encore l'historien Louis Vulliemin, esprit délié, d'un jugement sûr, patriote à

l'âme vibrante, qui possédait l'art de dégager les traits généraux d'une époque dans des tableaux concis et pittoresques. Rappelons aussi les noms de trois jeunes poètes: Frédéric Monneron, Henri Durand et Adolphe Lèbre, qui donnaient de grandes espérances et qui, comme plus tard, Ernest Bussy, devaient être enlevés prématurément à l'affection de leurs amis.

***

Tel était le milieu où Sainte Beuve allait être appelé à professer. On conviendra que Lausanne, qui n'avait alors que 14.000 habitants, pouvait être fière de posséder tant de talents réunis ; chose non moins remarquable, le cours du jeune professeur parisien fut fidèlement suivi par 2 à 300 auditeurs, ce qui correspondrait à un millier aujourd'hui, si l'on tient compte de l'accroissement de la population. Le sujet qu'allait traiter Sainte-Beuve était aride, mais les sciences étaient alors moins en vogue, il y avait plus de gens de loisir et ils étaient davantage portés vers les lettres et les spéculations philosophiques que ce n'est le cas maintenant.

La coterie catholique et légitimiste voyait de mauvais œil les succès de Port-Royal. D'autre part, Sainte-Beuve, parlant théologie et morale, excitait la verve caustique des habitués du « café Morand » ; ces voltairiens, assis au banc des moqueurs, répétaient les leçons de Sainte-Beuve en les travestissant, en imitant sa voix flûtée, son défaut d'haleine et son accent picard.

Les échanges intellectuels entre nations sont une source de progrès féconds. Si la Suisse a cherché à attirer à elle des forces vives de l'étranger, elle a aussi fourni aux pays qui l'entourent — et même aux Etats-Unis — des savants de premier ordre: en 1736, le grand Haller, sur les instances du roi Georges II, va enseigner la chirurgie à Gottingue ; en 1781, le docteur Tissot est appelé par le Sénat de Venise à une des chaires de médecine de l'Université de Pavie ; de nos jours, notre compatriote, le grand naturaliste Agassiz, d'Orbe, et le géographe neuchâtelois, Guyot, mettent leur érudition au service de la jeune Amérique, tandis qu'un jurisconsulte lausannois, Alphonse Rivier, devenu professeur à l'Université de Bruxelles, concourait à la fondation de l'institut de droit international privé.

Ces quelques noms, — et nous pourrions en citer bien d'autres, — nous montrent qu'en appelant Sainte-Beuve à Lausanne, le gouvernement vaudois de 1837, — que présidait M. le conseiller d'Etat Jaquet, — ne fit que s'inspirer d'une tradition qui fut, dès lors, heureusement suivie.

Nous avions espéré que l'un des quarante de l'Académie française viendrait s'associer par sa présence aux honneurs posthumes que

nous rendons à l'auteur des *Lundis*, leur défunt collègue ; mais il paraît que les « Immortels » sont particulièrement sujets aux rhumatismes ; ils considèrent un peu la Suisse en hiver comme une Sibérie et ont redouté la traversée du Jura. Nous aurons cependant tout à l'heure le plaisir d'entendre la lecture d'une lettre de leur vénérable secrétaire perpétuel, M. Gaston Boissier, qui suppléa, puis remplaça Sainte-Beuve au Collège de France.

***

Nous ne voulons pas rappeler ce que fut Sainte-Beuve, nous ne nous attacherons pas aux côtés épisodiques de sa vie, que M. Gustave Michaut, après plusieurs autres, a malicieusement dévoilés dans un récent ouvrage. Nous nous bornerons à indiquer quelques-unes des qualités saillantes qui nous font considérer Sainte-Beuve comme le type le plus accompli du critique.

La critique, disent certains littérateurs et surtout certains artistes, est inutile, c'est un droit de parasite. De quel droit X, qui n'est ni romancier, ni peintre, ni compositeur, prétend-il s'ériger en juge et apprécier des œuvres qu'il aurait été incapable de produire? Cette manière de raisonner est enfantine ; elle rendrait impossible les échanges d'idées si nécessaires pour assurer le progrès même des idées. Nous sommes d'accord qu'il y a, de par le monde, beaucoup de gens qui se mêlent de faire de la critique sans posséder les aptitudes et les qualités qu'exige ce métier ; mais, au-dessus d'eux, il y a les vrais critiques dont la qualité principale est le discernement.

En mettant en relief les mérites et les défauts d'une œuvre, en la classant, en signalant les rapports de filiation qu'elle peut avoir avec d'autres œuvres, en montrant en quoi elle a réellement innové, le critique sagace rend à l'auteur et au public un utile service. Tandis que le romancier, le poète, le peintre ou le compositeur, emportés par leur imagination, font effort pour s'individualiser, pour être originaux, le critique joue un rôle plus modeste : il doit avoir un esprit analytique et synthétique à la fois ; il place dans son milieu l'auteur qu'il étudie et le juge en tenant compte des circonstances ambiantes, des influences qui se sont exercées sur lui. Que de fois n'avons-nous pas entendu faire sur des grands hommes — sur Calvin, par exemple — des réflexions dénotant une ignorance complète des conditions sociales où ils se trouvaient. On impute à tort à tel homme ce qui est le fait de son temps ou de tel de ses devanciers. Au critique de remettre les choses au point.

A cet égard, Sainte-Beuve a eu le mérite de rénover les méthodes de la critique, et il a été suivi par Taine. Sa remarquable objectivité

le portait à envisager généralement avec bienveillance les écrits dont il était amené à parler. Né dans une famille qui n'était pas fervente, mais qui avait conservé des habitudes religieuses, ayant, dans sa parenté, des ecclésiastiques, et tout en étant lui-même sceptique de nature, Sainte Beuve montra une grande sympathie pour les âmes pieuses qu'il rencontra dans ses lectures ou sur son chemin. Eloigné du cléricalisme, il n'était pas pour cela devenu un adversaire des idées religieuses. Sa modération n'est pas pour plaire à un chacun par le temps qui court. Ses qualités maîtresses étaient le bon sens, le jugement, la finesse. Impartial, exempt de prévention, il avait l'esprit trop élevé et trop de perspicacité pour ne pas comprendre le rôle que le christianisme, dégagé des superstitions qui trop souvent le dénaturent, a joué et jouera toujours dans le monde.

C'est cette considération qui le conduit à s'occuper de Port-Royal. Il envisage le mouvement, dont Jansénius et l'abbé de Saint-Cyran Duvergier de Hauranne), furent les initiateurs et auquel se rattachèrent ensuite la mère Angélique et les pieux solitaires de Port-Royal des Champs : Lemaitre de Sacy, Nicole, Lancelot et les deux Racine et Pascal, comme « une espèce de réforme, comme une tentative expresse de retour à la sainteté de la primitive Église, sans rompre l'unité, la voie étroite dans sa pratique la plus rigoureuse, et de plus un essai de l'usage en français des Saintes Ecritures et des Pères, un dessein formel de réparer et de maintenir la science, l'intelligence et la Grâce. » — « Saint-Cyran, dit en outre Sainte-Beuve, fut une manière de Calvin au sein de l'Eglise catholique et de l'épiscopat gallican. Port-Royal, entre le XVIe et le XVIIIe siècle, ne fut, à le bien prendre, qu'un retour et un redoublement de foi à la divinité de Jésus-Christ. »

Le séjour de Sainte-Beuve à Lausanne devait, grâce au réveil religieux qui venait de se produire, l'aider à mieux se pénétrer du sujet qu'il avait à cœur d'approfondir. La personnalité de Vinet, surtout l'attirait. Ce grand penseur, dont il allait devenir l'ami, devait lui faciliter la compréhension des Saint-Cyran, des Arnauld, des Nicole et des Pascal. Vinet lui rendit un peu le service que les peintres demandent aux modèles italiens ; il constituait pour lui un type de la beauté morale, « Le grand, l'incomparable profit moral que je retirai, dit Sainte-Beuve, du voisinage de M. Vinet et de mon séjour dans le beau pays de Vaud, ce fut de mieux comprendre, par des exemples vivants, ce que c'est que le christianisme intérieur. »

Vinet et le conseiller d'Etat Druey suivaient les leçons de Sainte-Beuve. Son cours était tout à fait à la mode. C'était pour les jeunes gens, une occaston de *flirter*. « S'il était permis de mêler un sourire

à ces souvenirs sérieux, écrivait-il plus tard, je dirais que la réunion fréquente au pied de cette chaire, de la jeunesse des deux sexes, avait fini par amener de certaines rencontres, de certaines familiarités honnêtes, des railleries même, comme le sexe le plus faible ne manque jamais d'en trouver le premier, quand il est en nombre, en face de l'ennemi. Plus d'un de mes élèves, quand il entrait, avait, du côté des dames, un sobriquet tiré de Port-Royal et qui circulait tout bas : *Lancelot*, *Lemaïstre*, *Singlin*, etc. Je ne sus tout cela que plus tard ! Enfin, il y eut, l'année suivante, plus d'un mariage et quelques fiançailles, dont on faisait remonter l'origine à ces réguliers et innocents rendez-vous que mon cours avait procurés ».

Sainte-Beuve lui-même ne devait jamais suivre cet exemple ; il fut récalcitrant au mariage comme il le fut à laconversion religieuse, que ses amis de Lausanne avaient, un peu naïvement, escomptée. Ce n'est pas qu'il fût misogyne, bien au contraire. Son caractère n'était pas à la hauteur de son intelligence. Il avait une âme moderne, une nature singulièrement complexe, où des aspirations morales, des élans religieux entraient, par instants, en concours avec des passions sensuelles. C'était un Epicurien teinté de christianisme. Les mentalités successives de ce Protée ont donné lieu à toute une littérature. Bien des questions ont été posées qui n'ont pas reçu de solution. Le problème est intéressant, car Sainte-Beuve est un des tvpes de l'âme française, de cet être mobile, réceptif, impressionnable, féminin, doué de toutes les grâces de l'esprit, capable de tous les emballements, peu endurant, conciliant l'inconciliable, sentimental, et chez lequel, néanmoins, le bon sens l'emporte généralement sur la passion, quand la politique ne s'en mêle pas.

Mais nous n'avons pas à raconter ici les faiblesses de Sainte-Beuve. Il nous paraît plus utile de rappeler les dons remarquables dont témoignent ses œuvres. Quiconque s'est occupé de philosophie de l'histoire, a pu constater que les qualités des grands hommes déploient des effets plus durables que leurs défauts; et cette prescription des fautes est peut-être l'une des conditions du progrès.

L'homme éminent dont nous célébrons aujourd'hui le jubilé fut un grand chercheur d'idées ; et non content de les répandre en France, dans son entourage immédiat, il s'est fait un devoir de les faire connaître au dehors; il a vécu pour cela en Suisse et en Belgique; il a été un trait-d'union pour ces trois pays, entre lesquels une communauté partielle de langue établit une sorte de combourgeoisie intellectuelle. Grâce à son esprit large et fécond et à sa méthode précise, il a exercé une influence féconde. Aussi, est-ce avec un sentiment de reconnaissance que la Ville et l'Université de Lausanne se sont asso-

ciées aux manifestations dont son jubilé a été l'occasion à Boulogne-sur-Mer et à Liège.

Au nom du comité qui s'est formé dans ce but, j'ai l'honneur, Monsieur le chef du Département de l'Instruction publique, de vous faire la remise d'une plaque commémorative fixée sur la façade de notre vieil édifice académique, et qui est destinée à rappeler les services que Sainte-Beuve a rendus à notre haut enseignement.

Cette table de marbre est décorée d'un médaillon où un sympathique artiste lausannois, le sculpteur Raphaël Lugeon, a reproduit, d'après David d'Angers, les traits de Sainte-Beuve. Sous ce médaillon nous avons fait graver la dédicace que Sainte-Beuve a mise en tête du premier volume de Port-Royal :

A MES AUDITEURS DE LAUSANNE,
PENSÉ ET FORMÉ SOUS LEURS YEUX,
CE LIVRE LEUR APPARTIENT

***

Discours de M. C. Decoppet.

Chef du Département de l'Instruction publique.

M. le conseiller d'Etat Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes, prononce ensuite le discours suivant :

C'est avec un sentiment de vive reconnaissance qu'au nom du Conseil d'Etat je reçois de vos mains le modeste monument dans lequel vous avez voulu consacrer le souvenir d'une des pages les plus brillantes de l'histoire de notre ancienne Académie.

A l'heure même où la France célèbre le poète et surtout le grand critique qui l'illustra pendant la première moitié du siècle qui vient de finir, vous avez tenu à rappeler que sa gloire nous appartient un peu, que pendant quelques mois il fut des nôtres, que c'est près d'ici qu'il jeta les dernières bases de son œuvre la plus considérable, et que, rentré dans son pays, longtemps encore, il garda le souvenir des jours passés près de ce lac qui l'enchantait.

Le Conseil d'Etat est heureux de l'initiative que vous avez prise. Je vous en remercie chaleureusement, en son nom comme au nom de l'Université, dont il a la garde et qu'il veut grande pour qu'elle reste digne de ce passé que nous évoquons avec vous aujourd'hui.

Nous savons que c'est à Juste Olivier que nous devons le cours de Sainte-Beuve sur Port-Royal, et que l'idée en germa et grandit à Aigle, où notre poète vaudois se trouvait pendant l'été de 1837. Le 7 août de cette année-là, Sainte-Beuve, qu'il avait connu autrefois

à Paris et qui s'était liée d'amitié avec lui, écrivait à Olivier, de Lausanne : « J'ai vu votre bord du lac par l'*Aigle*. J'ai passé deux heures à Vevey ; j'ai couru vers Clarens. Ce que je viens de voir m'a enchanté.

« J'ai vu aussi le lac des Quatre-Cantons ; j'ai salué le Rütli et débarqué sur le rocher de Guillaume Tell. Je vous arrive donc en Suisse de vieille roche et de cœur. »

Bientôt les deux amis se furent rejoints. Et Juste Olivier, renseigné sur les travaux de Sainte-Beuve, ne tarda pas à former le projet d'obtenir du Conseil d'Etat qu'il fût chargé d'un cours à l'Académie de Lausanne.

Tout fut mis en œuvre pour réussir ; Olivier multiplia ses démarches. Il fit agir auprès du Conseil d'Etat comme auprès du Conseil de l'Instruction publique ceux qui pouvaient avoir sur ces autorités le plus d'influence, et nous devons à la vérité de dire que, dès le premier moment, l'idée d'appeler Sainte-Beuve rencontra le meilleur accueil.

Le 14 septembre déjà, le Conseil de l'Instruction publique décidait « d'écrire à l'Académie que M. Sainte-Beuve étant disposé à donner au cours de littérature française à l'Académie l'hiver prochain, et le Conseil voyant un grand avantage sous divers rapports à profiter de cette heureuse circonstance, prie l'Académie de vouloir lui donner le plus tôt possible son avis à cet égard, afin que, s'il y a lieu, on puisse faire des propositions convenables à M. Sainte-Beuve ».

Et l'Académie de répondre aussitôt « qu'un cours de cette nature donné par un critique distingué ne peut produire un effet très utile pour les étudiants, aussi bien que pour les autres personnes qui pourront y assister ».

Restait le Conseil d'Etat. D'aucuns le considéraient comme hostile, en partie du moins. La personnalité de Sainte-Beuve n'allait-elle pas provoquer des oppositions ? Invoquerait-on le budget ? Commettrait-on « l'inconvenance » de déguiser, sous une offre mesquine, « la répugnance » qu'on avait à ouvrir les portes de l'Académie à l'ami d'Olivier ? Ces précautions et ces craintes agitaient celui-ci, ainsi que ceux qu'il avait appelés à son aide ; et l'un d'eux écrivait à Druey : « Je me suis décidé à vous écrire, moins pour vous parler de tout cela que pour vous entretenir de M. Sainte-Beuve lui-même. Je ne sais trop pourquoi, mais je soupçonne le Conseil d'Etat de n'être pas très bien disposé en faveur de la littérature et des littérateurs modernes. Une telle manière de voir peut se justifier sous quelques rapports, mais elle serait, à coup sûr, injuste, si elle devenait exclusive et si elle enveloppait chacun indistinctement dans la même proscrip-

tion. M. Sainte-Beuve, avec lequel j'ai eu le plaisir de faire assez longue connaissance, mérite, à mes yeux, exception, si exception il doit y avoir. »

De telles craintes font sourire aujourd'hui. Elles étaient vaines d'ailleurs, puisque, quelques jours plus tard, le 22 septembre, le Conseil d'Etat unanime, malgré le peu de sympathie qu'on lui prêtait pour les littérateurs modernes, décidait d'appeler Sainte-Beuve, et, dans les conditions qu'il faisait à ce dernier, allait au-delà de ce qui lui avait été demandé

Il est vrai que le Conseil de l'Instruction publique avait pris soin de recommander ses propositions dans un rapport circonstancié, rapport de son président, signé Druey, mais dû à la plume de W. Espérandieu.

Ce document, que nous avons retrouvé dans nos archives, est intéressant aujourd'hui encore. Laissez-moi vous en entretenir un instant. Nous y verrons comment appréciaient Saint-Beuve ceux qui cherchèrent à l'attirer à Lausanne, ce qu'ils voyaient en lui, et les espérances qu'ils formaient à son sujet.

Après avoir rappelé qu'il « s'était fait connaître d'abord dans le monde littéraire, par des poésies dont quelques-unes n'étaient, sans doute, que des essais de jeune homme », l'auteur du rapport présenté au Conseil d'Etat insiste sur les travaux d'histoire et de critique littéraire exposés par Sainte-Beuve dans le « Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle », ainsi que sur sa collaboration au *Globe* et à la *Revue des Deux-Mondes*. Par ces écrits, qui révèlent un esprit fin et délicat, dit W. Espérandieu, un vif amour de l'art et une connaissance approfondie des ressources de notre langue, l'auteur s'est placé au premier rang parmi les critiques français. Comme écrivain, il a grandi depuis qu'il est entré dans la carrière, ses idées se sont élargies, son jugement s'est mûri, son goût s'est épuré. Du reste ce n'est pas seulement pour la forme mais aussi pour le fond qu'il y a progrès chez Sainte-Beuve.

« Il ne peut point être rangé dans la classe, trop nombreuse, de ces écrivains français modernes qui se font de l'art une école à laquelle ils sacrifient tout et aux yeux de qui le talent absout les atteintes les plus graves portées à la loi morale. Plus d'une fois, dans les dernières années, il a protesté contre ces déplorables aberrations ; il a combattu le dogme envahissant de la fatalité, et il a manifesté, par de belles pages, ce travail sérieux d'idées et de sentiment qui paraît s'opérer. Un de ses récents ouvrages qui sous la forme d'un roman annonce particulièrement ces graves préoccupations, a obtenu, dans

un journal religieux de Paris, une mention distinguée de la part de Vinet, dont nous aimons à citer l'autorité. »

Ainsi, comme le correspondant de Druey, dont nous avons déjà parlé, W. Espérandieu, pour recommander Sainte-Beuve, sent le besoin de le séparer des autres écrivains, qui occupaient alors la scène littéraire. Il lui fait une place spéciale.

Pour le rapporteur du Conseil de l'Instruction publique, l'écrivain de talent, le critique sûr et délicat est doublé d'un homme aux aspirations morales les plus élevées et, ce qui ne gâte rien, d'un homme qui paraît se convertir.

Les procès-verbaux du Conseil d'Etat ne nous disent point quelles furent, d'entre les considérations que l'on fit valoir auprès de lui, celles qui exercèrent le plus d'influence. Une lettre de Druey dans laquelle celui-ci laisse voir la part qu'il eut dans la décision qui fut prise et la joie qu'elle lui causa, se borne après avoir annoncé « l'excellente nouvelle », à dire : « Quel élan, quelle vie, n'imprimera-t-il pas à nos études, que de lustre ne jettera-t-il pas sur notre Académie » Druey ne s'y trompait pas. Le cours sur Port-Royal, que Sainte-Beuve commença le 7 novembre 1837 et qu'il poursuivit pendant 81 leçons attira autour de sa chaire une foule énorme pour la petite ville que Lausanne était alors. Plus de trois cents personnes de Lausanne et d'ailleurs se rendirent, pendant plusieurs mois, et trois fois chaque semaine, dans la grande salle réservée à son cours.

Ce que fut ce dernier, d'autres l'on dit ou le diront. D'autres sauront marquer la portée qu'il eut au point de vue littéraire, historique ou philosophique, et ils ont, plus d'une fois, rappelé, mieux que je ne saurais le faire ce qu'a été le séjour de Sainte-Beuve, ici même, les amitiés qu'il y forma, la vie qu'il sut entretenir autour de lui, et les sentiments qu'il laissa dans ce petit pays, lorsque son cours terminé, il descendit, pour la dernière fois les escaliers de la cathédrale, et regagna sa patrie.

Je ne vous parlerai donc ni des discussions que telle de ses leçons provoquèrent, pas plus que de l'admiration que ses talents et son esprit si fins firent naître chez le plus grand nombre. Mais vous m'en voudriez de me taire entièrement sur les plaisirs qu'il sut trouver dans les sites riants de ce canton de Vaud dont le nom revient bien souvent depuis, sous sa plume, comme sur ses lèvres.

N'a-t-il pas, dans un de ses sonnets, qu'il s'amusait à rimer, nous dit Olivier, pour se délasser de ces cours, n'a-t-il pas parlé des « reinettes en chœur de l'étang de Chamblandes », et ne connaissons nous pas tous, ces vers que lui inspirèrent ses promenades dans les bois de Rovéréaz :

Etrange est la musique aux derniers soirs d'automne,
Quand vers Rovéréaz solitaire, j'entends
Craquer l'orme noueux et mugir les autans.
Dans le feuillage mort qui roule et tourbillonne.

Il n'est pas d'ailleurs jusqu'au petit village d'Eysins, où Juste Olivier l'avait conduit, qui n'ait eu pour lui quelques charmes :

Paix et douceur des champs, simplicité sacrée,
Je ne suis que d'hier dans ce repos d'Eysins,
Et déjà des pensers plus salubres et sains,
M'ont pris l'âme au réveil et me l'ont pénétrée...

Il était venu ici, comme après un orage, cherchant le calme et la tranquillité. Ce pays les lui donna, et il en garda toujours le souvenir.

Plus d'une fois, dans la vie agitée qui le reprit au sortir de son cours sur Port-Royal, il regretta le temps heureux où, quand il était las, comme à Eysins, « il se couchait tout de son long en pleine et haute fleur d'esparcette ou de sainfoin. » Plus d'une fois, il désira revoir le Léman, beau miroir « que nulle comparaison ne ternit », s'écriant même daus l'une de ses lettres : « J'ai toujours dans mon cœur des désirs de séjour chaque année dans le canton de Vaud. »

« Qui, moi, jeter des pierres dans votre lac ? Attaquer qui ou quoi que ce soit du côté de Lausanne ? Mais comment m'avez-vous cru capable d'un tel méfait ? Je n'ai jeté quelques petits cailloux que du côté de Neufchâtel, ce qui est bien différent ; j'ai fait une petite moue à Genève encore, mais à Lausanne ! je suis Vaudois et très Vaudois. »

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de terminer sur ce trait aimable et spirituel ; Sainte-Beuve a dit quelque part du vrai Suisse que, même absent de sa patrie, il en a toujours le souvenir, la vie et le chant de l'âme : « un ranz éternel dans le cœur. »

Ne semble-t-il pas, à lire ce que depuis, il a dit lui-même de notre pays, que celui-ci lui avait laissé dans l'âme « un ranz » qui, pour n'être pas éternel peut-être, lui fit porter ses regards vers le bleu lac qui l'avait tout d'abord enchanté.

***

Une poésie de Sainte-Beuve.

M. Georges Jaccottet, élève de M. Alphonse Scheler, appelé à le remplacer, fait ensuite parler Sainte Beuve. Il dit avec talent les beaux vers intitulés *Souvenir* que le poète des *Consolations* a dédiés à Fouinet, puis M. Charles Burnier, professeur, donne lecture de la lettre suivante de M. Gaston Boissier :

INSTITUT DE FRANCE

Académie française

Paris, 16 décembre.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie à M. le président du comité vaudois du centenaire de Sainte-Beuve.

Monsieur le président,

L'Académie française aurait bien voulu, comme vous le lui demandez, se faire représenter par quelqu'un de ses membres à la fête que donne Lausanne pour célébrer le centenaire de Sainte-Beuve, mais les circonstances ne le lui ont pas permis, et elle vous en exprime tous ses regrets.

Elle y aurait participé avec d'autant plus de plaisir qu'elle sait bien qu'aucun hommage n'aurait plus touché Sainte-Beuve que celui que vous lui rendez. Ceux de vous qui l'ont pu connaître se rappellent le souvenir qu'il avait gardé de votre ville et comme il parlait des solides affections qu'il y avait trouvées. Ce cours de 1837 était une des dates heureuses de son existence. Pendant un an, il avait vécu chez vous dans une atmosphère de science et de sympathie, en dehors de ces rivalités mesquines, de ces basses jalousies, de cette ironie desséchante qui troublent trop souvent la vie littéraire. L'accueil que vous avez fait à ses leçons l'a encouragé à poursuivre et à terminer son *Port-Royal*. C'est ainsi qu'une part vous revient dans ce bel ouvrage, et qu'il n'a fait que payer une dette, en vous le dédiant.

Vous parlez, Monsieur le président, de l'intérêt que doit prendre notre compagnie aux efforts qui se font en dehors de nos frontières, pour répandre la culture française. Cette culture vous appartient comme à nous : c'est un bien commun aux uns et aux autres. Dans votre littérature, vous avez su vous faire une province, qui n'est pas la moins riche et la moins cultivée. Vous avez donné une élite d'écrivains distingués, dont nous sommes fiers comme vous, et les lettres forment entre nous un lien qui, nous l'espérons bien, ne sera jamais brisé.

La fête d'aujourd'hui en est une manifestation nouvelle ; quoiqu'elle ne s'adresse qu'à un seul de nos grands écrivains, l'honneur en rejaillit sur tous les autres. L'Académie vous est reconnaissante d'avoir montré une fois de plus que les frontières ne peuvent pas complètement séparer ceux qu'a unis une même langue, et elle me charge de vous en remercier au nom des lettres françaises.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française,

G. Boissier.

***

DISCOURS DE M. LÉON SÉCHÉ

M. Léon Séché monte enfin à la tribune et prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

S'il est vrai qu'on ne parle bien que de ce que l'on aime, je ne devrais pas être embarrassé pour vous parler aujourd'hui de Sainte-Beuve, car sans avoir pour sa personne, si attachante malgré tout, le sentiment pieux que j'ai, par exemple, pour Vigny et pour Lamartine qui furent ses amis de la première heure, je n'en ai pas moins une grande admiration pour ses ouvrages, à commencer par ses poésies et ses romans. Oui, Messieurs, pour *Joseph Delorme* et les *Consolations*, tout autant que pour *Volupté*.

Mais j'ai tant écrit dans ces derniers temps sur Sainte-Beuve, que vraiment je ne sais plus que dire pour ne pas me répéter. J'essaierai pourtant de vous intéresser si vous voulez bien m'accorder votre indulgence.

Il est de mode à présent, parmi ceux qui n'y entendent rien ou pour qui l'histoire littéraire est restée lettre morte, de mépriser les œuvres d'imagination de Sainte-Beuve. *Volupté*, suivant eux, est un roman d'analyse sentimentale d'une lecture fastidieuse et dont la forme tourmentée ne vaut pas mieux que le fond mystique. Quant aux vers de *Joseph Delorme*, des *Consolations* et des *Pensées d'août*, ce n'est que de la prose rimée !... Comment donc se fait-il qu'on les réimprime encore après trois quarts de siècle ? Loin de moi pourtant la pensée de mettre ces recueils de poésies de Sainte-Beuve sur le même rang que les *Méditations* et les *Feuilles d'automne*. Il y a entre Victor Hugo, Lamartine et lui, à peu près la même distance qu'entre la fauvette qui chante dans une cage à la fenêtre d'une mansarde et le rossignol qui chante à la lune en toute liberté. Mais n'est-ce donc rien d'avoir eu, à vingt-cinq ans, assez de jugement, assez de critique, pour comprendre que, les grands premiers rôles étant remplis dans la poésie lyrique par deux hommes de génie, c'eût été perdre son temps et sa peine que de chercher à les égaler ?

Et n'est-ce rien non plus d'avoir réussi du premier coup à faire à côté d'eux une œuvre originale, quoique de second ordre ? Car c'est là qu'est le mérite de la poésie de Sainte-Beuve. On peut fort bien ne pas goûter cette poésie familière qui s'attache de préférence aux choses communes et qui ne dépasse pas les « coteaux modérés », mais on ne saurait sans injustice lui refuser l'originalité, En ce qui concerne *Volupté*, si ce roman, comme on l'a dit, est un composé de *René*, de

Werther et d'*Obermann*, il faut croire qu'il n'est pas tout à fait ni l'un ni l'autre, puisque, après l'avoir lu, Michelet écrivait à Sainte-Beuve: « Vous avez fait la psychologie morale de notre époque : conserver cette finesse d'observation dans l'élan de la poésie et de la passion, c'est ce que personne ne croyait possible. Aucun ouvrage de ce temps ne soutiendrait comme le vôtre l'examen de détail ; tout ce qu'on fait aujourd'hui est de *fabrique*. Je vous le prédis hardiment : *Ceci durera*. »

Et cela dure encore, en effet. Michelet s'est montré devin une fois de plus. Qu'on me permette d'ajouter à son témoignage celui d'un romancier de profession, de George Sand. Le 15 décembre 1860, revenant sur ses impressions de l'année 1834 où parut *Volupté*, elle mandait à Sainte-Beuve : « ...Je vous dirai, dussé-je vous fâcher, que l'homme qui a écrit *Volupté* n'est pas un écrivain de second rang ; il a tous les écarts, tous les mystères, toutes les souffrances et toutes les puissances du génie. Je n'avais pas été frappée de cela à la première lecture comme je l'ai été à la seconde, vingt cinq ans plus tard, et je suis fâchée de n'avoir pas fait cette dernière lecture plus tôt. Je vous aurais *abîmé* dans mes *Mémoires*. J'aurais dit : « Il est « de cette grande famille de passionnés et d'enthousiastes dont il dit « tant de mal et tant de bien, comme s'il n'était pas juge et partie en « dépit de lui-même. Il a classé les écrivains en deux séries : ceux « qui ont plus d'éloquence et ceux qui ont plus de jugement ; ceux « qui agitent le monde et ceux qui le civilisent. Et il n'avait peut « être pas le droit de donner la préférence aux derniers, car il était « des premiers tout autant que des seconds. »

Je livre ces paroles à vos méditations, Messieurs, et pour conclure tout de suite sur ce point, je dirai qu'alors même que les poésies de Sainte-Beuve et ses romans cesseraient d'être lus, l'histoire littéraire ne cesserait pas pour cela d'en faire état, pour deux raisons : la première parce qu'ils ont marqué en leur temps, la seconde parce que ce sont les seuls ouvrages de Sainte-Beuve qui le rattachent, à proprement parler, au romantisme. Et, en effet, ce sont les seuls où il ait mis de sa chair, de son sang, voire de ses larmes. Or, n'est-ce pas là la marque souveraine, indubitable, du romantisme? Le Moi a beau être haïssable, du moment qu'il s'étale et qu'il s'affiche dans toute une littérature, force nous est bien de le traiter autrement que par le mépris — d'autant que les romanciers et les poètes romantiques n'ont guère fait autre chose que célébrer la dame de leur pensée, de leur vie ou de leur rêve !...

Vous savez, Messieurs, la place immense que les femmes ont occupée dans la vie de Sainte-Beuve. Il y en a deux surtout qui en ont

rempli à elles seules près de la moitié. La premiére portait un nom illustre. Avant d'inspirer les *Consolations* et le *Livre d'amour*, elle avait inspiré les *Odes et Ballades* et les *Feuilles d'automne*. C'est elle qui, par son charme, a retenu dix ans durant Sainte-Beuve dans le camp romantique. Madame d'Arbouville, qui fut la seconde passion de Sainte-Beuve, n'a pas eu sur lui une moindre influence. Lui qui, pendant des années, s'était montré l'adversaire irréconciliable de la monarchie de Juillet, il se laissa entraîner par l'amour d'elle dans le camp des doctrinaires où il resta jusqu'à la chute de Louis-Philippe, et la seule chose qu'elle n'ait pu lui faire accepter, de 1840 à 1848, ce fut.,. vous ne le croiriez jamais ! — la croix de la Légion d'honneur. Non qu'il dédaignât ce bout de ruban pour qui l'on fait tant de bassesses ! mais il avait alors ses raisons pour n'en pas vouloir, raisons qu'il n'a jamais dites et que je crois avoir devinées. J'ai découvert tout récemment qu'il s'était affilié, vers 1832, à une société secrète, qui faillit le conduire au régicide, et j'ai comme idée que, si pendant dix-huit ans, il ne voulut accepter aucune faveur de « la race pourrie des d'Orléans », comme il disait, c'est qu'il en était empêché par une sorte de serment maçonnique.

Quoiqu'il en soit, Messieurs, il est certain que Sainte-Beuve se laissa mener par la femme dans la première moitié de sa vie, et si j'insiste sur ce point, ce n'est pas, croyez-le bien, pour le vain plaisir de piquer votre curiosité, mais uniquement parce que sa méthode critique s'est ressentie de cette influence plus ou moins heureuse.

J'ai fait ailleurs le procès de la méthode de Sainte-Beuve. J'ai dit que le plus souvent, dans l'analyse tout au moins des ouvrages de ses contemporains, la recherche de la vérité n'avait guère été pour lui que la recherche de la femme ; mais ces réserves faites, et vous reconnaîtrez qu'elles sont graves, je me hâte d'ajouter que par ses investigations policières, il est parvenu plus d'une fois à mettre en lumière des choses qui, pour appartenir au domaine de la vie privée, n'en étaient pas moins nécessaires à la connaissance de la vérité. C'est même pour cela que, malgré tout, l'histoire littéraire lui a tant de reconnaissance et que nous-mêmes qui le blâmons publiquement et en commun de ses divulgations indiscrètes, nous lui savons tant de gré *in petto* de satisfaire ainsi notre curiosité naturelle. Aussi bien, qui oserait soutenir aujourd'hui que le *Lac* et le *Crucifix*, et Lamartine sont moins beaux et moins touchants depuis qu'on nous a revélé l'histoire vraie et le vrai nom d'Elvire ? Qui oserait soutenir que la *Tristesse d'Olympio* a perdu son charme poétique depuis que nous savons que ces admirables stances furent inspirées à Victor Hugo par la princesse Negroni, autrement dit Juliette Drouet ? Que

les *Nuits*, de Musset, ne sont plus les *Nuits*, que la *Colère de Samson* d'Alfred de Vigny, n'est qu'une idylle biblique depuis que George Sand et Marie Dorval passent pour en avoir été les Muses plus ou moins volontaires ?... Eh bien, Messieurs, Sainte-Beuve n'a guère fait autre chose, dans ses critiques les plus méchantes, que d'ôter leur voile ou leur masque aux Amalthée, aux Cassandre et aux Francine de la littérature contemporaine. Et si, après avoir usé de clémence et de générosité envers elles, il s'est montré si sévère pour celui qu'il appelait l'Enchanteur, ne croyez pas que ce fût, comme on l'a dit, par jalousie ou par rancune ; non, c'est parce que, tout en croyant à la sincérité religieuse de Chateaubriand, il éprouvait je ne sais quel dépit à constater qu'au fond ce n'était qu'un épicurien catholique.

Cette sévérité pour Chateaubriand qui lui a été tant reprochée, je vais peut-être vous surprendre en vous disant que Sainte-Beuve l'avait puisée chez vous, et pourtant rien n'est plus vrai. Un saint prêtre m'écrivait naguère que c'était un reste de jansénisme. — Pourquoi pas de piétisme, lui répondis-je ? Que ce soit l'un ou l'autre ou les deux ensemble, il est certain que Sainte-Beuve garda longtemps, jusque dans ses écarts, quelque chose de la rigidité de votre christianisme. Etait-il vraiment chrétien quand il vous arriva dans l'automne de 1837 ? Je n'en jurerais pas, car c'est surtout avec lui qu'il convient de ne pas se fier aux apparences, mais si l'on s'en rapporte à l'admirable lettre que Mme Juste Olivier lui écrivait quelques semaines avant pour le prier de réfléchir à la grave décision qu'il allait prendre, il semble bien qu'à ce moment là il ait été touché de la grâce. En tout cas il n'est pas douteux que c'est au foyer de Juste Olivier et dans la société des Vinet, des Porchat et des Monnard qu'il apprit le respect des choses saintes et qu'on ne doit pas jouer avec elles, — même sur la lyre. Et tout son cours s'en ressentit, et non seulement son cours, mais sa conduite privée. A partir de cette époque, sa vie, qui avait été si dissipée, s'assagit et connut presque la règle. Il voulut se marier par deux fois, et n'ayant pu y réussir pour des raisons que je n'ai pas à dire ici, il eut la bonne fortune de rencontrer une amie sûre qui le consola en l'enchaînant très honnêtement à ses pieds. Tant il est vrai, Messieurs, que les fortes leçons ne sont jamais complètement perdues.

Ah ! que vous avez été bien inspirés en commémorant aujourd'hui le souvenir du *Port-Royal* de Sainte-Beuve ! Ce livre, qui fait pyramide dans la littérature française du XIXe siècle, vous appartient presque autant qu'à lui. Non seulement il a été pensé à Lausanne, dans les circonstances que M. Decoppet rappelait tout à l'heure, mais ce qui fait qu'il est à vous, c'est que précisément Sainte Beuve a

utilisé tout ce qu'il y avait de grave et de doux, de religieux et de pénétrant, dans la conversation de Vinet et de son groupe pour reconstituer le milieu si particulier, l'atmosphère unique de Port-Royal des Champs. Sans ses entretiens avec votre Pascal, qui sait s'il eût parlé aussi bien du nôtre ?... M. Ferdinand Brunetière disait dimanche, à Boulogne, que de toutes les œuvres du critique des *Lundis*, *Port-Royal* était la plus impersonnelle, bien qu'elle eût été composée dans le temps où il était le plus préoccupé de lui-même. Sans doute, mais il n'y a pas lieu d'en être surpris, car cela tient tout bonnement au sujet et à la nature du livre. Encore ne faudrait-il pas y regarder de trop près ! J'en sais plus d'un passage où, sous les mots éteints et comme étouffés, l'on entend crier la chair et gémir le cœur de Sainte-Beuve.

N'est-ce pas là qu'il ensevelit sa seconde jeunesse et qu'il s'enferma, six mois durant, comme dans une cellule idéale, pour oublier l'infidèle dont il portait alors le deuil ? Car, à moins d'être un saint, et qui pourrait nous dire ce qui se passe dans le cœur contrit des saints ? ces renoncements et ces oublis ne se font jamais sans une dernière révolte de notre pauvre nature humaine. Et quand Sainte-Beuve nous racontait, en 1838, la vie toute entière de pénitence et de mortifications de tels solitaires, vous pouvez être sûr qu'il pensait à lui !...

Eh bien, Messieurs, ce sont tous ces souvenirs religieux et profanes qui lui avaient rendu votre ville si chère, et vous savez maintenant par sa correspondance avec M. et Mme Juste Olivier qu'il regretta toute sa vie de n'y pouvoir finir ses jours. Laissez-moi donc vous remercier, au nom de la France, de la pieuse pensée que vous avez eue de fêter son centenaire en même temps que sa ville natale, et d'avoir associé par des « chansons lointaines » à cette touchante cérémonie la mémoire du poète vaudois qui fut son introducteur dans sa « belle Helvétie » et son dernier ami sur cette « terre sacrée ». Quoique la renommée de l'un dépasse de beaucoup celle de l'autre, on ne pourra pas plus les séparer dans la mort que dans la vie ; le nom de Juste Olivier est indissolublement uni à celui de Sainte-Beuve.

***

A l'Ancienne Académie

Après les discours, l'assistance s'est transportée à l'ancienne Académie où Sainte-Beuve fit son cours sur Port-Royal.

C'est là, sur la façade même du vieux bâtiment, qu'a été posée la plaque commémorative ornée du médaillon du grand écrivain.

Cette plaque est très simple et de fort bon goût, et fait beaucoup d'honneur au talent de M. Raphaël Lugeon, le statuaire lausannois qui l'a exécutée. Elle est en marbre jaune moucheté et le médaillon en bronze.

Dès qu'elle fut découverte, le chœur des étudiants chanta la célèbre chanson de Juste Olivier : *Il est, amis, une terre sacrée.*

Puis on se rendit à l'hôtel Gibbon où fut servi le déjeuner par souscription. En voici le menu que M. Raphaël Lugeon a fort joliment illustré :

Huîtres d'Ostende
Petites Bouchées à la Reine
Cuissot de chevreuil à la Cumberland
Aspic de foie gras en Bellevue
Oie aux marrons
Salade italienne
Bombe glacée
Tourte aux avelines
Fruits et dessert
Mâcon et Villeneuve
Dézaley de la Ville
Médoc et Volnay

Au dessert des toasts furent portés par le recteur de l'Université de Lausanne qui présidait le banquet, M. Eug. Ritter, Eug. Valette, Sirven, J. Bonnard, Ch. Burnier, Albert Bonnard, etc. Et avant de se séparer, les convives décidèrent qu'un monument serait élevé à Lausanne au poète national Juste Olivier.

AVIS AUX LECTEURS

Pour plus de commodité et ne pas empiéter d'une année sur l'autre, nous commençons aujourd'hui un nouveau tome qui comprendra tous les numéros de l'année 1905 et nous réunissons dans un premier tome, dont on trouverra ci-inclus le titre, la couverture et la table, les trois fascicules de l'année 1904.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN, BUZANÇAIS (INDRE).

L'ELVIRE DE LAMARTINE

(D'après des documents inédits).

> Mais les siècles auront passé sur ta poussière, Elvire, et tu vivras toujours !
>
> (Lamartine, *Les Méditations.*)

On a mené grand bruit dans ces derniers temps autour de la publication de quatre ou cinq lettres d'Elvire à Lamartine. Non que ces quelques lettres aient une valeur de style qui justifie toute cette rumeur: elles portent avant tout le cachet de l'époque où elles furent écrites, mais comme la femme qui les a signées ne nous était connue jusqu'à ce jour que par le roman de *Raphaël* dont elle est l'héroïne voilée, et par une plaquette de M. Anatole France (1) où les erreurs et les lacunes abondent, les curieux dont je suis n'étaient pas fâchés d'avoir enfin sous les yeux un document authentique qui leur permît de se prononcer sur le cas de Julie en connaissance de cause.

Par malheur, il n'y a rien de plus traître que le document: tous ceux qui ont l'habitude de le manier savent à quoi s'en tenir. On a dit: « Donnez-moi cinq lignes de l'écriture d'un homme et je me charge de le faire pendre ! » Malgré son air paradoxal, le mot est juste, appliqué au document qu'on emploie à l'état brut, c'est-à-dire sans le rattacher aux circonstances de temps, de lieu, de personne qui le situent et lui servent de cadre historique ou naturel.

Pourquoi, par exemple, au moment de détruire la correspondance de Julie, Lamartine s'était-il résigné à conserver

(1) L'*Elvire de Lamartine*, chez H. Champion, 1893.

dans un tiroir secret de son cabinet de travail, les quelques lettres qu'on vient de mettre au jour ? La raison pour moi ne saurait faire doute une seule minute : comme il avait dans *Raphaël* soulevé un coin du voile qui nous cachait la personnalité réelle de son amie, il tenait à ce que nous sachions tôt ou tard, de source sûre, qu'il n'avait eu pour elle, selon ses propres expressions, qu'un culte idéal et passionné.

Cependant l'éditeur de ces lettres (1) leur a fait dire tout autre chose. Trompé par l'exaltation des sentiments de Julie et la flamme extraordinaire de son style, il a interprété dans le sens de la chute certains mots plus ou moins énigmatiques comme « pour expier », qui, éclairés par le texte même auquel ces mots répondent, signifient tout le contraire. S'il avait pris la peine de chercher ce texte-là dans l'œuvre de Lamartine, il aurait vu comme moi que Julie, en dépit des apparences, n'avait à expier d'autre faute que celle de s'être donnée *moralement*, de cœur et d'esprit, à l'ami qui l'aurait voulue corps et âme.

I

Lamartine avait vingt-six ans quand il rencontra aux eaux d'Aix Julie Bouchaud des Hérettes. C'était un beau jeune homme, de taille élevée et de grande tournure, avec quelque chose d'éthéré dans la physionomie, qui rappelait la figure de Raphaël et faisait songer aux vers fameux d'Ovide :

Os homini sublime dedit cælumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Regardez ses portraits d'alors : son front et sa pensée sont déjà dans les astres.

Je ne crois pas qu'une tête plus divine se soit profilée

(1) Voir la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1905.

jamais, dans le cadre merveilleux de la vallée d'Aix, sur le fond bleu du ciel de Savoie.

Il y a vraiment des sites prédestinés. « Otez les falaises de Bretagne à *René*, dit Lamartine, les savanes du désert à *Atala*, les brumes de la Souabe à *Werther*, les vagues imbibées de soleil et les mornes suants de chaleur à *Paul et Virginie*, vous ne comprendrez ni Chateaubriand, ni Bernardin de Saint-Pierre, ni Gœthe (1). » Et moi je dirai : Otez le lac du Bourget à *Raphaël*, vous ne comprendrez plus Lamartine. Non seulement ils s'harmonisent ensemble, comme un portrait avec la toile qui lui sert de fond, mais ils s'identifient en quelque sorte au point d'être inséparables l'un de l'autre. Je me demande même pourquoi l'on n'a pas encore débaptisé ce lac pour lui donner le nom du poète qui l'a rendu immortel.

Ce n'était pas la première fois que Lamartine visitait ces beaux lieux. Il avait traversé la vallée d'Aix cinq ans auparavant, quand il partit pour l'Italie. Il était même allé en pèlerinage aux Charmettes avec Aymon de Virieu, son Euryale et son Pylade, mais il avait vu la maison de Jean-Jacques avec les yeux d'un homme qui n'avait pas vécu, sous l'impression et comme à travers le mirage d'une première lecture. « Grands Dieux ! quel livre ! comme c'est écrit ! disait-il de la *Nouvelle Héloïse* ! Je suis étonné que le feu n'y prenne pas !... Je voudrais être amoureux comme Saint-Preux, mais surtout je voudrais écrire comme Rousseau ! (2) » — Pour écrire comme Rousseau, il n'avait besoin que d'aimer ! Or, depuis sa sortie du collège de Belley, il n'avait quitté Mâcon, Saint-Point, Milly, les terres de sa famille, que pour aller passer deux ou trois jours au Grand-Lemps chez Virieu, à Bienassis, chez l'ami de ce nom, à Lyon ou à Dijon chez des parents. Sa mère qui n'avait cessé de le couver des yeux tenait à le garder à portée de son aile. Et il

(1) *Raphaël*, p. 13.

(2) *Corresp. de Lamartine*. — Lettre à Aymon de Virieu, Mâcon, septembre 1810.

n'avait là d'autres distractions que la marche à travers champs à pied ou à cheval, les parties de chasse ou les livres. Ah ! les livres !... c'est inouï ce qu'il en dévora pendant sept ou huit ans dans sa solitude studieuse. Je ne connais qu'un autre grand écrivain qui en ait autant consommé dans sa jeunesse, c'est Lamennais. Mais les lectures de Lamennais étaient moins bigarrées et plus solides. Il lisait surtout les ouvrages qui parlaient à son esprit. Lamartine préférait ceux qui parlaient à son imagination et à son cœur : Ossian, Pope, Jean-Jacques, Chateaubriand, Milton, Dryden, Alfieri, Shakespeare. Un moment il avait voulu prendre un bain de Montaigne, il s'était jeté dans les *Essais* jusqu'au cou, mais il n'avait pas tardé à en sortir, trouvant ce bain trop glacé. Le doute n'eut jamais de prise sur lui, il était né pour croire :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

En fait de passions, je parle ici de celles qui sont mauvaises, il ne connaissait guère jusqu'à vingt ans que le jeu. Encore ne pouvait-il s'y adonner qu'à Lyon ou à Paris, durant les courts séjours qu'il était amené à y faire. Cependant comme il avait des camarades qui avaient déjà goûté à l'amour, l'idée lui vint un jour d'y goûter lui aussi. Et le voilà follement épris tout à coup d'une jeune fille de Mâcon. Le pire, c'est qu'il l'eût épousée si on l'avait laissé faire. Mais sa mère avait d'autres desseins et savait qu'il faut que jeunesse se passe. Elle crut prudent de l'expédier en Italie. Hélas ! c'est au cours de ce voyage qu'il connut Graziella, la petite cigarière de Naples. L'amourette ne dura pas longtemps : deux mois à peine. C'était assez pour lui ouvrir le cœur. Quand il revint d'Italie, un poète était né. Il revint par la Suisse pour suivre les traces de Saint-Preux qu'il comprit pour la première fois. Et après avoir vu Montreux, Vevey, Chillon et les rochers de Meillerie, après avoir fait le tour de Lausanne et admiré vingt fois le beau lac qui était à ses pieds, il jeta ce cri d'enthousiasme : « Quel

pays, quelle vallée, quelles montagnes, quels horizons, quelles délicieuses collines ! comme tout cela réveille dans l'âme ce vague désir d'amour et de bonheur qui nous tourmente ! (1).

Ce n'est pas le seul miracle que l'amour ait accompli en lui. De déiste vague qu'il était devenu sous l'influence de ses lectures, il sentit un beau jour qu'il redevenait chrétien. Le 18 avril 1813 il écrivait à son ami de Virieu, de Paris où il était alors : « X... vient tous les matins me prêcher deux doigts d'athéisme ; mais il y perd son latin, j'en suis trop loin (2). » Tous ses livres d'à présent, même les plus païens, redoublaient ses bonnes dispositions à la vertu. « Je ne demande à Dieu, disait-il, que de la persévérance et de la santé. Tu sais que nous avons bien souvent raisonné là-dessus à Naples et ailleurs. Nous flottions encore, non pas de cœur, mais d'esprit. Il me semble que la question n'est pas douteuse. Vivent la solitude et la tristesse et la maladie pour nous montrer enfin la vraie lumière et nous conduire au bien ! »

La vie militaire, si dangereuse pourtant pour un fils de famille, ne modifia pas le cours de ses idées. Après avoir promené durant des mois son ennui de garde du corps dans les petites rues de la petite ville de Beauvais, il revint triste et malade à Milly où « en reprenant de l'âme il reprit encore de la piété, » — ce qui ne l'empêchait pas de soupirer de temps en temps après la Sylphide, comme autrefois René dans les bois de Combourg.

« Oui, écrivait-il à de Virieu le 30 novembre 1814, je suis redevenu, au milieu de tout cela, tout ce que j'étais il y a cinq ans, tout ce que nous étions en sortant des mains de l'admirable, de l'adorable nature. Le croiras-tu ? Je sens mon cœur aussi plein de sentiments délicieux et tristes que dans les premiers accès de fièvre de ma jeunesse. Je ne

(1) *Corresp. de Lamartine*, — Lettre à Aymon de Virieu, Lausanne, 28 avril 1812.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 221.

sais quelles idées vagues et sublimes et infinies me passent au travers de la tête à chaque instant, le soir surtout, quand je suis comme à présent enfermé dans ma cellule et que je n'entends d'autres bruits que la pluie et les vents. Oui, je le crois, si pour mon malheur je trouvais une de ces figures de femme que je rêvais autrefois, je l'aimerais autant que nos cœurs auraient pu aimer, autant que l'homme sur terre aima jamais. Mon cœur bondit dans ma poitrine, je le sens, je l'entends, Dieu sait tout ce qu'il contient, tout ce qu'il désire (1)... »

Moins de deux ans après il arrivait à Aix pour y faire une cure. Et lui qui riait un jour des beaux fantômes que se faisait son ami Guichard de Bienasis et qui lui disait le plus sérieusement du monde :

Il n'en est plus, mon ami, de Julie.
Ainsi que moi renonce à ton erreur :
A la poursuivre on passerait sa vie (2),

il se trouva soudain face à face avec elle.

II

C'était à la fin d'août 1816. Julie était âgée de trente-deux ans, étant née à Paris le 4 juillet 1784 (3). Elle appartenait par Sébastien-Raymond Bouchaud des Hérettes, son père,

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. I, p. 242.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 38.

(3) Je renvoie le lecteur à l'étude que j'ai publiée dans le *Mercure de France* du 1er avril. Il y trouvera non seulement la généalogie de la famille paternelle de Julie, mais une foule de documents originaux et inédits qui m'ont permis de raconter sa vie depuis sa naissance jusqu'à sa rencontre avec Lamartine.

à une ancienne famille de négociants de Nantes dont plusieurs furent échevins, juges-consuls des marchands, auditeurs aux comptes et trésoriers généraux des finances dans cette ville.

Sa mère était une demoiselle Marguerite-Jeanne de Bergëy et la sœur de Michel-Louis de Bergëy qui, après avoir été inspecteur des Contributions directes à Tours et puis administrateur du département d'Indre-et-Loire, sous la Révolution, devint conseiller de préfecture de ce département et puis membre du Corps législatif. Elle était d'origine créole et mourut à Saint-Domingue, en 1791, au moment où elle s'apprêtait à fuir devant l'insurrection des noirs.

Julie n'était donc créole que par sa mère et par le séjour de sept à huit ans qu'elle fit dans cette colonie. Ramenée en France par son père en 1792, elle passa tout le temps de la Terreur à Nantes et fut remise ensuite aux mains de sa tante de Bergëy qui lui fit donner à Paris une brillante éducation. Mariée à vingt ans, contre le gré de son père, au physicien Charles qui en avait cinquante-huit, elle habitait à l'Institut et recevait chaque soir dans son petit salon une société choisie, composée de parlementaires, de savants et d'hommes de lettres, quand elle ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. C'est alors qu'elle partit pour Aix.

Arrivée au commencement de juin, il avait été convenu qu'elle rentrerait à Paris à la fin d'août, mais le soulagement que les eaux lui apportèrent la décida à demeurer à Aix jusqu'à ce que le mauvais temps eût chassé la dernière hirondelle. L'automne est si doux dans cette vallée ! il y a tant de poésie dans la nature pour qui se sent vaguement mourir, qu'elle goûtait je ne sais quelle jouissance à voir se rouiller les côteaux naguère si verdoyants, à froisser sur les chemins qui mènent au lac les feuilles jaunies que le vent faisait tomber à ses pieds. Par moments même, surtout le soir, lorsqu'enveloppée de son châle des Indes elle regardait, de la terrasse où elle était assise, la lune rouge

sortir triomphalement de la buée vaporeuse du crépuscule, il lui semblait entendre dans le frémissement de la brise légère, une voix imprécise qui lui murmurait tout bas à l'oreille : « Attends-moi ! j'accours ! » Et plus les heurés passaient, plus les jours diminuaient, plus aussi la voix devenait caressante et se faisait proche. Tant il y a qu'un soir — oh ! les pressentiments du cœur ! — elle crut la reconnaître dans une voix jeune et chaude qui se mit à chanter à côté d'elle. Elle écouta, c'était bien la voix espérée ; puis, ayant ouvert sa fenêtre, elle aperçut à la fenêtre voisine la figure d'un beau jeune homme qui, lui aussi, la regardait. Cette fois plus de doute, la petite flamme pudique qui monta à sa joue et le coup d'archet violent et prolongé qu'elle ressentit sur toutes ses fibres, lui dirent que, sans l'avoir jamais vu, c'était bien lui qu'elle attendait.

Lamartine était arrivé quelques jours auparavant, et le hasard — on pourrait dire la Providence, car cette rencontre allait être pour lui le point de départ d'une vie nouvelle — le hasard avait voulu que le docteur Pascal, de Saint-Sorbin, qui le soignait, lui indiquât la petite maison où Julie était descendue et que sa chambre fût contiguë à l'appartement qu'elle occupait.

Pendant les premiers jours, il ne s'aperçut pas de sa solitude ; il avait à faire la connaissance du pays qui est un des plus admirables que l'on puisse voir ; mais quand il eut fait le tour du lac, quand il eut visité l'abbaye de Haute-Combe et gravi tous les monts d'alentour, son âme imprégnée de la beauté du site, demanda autre chose. Et cette chose, sans qu'il s'en rendît bien compte à travers sa mélancolie, était exactement ce qu'attendait Julie et ce qui la faisait soupirer. Aussi, quand son regard eut rencontré le sien, éprouva-t-il dans tout son être le même frémissement qu'elle.

Je ne suivrai pas Lamartine dans le récit de *Raphaël*. Je ne chercherai pas à démêler le vrai du faux, parce que c'est principalement en matière d'amour que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable » et parce que tout

arrive dans la vie réelle aussi bien que dans le roman. Cependant je le dirai tout de suite, je ne crois pas à la scène du naufrage sur le lac. Elle me rappelle trop celle de l'évanouissement de Laurence dans *Jocelyn* et, comme elle, ne semble avoir été amenée que pour découvrir à nos yeux ravis le buste échevelé de l'héroïne, car tout en étant chaste, l'artiste, l'amant de la Beauté, chez Lamartine, ne dédaigne pas le trait voluptueux. Au surplus j'ai toujours pensé que c'était Julie qui avait « posé » le personnage de Laurence, comme on dit dans les ateliers. Lamartine qui, de très bonne heure, « ne connut que son âme » n'a jamais eu qu'un idéal de femme : Aussi les trois amoureuses qu'il a mises en scène dans *Graziella*, *Raphaël* et *Jocelyn* se ressemblent-elles comme trois sœurs. C'est toujours Elvire, c'est-à-dire la personnification de l'amour platonique, qui est bien le plus noble, le plus dramatique et le plus durable de tous les amours. Le plus noble, puisqu'il se tient dans les régions de l'esprit pur ; — le plus dramatique, puisque la femme qui résiste à la tentation ne triomphe d'elle-même qu'après de grands combats ; — le plus durable, parce que, ne connaissant pas le désenchantement, la fatigue et le dégoût, rien ne s'oppose à ce qu'il se prolonge et s'éternise au delà de la tombe. C'est l'amour de Dante pour Béatrice, de Pétrarque pour Laure.

Reste à savoir maintenant si chez Lamartine la passion de Raphaël pour Julie n'était qu'un beau sujet de thèse. Quelques-uns l'ont cru, moi non. Il a dit longtemps après, dans un de ses entretiens de littérature sur Pétrarque : « Il y a deux amours : l'amour des sens et l'amour des âmes. Tous les deux sont dans l'ordre de la nature, puisque la perpétuité de la race humaine a été attachée à cet instinct dans les êtres vulgaires, et ce sentiment dans les êtres d'élite..... Cet amour des âmes ou cette passion du beau, sentiment qui se rapproche le plus du pieux enthousiasme pour la beauté incréée, devait par sa nature même inspirer à la terre sa plus céleste poésie, car ce sentiment est une sorte de piété par reflet ; piété qui traverse l'albâtre pour

s'élever jusqu'à la contemplation du beau infini, Dieu. Cette piété transpire dans les vers de l'amant de Laure (1) ». Eh bien, essayez d'appliquer ce passage à l'amant d'Elvire, vous verrez que cette piété transpire aussi dans *Raphaël* et les *Méditations*.

Mais de ce que la passion de Lamartine pour Julie fut purement idéale, il ne s'ensuit pas qu'elle ait été sans désirs. Il y en eut même de très ardents de part et d'autre. Mais c'est Julie qui fut la plus forte, peut-être parce qu'elle était la plus exaltée. Lamartine qui connaissait son Pascal n'avait point fait l'ange avec elle. Il ne lui avait pas caché que, si dans le présent il se contentait de son sourire, c'était avec l'espoir d'obtenir davantage un jour. Son bonheur était au prix de sa possession. Mais Julie, toute brûlante qu'elle était, entendait l'amour autrement. Si, comme je le pense, c'est pour elle qu'il fit l'admirable vers de *Jocelyn :*

Elle fait croire au ciel et ne croit pas à Dieu !

je me hâte de dire qu'elle était digne de le connaître un jour, de l'aimer et de l'adorer, puisqu'en résistant à l'ami de son cœur elle ne fut retenue que par le sentiment du devoir et par le respect d'elle-même.

La raison, le sentiment et la conscience, disait-elle à Lamartine, sont mes seules révélations. Aucun de ces trois oracles de ma vie ne me défendrait d'être à vous ; mon âme tout entière me précipiterait dans vos bras, si vous ne pouviez être heureux qu'à ce prix. Mais attacherions-nous votre bonheur et le mien à cette fugitive ivresse dont la privation volontaire donne mille fois plus de jouissances à l'âme que sa satisfaction n'en donne aux sens ? Ne croirons-nous pas plus à l'immatérialité et à l'éternité de notre amour quand il restera élevé à la hauteur d'une pensée pure, dans les régions inaccessibles au changement

(1) *Cours de littérature*, 31e entretien.

et à la mort, que s'il descendait à l'abjecte nature des sensations vulgaires en se dégradant et en se profanant dans d'indignes voluptés !

Et elle ajoutait en rougissant :

Si vous exigiez jamais de moi, dans un moment d'incrédulité ou de délire, cette preuve de mon abnégation, sachez que ce sacrifice ne serait pas seulement celui de ma dignité, mais aussi celui de mon existence ; que mon âme peut, dit-on, s'exhaler dans un seul soupir ; qu'en m'enlevant l'innocence de mon amour vous m'auriez en même temps enlevé la vie, et qu'en croyant tenir votre bonheur dans vos bras vous n'auriez possédé qu'une ombre et vous ne relèveriez peut-être que la mort (1).

Ainsi s'exprimait l'héroïne de *Raphaël.* Et qu'on ne dise pas qu'ici c'est Lamartine qui parle par sa bouche. Non, c'est elle au contraire qui parle par la sienne. Tant qu'on n'avait pas lu ses lettres on pouvait douter de la pureté de ses sentiments. A présent qu'on les a publiées le doute n'est plus possible. Lamartine n'a fait que revêtir la pensée de Julie d'une forme plus littéraire, encore préféré-je de beaucoup à toute sa rhétorique l'exaltation naïve et primesautière de l'âme de cette jeune femme, voulez-vous savoir pourquoi ? parce qu'elle a le mérite de nous révéler, en dehors de sa maladie, le temps et la race auxquels elle appartenait. N'oublions pas, en effet, qu'elle était créole et poitrinaire, et qu'elle avait traversé la Révolution. Toutes les femmes qui ont vécu à cette époque tragique de notre histoire avaient une âme de feu. L'emphase de leur langage correspondait merveilleusement à la surexcitation de leur esprit, et quand Lamartine fait dire à Julie dans son ode au *Lac :*

Aimons donc ! aimons donc ! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons !

(1) *Raphaël*, p. 67.

il traduit fidèlement le cri du cœur, le sentiment impérieux de la plupart d'entre elles. Elles avaient vu tomber tant de têtes chéries sous le couperet de la guillotine, qu'elles se hâtaient d'aimer comme si elles avaient encore été menacées de l'échafaud. Le Consulat et les années qui suivirent furent vraiment pour elles la revanche de l'amour sur la mort.

Pour en revenir à Julie, quelqu'un s'étonnait devant moi naguère, après avoir lu ses lettres mystiques, que cette femme à la fois chaste et passionnée eût, de l'aveu de Lamartine, poussé le mépris du danger et du qu'en dira-t-on jusqu'à le recevoir seul dans sa chambre, à l'heure tardive où toute la maison était endormie. « A quoi bon, disait-il, jouer ainsi avec la flamme et risquer de perdre sa réputation, quand on tient tant à son honneur? » — Sans doute, mais là encore il ne faut voir qu'une des formes de l'exaltation de l'esprit, un dernier reste des mœurs libres du dix-huitième siècle. Je connais une autre femme qui dans cet ordre d'idées a fait pis que Julie Bouchaud des Hérettes. C'est Pauline de Beaumont. Quand Chateaubriand entreprit d'écrire la dernière version du *Génie du Christianisme*, elle ne trouva rien de mieux que de louer à Savigny-sur-Orge une petite maison de campagne et de s'y enfermer avec lui, au su de Joubert, de Fontanes, de Bonald et de tous les esprits d'élite qui fréquentaient son salon de la rue Neuve du Luxembourg. L'idée ne lui vint pas qu'elle pouvait compromettre à ce jeu sa réputation, et personne n'aurait osé lui en faire la remarque. Elle n'était encore chrétienne que d'imagination. Un peu plus tard, quand la grâce eut fini d'opérer en elle, peut-être eût-elle apporté plus de réserve dans ses rapports avec Chateaubriand — en quoi elle eût été bien inspirée, car on la juge aujourd'hui sur ces apparences, et elle valait de n'être pas confondue parmi le cortège des muses qui couronnèrent de roses le front olympien du grand Enchanteur.

Heureusement pour la mémoire de Julie que Lamartine a laissé sous le rapport des mœurs une meilleure réputation que Chateaubriand, et que nous possédons quelques frag-

ments de sa correspondance. Ce sont ses lettres qui la réhabiliteront aux yeux de ceux qui la traitaient déjà avec la même sévérité que cette pauvre Pauline. En tout cas, sans vouloir pousser plus loin un parallèle qui s'est présenté tout naturellement à mon esprit, je me permettrai de glisser ici une dernière observation. N'est-il pas intéressant de constater que les deux charmantes femmes qui inspirèrent *le Génie du Christianisme* et *les Méditations*, c'est-à-dire les deux plus beaux ouvrages d'imagination de la littérature française au dix-neuvième siècle, furent deux poitrinaires et deux victimes d'amour ? Je dis deux victimes, parce qu'il n'est pas douteux que ce fut la flamme dont elles brûlèrent pour Chateaubriand et Lamartine qui hâta leur fin (1), de même qu'il est hors de doute que ce fut par l'épreuve de l'amour qu'elles revinrent à Dieu.

III

Cependant la dernière hirondelle était partie. Julie que son mari, malade lui-même (2), ne cessait de rappeler, finit par quitter la vallée d'Aix où pour la première fois, depuis qu'elle se connaissait, elle avait goûté le parfait bonheur.

Elle était de retour à Paris à la fin de septembre et, trois mois après, Lamartine la rejoignait non sans peine. M. Mugnier, ancien conseiller à la Cour de Chambéry qui a

(1) Se rappeler la phrase de Pauline de Beaumont après avoir entendu la lecture d'*Atala* : « Il joue du clavecin sur toutes mes fibres ! »

Et ce fragment d'une lettre de Julie à Lamartine : « Tant ce que j'ai pu croire qu'en me résignant à vivre je vous faisais du bien, j'ai pu aller jusqu'à aimer la vie, mais à présent que vous ne croyez plus à l'amour de votre mère, elle va cesser de vous être nécessaire et alors mon sort est tracé. Vous n'exigerez pas qu'elle demeure en ce monde pour s'y nourrir de larmes ! »

(2) Il souffrait de la pierre depuis 1811.

publié une si intéressante brochure sur son mariage, m'écrivait au commencement de l'année dernière que, d'après une légende accréditée dans le pays, Lamartine avait voulu accompagner Julie jusqu'à Paris, et que, pour subvenir aux frais de ce voyage, il avait dû vendre sa montre, sa chaîne, son sabre, ses épaulettes et les galons de son uniforme de garde du corps. Mais j'ai tout lieu de croire que ce n'est qu'une légende répandue par Lamartine lui-même dans son roman de *Raphaël.*

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne revit Julie qu'à la fin de décembre et encore grâce à un petit complot dans lequel il fit entrer fort adroitement son ami Aymon de Virieu.

Virieu avait été nommé au printemps de l'année 1816 secrétaire d'ambassade au Brésil, mais il était à peine débarqué à Rio qu'il avait repris le bateau pour la France avec M. le duc de Luxembourg et sa suite. En apprenant cette bonne nouvelle Lamartine, qui n'attendait qu'une occasion pour s'éloigner de Mâcon où Julie lui écrivait presque tous les jours, se dit que la Providence favorisait ses desseins. Et de harceler sur l'heure son ami de Virieu :

Es-tu arrivé ! Serait-il possible ? lui mandait-il le 8 décembre. — Ecris-moi donc vite. Je brûle d'impatience de t'aller embrasser, car je compte aller à Paris bientôt, et ce sera un nouveau motif. Rien n'a changé en bien dans ma position pendant ces huit mois. Mon cœur seul a changé, hélas ! il était plus heureux à ton départ !...

Et quatre jours après :

Enfin te voilà donc ! je ne concevais rien à ton silence... Je suis ici depuis un mois. Vignet vient d'en partir. Il y était venu m'accompagner des eaux d'Aix où j'en ai passé un pour ma santé. Il n'y a eu ni zéphyrs, ni tempêtes, mais impossibilité de me placer l'année dernière, et un engorgement au foie qui m'a ramené de Paris peu de temps après ton départ ! Maintenant je ne suis ni bien ni mal, soupirant après une place quelconque,

comptant aller très incessamment à Paris pour tenter de nouveau cette fortune-là, plus empressé encore d'y courir pour t'embrasser au moins avant un nouveau départ. Ah ! mon ami, que parles-tu d'oubli ? Tu ne sauras jamais à quel point tu m'es nécessaire, à quel point j'ai été désappointé et accablé de ton absence, de ce vide affreux autour de moi. Tout m'était égal, je ne vivais plus qu'à demi, car, entre nous soit dit, comme nous le disions le jour de ton départ, il n'y avait que toi pour moi ! le reste n'est pas parfait, ce n'est plus cette consanguinité naturelle, cette parenté véritable, comme entre nous deux. Il n'y a que nous sur une certaine ligne, le reste ne vient que bien loin après, je l'ai trop senti (1)...

C'est ici que se place le complot ou la ruse. Il priait de Virieu de lui écrire une lettre qu'il pût montrer à ses parents et dans laquelle il l'engagerait à venir à Paris, seul moyen de le caser vite et bien dans quelque sous-préfecture : « J'ai retenu déjà mon appartement meublé que j'avais sous-loué seulement. J'y resterai deux ou trois mois cette année, si on ne me place pas (2)... »

Naturellement de Virieu fit ce que Lamartine lui demandait, et la mère de ce dernier, toujours confiante, dénoua encore une fois les cordons de sa bourse pour aider de Virieu à placer son fils, car son désœuvrement lui pesait autant qu'à lui.

Lamartine arriva à Paris, le matin du jour de Noël et descendit à l'hôtel de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin où de Virieu, lui céda une des deux chambres qu'il occupait à l'entresol.

Je n'ai pas besoin de dire que son premier soin fut de mettre son ami au courant de son aventure avec Mme Charles. A peine avait-il fait sa toilette qu'il priait de Virieu de se rendre chez elle pour lui annoncer son arrivée et s'entendre avec elle au sujet de sa visite.

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. I, année 1816.

(2) *Ibid.*

Mme Charles recevait précisément dans la soirée les habitués de son petit salon parmi lesquels le baron Mounier, Lally-Tollendal, de Bonald, quelques vieux savants, amis de son mari et aussi quelques jeunes gens de famille qu'elle cherchait à pousser dans le monde et qui venaient régulièrement à ses thés pour respirer le parfum de sa grâce. Il fut convenu entre elle et de Virieu que Lamartine et lui viendraient à sa soirée.

A onze heures, lit-on dans *Raphaël*, nous sortîmes, V... et moi, à pied. Nous allâmes ensemble jusque sous la fenêtre que je connaissais déjà. Il y avait trois voitures à la porte. V... monta. J'allai l'attendre à l'endroit convenu. Qu'elle fut longue l'heure pendant laquelle je l'attendis ! Combien je maudissais ces visiteurs indifférents peut-être dont l'importunité involontaire, pour dépenser des heures oisives, suspendait sans le savoir l'élan de deux cœurs qui comptaient leur martyre par leurs palpitations. Enfin V... parut. Je m'élançai sur sa trace. Il me quitta à la porte et je montai (1).

Suit la fameuse scène où, dans le salon tout illuminé mais vide, les deux amoureux, on disait alors les deux amants, tombèrent à genoux l'un devant l'autre et ne se relevèrent qu'à l'apparition de M. de Bonald qui semblait arriver là tout exprès pour les rappeler au sentiment du devoir.

La vérité m'oblige de dire que les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi. Lamartine ne fit qu'entrevoir ce soir-là Mme Charles et ne put qu'échanger quelques mots d'amitié avec elle. Mais le lendemain matin à son réveil un commissionnaire lui apporta une lettre enflammée qui le dédommagea amplement de la froideur relative qu'elle lui avait marquée sous les regards convergents de ses invités.

Voici cette lettre. Je la reproduis telle quelle, sans y rien changer, afin que le lecteur ait enfin sous les yeux le miroir vrai de l'âme de Julie.

(1) *Raphaël*, p. 143.

A onze heures et demie du soir. Mercredi.

Est-ce vous, Alphonse, est-ce bien vous que je viens de serrer dans mes bras et qui m'êtes échappé comme le bonheur échappe? Je me demande si ce n'est pas une apparition céleste que Dieu m'a envoyé, s'il me la rendra, si je reverrai encore mon enfant chéri, et l'ange que j'adore! Ah! je dois l'espérer. Le même ciel nous couvre aujourd'hui et depuis ce soir je vois bien qu'il nous protège. Mais les cruels qui nous ont séparés, quel mal ils nous ont fait, Alphonse! Qu'avons-nous de commun avec eux pour qu'ils viennent se mettre entre nous et nous dire: « vous ne vous regarderez plus? » Ce morceau de glace mis sur nos cœurs, ne vous a-t-il pas déchiré, ô mon ange? J'en sens encore le froid. J'ai cru que j'allais leur dire: « Eh! laissez-moi. Vous voyez bien que je ne suis pas à vous, que j'ai beaucoup souffert et qu'il est temps, pour que je vive qu'il me ranime sur son sein!

— Ils sont partis: mais vous pourriez être là, et je suis seule; comment, Alphonse, n'en pas verser des larmes? Ah! pourtant bénissons cette providence divine? Demain encore, n'est-ce pas, elle nous réunira et pour cette fois elle nous laissera ensemble! C'est une épreuve qu'elle voulait encore que nous puissions subir; mais elle ne veut pas que nous mourrions cette nuit, et alors ne mérite-t-elle pas nos adorations tout entières? Je le sens si fortement que mon premier besoin dès que l'on m'a quitté a été de me jeter à genoux et d'adorer avec larmes cette suprême bonté qui m'a rendu Alphonse! C'est aux pieds de Dieu que j'ai recouvré la force de lui parler à lui-même. Il me permet de vous aimer, Alphonse! j'en suis sûre. S'il le défendait, augmenterait-il à chaque instant l'ardent amour qui me consume? aurait-il permis que nous nous revissions? voudrait-il verser à pleines mains sur nous les trésors de sa bonté et nous les enlever ensuite avec barbarie? eh! non, le ciel est juste! il nous a rapprochés, il ne nous arrachera pas subitement l'un à l'autre. Ne vous aimerai-je pas comme il le voudra, comme fils, comme ange comme frère? et vous, vous, cher enfant, ne lui avez-vous pas depuis longtemps promis de ne voir en moi que votre mère?

Ah ! que cette nuit s'écoule, elle me torture ! Alphonse, je ne me trompe pas, vous êtes bien ici ! Nous habitons le même lieu ! je n'en serai sûre que demain. Il le faut, que je vous revoie pour croire à mon bonheur ! Ce soir le trouble est trop affreux. — Chère vallée d'Aix ! Ce n'était pas ainsi que vous nous rassembliez, vous n'étiez pas pour nous avare des joies du ciel ! elles duraient comme notre amour sans terme, sans bornes ! elles auraient duré toute la vie ! Ici les voilà déjà troublées. Mais quelle soirée aussi et que nous aurions tort, cher enfant, de n'en pas espérer de meilleures ! Vous verrez comme habituellement je suis seule. Vous verrez, demain, mon ange, si Dieu est assez bon pour nous faire vivre jusqu'au soir, que des heures et des heures se passeront, sans que l'on nous sépare ! Vous verrez si, vous ici, je puis me plaindre de ma situation.

Demain j'ai le malheur de n'être pas libre avant midi et demi. Je vais au Palais avec M. Charles remplir je ne sais quelle formalité, je sors à onze heures et demie. Je calcule que cela me prendra une heure. Attendez-moi chez vous, mon ange ! j'y serai dès qu'on m'aura laissée et je vous ferai demander pour vous emmener afin que nous passions le reste de la matinée ensemble. Prions Dieu que jusque-là il nous donne de la vie et de la force.

Ecrivez-moi par mon commissionnaire que vous m'aimez toujours, ces mots chéris n'ont pas frappé mon cœur dans le petit nombre de mots que j'ai pu recueillir de votre bouche ! Redites-les, Alphonse ! Répétez beaucoup que vous aimez votre mère ! Elle est quelquefois si malheureuse de l'idée terrible que vous pourriez cesser ! — Mais non, non, vous le lui avez trop dit. Ne prenez pas ceci pour des craintes, une mère ne doute pas de son fils, elle est toujours sa mère, elle peut tout entendre. C'est un de ses devoirs, elle les remplira tous. Ah ! mon enfant, que je vous aime ! que je vous aime ! Vous l'êtes-vous bien dit ? L'avez-vous vu ? Au milieu de ce monde où il fallait parler, sentiez-vous mon cœur souffrir ? Le voyez-vous battre ? Alphonse ! Alphonse ! je succombe à mon émotion. Je vous adore ! mais je n'ai plus la force de le dire. Ah ! que des larmes abondantes me feraient du bien ! Qu'il est donc difficile à porter, le bonheur ! Pauvre nature humaine, tu es trop faible pour lui.

Dites à votre ami que je le porte aussi dans mon cœur comme un frère. Ah! qu'il a été bon pour moi! Comme il faut qu'il vous aime pour m'avoir supporté dans mes douleurs et soutenu ce soir, quand il est venu m'annoncer mon enfant! Alphonse! payez ma dette envers lui. Aimez-le davantage, cet ami si digne de vous! et que ce ne soit pas parce que je manque de reconnaissance, il a toute la mienne; et il a aussi en épanchement et en affection tout ce qui n'appartient pas exclusivement à mon Alphonse.

Je vous laisse, enfant chéri, pour quelques heures. Vous allez dormir et moi pendant la nuit entière, je vais veiller sur vous et demander à Dieu que demain nous arrive, après nous pourrons mourir.

Dors donc, ami de mon cœur! dors et qu'à ton réveil, cette lettre que tu recevras avec tendresse, te soit remise! mon ange! mon amour! mon enfant! ta mère te bénit et bénit ton retour!

Bien que le nom de Dieu revienne souvent dans cette lettre, ce serait une grande naïveté que d'y reconnaître une inspiration chrétienne. Il y a une façon de mêler Dieu aux affections les plus profanes, qui cache, sous des formules religieuses, des sentiments tout païens, et offense le ciel par une audace à mettre sous sa protection des ardeurs condamnées par lui. C'est cette mysticité voluptueuse qui s'épanche dans des phrases comme celles-ci : « Je me demande si ce n'est pas une apparition céleste que Dieu m'a envoyée »; « Bénissons cette providence divine : demain elle nous réunira »; « Me jeter à genoux, adorer avec larmes, cette suprême bonté qui m'a rendu Alphonse »; « C'est aux pieds de Dieu que j'ai recouvré la force de lui parler à lui-même. Il me permet de vous aimer ». Pourtant cette piété toute païenne où la passion seule remercie, s'achève en des paroles où la chrétienne commence. Elle sait que pour n'être pas condamnées par Dieu, ces tendresses doivent rester pures. Dans la liberté qu'elle se donne encore sans remords, elle établit au moins des

bornes, elle discerne et veut respecter un essentiel devoir: « Le ciel est juste! il nous a rapprochés, il ne nous arrachera pas subitement l'un à l'autre. *Ne vous aimerai-je pas, comme il le voudra, comme fils, comme ange et comme frère! et vous, vous, cher enfant, ne lui avez-vous pas depuis longtemps promis de ne voir en moi que votre mère!* »

Ce dernier passage renferme le nœud de l'intrigue et fait éclater la nature du lien qui unissait Lamartine et Julie. Pour moi, je n'en saurais douter un seul instant, ce lien fut purement platonique, malgré cartaines apparences contraires. S'il avait été autre, je ne pense pas que la parole de Julie aurait eu cette flamme et ces élans mystiques. Me comprenne qui voudra. A présent il est fort possible que dans les premiers jours qui suivirent leur rencontre, le cœur de Julie ait été agité des mêmes désirs que celui d'Alphonse. En ce cas elle n'avait que plus de mérite à être restée chaste, puisque, à entendre Lamartine, elle n'était retenue que par le point d'honneur. Mais si Lamartine a dit vrai, force nous est bien de reconnaître qu'elle avait été touchée de la grâce assez vite, puisque moins de quatre mois après, elle n'avait que le nom de Dieu à la bouche. Sans être dupe des mots qui signifient souvent le contraire de ce qu'ils disent, je me refuse donc à croire que les noms sacrés de fils, d'ange et de frère dont elle appelait son ami avaient sur ses lèvres le sens profane et corrompu que leur donnait Mme de Warens dans sa passion pour Jean-Jacques. Il suffit, d'ailleurs, qu'elle ait rappelé à Lamartine la promesse qu'il lui avait faite depuis longtemps de ne voir en elle qu'une mère, pour que cela lui fasse à nos yeux une autre figure que celle de la bienfaitrice de Rousseau. Et ce qui va suivre ne pourra que nous confirmer dans cette opinion.

Le 1er janvier 1817, à 10 heures du soir — car elle n'écrivait que la nuit, quand tout reposait autour d'elle — Julie mandait à Lamartine qu'elle avait lu ses vers ou plutôt qu'elle les avait dévorés. Vous allez penser sans doute qu'il avait fait des vers pour elle. Non; comme il l'a dit

lui-même plus tard, ceux qu'elle lui inspira ne devaient retentir que sur son tombeau. Mais il avait apporté de de Mâcon, quatre livres d'élégies d'un genre nouveau qui étaient tout prêts pour l'impression, et en attendant le bienheureux éditeur, il les avait donnés à lire à Julie qui ne le connaissait pas encore sous ce jour-là. Pourquoi ? dans quel dessein ? Je ne voudrais pas me rendre coupable d'un jugement téméraire, mais comme toutes ces élégies étaient consacrées au souvenir de Graziella, j'ai l'idée que c'était moins pour lui montrer son talent poétique que pour piquer sa jalousie et qui sait ? pour tendre un piège à sa vertu. D'autant que l'ami de Virieu, en homme pratique qu'il était, devait lui répéter sans cesse qu'en amour c'est vraiment être trop naïf que de se contenter des bagatelles de la porte.

Mais si telle était l'arrière-pensée de Lamartine, nous verrons tout à l'heure que le résultat ne répondit pas à ses espérances. Voici, en effet, ce que lui écrivait Julie, après avoir achevé sa lecture :

... Oh ! mon Alphonse, qui vous rendra jamais Elvire ? qui fut aimée comme elle ? qui le mérite autant ? Cette femme angélique m'inspire jusque dans son tombeau une terreur religieuse. Je la vois telle que vous l'avez peinte, et je me demande ce que je suis pour prétendre à la place qu'elle occupait dans votre cœur. Alphonse, il faut la lui garder et que moi je sois toujours votre mère. Vous m'avez donné ce nom alors que je croyais en mériter un plus tendre. Mais depuis, je vois tout ce qu'était pour vous Elvire, je vois bien aussi que ce n'est pas sans réflexion que vous avez senti que vous ne pourriez être que mon enfant. Je commence à croire même que vous ne devez être que cela, et si je pleure c'est de n'avoir pas été placée sur votre route quand vous pouviez m'aimer sans remords et avant que votre cœur ne fût consumé par une autre. Consumé, ai-je dit ? Ah ! pardonnez. Je vois ce que vous devriez être plutôt que ce que vous êtes. Tout respire l'amour dans vos lettres et jusqu'à cette expression chérie que vous avez créée ! N'avez-

vous pas dit, ne suis-je pas sûre que vous avez pour moi une passion filiale? Cher Alphonse, je tâcherai qu'elle me suffise.

L'ardeur de mon âme et de mes sentiments voudrait encore une autre passion avec celle-là ou que du moins il me fût permis de vous aimer d'amour et de tous les amours! mais s'il faut vous le cacher, ô mon ange, si vous êtes tellement dans le ciel que vous repoussiez les passions de la terre, je me tairai! J'en demanderai à Dieu la force et il m'accordera de vous aimer en silence.

Quelle adorable cantilène et quelle façon délicate de reprocher à son ami d'avoir tout donné à une morte! En lisant ces lignes où la jalousie se voilait de tristesse et de résignation, Lamartine dut se dire qu'il s'était pris à son propre piège; en tout cas, la lettre de Julie lui causa une réelle déception, car, dès le lendemain, il s'empressa de lui dépêcher de Virieu, dans le but de réparer sa faute en réduisant aux proportions d'une excellente petite femme la figure idéale qu'elle s'était faite de Graziella, d'après ses élégies. Cette fois, c'en était trop, et la faute devenait double. Julie fut froissée de voir qu'on voulait la grandir au détriment d'Elvire, car Elvire alors c'était l'autre, c'était la petite femme de cœur qui n'avait pu survivre au départ de son ami, et qu'il avait célébrée en vers admirables. Elle la défendit de son mieux contre les légèretés d'Aymon de Virieu qui, s'apercevant qu'il faisait fausse route, se prit à en parler plus sérieusement. Mais l'impression était faite, et, quand il fut parti, elle écrivit de nouveau à Lamartine, en des termes qui laissaient percer son désenchantement et son chagrin:

Eh! quoi! lui mandait-elle, « est-ce donc l'imagination qui s'enflamme chez vous, et croyez-vous, comme tant d'hommes le font, aux rêves de votre cœur jusqu'à ce que la raison les détruise? Je ne puis le croire, et, cependant je tremble. Si un jour on allait vous dire de moi: C'était une bonne femme pleine de cœur qui vous aimait, et que vous puissiez supporter cet

éloge, est-ce que vous m'aimeriez encore? Oh! non, sûrement, je ne voudrais plus que vous m'aimassiez, ce serait vous rabaisser vous-même. Mais, je vous le déclare, je ne pourrais pas supporter moi-même un pareil éloge. Je sens au-dedans de moi quelque chose qui le repousse, ce n'est pas la fierté, j'en suis dénuée, c'est l'amour! celui que je veux pour vous est d'une nature si relevée! il est si ardent et si pur! Il me rendrait capable de tant de vertus, qu'il me relève à mes propres yeux, et que je ne pourrais souffrir qu'on en parlât légèrement. Le reste, je l'abandonne, je vous l'ai dit assez, cher ami, que je n'étais qu'une bonne femme, et qu'il ne fallait m'aimer que parce que je vous aime. Mais, quand on aime comme moi, quand on aime comme Elvire et moi jusqu'à en mourir, n'est-on donc qu'une femme pleine de cœur?...

Allons, continuait-elle, je le vois bien, il avait raison, votre ami, nous sommes des femmes pleines de cœur. C'est moi qui devais expliquer autrement cette expression. Pardonnez-moi, mon amour, tout ce qu'elle m'a fait dire, mais gardez le souvenir de mes justes craintes! et voyez-moi moins aimable, mais aimez-moi *quand même.*

Cette lettre, où le reproche alternait avec la tendresse, n'était point pour plaire à Lamartine. Aussi répondit-il, sur-le-champ, à Julie, qu'il ne la reconnaissait plus, tant elle avait changé, qu'elle le négligeait, qu'elle ne l'aimait plus, qu'il était inutile désormais de lui écrire, qu'il allait partir pour un lieu qu'il ne lui disait pas; bref, tout ce que répètent en pareil cas les amoureux qui ont à se plaindre de l'objet aimé. Mais, comme l'écrivait un jour Victor Hugo à celle qui lui inspira les plus beaux vers des *Chants du Crépuscule*, « il n'y a de nuages que dans le ciel et dans l'amour », et il suffit d'une larme que boit un baiser pour remettre les cœurs en place. Julie n'eut pas grand'peine à démontrer à Lamartine qu'elle l'aimait toujours. En voulait-il une dernière preuve? Il n'avait qu'à l'exiger pour l'obtenir. Elle était « capable de tout quitter dans le monde, de se jeter à ses pieds et de lui dire : Disposez de moi, je suis votre es-

clave. Je me perds, mais je suis heureuse. Je vous ai tout sacrifié : réputation, honneur, état, que m'importe ? Je vous prouve que je vous adore. Vous n'en pouvez plus douter. C'est un assez beau sort que de mourir pour vous à tout ce que je chérissais avant vous. » Et, dans son exaltation qui chaque jour allait grandissant, elle trouvait ce cri du cœur qui achève d'établir qu'elle avait gardé son corps vierge de toute souillure : « Que m'importe, en effet, que puis-je placer à côté d'Alphonse qui pût balancer un seul instant les sacrifices que je suis prête à lui faire ? S'il se rit des jugements des hommes, je cesse de les respecter. Je trouverai toujours bien un abri pour ma tête, et, quand il ne m'aimera plus, un gazon pour la couvrir (1) !... »

Elle exagérait évidemment, sentant bien que Lamartine n'oserait pas la prendre au mot, et, en effet, il avait l'âme trop haute pour exiger de celle qu'il aimait un pareil sacrifice, et pour encourir une telle responsabilité. En descendant au fond de sa conscience, il reconnut qu'il n'en avait pas le droit, pas plus qu'il n'en avait besoin pour être heureux, puisqu'il l'était du bonheur de Julie, et qu'elle mettait son bonheur à le voir tous les jours, seul à seul, dans la paix de son cœur à présent rassuré.

Oui, pendant quatre mois trop courts, hélas ! du commencement de janvier à la fin d'avril, ce jeune homme à l'âme tendre n'eut d'autre plaisir, à Paris, que de se promener avec Julie une heure ou deux dans la journée, quand le temps le permettait, et de la voir chaque soir en tête à tête au coin de son feu.

Les fenêtres de son appartement donnaient sur le pont des Arts. Comme elle avait coutume de recevoir après dîner ses intimes, pour ne pas se compromettre ou prêter à la médisance, en recevant quotidiennement celui à qui elle avait donné son cœur, elle était convenue avec lui d'un signal pour lui indiquer le moment où elle serait libre. Mais il aurait pu fort bien s'en passer, car, dès que la nuit était

(1) Lettre datée du jeudi soir, 2 janvier 1817.

venue, enveloppé de son manteau romantique, il s'acheminait doucement vers la seule étoile qui comptât pour lui dans le ciel, et cette étoile c'était la fenêtre éclairée du petit salon de Julie. Il traversait le pont des Arts, jetait un sou dans la tasse de fer-blanc de l'aveugle qui lui disait : Dieu vous le rende ! et, sur ces paroles d'action de grâce, il allait se poster à l'angle du quai. Là, caché dans la pénombre — comme Jocelyn sous le balcon de Laurence — il regardait passer et repasser sur le fond lumineux de la fenêtre la silhouette chérie de celle qui l'attendait. Que le temps lui paraissait long ! Dix heures sonnaient enfin à l'horloge de la Coupole. C'était le moment où les amis de Julie se retiraient pour la laisser se reposer. Quand la dernière voiture s'ébranlait sous le porche, il montait l'escalier d'un pas aussi léger que Roméo l'échelle de soie de Juliette. Il poussait la porte entr'ouverte, allait droit au sopha où elle était assise, lui prenait les mains, se blotissait contre elle, comme un enfant contre sa mère, et deux heures durant, quand ce n'était pas plus, ils s'entretenaient de l'unique objet qui remplissait leurs âmes, dans le demi-jour des lampes voilées, au rythme léger du balancier d'or de la petite pendule de Berthoud (1), qui occupait le milieu de la cheminée. Après quoi, Lamartine se levait pour entrer à son hôtel. Mais, il n'était pas parti, que Julie lui écrivait pour qu'il eût son bonjour le lendemain dès la première heure. Et lui, dont tout ce manège amoureux ne cessait d'ouvrir la veine poétique, c'était bien rare qu'il se couchât sans avoir jeté sur le papier quelques stances comme celles

(1) Outre cette petite pendule en bronze doré, il y avait dans le salon de Julie quelques belles gravures, dont une représentant Molière lisant *Tartuffe*, chez Ninon de Lenclos, et un autre représentant Ossian, par Godefroy. Il y avait aussi, suspendues à la muraille, deux flûtes de Prudent : l'une en ivoire, l'autre en ébène, qui servaient à accompagner Julie quand elle chantait, car Lamartine nous a dit qu'elle avait une jolie voix.

(Notes prises sur l'inventaire dressé après la mort de Charles par Me Deshayes, notaire à Paris, le 31 mai 1823).

de *l'Enthousiasme* et de *la Gloire* (1), prélude harmonieux des chants cent fois plus beaux que le malheur, en épurant son âme, devait en tirer avant peu.

IV

Le jour était proche, en effet, où les deux amants allaient être obligés de se séparer.

Lorsque arriva le printemps, Julie se plaignit de nouveau du malaise indéfinissable qu'elle avait ressenti l'année d'avant. Elle avait par instants des suffocations qui lui faisaient perdre haleine; ses joues, qui au naturel étaient si pâles, s'empourpraient aux pommettes d'une manière suspecte, et une petite toux sèche et quinteuse la prenait parfois à la gorge en rendant un son de verre fêlé. Bientôt le médecin qui la soignait conseilla à son mari de l'envoyer à la campagne. Ses amis, les Vindé, possédaient une propriété à la Celle-Saint-Cloud. Je suppose que ce sont eux qui l'attirèrent dans ces parages; en tout cas, elle alla s'installer, au mois de juin, entre Viroflay et Versailles, dans une petite maison qui existe encore, et qu'on appelait alors la maison Labé.

Mais Lamartine n'était plus à Paris à cette époque. Il l'avait quitté pour deux raisons: d'abord, parce que sa bourse était à sec, et que sa mère ne pouvait plus lui envoyer d'argent; ensuite, par raison de santé, parce qu'il était malade lui aussi, et que le médecin de Julie lui avait conseillé d'aller faire une nouvelle cure d'air en Savoie. Mais, s'il était parti la mort dans l'âme, il avait du moins emporté l'espérance

(1) Cette dernière pièce lui fut inspirée par les infortunes d'un pauvre poète portugais, appelé Manoël, qui lui donnait des leçons en 1817. (Cf. le commentaire de cette *Méditation*.

de revoir son amie à Aix, au mois de septembre, et c'est cette espérance qui, maintenant, le faisait vivre (1).

Julie, d'ailleurs, n'avait pas cessé de l'aimer et de penser à lui. Nous avons une lettre d'elle au baron Mounier, où elle le remercie de sa bienveillance pour M. de Lamartine. « Je voudrais bien, lui disait-elle, que nous puissions faire quelque chose qui fût agréable à cet intéressant jeune homme et à sa famille. J'aimerais à leur rendre un peu du bien qu'ils m'ont fait (2). » Elle aurait voulu faire entrer Lamartine dans la carrière diplomatique, et l'avait présenté à M. Rayneval, qui était tout-puissant aux Affaires étrangères.

Au mois de juillet suivant, elle mandait encore au baron Mounier :

Si vous voulez que j'écrive, soyez assez bon pour me faire faire, chez votre bon papetier, une provision de papier semblable au vôtre, de votre encre bien noire, de votre cire, de vos bonnes plumes à l'anglaise. Je n'ai plus rien de tout cela, et c'est comme si je manquais d'eau à boire (3).

Elle aurait pu remplacer l'eau par le pain, car elle avait presque autant besoin d'écrire que de manger, surtout depuis que Lamartine était retourné dans son pays, et elle savait qu'il attendait ses lettres comme le Messie. Ces lettres, écrites d'une main ferme et légère, sur du papier fin de Hollande, entretenaient sa sécurité.

Elles dissipaient, a-t-il dit, par l'enjouement et par les caresses de mots, le nuage de pressentiments sinistres que nos adieux avaient laissé sur mon âme. De temps en temps,

(1) Dans la première version du *Lac*, publiée par Mme de Cessia dans les *Poésies inédites* de Lamartine, on lit à la seconde strophe :

Et près des flots chéris qu'elle *voulait* revoir,

au lieu de :

qu'elle *devait* revoir.

(2) L'*Elvire de Lamartine*, par Anatole France.

(3) *Ibid.*

quelque phrase de découragement et de tristesse, jetée ou involontairement oubliée parmi ces perspectives de bonheur, comme une feuille morte au milieu des feuilles vertes du printemps, me paraissaient bien un peu en contradiction avec le calme et la fleur de santé dont elle me parlait. Mais j'attribuais ces rares dissonnances à quelque ombre de souvenir ou à quelque impatience de la lenteur des jours, ombres qui auraient apparemment traversé la page pendant qu'elle écrivait (1).

Il était donc à peu près rassuré sur son compte, quand à la mi-septembre il apprit tout à coup à Aix, où il était allé l'attendre, qu'elle ne le rejoindrait pas. Etait-elle si malade qu'elle n'était pas transportable, ou avait-elle quelque raison secrète pour rester à Viroflay? Je crois qu'il y avait de l'un et de l'autre. Elle écrivait le 15 septembre à M. Mounier :

Après avoir couru pour notre affaire pendant quelques jours et après avoir acquis la certitude que vous l'aviez arrangée par vos bonnes et pressantes recommandations, je suis revenue ici pour me reposer. Mais j'y apportais la fièvre, une maladie de poitrine qu'on appelle, je crois, un catarrhe suffoquant et de grands maux de nerfs. C'est avec toutes ces gentillesses que je vis depuis plus de cinq semaines sans presque avoir quitté mon lit ; et c'est tout au plus si je puis vous dire que cela va mieux. Le seul bien sensible que j'aye obtenu depuis quelques jours, c'est de pouvoir passer deux ou trois heures assise dans mon jardin. Le reste du temps je vous ferais pitié. Je n'ai pas été absolument sans secours. Un médecin de Versailles vient me voir. Le bon M. Allix a même quitté son lit pendant vingt-quatre heures pour venir auprès du mien. Mais, du reste, ma solitude a été complète et, ce qui est presque intolérable dans cet état, je suis sans femme de chambre faute de pouvoir en chercher une...

Voilà pour ce j'appellerai les raisons du corps. Certes, elles étaient suffisantes pour l'empêcher de se rendre à Aix ; peut-être cependant l'âme aussi avait-elle les siennes. Depuis quelque temps Julie s'était rapprochée de Dieu, et l'amour

(1) *Raphaël*, p. 201.

qu'elle portait à Lamartine, sans diminuer positivement, était moins ardent et plus pur.

Celui-ci, en apprenant la triste nouvelle, n'en éprouva pas moins une grande douleur.

— Je suis anéanti, écrivait-il d'Aix le 16 septembre à Mlle de Canonge. Pardon pour ma faiblesse. Ne me jugez pas sur mes lettres, je ne puis pas écrire. »

Et le 23 du même mois :

Voici, mademoiselle, un vrai bulletin, car mes forces ne vont pas au delà ; j'ai la fièvre presque continuelle depuis quinze jours. Cela va un peu mieux.

C'est dans cet intervalle du 16 au 23 septembre, qu'il composa son ode au *Lac*, le plus beau chant d'amour qui soit sorti d'une âme humaine.

Mais il se garda bien de l'envoyer à Julie. Outre que ce chant d'amour n'était au fond qu'un chant de mort, *le Lac*, dans sa première version contenait deux strophes qu'elle aurait certainement blâmées et qu'il a supprimées depuis, (1) estimant avec raison qu'elles profanaient par leur accent trop réaliste le souvenir attendri de celle qui les avait inspirées. N'importe. Les *Méditations poétiques* (2) étaient nées,

(1) Voici ces deux strophes :

Elle se tut : nos cœurs, nos yeux se rencontrèrent,
Des mots entrecoupés se perdaient dans les airs,
Et dans un long transport, nos âmes s'envolèrent
Dans un autre univers.

Nous ne pûmes parler ; nos âmes affaiblies
Succombaient sous le poids de leur félicité,
Nos cœurs battaient ensemble et nos bouches unies
Disaient éternité.

(2) Quand parurent les *Méditations*, Charles Loyson qui fut un des premiers à en goûter le charme et l'originalité naturelle, se demandait dans le *Lycée français* pourquoi Lamartine avait choisi ce titre qui lui paraissait entaché d'une certaine affectation de singularité. A quoi bon avertir ses lecteurs qu'on a médité ? disait-il. S'il avait pu lire la correspondance de Lamartine, il aurait vu que depuis 1811 il se récréait avec quelques auteurs anglais comme Ossian, Young et Shakespeare. Or les *Nuits* d'Young dans la traduction de Letourneur, la seule que l'on connût alors, étaient géné-

et avec elles « cette poésie élevée, religieuse, ce nouveau monde de l'âme découvert l'an Ier de l'ère chrétienne », comme l'écrivait un jour Villemain à Lamartine (1). Mais à la pièce du *Lac* « perfection inespérée, assemblage profond et limpide, image une fois trouvée et reconnue par tous les cœurs », suivant l'heureuse expression de Sainte-Beuve, (2) il manquait précisément la note chrétienne qui est la note originale des *Méditations*. Cette note, Lamartine ne tarda pas à la faire entendre. Après avoir composé au mois d'octobre (1817) l'*Ode aux Français* et l'*Ode au Génie* qu'il dédia à M. de Bonald sur la prière de Julie, il était revenu à Milly auprès de sa sainte mère, plus malade du cœur qu'il ne l'avait jamais été. Là, dans une solitude complète, tout en écrivant à ses amis des lettres désespérées au sujet de celle dont il attendait la mort chaque jour (3), la religion s'empara définitivement de son âme et lui inspira, aux approches de la Toussaint, l'éloquente poésie de *l'Immortalité*. Cette fois rien ne s'opposait à ce qu'il envoyât cette

ralement suivies des *Méditations* d'Hervey. Je pense donc que c'est à ce poète anglais que Lamartine emprunta le titre de son premier recueil poétique, comme je pense qu'il emprunta à Ossian le nom d'Elvire. On sait qu'Ossian avait épousé une fille de Branno nommée *Evirallin*. D'Evirallin à Elvire la distance n'est pas énorme. Je donne, bien entendu, ce rapprochement pour ce qu'il vaut.

(1) *Lettres à Lamartine*, novembre 1828, p. 55.

(2) Notice sur Lamartine dans les *Portraits littéraires*.

(3) C'est ainsi qu'il écrivait le 24 octobre à Mlle de Canonge, sa confidente : « Rien n'a changé qu'en pis dans ma déplorable situation : la personne que j'aime le plus au monde se débat depuis sept semaines dans les horreurs d'une affreuse agonie et je suis ici dans l'absolue impossibilité d'aller auprès d'elle et dans les plus durs embarras de tout genre et pour elle et pour moi. » Et le 8 novembre : « Puisque mes peines et mes souffrances vous intéressent si vivement par la triste ressemblance qu'elles ont avec les vôtres, apprenez donc qu'elles sont toujours les mêmes : rien n'a changé qu'en plus mal dans la santé de la personne dont je vous ai parlé, et je ne puis à chaque courrier attendre que la confirmation de mon malheur ou recevoir les détails d'un état pire que la mort : elle serait un bienfait pour tous deux et j'en suis à cet excès de la désirer pour elle et pour moi. » (*Corresp.* t. I, p. 280).

Méditation à Julie (1), d'autant qu'elle venait de se donner tout entière à Dieu. Un matin donc, elle la reçut à Paris où elle avait été transportée quelques jours auparavant. Et c'est évidemment sous l'impression de cette lecture qu'elle écrivit à Lamartine la lettre suivante :

Lundi, 10 novembre 1817.

Je souffre de vous dire si tard que je vais mieux. L'absence totale de forces en est la cause. Ainsi qu'un nuage que j'ai sur la vue qui semble s'épaissir tous les jours. Je ne puis plus rien fixer. J'envisage pourtant un terme à cet état et je crois qu'après de longues souffrances. Je vivrai *pour expier*.

C'est par là seulement que je puis devenir digne des grâces immenses que Dieu m'a faites. Je ne sais si vous avez su qu'elles ont été sans bornes. J'ai été administrée, et après avoir reçu le sacrement que dans sa bonté il a institué pour soulager les mourans, Dieu lui-même s'est donné à moi. Vous comprenez quels devoirs m'imposent d'aussi grands bienfaits ! Ils seront tous remplis. Les sacrifices ne me coûteront rien : ils sont faits, et je sens à la paix de l'âme qui résulte de mes résolutions que le bonheur aussi pourrait se trouver dans cette route du devoir qu'on croit à tort si pénible.

J'ai reçu toutes vos lettres. Qu'à présent, mon ami, elles puissent toujours être lues par tout le monde. Je ne puis plus en recevoir d'autres et je ne le désire même pas. Vous ne répondrez pas à celle-ci. Je ne suis pas censée écrire ; mais je craignais vos inquiétudes, et je suis sûre que Dieu trouve bon que je calme les sollicitudes d'un enfant qui aime trop sa mère. Il sait que cet enfant est vertueux. Il permet que j'en fasse un ami. Oh ! qu'il est bon ce Dieu d'inéfable bonté ! Et sa religion qu'elle est douce, consolante et sublime, quand elle verse sur le pécheur ses trésors d'indulgence !

M. de B (onald) est ici. Il ne permet pas que je lui parle.

(1) Aussi, dans la première version de cette pièce qui lui était dédiée, a-t-il écrit son nom en deux endroits : dans le premier hémistiche du deuxième vers et dans le dernier du quarante-quatrième.

Ma faiblesse l'effraie. Mais il parle, lui, et sa conversation va tout droit à mon âme pour laquelle elle est faite. Ecrivez-moi vite sur lui et pour lui. Il m'a demandé presque en arrivant ce que vous pensiez de ses observations (1), et lorsque je lui ai dit que vous étiez prêt à les adopter, il m'a dit: vous me ferez voir cette lettre, je vous en prie. Or, comme je n'ai rien à lui montrer écrivez-moi à présent que dans le trouble où ma maladie a jetté mes amis, vous n'avez guère pensé à d'autres intérêts mais qu'aujourd'hui que vous êtes rassuré par M. Allix (2) vous êtes pressé de me parler de M. de B (onald), que vous voulez aussi amuser ma convalescence par vos vers, et envoyez-moi l'*Ode aux Français* et tout ce que vous me faites attendre si longtemps d'Aix et d'ailleurs.

» Que la lettre de M. de Bonald et son ouvrage ne soient pas oubliés par la première occasion. M. de Virieu reviendra peut-être enfin.

» Oh ! que j'ai cru ne plus vous revoir ni l'un ni l'autre ! tout m'était égal alors et je retombe dans mes inquiétudes sur vous. Soignez-vous, ne venez pas. Cela vaut mieux; je le pense.

» Adieu, mon ami. Je vous aime comme une bonne et tendre mère, toujours.

» M. de Bonald est dans la plus grande admiration de votre ode. Il m'a dit qu'il ne lui appartenait pas de la louer, mais qu'elle lui paraissait admirable. »

V

Cette lettre d'un accent si grave ne saurait se passer de commentaire. Elle contient, en effet, deux mots au moins qui, mal interprétés, projetteraient sur la vie et la mémoire

(1) Relativement à son *Ode au Génie*.

(2) Médecin de Versailles qui soignait Julie à Viroflay.

de Julie un jour fâcheux. Ces deux mots soulignés par elle, afin d'attirer l'attention de Lamartine, sont « pour expier ». M. Doumic y a vu l'aveu d'une faute. Il est certain que rapprochés des deux strophes du *Lac* que Lamartine a supprimées et dont M. Doumic n'a point fait état dans sa thèse, ces deux mots ne sauraient guère recevoir d'autre explication. Cependant je m'étais fait, après avoir lu *Raphaël*, une si haute idée du caractère de Julie, que je ne pus me résigner à perdre d'un seul coup toutes mes illusions sur elle, sa chute d'ailleurs n'eût-elle duré que l'espace d'une minute et le temps d'un baiser. Et donc, après avoir pesé tous les termes de cette lettre qui ne pouvait mentir, car on ne ment pas devant la mort, je me persuadai que, pour avoir été soulignés de la sorte, ces deux mots énigmatiques devaient répondre à quelque chose d'antérieur. Mais à quoi ? Les lettres de Lamartine à Julie n'existant plus, il était inutile de chercher de ce côté. J'eus alors la curiosité de chercher ailleurs. J'ouvris le livre des *Poésies inédites* où je savais que Mme de Cessia avait publié le premier jet du *Lac* et de *l'Immortalité*. Et qu'est-ce que je trouvai ? tout un passage supprimé de cette dernière pièce, une vingtaine de vers. J'éprouvai à cette vue une secrète joie et m'empressai de lire ce passage, comme si j'avais eu le pressentiment que les mots auxquels répondait Julie étaient là. Ils y étaient aussi, et vous allez voir qu'ils donnent au « pour expier » de sa lettre une signification, une valeur morale qui lave cette femme charmante du soupçon injurieux de M. Doumic et lui laisse toute son auréole.

La pièce de *l'Immortalité*, telle que l'a publiée Lamartine en 1820, se termine ainsi :

Ah ! si dans ces instants où l'âme fugitive
S'élance et veut briser le sein qui la captive,
Ce Dieu, du haut du ciel répondant à nos vœux,
D'un trait libérateur nous eût frappés tous deux :
Nos âmes, d'un seul bond remontant vers leur source,
Ensemble auraient franchi les mondes dans leur course ;

A travers l'infini, sur l'aile de l'amour,
Elles auraient monté comme un rayon du jour,
Et jusqu'à Dieu lui-même arrivant éperdues,
Se seraient dans son sein pour jamais confondues !
Ces vœux nous trompaient-ils ? Au néant destinés,
Est-ce pour le néant que les êtres sont nés ?
Partageant le destin du corps qui la recèle,
Dans la nuit du tombeau l'âme s'engloutit-elle ?
Tombe-t-elle en poussière ? ou, prête à s'envoler,
Comme un son qui n'est plus va-t-elle s'exhaler ?
Après un vain soupir, après l'adieu suprême
De tout ce qui t'aimait, n'est-il plus rien qui t'aime ?
Ah ! sur ce grand secret n'interroge que toi !
Vois mourir ce qui t'aime, Elvire, et réponds-moi.

Dans la première version qui fut envoyée à Julie, après le vers :

Est-ce pour le néant que les êtres sont nés ?

on lisait :

Non, cet être parfait, suprême intelligence
A des êtres sans but n'eût pas donné naissance,
Non, ce but est caché, mais il doit s'accomplir,
Et ce qui peut aimer n'est pas fait pour mourir.
Et cependant jeté dans les déserts du monde
L'homme pour s'éclairer dans cette nuit profonde
N'a qu'un jour incertain, qu'un flambeau vacillant
Qui perce à peine l'ombre et meurt au moindre vent,
Et, tel qu'aux sombres bords l'ombre des Danaïdes
S'efforce de remplir des urnes toujours vides,
Poussé par son esprit, tourmenté par son cœur,
L'un cherche la lumière, et l'autre le bonheur ;
L'un sans cesse entouré de nuages funèbres,
Creusant autour de soi ne trouve que ténèbres,
Et, suivant vainement la lueur qui le fuit,
De la nuit échappé, retombe dans la nuit ;

L'autre, altéré d'amour, enivré d'espérance,
Vers un but fugitif incessamment s'élance ;
Toujours près de l'atteindre et toujours abusé,
Sur lui-même à la fin il retombe épuisé.
Ainsi l'homme flottant de misère en misère,
Du berceau dans la tombe achève sa carrière,
Et du temps et du sort jouet infortuné,
Descendant au tombeau, dit : « Pourquoi suis-je né ?
— Pourquoi ? Pour mériter, POUR EXPIER peut-être,
Et puisque tu naquis, il était bon de naître.

Il est à peine besoin de dire que les mots *pour expier* ont ici un sens philosophique et théologique. Lamartine n'a fait que se conformer au dogme de la chute originelle, comme il le fit encore quelques jours plus tard dans le canevas en prose de sa *Méditation* du *Crucifix* : « Ses bras, disait-il, s'étendent pour embrasser les *fils du péché.* »

Or il est acquis à l'histoire que c'est entre la lecture de cette *Méditation* et sa lettre du 10 novembre que Julie reçut les derniers sacrements. Qui sait même si M. de Bonald qui passe pour avoir été son convertisseur ne se chargea pas de lui commenter les vers de Lamartine ! Dès lors, rien d'étonnant qu'elle ait renvoyé à celui-ci le mot *pour expier* en se l'appliquant à elle-même. N'avait-elle pas à se faire pardonner sinon sa liaison avec le poète, à tout le moins le sentiment par trop exclusif qui l'avait animée à son égard : Mariée à un homme illustre qui l'adorait et qu'elle respectait, avait-elle le droit, devant Dieu, de donner son cœur à un autre et non seulement son cœur mais toutes ses pensées et jusqu'à sa vie ? Dieu lui-même n'avait-il pas le droit d'être jaloux ? Que M. Doumic veuille bien se reporter à la correspondance de Julie, il trouvera dans sa lettre du 2 janvier le paragraphe suivant :

Vous voyez mon cœur, vous, ô mon Dieu, et vous vous plaignez qu'il n'est pas à vous, mais à lui, et si vous pardonnez c'est que vous le reconnaissez pour la plus angélique de vos

créatures ! c'est que vous voyez en lui l'âme la plus noble que vous avez créée ! ah ! laissez-moi l'adorer à jamais ; mais si je puis encore vous invoquer après vous avoir demandé de ne pas exiger que je me sépare de cette moitié de moi-même, mille fois plus chère que l'autre, faites qu'il me voie telle que je suis, je n'implore de lui que cette justice !

Eh bien ! si Julie avait ces scrupules de conscience quand elle n'était pas encore chrétienne, à plus forte raison dut-elle les avoir après qu'elle se fût convertie.

Voilà donc pour moi l'explication vraie des mots à double sens qu'a si mal interprétés M. Doumic. Et la Méditation de *l'Immortalité* n'est pas la seule que l'on puisse invoquer en faveur de l'innocence de Julie. Quelques jours après l'avoir écrite, Lamartine entra dans une petite église de village « plein de la pensée qui le poursuivait partout, avec le » besoin de consacrer l'image qui se plaçait toujours entre » Dieu et lui ». Et après avoir prié pour celle qu'il savait perdue, les vers suivants jaillirent de son cœur au milieu des larmes :

Mais quoi ! de ces autels j'ose approcher sans crainte !
J'ose apporter, grand Dieu, dans cette auguste enceinte
Un cœur encor brûlant de douleur et d'amour !
Et je ne tremble pas que ta majesté sainte
Ne venge le respect qu'on doit à son séjour !
Non, je ne rougis plus du feu qui me consume :
L'amour est innocent quand la vertu l'allume.
Aussi pur que l'objet à qui je l'ai juré,
Le mien brûle mon cœur, mais c'est d'un feu sacré ;
La constance l'honore et le malheur l'épure.
Je l'ai dit à la terre, à toute la nature ;
Devant les saints autels je l'ai dit sans effroi :
J'oserais, Dieu puissant, la nommer devant toi.
Oui, malgré la terreur que ton temple m'inspire,
Ma bouche a murmuré tout bas le nom d'Elvire ;
Et ce nom répété de tombeaux en tombeaux,

Comme l'accent plaintif d'une ombre qui soupire,
De l'enceinte funèbre a troublé le repos (1) .....

Il suffit !... Qu'on me permette pourtant d'ajouter à l'appui de ma thèse quelques raisons d'ordre religieux et sentimental.

J'ai dit et je répète, parce que j'en suis convaincu, que Lamartine en conservant quelques lettres de Julie avait voulu authentiquer le récit de *Raphaël*. Libre à ceux qui ne croient pas à la chasteté des liaisons amoureuses de soutenir que celle qui nous occupe ne fut pas sans tache. Il est deux choses pourtant qu'on ne me fera jamais accepter: la première, c'est que le confesseur de Julie, du moment qu'elle faisait sa paix avec Dieu, ne lui ait pas imposé le devoir et la pénitence de rompre entièrement avec Lamartine, si elle avait eu quelque faiblesse à se reprocher ; la seconde, c'est que Lamartine dont on connaît la noblesse et la hauteur d'âme ait donné le nom de Julie à sa fille, si Julie Bouchaud des Hérettes ne l'avait pas aimé d'amour pur. C'eût été prolonger d'une manière indécente le souvenir malsain d'un amour adultère. Non! quand il donna ce nom chéri à la gracieuse enfant qui devait le porter si peu de temps, hélas ! il cédait tout simplement à un sentiment de reconnaissance, car, s'il est vrai qu'on retrouve l'homme tout entier dans la première femme qu'il a aimée, Lamartine après avoir eu Julie pour Muse n'eut pas d'autre Egérie dans son existence. C'est elle qui lui avait donné sa femme, puisque c'est par *les Méditations* qu'il avait conquis Mlle Birch et qu'il n'eût pas fait *les Méditations* sans elle. En tout cas elles n'auraient pas eu le même caractère (2). C'est à elle qu'il dédia sa tragédie de *Saül* dont il attendait

(1) *Le Temple*. — Cf. le Commentaire.

(2) On n'a pour s'en rendre compte qu'à lire les deux pièces que Graziella lui avait inspirées et qui ont pris place dans *les Méditations* sous le titre : *A Elvire* et *le Golfe de Baïa*. Elles sont d'inspiration païenne comme l'étaient évidemment les quatre livres de poésies qu'il brûla après la mort de Julie.

la gloire en 1818 et que le grand succès des *Méditations* fit rentrer dans son portefeuille (1). C'est par Julie aussi et sous ses auspices qu'il était entré dans la diplomatie, puisque ce fut par la protection de M. Rayneval à qui Julie et le baron Mounier l'avaient présenté (2). C'est elle qu'il a mise en scène dans *Jocelyn* sous le nom de Laurence : on n'a qu'à lire l'épisode de la confession, après ceux de la grotte et du balcon, pour être fixé définitivement sur ce point. C'est en souvenir d'elle encore et du pays qu'elle habita après sa naissance, que, lorsqu'il s'agit de l'affranchissant des noirs, il composa son drame de *Toussaint-Louverture*. C'est elle encore qui, après les événements de 1848, quand il fut tombé du pouvoir, lui inspira ce quatrain désolé :

De l'amour du pays quand mon âme guérie
Cherche une île où le sort aurait moins de rigueur,
Je songe à toi, Maurice, et je dis : la patrie
N'est ni l'air, ni le ciel, ni le sol, c'est le cœur (3).

Bref, on la trouve partout dans son œuvre et dans sa vie, et même elle y occupe une telle place, qu'elle a fini par incarner à elle seule le type idéal et symbolique d'Elvire qui fut d'abord Graziella et ensuite sa femme.

Elle mourut le jeudi 18 décembre 1817. Le lendemain, à l'heure même où l'on présentait son corps à l'église Saint-

(1) « Je la composai pour toi et pour cette autre moitié de moi-même, écrivait-il à de Virieu le 1er mai 1818. Je ne puis plus la dédier qu'à son ombre. Mais comme chacun de mes sentiments lui fut rapporté pendant sa vie, que chacune de mes actions lui soit consacrée après sa mort ! Elle ne s'offensera pas de partager ce faible mais ardent hommage avec un ami pour lequel elle partagea tout mon attachement ici-bas. » (*Corresp.* t. I.)

(2) Il écrivait à de Virieu le 4 mai 1819 : « Je viens d'écrire à M. Mounier... j'espère assez une place diplomatique, M. de Rayneval me l'a à peu près assurée. »

(3) *Poésies inédites*, p. 224. — On sait que Lamartine, dans son roman de *Raphaël*, a fait naître Julie « près du pays de Virginie », quand il la croyait native de Saint-Domingue.

Germain-des-Prés (1), Lamartine lisait son ode de *la Gloire* à l'Académie de Mâcon. Il n'apprit sa mort que quelques jours plus tard, non par Aymon de Virieu qui avait assisté à ses derniers moments, mais par Amédée de Parseval, son voisin de campagne. Aymon de Virieu n'avait pas eu la force de lui porter lui-même la fatale nouvelle et avait chargé Parseval de ce soin. Sa douleur fut telle qu'il erra comme un fou dans les bois d'alentour pendant trois jours et trois nuits. Quand il se résigna à rentrer à Milly auprès de sa mère inquiète, ce fut pour composer les stances immortelles sur *le Crucifix* que Julie avait embrassé en rendant l'âme.

J'aurais voulu trouver sa tombe, mais toutes mes recherches sont demeurées jusqu'à ce jour infructueuses. Ce

(1) Voici la teneur de son acte de décès que j'ai relevé sur le registre des sépultures à Saint-Germain-des-Prés :

« L'an 1817 et le 19 décembre a été présenté en cette église le corps de Julie-Françoise Bouchaud des Hérettes, épouse de Jacques-Alexandre-César Charles, membre de l'Institut royal de France, âgée de 33 ans et 5 mois, décédée à l'Institut, et lui ont été rendus les honneurs funèbres prescrits par la religion catholique en présence de Notaire-Jean-Nicolas-Marie-Fare Bontemps, officier supérieur de l'état-major demeurant quai Voltaire, n° 17, et Ange-François-Guillaume Saint-Ange, demeurant rue Coquillière, 46, commissaire-priseur.

Signé : Ste-Fare Bontemps,
Guillaume Saint-Ange et Renaud, 1er vicaire.

Ce Bontemps qui signe comme témoin ayant signé de nouveau et au même titre à l'acte de décès de Charles qui fut dressé le surlendemain de sa mort arrivée le 7 avril 1823, j'ai eu la curiosité de savoir d'où lui venait d'abord le singulier prénom de Notaire, et ce qu'il était à Charles ou à sa femme, et j'ai appris : 1° que le prénom de Notaire lui avait été donné par la Compagnie des notaires de Paris, laquelle, pour reconnaître les services que lui avait rendus son père, doyen des conseillers, avait voulu lui servir de parrain et le tenir sur les fonts baptismaux. (*Note de M. Fauchey, notaire à Paris.*) — 2° Que ce Notaire Bontemps, avant d'entrer dans l'armée où il devint aide de camp du général Dejean et plus tard du prince de Neufchâtel, avait été, à sa sortie de l'Ecole polytechnique, nommé professeur de chimie et de physique à l'Ecole centrale du département du Pas-de-Calais et qu'il avait « aidé pendant plusieurs années le professeur Charles dans ses cours généraux de physique expérimentale. » (*Dossier de ses Etats de services communiqué par le Ministre de la guerre.*)

qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'a pas été inhumée avec son mari dont on peut voir le caveau au Père-Lachaise (1). Mais qu'importe l'endroit où furent déposés ses restes ? Ce n'est pas au cimetière que les admirateurs de Lamartine iront jamais la chercher. C'est dans la vallée d'Aix où son esprit n'a cessé de planer depuis bientôt cent ans. Elle est « dans le zéphyr qui frémit et qui passe, » dans les bois, les rochers, les grottes, les coteaux qui servent de cadre à cette vallée unique au monde ; elle est surtout au bord du lac où la moindre voile blanche évoque son souvenir.

Et c'est pour cela que le lac du Bourget devrait s'appeler le lac de Lamartine.

Léon Séché.

(1) Comme il est dit ci-dessus, Charles mourut le 7 avril 1823. Il résulte de son acte de décès que j'ai relevé également sur les registres de sépulture de Saint-Germain-des-Prés, qu'il habitait alors l'hôtel de Bouillon, sis quai Malaquais n° 17. Cet hôtel connu aujourd'hui sous le nom de Caraman-Chimay tirait son nom de la duchesse de Bouillon, née Mancini, qui l'habita sous le règne de Louis XIV.

ÉVARISTE BOULAY-PATY

SON JOURNAL INTIME & SA CORRESPONDANCE

(1829-1831)

Félix-Cyprien-Evariste Boulay-Paty naquit à Donges, le 19 octobre 1804. Il passa son enfance dans son bourg natal et, ses études terminées, il se fit inscrire au Barreau de Rennes. Mais, ayant contracté une liaison amoureuse avec une dame de cette ville, sa famille pour la lui faire rompre l'envoya à Paris en 1829. C'est cette intrigue qu'il a poétisée dans une sorte d'auto-biographie romanesque où il s'est mis en scène sous le nom d'*Elie Mariaker*. Comme son héros, Boulay-Paty pouvait s'écrier:

Que j'aime mon vieux bourg, mon vieux bourg de Bretagne (1).

Comme lui il avait reçu l'aveu de sa bien-aimée aux accords de la *Valse de Robin des Bois* (2), comme lui il avait été exilé à Paris, comme lui il avait un ami du nom d'Hippolyte (3), resté à Rennes auquel il pouvait adresser ce

(1) *Élie Mariaker*, p. 129.

(2) *Élie Mariaker*, sonnet VI, p. 178, et *Revue des Provinces de l'Ouest*, t. VI, p. 114, *Souvenirs d'une Nantaise*, par Mme Riom. « Ayant fait faire, écrit Mme Riom, une orgue de Barbarie pour lui chanter la *Valse du Robin des Bois* (Boulay-Paty) en berçait ses nuits, c'était, paraît-il dans cette valse qui avait reçu le serment de celle qu'il avait tant aimée. »

(3) Hippolyte Lucas, poète rennais, auteur des *Heures d'amour* (1832), mort le 14 novembre 1878.

sonnet cité l'an dernier à cette place par mon ami Olivier de Gourcuff, dans une étude consacrée à *Elie Mariaker* (1).

Eh quoi ! vous l'avez vue et vous avez dansé
Avec elle, Hippolyte ! Avez-vous bien pensé
A moi, pauvre exilé, souffrant et toujours triste,
Qui des Werthers peut-être augmenterait la liste,

Car j'ai le mal d'amour et mes jours m'ont lassé ?
D'un long regard du cœur avez-vous repassé
Ce beau lointain perdu dont mon présent existe,
Et vous êtes-vous dit : Que le bon Dieu l'assiste !

Oh ! oui, vous l'avez dit, car vous m'aimez beaucoup,
Votre âme vers Paris s'envolant tout à coup,
A voulu me chercher pour prendre votre place !

Oui, car ce soir-là même, avant de m'endormir,
J'ai senti sur mes yeux, comme une âme frémir,
Et la mienne m'a fui pour voler sur sa trace !

Comme suite au travail d'Olivier de Gourcuff sur *Elie Mariaker*, il m'a semblé qu'une étude rapide du *Journal intime* (2) et de la *Correspondance* (3) de Boulay-Paty à son arrivée à Paris et à l'époque où il écrivait son roman, ne pourrait manquer d'intéresser les lecteurs des *Annales romantiques*. Malheu-

(1) Les *Annales romantiques*, t. I, pp. 247 et suiv., *Un romantique de la première heure*, Évariste Boulay-Paty et son *Elie Mariaker*, par Olivier de Gourcuff.

(2) *Annales de la Société académique de Nantes, 1900, Journal intime*, d'Évariste Boulay-Paty, publiée par Dominique Caillé.

(3) *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, 1892*, t. II, pp. 109 à 120 ; *Dix lettres de Boulay-Paty*, publiées par Dominique Caillé. Ces dix lettres furent adressées par Boulay-Paty à son cousin Eugène Lambert auteur des *Fleurs du Bien* et d'*Essaim de Sonnets* qui devait publier, en 1865, les poésies posthumes de Boulay-Paty sous le titre de *Poésies de l'Arrière-Saison*. Le fils d'Eugène Lambert, qui portait le même prénom que son père, les a léguées, en 1893, à l'auteur de cet article qui lui-même en a fait don à la Bibliothèque municipale de Nantes avec une des plus belles lettres qu'ait écrites Lamartine et un billet de parterre donné par Victor Hugo à Boulay-Paty pour une représentation d'*Hernani*.

reusement la plus grande partie du *Journal* a été déchirée peut-être par Boulay-Paty lui-même qui a recommandé à la fin de sa vie de détruire tout ce qu'il y avait d'immoral dans ses œuvres. Les trois feuilles disparues devaient contenir en germe son *Elie Mariaker*. Boulay-Paty n'avait pas oublié ses amours de Rennes, comme le prouve non seulement son *Elie Mariaker*, mais encore le récit que l'on trouve incidemment jeté dans son *Journal intime*, d'un songe qu'il fit le 24 mai 1830 : il y revoyait en imagination celle à laquelle il pensait toujours, pâle, triste, ennuyée dans la campagne près de Rennes, et s'entendait dire par elle : « Oui, je t'aime toujours ! »

*
* *

Tel qu'il est, ce *Journal* se compose de quelques feuilles de mauvais papier attachées ensemble par un ruban brun dentelé ; Evariste Boulay-Paty y a noté au courant de la plume, sans le moindre apprêt, sans le moindre souci du style avec la plus entière franchise et parfois avec un peu de vanité juvénile, les impressions qu'il ressentit dans les premiers temps qu'il passa dans la capitale. Il y arrivait précédé par la réputation de son père Sébastien, ancien membre des *Cinq-Cents* et savant jurisconsulte que Dupin aîné, dans un article de la *Revue encyclopédique*, a placé à côté de son compatriote Toullier surnommé le *Pothier moderne*. Toullier avait donné une lettre de recommandation au fils de son ami ; deux Rennais, l'écrivain gentilhomme comte de Kératry et l'éminent jurisconsulte Carré (1) en avaient fait autant. Le jeune Evariste, alors âgé de 25 ans, arrivait donc à Paris avec de solides appuis. Il fut présenté, comme il le raconte dans son *Journal*, le 12 décembre 1829, dans une salle du Palais-Royal par Dupin aîné et Casimir Delavigne qui s'intéressait beaucoup à lui, au duc d'Or-

(1) M. Waldeck-Rousseau père a consacré en 1832, à Carré, une notice in-8° d'une feuille et demie.

léans depuis roi sous le nom de Louis-Philippe. Le duc accueillit le nouveau débarqué avec une bonne grâce charmante et promit de faire quelque chose pour lui. Fidèle à sa parole, il le nomma quelques mois plus tard bibliothécaire du Palais-Royal en remplacement de Dumas démissionnaire.

Cuvillier-Fleury qui a écrit un journal contemporain de celui de Boulay-Paty sur : *La famille d'Orléans au Palais-Royal* (1828-1831) (1) a surnommé notre poète *le Sonnet fait homme*. Boulay-Paty mettait en sonnets tous les événements importants de sa vie, parfois avec leur date précise. Dans *Elie Mariaker* (2) il en a composé un sur la joie qu'il éprouva à revoir sa bien-aimée :

Le jeudi vingt-trois juin de mil huit cent trente-un ;

il a encadré de quatorze rimes le baiser que lui avait donné le *vingt-quatre d'avril* le vieux général Lafayette : « Jamais, a-t-il écrit dans son *Journal intime*, baiser de femme n'a fait battre mon cœur avec plus de violence, de douceur », expressions que nous retrouvons presque textuellement dans ce sonnet (3) :

UN BAISER

24 avril 1830

Tout tremblant, comme ému d'un toucher électrique,
Un jeune homme à l'œil noir récitait lentement
Des vers qu'il avait faits, où la jeune Amérique
Dans son hôte, fêtait son affranchissement.

Un vieillard aux grands traits, à la face historique,
L'écoutait, laissant voir son attendrissement,
Et, quand il eut fini son poème lyrique,
En lui serrant la main l'embrassa fortement.

(1) La veuve de Cuvillier-Fleury a fait le 22 mars 1900 hommage de ce *Journal* à l'Académie française.

(2) *Elie Mariaker*, p. 167.

(3) *Sonnets* par Ernest Boulay-Paty, p. 8.

L'œil du jeune homme alors jeta l'éclair de l'âme
Il pleura de bonheur, jamais baiser de femme
N'avait mis tant d'orgueil en ses jeunes amours.
Moi j'étais le jeune homme ardent, et La Fayette
Etait le beau vieillard ! Patriote et poète,
Le vingt-quatre d'avril est l'un de mes grands jours.

Mais, dit Sainte-Beuve dans ses *Portraits Littéraires* (1), « un vœu, un désir que forme l'âme en s'ouvrant à la poésie, c'est d'obtenir l'accès près de l'illustre poète contemporain dont les rayons l'ont d'abord touché et de gagner une place secrète dans son cœur ». Ce vœu, ce désir Boulay-Paty le nourrissait à l'égard de l'auteur des *Méditations*, alors dans tout l'éclat de sa renommée. Un soir, il lui écrivit et lui envoya deux pièces de vers : une ode sur la *Chute des Empires* et une poésie couronnée aux Jeux Floraux intitulée : *Le Charme* (2). Lamartine l'invita à venir le voir. Boulay-Paty s'empressa de se rendre à son appel. Lamartine le complimenta sur ses vers qu'il trouvait « beaux, grands, élevés », il lui dit que Sainte-Beuve lui avait parlé de son talent et qu'il désirait beaucoup faire sa connaissance. Puis il s'enquit de ses travaux littéraires et lui demanda s'il travaillait pour le théâtre. Boulay-Paty lui répondit qu'il préparait un volume de poésies et qu'il s'occupait à mettre à la scène le *Corsaire* (1) de lord Byron. En fin critique, Lamartine lui déclara que d'après ses vers il le croyait plu tôt fait pour le genre lyrique que pour le genre dramatique ; observation très juste dont il eut pu lui-même faire son profit, car son *Toussaint-Louverture* n'eut qu'un succès

(1) *Portraits littéraires* par Sainte-Beuve, t. I, p. 422.

(2) Pièce couronnée à l'*Académie des Jeux Floraux* dans la séance du 3 mai 1827, comme nous l'apprend le titre d'une plaquette imprimée à Paris chez Firmin-Didot. Un exemplaire en fut sans doute offert à Lamartine.

(3) Il écrivit le *Corsaire* en collaboration avec Hippolyte Lucas. Le fils de celui-ci l'a publié il y a quelques années dans la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* et en a fait faire un tirage à part.

d'estime. Le genre lyrique fournit, en effet, à Boulay-Paty les plus grands succès de sa carrière littéraire, il lui valut une médaille d'or à la *Société Académique de Nantes* pour son ode sur *la Chute des Empires*, une amaranthe aux *Jeux Floraux de Toulouse* où il avait déjà obtenu un *Lys* et un *Souci*, et surtout un grand prix de poésie, en 1837, à l'Académie française pour son *Ode à l'Arc de Triomphe de l'Etoile* prix qui — fait unique — fut doublé par M. de Salvandy alors ministre de l'Instruction publique. Lamartine le reçut d'ailleurs de la façon la plus cordiale, la plus intime. Il lui parla de Jean Polonius (1), pseudonyme de X. Labinski attaché d'ambassade de Russie à Londres auquel il avait composé ses premiers vers ; de Mme Desbordes-Valmore qu'il préférait à Mme Tastu et de Jules Lefèvre qu'il trouvait trop constamment beau ; il se jugeait lui-même avec sévérité, disant que la moitié de ses *Harmonies* n'étaient pas dignes d'être imprimées. La femme du grand poète était à son côté, comme celle du poète de Vigny, elle était Anglaise, c'était une artiste s'adonnant avec succès à la peinture sur porcelaine et à la sculpture (2). La petite fille de Lamartine grimpait sur ses genoux, elle avait huit ans et mourut quelques années plus tard en Judée (3). Lamartine jouait avec sa levrette, il l'embrassait, enfin il ravit le jeune Boulay-Paty par ses manières franches et naturelles.

Aug. Soulié, membre du comité de lecture de l'Odéon était présent. Il promit au jeune écrivain d'assister à la lec-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1840, t. XXII, pp. 1029-30-31-32. *Poètes et romanciers modernes de la France*, par Sainte-Beuve.

(2) On peut voir d'elle trois petits anges en marbre blanc les bras levés autour d'une croix dans le transept de Saint-Germain-l'Auxerrois.

(3) Sa mort fut chantée par Elise Moreau qui obtint une mention honorable à l'*Académie française* dans le concours où Boulay-Paty obtint le premier prix. Son élégie fut insérée par Lamartine à la suite de ses *Harmonies* ce qui lui valut une immortalité qu'elle eût vainement cherchée à obtenir par son talent.

ture de son *Corsaire* (1) et sortit de chez Lamartine en compagnie de Boulay-Paty qui l'invita à entrer chez lui, il accepta et lui apprit dans cette visite d'une heure « qu'Eugène Hugo avait tellement aimé Mme Victor Hugo qu'il était devenu fou (2) deux ou trois jours après le mariage de son frère ».

Le 29 mai 1830, Boulay-Paty retourna chez Lamartine qui lui lut encore inédite l'*Harmonie*, intitulée non *Premier amour*, comme il le dit dans *Journal intime*, mais *Premier regret*, il est possible que le titre en ait été modifié au moment de l'impression. Lamartine l'avait composée l'avant-veille. Boulay-Paty en fait de souvenir une analyse, mais ses phrases hachées ne donnent qu'une idée assez lointaine du style ample et harmonieux de cette admirable élégie. Ce qu'il y a d'intéressant dans cette page du *Journal intime* de notre jeune poète, c'est qu'elle nous renseigne sur la manière de composer et de lire de Lamartine. « Quand il travaille, nous dit Boulay-Paty, il fait le plan de sa pièce d'abord, puis sur un calepin, avec son crayon, il écrit à mesure qu'il fait des vers, il a trop peu de mémoire pour se les rappeler (3) », puis arrivant à sa façon de les déclamer : « Il lisait, raconte Boulay-Paty, debout, le dos appuyé contre la boiserie d'une voix forte et profonde où tout son cœur vibrait et en cadençant les vers, mais presque pas ». Mme Lamartine assistait à cette lecture du *Premier Regret*. « Elle était heureuse et moi aussi » déclare Boulay-Paty ! Que lui fut heureux je n'en doute pas, mais je crains bien qu'il n'ait attribué ses propres sentiments à la femme du

(1) Ce passage du *Journal intime* paraît indiquer que le drame : *Le Corsaire* devait être présenté à l'Odéon.

(2) Alfred Barbou a dramatisé cet événement dans son livre intitulé « Victor Hugo et son temps » où il dit, sans d'ailleurs en indiquer la cause, qu'Eugène Hugo devint fou à la fin du repas nuptial de son frère.

(3) Lamartine avait en effet peu de mémoire et pour se consoler de manquer de cette faculté il la définissait ainsi au père de Henri de Lacretelle, auteur de *Lamartine* et *et ses Amis* « La mémoire est la main de l'esprit, elle apporte, elle coordonne, elle ne produit pas. »

grand poète, car je ne comprends guère le plaisir qu'elle aurait pu éprouver à entendre son mari célébrer en vers admirables d'ailleurs, une ancienne maîtresse morte de son abandon. Je trouve même qu'il était peu convenable à Lamartine de lire une pareille pièce en présence de sa femme, et ce sans-gêne me paraît assez justifier cette remarque de Sainte-Beuve, précisément à l'occasion de cette élégie « sur la complaisance du poète à décrire le mal qu'il a causé et à trouver tout naturel que l'on souffrît pour lui (1) ».

« Lamartine avait commencé à lire ses vers mais, comme il était venu du monde, il s'était interrompu », écrit encore Boulay-Paty. Déjà, sans doute, le poète craignait que ses vers ne vinssent à nuire à son ambition politique (2) il n'avait pas tort car il ne tarda pas à être attaqué dans leur *Némésis* par Barthélemy et Méry auxquels il fit une réponse magnifique et écrasante. Boulay-Paty, heureux d'avoir été choisi par Lamartine comme confident de ses amours avec Graziella, s'empressa trois jours après de narrer cette visite à Lamartine dans une de ses lettres à son cousin Eugène Lambert qui sont parfois la mise au net de son journal arrêté définitivement le 29 mai 1830.

(1) A propos du *Premier Regret* Sainte-Beuve cite encore cette anecdote dans sa préface des œuvres de Parny : « Un soir qu'on lisait à haute voix et qu'on essayait cette pièce devant quelques personnes parmi lesquelles une jeune fille spirituelle et pas trop lettrée, que cette harmonie avait d'abord ravie : « Mais, s'écria-t-elle, ce monsieur est fat ! il est flatté qu'on meure pour lui ! » C'était peut-être le sentiment de Mme de Lamartine mais elle avait trop de tact pour le laisser voir à un ami de son mari qui se croyait, de bonne foi, avoir été le premier à entendre les vers de cette *harmonie* et en était tout joyeux. Il n'en était rien, pourtant Lamartine raconte lui-même dans le commentaire de cette *harmonie* qu'étant en train de la composer, « on lui annonça la visite de deux hommes éminents : M. Thiers et M. Mignet, ils lui demandèrent de quoi il était occupé ». D'un triste souvenir leur dit Lamartine et il leur lut quelques-uns de ces vers.

(2) Lamartine avait bien cette crainte, comme le raconte Henri de Lacretelle dans *Lamartine et ses amis*, il affectait devant le monde un dédain pour la poésie, mais, comme on le voit par la note plus haut, il lisait ses vers à tout venant en tête à tête.

*
* *

Le 2 juin 1830, il écrivait à son cousin « Lamartine va faire paraître un de ces jours ses *Harmonies* en deux volumes. Ce sont presque toutes des pièces religieuses, cependant il m'en a lu une dans le genre de ses *Méditations*, un souvenir d'une jeune fille morte à seize ans, intitulée : *Premier Amour*. C'est divin ! Lamartine me semble hors ligne, il vit dans une autre sphère, il est plus haut que le monde et sa voix chante dans les cieux. C'est un admirable génie et dont le genre ne peut être mis en comparaison avec aucun autre. Il me semble que dans quelques siècles d'ici, on aurait pris pour des révélations célestes ses poésies, s'il n'y avait pas mis son nom... Comme poète, c'est un colosse dont la tête se perd dans les nues ; ses chants sont les plus harmonieux, les plus touchants que je connaisse ; comme homme, c'est un noble modifié par l'époque, un royaliste constitutionnel ;... il a l'ambition des honneurs mais Chateaubriand et Byron l'avaient bien ».

Boulay-Paty avait déjà raconté à son cousin, dans une longue lettre du 23 octobre 1829, ses soirées chez Victor Hugo qu'il regardait « comme le premier génie du siècle en poésie ». Il trouvait là « Paul Foucher, beau-frère d'Hugo, Mme Tastu, Mme de Belloc, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Charles Nodier, Emile Deschamps, Alexandre Dumas, Soulié, Mérimée, Delanoüe, rédacteur de *la Psyché*, qui avait le malheur d'être borgne, Caré, l'auteur des *Soirées de Neuilly*, Fouinet, Devéria et son beau-frère Boulanger, Roqueplan, David le sculpteur », etc. Hugo lisait « son nouveau drame (*Hernani*) fait en 26 jours pour vexer le ministère qui venait d'interdire *Marion Delorme* ». Boulay-Paty jugeait cette pièce inédite, qui venait d'être « reçue

par acclamations aux Français (1) », « d'un style admirable » et d'une « poésie pleine d'énergie et de pittoresque » il disait que c'était « du Corneille ressuscité ». « Ce drame excitait déjà des cabales pour et contre Hugo ». Mais si Boulay-Paty aimait à fréquenter les *Romantiques*, cela ne l'empêchait de vivre en bonne amitié avec les *Classiques* et en particulier, avec leur chef Casimir Delavigne auquel « le succès immense de *Marino* avait donné de la santé », « cette pièce, d'après lui, aurait fait la réputation d'un jeune poète » mais « était au-dessus de celle de Delavigne ». Celui-ci l'entretenait, dans une visite de son *Louis XI* « qui devait avoir une couleur plus gothique et qui plairait mieux ». Cette intimité ne l'empêchait pas de trouver mauvais que Delavigne « qui, jusque-là, n'avait attaqué personne ait, dans un discours en vers pour une représentation en l'honneur de Corneille, insulté Hugo et Sainte-Beuve avec violence », il trouvait que le poète avait tort « car les *Romantiques* étaient très partisans de Corneille ». — « Mon opinion, écrivait-il à son cousin, est que Delavigne a beaucoup d'esprit, de correction et de talent, mais peu d'invention et de chaleur, tandis que Hugo a beaucoup d'âme, de génie et de défauts ».

Il ne se contentait pas de visiter les chefs des *Romantiques* et des *Classiques*, il fréquentait aussi Paul Foucher qui, lui lisait *Samblançay*, drame en deux actes où il a « parmi des bizarreries, des vers très beaux » et Antony Deschamps qui faisait imprimer une traduction de l'*Hamlet* de Shakespeare, il n'oubliait pas non plus son ami de Rennes Turquety auquel Nodier « trouvait un mérite tout à fait remarquable et que l'on considérait comme l'émule de Sainte-Beuve pour ressusciter André Chénier (2) », il allait dîner enfin avec la jeune

(1) Boulay-Paty nous apprend dans la même lettre qu'*Hernani* auquel il reproche « de méchants vers comiques et quelques invraisemblances de plan » devait être mis à l'étude après la représentation de l'*Othello*, de Shakespeare traduit, presque littéralement, par de Vigny.

(2) Sainte-Beuve paraît avoir passé pour l'héritier du talent de Chénier. Je

Nantaise Elisa Mercœur, qui lui récitait sa tragédie des *Abencerages* tirée de Florian dont elle espérait « faire jouer à Mars le rôle de Zoraïde ». Les hommes de lettres, en prison, n'étaient pas délaissés. Dans une lettre, du 20 avril 1830, il a raconté à son cousin une visite qu'il avait été faire à *Sainte-Pélagie* où se trouvaient incarcérés Barthélemy, Magalon et « Fontan qui venait de faire recevoir à l'Odéon *Jeanne la Folle* ou la *Bretagne au XIIIe siècle* » et « qui se plaisait beaucoup en prison » où « il travaillait ». Il fit une promenade dans la cour avec ses trois amis. Barthélemy tout en fumant plusieurs pipes lui fit des compliments sur sa traduction de la ballade de Sedlitz (1), mais sa « maîtresse jeune et jolie blonde » étant arrivée, Barthélemy quitta son visiteur qui pensa « que l'amour allait idéaliser en palais la modeste chambrette » du prisonnier. La belle de Fontan était aussi dans la cellule de celui-ci. « Je ne m'attendais pas, écrit Boulay-Paty, à son cousin, à trouver un sérail à *Sainte-Pélagie* ». — Il raconte encore, dans la même lettre, qu'il a été pour voir Béranger mais il n'a pas été reçu. Lebreton qu'il a rencontré lui dit avoir aperçu le chansonnier avec une petite femme « Serait-ce Lisette » ? se demande Boulay-Paty piqué par la curiosité.

Puis il parle encore à son cousin de Hugo et de sa *Notre-Dame de Paris* que les libraires lui pressent d'achever et dont l'auteur lui a lu plusieurs passages en tête à tête dans une visite qu'il lui fit le soir du 3 janvier 1830, puis d'*Hernani* pour la représentation duquel l'auteur lui a donné un billet de parterre ou d'orchestre, tout entier écrit de sa main sauf le mot *Hierro* ; car, lorsqu'il n'allait pas faire visite aux écrivains célèbres, Boulay-Paty passait ses soi-

lis dans la même lettre d'où sont extraites ces lignes « La première fois que je suis allé cette année chez Hugo, il m'a fait lire une pièce ; comme Sainte-Beuve était là, j'ai choisi une ode à André Chénier où j'avais eu l'occasion d'en faire l'éloge. »

(1) Probablement la *Revue Nocturne* de Sedlitz ; une imitation de cette ballade, termine l'*Ode à l'Arc de Triomphe de l'Etoile*, de Boulay-Paty.

rées dans les divers théâtres de la capitale. Je trouve dans sa très longue lettre du 29 octobre 1829, qui donne tant de détails sur les premiers temps de son séjour à Paris une appréciation détaillée et fort curieuse sur les principaux acteurs et les principaux théâtres parisiens depuis la *Comédie française* « toujours la première pour la comédie, mais où on joue horriblement mal la tragédie », jusqu'à l'*Ambigu* qui allait devenir le meilleur théâtre de Paris pour la tragédie avec Mlle Charbon, Beauvallet et Frédéric » sur le point « de quitter la *Porte-Saint-Martin* : « La tragédie, écrivait-il, ne peut être jouée maintenant qu'aux théâtres des boulevards, à la *Porte-Saint-Martin* ou à l'*Ambigu*. Delavigne l'a bien senti et s'en est bien trouvé. Hugo eut fait jouer là sa pièce (*Hernani*) s'il n'avait pas voulu chasser les classiques de chez eux. »

Passant de la tragédie et de la comédie imaginaires à la tragédie et à la comédie vécues, il entretient son cousin de la Révolution de 1830, de la part active qu'il y a prise, de la mort de « son ami Papu de Rennes enterré sous la colonnade du Louvre » et qu'il a chanté dans ses *Odes nouvelles*, de l'avènement au trône du duc d'Orléans qui, d'après lui, devait être « au fond un véritable président de la République » etc., — puis des meneurs du peuple qui, loin des honneurs, lui avaient paru si désintéressés, si brûlants pour le bien public : « Les uns, dit-il, se taisent, ils ont la bouche pleine, les autres tendent la main et plient le dos dans les antichambres ministérielles ».

Cette vie studieuse et mouvementée ne l'empêchait pas de songer à son pays natal : « Une saison à Paris et les autres dans l'isolement des champs, voilà la terrestre félicité, écrivait-il le 30 avril 1830 à son cousin... Malgré l'ivresse que j'éprouve continuellement à Paris, dans la société de nos écrivains, de nos orateurs fameux, malgré le contentement que j'ai d'être attaché à la Maison d'Orléans, où les idées restent libres et généreuses, malgré mes espérances d'un nom dans ces jours de renouveau, je rêve aux sables de Donges, au tilleul de notre jardin, à la grande

allée de la Simonais et je ne puis m'empêcher de regretter les paisibles heures qu'on y passé et de te dire heureux, trois fois heureux ». C'est cette même idée qu'il a exprimée plus tard dans ce sonnet dédié à son oncle l'amiral Halgan après avoir connu les désenchantements de la vie et les ivresses d'une heure de gloire.

Aux bords frais de la Loire il est un grand village
Où ma triste existence eut son riant matin
Où je croissais joyeux, ignorant le destin,
En sautant sur le sable enfant vif et volage.

Quel plaisir quand ma sœur au soir de ce bel âge,
Me faisait écouter les sons du cor lointain,
Voir la lune traçant d'un rayon incertain
Un chemin argenté de l'une à l'autre plage !

Et maintenant bien loin du fleuve où court le vent,
Dans ce Paris fatal je me dis bien souvent,
Regrettant ma patrie et maudissant la gloire :

« Sur les flots argentés la lune brille encor,
Dans les soirs on entend toujours le son du cor,
Devant le grand village aux bords frais de la Loire. »

C'est dans le cimetière de Donges, ce village tant regretté, qu'il repose aujourd'hui à côté des siens, après avoir passé la plus grande partie de son existence à Paris, où il est mort, le 7 juin 1864. *Requiescat in pace !*

Dominique CAILLÉ.

LA GENÈSE DES ROMANS DE BALZAC

I

LES CHOUANS

A PROPOS DE DEUX LIVRES RÉCENTS (1)

I

Il y a quelques années, je passai une partie de l'été à Fougères. Un jour que nous nous promenions en voiture sur la route d'Ernée, mon hôte me dit, quand nous eûmes franchi la vallée du Couesnon : « Nous voici arrivés au pied de la Pélerine où Balzac a placé la scène de l'embuscade qui remplit le premier chapitre des *Chouans*. Descendons de voiture et montons la côte à pied, cela soulagera notre cheval, et vous me direz, lorsque nous aurons atteint le sommet de la Pélerine, si vous reconnaissez le paysage que Balzac a décrit avec tant de complaisance ! »

Or, depuis une huitaine de jours, je m'amusais à vérifier sur place l'exactitude topographique des scènes du roman de Balzac. J'avais fait la connaissance d'un homme du peuple, barbier de son état, qui savait l'histoire de la chouannerie sur le bout du doigt et avait réuni dans son arrière-boutique, à côté d'encriers, de plats à barbe et de vieilles assiettes bretonnes, en faïence croquelée et culottée, une très curieuse collection de fusils et de sabres de ce temps. A force de causer avec lui, l'idée m'était venue d'ouvrir

(1) *Balzac, l'homme et l'œuvre*, par André Le Breton, 1 vol. in-18, librairie Colin. — Un *chouan. Le général du Boisguy* par du Breil de Pontbriand, 1 vol. in-8°, chez H. Champion.

une enquête sur les conditions dans lesquelles Honoré de Balzac avait écrit *les Chouans*, et de faire la part de l'imagination et de la réalité qu'il y a dans ce livre.

Nous montâmes donc à pied la côte de la Pélerine et je constatai une fois de plus en la gravissant que Fougères avait été admirablement nommé. Il y a, en effet, de chaque côté de la route, tout le long des hauts talus embroussaillés qui bordent les prairies et les champs, d'énormes fougères dont les palmes fines et dentelées se marient de la façon la plus agréable aux rameaux effilés des genêts et aux branches hérissées des ajoncs. Ces fougères gigantesques sont la caractéristique de la flore de ce pays : on dirait qu'on les a semées autour de la ville pour mieux la désigner aux yeux du voyageur. Et quand le regard passe par-dessus ces haies vives, à voir la verdure grasse et tendre qui tapisse le fond du vallon, on se croirait plutôt en Normandie qu'en Bretagne. Sans compter que la Normandie n'est pas loin, puisque la rivière du Couesnon qui fait la joie et la richesse de cette vallée sépare, vers Pontorson, l'Avranchin du Fougerais.

Parvenus au bout de la Pélerine, nous nous retournâmes pour jouir du coup d'œil. Il était magnifique. Le ciel que le soleil de la mi-septembre dorait d'une lumière ambrée avait tout juste assez de nuages pour faire valoir l'infinie variété des tons de l'immense tableau qui se déroulait sous nos yeux, depuis le vert chatoyant des prairies coupées irrégulièrement de haies d'un vert foncé et tournant par place au jaune et au roux, jusqu'au rouge éclatant des champs de blé noir, où les gerbes récoltées se dressaient en lignes coniques comme des faisceaux d'armes. Et passé le filet d'argent du Couesnon qui serpentait au milieu de cet échiquier multicolore, derrière un épais rideau d'arbres à la cime bronzée qui en masquait la base, s'enlevait la roche aux flancs rougeâtres qui porte la ville de Fougères.

Après avoir bien contemplé le magnifique paysage qui se déroulait sous nos yeux, je regardai mon hôte et je lui dis :

— Savez-vous où je me crois transporté en ce moment ?

— Non.

— Eh bien, je me crois transporté en plein Bocage vendéen, entre Montrevault et Beaupréau, au sommet de la colline qui dévale vers cette dernière ville. Seulement Beaupréau est dans un trou, tandis que Fougères est sur une butte.

J'avais les *Chouans* dans ma poche. Je les ouvris à la page où Balzac décrit la vallée du Couesnon, et quand j'eus promené longuement mes yeux du livre au paysage et du paysage au livre, je m'écriai : Eh bien, non, ce n'est plus cela. Balzac lui-même dirait qu'on lui a changé sa toile. Si les premiers plans sont restés les mêmes, les derniers ont été si bousculés qu'on ne s'y reconnaît plus. Le château de Fougères que Victor Hugo comparait à une cuillère dont la ville serait le manche, était autrefois le motif central, on pourrait dire unique, de cette toile merveilleuse. On ne voyait dans le fond du tableau que la masse formidable de ses tours et le clocher de l'église Saint-Léonard qui les dominait. A présent, ce ne sont plus les tours du château qui tirent l'œil ; ce n'est pas non plus le clocher de l'église voisine ; la main grossière du maçon a mis, depuis la mort de Balzac, des couleurs criardes sur les tons gris et doux de cette toile séculaire, et la crête du rocher où Fougères est assis se hérisse sur la droite, de fabriques blanches et rouges et de hautes cheminées d'usines qui défigurent et déshonorent l'admirable paysage des *Chouans*.

N'empêche, dis-je à mon hôte, que Balzac avait bien choisi le théâtre dont Marche-à-terre est le sinistre *Quasimodo*. Outre que Fougères a donné naissance à l'un des chefs les plus redoutables de la chouannerie bretonne, la ville touche à la Normandie et au Maine qui furent les principaux foyers de la chouannerie et en souffrit beaucoup elle-même. Il est fâcheux seulement que Balzac ait passé si peu de temps à Fougères — une vingtaine de jours tout au plus — quand il écrivit son livre ; qu'au lieu de vivre parmi les paysans et les gens du peuple, il ait vécu de la vie de

château et qu'il ne soit venu dans ce pays qu'en quête d'un cadre...

— Alors vous croyez que *les Chouans* étaient déjà faits quand Balzac vint à Fougères ?

— Non seulement je le crois, mais j'en suis sûr, puisque Balzac écrivait à sa sœur, en 1827 : « J'ai encore une quinzaine de jours à passer sur *les Chouans* », et qu'il ne vint à Fougères qu'à la fin de l'été de 1828. Du reste, nous savons maintenant, par les quelques lettres de Balzac, que M. du Pontavice de Heussey a publiées il y a une dizaine d'années à Rennes, l'histoire vraie du roman des *Chouans*, et si vous le voulez bien, je puis, à l'aide de ces documents précieux, vous la raconter dans tous ses détails, de son point de départ à sa fin.

— J'accepte volontiers, dit mon hôte.

Et le soir, après dîner, sous l'abat-jour vert de la lampe, je fis le récit qui va suivre.

II

Quand Balzac entreprit d'écrire *les Chouans* il était complètement ruiné. Après avoir débuté dans la vie par faire de méchants livres, justement oubliés d'ailleurs, l'idée lui était venue un jour de s'installer à Paris imprimeur-typographe, et il avait monté en 1823, dans la rue des Marais-Saint-Germain n° 17, une imprimerie à laquelle il avait annexé une fonderie. Le tout sous la raison sociale : Laurent, Balzac et Barbier.

Il était âgé de vingt-quatre ans. « C'était alors un jeune homme très sale, très maigre, très bavard, s'embrouillant dans tout ce qu'il disait et écumant en parlant parce que

toutes ses dents d'en haut manquaient à sa bouche trop humide (1) ».

Ainsi parle Alfred de Vigny qui avait connu Balzac en 1826, pendant qu'il imprimait la deuxième édition de *Cinq-Mars*. Le portrait, pour n'être pas flatté doit être ressemblant, car j'en retrouve les traits caractéristiques dans la plupart des écrivains qui se sont occupés de Balzac imprimeur. On sait qu'il ne réussit pas dans cette profession et qu'au bout de quatre ans, il avait englouti tout l'argent que lui avait donné son avare de père. Mais s'il avait tout perdu, il lui restait l'honneur et les quelques meubles qu'il avait sauvés de la catastrophe. Encore trouvait-on parmi les siens que ces meubles étaient de trop et que la chambre où il s'était réfugié rue de Tournon, pour gagner sa vie avec sa plume, était trop luxueuse pour la situation misérable où il se trouvait. Voici, en effet, la lettre de justification et d'excuses qu'il adressait à sa sœur quelque temps après la fermeture de son imprimerie :

Ta lettre m'a donné deux détestables jours et deux détestables nuits. Je terminais ma justification de point en point, comme le mémoire de Mirabeau à son père, et je m'enflammais déjà à ce travail, mais je renonce à l'écrire ; je n'ai pas le temps, ma sœur, et je ne me sens d'ailleurs aucun tort. On me reproche l'arrangement de ma chambre, mais les meubles qui y sont m'appartenaient avant ma catastrophe ! Je n'en ai pas acheté un seul ! Cette tenture de percale bleue qui fait tant crier était dans ma chambre à l'imprimerie. C'est Latouche (Henri de Latouche) et moi qui l'avons clouée sur un affreux papier qu'il eût fallu changer. Mes livres sont mes outils de travail ; je ne puis les vendre, le goût qui met tout chez moi en harmonie ne s'achète pas (malheureusement pour les riches) ; je tiens, au surplus, si peu à toutes ces choses, que si l'un de mes créanciers veut me mettre secrètement à Sainte-Pélagie, j'y serai plus heureux ; ma vie ne me coûtera rien, et je ne

(1) Lettre inédite d'Alfred de Vigny.

serai pas plus prisonnier que le travail ne me tient captif chez moi. Un port de lettre, un omnibus sont des dépenses que je ne puis me permettre, et je ne sors pas pour ne pas user d'habits ! Ceci est-il clair ?

Ne me contraignez donc plus à des voyages, à des démarches, à des visites qui me sont impossibles ; n'oubliez pas que je n'ai plus que le temps et le travail pour richesse et que je n'ai pas de quoi faire face aux dépenses les plus minimes.

Si vous songiez aussi que je tiens toujours forcément la plume, vous n'auriez pas le courage d'exiger des correspondances, Ecrire quand on a le cerveau fatigué et l'âme remplie de tourments !... Je ne pourrais que vous affliger, à quoi bon ?... Vous ne comprenez donc pas qu'avant de me mettre au travail, j'ai quelquefois à répondre à sept ou huit lettres d'affaires ?

« *J'ai encore une quinzaine de jours à passer sur « les Chouans* » ; jusque-là, pas d'Honoré ; autant vaudrait déranger le fondeur pendant la coulée. Ne me crois aucun tort, chère sœur ; si tu me donnais cette idée, j'en perdrais la cervelle. Si mon père était malade, tu m'avertirais, n'est-ce pas ! Tu sais bien qu'alors aucune considération humaine ne m'empêcherait de me rendre près de lui.

» Il faut que je vive, ma sœur, sans jamais rien demander à personne, il faut que je vive pour travailler, afin de m'acquitter envers tous ! Mes *Chouans* terminés, je vous les porterai, mais je ne veux en entendre parler ni en bien ni en mal ; une famille, des amis sont incapables de juger l'auteur.

» Merci, cher champion dont la voix généreuse défend mes intentions. Vivrai-je assez pour payer aussi mes dettes de cœur ? »

Telle était la position d'Honoré de Balzac, en 1827, et tel aussi son état d'âme au moment où il allait s'attaquer au premier livre qui devait porter son nom. Comment avait-il conçu l'idée de ce livre ? Qui lui en avait fourni le sujet et la trame ? Il dira plus tard qu'on lui avait raconté un fait historique de 1798 se rapportant à la chouannerie et qu'il

avait songé tout de suite à le développer. Ce qu'il y a de sûr c'est que *les Chouans* étaient bâtis et fort avancés quand Balzac partit pour Fougères. Et pourquoi, demanderez-vous, avait-il jeté son dévolu sur cette ville plutôt que sur telle autre, sur Avranches, Granville, Dol, Alençon, Mayenne ou Quimper-Corentin ? Est-ce que le fait historique en question s'était passé à Fougères ? Je ne le crois pas, en tout cas il n'y paraît guère, mais la famille de Balzac était liée depuis longtemps avec celle du général baron de Pommereul qui habitait cette petite ville, et comme il ne connaissait personne en Bretagne, en Normandie et au Maine, il est tout naturel que Balzac ait choisi pour théâtre de l'action de son drame une localité où la chouannerie avait fait rage et où il avait de bons amis.

Le baron de Pommereul (1) était le fils aîné du général de ce nom qui dut toute sa fortune politique à Bonaparte dont il avait été, comme colonel d'artillerie, examinateur à l'école de Brienne. Nommé préfet d'Indre-et-Loire au début du Consulat, le général se signala dans ce poste par un certain nombre d'excentricités, dont celle-ci qui causa un grand scandale. Comme il était philosophe, il s'avisa un jour de faire circuler à Tours et dans tout le département, un almanach dans lequel tous les noms des saints avaient été remplacés par ceux des philosophes du paganisme et par les figures emblématiques de leurs systèmes. En même temps, s'il faut en croire un de ses biographes, il fit distribuer les listes d'athées publiées par Lalande, après avoir eu le mauvais goût d'y ajouter le nom du cardinal de Boisgelin qui était archevêque de Tours. Tout autre préfet eût été révoqué à sa place. Mais Pommereul qui se savait protégé par le Premier Consul ne fut pas inquiété malgré les plaintes du cardinal. Ce n'est qu'à la mort de M. de Boisgelin qu'il fut envoyé, toujours comme préfet, dans le département du Nord. Il mourut à Paris en 1823, quelque temps avant

(1) Il était né à Fougères le 14 mai 1774 et son père le 12 décembre 1745.

que Balzac ouvrît son imprimerie. Justement, pendant qu'il était à Tours, il avait fait la connaissance du père de notre romancier, qui, après avoir acheté aux portes de la ville une maison et des propriétés, était devenu directeur du grand hôpital. Mme de Surville, sœur de Balzac, raconte même que son père « espèce de bourru bienfaisant et original qu'on aurait pu prendre pour un personnage échappé aux contes d'Hoffmann » obligea Mme de Pommereul dans différentes circonstances.

C'était assez pour que Balzac, après sa ruine, eût recours à l'hospitalité de son fils, qui, comme je l'ai dit, habitait Fougères.

Un matin donc, le baron de Pommereul reçut la lettre que voici :

Paris, le 1er septembre 1828.

MONSIEUR ET AMI,

Ce que beaucoup de personnes pouvaient prévoir et ce que j'ai craint moi-même en commençant et soutenant avec courage un établissement dont les propositions avaient quelque chose de colossal, est enfin arrivé. J'ai été précipité, non sans les prévisions de ma conscience, du haut de ma petite fortune. Les événements financiers qui troublent la place de Paris et la mèneront on ne sait où m'ont contraint de m'arrêter.

Grâce au dévouement de ma mère et aux bontés de mon père, nous avons sauvé l'honneur et le nom aux dépens de ma fortune et de la leur. Ma liquidation paye intégralement toutes mes dettes et je reste, à trente ans bientôt, avec du courage et un nom sans tache.

Je ne vous apprends, général, ce triste événement que par suite d'une circonstance qui est née de ma nouvelle résolution. Je vais prendre la plume et il faut que l'aile agile du corbeau ou de l'oie me fasse vivre et m'aide à rembourser ma mère. Depuis un mois je travaille à des ouvrages militaires d'un haut intérêt et j'espère qu'à défaut de talent, tout à fait probléma-

tique chez moi, les mœurs nationales me porteront peut-être bonheur.

Je me suis aperçu que, telle diligence que je puisse faire, mes essais ne me produiraient rien de ce qui peut ressembler à un traitement budgétaire avant le 1er janvier prochain, et l'on m'a présenté, par le hasard le plus pur, un fait historique de 1798 qui a rapport à la guerre des Chouans et des Vendéens, lequel me fournit un ouvrage facile à exécuter. Il n'exige aucune recherche, si ce n'est celle des localités. Ma première pensée a été pour vous et j'avais résolu d'aller vous demander asile pour une vingtaine de jours. La muse, sa main de papier et moi ne sommes certes pas gênants, mais le vrai est que la seconde pensée a été que sans nul doute je vous gênerais. Vous voyez, général, qu'une question jetée avec tant de franchise en réclame tout autant pour la réponse, et je vous supplie d'avoir la bonté de me répondre avec votre loyauté militaire sur cet article, car vous penseriez comme moi, que dans ce cas, madame votre mère, à laquelle je conviendrais avec vous d'écrire mon humble requête aurait peut-être la bonté d'accorder au pauvre romancier une chambre au Château (1) et je pourrais faire mes excursions avec cette liberté de conscience et d'enjambée que l'on a quand on sait ne gêner aucune âme au monde. Or, figurez-vous, général, qu'un lit de sangle et un seul matelas, une table, pourvu qu'elle soit comme les quadrupèdes et non invalide, une chaise et un toit sont tout ce que je réclame avec votre bienveillance si précieuse et si charmante.

J'ai mis tant de laisser aller dans mon épître et ma demande, que je serais tenté de vous en faire des excuses.

Quelques jours après, Balzac recevait la réponse du général de Pommereul, et l'on juge de la joie qu'il ressentit en lisant ce billet laconique comme un ordre militaire : « Votre chambre vous attend, venez vite. »

(1) La mère de M. de Pommereul habitait alors le château de Fougères qui lui appartenait en toute propriété.

III

Quand Balzac arriva à Fougères, il n'y restait plus de traces de la chouannerie, mais les survivants de cette guerre atroce n'étaient point rares, et si les patriotes se terraient dans leurs trous comme le gibier qui vient de recevoir des coups de fusil, les Chouans ne se gênaient pas pour désigner du doigt, les jours de marché, les paysans vêtus de peaux de bique, qui avaient dans le temps pillé les diligences et *descendu* les Bleus derrière les haies. Balzac pouvait donc se documenter à loisir sur les hommes et les choses de la chouannerie à Fougères, surtout avec un guide aussi distingué et aussi populaire que le général de Pommereul. Mais, comme il avait déjà écrit une bonne partie de son livre, il ne s'occupa que de deux choses : du cadre, autrement dit du paysage et des us et coutumes du pays qui pouvaient donner à son récit la couleur locale voulue. Encore les descriptions de fantaisie ne font-elles point défaut dans *les Chouans*. Qui pourrait dire, par exemple, où se trouve le château de la Vivetière qui fut le théâtre des scènes invraisemblables, et la maison truquée comme un décor de l'Ambigu, où Pille-Miche, aidé de Marche-à-terre et de Galope-Chopine, fit rôtir les pieds d'Orgemont pour lui extorquer ses écus ? M. du Pontavice de Heussey prétend que le roman des *Chouans* abonde en détails et en anecdotes authentiques. Je ne dis pas non, mais l'imagination du romancier y joue encore un plus grand rôle, et c'est d'autant plus fâcheux que le roman — tout au moins la partie amoureuse — ne tient pas debout. Explique qui pourra le rôle et le caractère de Mlle de Verneuil, moi j'y perds mon latin !...

Il eût été intéressant de pouvoir lever les masques des personnages que Balzac a mis en scène. J'ai eu beau inter-

roger tout le monde, personne n'a pu mettre un nom vrai ou ayant quelque chance de l'être sur la figure du Gars, de Mme du Gua, de Marche-à-terre et de ses pareils. Seul M. du Pontavice s'obstine à voir dans le héros du roman de Balzac le chef de partisans Aimé-Casimir Picquet du Boisgny (1). Il n'y a pourtant guère de ressemblance entre eux. Si du Boisguy répond assez bien à première vue au type du Gars, sous le rapport de la jeunesse et de l'audace, aucun des comparses qui gravitent autour du petit marquis, de Balzac, ne rappelle cet officier d'ordonnance de du Boisguy qui, sous le sobriquet de *Sans-Chagrin* (2) lui sauva la vie en 1796

(1) Aimé-Casimir-Marie Picquet du Boisgny appartenait à l'une des familles les plus justement renommées du pays de Rennes et de Fougères. Né le 15 mars 1776, il n'avait que quinze ans et était encore au collège au commencement des troubles de l'Ouest. Il quitta le collège et se jeta parmi les insurgés. Dès lors il déploya un courage et une capacité au-dessus de son âge. Après avoir guerroyé pendant quatre ans et plus à la tête des Chouans du pays de Fougères et de l'Ille-et-Vilaine, il fit sa soumission au Premier Consul le 18 février 1800, laissant dans la région une réputation de cruauté qu'il ne semble pas avoir justifiée. Il mourut à Paris le 25 octobre 1839 et fut enterré dans l'enclos de Picpus où reposent tant de victimes du tribunal révolutionnaire.

M. le vicomte du Breil de Pontbriand vient de lui consacrer une excellente notice à laquelle je ne ferai qu'un reproche, c'est de n'être pas assez impartiale. Il est vrai qu'il est bien difficile de l'être quand on s'appelle de Pontbriand et qu'on écrit l'histoire de la Chouannerie et des guerres de Vendée.

(2) *Sans-Chagrin* s'appelait de son vrai nom François Poirier. Il n'avait que vingt ans quand il mourut victime de son dévouement à du Boisguy qu'il n'avait pas quitté depuis le premier coup de fusil tiré par les Royalistes à Fougères. Voici dans quelles circonstances : le 5 mai 1796, du Boisguy et *Sans-Chagrin*, croyant le pays libre, chevauchaient seuls et sans défiance, se rendant à Poillé, lorsqu'ils tombèrent dans la troupe du général Gency à un détour de route. Ils étaient alors près de Montours. Un coup de fusil, suivant les uns, une décharge générale, suivant les autres, leur révéla soudain la présence de l'ennemi. Il ne leur restait qu'à fuir. Du Boisguy s'élance à travers champs ; son cheval bronche à un fossé ; il est obligé de l'abandonner. Un autre obstacle arrête *Sans-Chagrin*, qui met aussi pied à terre. — « Donne-moi la main, lui dit le général, nous nous sauverons ensemble. » Mais, au bout de quelques champs traversés d'une course

de façon si héroïque ; nous savons de plus que ce chef de Chouans mourut en 1839, soit quarante-deux ans après sa dramatique évasion du château de Saumur, et onze ans après la venue de Balzac à Fougères, tandis que le Gars trouva la mort en 1798 ou 1800, on ne sait pas au juste, en s'échappant par un œil-de-bœuf de la chambre et du lit de Mlle de Verneuil.

Je doute également que Mme du Gua, surnommée par Balzac la *Jument de Charette* ait vécu et soit morte à Fougères, comme l'affirme M. du Pontavice, au milieu du siècle dernier. Non que cette bonne amie du Gars eût des mœurs indignes des marquises et des comtesses qui vivaient dans les camps de la Vendée militaire ; mais ce n'est pas au pays d'Aimé du Boisguy que Charette recrutait ses *pouliches*.

Quant à d'Orgemont, le vieil usurier à qui Marche-à-terre et Galope-Chopine font rendre gorge, je crois bien que Balzac ne l'a introduit dans son roman que pour se venger des juifs qui vécurent de la ruine de son imprimerie : les usuriers de ce type et de cet acabit sont si rares en Bretagne !

Les personnages du roman des *Chouans* me semblent donc être sortis tout armés, ou peu s'en faut, du cerveau bouillant de Balzac. Mais on ne saurait nier qu'il les a fait se mouvoir dans un cadre qu'il connaissait bien et qu'il avait bien vu. On n'a qu'à regarder du haut de la place aux Arbres qui sert de parvis à l'église Saint-Léonard, pour

rapide, et près d'être atteints par les chasseurs du bataillon de la Montagne, en tête desquels était un tambour-major nommé Mileson : — « Adieu, mon général, fit le pauvre Poirier, lâchant la main de du Boisguy, je suis un homme mort. » — Il avait feint de n'en pouvoir plus ou de faire un faux pas pour sauver son chef, se laissant ainsi saisir par Mileson et ceux qui le suivaient. Aux questions des Républicains, il répondit qu'il était le général Aimé Picquet du Boisguy, et que l'homme qui s'enfuyait était son domestique. Les soldats le crurent et, laissant courir du Boisguy, ils amenèrent *Sans-Chagrin* au général Gency. Il fut fusillé à Cogles, et la nouvelle de la mort de du Boisguy fut annoncée dans le pays. » (*Un Chouan : le général du Boisguy*, par le vicomte du Breil de Pontbriand, p. 349.)

reconnaître certains horizons et certains coins du livre. Je passe sur les expressions populaires telles que *rote*, *échalier*, *oribus*, *peau de bique* et *chandelle de résine* qui firent je ne sais pourquoi l'étonnement de Balzac et qu'il a enclassées très heureusement dans son récit: cela, qu'on me permette de le dire ici, n'ést que la menue monnaie de la couleur locale.

M. du Pontavice, que je suis pas à pas, parce qu'il est le premier qui se soit occupé du séjour de Balzac à Fougères nous fait connaître l'emploi de son temps pendant les vingt jours qu'il passa dans le pays. Il raconte que, du matin au soir, il allait par monts et par vaux, son calepin à la main, s'arrêtant au bord des routes pour croquer un paysage, entrant dans les fermes pour causer avec les paysans et noter les particularités de leur langage, et revenant à la nuit au château du baron de Pommereul avec une provision de documents qu'il s'empressait d'utiliser.

C'est ainsi évidemment que dut procéder Balzac, car il n'agit pas autrement dans la suite quand il écrivit les romans qui ont établi sa réputation. Il y aurait même un livre très amusant à faire sur les excursions de Balzac à travers les villes de la province où se passent les scènes diverses de la *Comédie humaine*, et ce livre j'essaierai de le faire quelque jour. Je m'étonne cependant qu'on ne lui ait pas montré à Fougères, dans une rue écartée du faubourg Saint-Sulpice la petite maison basse où siégeait le tribunal révolutionnaire du district, ou, si on la lui montra, qu'il n'en ait pas tiré parti. Cette maison existait encore il y a quelques années, et je puis la décrire de mémoire, tant son image m'a frappé. Extérieurement elle avait l'apparence d'une ferme. Coiffée d'un toit conique et qui avançait sur la rue, elle était percée, au milieu, d'une porte étroite assez haute et, à peu près à deux mètres au-dessus, d'une lucarne unique. A gauche, sur le côté, un escalier en pierres disjointes d'une dizaine de marches conduisait à une porte pleine qui s'ouvrait comme celle d'en bas dans une salle carrée. Autour de cette salle, à la hauteur d'un demi étage,

il y avait une galerie à balustrade à laquelle on accédait du dehors par cet escalier de pierre, en dedans, par un autre escalier tournant à rampe ouvragée. Le tout était éclairé par le jour douteux qui tombait de la lucarne. C'est dans cette galerie que se tenait le public, quand le tribunal révolutionnaire siégeait; et il siégeait souvent, et il se commit là des horreurs! Car les Républicains furent, durant toute la Révolution, les maîtres de la ville de Fougères; elle ne fut occupée que trois ou quatre jours par les Vendéens, quand ils marchèrent sur Granville, et Mapuilli raconte qu'après leur passage les patriotes usèrent de représailles terribles. « Des soldats indisciplinés, écrivait le médecin Gainou à son ami Robespierre, se sont portés dans les hôpitaux, y ont égorgé les blessés des brigands dans leurs lits; plusieurs femmes des brigands y étaient malades, ils les ont violées et les ont égorgées après! »

Qu'on s'étonne après cela de la sauvagerie des Chouans et du brigandage que Marche-à-terre, Pille-miche et autres sacripants de leur espèce pratiquèrent ouvertement et impunément dans la contrée. La chouannerie, qu'on ne l'oublie pas, fut la queue de la guerre de Vendée, comme la Commune fut la queue du siège de Paris, et la vraie chouannerie, en Bretagne, celle qui eut pour promoteurs et pour chefs les rois de Bignan, les Boisguy et les Cadoudal, sortit de l'abominable boucherie de Quiberon. L'évêque constitutionnel de Quimper n'aurait probablement pas été fusillé de nuit, sur la route, si l'évêque réfractaire de Dol n'avait été passé par les armes avec les malheureux compagnons de Sombreuil. Un crime en appelle un autre et le sang répandu ne se lave que dans le sang.

Les Chouans de 93, les Vendéens de Cathelineau, de Bonchamps, de Lescure, avaient des sentiments humains et généreux. Quand ils commettaient des exactions ou des violences, c'étaient en dehors et malgré la défense des chefs qui les commandaient.

Les Chouans de 1796 à 1800, ceux qui terrorisèrent les villes et les campagnes de Normandie, de la Bretagne et

du Maine, n'avaient d'humain que la figure. Et encore! Avec leurs cheveux tombants et leurs peaux de bique, ils ressemblaient plutôt à des bêtes qu'à des hommes; et quant aux Bleus qui avaient le malheur de passer à portée de leurs fusils, ils les tuaient comme des loups.

Méditez plutôt les *temps de leur charge* que je tiens de M. Roussin, le barbier collectionneur de Fougères, et que je suis surpris de n'avoir pas trouvés dans les *Chouans* de Balzac:

— Attention, l'gâs!... allign'ons-nous bé tertous à l'échalié... — Ça y est-i? — Poussez l'oreille du chat. — Prenez de la graine d'oignon dans votre bissac. — Mettez de la graine d'oignon dans la petite augette. — Tirez l'oreille du chat. — Passez le bâton creusé à gauche. — Prenez de la graine d'oignon. — Mettez de la graine dans le bâton creusé. — Boutez-y un tapon de papier. — Attention l'gâs pour gauler, et ne faites pas comme les gâs bleus qui gaulent une fâ, deux fâs, gauler six fâs s'il faut, pour que ça pète sec! — Mettez de la maillette dans le bâton creusé. — Boutez-y un tapon de papier. — Gaulez. — Ça y est-i? — Attention l'gâs pour tirer, et mirez à hauteur de genâs, comme pour quer un loup!...

Je ne sais si cette charge pittoresque des Chouans vous fera la même impression qu'à moi, mais en voyant M. Roussin l'exécuter dans sa boutique le fusil à pierre en mains, il me passa un frisson dans le dos.

Tels étaient les Chouans de Fougères. Il est tout naturel qu'ayant à les peintre, Balzac en ait donné une image si cruelle et malgré tout si vraie.

IV

A la fin d'octobre 1828, il prenait congé de ses hôtes et rentrait à Paris pour revoir l'œuvre commencée, la remettre

sur le métier et ne la quitter qu'après l'avoir menée à son terme (1).

Mais rien n'est plus difficile — Balzac en fit ici l'expérience — que de remanier de fond en comble un livre, quel qu'il soit. Quelque temps après, il écrivait de Versailles, au baron de Pommereul :

Mon ouvrage n'avance pas. J'ai encore pour un mois environ de travail, mais je regrette si vivement d'avoir quitté la Bretagne, que ma mère a fini par concevoir de quelle importance était mon séjour. Jamais je n'ai si bien travaillé. J'ai déjà concurrence dans les offres et j'en suis content ; avant deux mois, vous verrez, le soir, madame combattre le sommeil sur mon livre et y succomber.

Quant à mes affaires, elles sont très douloureuses ; néanmoins, j'espère recouvrer moitié dans la faillite qui m'a sitôt arraché aux délices de Fougères et aux charmes de votre douce et point cérémonieuse hospitalité, dont je conserve le gracieux souvenir et vous prie d'agréer de rechef ma reconnaissance. . . . .

Je suis ici à travailler et je ne quitterai que lorsque j'aurai terminé, non plus le *Gars*, titre qui déplaisait à Mme de Pommereul, mais *les Chouans* ou *la Bretagne il y a trente ans*.

Ces dernières lignes veulent que je m'y arrête. J'ai dit plus haut qu'on ne savait pas au juste en quelle année s'était passé le drame de guerre et d'amour qui avait abouti à la mort du Gars et de Mlle de Verneuil. Balzac, en effet, comme pour intriguer davantage le lecteur et le dérouter, a changé trois fois la date du sous-titre de son livre. Dans sa première lettre au baron de Pommereul nous avons vu qu'il se proposait de mettre en scène un fait historique de 1798. Nous verrons tout à l'heure que lorsqu'il parut, en 1829, le roman portait comme sous-titre : « Ou la Bretagne en 1800. » — Plus tard, dans l'édition définitive, ce sous-titre devint : « Ou la Bretagne en 1799. » Balzac modifia également trois fois le titre principal de ce livre. A l'origine, il devait s'ap-

(1) C'est donc à tort qu'il a daté son roman de « Fougères, août 1827 ».

peler « Le Gars ». Notre romancier renonça à ce nom bizarre pour être agréable à Mme de Pommereul et lui donna, quand il parut, le titre de « Le Dernier Chouan » qui fut changé dans l'édition définitive en celui de « Les Chouans » sous lequel il est connu aujourd'hui.

M. de Lovenjoul qui possède les manuscrits de Balzac, nous donnera peut-être un jour la clef de ces changements quelque peu énigmatiques. En attendant je regrette pour ma part que Balzac ait cru devoir substituer à ce titre : « Le Dernier Chouan », qui faisait de son livre une étude particulière, celui de « Les Chouans », qui lui donne un caractère beaucoup trop général. Car, je ne saurais trop le répéter, il y eut Chouans et Chouans, comme il y a fagots et fagots, et ceux que Balzac a mis en scène, pour être la vivante et fidèle image de ceux de Fougères, ne ressemblent pas entièrement à ceux des Côtes-du-Nord, du Morbihan ou du Maine.

Quoi qu'il en soit, voici la lettre par laquelle Balzac annonça, le 11 mars 1829, au général baron de Pommereul, l'apparition de son roman :

Général,

Vous recevrez dans cinq ou six jours par la poste les quatre volumes in-12 du *Dernier Chouan ou la Bretagne en 1800*. Comme les tyranneaux de la poste prohibent toutes ces expressions de sentiment que les auteurs sont dans l'habitude de mettre à la première page du livre qu'ils offrent, je désire vivement que cette lettre tienne lieu du témoignage de reconnaissance de M. Balzac envers M. de Pommereul, que j'aurais écrit sur le titre de mon ouvrage. Qu'est-ce que je dis là, mon ouvrage ? Il est un peu le vôtre, car il ne se compose, en vérité, que des anecdotes précieuses que vous m'avez si bien et si généreusement racontées entre quelques coups de ce joli petit vin de Graves et ces beurrées de craquelines (1). Il n'y a pas

(1) Petits gâteaux secs non sucrés que l'on mange en Bretagne avec le café au lait.

jusqu'à la chanson : « Allons, partons, belle » chantée par M. Alexandre, et jusqu'à « la tour Mélusine » etc., qui n'y soient. Tout est à vous, jusqu'au cœur de l'auteur, et sa plume et ses souvenirs. J'espère que Mme de Pommereul rira de quelques détails sur le beurre, sur les pichés, sur les oribus, sur les noces, les échaliers et les difficultés d'aller au bal, que j'ai mis dans mon ouvrage, si toutefois elle peut le lire jusqu'au bout sans s'endormir. »

Nous n'avons pas la réponse du baron de Pommereul, mais on peut être assuré que ni lui ni sa femme se s'endormirent à la lecture de *leur livre*. Ce n'est certainement pas le meilleur qu'ait signé Balzac, mais c'est tout de même un des plus mouvementés et des plus passionnants, et quand on sait dans quelles conditions il fut écrit, la critique aurait tort de se montrer trop sévère, d'autant qu'à tout prendre il y a beaucoup plus à louer qu'à critiquer dans *les Chouans*.

Léon Séché.

LE VANDALISME EN FRANCE

D'APRÈS UNE LETTRE INÉDITE DE MONTALEMBERT

L'insurrection de 1830 avait anéanti les catholiques. Désespérés, ils demeuraient inertes, attendant, dans le silence, des temps meilleurs. Mais bientôt, sous l'influence de causes diverses, il se fit, dans le pays tout entier, un réveil religieux. C'est à ce réveil que l'*Univers* dut son apparition. Uni au *Correspondant* qui réapparaissait après dix ans d'interruption, et au pacifique *Ami de la Religion*, il essaya d'organiser les catholiques pour l'action publique, réclama pour eux la liberté au nom de la liberté même parce que, en fait, la liberté était l'esprit du temps.

L'abbé Migne en avait lancé le programme et peu après, le dimanche 3 novembre 1833, le premier numéro de l'*Univers religieux* paraissait. « Catholiques dans l'âme, disait l'abbé Migne, nous ne voulons arriver au but le plus catholique que par les moyens les plus catholiques. »

De ce moment l'*Univers* renferma de magistrales études de M. l'abbé Migne, de Mgr Gerbet sur la littérature du moyen âge, la philosophie des Pères de l'Eglise, études que le jeune clergé accueillit avec enthousiasme. Montalembert fut un de ses collaborateurs assidus, jusqu'à devenir, à un moment donné, son principal rédacteur. C'est à ce titre qu'il recommandait la lecture de ce journal à un doyen de la Sarthe, l'abbé Pierre-Julien Fouquet.

Ce prêtre, ému — comme tant d'autres depuis — de la pauvreté de son église avait rêvé pour sa paroisse d'une église gothique. Tenace, ainsi que tout Manceau, il tint à réaliser son rêve, et, pour ce faire, intéressa les catholiques influents à sa cause. A une époque où s'était endormi tout sens artistique, où rien n'avait été trouvé mieux que

de ressusciter les temples antiques pour abriter le Dieu de l'Eucharistie, la construction d'une église gothique semblait chose absurde. Fénelon lui-même n'avait-il pas déjà déclaré un siècle plus tôt les cathédrales gothiques « des produits informes de la barbarie ». Aussi, quand on ne laisse pas les églises et les chapelles tomber en ruines, quand on ne les abandonne pas à la fameuse *Bande Noire*, on les mutile, on les *grécise*, on badigeonne stupidement les murs et les colonnes, comme à la cathédrale du Mans, pendant que dans les sanctuaires sont élevés des autels; des retables prétendus ioniques, doriques et corinthiens, le plus souvent d'un goût affreux. Somme toute, selon l'expression de Montalembert : « le vandalisme règne seul et sans frein. »

Charles Montalembert était tout indiqué pour recevoir les confidences du curé Sarthois. Son livre fameux *Du Vandalisme en France* qui commença à paraître dans la *Revue des Deux-Mondes*, le 1er mars 1833 (1), stigmatisait « dans un beau style et avec une belle âme (2) », les ravages de la *Bande Noire*. Le *Vandalisme en France*, a écrit le P. Lecanuet est « un réquisitoire véhément et passionné, un pamphlet où se mêlent à la fois les effusions d'une foi ardente, les cris de colère et les railleries sanglantes (3) ». L'auteur y flagelle, à tour de rôle, le vandalisme destructeur et le vandalisme réparateur, dont les diverses catégories sont censurées avec âpreté. Il ne craint pas de poser les responsabilités, d'indiquer les fautes, de se moquer des manies et du mauvais goût ». Fils du vieux catholicisme, s'écrie-t-il en terminant, nous sommes là au milieu de nos titres de noblesse: en être amoureux et fiers, c'est notre droit, les défendre avec outrance, c'est notre devoir. Voilà pourquoi

(1) *Œuvres*, t. VI.

(2) Lettre de Victor Hugo à Montalembert, 1er mars 1833.

(3) R. P. Lecanuet, de l'Oratoire, *Montalembert, sa jeunesse*, 1810-1836, 2e édition. Paris, Poussielgue, 1898, in-16, de IV-506 p. avec portrait. — Chapitre XIV, *La Renaissance de l'Art chrétien*, pp. 342-354, p. 349.

nous demandons à répéter, au nom du culte antique, comme au nom de l'art et de la patrie, ce cri d'indignation et de honte qu'arrachait aux papes des grands siècles, la dévastation de l'Italie : *Expulsons les Barbares* ! »

Cet appel énergique fut entendu dans la presse aussi bien que chez les pauvres gens. Certes la victoire ne fut pas gagnée — elle ne l'est pas encore de nos jours, hélas ! — Pendant plus de trente ans, à des intervalles réguliers, Montalembert travailla avec énergie à la conquérir.

Ce dut être pour lui par conséquent une douce joie que de répondre à la lettre de M. Fouquet. Sans doute, son poste à l'avant-garde de l'armée catholique, l'a mis un peu en dehors des faveurs gouvernementales ; il espère néanmoins que le projet déposé aux Beaux-Arts sera accepté et que bientôt à Ecommoy s'élèveront les belles ogives dont les lignes gracieuses, pareilles à nos prières, s'élancent vers le ciel, puis « se rencontrant devant Dieu s'inclinent et s'embrassent comme des sœurs (1). » Au reste « le diocèse qui avait eu pour chef le plus savant des prélats de France et qui avait vu naître la première abbaye de Bénédictins (2) était digne aussi de voir s'élever dans son sein peut-être la première église rebâtie d'après le système de l'art gothique. »

Château de Frelon (Nord),
ce 8 août 1839.

Monsieur le Curé,

Absent de Paris depuis près de trois mois, je n'ai reçu que tout dernièrement la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 du mois dernier.

Son contenu ne pouvait manquer de m'intéresser vivement. Le diocèse qui a pour chef le plus savant des prélats de France et

(1) *Du Vandalisme en France.*

(2) Mgr J.-B. Bouvier, évêque du Mans 1833-1854, auteur d'une *Philosophie* et d'une *Théologie* remarquables. La première abbaye de Bénédictins fut établie, par Dom Guéranger, de Sablé, dans son ancien prieuré du bourg de Solesmes (canton de Sablé, arrondissement de la Flèche, (Sarthe).

qui a vu naître la première abbaye des Bénédictins ressuscités, était digne aussi de voir s'élever dans son sein peut-être la première église rebâtie d'après le système de l'art gothique (1). J'aurais donc été très heureux de m'associer par mes faibles efforts à la réussite de votre belle œuvre : mais je crains que mon absence ne mette un obstacle insurmontable à ma bonne volonté. Je ne suis pas dans d'assez bonnes relations avec le ministère actuel pour traiter de pareilles matières par écrit (2). J'en suis donc réduit à espérer que, dans le courant de l'été, vous obtiendrez ce que vous avez demandé. Si non, lors de mon retour à Paris pour l'hyver prochain, je me ferai un devoir d'essayer mes forces en votre faveur auprès du Garde des Sceaux, comme aussi d'examiner vos plans au conseil du bâtiment civil par où ils ont dû passer.

Je profiterai de cette occasion pour vous recommander instamment le journal l'*Univers*, que vous connaissez sans doute et qui est maintenant à peu près sous ma direction. Nous comptons persévérer dans son ancienne ligne d'indépendance catholique, en améliorant autant que possible sa rédaction, et en consacrant tous nos efforts à la défense de la liberté d'enseignement, comme aussi à la propagation de cet art chrétien dont le clergé a été naguère le créateur, et qu'il se doit à lui-même de restaurer.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de ma respectueuse considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et obéissant serviteur,

C. Cte DE MONTALEMBERT.

Monsieur, monsieur l'abbé Fouquet, curé d'Ecommoy (Sarthe).

Abbé LOUIS CALENDINI.

(1) En octobre 1835, Montalembert était venu à Solesmes. «.... Je suis dans cette solitude, écrit-il à Rio, et vraiment je m'en trouve à merveille. » (Lettre à Rio du 12 octobre 1835.) — C'est là qu'il entreprit et composa la magnifique *Introduction* de son *Histoire de sainte Elisabeth*. (R. P. Lecanuet, *op. cit.* p. 458.)

Grégoire XVI avait, le 28 décembre 1836, dit à Montalembert beaucoup de bien de l'évêque du Mans. (*Ibid.*, p. 491.)

(2) Ministère du maréchal Soult. Garde des sceaux : M. Teste, ministre de la Justice et des Cultes. — Faisaient partie du ministère : MM. Scheider, baron Duperré, Dufaure, comte H. Passy, Villemain, Duchâtel, Cunin-Gridaine. Il succédait, le 13 mai 1839, au ministère Molé et fut remplacé, le 1er mars 1840, par le ministère Thiers.

DOCUMENTS INÉDITS

LES

CORRESPONDANTS D'HIPPOLYTE LUCAS

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

« Le style, c'est l'homme » a dit Buffon. Nous n'avons jamais été mieux pénétrés de la vérité de cette maxime qu'en parcourant la correspondance inédite d'Hippolyte Lucas, poète distingué et critique érudit, mort en 1878, laissant une vaste collection d'autographes à son fils, qui a bien voulu nous laisser feuilleter son livre d'or pour nos lecteurs. Parmi les lettres qui lui furent adressées par les notabilités de la littérature, il en est de véritables modèles, et qui, sous le rapport du style épistolaire de chaque écrivain, donnent lieu à de piquantes comparaisons.

Nous voyons figurer là, en première ligne, Chateaubriand, qui conserve dans sa correspondance un air de solennité et de grandeur. On

(*Bretons de Lettres*, par Louis Tiercelin, 1 vol. in-18, librairie Champion, 1905. — Ce petit volume écrit avec une véritable piété par un poète qui dirige le chœur des muses bretonnes dans une excellente revue qu'on appelle l'*Hermine*, est consacré à Leconte de Lisle, à Brizeux et à Hippolyte Lucas. Les deux premiers sont universellement connus. Le troisième n'a pas encore la place qu'il mérite dans l'histoire du mouvement romantique, mais nous savons que M. Léon Séché se réserve de dire tout ce qu'il fut et tout ce qu'on lui doit dans le livre qu'il prépare en ce moment sur les *Deux Cénacles*. En attendant voici une courte notice sur ce Breton de race en qui le critique comme chez Sainte-Beuve était doublé d'un poète d'une réelle valeur — les *Heures d'Amour* en font foi,

Hippolyte Lucas naquit le 20 décembre 1807, à Rennes. Il est mort, le 14 novembre 1878 à la Bibliothèque de l'Arsenal. Comme Sainte-Beuve

sait qu'en 1832, il fut emprisonné quelque temps pour cause politique. Hippolyte Lucas, mû par une généreuse indignation, adressa à son illustre compatriote une pièce de vers, en témoignage de sympathie. Celui-ci répondit par ces lignes pleines de dignité : « Votre ode, mon-» sieur, est noble et belle ; je vous en remercie sincèrement. Soyez » tranquille sur mon sort. Je suis Breton, donc je ne puis être un » traître. » Chateaubriand se souvenait de la devise de la Bretagne : » *Potius mori quam fœdari.* » On retrouve encore la grande manière de l'auteur des *Martyrs* dans la lettre suivante, relative à son tombeau, qu'il s'était choisi sur un rocher situé en face de Saint-Malo, sa ville natale. « Je reçois, monsieur, votre lettre, avec les beaux vers que vous » avez bien voulu adresser à ma tombe. J'y marche à grands pas, et » dans quelques jours j'y reposerai. Le bruit des vagues m'empêchera » d'entendre le bruit du monde. C'est à vous, monsieur mon compa-» triote, de soutenir de votre voix la cause de la religion que je n'aban-» donne pas, mais que je laisse en mourant à mes dignes successeurs. » Croyez, je vous prie, que le nom d'un Breton sera toujours cher et » agréable à un homme élevé sur nos bruyères, et le long des flots qui » baignent notre chère et pauvre Bretagne ».

Nous voyons souvent reparaître dans cette correspondance d'Hippolyte Lucas, le nom de Victor Hugo, qui fut très lié avec le critique du *Siècle*. Ses lettres visent moins à l'effet que celles de Chateaubriand, mais elles ont un cachet très personnel. Dans les unes, on retrouve le procédé habituel du maître, qui est l'antithèse ; dans les autres, on re-

avec qui il se lia plus tard d'une amitié durable, il débuta au *Globe* de Dubois qui était son parent. En 1830, il fonda la *Revue de Bretagne* avec Brizeux, Turquety. Boulay-Paty ; six ans plus tard il entra au *Siècle* où il fit pendant trente ans la critique dramatique et la critique littéraire. Il collabora également à la *Nouvelle Minerve*, au *Cabinet de lecture*, au *Voleur*, à la *Revue du Théâtre*, au *Bon sens*, au *National*, d'Armand Carrel, à l'*Artiste*, au *Charivari*, au *Monde Illustré*, à l'*International*, au *XIX*e *siècle*.

Membre fondateur de la Société des *Gens de Lettres*, en 1837, il fut désigné au gouvernement pour la direction du Théâtre Français par le Comité de ladite société composé de Victor Hugo, Alexandre Dumas, Balzac, etc., lors de la retraite de M. Védel. L'emploi demeura vacant. Il refusa plus tard la direction de l'Odéon et fut décoré en 1846, sur la proposition de M. de Salvandy. Son bagage littéraire est immense : il n'a pas fait moins de 25 ouvrages de poésie, de critique et de roman et de 50 pièces de théâtre. Mais ce qui sauvera le plus sûrement sa mémoire, c'est à mon avis son petit volume de poésies intitulé : *Heures d'Amour* et son *Histoire du Théâtre français*.

marque beaucoup de spontanéité et d'abandon. C'est ainsi qu'il trace d'une main courante ce joli billet à la Henri IV. « Comment ! vous » faites jouer une pièce qu'on dit charmante et je n'en sais rien. Vous » avez un succès et je ne suis pas là pour applaudir ! Savez-vous. mon » cher poète, que je vous en veux presque, et que je serais tenté de » retourner contre vous le billet de Henri IV, au milieu d'un torrent de » félicitations et d'injures ! C'est égal, vous allez me faire faire le » voyage de l'Odéon. En attendant, je vous aime à tort et à travers. » Cela est du meilleur goût, Esprit et Grâce, tout s'y rencontre. Mais voici qu'à propos d'un ouvrage d'Hippolyte Lucas, sur le *Cid*, le poète rencontre sous sa plume le nom de Corneille, qu'il n'admirait pas sans restrictions, et nous relevons le passage suivant : « Votre livre est so- » lide et charmant. Vous placez le *Cid* un peu haut peut-être. Mais » j'aime les fanatismes et les tendresses d'un esprit pour un autre » esprit. Quant à moi je préférerai toujours les créations aux œuvres » de seconde main ; (au fond, vous êtes de mon avis, n'est-ce pas ?) et » je donnerais cinquante *Cid* pour un *Misanthrope*, et tout Corneille » pour les soixante pages surhumaines éparses dans le vieux *Dante*. » Cela n'empêche pas votre livre d'être exquis.... etc. » — Admirons en passant avec quelle savante diplomatie Victor Hugo cherchait à se concilier les opinions adverses, quand l'intérêt de sa gloire lui paraissait être en jeu. Avec Hippolyte Lucas, il avait affaire à forte partie, à un critique qui, sans être classique, dans le sens étroit du mot, avait conservé le respect des traditions séculaires ; il fallait prendre vis-à-vis de lui des ménagements tout particuliers. Aussi lui écrit-il : « La critique n'existe qu'à la condition d'être aussi la philoso- » phie. Vous le comprenez, vous. Pourquoi ? Parce que vous êtes un » artiste, parce que vous êtes un écrivain. » Quant à l'antithèse, il n'y renoncera, dit-il, que « lorsque le bon Dieu aura renoncé à la sienne : » le *Jour* et la *Nuit*. » Et voici précisément une autre lettre de lui, qui n'a rien d'ailleurs, au fond d'excessif, et qui roule presque entièrement sur une antithèse. « Je viens de relire, mon cher ami, votre gracieux » volume ; vos *Heures d'Amour* sont amies de l'exil. Vous rendez-vous » compte que vous êtes un charmant poète, pas *Racinien* du tout ? Si » l'on en croyait le critique, on n'achèterait pas le poète, et les *Heures* » *d'Amour* n'en seraient pas à leur quatrième édition. Mais vous avez » le bonheur d'être plus fort comme homme de l'avenir que comme » champion du passé, et vos vers, cher poète, triomphent de vos doc- » trines. Vous serez puni par le succès, c'est bien fait ! Ah ! vous » voulez relever de Boileau et de Le Batteux en critique ? Eh bien ! » votre poésie se révolte contre vous et vous bat. Elle ne relève, elle,

» que de l'éternelle nature. Elle a la grâce et le charme, elle est déli-
» cate et forte ; elle pense et elle aime. Dites-en pis que pendre, à pré-
» sent, elle s'en fiche pas mal ! » La chute a de l'imprévu. Quant aux
« mots, *pas Racinien du tout* », ils prouvent que Victor Hugo n'avait pas plus digéré Racine que Corneille.

Lamartine ignore les préparations savantes. Il écrit au courant de la plume, comme il pense, et ses lettres sont quelquefois d'une éloquente simplicité, comme celle-ci, par exemple, qui révèle les misères du pauvre grand homme. « — Excusez un homme succombant sous l'excès du travail et des disgrâces. Je vous réponds au milieu d'une assemblée de cinq cents créanciers attendant leur miette de ma plume. Que Dieu et le *Siècle* me soient en aide ! Pouvez-vous m'obtenir l'insertion de l'article ci-joint ? Mille sentiments de reconnaissance. » — Apprend-il qu'un éditeur, à qui, d'ailleurs, il faut bien le dire, il avait abandonné son droit de propriété sur un de ses romans, s'oppose à la représentation d'un opéra tiré de cet ouvrage, il s'écrie avec l'accent de l'honnête homme indigné, mais peu au courant des affaires de ce monde : « Je suis désolé d'apprendre que le succès que je vous dois pourrait vous coûter un ennui. Sachez, du moins, que je n'y suis pour rien, et que j'aurais rougi de spéculer sur votre bonté. L'idée même d'une pareille simonie ne m'aurait pas approché... », etc.

Balzac, cet autre grand poète en prose, n'avait pas son pareil pour tourner une lettre de remerciements, si nous en jugeons par celle-ci : « Monsieur, vous me paraissez un rival beaucoup trop dangereux pour que je vous fasse des compliments. J'ai lu avec trop de plaisir, pour qu'il ne s'y mêlât pas de crainte, votre joli roman. Agréez mes salutations inquiètes, et les vœux que je fais pour que vous soyez un paresseux. » — Que de choses entre ces lignes ! Convenons qu'il est difficile d'être plus fin, et plus courtois, et que Balzac se montre là un vrai gentilhomme de lettres.

Le style de George Sand tranche avec celui des lettres qui précèdent par un ton quelque peu dogmatique et raisonneur. Elle n'est pas cependant sans grandeur, cette profession de foi de l'auteur d'*Indiana*. « Monsieur, je vous remercie de m'avoir écrit que vous étiez de
» mes amis, si c'est par sympathie pour des sentiments et des idées qui
» sont sincères et profonds en moi. Quant à mes talents et facultés, j'en
» fais bien bon marché, je vous jure, et on peut les critiquer sans m'éton-
» ner ni m'offenser. Je ne m'afflige que de l'hostilité personnelle, parce
» que je ne la mérite pas ne l'ayant jamais provoquée et jamais rendue.
» Je m'afflige, non pour moi, mais pour nous tous qui devrions, soit
» comme hommes, soit comme artistes, nous soutenir et nous aider,

» chaque fois que nous faisons acte de conscience et de bonne foi. Nous » devrions laisser, au monde positif et froid, la froide critique et nous » réunir dans un idéal commun, au lieu de nous disséquer les uns les » autres. Que gagnons-nous à nous annuler et à nous amoindrir conti- » nuellement ? Nous ne faisons que rendre plus difficile la tâche que » chacun de nous s'est imposée, en prenant une plume pour écrire » contre le règne imbécile de la matière. Mais croyez que je n'oblige » pas mes amis à admirer ce que je fais. Je ne saurais leur en donner » l'exemple et je leur suis bien plus reconnaissante de leur affection » que de leurs applaudissements. Voilà pourquoi je vous remercie, » monsieur, des sentiments que vous voulez bien m'exprimer. »

Une autre femme qui s'est acquis dans la poésie une réputation légitime par un don d'émotion et de sensibilité vraies, nous avons nommé Marceline Valmore, écrivait ses lettres, comme ses vers, avec tout son cœur. En voici un exemple : « C'est donc vous, monsieur, qui daignez me cher- » cher si loin ; vous, dans ce bruit où l'on oublie tout, vous vous êtes » souvenu que je suis là. Vous m'avez fait une part de ce trésor qui » vient de révéler votre âme à tout ce qui est tendre et pur. Merci, » monsieur, et après le sentiment de reconnaissance que j'attache à ce » volume que je conserverai précieusement, je trouve, après t'avoir lu » et relu, bon de pouvoir vous dire qu'il me paraît charmant, que votre » style me pénètre, parce qu'il est plein de chaleur et de goût. On ne » fait pas des vers comme ceux que vous avez trouvés sans comprendre » la vie ; à qui est-elle bonne et paisible ?... Il n'y a de vrai dans ce » monde que la promesse d'un autre. Cette promesse est partout, dans » les déchirements du cœur et dans l'amitié. Monsieur ! qui nous re- » tarde de mourir ?... »

Comme tout cela est dit avec âme ! et que de souffrance contenue il y a dans ce cri : « Qui nous retarde de mourir ! »

On ne retrouve peut-être pas le même degré d'émotion dans la lettre suivante qu'Alfred de Vigny écrivit à Hippolyte Lucas lorsqu'il apprit qu'un jeune poète, Emile Rouland, venait de se suicider, au moment où l'on représentait *Chatterton*. « Je viens d'être vivement ému de cette » fin déplorable. Quoi ! pendant que je plaidais sa cause, il mourait » ainsi. Si je l'avais pu, j'aurais quitté le théâtre pour aller pleurer » auprès de son lit. Voilà un martyr de plus. Hélas ! ai-je crié dans le » désert ! etc. » Il y a dans cette lettre quelque chose d'un peu théâtral, il faut bien le reconnaître, et, malgré la noblesse du style elle est moins humaine, et par conséquent moins vraie que celle de Marceline Valmore.

La note fantaisiste dans la correspondance que nous venons de par-

courir nous est donnée par Alexandre Dumas et Théophile Gautier. Le premier, dans un de ces moments d'humeur gasconne et bon enfant, qui lui étaient familiers, écrit à Hippolyte Lucas. « Mon cher confrère, » soyez assez bon pour me faire passer à la postérité, en disant dans » le *Siècle* que le *Voyage au Sinaï* est le chef-d'œuvre des chefs- » d'œuvre, » Ou bien... « Voulez-vous me permettre de vous recom- » mander une pauvre chrétienne que Caligula met à mort lundi et qui » ressuscite le troisième jour. Soyez, je vous prie, un de ses apôtres. » Théophile Gautier n'est pas moins amusant lorsqu'il écrit : O Lucas, un article ! un article ! Il faut s'entr'aider en poésie ; ne me méprisez pas, car vous avez la même infirmité que moi : *id est*, de rimer de trois lettres, plus ou moins. Métier lugubre ! Argent et santé ! »

Terminons par une lettre de Sainte-Beuve qui a bien son prix. « Mon cher ami, partant demain pour longtemps, je vous remercie de vos bons articles sur moi et de votre bienveillance continue, qui ne m'étonne pas de votre part, mais qui est assez rare pourtant par le temps qui court pour devenir de plus en plus chère. »

Le critique du *Siècle* n'avait pas toujours eu à se louer autant de la bienveillance de l'auteur des *Lundis*, si nous en jugeons par une note manuscrite d'Hippolyte Lucas, qu'il nous a été donné de lire en tête d'un exemplaire de *Volupté*, et que voici : « Donné par M. de Sainte-Beuve en 1834, apporté chez moi, 15, rue Bréda, où je demeurais alors, avec des façons très obséquieuses, ce qui n'a pas empêché l'auteur de *m'éreinter* quelques années après mes débuts dramatiques au théâtre de l'Odéon. »

La lecture de ces lettres n'a-t-elle pas de quoi rendre rêveur. C'était en somme une belle et heureuse époque que celle où des Chateaubriand, des Victor Hugo, des Balzac s'ingéniaient à parer leurs lettres familières de toutes les grâces de leur esprit. Non seulement on se respectait entre confrères, mais on voulait et l'on savait être aimable. Les cartes postales et le téléphone ont changé tout cela. La rapidité des communications y a gagné, mais où est-elle cette fine fleur de délicatesse qui régissait les mœurs littéraires d'autrefois? Où sont les neiges d'antan ?

L. L.

P. S. — Dans le prochain numéro des *Annales* nous publierons les lettres inédites adressées à Hippolyte Lucas par Emile et Antony Deschamps, Léon Gozlan, Roger de Beauvoir, Henri de Latouche, etc.

UN BILLET INÉDIT DE LAMARTINE

Parmi les recueils de manuscrits modernes récemment catalogués à la Bibliothèque nationale (1), se trouve un mince volume relié, renfermant diverses épîtres d'un intérêt médiocre pour la plupart, et réunies sous ce titre vague : *Lettres autographes du XIXe siècle* (il y en a de Guizot, de Villemain, d'Eug. Sue, de Crémieux, de Fieschi, etc.) Dans le lot figure un billet, très probablement — pour ne pas dire sûrement — inédit de Lamartine.

A quel correspondant va-t-il ? Je l'ignore. Point d'adresse, point d'enveloppe. Le papier n'étant nullement explicite sur le nom du destinataire, on ne peut se livrer qu'à de prudentes hypothèses. Je ne sais si je me trompe, mais j'infère du ton affectueux et familier (que Lamartine, comme on sait, ne prodiguait pas) comme aussi des premiers mots assez caractéristiques (« *Cher collègue et cher patron* ») que la lettre en question fut adressée à *Victor-Charles* CHAIX D'EST-ANGE, avocat fameux, natif de Reims (1800-1876), alors âgé de quarante-cinq ans, qui fut député de la Marne, sous la monarchie de Juillet, et sénateur sous le second Empire. En tout cas, il s'agit, sans nul doute, d'un maître du barreau, particulièrement lié avec le poète, et qui avait plaidé sa cause avec talent, avec zèle, sinon gratuitement. On sait que Lamartine compta plus d'un procès dans sa vie. Chicanier, il l'était non par goût, mais par nécessité, étant presque toujours embarrassé dans ses affaires, comme nous l'avons démontré ailleurs, après tant d'autres (2)... Mais, après tout, son cas ne devait guère embarrasser l'orateur éminent qu'avait mis en vue l'affaire des Quatre Sergents de La Rochelle.

Voici donc le texte de ce billet, bien court — il se réduit à quelques lignes —; mais il nous a paru qu'il était bon de le tirer de l'ombre, et qu'on doit en faire état pour fixer la date exacte à laquelle le poète historien a vendu son manuscrit des *Girondins* : ce fut, en conséquence, précisément le 13 août 1845 (3)

Au haut de la première page à gauche, estampée dans le papier

(1) Sous cette cote : *Manuscrits français, nouvelles acquisitions*, n° 10.129.

(2) Cf. dans nos *Papiers d'autrefois* (Hachette, 1899, in-12), le chapitre relatif à Lamartine, avec quelques documents inédits.

(3) L'*Histoire des Girondins* fut publiée deux ans plus tard, en 1847 (8 volumes in-8°). Vinrent ensuite les différents ouvrages relatifs à la Révolution de 1848.

blanc, une couronne de comte, surmontant les initiales A. L. L'écriture, très cursive, fine, élégante, féminine, d'allures aristocratiques, émaillée de majuscules inutiles, selon la manie de l'époque (*Patron*, *Patrimoine*) est peu ponctuée et peu accentuée. Visiblement, ce billet fut rédigé en hâte; certains mots même (*recevez, remerciements*), ne sont pas terminés. Une particularité à noter : Lamartine met l'accent aigu sur certaines syllabes qui ne le comportent pas : m'emprésserai, et éstime.

Néris, 14 août 1845.

CHER COLLÈGUE ET CHER PATRON,

Vous avez fait le chef-d'œuvre de votre vie : quatre procès gagnés en quatre mois. J'espère que c'est un peu le miracle de l'amitié autant que celui du zèle, du crédit et de l'influence: la mienne seule peut payer la vôtre.

A mon retour à Paris, je m'empresserai de régler avec vous et avec mes avoués, sous vos auspices, la partie matérielle de l'affaire. J'en ai écrit à M. Pinson.

J'ai vendu hier les *Girondins* seulement pour dix ans de jouissance. Je reste maître de toutes mes autres œuvres, et j'espère en traiter dans l'année prochaine à des conditions de même nature et en me réservant le patrimoine des écrivains, l'avenir.

En attendant, cher collègue et patron, recevez, avec mes remerciements bien vifs, l'assurance de mon cordial attachement, fondé sur tant d'estime et tant de reconnaissance.

AL. DE LAMARTINE.
(Maintenant à Mâcon.)

Ce mot n'a rien de remarquable, au surplus, comme tour littéraire. A signaler, simplement, la formule un peu pompeuse, mais assez heureuse, assez belle, et consolatrice surtout pour un auteur trop souvent désargenté comme il l'était : Je me réserve *le patrimoine des écrivains, l'avenir.* »

On rencontre encore, dans le même recueil, sous la même couverture :

1° Un autre billet, sans date ; celui-là revêtu d'une couronne de comte : « Mon cher collègue, déterminé à poursuivre, voulez-vous que je vienne vous porter mes pièces et à quelle heure. Tout à vous de cœur. AL. LAMARTINE, rue de l'Université, 82. » (Noter l'absence de particule à cette signature.)

2° Une fiche de papier, avec cette indication de rendez-vous : « Je serai donc à une heure chez vous. LAMARTINE. » (Nouveau mode de signature, sans prénom.)

3° Enfin, la carte du poète ainsi libellée : ALPH. DE LAMARTINE, *député de Mâcon*, 82, rue de l'Université. C'est un garçon glacé; de format moyen, la gravure, imitant l'écriture. La carte porte ces mots : « *viendra demain à deux heures avec ses pièces.* » Tout cela doit se rapporter à la même affaire, « *avec ses pièces...* » Entendez les pièces du procès. Le pauvre homme thésaurisait plus de celles-là que des autres.

VICTOR GLACHANT.

LE ROMANTISME
A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

LA REVUE DES DEUX-MONDES du 1er février. — L'*Elvire de Lamartine*, par René Doumic.

LA REVUE DE PARIS de janvier à mars. — *Lettres de Sainte-Beuve à M. et Mme Victor Hugo*, publiées par Gustave Simon.

LA REVUE LATINE. — *Sainte-Beuve et Mme Victor Hugo*, à propos du *Livre d'amour*, par Emile Faguet.

LE SILLON des 10 et 25 janvier. — *Conseils à mon fils*, par Mme de Vigny.

LA RENAISSANCE LATINE du 15 mars. — L'*exotisme* chez Alfred de Vigny, par Marius-Ary Leblond.

LE CORRESPONDANT du 10 mars. — *Madame Récamier*, par M. Ch. de Loménie.

LE CORRESPONDANT du 25 mars. — *L'Elvire de Lamartine*, par Léon Séché.

LE MERCURE DE FRANCE du 1er avril. — L'Elvire de Lamartine : Julie Bouchaud des Hérettes, d'après des documents inédits par Léon Séché.

LA REVUE DES DEUX-MONDES du 15 mars. — Lettres inédites de George Sand à sa fille publiées par M. S. de Rocheblave.

LE TEMPS du 7 avril. — Le *Centenaire de Barbier*, par Jules Claretie.

LE TEMPS, LES DÉBATS, LE FIGARO, LE GAULOIS des 8 et 9 avril : Compte rendu de la reprise de *Shylock*, traduit par Alfred de Vigny, au Théâtre français.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE OLLENDORFF. — NOUVELLE ÉDITION EN 40 VOLUMES GRAND IN-8°, DES ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO. — *Notre-Dame de Paris*, 1 vol.

Le besoin d'une nouvelle édition des œuvres de Victor Hugo ne se faisait vraiment pas sentir, après toutes celles qu'on a publiées dans les dernières années de la vie du grand poète et depuis sa mort. Je me trompe, tous les lettrés désirent depuis longtemps une édition critique conforme au texte original et enrichie de toutes les variantes des manuscrits de Victor Hugo, mais je crois bien qu'il nous faudra attendre, pour que satisfaction nous soit donnée, que l'œuvre de l'auteur de la *Légende des Siècles* soit tombée dans le domaine public. En tout cas, quelque soit l'intérêt de la présente édition, ce n'est pas elle qui remplira nos vœux. Les curieux y trouveront peut-être leur compte, grâce aux reproductions iconographiques dont chaque volume sera enrichi, mais les savants, mais les lettrés se contenteraient de peu s'ils se contentaient des notes bibliographiques qui forment tout l'appareil scientifique de l'édition nouvelle. Elle est pourtant magnifiquement imprimée en caractères elzévirs qui semblent avoir été fondus pour elle, et sous ce rapport nous n'avons que des compliments à adresser à l'Imprimerie nationale que la librairie Ollendorff a chargée de cette impression.

Quant au livre lui-même il y a longtemps qu'il est classé d'une manière définitive parmi ceux de Victor Hugo qui défieront les siècles. Cependant nous n'avions pas encore le jugement de Sainte-Beuve sur *Notre-Dame*. Nous l'avons aujourd'hui grâce à M. Gustave Simon qui a publié tout récemment une partie des lettres inédites de Sainte-Beuve à M. et Mme Victor Hugo. Le voici. Il fait partie d'une lettre que l'il-

lustre critique écrivit au poète, le 14 avril 1831, au cours d'une rapide excursion en Belgique :

« Il y a une chose, disait Sainte-Beuve, dont j'ai à vous parler : je ne l'ai pas fait là-bas, c'est de votre roman. Mon avis sincère est ceci : j'y distingue : 1° l'expression fondamentale, générale, s'appliquant à tout, le style ; 2° la couleur locale, le sentiment historique, la forme architecturale se détachant en saillie et encadrant le reste ; 3° les caractères et personnages qui sont en jeu ; 4° les groupes ou l'action résultant du jeu de ces personnages (pardon de cette sèche analyse, mais c'est pour plus de brièveté). Eh bien, quant au style, je le trouve unique, merveilleux, inventé en tout et pourtant fin, fort, souple, colossal, opulent. — S'il pèche, c'est par excès de qualité en tout sens, et parce qu'il est à trop haute dose dans tout ce qu'il est. Quant à la couleur historique, merveilleuse encore ! Science, imagination, reconstruction vivante et au point de vue de l'art d'un passé déjà inconnu. — Je n'y trouverais à redire que la saillie excessive de toutes les parties du cadre, et l'absence des intervalles ordinaires et plus prosaïques qui tempèrent l'admiration dans la réalité. L'interprétation fantastique, si chère à l'antiquaire artiste, me paraît aussi l'emporter un peu trop souvent sur l'interprétation pieuse du croyant ou du moins de l'homme qui regrette la croyance — pour préciser, je n'aime pas que vous disiez de Quasimodo qu'il est l'âme de la cathédrale, l'âme de la cathédrale, même avec sa fantaisie, ses grotesques et son portail hermétique, cette âme, c'eût été selon moi un ange, avec quelque tâche peut-être aux pieds ou aux ailes ; avec quelque brûlure que lui aurait faite au doigt une étincelle échappée du fourneau de Nicolas Flonnel ; mais c'eût été en somme un ange chrétien, beau, fort, triste et grave dans sa prière éternelle. — Les caractères sont créés et ineffaçables, le prêtre est sublime de vérité et de profondeur, la petite Esmeralda est une merveille, la mère a des accents à faire pleurer les voix les plus viriles qui les voudraient prononcer. Le seul défaut ici, selon moi, c'est que quelques-uns de ces caractères, tout en ne tenant toujours pas une observation vraie à la nature humaine, tout en ne se rattachant au tissu de cette nature, en traversant trop fréquemment la trame dans un sens ou dans un autre, dessus et dessous, en féerie ou en grotesque, vers le ciel ou vers l'enfer. Alors vous êtes plus volontiers vertical qu'horizontal par rapport à la trame humaine. — Enfin vient l'action ; tout ce qu'elle a de fort, de dramatique, d'artistement édifié et architecturé, vous pouvez croire que je le sens et que je l'admire. Je ne vous ferai donc que ma critique. Vous rappelez-vous ce soir où je vous priais de nous dire si l'âme de la Esmeralda était sauvée ? Voici ce que j'entendais par là : à une époque encore catholique (quoique Luther fut déjà né) avec le dogme de l'enfer et les foudres de l'excommunication, à une époque encore féodale (quoique Louis XI y portât déjà la cognée), avec la guerre, la violence, et Montfaucon ; vous nous avez peint surtout le côté violent, sombre, déchirant, la face lugubre du catholicisme et par laquelle il touchait à la société brutale du dehors : le bûcher, la haine de l'hérétique et du maudit, vis-à-vis du gibet et de la guerre à mort de Louis XI

contre les seigneurs; ceci est bien; mais n'aurait-il pas fallu pour compléter le tableau, pour illuminer d'en haut l'action; y faire luire le flambeau de foi qui n'était pas éteint alors, l'idée de cette vie éternelle à laquelle tous croyaient; nous montrer cette espérance consolante du paradis et de la cité de Dieu, non pas en votre propre nom, mais dans les bouches et dans les vœux d'agonie de vos personnages? En ce sens, je comprends que M. de Lamennais vous ait reproché de n'avoir pas été catholique. — Voilà tout ce que j'avais à vous dire en fait de critique; quant aux éloges, ils ne tariraient pas... »

LIBRAIRIE ARMAND COLIN. — *La vie et l'œuvre d'Elisabeth Browning*, par Germaine-Marie Merlette, 1 vol in-8° avec portrait.

Bien des fois j'avais essayé de comprendre le talent si particulier de cette femme remarquablement douée, mais je ne connaissais pas assez l'anglais pour cela. D'ailleurs beaucoup d'Anglais prétendaient qu'Elisabeth Browning est un tissu d'obscurités et d'étrangetés. Il n'est donc pas étonnant qu'elle paraisse plus étrange encore à un Français, ami né de la limpidité et de la clarté. Mais Mlle Merlette est venue qui a prodigué la lumière sur tous les points de la vie et de l'œuvre de la poètesse anglaise. Et grâce à elle, j'ai pu me rendre compte de ce qu'il y a de neuf et de vraiment original dans ce beau et ferme talent, car toutes les études faites antérieurement sur Elizabeth Browning par Emile Montégut, Joseph Texte, Gabriel Sarrazin, Mme Marie Darmesteter ne me suffisaient pas. D'aucuns trouveront peut-être que le livre de Mlle Merlette est un peu gros. Moi non. D'autant plus qu'une partie est consacrée au mari d'Elizabeth lequel était lui-même un poète remarquable. C'est ainsi, du reste, que les Anglais entendent la biographie, et je suis de ceux qui leur donnent raison, car la vie d'un grand homme éclaire toujours son œuvre, surtout quand ce grand homme est un poète.

Une chose m'étonne dans l'œuvre d'Elizabeth Browning, c'est qu'ayant vécu à Paris et connaissant admirablement notre littérature, elle n'ait pas subi *davantage* l'influence des poètes français. Je dis davantage, car elle l'a subie incontestablement dans les *Sonnets portugais*, quoiqu'ils aient été écrits sous le ciel d'Italie, pendant la lune de miel. On sait par M. Edmond Gosse que Robert Browning, dans ses moments de tendresse, appelait sa femme : « Ma petite portugaise ! » Si c'était en souvenir d'une certaine *religieuse*, cela laissait entendre bien des choses !...

Quoi qu'il en soit Mlle Merlette a droit à tous nos remerciements pour nous avoir révélé mieux que personne l'état d'âme en quelque sorte impénétrable de cette femme ardente et enthousiaste.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN. — *Balzac, l'homme et l'œuvre*, par André Le Breton, professeur à l'Université de Bordeaux, 1 vol. in-18.

Il était bien difficile de faire un livre neuf sur Balzac, après les beaux travaux de M. le vicomte de Spoelberg de Lovenjoul. Mais M. Le Breton avait remarqué comme beaucoup d'autres que les meilleures monographies pèchent le plus souvent par le manque d'idées générales et forment rarement un travail d'ensemble de nature à désarmer la critique. Et il a voulu faire un livre qui fût, à proprement parler, l'histoire du génie de Balzac. Y a-t-il réussi ? Je le crois. M. Le Breton a pris le romancier à son point de départ et l'a suivi jusqu'au terme de sa carrière, montrant à quelle école il s'était formé, par quelle lente évolution il était devenu le grand peintre ou le grand historien de la vie française au commencement du XIXe siècle. Son livre comprend neuf chapitres qui sont : l'*homme*, les *origines du roman balzacien*, *Histoire et plan de la Comédie humaine*, l'*observation dans la Comédie humaine*, les *chefs-d'œuvre d'art réaliste*, les *excès d'imagination*, le *pessimisme*, la *surproduction*, l'*influence*. On dirait d'une thèse de doctorat. Cependant M. Le Breton ne s'est pas contenté d'étudier à fond l'œuvre de Balzac, il a étudié également sa vie qui fut si agitée et si intéressante et l'on trouvera dans son livre des renseignements d'autant plus précieux qu'ils sont pour la plupart inédits.

LIBRAIRIE PLON ET NOURRIT. — *Madame Récamier*, par Ed. Herriot, professeur à l'Université de Lyon, 2 vol. in-8° avec portrait.

Cette thèse de doctorat, contrairement à la plupart d'entre elles, ne sent point l'école. Elle a beau être aussi documentée que possible, elle se lit avec le même plaisir qu'un beau roman ou, pour ne pas sortir de la critique historique, qu'une suite de causeries de Sainte-Beuve. C'est que pour nous parler de l'admirable créature qui enchaîna à ses pieds, par la seule magie de son charme, tous les hommes d'élite qui l'approchèrent, M. Ed. Herriot a suivi la seule méthode que comportait son beau sujet — celle du critique des *Lundis*. Et en parcourant les chapitres si intéressants et si variés de ce livre d'histoire et de haute littérature, je ne pouvais me défendre de la pensée que Sainte-Beuve aurait goûté le même charme que moi à leur lecture. Ce livre est, en effet, suffisamment impartial et il nous apporte pour la première fois le récit complet et parfaitement authentique des aventures extraordinaires de la femme exceptionnelle qui après avoir été l'amie de Mme Talien et de Mme de Staël devint la déesse de l'Abbaye-aux-Bois.

Ai-je besoin de dire que la partie qui m'a le plus intéressé est celle qui a trait aux commencements de la belle Juliette et à son mariage avec M. Récamier. C'était, avant M. Herriot, la partie la moins explorée et la moins connue. Elle méritait d'être étudiée à fond. Encore demeure-t-il un gros point d'interrogation auquel il ne sera probablement jamais répondu. Je veux parler de la nature du sentiment qui poussa M. Récamier à demander Mlle Bernard en mariage et des relations qui par suite s'établirent entre eux. On a dit — mais que n'invente-t-on pas quand il s'agit d'expliquer l'inexplicable ? — que M. Récamier était peut-être son père et que c'est pour cela qu'il n'avait pas été son mari. Comme il a emporté son secret dans la tombe, le mieux est de le laisser dormir son dernier somme. Il a bien gagné le repos dont il jouit, car il ne fut pas positivement heureux avec sa femme. Je trouve même, quels qu'aient été ses torts envers elle, qu'il méritait un meilleur traitement de sa part. Mais il a tenu si peu de place dans sa vie, qu'il n'intéresse à peu près personne. Il serait même ignoré et condamné à l'éternel oubli si elle ne devait continuer à porter son nom devant la postérité. C'est même ce qui constitue sa revanche. Et voilà l'effet le plus certain du mariage. Mme Récamier aurait eu beau divorcer quand elle en eut la première idée, pour épouser un prince de Prusse ; plus tard, elle aurait eu beau accepter le nom que lui offrait Chateaubriand, elle n'en serait pas moins pour nous et pour nos neveux, Mme Récamier.

Parmi les chapitres de ce livre remarquable ceux qui m'ont le plus intéressé, parce qu'ils sont peut-être les plus neufs, sont ceux qui ont rapport aux premières relations de Ballanche avec la belle Juliette. On sait que Ballanche brûla toute sa vie d'amour pour elle et qu'il lui avait fait une petite chapelle, dans son cœur. Heureux ceux qui, comme le doux philosophe de Lyon, vivent et meurent dans le culte de la beauté. Après celui de Dieu, c'est incontestablement le plus beau qu'il y ait en ce monde !

Et quant à M. Herriot, il doit être fier du succès de son livre, puisqu'il a réalisé ce tour de force de contenter tout le monde — même le parfait galant homme qui l'avait documenté sur Mme Récamier. Je signale en terminant les pages remarquables écrites par M. Ch. de Loménie dans le *Correspondant* du 10 mars sur la thèse de M. Herriot.

J. DE LA ROUXIÈRE.

LIBRAIRIE FONTEMOING. — *Chateaubriand, études biographiques et littéraires*, par C. Latreille, 1 vol. in-18.

C'est un professeur de Lyon comme M. Herriot qui nous donne ce petit volume, et un professeur qui connaît admirablement la question du Romantisme à Lyon. Car il y eut à Lyon un Romantisme différent sur bien des points de celui de Paris. On n'a qu'à lire la correspondance de Sainte-Beuve avec Collombet publiée par M. Latreille pour s'en apercevoir. M. Latreille aurait même pu ajouter à son livre sur Chateaubriand un chapitre très intéressant et très neuf sur les rapports de Ballanche, avec Charles Nodier et le premier Cénacle. Les documents ne lui manqueraient pas. Ceux qu'il a utilisés ici se rapportent principalement aux divers passages de Chateaubriand à Lyon (1802-1803-1805-1806-1826) et au retentissement de ses œuvres parmi les beaux esprits qui cultivaient alors les lettres dans cette ville. L'histoire littéraire qui ne néglige rien fera son profit des remarques de M. Latreille. Je me permettrai cependant de lui faire quelques critiques de détail. Quand il publie des lettres de Chateaubriand il a tort de ne pas indiquer ses sources. Ainsi, d'où vient la lettre du 7 juin 1803 (p. 27) celle du 12 février 1836 (p. 100), celle du 28 septembre 1843 (p. 170) et celle de Collombet à Chateaubriand de 1836 (p. 159). Si nos souvenirs sont exacts la première est tirée de la Bibliothèque du Palais des Arts à Lyon ; les deux suivantes du livre de Collombet, et la dernière de la grande Bibliothèque de Lyon, mais je n'en suis pas certain et je désirerais l'être : cela m'éviterait la peine de recourir à mes fiches qui ne sont pas sous ma main. Mais ces critiques, toutes de détail, n'enlèvent rien à l'intérêt de ce petit livre substantiel.

Louis THOMAS.

LIBRAIRIE SANSOT. — *R. L. Stevenson.* « L'homme et l'œuvre », par Georges Grappe, in-18, Paris 1904, 1 franc.

Robert-Louis Stevenson (1850-1894) était écossais, mais il a subi l'influence de la France, et par quelques-uns de ses côtés, joie sans scrupule devant la douce nature, finesse alerte de la pensée et du style, et peut être aussi légèreté d'enfant qui ignore les grands problèmes, il ressemble à ces conteurs français qui racontent des histoires pour « le plaisir délicieux et toujours nouveau d'une occupation inutile (1). »

Il nous intéresse aussi parce que c'est un romantique. Si l'on prend le mot romantisme dans un sens assez large, et en même temps assez étroit : et si parmi tous les caractères exprimés par ce mot on en retient

(1) Henri de Régnier. *Les Rencontres de M. de Brèot.*

seulement quelques-uns, qui sans doute peuvent se rencontrer hors du romantisme et ne le constituent pas tout entier, mais qui se trouvent chez tous les romantiques, on peut dire de Stevenson, un peu comme de Barbey, qu'il est le dernier des romantiques. Je parle de cet idéal de vie désordonnée, livrée aux événements, loin de toute règle, même intérieure, et de cet amour de l'exotisme qui transformèrent la vie de tout bon romantique en quelque chose de dispersé, d'extérieur, toute à la passion du moment. Il y aura longtemps encore et sans doute toujours de ces existences liées aux contingences de l'extérieur, mais tous les romantiques, et Stevenson en particulier, nous montrent très nettement la valeur pratique de cette liberté qui ne veut jamais se borner.

« Gendelettre de 25 ans qui jette sa gourme à tous les vents, qui a des instincts, des goûts d'enfant toujours gâté, aucune règle et le besoin pour se poser, d'un de ces événements inattendus, comme en connaissent toutes les existences » une « grande passion, » fut le centre de sa vie. S'il est vrai que la santé est préférable à la folie, on ne dira jamais assez de mal de l'amour-passion, ou plutôt assez de vérités. Dès la rencontre de la femme aimée, Stevenson entre en une période de ce délire trop connu pour que je le décrive ici : il achève de ruiner sa santé pour conquérir sa femme, il subit les horreurs des procédures, et, en bon phtisique qu'il est, il achève de se démolir par la possession de cette femme, d'ailleurs charmante, « spirituelle et tendre. » N'est-ce pas l'amour romantique et une vie bien romantique ?

Il est encore une autre tendance des romantiques que l'on peut retrouver chez Stevenson, la recherche de l'exotisme. Stevenson, écrivain anglais de race écossaise, commence par préférer la forêt de Fontainebleau et Barbizon ; c'est ensuite l'Amérique orientale et les environs de San-Francisco qui le captivent; et enfin pendant un voyage en Polynésie, il s'arrêta dans l'île Samoa, où il termina sa vie, aimé des indigènes qu'il protégeait et qui l'avaient nommé *Tusitala*, le conteur. Nos écrivains romantiques n'allèrent pas jusqu'à cette activité, mais ils sont comme les inspirateurs d'une vie si mouvementée et si déréglée.

L. Th.

Librairie Deut (Londres). — *Studies in frose and Verse*, par Arthur Symons, in-8° 1904, 7 s. b. d.

M. Arthur Symons, poète de grande valeur et essayiste de talent, vient de publier un volume qui contient quelques essais se rapportant

à nos études : un long travail sur *Balzac* (1), deux notes sur *Mérimée* et *Gautier*, quelques pages sur *Thomas de Quincey*, et enfin quelques portraits d'écrivains qui par quelques côtés se rattachent aux romantiques : *Nathaniel Hauthorne*, *Robert-Louis Stevenson*...

M. Symons recherche surtout la tendance maîtresse des hommes qu'il étudie et donne ainsi comme un raccourci des personnalités auxquelles il s'attache.

L. Th.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Librairie du Mercure de France. — *Le Diable est à table*, par Hugues Rebell, roman, 1 vol. in-18. — *La Couronne des Jours*, par Ernest Raynaud. 1 vol. in-18.

Société nouvelle de Librairie et d'édition. — *N. Lenau*, poète lyrique, par L. Reynaud, 1 vol. in-18.

Librairie Armand Colin. — *Pages choisies des grands écrivains : Carlyle* avec une introduction par E. Masson, 1 vol. in-18.

Librairie Félix Alcan. — *Henri Heine penseur*, par Henri Lichtenberger, 1 vol. in-8°.

Librairie Lemerre. — *La Bégum Jeanne*, poème d'Emile Blémont dit par Mlle Dudlay de la Comédie-Française, à la matinée donnée par le Comité Dupleix à la Sorbonne, le 19 février 1905.

Librairie Champion. — *Montalembert* et *Cornudet* (correspondance de 1831 à 1870), 1 vol. in-18.

Librairie Ch. Delagrave. — *Hector Berlioz*, par Prodhomme, 1 vol. in-18. — *Cinq-Mars*, par Alfred de Vigny, 2 vol. in-18, édition définitive.

Nous rendrons compte de ces ouvrages dans notre numéro prochain.

ERRATA

Dans notre dernier numéro il s'est glissé une petite erreur à l'article de la *Statue de Musset*. Mme Lardin de Musset n'était pas la fille du poète mais sa sœur. Il faut donc lire : la statue de son frère et non de son père.

LE

DERNIER SECRÉTAIRE DE CHATEAUBRIAND

JULIEN DANIELO

(*D'après des documents inédits.*)

Chateaubriand a eu dans sa longue carrière un certain nombre de secrétaires ; il n'a jamais eu comme tel qu'un seul écrivain, et ce ne fut ni Ed. L'Agneau, ni Hyacinthe Pilorge, ce fut Julien Danielo.

L'Agneau serait inconnu sans l'indélicatesse dont il se rendit coupable en vendant, vers 1846, alors que Chateaubriand avait déjà un pied dans la tombe, les fragments de ses *Mémoires* que M. Victor Giraud a publiés, il y a quelques années, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Pilorge était l'homme de confiance, l'intendant du maître, bien plus que son secrétaire, si l'on s'en rapporte au témoignage de Mme de Chateaubriand.

J'ai vu Hyacinthe, écrivait-elle à Mme Joubert le 23 août 1822. Il est venu en courrier apporter la nouvelle de la mort de lord Castlereagh : il est arrivé gros, gras et ivre, et s'en est retourné de même. Il se plaît beaucoup à Londres, mais il excite la jalousie des secrétaires qui n'ont pas comme lui la confiance de M. l'ambassadeur (1).

Gros, gras et ivre ! Que voilà bien la façon spirituelle et peu charitable dont la « Chatte » habillait ou déshabillait

(1) *Les Correspondants de Joubert*, p. 269.

les gens de son entourage ! En trois mots qui étaient trois petits coups de patte prestement administrés, elle vous burinait un portrait.

Mais vous pensez bien que ce n'était pas seulement pour ces qualités négatives que Chateaubriand tenait tant à Pilorge. Il dit quelque part qu'il l'avait « façonné à toutes ses fortunes (1) ». Cela prouve qu'il était d'une humeur égale et d'une pâte assez souple. Mais il était aussi très décoratif, et je crois que Chateaubriand l'avait gardé près de lui un peu beaucoup à cause de cela. Quand il parle de son voyage à Prague où il était allé visiter Charles X, en qualité d'ambassadeur de Mme la duchesse de Berry, il remarque incidemment que le ruban rouge dont était ornée la boutonnière de Hyacinthe lui attirait des respects incroyables. Et c'est bien quelque chose, n'est-il pas vrai ? d'avoir pour compagnon de voyage quelqu'un qui vous fasse respecter, surtout quand on porte un des plus beaux noms de France.

En s'attachant Julien Danielo comme secrétaire, Chateaubriand avait dû céder à des raisons d'ordre purement professionnel (2), car le pauvre diable ne payait point de mine. Grand, carré d'épaules, pâle sous sa crinière de cheveux frisés, mal cravaté, mal culotté, c'était une espèce de bohême de lettres, mais un bohême de talent et qui, à force de tremper sa plume dans l'encrier de son maître, avait fini, comme on le verra tout à l'heure, par en tirer des paillettes d'or, lisez des comparaisons et des images, voire des réflexions et des tours de phrase qui, par instants, donnent l'illusion de son style.

Lui-même s'y était laissé prendre, comme un grand enfant qu'il était. Un jour que, dans sa petite chambre de la rue du Bac, il déclamait en gesticulant, sous l'œil hébété de poules vivantes perchées sur le bois de son lit, des frag-

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. VI, p. 19.

(2) Ce qui le prouve, c'est qu'il l'avait rappelé cinq fois près de lui dans l'espace de vingt ans. (Cf. les *Conversations de M. et Mme de Chateaubriand*, t. XII des *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition originale.)

ments d'un de ses ouvrages, un ami de Bretagne (1), de qui je tiens cette anecdote et la plupart des renseignements qui suivent, crut lui faire un compliment en lui disant que c'était beau comme une page de l'*Itinéraire* ou des *Martyrs*; Danielo se récria, affirmant que cela valait mieux, et qu'il avait corrigé souvent le style défectueux des *Mémoires*.

Comment était-il entré au service de Chateaubriand ? Je ne saurais le dire au juste, mais je suppose qu'il devait cet honneur bien plus à son titre de compatriote qu'à ses qualités d'écrivain. Il est bon de dire que l'auteur du *Genie du Christianisme* avait un faible marqué pour tout ce qui lui rappelait sa « pauvre et chère Bretagne », et que toute sa vie il prit plaisir à encourager, à pousser les jeunes écrivains de son pays qui lui demandaient sa protection. Quand Brizeux publia *Marie*, Chateaubriand écrivit à M. de la Villemarqué, qui lui avait envoyé ce petit « roman » : « M. Brizeux chantera ces bois de Bretagne que je n'ai fait que traverser dans mon enfance (2) »; et il ne perdit depuis aucune occasion de le servir.

Les *Portraits et Souvenirs littéraires* d'Hippolyte Lucas sont pleins de billets à lui adressés par le grand Malouin pour le féliciter ou le remercier. Dans l'un d'eux, voici ce qu'il lui dit : « Oui, Monsieur, je suis Breton comme vous, Breton jusque dans la moelle des os. Je ne donnerais pas mon nid de bruyères pour les plus doux *ramosa hospitia* (3). Je mourrai enfant des vents et des flots. » — Dans un autre : « Je vais lire avec un vif empressement les nouvelles de mon *Aristarque* ; j'y ai déjà aperçu des noms bretons : ainsi je me retrouverai encore dans ma patrie (4). » — Dans un autre, enfin, daté du 10 septembre 1844 :

Je reçois, Monsieur, votre lettre datée de la rue Bréda avec les beaux vers que vous avez bien voulu adresser à ma tombe. J'y

(1) M. le Dr Closmadeuc, de Vannes.

(2) Extrait d'une lettre inédite.

(3) Lettre du 29 août 1836.

(4) Lettre du 17 mai 1837.

marche à grands pas, et dans quelques jours, j'y reposerai. Le bruit des vagues m'empêchera d'entendre le bruit du monde. C'est à vous, Monsieur, mon compatriote, à soutenir de notre voix la cause de la religion que je n'abandonne pas, mais que je laisse en mourant à mes dignes successeurs.

Ainsi donc, si Danielo devint un jour le secrétaire de Chateaubriand, c'est mon sentiment qu'il le dut surtout à sa qualité de Breton. Du reste, il n'avait encore publié, lorsqu'il entra chez lui vers 1830, qu'un ou deux volumes sans grande valeur, tels que *la Révolution, l'Europe et la guerre, ou de Louis-Philippe et de Charles X*, et *Lettres des femmes célèbres de France* avec une introduction et des notices.

De quel pays de Bretagne était-il originaire ? quel âge avait-il ? quelle avait été son éducation ? quelle était sa famille ? C'est ce que je vais dire sans plus tarder.

I

Julien Danielo était né à Noyal-Muzillac (Morbihan) le 3 thermidor an X (1), de Guillaume Danielo et de Guillemette Johanno, sa femme, cultivateurs au village de Kerlanio, où ils étaient sur leur bien. Son père était mort dans la force de l'âge d'une maladie terrible ; sa mère qui était une sainte l'avait mis aussitôt après ses communions au collège de Vannes, dans la pieuse pensée d'en faire un prêtre. Ce collège était en 1812 ce qu'il était en 1830 quand Jules Simon y entra : une manière de petit séminaire où l'on n'apprenait guère que du latin (2). Danielo y fut un assez bon élève, mais il trompa toutes les espérances de sa mère.

(1) Et non en 1800, comme le dit Vapereau.

(2) «... Mais quitterai-je mon pauvre collège de Vannes, après avoir dit ses misères, sans rendre justice à ses qualités ? Comme instruction, il faisait de nous des latinistes, ignorants de toutes choses, excepté du latin... » (*Premières années*, par Jules Simon, librairie Flammarion, 1901.)

Aux premiers bulletins qui le représentaient comme un enfant « studieux, de caractère timide et honnête », en avaient succédé d'autres, au bout de quelque temps, dont les notes laissaient beaucoup à désirer. Lisez plutôt celles-ci que je relève dans une lettre de Danielo à sa mère :

Succès satisfaisants, mais pas de religion.
De piété, de dévotion, point.
Peu de soumission et d'obéissance.
Travail selon le caprice et non la règle.
Nulle attention à suivre sa classe.
Ne veut étudier que comme bon lui semble et d'après son goût.
Mène ses maîtres plutôt que de s'en laisser mener.
Bon cœur cependant, mais mauvaise tête.
Dans le bien comme dans le mal il ira loin.

Et au bas de ces notes peu rassurantes, le supérieur du collège avait écrit, afin de mieux marquer son inquiétude : *Priez pour lui !*

Vous pensez si la mère de notre écolier avait pleuré en recevant de pareils bulletins. « Priez pour lui ! » est-ce que son Julien était déjà perdu ? Aussitôt elle avait ramassé toutes les vieilles du village, et elles avaient commencé ensemble, à l'intention de son fils, « des neuvaines aux deux calvaires, à tous les autels, à tous les saints de la grande église de la paroisse, et à quelques-unes des chapelles des *frairies* d'alentour ».

Quelques louis additionnels, raconte Danielo, avaient même été ajoutés au prix de sa pension, pour engager le supérieur du Collège à joindre ses prières aux neuvaines, mais toutes les messes, les neuvaines et les ex-voto ne l'avaient point changé. Son esprit était demeuré si dissipé, les prêtres disaient si perverti, qu'il aurait mieux aimé « voir cet argent venir grossir son prêt de semaine et ajouter aux douceurs de la vie de collège, que de l'entendre tomber dans les coffres de la sacristie ».

Qui donc l'avait tourné ainsi ? étaient-ce les mauvaises fréquentations ? Non, c'étaient les mauvaises lectures. Il

suffit d'un mauvais livre pour pervertir une jeune âme, et le collégien avait déniché je ne sais où pendant les vacances quelques volumes dépareillés de Jean-Jacques et de Voltaire qui lui avaient mis la tête en feu. C'était principalement la nuit, lorsque sa mère dormait, qu'il lisait ces livres. Comme il ne pouvait pas allumer de chandelle, de peur d'attirer son attention ou celle des voisins, il se mettait à cheval sur la fenêtre entr'ouverte de sa chambre, et là, enveloppé d'un vieux manteau héréditaire, verdâtre et râpé, qu'il avait soin de retenir comme supplément de couverture sur son lit, il lisait à la clarté de la lune.

Le firmament sans repos tournait sans cesse et me variait en tournant le tableau sur ma tête ; des feux du zénith il abattait des millions d'astres dans les eaux du couchant et en élevait d'autres par millions de l'horizon opposé. Ainsi me changeait-il à chaque instant mes flambeaux.

Mais je n'y prenais garde, mon esprit était ailleurs et ne suivait que le récit frivole de mon livre. Les corps célestes marchaient et brillaient pour mon service, mais nullement pour mon culte : car, si ce sont des astres que la jeunesse adore, ce ne sont pas les astres des cieux ; et quand une chimère l'occupe, tout se remuerait, se bouleverserait autour d'elle, qu'elle dédaignerait de s'en apercevoir.

Cependant la pâleur de l'aube, et surtout le froid toujours piquant du matin, m'annonçaient l'approche du jour et la nécessité de changer de station : alors, les pieds à la glace et la tête bouillante, le cœur battant et l'âme enivrée, je regagnais mon lit, où je ne goûtais que ce demi-sommeil, ce sommeil dur, agité, sans fraîcheur, que donne mal l'aurore, et dont pourtant nos villes se contentent à la sortie de leurs fêtes.

Et pendant ce temps-là sa mère qui ne dormait que d'un œil priait et pleurait.

Mais ce n'était qu'une crise, — la crise de croissance que toutes les âmes ardentes ont traversée. A mesure qu'il grandissait, Danielo se sentait devenir meilleur. Les larmes de

sa mère en lui tombant sur le cœur l'attendrissaient. Un jour il suffit d'une parole pour le faire pleurer à son tour, et vous savez qu'une larme qui coule ne se trompe pas. Cette parole, la voici. A la suite des plaintes de ses maîtres, et les exagérant toutes, de méchantes langues, comme il y en a partout, disaient à chaque instant à sa mère : « Quel malheur pour vous ! ce garçon-là tournera mal ! Un matin, Danielo entendit la pauvre bonne femme leur répondre : « Je ne le crois pas tout de même ! » Ce *je ne le crois pas* qui sortait du cœur, « cette sublime et sainte incrédulité d'une mère le frappa d'une nouvelle reconnaissance. Dès lors il ne résista plus à la vertu qui luttait en lui contre ses défauts. Il fut gagné, il se soumit, et le jeune fou qui se faisait un plaisir de braver les hommes, un amusement de chicaner les docteurs, se trouva humble, obéissant, silencieux, désarmé devant une simple femme qui n'avait contre lui que la force de sa tendresse et de son dévouement. »

Mais il avait perdu la vocation religieuse tout en gardant la foi, et, quand il eut vingt ans, notre jeune séminariste, au lieu d'embrasser la carrière ecclésiastique, embrassa la carrière des lettres — ce qui pour lui était encore un sacerdoce.

II

Le voilà parti pour Paris. Comme il avait un peu d'argent en poche et qu'il en recevait régulièrement du pays, il ne miséra point ; il ne semble pas avoir connu ce qu'on appelle vulgairement la vache enragée. Il avait emporté de Noyal-Muzillac quelques lettres de recommandation du curé et de sa sœur qui était religieuse, il en profita pour se faire quelques bonnes relations. Il fréquenta les bureaux des journaux catholiques, il s'enferma dans les bibliothèques durant des mois et des années pour y puiser les matériaux de ses futurs ouvrages. Bref, quand il entra au service de M. de Chateaubriand, il savait son métier d'écrivain ; il ne lui manquait que le plus difficile à acquérir : le style. Di-

sons-le tout de suite, il n'arriva jamais à se dégager complètement de l'imitation, à secouer le joug du maître, qu'il avait subi malgré lui. Hé ! sans doute, ce qu'il a écrit a du charme, de la couleur, du mouvement, du pittoresque ; on trouverait même dans son œuvre des morceaux que Chateaubriand n'aurait pas désavoués, et c'est bien quelque chose ; mais ce n'est pas du Danielo pur ; la marque personnelle, la griffe du maître n'y est pas ; or, comme le fond de ses ouvrages vaut encore moins que la forme, on conçoit sans peine que rien de lui n'ait surnagé, et que son nom, en fait de souvenirs littéraires, ne rappelle guère que les *Conversations de M. et Mme de Chateaubriand* dont il avait fait suivre, dans l'édition originale, le tome XII et dernier des *Mémoires d'Outre-Tombe*, et dont quelques pages sont vraiment belles.

Je n'en regrette pas moins vivement que M. Edmond Biré n'ait pas cru devoir lui consacrer dans les appendices de sa récente édition des *Mémoires* une de ces notices documentaires dont il a été si prodigue envers des gens qui ne le valaient certainement pas. Je parlais tout à l'heure des *Conversations de M. et Mme de Chateaubriand.* Il me semble qu'il aurait pu en extraire quelque chose, ne fût-ce que le passage qui a trait au manuscrit des *Mémoires* ayant servi à leur impression, ou mieux encore le portrait de Mme de Chateaubriand qui est un petit bijou (1). Rien que dans le

(1) Voici ce portrait où Danielo s'est véritablement surpassé :

« ... Ce n'était pas une femme comme une autre, et c'est à ce point de vue qu'elle doit être jugée. Cependant, n'ayant presque jamais flatté personne, tant s'en faut, je conçois que Mme de Chateaubriand n'ait pas eu de flatteurs ; au moins lui devait-on justice, et je ne sache pas qu'on la lui ait rendue. Est-ce bien à moi de venir réparer un oubli non mérité et lui rendre une justice qu'on ne lui eût pas refusée si on l'eût mieux connue ? Je ne sais pas. Peut-être n'a-t-elle pas été moins sévère pour moi que pour d'autres. Mais ce n'est pas de moi qu'il doit être question ici.

« M. de Chateaubriand dit qu'il ne sait pas s'il a jamais existé une intelligence plus fine que celle de sa femme : il a raison, il eût même pu ajouter : et une intelligence plus haute. En effet, Mme de Chateaubriand, douée de tout l'esprit, et même de plus d'esprit qu'il ne faut dans le monde, savait en

Chroniqueur, revue scientifique, historique et littéraire à laquelle Danielo collabora de 1834 à 1836, M. Edmond Biré aurait pu trouver, s'il s'en était donné la peine, des articles fort bien troussés sur Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Sainte-Beuve, etc., car, sans avoir fait partie de la « boutique romantique » il va de soi que Danielo avait pris fait et cause pour la nouvelle école.

Mais les questions d'art étaient secondaires à ses yeux ; en littérature comme en politique il subordonnait tout à la

outre tenir la conversation la plus sérieuse et dire son mot dans les questions les plus élevées. Elle n'était dépaysée sur aucun terrain. Lorsqu'elle venait à entrer dans le cabinet de M. de Chateaubriand au moment où nous débattions les sujets les plus graves, elle ne s'en effrayait point et ne manquait jamais d'y prendre part et d'y placer, en guise de plaisanteries, des observations très compétentes, d'un goût très fin et souvent d'un sens très profond.

« Lorsque rien n'était en discussion et qu'elle nous trouvait écrivant ou lisant, elle se jetait sur une bergère où sa petite personne maigre, mince et courte disparaissait presque tout entière. Du fond de ce meuble, et avec sa petite voix grêle, elle rompait le silence, commençait la conversation et se livrait à toutes les originalités de son caractère, à tous les spirituels, les mordants, espiègles et gentils propos d'une femme du monde.

« Impossible, quand elle le voulait bien, d'entendre rien de plus piquant, de plus gracieux. C'était la gaze la plus finement tissue, la plus richement brodée ; c'était un petit carillon de l'harmonie la plus vive, de l'argent le plus pur ; c'était un prisme aux couleurs inattendues, un diamant aux facettes, aux feux, aux miroitations infinies. M. de Chateaubriand approuvait et souriait, mais il ne luttait pas, il eût été battu.

« Son genre de vie et son génie se peignaient sur sa figure fine, régulière, expressive et blanche comme tout le reste. On peut dire, sans exagération, qu'elle ne mangeait presque pas et qu'elle vivait de rien. Aussi, sans être pourtant trop décharnés, ses traits purs paraissent-ils en quelque sorte transparents. On eût dit une de ces figures d'ascète que l'abstinence, purificatrice du sang comme de l'esprit, du corps comme de l'âme, fait reluire d'une sorte de clarté. La vie sobre embellit ; elle donne à l'être entier, surtout à la physionomie qui le résume, au front qui le domine, quelque chose d'indéfini, de supérieur et comme un reflet auguste. Au lieu du trouble, c'est la sévérité qui rayonne. C'est le signe des justes, le nimbe des saints. Quelque chose de cette irradiation mentale semblait percer parfois dans les traits caractéristiques et diaphanes de Mme de Chateaubriand. Lecteur et traducteur des *Saintes Légendes*, j'en devais être frappé ; je l'étais... »

morale. « Qu'est-ce que l'érudition ? qu'est-ce que la science? qu'est-ce qu'un livre, à côté d'une belle vie ? » écrivait-il à sa mère au mois de juillet 1837. Et pour nous le faire mieux sentir, il nous traçait de la vie qu'elle menait dans son village un tableau véritablement délicieux.

De votre chambre, lui disait-il, vous pouvez entendre les chants de l'office divin, et de votre fenêtre voir la flèche du clocher qui, lorsque le soleil a passé le méridien et incline au couchant, promène son ombre et celle de son coq le long de vos carreaux, et marque sur votre plancher, à vos pieds, l'heure qui sonne en même temps sur les cloches, au-dessus de votre tête.

De hautes herbes, trop grasses de poudre humaine pour se soutenir, et ondoyant lourdement sur les tombes comme si elles y pleuraient les laboureurs dont elles vivent ; un reliquaire montrant, à travers la claire-voie qui lui sert de mur, un tas énorme d'ossements nus à peine, et de crânes à peine dépouillés d'une chevelure désormais inutile ; une grande rue hérissée de pierres plutôt que pavée ; un cercle de maisons qui tournent à l'alentour, toutes de formes différentes et dont les unes sont blanchies de chaux, tandis que les autres sont abandonnées à la rouille du temps et à la dent des âges : voilà le reste de la vue : elle n'est pas gaie, j'aimerais mieux la pleine campagne.

Je veux y aller avec vous encore lorsque, bientôt, je reviendrai en Bretagne, et si, ce dont je doute, vous vous levez encore avant moi comme lorsque j'étais enfant ; comme alors aussi appelez-moi en me disant encore :

« Allons, Julien, lève-toi ! il est jour, le soleil est haut, les fleurs sont épanouies, les hannetons volent, les oiseaux chantent, et, si tu es fin et habile, tu trouveras des nids plein les haies et tu rapporteras des petits œufs et des petits oiseaux plein tes mains. »

Il terminait ainsi sa lettre :

Au revoir, ma bonne mère, il sonne trois heures et demie du matin : le crépuscule arrive, le soleil n'est pas loin. Paris, la

grande ville, est bien calme maintenant : son million d'habitants dort dans son sein ; elle ne jette aucun bruit ; de ses innombrables cheminées aucune ne fume encore, toutes ses portes, ses magasins, ses boutiques sont fermés au verrou, un reste d'huile brûle en pâlissant dans ses réverbères ; les dernières patrouilles de la nuit passent au loin devant des postes dont j'entends la sentinelle leur crier : *Qui vive ?* Du reste, les rues, que je commence à distinguer clairement, sont aussi tranquilles et aussi désertes que nos vallées de la Fontaine-Froide et du Pont-Robin.

Maintenant vous dormez aussi ; bientôt l'angélus du matin vous réveillera, je vais m'endormir à mon tour, peut-être en finissant de vous écrire ; à mon réveil, je ne serai plus à vous, plus à moi, je vous aurai quittée de nouveau, et je serai à ce public qui m'attend et qui va me juger.

Votre JULIEN.

Danielo prenait donc son rôle d'éducateur au sérieux. En lisant ces lignes, je suis sûr que sa bonne femme de mère se sera rappelé ses bulletins d'autrefois qui lui avaient causé tant de soucis et aura remercié Dieu de ce que son fils qui pouvait aller si loin dans le mal était allé si loin dans le bien. Quant à Chateaubriand qui l'avait encore fortifié dans son amour pour la Bretagne, il n'avait pas tardé à le prendre en grande affection. Dans les commencements il l'avait employé à des recherches dans les bibliothèques. Sur la fin de sa vie il lui inspirait une telle confiance qu'à plusieurs reprises il l'avait chargé de missions tout à fait délicates. C'est ainsi qu'en 1845, il l'envoya à Venise porter un message à la duchesse de Berry, Ce fait resté inconnu jusqu'à ce jour nous est révélé dans une lettre que Danielo écrivait à sa sœur le 20 juillet de cette année et qui est d'autant plus intéressante qu'en dehors des renseignements qu'elle contient sur le palais de la duchesse et sur le comte de Chambord, elle prouve que Danielo avait vu Venise avec les mêmes yeux que Chateaubriand, c'est-à-dire avec des yeux de Breton.

Au mois de septembre 1834, Chateaubriand se trouvant à Venise écrivait ceci dans ses *Mémoires*.

Je cherchais en me réveillant pourquoi j'aimais tant Venise, quand tout à coup je me suis souvenu que j'étais en Bretagne, la voix du sang parlait en moi. N'y avait-il pas au temps de César, en Armorique, un pays des Vénètes, *civitas Venetum, civitas Venetica*? Strabon n'a-t-il pas *dit qu'on disait* que les Vénètes étaient descendants des Vénètes gaulois?

On a soutenu contradictoirement que les pêcheurs du Morbihan étaient une colonie des *pescatori* de Palestine: Venise serait la mère et non la fille de Vannes. On peut arranger cela en supposant (ce qui d'ailleurs est très probable) que Vannes et Venise sont accouchées mutuellement l'une de l'autre. Je regarde donc les Vénitiens comme des Bretons, les gondoliers et moi nous sommes cousins et sortis de la corne de la Gaule, *cornu Galliæ* (1).

Danielo qui écrivait à sa sœur était bien forcé d'être plus simple sous peine de n'être pas compris. Voici donc ce qu'il lui disait:

Un ancien et très grave historien prétend que les Vénitiens qui fondèrent Venise étaient des Vannetais, c'est-à-dire des habitants du pays de Vannes. Peut-être étaient-ce des gars de Sarzeau, des loups de mer de l'île aux Moines et de Port-Navalo. Mais Venise ne ressemble pas tout à fait à Vannes. Elle ne ressemble même point aux autres villes d'Italie. On sent que ce n'est plus l'Europe, et que c'est l'Orient qui commence. Ses rues sont des canaux; ses voitures, des gondoles. Ses palais sont faits sur le modèle de ceux de Constantinople plutôt que de Rome.

Cela dit, il arrivait à la duchesse de Berry.

Mme la duchesse de Berry vient d'en acheter un qui ne lui coûte que 100.000 francs et qui est fort beau. Il est situé sur le plus grand canal de Venise et il se distingue par les trois fleurs de lys peintes en or sur les poteaux bleus où s'amarrent ses

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. VI, p. 259.

barques. Quand on passe en gondole, on est ému de voir ce souvenir de France dans une ville étrangère. On ne peut pas être plus aimable que Madame. Elle a daigné me faire voir son palais. J'y ai connu bien des choses de son château de Rosny. Il y a dans son nouveau palais deux colonnes en jaspe fin qui à elles seules valent le prix du palais : on dit qu'elles viennent du temple d'Éphèse, mais ce n'est pas prouvé. Cependant Venise est pleine de monuments grecs. C'étaient, jadis, de riches et puissants pirates que ces Vénitiens : alors ils exploitaient, ils pillaient tous les beaux pays du monde comme aujourd'hui les Anglais.

Comme aujourd'hui les Anglais ! il faut être né en Bretagne pour goûter le sel de cette comparaison.

Quant au prince, continue Danielo, il est charmant comme son âge et distingué comme sa race. Il a les cheveux blonds, le teint d'une pureté rare : ce sont des lys et des roses. Son œil est bleu, vif et doux ; sa bouche gracieuse, son nez bourbonien ; sa voix claire et agréablement sonore. C'est la santé même ; c'est la jeunesse dans sa fleur la plus vive. Il a un peu plus d'embonpoint qu'à Londres, mais il n'en a pas de trop. Il nage comme un dauphin : il fait plus d'une lieue d'une seule traite. Les plus grands rois de sa famille n'en eussent pas fait autant (1). Nous logions dans son hôtel, et tout le temps que nous avons passé à Venise j'ai vécu avec son secrétaire et son aumônier. Ce

(1) A rapprocher de ce portrait celui de Chateaubriand a tracé du comte de Chambord enfant sous la date de 1833 : « Henri est mince, agile, bien fait ; il est blond : il a les yeux bleus avec un trait dans l'œil gauche qui rappelle le regard de sa mère. Ses mouvements sont brusques : il vous aborde avec franchise ; il est curieux et questionneur ; il n'a rien de cette pédanterie qu'on lui donne dans les journaux ; c'est un vrai petit garçon comme tous les petits garçons de douze ans. Je lui faisais compliment sur sa bonne mine à cheval :

« Vous n'avez rien vu, me dit-il, il fallait me voir sur mon cheval noir ; il est méchant comme un diable ; il rue, il me jette par terre, je remonte, nous sautons la barrière. L'autre jour, il s'est cogné, il a la jambe grosse comme ça. N'est-ce pas que le dernier cheval que j'ai monté est joli ? mais je n'étais pas en train. »

sont les gens les plus dignes, les plus aimables et les plus sensés que j'aie vus. Cette cour est une jeune cour, mais le plus grand ordre y règne, il faut même dire la vertu. Le prince m'a fait l'honneur de m'inviter à sa table. Voilà, ma chère sœur, une partie de ce que j'ai vu dans mon voyage. Je vous dirai le reste quand j'aurai le plaisir de vous revoir.

Votre tout dévoué frère,

J. Danielo.

III

Cependant les années passaient, Danielo approchait de la cinquantaine et ne jouissait encore que d'une assez courte notoriété, malgré tout ce que Chateaubriand faisait pour lui (1) A quoi bon dès lors entasser chronique sur chronique et volume sur volume, puisque la littérature ne lui avait procuré jusqu'à ce jour ni honneurs ni argent? Le découragement commençait à le prendre, quand éclala la

(1) Le 13 janvier 1842, Danielo écrivait le petit billet suivant à M. Dupin, membre de l'Académie française : « M. de Chateaubriand désirant signaler mes ouvrages à l'Académie pour le concours qui va s'ouvrir, me conseille de vous les adresser. M. de Chateaubriand désirerait le prix de traduction pour mes *Mœurs chrétiennes au moyen âge* et quelques-uns des encouragements accordés par l'Académie aux ouvrages utiles aux mœurs et aux bonnes lettres pour mon *Histoire et Tableau de l'Univers*. Ce dernier ouvrage a pour but, non de retracer l'histoire politique et civile, mais de reproduire tout ce que les peuples, les prêtres, les philosophes, les poètes ont pensé sur la cause et l'origine des choses, sur le créateur et la création J'y travaille depuis dix ans. »

J'ignore si l'Académie lui décerna un prix pour l'un ou l'autre de ces ouvrages, mais le bon accueil que lui fit Dupin dans la circonstance l'enhardit, quatre ans plus tard, à le prier d'intervenir auprès de M. Salvandy, ministre de l'Instruction publique, afin de lui obtenir une subvention pour la traduction des plus grands traités des *Anaticks researches de Calcutta* qu'il avait commencée et qu'il voulait finir. « Ce recueil fameux, mandait-il à M. Dupin, le 4 avril 1846, est le flambeau de la science orientale en Europe. Il est fâcheux qu'il ne soit pas plus connu en France. L'empire sentit le besoin de le faire passer dans notre langue et les 2 premiers volumes furent traduits. »

révolution de 1848. Ce coup de tonnerre dans un ciel serein lui donna une commotion des plus violentes. Il n'avait encore fait de la politique que dans le cabinet de M. de Chateaubriand. L'idée lui vint, dans l'enthousiasme général, qu'il pourrait en faire sur un plus grand théâtre, et, sans plus hésiter, Danielo prit un beau matin la diligence de Vannes, ayant en poche une profession de foi catholico-républicaine qu'il avait lue en petit comité à ses amis de Bretagne, sous l'œil étonné de ses poules toujours perchées sur son lit, et qui, naturellement, devait produire un effet irrésistible sur l'esprit particulier des populations du Morbihan.

Mais il était à peine arrivé qu'il déchantait. Personne ne comprenait rien à sa république. Vainement pour en imposer au comité électoral démocratique de Vannes, eut-il recours à l'affichage, les meneurs du parti républicain dédaignèrent sa proclamation qu'ils traitaient d'utopie et jusqu'à l'illustre patronage sous lequel il se présentait, car vous pensez bien qu'il n'avait pas oublié de dire qu'il était le secrétaire de M. de Chateaubriand. On lui joua même le mauvais tour de le remplacer sur la liste des candidats, — où figurait Beslay, le futur membre de la Commune, et Caro, inspecteur de l'Université à Dijon, père du futur membre de l'Académie française — devinez par qui ? par un homonyme, l'abbé Danielo, curé de Guer.

Pour le coup notre Danielo devint furieux, et secouant avec mépris la poussière de ses souliers à la porte Saint-Vincent, il s'en alla par la Rabine faire une tournée — littéraire — dans les îles du Morbihan, pendant que les électeurs votaient comme un seul homme pour l'abbé Danielo, Caro et Beslay.

Cependant, tout en parcourant le pays de Saint-Gildas, il se demandait quelle vengeance il pourrait bien tirer de l'affront qu'on venait de lui faire, et voici ce qu'il inventa.

Un journal républicain s'était fondé récemment à Vannes sous le titre de *La Concorde*; il en devint le collaborateur assidu et signa désormais tous ses articles : Julien Danielo, de *Noyal-Muzillac et non de Guer.*

On ne dit pas si ces flèches du Parthe firent beaucoup de mal au curé de Guer, mais je doute qu'elles aient contribué à sa chute, aux élections de la législative. En tout cas, elles n'empêchèrent pas ses biographes de lui attribuer — souveraine ironie ! — quelques-uns des ouvrages de notre Danielo. C'est ainsi que M. Kerviler, d'ordinaire mieux informé, met à son compte : *Panthéisme*, *Mosaïsme*, *Christianisme* qui sent pourtant bien son Noyal-Muzillac !

Entre nous, c'est heureux que Julien Danielo n'ait pas eu connaissance de cette substitution, car, jaloux comme il l'était de son bien, il aurait été capable d'en mourir d'un coup de sang. Il avait raison, d'ailleurs, d'être fier de ce qu'il écrivait. J'ai déjà dit que Chateaubriand n'aurait pas désavoué quelques-unes de ses pages. Qu'on lise plutôt celles-ci que j'ai déterrées dans la *Concorde* de Vannes du 8 mars 1849 ! elles ont toute la saveur de l'inédit et comme le reflet lumineux des belles descriptions de l'auteur des *Martyrs*.

La baie de Croich'ti

Au printemps, la lande se couvre de fleurs semblables à des papillons jaunes et à la fleur du genêt. Ce jaune pâle tranche assez bien sur le rouge brun des bruyères. Celles-ci, plus humbles que l'ajonc, et vivant à moins, tapissent les espaces qui sont trop maigres pour porter d'autres plantes. Tels ne sont pas tout à fait les bords du *Croich'ti*. Le sol est bon, mais négligé, mais sévère, c'est pour cela peut-être que rien n'est plus imposant que ce lieu.

En face, au sud, est le *Mor-bras* ou la mer grande, avec ses îles. Dans l'ouest s'arrondit la blanche falaise de Quiberon ; dans l'est, c'est la baie d'Abraham, peut-être plus belle encore.

Tandis qu'au milieu de ces deux grandes baies celle du *Croich'ti* est tranquille et cachée sous la montagne du Raz, le goulet de Port-Navalo rugit incessamment au revers et à gauche de la même montagne. C'est par là que la *mer grande*, quand elle s'enfle, se précipite à grand bruit pour aller deux fois par jour remplir le *Morbihan*, ou la petite mer.

Quand la mer grande retombe, la petite mer refoulée jusqu'au fond des campagnes, redescend à son tour, elle arrive de tous côtés, déchargeant les eaux de sa double rivière de Vannes et d'Auray. Tout cela passe et repasse par le petit goulet de Port-Navalo. C'est un *raz* ou courant continuel. Carybde a moins de hurlements. C'est l'incessante clameur de la meute des flots qui, à travers des écueils peu nombreux mais terribles, se presse pour revenir.

L'anse du *Croich'ti* entend le tumulte et n'en ressent rien. Sauf quelques vagues élancées qui se brisent sur la barre, c'est le repos à côté du mouvement, le port à côté du danger.

On dirait que sa chapelle la protège, en répandant comme une influence sainte en ces lieux druidiques jadis. Lorsqu'on sort du goulet ou qu'on y entre, on l'aperçoit à la hauteur de l'ilôt de Mèaban sur le penchant du coteau. — C'est ici, me dit l'équipage d'une chaloupe qui me conduisit à Belle-Ile, que les marins se découvrent et chantent l'*Ave maris stella* en l'honneur de Notre-Dame du *Croich'ti* pour les avoir sauvés ou pour qu'elle les sauve des flots. Arrivés au port, ils font dire des messes sur son autel. Quelquefois, quand ils chantent, la petite cloche s'agite et sonne dans l'étroite arcade du pignon de la chapelle. Cette cloche me rappelait celle que saint Gildas fondit de ses propres mains, comme il sera dit dans sa légende, et c'est quelque chose de saisissant que ces chants pieux et ces sons d'argent échangés au-dessus des flots. Leurs cris semblent moins rauques et la montagne de Port-Navalo, qui entend le concert, semble s'élever plus belle dans les airs.

Quand les jours étaient longs et purs, quand au lieu de raser la terre dans la brume, le soleil chaud et brillant décrivait un arc plus élevé dans les cieux, que de fois, du haut de cette montagne, je me suis plu à contempler ce tableau, à écouter ces oscillations de l'abîme ! tout y était doux et grand ; tout y était frais et tiède ; l'atmosphère chauffait la mer ; la mer rafraîchissait l'atmosphère. L'air ainsi assaisonné nourrissait l'âme et le corps. L'idée libre y nageait comme les poissons dans l'eau.

Ah ! moi aussi, que je voudrais avoir là une cellule !

C'est par ces larges baies sans histoire, mais non sans évé-

nements, que passait jadis la navigation phénicienne et carthaginoise. Elles allaient porter les merveilles de Tyr et chercher l'étain dans les Iles Britanniques.

C'est sur ces eaux que la flotte romaine parut et que se décida le sort des Vénètes. Leurs vaisseaux à la proue haute, aux câbles de fer, sortirent fiers et puissants par le goulet de Port-Navalo. Ils y rentrèrent désarmés, enchaînés. Les Romains les montaient. Le Sénat de la République armoricaine allait périr et les bois sacrés des rivages tomber avec les druides sous le fer et le feu.

Les Romains avaient eu peur, ils ne pardonnèrent pas.

Dès ce jour néfaste, à la lueur de ces flammes, cette mer roulait comme elle roule ; elle roulait des têtes ; elle roulait du sang et se ruait plaintive dans le détroit du raz. Elle va partout ; elle touche à tout, et cependant elle murmure, elle s'agite toujours. C'est comme l'âme humaine. Un jour enfin se reposera-t-elle.

Sous quelle haute pression se débat-elle donc en fuyant, en revenant, en criant ainsi ? Comme l'élan vient de loin ! comme un flot pousse le flot ! comme la moindre écume lancée par le coup de ses lames file et siffle avec agilité sur le sable et les roches ! que lente et lourde est l'eau des fleuves à côté de celle-ci ! — A la manière dont elle va, à la manière dont elle vibre, on la croirait électrique, on la croirait animée. On dirait l'onde mère encore une fois en travail. Est-ce de la formation d'un monde nouveau ou de la dissolution du vieux monde ? Dieu qui la pousse, Dieu seul le sait !...

Je pourrais multiplier les citations de cette nature. Je pourrais aussi, pour montrer Danielo sous un autre jour, tirer de sa *Vie d'Isabelle, sœur de saint Louis*, quelques pages de la préface qu'il a dédiée à sa sœur Anastasie, supérieure de l'hôpital général de Lannion et dans laquelle il parle avec une éloquence réellement admirable de la vie religieuse et de la bienfaisance. Je me contente de renvoyer le lecteur à ce livre et je reprends mon récit au point où je l'ai laissé.

Quand il eut visité toutes les îles de la Petite-Mer, Julien Danielo revint à Paris pour assister à l'agonie de M. de Chateaubriand qui lui fit promettre « de l'aller voir sur le grand Bé et d'être fidèle à sa mémoire (1) ». On sait que le grand écrivain s'éteignit au mois de juillet 1848.

Cette mort, succédant assez près à celle de son frère et de sa mère, — car un malheur n'arrive jamais seul, — lui porta un coup dont il ne devait pas se relever. Il lui sembla que le ressort de sa vie venait de se briser. C'est que, à quarante-six ans, on change aussi difficilement de maître que d'habitudes. Joignez à cela que Danielo se trouvait pour ainsi dire sans ressources, ayant toujours vécu au jour le jour. Il avait hérité de son père une petite borderie à laquelle il tenait beaucoup (2). Après avoir essayé vainement de l'affermer, il l'avait vendu et du peu qu'il lui était

(1) Cf. *Les conversations de M. et Mme de Chateaubriand.*

(2) Dans une lettre sans date il écrivait à sa mère : « ... On me dit aussi que Kernerdre n'est pas encore affermé. J'avais prié mon frère François de l'affermer pour moi. Il paraît qu'il ne se soucie pas de me rendre ce service, qui n'exige pourtant pas beaucoup de peine. Oserais-je donc, dans ce cas, ma bonne mère, vous prier de l'affermer vous-même. Diminuez le moins possible, mais s'il le faut, diminuez ce qui vous semble bon ; ce que vous ferez sera bien fait. Affermez-le en argent, car cela débarrassera de mille tracas et de mille frais. Vous prendrez ce que vous voudrez du revenu de cette ferme, et s'il en reste, vous l'emploierez, si vous le voulez, à payer une partie de la rente de cette somme que j'ai empruntée à Vannes et que je dois rendre bientôt. J'ignore si les deux années de revenu qui ont couru depuis mon départ ont suffi pour toutes les petites dettes de la famille. Du reste, je vous établis ma représentante, tout ce qui est à Kernerdre est à vous, vous m'en donnerez ce que vous voudrez et si vous avez trop ; voilà donc tout ce que je demande et encore je ne le demande pas avec instance. Il est donc tout autant de votre intérêt que du mien de penser à Kernerdre, de l'affermer au moins, ce qui vraiment n'est point difficile et ne demande pas beaucoup de soin. J'aimerais bien qu'on ne fît qu'une ferme de cinq ans, car si le temps et mes occupations me le permettent, je me propose de l'arranger un peu, d'y faire des défrichements nouveaux et peut-être de changer le village de place comme le voulait mon père. Il serait bon aussi de mettre dans l'acte de ferme que le fermier serait obligé de planter par an un certain nombre de pommiers, de chênes et de châtaigniers, et surtout de bien entretenir le ruisseau qui monte sur la lande de Karnély... »

revenu, une fois ses dettes payées, il ne devait pas lui rester grand'chose. Qu'allait-il faire à présent? à quel saint allait-il se vouer? Il avait bien sur le chantier différents travaux littéraires, mais il n'avait jamais pu vivre entièrement avec sa plume, malgré tout son labeur.

L'idée lui vint alors de se retirer à Vannes, non pour y faire de la politique, — son échec et « la voie rétrograde » dans laquelle un des actionnaires, rédacteur, avait lancé le journal la *Concorde* l'en avaient à tout jamais dégoûté, mais pour y vivre paisiblement dans le poste assez mal rétribué mais très considéré de conseiller de préfecture. S'il faut en croire la lettre qu'il écrivait à Lamennais, le 18 octobre 1848, le préfet du Morbihan aurait voulu le garder près de lui pour fonder une bibliothèque à Vannes où il n'y en avait pas, et lui aurait fait espérer qu'avec un coup d'épaule de Beslay, il obtiendrait facilement une charge de conseiller. C'est même en vue de l'intéresser à cette bibliothèque et d'être nommé à cet emploi qu'il avait écrit à Lamennais :

Je regretterais Paris, lui disait-il, mais je me consolerais d'en être éloigné, non seulement par le bien que j'essaierais de faire dans mon pays et par l'idée du triste état où sont les lettres, mais par les devoirs de famille que j'y remplirais. Je viens d'être nommé subrogé-tuteur de cinq enfants mineurs, laissés par mon frère aîné que je viens de perdre ! S'il m'était possible de rester ici, je pourrais soigner mieux leurs petites affaires et diriger leur éducation. Veuillez y réfléchir, Monsieur, dans la volonté de votre cœur, et vous dire qu'une parole de vous à M. Beslay ou un mot de bon témoignage écrit au préfet pourrait faire que cela fût. Je vous en serais reconnaissant avec tous mes petits mineurs, avec beaucoup de mes compatriotes, et j'ose le dire, M. le préfet lui-même (1).

Mais, soit que Lamennais se fût désintéressé de la biblio-

(1). Lettre inédite communiquée par M. l'abbé Pailhès.

thèque de Vannes, soit que Beslay ait refusé de l'appuyer ou manquât du pouvoir nécessaire, Danielo en fut pour ses espérances et revint à Paris après avoir été visité la ville et le tombeau de Chateaubriand et l'établissement des Frères de la doctrine chrétienne fondé à Ploermel par le frère de Lamennais... Un an après, le 10 novembre 1849, il écrivait à sa sœur qu'il allait publier prochainement les *Saintes Légendes*, et que cette publication l'empêchait de se rendre, comme il le voudrait, auprès d'elle à Noyal.

Dans la même lettre il dit que M. Berryer et son fils qu'il connaît depuis longtemps l'ont aidé puissamment auprès de M. de Falloux, leur allié. « J'étais presque sûr d'une amélioration dans mon sort, mais le voilà parti, peut-être sans retour (1). Malgré le commencement de justice qu'il avait fini par me rendre, il faudra donc encore attendre et souffrir un peu cet hiver, mais ce ne sera pas long, je l'espère. » Chateaubriand lui avait donné autrefois un témoignage public de sa gratitude, il l'avait recommandé, dans la préface de ses *Études historiques* « à quiconque aurait besoin de l'aide d'un littérateur instruit et laborieux ». Avec ce certificat, Danielo aurait pu frapper à bien des portes. Sa fierté de Breton, sa timidité, sa sauvagerie l'en empêchèrent. Il attendit patiemment que la Providence vînt à son aide, et, un beau jour, avec l'appui de quelques ecclésiastiques, il entra à l'archevêché comme secrétaire adjoint de Mgr Sibour, dont il raconta, dès 1852, les *Visites pastorales*.

Ce qu'étaient ces *Visites*, il l'a dit lui-même dans l'introduction de son livre :

Après avoir eu longtemps l'honneur difficile de participer aux travaux du premier écrivain de ce siècle, rien ne pouvait être plus agréable, plus honorable pour moi que d'avoir à recueillir des notes que des mains fidèles et pieuses ont prises, que des témoins oculaires m'ont fournies sur les premières visites de notre premier pasteur, et à les remettre en ordre comme j'ai

(1) M. de Falloux venait de quitter le ministère.

mis plus d'une fois les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Ce n'est pas que j'oublie les *Dernières conversations de M. de Chateaubriand*, qui touchent à tant de questions et dont les premiers fragments, publiés à la suite des *Mémoires d'Outre-Tombe*, ont été si bien accueillis du public, mais ce nouveau travail méritait à plus d'un titre de passer avant elles.

Combien de temps notre Danielo demeura-t-il à l'archevêché ? Je ne saurais le dire au juste, mais je crois bien qu'il en sortit après la publication des *Visites pastorales* de Mgr Sibour car, à partir de l'été de 1852, il voyagea beaucoup, et il ne semble pas que ce fût au compte de l'archevêque. Cette année-là il parcourut toute la partie française des Alpes, depuis Grenoble et la Grande-Chartreuse jusqu'à la mer de Provence. L'année suivante il visita la Normandie ; il se proposait même de remonter par Cherbourg vers le Havre, la haute Normandie et la Belgique, quand un accident quelque peu comique l'arrêta en route. Voici comment il racontait la chose à sa sœur.

Ma chère sœur,

... L'année dernière, mon passeport ne m'avait presque jamais été demandé, pas même à Toulon où je me trouvais en même temps que le Président de la République, maintenant empereur. D'autre part je n'avais jamais entendu dire que les trains de plaisir de Paris prissent des passeports pour aller au Havre que, malgré la distance, on regarde comme un faubourg de Paris. Je m'y étais donc rendu avec un passeport près d'expirer. Du Havre j'ai voulu me rendre ainsi jusqu'à Cherbourg que je ne croyais pas si loin. Je suivais les côtes de Normandie, les plus belles de France ; je faisais de temps en temps des excursions dans les terres quand on me disait que cela en valait la peine, je visitais ces fameux herbages du pays d'Auge où l'on engraisse les plus grands bœufs qu'il y ait en France et où l'on peut faire jusqu'à sept lieues sans trouver un champ, sans trouver autre chose que des prairies et des bœufs, des bœufs

qui ne travaillent pas, qui couchent dehors et qui ne font que paître ou se coucher. Je visitais aussi les fermes où je trouvais des tonnes qui contenaient jusqu'à 50 ou 60 barriques de cidre A Isigny, pays du beurre le plus recherché à Paris, je m'informais de la manière dont on le faisait, dont on soignait le lait. Tout allait à merveille. Je n'avais jamais fait un plus beau voyage. Je trouvais un peuple des plus aimables, des plus intelligents partout le plus gracieux accueil. Je ne pensais pas à mon passeport et mon passeport expirait. En sortant de la petite ville de Carentan, les gendarmes me l'ont demandé pour la première fois. Il était expiré, on croyait même voir un 2 changé en 3 dans la date du passeport, et l'on m'a arrêté. On disait que j'étais venu pour faire hausser les grains et l'on m'a conduit à Saint-Lô, chef-lieu du département de la Manche où j'ai été mis en prison.

N'ayant pas fait le moindre mal et n'étant accusé de rien que d'un passeport mal en règle, je croyais que ce serait bientôt fini. Le juge d'instruction, qui m'avait interrogé en arrivant à Saint-Lô, me dit même que si mes antécédents étaient bons, on me remettrait en liberté ; mais il fallait pour cela écrire à Paris et peut-être à Noyal. Cela demandait du temps, et moi je ne disais rien, bien sûr que mes antécédents ne pouvaient pas être mauvais. Mes gardiens eux-mêmes qui ont été fort aimables ne concevaient pas mon inaction. Ecrivez vous-même, me disait-il, ça hâtera les choses. J'ai écrit à l'archevêque de Paris, mais avant la réponse de l'archevêque m'est arrivée celle d'un chanoine, ancien abonné du *Chroniqueur* et prédicateur célèbre dans le pays. Il avait fait légaliser sa signature et revêtir du sceau de l'évêché de Bayeux. Pendant ce temps, Mgr Daniel, ancien recteur de l'Académie de Caen (1), abonné aussi au *Chroniqueur*, et maintenant évêque de Coutances, s'écriait en lisant ma lettre : « Mais on devient sauvage dans notre pays ! » et en-

(1) Sur l'abbé Daniel, consulter les *Premières années* de Jules Simon, qui l'eût comme professeur au lycée de Caen, en 1836. « Je me rendis aussitôt, conformément aux instructions de M. de Cousin, chez mon proviseur. C'était M. l'abbé Daniel, un gros homme qui n'avait pas de cou et qui rougissait dès qu'il se sentait regardé... » (p. 212).

voyait le directeur de son collège de Saint-Lô me réclamer au plus tôt, et me mener coucher au collège d'où je vous écris. Mais déjà j'étais libre et ce n'est qu'à la mairie où je prenais un nouveau passeport, que je rencontrai l'envoyé de l'évêque qui disait hautement qu'il était venu me réclamer et qu'il revenait de chez le juge. Il a fait dire la même chose à la prison d'où j'étais sorti et où j'avais une chambre assez propre et séparée de tout le reste. Les femmes me faisaient même des signes bienveillants par les fenêtres, de sorte que ça été pour moi une immense consolation. Le procureur impérial m'a fait dire par le greffier du tribunal qu'il regrettait ce qui s'était passé. Non seulement Monseigneur me fait loger à son collège de Saint-Lô, mais il m'invite à l'aller voir à Coutances, et j'irai certainement. Bien des petits esprits et bien des envieux ont attaqué mes écrits qu'ils ne comprenaient pas ; mais ici, au milieu du clergé le plus intelligent et le plus instruit, je trouve ma récompense d'avoir défendu la religion selon mes faibles moyens et mes faibles lumières. L'année dernière j'avais trouvé la même chose à la Grande-Chartreuse de Grenoble, et dans plusieurs endroits du midi. A la Chartreuse on me disait que je devrais y venir passer au moins une quinzaine de jours chaque année. Je n'ai plus de pied-à-terre à moi dans mon pays, mais si je le voulais, je trouverais l'hospitalité en bien des lieux. J'en suis reconnaissant, mais je ne l'accepte pas. Je ne voyage que lorsque j'ai de l'argent; mais pourquoi tant voyager, me direz-vous ? Ne croyez pas que je voyage par de vains motifs ; c'est un peu pour ma santé et surtout pour mon instruction, pour compléter mes études, tous les gens sérieux le savent bien ; aussi se sont-ils fait un plaisir de m'indiquer tout ce qu'il y a de curieux dans leur pays.

Ainsi, ne craignez ni pour vous ni pour moi le résultat de ce petit accident. On est loin d'y applaudir ici, on répète plutôt le mot de l'évêque : « On devient donc sauvage dans notre pays ! »

Faites savoir ceci à Fanchine, car bien que nous ne nous entendions guère en politique, je ne crois pas que nos cœurs soient très éloignés. Du moins a-t-elle ainsi que vous le mien tout entier. Il faut aussi remercier M. le Maire des bons rensei-

gnements qu'il a donné sur ma conduite à Noyal, car on m'a dit que tous les renseignements étaient bons et que ma conduite n'avait rien à craindre. Vous voyez qu'il fait bon d'être honnête homme : ça sert à l'occasion. Je ne vous dis pas de m'écrire si cela vous dérange, mais si vous m'écrivez, écrivez-moi à Paris, rue des Prêtres-Saint-Etienne-du-Mont, n° 6. J'y arriverai vers la mi-octobre.

Bonsoir, il est tard quand je vous écris. Je suis dans une très belle chambre et je vais coucher dans un lit superbe. Avant mon accident je dînais au collège de Bayeux avec son savant principal, l'abbé Cauvain. Après mon accident c'est au collège de Saint-Lô que je soupe et que je couche. Dormez bien. Mes amitiés à ceux de Kerlanio et mes compliments aux amis de Noyal, si j'en ai.

Votre très affectionné frère,

JULIEN DANIELO.

J'ai cité tout au long cette lettre parce qu'il m'a semblé qu'elle peignait admirablement le caractère de celui qui l'a écrite. Pauvre Danielo ! être arrêté en Normandie sous l'inculpation d'y être venu pour faire hausser les grains ! Comme c'était mal le connaître ! Mais les grains, juste ciel, étaient déjà bien trop élevés pour sa bourse et je suis persuadé qu'il eût fait volontiers et de grand cœur quelques mois de prison à Saint-Lô s'il avait pu les faire diminuer à ce prix !...

N'allez pas croire, d'ailleurs qu'il riait de son « accident ! » Bien qu'il eût reçu à cette occasion les témoignages empressés de la sympathie d'un évêque et du clergé « le plus intelligent de France », il avait au fond été cruellement mortifié d'avoir été pris pour ce qu'il n'était pas. Et le dernier mot de sa lettre trahit suffisamment son inquiétude ! Évidemment il n'avait pas que des amis à Noyal ; et l'on a si vite fait dans les petits pays de dénaturer les choses les plus simples, que, malgré les bons renseignements donnés sur son compte par le maire de sa commune, il se demandait comment les mauvaises langues de Noyal-Muzillac avaient interprété la nouvelle de son arrestation.

Il revint donc à Paris plus triste qu'il n'en était parti. Sa correspondance, qui jusque-là était assez régulière, s'espaça de plus en plus. Dans toutes ses lettres (1) — et j'en ai une demi-douzaine sous les yeux — il écrit qu'il n'est pas malade, et il agit comme s'il l'était. La misanthropie met chaque jour un peu plus d'ombre dans sa pauvre tête qui se détraque. Depuis la mort de Chateaubriand il a déjà changé de logement quatre fois. Quand il n'a plus d'argent pour voyager, il déménage. Jusqu'en 1851, il habitait au n° 104 de la rue du Bac.

En 1853, il se transporte au n° 6 de la rue des Prêtres-Saint-Etienne-du-Mont; en 1854, il est rue de la Montagne-Sainte-Geneviève; en 1855, avenue de Ségur; en 1856, rue Notre-Dame-des-Champs. Et savez-vous pourquoi il change si souvent de domicile? C'est à cause de ses poules dont j'ai dit un mot à plusieurs reprises, car Danielo est un ami des bêtes et, comme tous les amis des bêtes, il est leur esclave. En revenant de Normandie il était tellement dégoûté de la méchanceté des hommes, qu'il s'arrêta à Chateau-Thierry rien que pour voir la maison et la statue du bon La Fontaine. Et que lui dit le bonhomme du haut de son piédestal ? Je n'en sais rien, mais je m'en doute. Il lui dit que la société des bêtes valait infiniment mieux que celle des gens et qu'à sa place, après ce qui lui était arrivé à Saint-Lô, il s'enfermerait avec ses poules dans une petite maison donnant sur un petit jardin. Et notre Danielo fit ce que lui avait conseillé le bonhomme. Lisez plutôt la lettre qu'il adressait à sa sœur, sous la date du 10 janvier 1856:

Ma chère sœur,

Depuis la lettre où vous m'annonciez la démission et la retraite de M. Pirio, c'est-à-dire depuis plus d'un an, je n'ai point de vos nouvelles. Peut-être est-ce de ma faute, je dois m'expli-

(1) Toutes ces lettres m'ont été obligeamment communiquées par M. le Dr Closmadeuc, qui les tient de M. Ducourtioux, de Vannes.

quer. Quand je reçus de vous cette dernière lettre dont je vous parle, je demeurais rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 66. J'avais pris un rez-de-chaussée afin d'avoir un petit jardin pour quelques oiseaux que j'ai. Mais ce rez-de-chaussée, quoique boisé et parqueté, se trouvant un peu humide, et ma santé étant toujours faible, médecin et confesseur me sommèrent de déménager. Je déménageai donc au commencement de janvier de l'année dernière et j'allai demeurer avenue de Ségur, 49 *bis*. J'y avais un petit appartement charmant, mais il arriva que les locataires principaux qui me sous-louaient cet appartement étaient des gens peu honnêtes : on me volait les œufs de mes poules, et je vis bien vite que je n'y pouvais pas rester. Alors à quoi bon écrire, me disais-je, et donner une adresse où je ne serai bientôt plus. Mais trouver un petit appartement et un petit jardin comme ceux que j'avais était difficile et je ne pus y réussir que pour la Toussaint. Maintenant donc je demeure rue Notre-Dame-des-Champs, n° 107, dans de vieilles petites maisons que j'ai louées au fond d'un terrain qui a deux ou trois cents pieds de profondeur. C'est là que j'habite seul avec mes petites bêtes dont je préfère la douce compagnie à celle des hommes que j'ai trouvés presque tous vils ou méchants... »

Et ce qu'il disait là était si vrai qu'à cette époque, plutôt que de se séparer de ses poules, il refusa l'hospitalité que lui offrait un curé de Paris dans son presbytère. Mais ses poules avaient beau lui faire des œufs magnifiques, tous les matins, ce n'est pas avec cela qu'il pouvait vivre et payer son loyer. Un moment vint où ses ressources furent entièrement épuisées. Pour comble de malheur, l'archevêque de Paris, qui ne le perdait pas de vue, tomba à ce moment sous le poignard d'un prêtre assassin. Ce fut pour Danielo le coup de grâce, comme les *Dernières conversations de M. de Chateaubriand* furent son chant du cygne (1). Il avait

(1) Les lettres suivantes que je dois à l'obligeante communication de M. l'abbé Pailhès vont nous mettre au courant des difficultés de toutes

commencé dans l'intervalle une *Vie de Saint-Vincent*, il n'eut pas le courage de la finir. Et lui qui, en 1848, devant la baie du Croich'ti rêvait d'une cellule au bord de la mer de Bretagne, s'en alla quinze ans après échouer misérablement, triste épave de la vie de Paris, dans un taudis du faubourg Saint-Jacques !

Ah! si Chateaubriand avait pu voir cette fin lamentable,

sortes que lui suscita Dentu, son éditeur, avant et pendant l'impression de ce livre :

1re LETTRE

Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, ce 14 mai 1863.

Mon cher Monsieur Dentu,

Vous devez être bien peu content de moi et cependant je mériterais qu'on le fût malgré les apparences, voici pourquoi.

Ayant cru voir que la copie que je vous avais remise ne vous excitait pas trop et paraissait même vous inquiéter, je l'ai bouleversée de fond en comble aussitôt que vous me l'eussiez rendue. J'ai fait disparaître les explosions de M. de Lamennais sur les ordres religieux ainsi que bien d'autres morceaux, mais je rebâtissais rapidement le volume en me proposant de ne répondre aux agresseurs de Chateaubriand que çà et là et à l'occasion. Ça ne suffit pas, m'a-t-on dit : « il est attaqué fondamentalement dans sa personne et dans son caractère, il faut le défendre *ex-professo* et récriminer. Sainte-Beuve a fait deux gros volumes contre lui : vous pouvez bien en faire un ; non pas, dis-je, mais je fonderai sa défense, dans les *Conversations*. Comme vous voudrez, ajouta-t-on, mais mieux vaudrait un volume à part : *Chateaubriand et ses ennemis* ; il réussirait.

Me voilà donc lisant et relisant ce qu'on a écrit de plus envenimé contre lui, c'est-à-dire : 1° la lettre de Joubert avec les commentaires de Sainte-Beuve ; 2° l'article de M. de Broglie dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1850 ; 3° *Chateaubriand et son groupe*, en deux énormes volumes, par Sainte-Beuve ; 4° les articles de Peyrat. J'ai lu et comparé les 3 éditions des *Pensées* de Joubert. Vous voyez que de lectures, j'en suis moulu, mais j'en ai fini ; msia j'ai tout extrait et j'ai de quoi répondre. Maintenant le 1er volume des *Conversations* ne se fera plus attendre, ni même la dépense si vous le voulez. Redevenez donc propice et dites-moi si, comme tous les autres me le disent, il est à propos de faire de la défense un volume à part sous ce titre : *Chateaubriand et ses ennemis* ; les matériaux intéressants ne manquent pas.

En me demandant un projet de traité relativement aux *Conversations*,

il aurait dit une fois de plus qu'il avait porté malheur à tous ceux qui l'avaient aimé, approché et servi. Et le fait est que les Italiens n'auraient pas manqué de voir en lui un *jettatore*. Il n'avait eu parmi les siens qu'une sœur pour l'adorer: Lucile mourut folle. En rentrant de l'émigration il avait eu la bonne fortune de rencontrer une femme charmante qui s'était éprise de lui et dont il avait fait vibrer

vous m'aviez dit : Il faut *faire cela bien*. A ce mot, mon cœur se dilata et je me dis : Je pourrais traiter mon sujet comme je l'entends et parcourir le cercle que j'ai toujours eu devant moi; mais quand vous avez ajouté qu'il ne fallait qu'un volume, je me suis trouvé étranglé. Un seul volume ne donnera même pas une idée de l'ouvrage, mais puisque vous le voulez, il faut se soumettre. J'en suis désolé. Il est vrai que vous avez ajouté qu'après la vente d'un certain nombre d'exemplaires du 1er volume, nous pourrons en publier un nouveau : cela m'a consolé, mais me laisse dans le vague et l'incertain. Tous les ouvrages que j'ai faits sont épuisés et il n'en reste plus rien dans le commerce. Je suis plus sûr encore de l'épuisement prochain des *Conversations* qui, comme vous dites, se placeront naturellement à la suite des œuvres et n'en seront peut-être pas indignes, comme tout le monde l'a avoué des fragments cités dans les *Mémoires*. Je ne vois donc pas pourquoi vous seriez si timide...

Je me suis procuré aussi les *Conversations de Gœthe* et je les ai lues : ce n'est rien. Hetzel, il est vrai, n'en a donné qu'un petit volume, mais il y en a plusieurs dans l'original et même dans la traduction anglaise de miss Fuller. Eckermann a débuté par deux volumes en 1832, malgré leur mince valeur, ils ont réussi, puis il en a publié d'autres. Pourquoi ne débuterions-nous pas aussi par deux volumes. Il n'est pas possible que nous ne réussissions pas, tant j'y mets de soin et de variété. Nous aurons une bien autre portée que les Allemands.

C'est à nous de rétablir la renommée de Chateaubriand et son caractère, sans nous rebuter de ses petits défauts de cœur ou de complaisance. Faites comme moi, ne vous souvenez que du génie et de votre admiration. Ses ennemis disent qu'ils l'ont *exécuté*, nous verrons cela...

2e LETTRE

Du 18 février 1864 (117, rue Notre-Dame-des-Champs)

« Il lui remettra encore pour son volume les deux conversations sur les *Vivisections*.

» J'ai oublié ou plutôt je n'ai pas eu le temps de vous parler aussi du

toutes les fibres avec les phrases mélancoliques d'*Atala* : Pauline mourut de consomption trois ans après. Plus tard, ce fut au tour de la belle duchesse de Mouchy, la Blanca du *Dernier des Abencérages*, de mourir du même mal que Lucile. A combien d'autres sylphides n'a-t-il pas fait perdre la tête !...

Si Danielo, son dernier secrétaire, n'est pas mort fou, il

prix du volume. Vous m'avez dit, je crois, *trois cents francs*. J'ai cru que vous y compreniez les 300 autres francs que m'avança autrefois M. votre père, et je n'ai rien dit. En effet vous n'ignorez pas sans doute qu'au moment du voyage de Londres, M. votre père m'avança trois cents francs à condition que je lui ferais quelque chose sur ce voyage. Je le fis, mais détourné par des conseils bons ou mauvais, il me dit qu'il ne le publierait pas ; il ne me redemanda point l'argent que je croyais du reste avoir gagné, puisque j'avais fait le travail. Je le tenais à sa disposition, tout prêt d'ailleurs à lui tenir compte de la somme pour un autre travail ; mais M. votre père ne m'a jamais rien dit.

» Si maintenant dans le prix que vous m'offrez pour ce premier volume vous comprenez ces trois cents francs arriérés, je n'ai trop rien à dire, sinon que vous auriez pu les disperser sur d'autres volumes ; mais si vous ne comprenez pas ces 300 francs dans les 300 francs que vous m'offrez pour le volume, ce n'est vraiment pas assez : je n'y aurais pas gagné mes frais de papier et de chandelle. Je ne parle pas de ma peine. Et cependant si vous jetez les yeux sur mon manuscrit, vous verrez bien que j'ai dû en avoir. J'ai lu énormément et j'ai eu ensuite tout un monde à remuer, et je crois l'avoir remué d'une main assez forte. Ma consolation c'est d'espérer que nous ferons autre chose ensemble ; car il n'est pas possible que ce volume ne se vende pas ; il touche à tout ce qui vit et qui vibre. Je me suis sacrifié à ce travail, je me suis condamné à toutes les privations pour mieux faire ; je n'ai plus rien et je ne toucherai mes petites rentes qu'au commencement de mars. Veuillez donc me tenir compte de ce qui m'est redû sur ce volume ; cela ne peut vous gêner et j'en ai le plus grand besoin. Vous êtes nanti maintenant ; vous n'avez rien à craindre, vous avez plus d'un volume, et je viendrai vous apporter un de ces jours la suite du rouleau 22 *bis* et les *Vivisections* qui feront bien en tout deux ou trois feuilles...

3e LETTRE

(Ce mercredi 15 mars 1814, rue Notre-Dame-des-Champs, 117.)

Que devenons-nous donc et que faisons-nous ?... M. de Chateaubriand avait coutume de faire ses publications vers Pâques. J'aurais désiré suivre

avait, lui aussi, le germe fatal de cette épouvantable maladie. Quelques mois de plus, et sa raison sombrait sans doute, comme avait sombré celle de son père, de trois de ses frères et d'un de ses neveux qui est encore enfermé dans l'asile de Lesvellec ! Et je me demande si, après tout, cette fin inconsciente n'aurait pas été préférable à celle que Dieu lui réservait.

sa tradition pour ses *Conversations* ; c'eût été facile, si vous l'aviez voulu. Quel intérêt aurez-vous à ne paraître que lorsque tout le monde sera parti pour la campagne...

Grâce à une confiance indiscrète il a transpiré quelque chose de cet ouvrage. Il semblerait qu'il se forme déjà une cabale : on fait courir des bruits, on dit que l'ouvrage ne paraîtra pas, au nom de Dieu dites-moi si cela est fondé. Je ne le puis croire puisque c'est vous-même qui me l'avez demandé. Vous m'avez même dit la dernière fois que vous le regardiez comme une de nos meilleures publications. Je vous crois trop honnête pour ne pas vous croire. Cependant je vous prie de vouloir bien me rassurer de nouveau, soit par une lettre, soit par une entrevue, bien certainement ce livre devra faire quelque bruit, voilà pourquoi il eût dû paraître tout à coup au lieu de languir comme il fait.

Je ne m'attendais pas non plus à la dureté de votre refus de me donner le peu qu'il me fallait pour aller à la fin du mois : il est pénible d'avoir à emprunter de l'argent quand on croit qu'il vous en est dû, or vous savez qu'on le croit volontiers quand on a remis son travail. Si néanmoins vous ne voulez rien me donner, eh bien ! ne me donnez rien, mais du moins publiez. Le temps presse. Une non-publication me ferait un tort infini, et je suis persuadé que vous ne le voudriez pas.

AUTRE LETTRE

Mon cher Maître,

Plus j'y pense et moins je puis me résigner à sacrifier ces mots : le père en est, le fils en est (de l'Académie), ainsi que les mots qui suivent, jusqu'à la fin de l'alinéa. Il n'y a là aucun danger et c'est d'un caprice sans fondement que de le supprimer. Je ne conçois pas non plus que lorsque de Broglie manque à tout ce qu'on doit à la vérité et à la tombe, vous ne vouliez pas qu'on dise qu'il manque aux *Convenances*. Décidément votre joug est trop lourd et vos lenteurs trop prolongées. J'en suis excédé, et tous mes intérêts en souffrent sans que les vôtres y gagnent.

Si je suis vif, ce n'est pas moi qui ait attaqué : je défends. Vous paralysez

J'ai là, devant moi, le récit de ses derniers jours fait au maire de Noyal-Muzillac, par un compatriote demeuré fidèle à son souvenir. Je ne sais rien de plus navrant. Danielo était tombé dans un dénuement tel, qu'il n'avait même pas deux sous pour acheter du papier et qu'il écrivait sur de vieilles enveloppes de lettres. Il habitait avec ses poules, au n° 252 de la rue Saint-Jacques, une espèce de pigeonnier garni d'un méchant lit rempli de vermine, d'un poêle de fonte à moitié défoncé et de deux chaises boiteuses. Encore n'en pouvait-il payer le maigre loyer (1). Mais il avait pour concierge une de ces femmes du peuple qui sont aussi tendres aux malheureux qu'elles sont dures aux mauvais riches. C'est elle qui le soigna quand il prit le lit, qui le

ma défense en retranchant ce qu'elle a de plus saillant. Pourquoi ne pas me laisser dire, par exemple, puisque c'est un fait, que dans toutes les éditions de Joubert, les Raynal signent Raynal tout court, tandis que dans la dernière où est la lettre ils signent de Raynal ? Je veux bien ne faire là-dessus aucune réflexion, mais je veux constater le fait, cela ne peut exposer personne. Il faudrait mettre aussi, après ces mots : « les Conversations de M. de Molé », comme les autres rapports qui pouvaient venir d'ailleurs. Tout ceci n'expose point votre sûreté, et soyez moins inquiet, moins menaçant pour la mienne. Je ne crains rien. Croyez-vous qu'on vous sache gré de m'avoir tant mutilé ? Il me sera facile de dire un mot agréable pour l'Académie, et d'arranger tout le reste, mais je ne puis tout sacrifier ni me résigner à être privé de mes épreuves, je n'ai jamais rien vu de semblable.

DANIELO.

(1) Après sa mort, le propriétaire de ce pigeonnier fit vendre pour se payer le peu que Danielo y avait laissé. Or, dans le lot de papiers qui fut vendu comme chiffon, se trouvait un recueil d'articles du plus haut intérêt. Voici comment en parle Danielo das les *Conversations de M. et Mme de Chateaubriand*. Lorsque les *Mémoires* furent lus chez Mme Récamier pour la première fois et annoncés dans les journaux par des citations précédées des articles (de Sainte-Beuve), une personne placée auprès de M. de Chateaubriand recueillit ces citations et ces articles en deux vol. in-8°.

Cette personne eut la bonté de m'en donner un exemplaire. Je le conserve d'autant plus précieusement qu'il est peu connu, quoique fait sous les yeux de M. de Chateaubriand. Il renferme des choses curieuses et je m'en servirai au besoin.

veilla dans son agonie et qui lui ferma les yeux. Danielo avait une horreur profonde de la fosse commune où avait été jeté, en l'absence de son grand frère, le corps de Lucile de Chateaubriand. Il avait demandé à sa garde-malade qu'on épargnât à sa dépouille mortelle la promiscuité dégoûtante du tombeau. Son dernier vœu fut exaucé. Des voisins charitables s'unirent à sa concierge pour lui payer une tombe et ces braves gens voulurent l'accompagner jusqu'au champ du repos. C'est ainsi que Julien Danielo mourut le 8 février 1866, dans la soixante-quatrième année de son âge.

Comme le disait, quelques jours plus tard, la *Revue de Bretagne,* dans son bulletin nécrologique, « pour cette plume bretonne la faim n'avait jamais réussi à être une mauvaise conseillère ».

Léon Séché.

SCHILLER CITOYEN FRANÇAIS

A PROPOS DE SON CENTENAIRE

Le 26 août 1792, après avoir fait droit à la réclamation d'un frère lai de l'ordre des Minimes, qui lui demandait une indemnité analogue à celle des profès, l'Assemblée législative entendit le représentant Guadet lui proposer, au nom de la commission extraordinaire, un décret qui investissait du titre de citoyen français un certain nombre d'étrangers « qui, par leurs écrits et par leur courage, ont servi la » cause de la liberté et préparé l'affranchissement des » peuples ».

Les considérants de ce décret spécifiant qu'en outre, s'il « n'est pas permis d'espérer que les hommes ne forment, un » jour, devant la loi, comme devant la nature, qu'une seule famille, une seule association », ajoutaient néanmoins qu'au moment où une Convention « va fixer les destinées de la » France et préparer celles du genre humain, il appartient à » un peuple généreux et libre d'appeler toutes les lumières ».

Par ces motifs, l'Assemblée déclara conférer le titre de citoyen français à Priestley, Payne, Bentham, Wilberforce, Clarckson, Mackintosh, David Williams, Gorani, Anacharsis Clootz, Campe, Korneille Pauw, Pestolazzi, Washington Hamilton, Maddison, Klopstock, Cosiusko, *Gilleers*.

Le scribe qui avait écrit le texte de ce décret, sous la dictée, avait mal entendu ce dernier nom, qui désignait Schiller, le poète allemand. On sait que l'expéditionnaire chargé

de copier le diplôme décerné au poète, dénatura son nom davantage. Il écrivit *Gillé*. Le diplôme circula cinq ou six ans, à la recherche de son destinataire, à travers l'Allemagne. Quand il lui parvint enfin, Roland, Clavière, Danton, qui l'avaient contresigné, avaient eu une fin violente. En sorte qu'en le recevant, Schiller put dire : « C'est un diplôme qui me vient de l'empire des morts. »

En quoi Frédéric Schiller, mort le 9 mai 1805, et dont l'Allemagne célèbre le centenaire, en ce moment, avait-il bien mérité à cette date du 26 août 1792, des champions de la liberté, si peu familiarisés avec son nom, qu'ils en estropiaient la prononciation ? Il avait écrit *Les Brigands* en 1781 Un auteur obscur, La Martelière, en avait écrit une adaptation, dont la première représentation, au théâtre du Marais, le 6 août 1792, avait eu un grand succès. Il y avait dans cette œuvre, des tableaux saisissants de la corruption d'une société, que l'auteur jugeait dépravée par les excès de la civilisation, et des rêves de régénération de l'humanité, par une régression vers l'état de nature. Frédéric Schiller se montrait, dans cette œuvre, l'adepte fervent des plus dangereuses chimères de Jean-Jacques Rousseau. C'en était assez pour que nos révolutionnaires idylliques l'enrôlassent, sans le connaître davantage, parmi les hommes d'élite dont les lumières devaient les aider à « fixer les destinées de la France et préparer celles du genre humain. »

En quelque mesure que Schiller fût en communion d'idées avec les hommes de la Révolution, et à quelque degré, il n'en n'est pas moins permis de voir une sorte d'intervention tutélaire de sa destinée, en cette altération de son nom commise par un scribe ignorant.

Dès le mois de novembre de cette même année 1792, en effet, et à la nouvelle de la mise en jugement de Louis XVI Frédéric Schiller, citoyen français sans le savoir encore, s'émut. Le régicide, que laissait prévoir l'ouverture de la procédure contre le souverain détrôné, le révolta d'avance. Son amour de la liberté ne se conciliait plus déjà avec les excès dont elle devenait le prétexte et l'excuse. On vit Schiller en

quête d'un Français capable de traduire éloquemment le *Mémoire* qu'il méditait d'adresser à la Convention pour la défense du roi. Il sentait son sujet fortement. Des vérités qu'il jugeait urgent de rappeler aux apôtres de la liberté l'obsédaient impérieusement. Il lui semblait que ces vérités dites par un étranger, auraient d'autant plus d'action sur l'esprit des juges de la Convention qu'exprimées par un étranger, elles leur paraîtraient plus dépouillées de passion et de parti pris.

Si Frédéric Schiller avait été informé immédiatement de son incorporation dans la nation française par le décret du 26 août 1792, n'est-il pas vraisemblable qu'en sa qualité de citoyen français, le souci d'accomplir son devoir en faveur du roi l'eût déterminé à venir en présenter la défense aux pouvoirs publics de sa patrie adoptive ? Dès lors, qui sait à quoi l'aurait exposé sa divergence d'idées avec les maîtres du jour en France ? Anacharsis Clootz et Thomas Paine, promus citoyens français le même jour que lui, et, de plus, députés à la Convention, n'en furent pas moins, l'un exécuté, par ordre de Robespierre, et l'autre incarcéré au Luxembourg jusqu'après Thermidor. Leur crime avait été une interprétation hérétique des dogmes révolutionnaires.

Cependant la France attachait sur elle tous les esprits par les secousses qu'elle imprimait à toute l'Europe. Frédéric Schiller, en mal d'une œuvre où il communiquerait, à ses concitoyens germaniques, le feu sacré du patriotisme qui transportait alors tous les Français, ne sut trouver qu'en France le sujet le plus propre à l'expression de ses sentiments. Il écrivit son drame *Jeanne d'Arc*, à peu près à l'époque où lui parvenait enfin son diplôme de citoyen français.

Il est tout à fait remarquable que le poète allemand ne se souvint des plaisanteries sacrilèges de Voltaire contre la touchante bergère de Domrémy, que pour les exclure de son entendement. La *Pucelle* de Voltaire avait eu une grande diffusion en Allemagne. Jeanne d'Arc y était considérée. surtout, comme un personnage burlesque, Schiller dépouil-

la préalablement tous les volumes de la bibliothèque de Weimar qui traitaient non seulement de la vie de Jeanne d'Arc, mais aussi de la chevalerie et de la sorcellerie, à l'époque où elle vécut. Et il conçut une Jeanne d'Arc, non exempte de romanesque tout à fait, mais acceptable pour quiconque en a au moins le respect qui lui est dû.

Frédéric Schiller traita Jeanne d'Arc dans son drame, à peu près comme notre Bernardin de Saint-Pierre, qui s'exprime si convenablement, à peu près à la même époque, et malgré Voltaire, sur « cette fille respectable et infortunée à qui la Grèce eût élevé des autels ». Le même Bernardin de Saint-Pierre aurait souhaité que Jeanne d'Arc fût proclamée en France la patronne de la guerre, et qu'un homme de génie la prît pour le sujet d'une pièce patriotique, dont, « dans les circonstances périlleuses où l'Etat peut se ren- » contrer, on donnerait la représentation au peuple, comme » on montre à celui de Constantinople, en pareil cas, l'éten- » dard de Mahomet ».

Frédéric Schiller a altéré l'histoire en imaginant que Jeanne d'Arc, fut un moment émue d'amour, et en la faisant mourir sur le champ de bataille. Mais ce sont là des libertés que lui font pardonner sa sympathie pour l'héroïne et la réhabilitation de sa mémoire, dont il a eu l'initiative dans son drame.

Il reçut une ovation enthousiaste à la première représentation de son œuvre, au théâtre de Leipsick; en 1801. Cet enthousiasme fut supérieur encore à Berlin. Et le succès en fut si durable en cette seule ville, que de 1801 à 1841, elle n'y eut pas moins de 241 représentations.

L'influence de cette œuvre, en Allemagne eut un moment contre nous un effet inattendu. On sait combien les poèmes patriotiques de Arndt et de Kœrner contribuèrent puissamment au réveil du sentiment national de l'Allemagne contre Napoléon Ier après la désastreuse campagne de Russie. Dans la *Jeanne d'Arc* de Schiller, il y a, au second acte, un monologue de l'héroïne, animé du plus ardent patriotisme. Les adeptes du *Tugenbund*, qui surexcitaient l'amour de la

patrie allemande par la récitation des chants de leurs poètes nationaux, s'approprièrent ce monologue de la *Jeanne d'Arc* de Schiller. Ils le récitaient avec les chants de Arndt et de Kœrner. Et ainsi Schiller, citoyen français, par le bon plaisir de l'Assemblée législative, nous a rappelé, le premier, le culte que nous devons à l'héroïne nationale. Mais il a contribué, aussi, par delà la tombe, à échauffer l'ardeur belliqueuse des Allemands contre la Grande Armée déjà décimée à Leipsick.

Félicien PASCAL.

LE CENTENAIRE D'AUGUSTE BARBIER

I. — LES IAMBES

Mme de Girardin, parlant d'Auguste Barbier, dont on a célébré le centenaire sans tambours ni trompettes (1), avait coutume de dire qu'il avait assassiné un voyageur, en 1830, et trouvé les *Iambes* dans sa valise.

Le mot est plus spirituel que juste. En tout cas, cette valise n'était pas celle d'un diplomate, car jamais poésie ne sentit moins son quai d'Orsay que celle des *Iambes*, et jamais poète ne mit plus carrément que Barbier « les pieds dans le plat ».

Cependant la légende accréditée par Mme de Girardin a fait son chemin dans le monde. Si l'on ne croit pas au coup de la valise, il ne manque pas de gens à l'heure actuelle qui vous disent, la bouche en cœur, en ayant l'air bien informé : « Barbier ! laissez-moi donc tranquille, ce n'est pas lui qui a fait les *Iambes !* »

Eh bien, si ! il les a faits, et tout seul encore ! et si je prends la plume aujourd'hui, c'est dans l'espoir de ruiner à tout jamais cette sotte légende.

Quand Auguste Barbier fit la *Curée*, qui fut son premier essai poétique, il appartenait encore à la basoche. Il était

(1) Auguste Barbier est né à Paris le 27 avril 1805, il est mort à Nice le 13 février 1882.

clerc dans l'étude de M. Delavigne, avoué en première instance, quai Malaquais, n° 19.

« C'était, dit-il, dans ses *Souvenirs*, une singulière étude que celle de Fortuné Delavigne, le frère du poète Casimir Delavigne. Le second clerc était M. Jules de Wailly, auteur dramatique ; le troisième, M. Olivier Fulgence, littérateur et compositeur de romances ; le quatrième, M. A. Barbier, aspirant-poète ; le cinquième, M. Damas-Hinard, traducteur du *Romancero*, et le sixième M. Natalis de Wailly, le bibliographe. Le petit clerc, celui qui faisait les courses, s'appelait Louis Veuillot. On s'occupait donc beaucoup plus de littérature que de procédure ; on allait aux pièces du frère du patron et on en discutait à perte de vue les mérites et les démérites. »

Introduit chez Victor Hugo par Paul Lacroix le soir de la lecture d'*Hernani*, Barbier qui ne connaissait personne dans le cénacle de *Joseph Delorme* vit défiler ce soir-là devant le jeune maître toutes les illustrations présentes et futures du clan romantique. Mais il était déjà lié avec Brizeux, qu'il avait rencontré en 1828 chez Ziégler, et avec Alphonse Royer, qui avait été son collaborateur dans un roman historique intitulé les *Mauvais Garçons*. A cette époque, en effet, il hésitait entre le roman et le drame, et tout en taquinant la Muse de la poésie lyrique, il faisait du théâtre, excité qu'il était par l'exemple de Casimir Delavigne. Il avait même, en sortant du collège, entrepris un grand drame historique sur la conspiration Mallet. Inutile de dire que le « Corse à cheveux plats » n'y avait pas le beau rôle. Barbier était né républicain. Mais il l'était comme on l'était en 1830. Aussi quand il vit les libéraux du *Globe* et d'ailleurs se ruer à la curée des places, des sinécures et des honneurs, le rouge lui monta au visage et il écrivit dans un mouvement d'indignation et de colère les iambes vengeurs de la *Curée*.

Mais qui se chargerait de publier cette flamboyante satire ? Alphonse Royer, qui l'avait lue à peine finie, proposa à Barbier de le mettre en rapports avec le docteur

Véron, directeur de la *Revue de Paris* dont Agnado faisait alors les frais. Barbier accepta et, un matin du mois d'août 1830, il se présenta, muni d'une lettre de Royer, chez le docteur Véron qui habitait rue Godot-de-Mauroy. Véron le reçut très gracieusement et lui promit d'examiner sa pièce tout de suite. Cependant, quinze jours s'étaient passés sans qu'il eût fait connaître sa réponse. Barbier commençait à désespérer, quand un beau jour, au moment où il s'apprêtait à quitter Paris, il vit entrer chez lui, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, le docteur Véron en personne, qui se précipita dans ses bras en lui disant : « Vous êtes un grand homme ! »

La *Curée* venait de paraître et produisait une telle sensation dans le monde littéraire, que Saint-Marc-Girardin avait écrit d'enthousiasme à Véron : « Mon cher, je vous félicite, vous avez trouvé un poète ! » Véron avait l'autographe de Saint-Marc-Girardin sur lui. Il le remit à Barbier en lui disant : « Maintenant je ne sors pas d'ici que vous ne m'ayez donné une autre pièce de vers ! » Et, comme Barbier s'excusait, certifiant qu'il n'avait rien de prêt : « Peu m'importe, s'écriait Véron que ce ne soit pas de la même veine que la *Curée*. Donnez-moi quelque chose de vous. » Et Barbier lui remit une petite idylle appelée *Nisa*, qui dérouta complètement le lecteur. Mais le succès retentissant de la *Curée* lui avait donné du courage et des ailes. Il fit coup sur coup le *Lion*, la *Popularité*, l'*Idole*, qui achevèrent de porter son nom aux nues.

*
* *

Deux ans après la publication des *Iambes*, Auguste Barbier rapportait d'Italie, qu'il avait visitée de long en large avec Brizeux, un très beau poème intitulé : *Il Pianto*. Ce poème, malgré tout son mérite, causa aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* le même désenchantement que l'idylle de *Nisa* aux lecteurs de la *Revue de Paris*.

Pourquoi ? parce que le public est le plus capricieux de tous les animaux de la création et qu'il demande aux uns ce

qu'il ne pardonne pas aux autres de lui donner. Rappelons-nous l'accueil plutôt frais qu'il fit aux secondes *Méditations* de Lamartine. Ces secondes *Méditations* avaient le tort grave à ses yeux de ressembler trop aux premières. Il accusa Lamartine de monotonie. Douze ans plus tard Barbier lui ayant offert autre chose que des *Iambes*, le public se fâcha et lui dit que ses plaintes d'artiste sur le *Campo santo*, le *Campo vaccino*, *Bianca* et ses admirables sonnets sur Michel-Ange, le Titien, Raphaël et Cimarosa, ne valaient ni une *Curée* ni une *Idole*. On lui en voulut, en ces années de trouble, de choléra et de misère, d'avoir abandonné le fouet de la satire à un pamphlétaire gagé comme Barthélemy. Et l'on avait raison, et lui n'avait pas tort, le poète n'étant pas complet qui n'a qu'une corde à sa lyre.

Juvénal a dit que c'est l'indignation qui fait le vers ; certaine prose aussi, celle de Tacite, entre autres. Mais, à moins d'avoir un caractère singulièrement pointu, on ne saurait être indigné toute sa vie. Les auteurs de la *Satyre Ménippée* se contentèrent de flétrir la Ligue et l'un d'eux, Jean Passèrat, nous a laissé en vers des chefs-d'œuvre de grâce et d'enjouement, Ronsard, du Bellay, Régnier, Boileau ne furent que des satiriques d'occasion. André Chénier ne flagella les bourreaux barbouilleurs de lois que la veille de monter sur l'échafaud. Barthélemy avait fait *Napoléon en Egypte* avant d'écrire sa *Némésis*. Que si pendant cinquante-deux semaines — ce qui était un vrai tour de force — il eut le fouet en mains et fouailla à tort et à travers, personne ne me démentira si je dis que son indignation était un peu de commande. Victor Hugo, en fait de satires, n'a écrit que les *Châtiments*, et c'est pour cela que dans son œuvre colossale ce livre unique a tant de prix. Pourquoi donc s'étonner qu'après avoir dénoncé, censuré, en vers pleins de trivialités superbes, toutes les mauvaises passions que la Révolution de Juillet avait mises en mouvement, Barbier ait éprouvé le besoin d'aller respirer un air plus pur en Italie et que son vers se soit adouci dans le commerce tout d'admiration des grands artistes de la Renaissance ?

Certes, je comprends la surprise que causa la lecture du *Pianto* à tous ceux qui avaient tressailli à la lecture des *Iambes*, mais, comme au point de vue de l'art, Barbier ne s'était pas montré inférieur à lui-même, je ne m'explique pas que cette surprise ait été pour tant de gens une si grande déception, car s'il avait eu son heure d'héroïsme et, comme on l'a dit, son jour de « sublime ribote », rien de plus naturel que le fils de bourgeois qu'il était, fût rentré dans ses gonds, une fois guéri du coup de soleil qu'il avait reçu.

Mais nous sommes ainsi faits au pays de France : quand nous avons classé un écrivain ou un artiste dans une catégorie quelconque, malheur à lui s'il s'avise d'en sortir ! tout le monde lui crie haro ! ou lui refuse connaissance. Alfred de Vigny lui-même qui, après avoir fait *Eloa*, devait faire la *Colère de Samson*, fut le premier à manifester son désenchantement lors de la publication du *Pianto*. « C'est beau, disait-il, mais ce n'est déjà plus lui ! » Et il ne cessait de répéter, il a écrit dans son *Journal* que Barbier n'aurait jamais dû se lier avec Brizeux.

Est-ce à dire qu'il soupçonnait Brizeux d'avoir buriné les vers des *Iambes* ! Quelle absurdité ! Cette absurdité a pourtant été mise en circulation, je ne sais par qui, dans les cafés littéraires du temps et dans les ateliers d'artistes, car j'en trouve l'écho un peu partout, dans les chroniques du boulevard et dans les petits mémoires de gens qui, en fait de souvenirs, n'ont que ceux des autres. Tout récemment encore M. Jules Claretie nous contait qu'il possédait une lettre autographe annexée à un exemplaire des *Iambes*, s'il vous plaît, où l'attribution à Brizeux de ce chef-d'œuvre était consignée en gros caractères. Toujours l'histoire de la valise de Mme de Girardin ! Que Brizeux ait exercé une influence fâcheuse sur Barbier, c'est fort possible : on sait qu'en matière d'art ils étaient aux antipodes l'un de l'autre et que par exemple celui-ci ne jurait que par Michel-Ange et celui-là par Raphaël. Mais de ce que le poète de *Marie* ait été capable d'éteindre la torche de Barbier, il ne s'ensuit

pas qu'il eût été capable de l'allumer. J'ai beau chercher dans toute son œuvre, je ne trouve pas, non pas même dans les *Ternaires* où il s'inspira visiblement du Dante, une note, un cri qui fasse songer à quelque pièce des *Iambes*. C'est que Brizeux fut, au naturel un élégiaque et un doux, tandis que Barbier avait un fonds d'amertume qui, pour s'être adouci, n'en transpira pas moins dans toute son œuvre. Ouvrez seulement le livre de ses *Souvenirs*, vous verrez qu'il avait le croc dur, le trait méchant, et qu'il était né satirique ! Lamartine l'avait bien jugé. Un jour qu'ils causaient ensemble des *Iambes*, Lamartine dit à Barbier qu'il y avait trouvé l'œuvre d'un *gallo-romain*. « Cette appréciation me surprit, dit Barbier, mais en y réfléchissant un peu, je lui répondis : Vous pourriez bien, Monsieur, ne point vous tromper : ma race est du Midi, par ma mère, et du Nord, par mon père, en d'autres termes, ma mère était de la Saintonge et mon père de la Picardie. — La liqueur se ressent souvent du vase qui l'a renfermée, ajouta Lamartine, oui, j'en ai jugé ainsi par la franche audace de votre pensée et par la netteté du contour de votre forme. — Je n'aurais guère songé à cette origine si vous ne m'en ussiez point parlé. »

« Ma mère était de la Saintonge ! » Savez-vous ce que Barbier entendait par là ? Il voulait dire qu'elle était du pays d'Agrippa d'Aubigné. Et le fait est qu'il y a plus d'une affinité naturelle entre lui et le poète des *Tragiques*. D'abord, ils sont sortis tous les deux de la guerre civile ; ensuite Barbier avait dans sa tournure d'esprit et dans sa manière d'être quelque chose de protestant. C'était un huguenot de lettres. On ne lui connut que deux passions, mais très arrêtées et comme irréductibles : la haine de Napoléon et l'amour de la liberté politique et religieuse. La haine de Napoléon, qui lui inspira peut-être ses plus beaux vers, lui ouvrit les portes de l'Académie au printemps de l'année 1869. La liberté religieuse lui dicta, en 1880, ses derniers iambes, car il en faisait encore dans ses moments de colère civique. Lisez ses *Poésies posthumes*

et dites-moi si ces vers ne sont pas véritablement indignés :

AUX SOI-DISANT RÉPUBLICAINS DE 1880

La Liberté n'est pas une âpre crocheteuse
De serrures, de cadenas,
Une vile argousine en guerre furieuse
Contre des Carmes, des Oblats.
Au despotisme enté sur une ou trois cents têtes
Appartient ce sale métier,
Celui d'aller troubler au fond de leurs retraites
Des gens qui ne font que prier,
De les prendre au collet, de les mettre en la rue,
Comme un troupeau de malfaiteurs,
Et de livrer leur robe à la noire cohue
Des voyous et des insulteurs.
La liberté du droit de tous est soucieuse
Et par tous lieux, sous tous climats
Elle sait respecter la foi religieuse
Que son cœur même n'admet pas.
Honte donc aux fauteurs de cette politique
Qui, par d'imbéciles décrets,
Epouvante la France, et de la république
Va nous dégoûter à jamais !

Qu'on en pense ce qu'on voudra, ces iambes ne sont pas encore du Brizeux, s'ils ne sont pas du Barbier de derrière les fagots.

II. — L'ÉLECTION DE BARBIER A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Quand fut suscitée la candidature d'Auguste Barbier à l'Académie française, l'étonnement fut universel. Qui se souvenait de l'auteur des *Iambes* ? Il s'était enfermé dan

un tel silence, depuis le coup d'Etat, qu'il était oublié de ceux-là même qui, du jour au lendemain, devinrent ses patrons.

On a raconté que c'était M. Guizot qui avait eu la première idée de sa candidature académique. C'est une erreur. M. Guizot ne le connaissait même pas de nom, s'il faut en croire Sainte-Beuve. En tout cas, il ne l'avait jamais lu. Cela ne l'empêcha pas, quelques jours plus tard, de prendre hardiment son parti et d'édifier, sur son compte, tous ceux qu'il rencontrait, justifiant ainsi le mot de la duchesse de Broglie :

— Ce que Guizot sait de ce matin, il a l'air de le savoir de toute éternité !

Le véritable inventeur de la candidature de Barbier fut le comte de Montalembert ; encore, ne l'inventa-t-il pas tout seul. Depuis qu'il avait lâché le gouvernement de Napoléon III, Montalembert ne perdait aucune occasion de le combattre, pour se faire pardonner, sans doute, son adhésion scandaleuse à « la mesure de police un peu rude » du 2 décembre 1851. Aussi, quand le fauteuil d'Empis devint vacant, chercha-t-il autour de lui, dans le monde des lettres, un homme de talent dont le nom fût désagréable aux Tuileries. Sans avoir l'embarras du choix, il y en avait bien une demi-douzaine qui pouvaient faire des académiciens sortables ; mais le comte de Montalembert tenait à ce que son candidat eût des principes religieux, et cette condition rendait le choix plus difficile.

Il en était là, quand il reçut, un matin du mois de décembre 1868, la visite du poète Edouard Grenier. La conversation étant tombée sur les prochaines élections académiques, Grenier prit d'abord la défense de Théophile Gautier, qui était sur les rangs et qu'appuyait, naturellement, le parti impérialiste, dont Mérimée et Sainte-Beuve. Mais Théophile Gautier avait le malheur d'être le bibliothécaire de la princesse Mathilde. Montalembert déclara à Grenier qu'il ne voterait jamais pour lui.

— Eh bien ! dit Grenier, prenez un autre poète ; j'en sais un qui ne sera pas agréable aux Tuileries.

— Et lequel ? fit Montalembert.

— L'auteur des *Iambes*, Auguste Barbier.

— Mais il est mort !

— Nullement ; il n'est qu'oublié. Je l'ai vu hier encore : il était en parfaite santé.

— Mais alors, s'écria Montalembert, c'est bien l'homme qu'il nous faut, celui qui a dit :

Je n'ai jamais chargé qu'un homme de ma haine :
Sois maudit, ô Napoléon !

Voilà le vrai candidat de l'opposition, le digne successeur d'Empis.

Le lendemain, tous les meneurs de l'Académie, tous ceux qui étaient hostiles à l'Empire, Guizot et Thiers en tête, adoptaient la candidature de Barbier, qui ne se douta jamais de la part qu'y avait eue son futur exécuteur testamentaire.

Cependant Barbier hésitait à se mettre sur les rangs, à cause de Gautier, qu'il aimait beaucoup. Avant d'accepter l'honneur qu'on lui faisait, il alla consulter Sainte-Beuve, avec qui il était en froid depuis de longues années, sans qu'il y ait eu jamais rien de bien grave entre eux. Barbier, qui avait conscience de sa valeur, en voulait à Sainte-Beuve de n'avoir jamais parlé de ses productions littéraires après les *Iambes* et *Il Pianto*. Sainte-Beuve, que la politique avait éloigné de ses camarades du cénacle demeurés fidèles à leurs principes, en voulait à Barbier de son intransigeance républicaine et peut-être aussi de son amitié pour Alfred de Vigny, qu'il avait affirmée, trente ans durant, en toute occasion, — car Vigny, je n'ai jamais su pourquoi, était devenu, à partir de l'année 1835, la bête noire de Sainte-Beuve. Cependant, le critique des *Lundis* avait gardé une très haute estime du talent et de la personne de Barbier. Un jour (c'était au mois de septembre 1862) que la princesse Mathilde avait été mystifiée par un homonyme du poète des *Iambes*, Sainte-Beuve lui écrivit en ces termes :

« Ce que vous me dites d'Auguste Barbier est bien fait pour m'étonner, et je ne doute pas, princesse, que vous n'ayez eu affaire là à un de ces hommes qui se donnent pour ce qu'ils ne sont pas. Auguste Barbier, le vrai, l'auteur des *Iambes*, est un petit homme, court et gros, très myope, très bien mis habituellement, fils de notaire et, par conséquent, riche ou très à l'aise, ayant passé l'âge des folies et n'en ayant jamais fait, même en temps utile ; tout occupé d'art, de lecture, n'ayant jamais retrouvé la belle veine qu'il n'a rencontrée qu'une fois ; poète de hasard, mais poète ; enfin, je le sais digne de caractère, et quoique, depuis des années, ses yeux myopes l'empêchent régulièrement de me reconnaître quand il me rencontre, et qu'il ne me rende jamais mon salut, je n'ai pas cessé de l'estimer et de le considérer comme des plus honorables... »

Si Barbier avait pu lire ces lignes, je pense que, dans ses *Souvenirs*, il se serait montré moins sévère pour Sainte-Beuve.

Celui-ci fut donc quelque peu surpris de recevoir sa visite ; il le fut davantage encore lorsqu'il en eut appris l'objet. Sa surprise passée, il essaya de le convaincre qu'il n'avait aucune chance d'être élu et de lui faire comprendre que son intérêt même lui commandait de s'effacer devant Théophile Gautier.

— Cela vous fera une voix de plus, lui disait-il, quand il vous plaira de vous représenter.

Barbier aurait pu lui répondre qu'il avait autant de titre que Gautier et qu' « un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras » ; mais, du moment qu'il était venu prendre conseil de Sainte-Beuve, il ne pouvait guère faire autrement que de suivre son avis.

Il le quittait donc bien résigné à décliner toute candidature ou concurrence avec Gautier, lorsque Sainte-Beuve, se ravisant tout à coup, lui cria, du haut de l'escalier, au moment où il avait déjà un pied dans la rue :

— Après tout, vous feriez peut-être bien de vous présenter : on est jamais sûr de rien, en fait d'élection !

Barbier ne se le fit pas dire deux fois. En sortant de chez Sainte-Beuve il courut chez M. de Montalembert... et l'intrigue de la comédie commença aussitôt.

Barbier était lié, depuis longtemps, avec Victor de Laprade ; la publication tapageuse des *Muses d'Etat* et des *Poèmes Civiques* n'avait fait que resserrer ce lien. Victor de Laprade conseilla à Barbier d'aller voir Mme Lenormant qui, grâce à sa parenté avec Mme Récamier, dont elle entretenait pieusement le noble souvenir, avait beaucoup de crédit dans le monde académique. Cela lui était d'autant plus facile que sa mère l'avait conduit plus d'une fois, dans sa première jeunesse, chez Mme Récamier, du temps qu'elle habitait la rue d'Anjou-Saint-Honoré. Mme Lenormant fit le meilleur accueil au poète des *Iambes* et lui promit son concours le plus absolu. Mais il n'avait pas encore partie gagnée, car la princesse Mathilde agissait, de son côté, en faveur de son bibliothécaire, et Sainte-Beuve et Mérimée, aidés de M. de Sacy, menaient une campagne enragée dans le même sens et aux mêmes fins. Seulement, Théophile Gautier avait contre lui quelque chose que l'on passe difficilement sous la Coupole : il avait contre lui, non pas précisément ses mœurs, mais celles de *Mademoiselle de Maupin*.

Quoi qu'il en soit, la bataille s'engagea dans ces conditions, et elle fut d'autant plus chaude que l'Académie avait trois élections à faire le même jour : 29 avril 1869.

La première, en remplacement de M. Viennet, était réservée à M. d'Haussonville. C'était une élection toute politique. M. d'Haussonville passa au premier tour de scrutin, au nez et à la barbe du parti impérialiste, qui n'avait trouvé personne à lui opposer.

La seconde élection, en remplacement de M. Berryer, donna lieu à une lutte épique entre les partisans de M. de Champagny et ceux de M. Duvergier de Hauranne, et décida du sort de la troisième, qui devait être celle de Barbier.

M. de Champagny, candidat présumé de l'empereur, était surtout, à l'Académie, le candidat de la fraction catholique.

Il était patronné par Guizot et Mgr Dupanloup, qui patronnaient également Auguste Barbier.

La candidature de M. Duvergier de Hauranne était soutenue, au contraire, par l'élément voltairien ou libéral de la Compagnie, par Thiers, Mignet, de Rémusat, Prévost-Paradol, etc. Ces messieurs, qui n'avaient aucune prévention contre le talent de Théophile Gautier, se déclaraient prêts à voter pour lui, si ses partisans s'engageaient à assurer, par leurs voix, l'élection de Duvergier de Hauranne. Mais cette combinaison si simple n'eut pas l'heur de plaire aux patrons de Gautier. Guizot leur ayant fait entendre qu'en votant pour M. de Champagny ils assureraient l'élection de leur candidat, ils lâchèrent Duvergier de Hauranne, ne se doutant pas qu'ils lâchaient la proie pour l'ombre. Et, en effet, quand vint le tour de la troisième élection, tous les partisans de Duvergier de Hauranne votèrent, comme un seul homme, pour Auguste Barbier, qui battit Gautier, au quatrième tour de scrutin, par dix-huit voix contre quatorze.

On juge de la déception du parti impérialiste. Il s'attendait si peu à cet échec, que les amis de Gautier, la princesse Mathilde en tête, s'étaient réunis, à l'Institut, dans l'appartement de M. de Sacy, pour apprendre plus tôt la bonne nouvelle.

Quand, après le dernier scrutin, le nom de Barbier fut proclamé, Sainte-Beuve s'écria, en regardant M. Legouvé, qui avait combattu la candidature de Gautier :

— Après tout, je m'en console ; c'est toujours un poète !

Mais la princesse Mathilde n'en prit pas si facilement son parti, car elle savait qu'au fond c'était elle qu'on avait visée en faisant échec à Théo. Elle entra dans une colère folle et dit, en prenant congé de M. de Sacy :

— C'est la dernière fois que je mets les pieds dans cette maison !

Un quart d'heure après, Sainte-Beuve, ayant rencontré, dans la rue de Seine, MM. Rouher et de la Valette, qui revenaient du Luxembourg, s'arrêta pour causer avec eux et dit à M. Rouher :

— Voilà ce que, sur un désir de l'empereur, les amis de Gautier viennent de faire : ils ont eu plus de confiance en M. Guizot qu'en nous ; nous votions pour M. Duvergier de Hauranne, et nous étions sûrs de faire triompher ainsi Gautier... L'empereur a voulu que l'on votât pour Champagny ; eh bien ! il l'a, son candidat, mais c'est celui du parti clérical, et nous avons échoué avec Gautier.

M. Rouher se contenta de hausser dédaigneusement les épaules.

— Il ne reste plus à l'empereur, répondit-il, qu'à ne pas s'occuper, désormais, des élections académiques : il ne recevra plus les récipiendaires !...

L'émotion de Sainte-Beuve, sa vivacité, dit Jules Troubat, étaient inexprimables...

Le matin, en traversant le pont des Saints-Pères, ayant remarqué, pour la première fois, l'effigie équestre de Napoléon III, par Barye, qu'on avait collée comme une pièce de cent sous au-dessus du guichet du Louvre, il avait dit à son secrétaire ces paroles prophétiques :

— Vous verrez cela arraché par le peuple avec colère.

Le 4 Septembre, en effet, n'était pas loin, mais Sainte-Beuve ne devait pas le voir.

Léon Séché.

LES

CORRESPONDANTS D'HIPPOLYTE LUCAS

LETTRES INÉDITES DE VICTOR HUGO

12 août 1840.

J'ai lu votre bel et bon article et je vous en remercie en Bretagne, espérant que mes remerciements iront vous y trouver. Les fautes d'impression ne font qu'un ravage presque insensible parmi tant d'excellentes choses. Votre noble style et votre bonne amitié rayonnent à travers ces cacophonies typographiques. Il faut encore que vous ayez bien du talent pour tout cela. Les fautes d'impression sont nos monstres et nos hydres, à nous autres écrivains. Il n'y a que les hercules littéraires qui s'en tirent. Je vous serre la main bien cordialement. Portez-vous bien là-bas; que l'Océan vous soit propice. La santé sort de la mer comme la beauté.

Votre ami,
VICTOR HUGO.

22 janvier 1841.

Comment ! vous faites jouer une pièce qu'on dit charmante, et je n'en sais rien. Vous avez un succès, et je ne suis pas là pour applaudir. Savez-vous, mon cher poète, que je vous en veux presque et que je serais tenté de retourner contre vous le billet de Henri IV au milieu d'un torrent de félicitations et d'injures. C'est égal, vous allez me faire faire le voyage de l'Odéon. En attendant, je vous aime à tort et à travers.

VICTOR HUGO.

1841.

Je parlais de vous au moment où vous écriviez sur moi. Il y avait, comme vous voyez, sympathie et accord mystérieux. Le travail me cloue à ma table. Je désirerais pourtant bien vous voir, d'abord pour vous voir, et aussi pour causer avec vous de choses qui vous intéressent. J'ai encore mes discours à vous donner si vous en voulez. Vous voyez que vous serez bien aimable de venir dîner avec nous un de ces soirs. La *plaza Real espera a usted*, à sept heures et le plus tôt possible, n'est-ce pas? Amenez-nous votre ami Boulay-Paty, et s'il tarde trop venez sans lui.

Votre ami ex imo corde.

V. H.

7 août 1841.

Venez donc, mon cher ami, déjeuner avec moi le mardi 10 août, à onze heures et demie, vous trouverez chez moi Frédéric Lemaître qui désire vivement se rencontrer avec vous et auquel j'ai promis cette bonne fortune. Un bon oui, n'est-ce pas? Merci de votre lettre, votre esprit est comme tous les élixirs, il renferme beaucoup de saveur sous un petit volume. Tout ce que me procure votre amitié m'est doux. Je remercie l'article du NATIONAL puisqu'il me vaut votre lettre. Merci du fond du cœur : vous savez que je suis de ceux qui se souviennent.

A vous.

V. H.

1841.

Vous tenez gracieusement vos promesses, cher poète, mais vous ne les tenez qu'à moitié. J'ai votre beau et noble article, mais nous n'avons pas eu votre personne. Vous m'avez promis pourtant de venir un de ces soirs dîner place Royale, ma femme me charge de vous le rappeler. Théophile dîne avec nous après-demain, vous seriez bien aimable d'être des nôtres ce jour-là. Nous parlerons de votre pièce, j'ai mille choses à vous dire et mille amitiés à vous faire.

Todo vuestro.

V. H.

1841.

Voici, mon cher et excellent ami, trois chapitres, l'un sur la cathédrale de Cologne, l'autre sur le tombeau du général Hoche, le troisième est un résumé rapide de l'histoire générale du *Rhin*. Choisissez celui ou ceux que vous voudrez... J'ajoute à mes chapitres la préface du livre qui vous en indiquera l'idée générale pour ce que vous voudrez bien écrire en tête de la citation. Mille remerciements d'avance et mille amitiés.

V. H.

1842.

Si je n'avais pas les yeux si malades, mon cher poète, je vous écrirais dix pages d'injures ; comment ! cette fois encore, vous me prenez en traître. Il vous arrive à l'Odéon des *Aventures suédoises* (1), et je n'y suis pas, je suis réduit à lire dans le feuilleton de Théophile de fort beaux vers que j'aurais pu entendre et applaudir des premiers, si vous l'aviez voulu. Je ne crois pas cependant que vous ayez en ce monde littéraire jaloux un ami meilleur que moi. Il faut pour racheter cela que vous veniez déjeuner avec moi un de ces matins, choisissez le jour qu'il vous plaira. Je me suis occupé de *Pécopin*. L'arrangement est un peu plus laborieux que je ne croyais d'abord. Cependant la chose est à peu près faite quoique non écrite et si vous voulez me prêter votre main et m'aider de votre esprit, le jour où nous déjeunerons ensemble, je vous dicterai le scénario des deux premiers actes. Si je fais quelque trop grosse bêtise, vous m'arrêterez et me redresserez chemin faisant.

A bientôt donc et à toujours.

VICTOR HUGO.

1842.

Je ne sais pas votre nouvelle adresse, mon cher poète, je veux pourtant vous dire que votre succès me charme. En fait de succès, comme en fait d'affection, vous méritez tout, car vous avez un noble talent et un noble cœur. Je suis livré au deuil, mais dans mon

(1) Titre d'une pièce d'Hippolyte Lucas.

malheur, j'ai gardé une petite place pour la joie et le bonheur de ceux que j'aime.

A vous,
V. HUGO.

1844.

Vous êtes critique, cher ami, comme vous êtes poète, par la pensée, l'imagination et le cœur. Vous avez le succès et vous le donnez. Vous avez la générosité d'un riche qui partage, merci du fond du cœur pour vos belles, bonnes et nobles lignes d'aujourd'hui. Mes deux géantes, comme vous les appelez, *Marie Tudor* et *Lucrèce Borgia*, s'inclinent devant vous et vous saluent. Moi je vous serre les deux mains.

Votre ami,
V. HUGO.

1850.

Vous savez la mort de Balzac, mon cher poète. L'enterrement a précisément lieu mercredi. La famille m'a prié d'y dire quelques paroles. La cérémonie ne finira guère avant 5 ou 6 heures du soir. Vous voyez d'ici le contre-temps. Nous ne pourrons donc être des vôtres mercredi. Voulez-vous de nous vendredi ? Serez-vous encore à Montmorency ce jour-là ? Si oui, écrivez un mot. Vous savez quelle fête nous nous faisons d'une journée passée avec vous.

Je vous serre la main.

V. HUGO.

Bruxelles, 10 mars 1852.

Je suis heureux, cher ami, de ce charmant souvenir que vous m'envoyez. Vous voir serait, certes, plus charmant encore. Quand sera-ce possible ? Dieu le sait. Ne me plaignez pas, je remercie la destinée de tout ce qui se passe, et de tout ce qui se fait pour ou contre moi, pourvu que j'aie un peu de liberté, un peu de soleil, un peu de souvenir.

Votre ami,
V. HUGO.

Marine-Terrace, 26 juin 1854.

D'abord, mon cher poète, un serrement de main pour votre succès, puis un autre, puis dix autres pour votre bonne pensée de passer par Jersey cette année en allant en Bretagne. Le succès charme ma bourse, hélas ! un peu aplatie en ce moment. Votre venue et celle de votre charmante femme nous ira au cœur, et comme disait Rabelais : *melius cor quam gula*. Arrivez-nous donc tous les deux, vous, poète, avec votre noble esprit, vous, Madame, avec votre radieuse beauté, et nous ne serons plus alors des exilés et des proscrits. L'exil est où vous n'êtes pas, Madame. L'été est triste cette année, maussade comme une tragédie, pluvieux comme une élégie. Je gage que Jersey vous attend pour redevenir idylle.

Cependant ce temps qui nous attriste doit faire merveille au théâtre. Le bon saint Médard qui pleure des larmes dans les caisses de spectacles est le vrai saint du calendrier. Si jamais je bâtis un théâtre, je construirai dans la chapelle de location une niche à saint Médard. Tout ceci veut dire, cher poète, que vous devez faire beaucoup d'argent et que je vous remercie de m'enrichir. Tout va bien ici, je suis au milieu d'un petit peuple libre et qui m'aime un peu. Je travaille beaucoup. Je me promène au bord de la mer, malgré la pluie. Je pense à vous tous malgré la distance, et je me jette dans vos bras, cher poète, en attendant que je me précipite à vos pieds, Madame.

VICTOR HUGO.

Marine-Terrace, 12 octobre 1854.

J'espérais serrer la main d'Hippolyte Lucas. J'ai reçu les vers de *Pécopin*. La compensation est belle et charmante, je ne me plains pas, mais j'espère encore, si ce n'est pour cette année, du moins pour l'an prochain. Cher poète, vous avez dû recevoir ma lettre de Bruxelles ; ce que je vous demandais pour cet automne, faites-le l'été prochain. Jersey est un peu la route de Rennes. Venez en passant saluer votre compatriote Chateaubriand et embrasser votre confrère Victor Hugo. Vous comprenez qu'avec la poste honnête dont la France jouit, je ne puis vous écrire que par occasion. Ceci vous explique ce retard de mes remerciements. Les vers de *Pécopin* sont ravissants, et ont ici profondément ému les femmes et charmé

les hommes. Mettez-moi aux pieds de Madame H. Lucas et recevez ma main dans la vôtre.

V. HUGO.

Marine-Terrace, 1854.

Après ce beau, ce noble, cet excellent article, cher poète, il faut que vous veniez voir le rocher du contemplateur. Je viens d'acheter une maison avec les deux premières éditions des *Contemplations*. Quand elle sera meublée et close et un peu bâtie, vous viendrez m'y voir, n'est-ce pas ? J'aurai bien de la joie à vous y serrer la main... En attendant, je vous envoie toutes les affections d'une vieille et reconnaissante amitié.

Ex imo corde.

V. HUGO.

1860.

Gracias hombre, y poeta mio, nous avons lu solennellement vos beaux vers *con macho aplaudo*. Votre livre est solide et charmant (1). Vous placez le *Cid* un peu haut peut-être, mais j'aime les fanatismes et les tendresses d'un esprit envers un autre esprit. Quant à moi, je préférerai toujours les créations aux œuvres de seconde main (au fond vous êtes de cet avis, n'est-ce pas ?) et je donnerais cinquante *Cid* pour un *Misanthrope* et tout Corneille pour les soixante pages surhumaines éparses dans le vieux Dante ; mais ceci n'empêche pas votre envoi d'être exquis, votre livre d'être excellent. Merci encore de ce livre et des vers qui me l'apportent sur leurs ailes.

A vous de cœur.

V. HUGO.

29 janvier 1864.

Je viens de relire, mon cher confrère, votre gracieux volume. Vos *Heures d'amour* sont amies des *Heures d'exil*. Vous rendez-vous compte que vous êtes un charmant poète, pas racinien du tout ? Il y a en vous un critique du XVIIe siècle, mais heureusement

(1) Histoire du Cid.

il y a aussi un poète du XIXe. Si l'on en croyait le critique, on n'achèterait pas le poète, et les *Heures d'amour* n'en seraient pas à leur 4me édition. Mais vous avez le bonheur d'être plus fort comme homme de l'avenir que comme champion du passé, et vos vers, cher poète, triomphent de vos doctrines. Vous serez puni par le succès. C'est bien fait. Ah ! vous voulez relever de Boileau et de Lebatteux en critique. Eh bien, votre poésie se révolte contre vous et vous bat. Elle ne relève, elle, que de l'éternelle nature. Elle a la grâce et le charme. Elle est délicate et forte. Elle pense et elle aime. Dites-en pis que pendre à présent. Elle s'en fiche pas mal !

Ex intimo corde.

V. Hugo.

Hauteville House, 9 novembre 1864.

Un ami m'envoie l'*International* du 1er novembre. J'y lis une charmante et belle page de vous sur moi. Je vous y retrouve, cher poète, comme je vous ai retrouvé à Bade dans le tendre et cordial embrassement de nos souvenirs. Vous êtes maître en poésie gracieuse et doucement profonde. Votre applaudissement m'est précieux à tous les titres. Je vous envoie ce que j'ai de meilleur dans l'esprit et dans le cœur. Quand vous reverrai-je ? Me voici rentré dans ma nuit. Je n'aurai plus pendant six mois d'autre visite que la tempête et d'autre rencontre que le tonnerre et l'ouragan. Que Bade est loin ! Il me semble que je cause encore avec vous dans ce vieux bourg plein de fleurs et de rayons. A bientôt peut-être, mais à coup sûr à toujours.

Votre ami,

V. Hugo.

Hauteville House, 1869.

Cher poète, vous terminez sur L'Homme qui rit comme vous avez commencé, éloquemment et cordialement, en termes où je retrouve votre vieille amitié. Je suis bien ému de cette page éloquente. Votre beau talent m'a toujours aimé et me l'a toujours dit avec chaleur et avec éclat. Je ne saurais vous dire combien votre noble adhésion m'est douce, si bien pensée, si bien sentie et si bien dite. On me fait l'honneur de me traiter comme Shakespeare dont on a dit *totus in*

antithese. Tant que le Bon Dieu ne renoncera pas à sa vieille antithèse le jour et la nuit, la poésie ne renoncera pas à la sienne. La critique n'existe qu'à la condition d'être aussi la philosophie. Vous le comprenez, vous. Pourquoi? Parce que vous êtes un poète, parce que vous êtes un artiste, parce que vous êtes un écrivain.

Votre vieil ami,
V. Hugo.

15 septembre 1870.

Cher poète, je reconnais là votre vieille et forte amitié. Je vous remercie du fond du cœur. Je tiens en réserve votre offre (1) excellente pour ma bru et pour mes deux petits enfants. Quant à moi, je suis venu à Paris pour des pouvoirs suprêmes et j'ai l'intention de ne pas me ménager. Je ne ferai pas au bombardement l'honneur de me déranger pour lui. Merci pour mon petit Georges et ma petite Jeanne. Je serre votre vaillante et cordiale main.

Victor Hugo.

LETTRES DE LAMARTINE

1836.

Monsieur, j'ai lu avec un vif intérêt l'ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer. Vos esquisses sont faites de main de maître et renferment une connaissance réelle du cœur humain. Je vous prie d'agréer tous mes remerciements et l'assurance de ma considération distinguée.

Lamartine.

1849.

Monsieur, je suis heureux que vous attachiez le moindre prix à l'hommage de mes poésies par le poète. Les voici recommandées à votre indulgente appréciation. Quand vous en parlerez dans le *Siècle*, soyez assez bon pour rappeler en quelques mots que je les ai renou-

(1) Offre de venir habiter la Bibliothèque de l'arsenal pendant le siège.

velées et éditées moi-même et qu'on souscrit à cette édition personnelle chez moi, rue de l'Université, 82, ou chez M. Didot, rue Jacob.

Mille remerciements anticipés.

LAMARTINE.

1849.

Monsieur, je pourrais dire ami, j'ai lu avec reconnaissance l'article plus qu'obligeant, délicat et noble, dont vous avez qualifié mes faibles vers. Sachez seulement que cet article a retenti dans un cœur très sensible au goût élevé, mais plus sensible encore à la cordialité qu'on lui témoigne, et recevez des remerciements que j'irai vous porter mieux après mon rétablissement.

LAMARTINE.

1849.

Je ne saurais assez vous remercier, cher Monsieur, du magnifique article que je lis au *Moniteur*. Je méritais à peine une *amnistie* et vous me faites un triomphe. Je le rends à votre amitié, car je ne puis voir que ce sentiment dans ce qui n'est que le jugement partial du cœur.

LAMARTINE.

1860.

Mon cher confrère, excusez un homme succombant sous l'excès du travail et des disgrâces. Je vous réponds au milieu d'une assemblée de cinq cents créanciers attendant leur miette de pain de ma plume. Que Dieu et le *Siècle* me soient en aide ! Votre désir m'honore, c'est un bonheur pour moi d'y acquiescer. Voici l'ordre de vous remettre les volumes. Pourriez-vous de votre côté me rendre un petit service ? Ce serait d'obtenir l'insertion dans le *Siècle* du mot ci-joint. Mille sentiments de haute estime et de reconnaissance.

LAMARTINE.

8 juillet 1863.

La maladie m'empêche de vous écrire, cher Monsieur, mais je suis si touché de votre indulgence pour *Fior d'Aliza* et si flatté de la

voir illustrée par votre talent, que je vous la livre en entier avec pleine confiance.

Agréez avec mes remerciements l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LAMARTINE.

Paris, 12 février 1866.

MON CHER LUCAS,

Je suis désolé d'apprendre que le succès (1) que je vous dois pourrait vous coûter un ennui. Sachez du moins que je n'y suis pour rien et que j'aurais rougi de spéculer sur votre bonté en vous demandant la moindre part à votre gloire et aux légers bénéfices qui pourraient en résulter pour vous et vos collaborateurs. L'idée même d'une pareille simonie ne m'aurait pas approché. D'ailleurs, ma prétention, si j'en avais une, aurait été une injustice, car je n'ai été que l'occasion et nullement l'auteur de votre pièce. Le 3e acte entre autres, le plus charmant de tous, est entièrement de vous. Le personnage de la folle est une invention à laquelle j'avais eu la maladresse de ne pas songer. Donc, en vendant mon droit aux libraires, je n'aurais pas pu vendre le vôtre. Si cette prétention de celui qui vous intente un procès venait à avoir des suites (ce que je ne pense pas), je vous autorise pleinement à publier cette lettre et je vous conjure de déclarer bien haut que l'estime, la reconnaissance et l'amitié sont les sentiments qui vous sont dus.

Agréez, je vous prie, mon admiration et mon attachement.

ALPH. DE LAMARTINE,
43, rue de la Ville-l'Evêque.

LETTRES DE GEORGE SAND

1854.

Monsieur, je vous remercie de m'avoir écrit que vous étiez de mes amis, si c'est par sympathie pour des sentiments et des idées

(1) *Fior d'Aliza*, opéra-comique en 4 actes, représenté le 5 février 1866.

qui sont sincères et profonds en moi. Quant à mes talents et facultés, j'en fais bien bon marché, je vous jure, et on peut les critiquer sans m'étonner ni m'offenser. Je ne m'afflige que de l'hostilité personnelle, parce que je ne la mérite pas, ne l'ayant jamais provoquée et jamais rendue. Je m'afflige, non pas pour moi cependant, chacun de nous, quel qu'il soit, est toujours peu de chose pris séparément. Je m'en afflige pour nous tous qui devrions, soit comme hommes, soit comme artistes, nous soutenir et nous aider chaque fois que nous faisons acte de conscience et de bonne foi. Nous devrions laisser au monde positif et froid la froide critique, et nous réunir dans un idéal commun au lieu de nous disséquer les uns les autres. Que gagnons-nous à nous annuler, à nous amoindrir continuellement? Nous ne faisons que rendre plus difficile la tâche que chacun de nous s'est imposée en prenant une plume pour écrire contre le règne imbécile de la matière. Mais croyez que je n'oblige pas mes amis à admirer ce que je fais. Je ne saurais leur en donner l'exemple, et je leur suis bien plus reconnaissant de leur affection que de leur applaudissement. Voilà pourquoi, Monsieur, je vous remercie des sentiments que vous voulez bien m'exprimer.

GEORGE SAND.

Palaiseau, 9 juin 1865.

Une situation toute particulière m'interdit, Monsieur, toute espèce de collaboration actuelle ; mais prenez le sujet de Mairelle, changez les noms propres ; que mon nom à moi ne paraisse en aucune façon, et je serais charmée de vous avoir fourni un sujet qui vous plaît et dont vous tirerez un meilleur parti que moi-même.

Agréez mes sentiments bien fraternels.

GEORGE SAND.

30 juin 1865.

Je ne puis malheureusement pas faire ce que vous me demandez. Il m'est interdit d'attacher mon nom à aucune collaboration quant à présent, et par conséquent il faut que vous marchiez seul, si le cœur vous en dit ! Vous n'en marcherez que mieux, je le vois bien à vos charmantes poésies. Je vous remercie de cet envoi qui m'est doublement précieux, venant de vous.

GEORGE SAND.

(*A suivre*).

VARIA

Le testament de Chateaubriand.

Tout récemment, au cours d'un procès en divorce intenté à son mari par Mme de Vezous de Vesins, née Abadie, devant le tribunal civil de la Seine, Me Truppi, son avocat, a fait passer sous les yeux des magistrats le testament ou plutôt les dispositions suivantes du testament de Chateaubriand :

Je lègue à Oudot, mon cuisinier, et à Alexis Raverot, mon valet de pied, à chacun deux années de ses gages.

Je lègue à Mgr l'archevêque de Paris pour l'infirmerie Marie-Thérèse, deux paires de candélabres à cinq et sept branches.

Je donne et lègue, comme souvenir et gage d'affection :

1° A M. Chardel, une boîte en écaille, doublée en or, avec le portrait de Mme de Sévigné, peint par Petitot, présent de Mme la duchesse d'Orléans.

2° A M. le comte de Plessis-Parseau, six couverts, six petites cuillers et deux casseroles avec leurs couvercles, le tout en argent.

3° A M. Mandaroux-Vertamy, la copie, par Mignard, de la *Sainte Famille* de Raphaël.

4° A Mlle d'Acosta, un morceau de la vraie Croix enchâssé dans une croix de vermeil renfermée dans un étui de chagrin violet.

5° et 6° A Mme la comtesse de Chateaubourg, le portrait de Notre Saint-Père Pie IX.

7° A Mme la comtesse Hyacinthe de Ravenel, ma nièce, le petit tableau de l'Albane.

8° Au comte Frédéric de Chateaubriand, mon neveu, le plus complet de mes deux services en porcelaine de Sèvres à fond bleu et or.

9° Enfin, mon buste en marbre par David à mon neveu le comte Louis de Chateaubriand.

J'aurais voulu qu'il me fût possible de faire d'autres et plus considérables dispositions, tant en faveur des parents et amis que je viens de nommer que de beaucoup d'autres.

Ce qu'a rapporté le théâtre de Victor Hugo.

A l'occasion de la reprise d'*Angelo* au théâtre de Sarah-Bernhardt, un rédacteur du *Temps*, M. Raoul Aubry a eu la curiosité de demander à M. Paul Meurice ce que le théâtre de Victor Hugo pouvait avoir rapporté jusqu'à ce jour. Et voici les renseignements que lui a donnés l'exécuteur testamentaire du grand poète :

« Nous commençons naturellement par *Angelo*. L'interprète principale, dans le rôle de la Tisbé, était Mlle Mars, à ce moment l'étoile de la Comédie-Française. La moyenne des représentations cependant très courues de Mlle Mars en 1835, au cœur de l'hiver, ne dépassait pas de beaucoup 2,000. La recette tombait, le 22 mars, en pleine saison, à 1.320 francs avec cette affiche : l'*Ecole des vieillards*, la *Gageure imprévue*.

» Or, la moyenne des représentations d'*Angelo*, au cœur de l'été, en mai, juin, juillet, fut de 2.254 francs, chiffre superbe à une époque où la Comédie-Française n'avait pas quinze cents francs de frais quotidiens. *Angelo* fut interrompu à la trente-sixième représentation par une maladie de Mlle Mars. Après un assez court intervalle, c'est Mme Dorval — la rivale de Mlle Mars, la créatrice à ses côtés de Catarina — qui prit le rôle de la Tisbé, et voici la lettre qui permit à Victor Hugo cette distribution nouvelle. »

C'est une lettre de Mlle Mars, encore inédite. M. Paul Meurice voulut bien m'en laisser prendre copie. Les rapports entre l'auteur d'*Angelo* et son interprète n'étaient pas, vous l'allez voir, des plus chaleureux :

En revenant de Versailles, hier soir, on m'a remis votre lettre, monsieur, et je m'empresse d'y répondre ; je conçois très bien votre impatience de voir reprendre les représentation d'*Angelo* ; les dernières fois que j'ai joué Tisbé j'étais fort enrouée, vous vous en souvenez ? Mais j'ai tenu bon, et je n'ai point voulu interrompre votre succès ; ce zèle a failli m'être funeste : j'ai eu une extinction de voix qui m'a duré quatre mois, et quoique je puisse parler maintenant je suis obligée de prendre les plus grandes précautions, ce qui me prive de quelques-uns de mes rôles. Il faut, pour jouer Tisbé, de la véhémence, de la force et c'est précisément ce qu'il faut que je redoute, pour le moment au moins.

Je trouve donc tout simple, monsieur, qu'*Angelo*, qui a eu un si bon succès, ne soit pas plus longtemps éloigné de la scène et, moi-même, je vous engage à me remplacer dans le rôle de Tisbé en vous offrant tous mes regrets de cet abandon forcé.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

MARS.

Angelo reparut donc sur l'affiche et fut joué au total soixante-deux fois. La dernière recette ayant été de 1.500 francs, les représentations de la pièce furent suspendues, et comme, l'année d'après, Victor Hugo trouvait que ses œuvres étaient systématiquement tenues à l'écart, il fit un procès retentissant à Vedel, directeur de la Comédie-Française. Il gagna sur tous les points, après avoir plaidé lui-même en première instance et en appel. Devant la cour, il avait exposé de la sorte l'état des recettes :

Eh bien, que suis-je pour le Théâtre-Français ? Suis-je un auteur qui le ruine ? Suis-je un auteur qui l'enrichit ? Voici le premier point dont il importe d'avoir la solution. Cette solution rayonnera ensuite sur toute la cause.

Je n'ai fait recevoir au Théâtre-Français que quatre pièces : *Marion Delorme*, *Hernani*, le *Roi s'amuse*, *Angelo*. De ces quatre pièces, deux, *Marion Delorme* et le *Roi s'amuse*, ont été, à deux époques différentes, arrêtées par la censure ; deux seulement, *Hernani* et *Angelo*, ont pu être librement représentées. Maintenant, combien ces deux dernières pièces ont-elles eu de représentations ? Quatre-vingt-onze. Quelle somme totale ont produite ces quatre-vingt-onze représentations ? Ici, messieurs, je dois le dire, dans le premier procès, justement indigné des manœuvres de la Comédie-Française contre les dernières représentations d'*Angelo*, j'avais cru devoir rejeter du total de mes recettes ces quelques recettes évidemment préparées artificiellement par le théâtre pour les besoins de la cause et pour servir d'argument, comme mon avocat vous l'a excellemment démontré, et comme l'a jugé le tribunal de commerce. J'avais cru, dis-je, devoir rejeter ces recettes ; mais à quoi bon ? que m'importe ? Ma cause n'est-elle pas victorieuse, même en admettant ces recettes ? Je les admets donc.

Eh bien, messieurs, même en y comptant ces mauvaises représentations, résultat des intrigues du théâtre, les recettes de mes quatre-vingt-onze représentations à la Comédie-Française donnent un total de *deux cent cinquante-neuf mille neuf cent soixante-trois francs quinze centimes*, et une moyenne de 2.856 fr. 67 c. Les frais sont de 1.470 francs par représentation. Calculez le bénéfice !

La moyenne des recettes de Mlle Mars dans l'ancien et le nouveau répertoire — de Mlle Mars, la célèbre actrice qui a quarante mille francs d'appointements pour les énormes recettes qu'elle produit, prises dans les conditions les plus favorables, dans l'hiver — pendant que mes pièces ont toujours été jouées l'été, la moyenne des récoltes de Mlle Mars est de 2.618 fr. 96 c. Calculez la différence... En faveur de qui est-elle ? En ma faveur.

Je puis donc le dire, et le dire hautement — cela d'ailleurs ne préjuge en rien la valeur littéraire de mes ouvrages — je suis, pour la Comédie-Française, au nombre des auteurs qui l'enrichissent ; cela résulte invinciblement des faits, des preuves, des chiffres...

Voilà pour *Angelo*. Au cours de ce même procès, il fut établi que la moyenne des recettes d'*Hernani*, pendant les six années précédentes,

avait été de 3.312 francs, ce qui était extraordinaire. Mais le record appartient, sans conteste, à *Ruy Blas*, sinon pour les recettes du début, du moins pour le total à nos jours.

Ruy Blas eut, à la Renaissance, en 1838, une série de 49 représentations qui donnèrent la somme totale de 94.406 fr. 75. En 1841, Frédérick-Lemaître reprit l'œuvre à la Porte-Saint-Martin; 48 représentations produisirent 95.037 fr. 10. Le théâtre entier de Hugo fut banni, comme Hugo lui-même, pendant les vingt années du second Empire, et *Ruy Blas* ne fut repris que trente et un ans plus tard, en 1872, à l'Odéon; il atteignit, en 145 représentations, le chiffre de 450.693 fr. 50. Enfin, en juillet 1904, le total des recettes de *Ruy Blas* se montait à deux millions trois cent cinquante mille francs, exactement *2 millions 351.767 fr. 05.*

Au total, *Hernani* atteint près de deux millions de recettes, et les *Burgraves* — en deux séries, à la création, en 1843 et, à la reprise du centenaire, en 1902 — seulement 320.000 francs. Le record des faibles recettes doit être détenu par *Esmeralda*, écrite sur une musique de Mlle Louise Bertin.

— J'ai fait, à ce propos, nous disait M. Paul Meurice, une constatation curieuse. L'Opéra, en 1836, réalisait avec les *Huguenots*, alors à leur quinze ou vingtième représentation et qui obtenaient un succès énorme, des recettes de 9.000 francs; la *Esmeralda*, à la cinquième représentation, atteignait au chiffre fort convenable de 5.635 francs. A cette époque, lorsque l'Opéra dépassait 6.000 francs, la recette était jugée très bonne. Et les 9.000 francs des *Huguenots*, en 1836, auraient été 22.000 en 1900. Voilà dans quelle proportion le théâtre s'est modifié.

La *Esmeralda* fut représentée une quinzaine de fois. Le livret était curieux et attrayant, mais la musique ne valait pas cher. Il y avait bien, assure M. Paul Meurice, un passage remarquable : l'air des cloches; seulement il était de Berlioz...

M. Paul Meurice ayant calculé rapidement, conclut enfin que le théâtre de Victor Hugo avait fait, de 1828 à 1904, environ 7 millions de recettes, et rapporté, par conséquent, près de un million de droits. Ces droits, c'est Adèle Hugo, la fille du grand poète, qui en jouit aujourd'hui, ou, plus exactement, c'est M. Paul Meurice, son tuteur, qui les perçoit et les administre pour elle. Adèle Hugo, qui vit en excellente santé aux environs de Paris, entourée de soins, n'a qu'une préoccupation : la musique. Elle jette, tout le jour, des blanches, des noires ou des croches sur des portées musicales, et s'inquiète sans cesse du sort que les directeurs peu accueillants réservent à son opéra.

Mais elle n'ira pas voir Sarah Bernhardt, triomphante Tisbé, dans cette belle reprise d'*Angelo*, parce que, lorsquelle sort, c'est pour aller en matinée au Châtelet.

Le Saule d'Alfred de Musset.

L'*Eclair* du 4 mai contenait la note suivante :

Le colonel américain Hilario Ascazuli, poète à ses heures, lut sur la tombe les vers qu'on y avait gravé. Ils appelaient un saule qui n'y était pas. Il fit venir du bord du Parana un saule pleureur qui fut amené à Buenos-Ayres, soigné par un botaniste de cette ville, embarqué sur le transport la *Guyenne* où il fut l'objet des attentions les plus délicates. Enfin au 15 juillet on le planta sur la tombe.

Ainsi fut exaucé le vœu du poète des *Nuits*.

Quelques jours plus tard (le 11 mai), le même journal publiait la lettre que voici :

Monsieur le directeur,

A propos de la visite d'anniversaire faite, le 2 mai, par M. Henri Lavedan, à la tombe d'Alfred de Musset, vous ajoutez, en parlant du saule célèbre, que le visiteur aurait été plus ému, s'il avait connu son histoire.

Permettez-moi de la compléter en quelques mots, avec toute l'authenticité qui convient, puisque c'est moi-même qui, sur le désir de mon ami le colonel argentin Hilario Ascazuli, ai apporté le petit arbrisseau en France et l'ai remis, en 1866, au conservateur du Père-Lachaise.

Ascazuli, poète apprécié (sous le pseudonyme local de Aniceto el Gallo), était en effet mon hôte affectionné à Montevideo, où je dirigeais alors l'Hôtel de la Paix. Il me chargea de la commission délicate que j'acceptai avec empressement.

Embarqué le 15 août 1866 à bord du vapeur des Messageries Maritimes, je transbordai à Rio-Janeiro, sur la *Guyenne*, de la même Compagnie (commandant Aubry de La Noë), soignant de mon mieux le petit saule, qui ne quitta pas le pont du navire et arriva en parfait état ; j'avais alors vingt-sept ans.

Revenu définitivement d'Amérique, en 1877, j'ai eu depuis bien souvent l'occasion de renouveler ma visite à l'arbre d'il y a trente-neuf ans, et je vous assure que ce n'est jamais qu'avec une émotion sincère que je retrouve ce touchant symbole de la pensée de Musset et d'Ascazuli tout ensemble.

Sans doute aujourd'hui, le pauvre saule a bien vieilli — hélas, il n'est pas le seul — et bien chétif est son aspect ; mais ce qu'il dit encore est grand, pour qui sait entendre, et le souvenir qu'il proclame, et auquel je m'honore d'être modestement associé, reste éternel.

Veuillez agréer. etc.

E. Noel.

Un monument à Stendhal Beyle et son éditeur
0 fr. 75 par jour. — Idées de suicide.

Les fidèles de la chapelle beyliste viennent d'avoir un beau mouvement de ferveur en l'honneur de leur saint. Il n'y a ni exagération, ni ironie à user de ces termes de piété : c'est un véritable culte religieux qu'Henri Beyle (Stendhal) inspire à tous ceux qui ont voué une dévotion particulière à ses œuvres et à sa mémoire. Et ce mouvement de ferveur a déterminé la formation d'un comité qui se propose d'élever un monument en son honneur. On a lu, ici même, les noms de ces beylistes qui viennent de prendre cette heureuse initiative.

L'équité d'un tel hommage ne se démontre pas. Tout au plus aurait-on à s'étonner qu'il fût si tardif, si la justice envers Henri Beyle n'avait été en retard, en tout, d'une bonne moitié de siècle. Dans une lettre qu'il adressa à Balzac, en remerciement d'un article de l'auteur de la *Comédie Humaine* sur *La Chartreuse de Parme*, Beyle disait : « Je ne serai lu qu'en 1880. » C'est à peu près à cette date que Stendhal conquit en effet sa légitime maîtrise dans notre littérature, cinquante ans environ après la publication de *Le Rouge et le Noir*. Et c'est un peu plus de cinquante ans après sa mort, survenue en 1842, que ses admirateurs espèrent pouvoir recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument digne de sa mémoire.

A ne juger qu'Henri Beyle sur ses œuvres, on se figurerait qu'il les a écrites, au moins dans une aisance très confortable, puisque ses romans, de préférence, se passent dans la haute société. Sa biographie révèle, au contraire, que la perte de son emploi dans la haute administration, après la chute de Napoléon Ier, le réduisit à une gêne extrême. Et le produit de ses œuvres ne lui procura jamais que des ressources dérisoires.

Il faut avoir sous les yeux ce compte de ses droits d'auteur, d'après le texte de ses traités avec les éditeurs de ses œuvres, pour savoir à quel point elles lui furent de peu de profit. En rapprochant ces gains ridicules des bénéfices de l'éditeur Michel Lévy sur les œuvres complètes de Stendhal, l'on comprendra mieux de quels spécieux arguments usa Me Pouillet, récemment défunt, dans sa défense des usurpations de l'éditeur sur les droits de l'écrivain, au cours du litige survenu, il y a quelques années, entre l'éditeur Lemerre et Paul Bourget.

COMMENT A VÉCU STENDHAL

Nous reproduisons ici, textuellement, le document de comptabilité des droits d'auteur de Stendhal, tel qu'il a été publié dans un ouvrage assez récent :

1817. — *Vie de Haydn, Mozart et Métastase* : 1 volume. L'auteur imprime à ses frais. Perte	1.790 fr.
1817. — *Histoire de la Peinture en Italie* : 2 volumes in-8°, l'auteur imprime à ses frais. Perte.	1.770
Perte totale	3.560 fr.
1822. — *De l'Amour* : 2 volumes à l'auteur, le tiers net de la vente, une fois les frais récupérés par Mongie, éditeur, qui ne paie pas le manuscrit. Le livre ne s'étant pas vendu	»
1826. — *Rome, Naples et Florence* : 2 volumes, Delaunay, éditeur	1.000 fr.
1827. — *Armance* : 3 volumes in-12, J. Bunos, éditeur	1.200
1829. — *Promenades dans Rome* : 2 volumes, Delaunay, éditeur	1.500
1831. — *Le Rouge et le Noir* : 2 volumes, Levasseur, éditeur	1.500
1838. — *Mémoires d'un Touriste* : 2 volumes, A. Dupont, éditeur	1.560
1839. — *La Chartreuse de Parme* : 2 volumes, A. Dupont, éditeur	2.500
Total général des ventes	9.260 fr.
A défalquer la perte des éditions Haydn et la Peinture.	3.670
En 22 ans, Stendhal a donc touché pour toutes les œuvres qu'il a publiées de son vivant.	5.700 fr.

Quel document que cet état des droits d'auteur de Stendhal. En vingt-deux ans, le malheureux grand homme a gagné, sur ses ouvrages, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre de notre littérature, 5.700 francs. Soit 250 francs par an, et 0,75 par jour, en soustrayant du total les jours fériés !

A ce compte, on est amené tout naturellement à se demander comment ce malheureux écrivain de tant de génie parvenait à vivre. On sait qu'il ne lui resta, de son patrimoine, à la mort de son père qu'une

rente viagère de 1.600 francs. De ses traitements de fonctionnaire de l'Empire, il ne lui fut attribué, par le gouvernement de la Restauration, qu'une demi-solde de dragon, à 415 francs. Il avait servi, quelque temps, dans ce corps, en effet, au moment de la campagne de Marengo. Ses œuvres, de 1817 à 1831, lui rapportaient une moyenne de 117 francs par an. Durant cette période, il disposa donc de 2.132 francs par an.

A partir de 1831 jusqu'en 1842, Stendhal dut à la protection du comte Molé le consulat de Civita-Vecchia. Le traitement était de 10.000 francs. Mais les frais de gestion de ce consulat était à la charge du titulaire. Et il ne revenait à Stendhal, que 2.200 francs sur ce traitement. Pendant cette dernière période de sa vie, le produit annuel de ses ouvrages s'étant élevé à la moyenne de 117 francs à celle de 330 francs, ses ressources annuelles, y compris sa demi-solde et sa rente viagère, furent de 4.345 francs.

De 1831 à 1842, malgré ses goûts d'une vie large, Stendhal sut faire face, avec ses modiques ressources, aux obligations de sa fonction, et se présenter avec décence dans les milieux mondains de Rome, où il venait se réfugier, le plus souvent possible, contre le mortel ennui de Civita-Vecchia.

Mais de 1817 à 1831, avec ses 2.132 francs par an, il vécut, à Paris, de la vie la plus médiocre. Et il souffrit de la pénurie de ses ressources si cruellement qu'en 1828, il se prépara quatre fois au suicide. Cette détermination résulte, avec la plus entière évidence, des quatre testaments qu'il fit, durant les quatre derniers mois de cette année. Dans la suite, la même tentation le reprit, puisqu'il a écrit, en tout, quatorze testaments. Mais ce fut sous l'étreinte de l'ennui. En 1828, c'était sous l'étreinte de la gêne que Stendhal s'arrêta à des résolutions désespérées. Il ne pouvait plus aller dans le monde. Et il avait besoin des réunions mondaines, des succès de causeur brillant qu'il y obtenait, pour trouver de la saveur à la vie.

Ce volupteux, cet analyste de sensualités raffinées, et, par conséquent, ce romancier des âmes aristocratiques, bornait ses ambitions à ce rêve de bachelier émancipé et passionné de l'art d'écrire: la sécurité dans une mansarde et la certitude d'y gagner 5 francs par jour, en y écrivant des romans. C'est le souhait qu'il a exprimé, sous l'accablement de la gêne ou de l'ennui.

C'est dans une mansarde de l'hôtel de Valois, 71, rue de Richelieu, qu'ayant terminé *Les promenades dans Rome*, il allait se suicider, lorsque ses amis Mareste et Romain Colomb survinrent à temps pour le détourner de son dessein, et aperçurent sur une table un cahier

portant en titre : *Julien* ou *Le Rouge et le Noir*. C'est là que, réconforté par eux, il écrivit ce chef-d'œuvre. C'est là qu'il revint passer les trois années d'un congé qu'il avait obtenu, au cours de son consulat à Civita-Vecchia. Et c'est là qu'il écrivit *La Chartreuse de Parme*.

Il venait de signer un traité de 5.000 francs avec *La Revue des Deux-Mondes*, pour une série d'articles et de nouvelles. Et il avait reçu un acompte de 1.500 francs lorsqu'il tomba foudroyé par l'apoplexie, dans la rue Neuve-des-Capucines.

Et comme il fallait que toutes les amertumes de la vie littéraire assaillissent cet écrivain, Sainte-Beuve imagina de raconter que Stendhal n'avait reçu de cette avance de 1.500 francs que pour payer Balzac de l'article élogieux qu'il avait consacré à la *La Chartreuse de Parme*. Ces deux martyrs de l'argent calomniés ensemble à propos d'argent ! Il n'y a que la vie des hommes de lettres pour produire une telle ironie.

LE ROMANTISME
A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

Le Gaulois du 27 avril. — Le *Centenaire d'Auguste Barbier*, par Léon Séché.

Les Annales politiques et littéraires du 29 avril. — *L'élection d'Auguste Barbier à l'Académie française*.

La Revue de Paris du 15 mai. — *Lettres inédites de Lamennais à Mme Yemeniz*, publiées par L. Latreille.

La Grande Revue du 15 mai. — *La première candidature de Lamartine à l'Académie française*, par Pierre de Lacretelle.

Sainte-Beuve conspirateur, par Léon Séché.

Le Mercure de France du 15 mai. — *Les dernières Années* d'Aloysius Bertrand, d'après des documents inédits, par Léon Séché.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE OLLENDORFF. — *Œuvres complètes de Victor Hugo*, t. II : *Marie Tudor*, *Angelo*, la *Esmeralda*, *Ruy Blas*, les *Burgraves*. (1 vol. grand in-8 : prix 10 francs.)

Ce qui fait l'intérêt de ce volume, ce sont les reliquats inédits de ces pièces de théâtre que M. Paul Meurice a eu la bonne idée de publier à la suite de chacune d'elles, et aussi les gravures et les fac-simile dont il est illustré.

Il y a tout un acte inédit de *Marie Tudor*, 5 ou 6 feuilles pleines de vers, de *Ruy Blas* et le reliquat des *Burgraves* est trois fois plus volumineux encore. — Le titre de cette dernière pièce reproduit en fac-similé est tout à fait curieux. Il représente une marine ébauchée dans laquelle on voit un bateau penché sur le côté et deux figures grimaçantes se regardant sur la grève. Tout cela fait à la diable, à la plume et au lavis, très probablement pendant que Victor Hugo cherchait une scène. Comme reproduction de gravures, je signalerai les portraits de Marie Dorval dans le rôle de la Tisbé, de Geffroy dans don Salluste, de Melingue, dans don César de Bazan, une eau-forte de Nanteuil et quelques bonnes compositions de Boulanger, dont une lithographie représentant Claude Frollo.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE. — *Victor Hugo à Guernesey*, par Paul Stapfer, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux.

Sous l'Empire il n'y avait guère d'écrivains libéraux et de poètes qui n'eussent fait le voyage de Guernesey. C'était un pèlerinage qui rappelait celui qu'à la fin du XVIIIe siècle, on faisait à Ferney pour voir Voltaire. Dans quelque cinquante ans d'ici, quand les mémoires des

contemporains sortiront de leurs tiroirs, on se rendra mieux compte du va et vient qui régnait alors entre la France et cette île de l'Angleterre. Déjà nous avons comme guides au rocher de Victor Hugo, une demi-douzaine de volumes assez riches en souvenirs : ceux d'Asseline et de Chénay entre autres. Le livre que publie aujourd'hui M. Paul Stapfer est encore plus complet, peut-être parce qu'il a mis autre chose que des souvenirs personnels, peut-être aussi parce qu'il est plus vivant et mieux fait. Il a beau être écrit au courant de la plume et sans prétention littéraire, il trahit à toutes les pages l'humaniste et le lettré. Mais il vaut surtout par la sincérité et l'exactitude des choses vues. Ceux qui voudront connaître à fond la vie du poète des *Châtiments* à Guernesey feront bien de le lire.

Je signale en passant à la même librairie deux petits volumes dont on fera l'objet d'un prochain article : l'un traite de *Flaubert* et l'autre des *Dévotes de Robespierre*, car il paraît que Maximilien eut lui aussi ses dévotes. Alfred de Vigny en aurait été scandalisé lui qui ne pouvait se figurer que Robespierre ait eu une nourrice.

Librairie du Mercure de France. — *Albert Samain*, sa vie, son œuvre, avec un portrait et un autographe, par Léon Rocquet, 1 vol. in-18.

J'ai plutôt rencontré que connu Albert Samain à l'Hôtel de Ville où nous étions alors employés tous les deux. Il venait quelquefois fumer un cigare et tailler une bavette chez un autre poète de nos amis qui était chef de bureau et très bon camarade. J'ai nommé Franck, l'éditeur de la Reine de Navarre. Il avait le visage et les mains très maigres, la voix douce et lente, la physionomie d'un rêveur mélancolique. Un jour Franck lui demanda devant moi de lui dire une poésie à laquelle il travaillait depuis quelque temps et qu'il venait de finir, car il travaillait lentement et à des heures irrégulières. Il se fit un peu prier, puis il s'exécuta. Comme je n'appartenais pas à son école, ces vers plus ou moins bien coupés, un peu précieux, d'une facture recherchée, mais très artiste, me firent une impression assez difficile à définir. Et quand Samain fut parti je dis à Franck qui m'écouta : il y a certainement beaucoup de talent dans ce que vient de vous dire notre collègue, mais cela ne sent pas la source ou si vous aimez mieux, l'inspiration. C'est fait par un ouvrier de la lime qui sait sa langue, mais c'est de l'écriture artiste, comme on dit dans la nouvelle école, où l'art n'est pas tout en poésie, l'âme et le cœur y jouent encore un plus grand rôle.

Comme Franck était un Parnassien, ami de la forme et de la rime riche, il ne fut pas tout à fait de mon avis et pour expliquer Samain se mit à entamer une théorie assez confuse dont j'ai seulement retenu ceci. Samain est un esprit d'élite qui ferait certainement autre chose, si cette autre chose n'était déjà faite — car enfin il faut bien que le poète se singularise s'il veut qu'on le distingue...

Quelque temps après, Samain publiait *Au jardin de l'infante*. C'était déjà beaucoup mieux que ce que je lui avais entendu dire.

Cinq ans après il nous donnait *Aux flancs du Vase*. Dans cet espace de cinq années où j'eus l'occasion de causer avec lui plusieurs fois à l'Hôtel de Ville, il était devenu plus maître de son instrument et s'était rapproché de mes idées, tout en portant « son principal effort d'artiste sur la langue et le style » comme le remarque judicieusement son biographe, M. Léon Bocquet.

Sa mort m'affligea beaucoup, car il n'avait pas donné toute sa mesure et je suis convaincu qu'il nous aurait donné avec le temps des œuvres *fortes*. Celles qui doivent faire vivre sa mémoire sont avant tout des œuvres *distinguées*.

M. Léon Bocquet l'a très bien compris et en a parlé d'une manière aussi docte que pieuse. Heureux les poètes qui trouvent de tel biographes : ils sont plus sûrs de ne pas mourir tout entiers.

Pages choisies du comte de Gobineau.

Le comte de Gobineau est tout à fait à la mode, on le cite presque autant que M. de Tocqueville dans le monde où l'on s'ennuie. Il n'y a décidément que les étrangers pour faire les réputations françaises. Si le comte de Gobineau n'avait trouvé au delà du Rhin un traducteur de la force de Schemann, il n'aurait peut-être jamais atteint à la célébrité. Le petit volume du *Mercure de France* est très bien composé. Il contient des fragments de l'*Essai sur l'inégalité des Races humaines*, de l'*Histoire des Perses*, des *Pléiades* et plusieurs scènes historiques du grand œuvre de cet écrivain diplomate sur la *Renaissance*.

Collection des plus belles pages : *Chamfort*, 1 vol. in-18.

Dans cet intéressant petit volume, spirituel et léger comme l'homme qu'il rappelle, l'éditeur a fait entrer un choix des *Maximes et pensées*, des *Caractères et anecdotes*, des *Petits dialogues philosophiques*, l'*Histoire de Mme Michelin* et le *Marchand de Smyrne*, et a publié en appen-

dice la vie de Chamfort par M. de Lescure. La poésie y est représentée par de méchants petits vers dont ceux-ci :

Motifs de mon absence.

Je touche au midi de mes ans,
Et je me dois tous mes instants
Pour jouir, non pour faire un livre.
Aimer, penser, sentir, c'est vivre.
Ecrire, c'est perdre son temps.

Décidément j'aime mieux la prose de Chamfort que ses vers.

A signaler également au MERCURE DE FRANCE : la *Couronne des Jours*, par Ernest Raymond, le *Passé vivant*, le roman si remarquable de M. Henry de Régnier, le *Diable à table* de ce pauvre Hugues Rebell, *Céline*, par P. de Guerlon, et l'*Annonciateur de la tempête* par Maxime Gorky.

LIBRAIRIE ALBERT FONTEMOING. — L'*Avenir de l'Intelligence* par Charles Maurras, 1 vol. in-18.

Le principal objet de ce livre est la question de la liberté des Lettres et de la dignité de l'esprit humain. On croit en général que nous vivons dans une ère de pensée très libre. M. Charles Maurras montre que cette liberté est en réalité de plus en plus menacée. Par quelle force ? Par l'Argent. L'Intelligence ne saurait résister par ses seuls moyens à toutes les pressions que l'Argent exerce sur elle. Elle doit chercher des alliances et peut-être des protections, mais qui soient dignes d'elle. L'heure est pressante, dit l'auteur : « Ah ! que l'intelligence use vite de » ce qui lui reste de forces ! Qu'elle prenne parti ! Qu'elle décide, » qu'elle tranche entre l'Usurier et le Prince, entre la Finance et » l'Epée !... » L'argent qui opprime la pensée et qui l'opprimera de plus en plus, eut toujours pour rival, pour compensateur naturel, le pouvoir du Sang, de la Race. L'auteur invite donc les représentants de l'Intelligence française à construire la monarchie pour se défendre d'une ploutocratie menaçante.

M. Charles Maurras ne se dissimule pas qu'avant de réformer l'Etat, les meilleurs guides de l'esprit public auraient à se réformer et à se réorganiser eux-mêmes. C'est le sujet de la seconde partie de son livre.

Une étude approfondie d'Auguste Comte y détermine un type achevé de sagesse classique. Le démon romantique et révolutionnaire y est représenté par les figures bien connues de poétesses et romancières en vogue, Mesdames Renée Vivien, Marie de Régnier, Lucie Mardrus, la comtesse de Noailles. Cette galerie de portraits féminins rappelle, par la vivacité de la touche, l'analyse dure, mais vraie, des *Amants de Venise* que l'auteur de l'*Avenir de l'Intelligence* publia naguère à la librairie Fontemoing. Ce n'est pas que M. Charles Maurras ait voulu bannir de sa république toute influence féminine ; car son dernier chapitre montre précisément quelle part décisive peut avoir une femme à « la génération des événements », des plus heureux événements, et comment la belle Coigny, qu'André Chénier appelait la Jeune Captive, acquit, lors de la Restauration de Louis XVIII, des titres sérieux à son dernier surnom : « *Mademoiselle Monk* ».

Librairie Plon et Nourrit. — *Portraits de croyants au XIXe siècle* : Montalembert, Aug. Cochin, François Rio, l'abbé Guthlin, 1 vol. in-18.

C'est principalement dans les temps de crise que ces sortes de livres ont leur raison d'être. Il est bon, en effet, que les combattants d'aujourd'hui s'inspirent des nobles exemples qui leur furent donnés par ceux qui les précédèrent dans l'arène. Et de quel homme plus courageux et plus éloquent que Montalembert pourraient s'inspirer les catholiques actuels dans la crise qu'ils traversent, à la veille de la séparation de l'Église et de l'État ! Mais au fait sommes-nous bien à la veille de cet événement gros de menaces ? Pour ma part je ne le crois pas. Je suis persuadé qu'à la dernière minute, les républicains dignes de ce nom comprendront le danger que cette aventure ferait courir à la République et laisseront les choses en l'état, sauf à retoucher la constitution qui règle en France depuis 1801 les rapports de l'Etat avec l'Église. Là serait la sagesse à tous les points de vue, et c'est pour cela que je ne désespère pas de la voir prendre le dessus et triompher.

Librairie Champion. — *Montalembert et Léon Cornudet.* Correspondance (1831-1870) faisant suite aux lettres à un ami de collège, publiées avec avant-propos par Léon Cornudet, son petit-fils. 1 vol. in-18.

En même temps que le livre ci-dessus, la librairie Champion en mettait en vente un autre d'un véritable intérêt et qui achève de nous faire connaître Montalembert.

« O pauvre ami je voudrais t'embrasser de tout mon cœur, pour te prouver qu'il n'y a en moi qu'affection et tendresse infinie pour toi », écrit Léon Cornudet ; et « une amitié comme la nôtre doit être un mariage pour la vie », répond Montalembert, et il a peine à ne pas engager son éternité. L'amitié-passion déroule ses péripéties. Les deux désirs de mêler leurs âmes viennent l'un à l'autre et se heurtent. Chez l'ami c'est une douce et grisâtre tendresse qui s'éparpille en mélancolie ; chez le grand homme c'est le déchirement somptueux de son cœur sauvage et romantique et l'orage de son imagination sculpturale. Leurs idées politiques tout d'abord les séparent, puis leurs affections communes qu'ils comprennent différemment, et leur religion même, orgueilleuse ou humiliée suivant leurs cœurs différents. L'illusion s'en va, ils se marient et s'écrivent encore longtemps avec le calme souvenir de leur jeunesse. Que l'amour-passion est donc une belle tempête, qu'il soit mêlé ou non de sexualité.

Au reste Montalembert n'est-il pas à lui seul agréable à considérer ? — Nous vivons uniquement en notre intelligence, poursuivant la logique de nos investigations jusqu'à l'absurde, jusqu'à nous affranchir du temps et de l'espace et ne concevoir que des abstractions comme des moulins qui broieraient à vide. Fatigant exercice. — Et c'est alors que nous nous retournons vers notre race, notre passé, notre religion même, qui nous situent en quelque endroit de la vie et nous rattachent à elle. Fourmis qui coururent au vent, nous rentrons en la fourmillière, nous redevenons en la société les rouages heureux et passifs, nous reprenons notre foi aveugle « évitant autant que possible de penser aux sujets brûlants pour ne pas réveiller les orages qui s'emparent alors de tout notre pauvre être », et nous nous plaisons à Montalembert.

Henri Gadon.

Librairie de Rudeval. — *Napoléon III*, par Silvain Blot, 1 vol. in-18.

L'accueil si flatteur qu'ont obtenu les deux premières éditions de cet ouvrage et les précieux encouragements qui lui ont été prodigués nous ont décidé à faire paraître une troisième édition de cette œuvre consciencieuse.

De tous les ouvrages parus sur le second Empire, et ils sont nombreux, celui de M. Sylvain Blot est l'unique qui résume, en un seul volume, les faits les plus importants de cette période intéressante au plus haut point, et pourtant si peu connue de la génération actuelle.

Quoique conçu dans un esprit d'impartialité que la grande presse et les principales revues ont unanimement reconnu, ce livre, malgré sa concision, n'est pas un simple résumé dont la sécheresse rebuterait le lecteur dès les premières pages. L'intérêt qui s'y développe est d'autant plus poignant que les destinées de notre pays en constituent le principal élément.

En un style clair et précis et s'appuyant sur une documentation des plus solides, l'auteur s'est efforcé de faire connaître aux uns et de rappeler aux autres comment le second Empire est né, comment il s'est maintenu et comment il s'est effondré sous le poids de ses fautes.

Ce livre s'adresse à tous.

Le Conseil Général de la Seine et le Conseil Municipal de Paris en ont doté les bibliothèques municipales du département de la Seine ; le Ministère de l'Instruction publique, en dehors de l'appui qu'il lui a accordé en souscrivant pour un assez grand nombre d'exemplaires, l'a recommandé pour les bibliothèques des classes supérieures des lycées et collèges de garçons et de filles. La *Ligue française de l'Enseignement* l'a fait figurer dans le catalogue qu'elle adresse aux nombreuses associations et bibliothèques populaires qui sont affiliées à cette vieille Association républicaine.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN. — *Pages choisies* de Carlyle, avec une introduction par E. Masson. 1 vol. in-18.

Parmi les penseurs dont l'Angleterre s'enorgueillit, il n'en est pas de plus vraiment *original* que Carlyle. On l'a appelé prophète et voyant, comme si quelque don surnaturel marquait les actes de sa vie ou les œuvres de son esprit. Néanmoins son génie tout humain reste de physionomie bien saxonne, tant par sa rudesse, sa puissance d'humour et de sarcasme, que par sa religieuse gravité.

Les extraits publiés en traduction inédite dans la collection des « Pages choisies des Grands Ecrivains », reproduisent les passages les plus frappants de ses livres et présentent au lecteur une image et un résumé caractéristique de toute son œuvre.

Cette œuvre embrasse les problèmes les plus pressants de la vie sociale et de la conscience morale. Les solutions qu'en a données une âme si haute ne peuvent laisser indifférent aucun de ceux à qui ces mêmes problèmes se posent tout aussi impérieusement aujourd'hui. Sa pensée d'ailleurs pénètre les générations nouvelles et déjà prend corps

en maintes œuvres, quoique sous des formes qu'il n'avait pas prévues.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Librairie Emile Paul. — *Les enfants du duc de Berry*, par le vicomte de Reiset, 1 vol. in-8°. — *Histoire de l'armée de Condé pendant la Révolution française*, par R. Bithard des Portes, 1 vol. in-8°.

Jean de la Rouxière.

SOUSCRIPTION

POUR ÉLEVER UN MONUMENT

A LAMARTINE ET A ELVIRE

Sur les bords du lac du Bourget.

Les **Annales Romantiques** *ouvrent une souscription pour élever à Lamartine et à Elvire un monument digne de leur grande et chère mémoire, sur les bords mêmes du lac du Bourget.*

Ce monument, de style romantique, se composera d'un piédestal de marbre blanc surmonté du buste en bronze de Lamartine, d'après son buste en marbre fait en 1829 par David d'Angers, lequel appartient aujourd'hui à M. Chéramy, et du médaillon en marbre d'Elvire, d'après la miniature de Julie Bouchaud des Hérettes que M. Léon Séché a trouvée récemment dans la famille de son ancien valet de chambre, et dont il s'est rendu acquéreur.

Cette miniature est l'œuvre d'Elouis, un des peintres miniaturistes les plus renommés du commencement du XIXe siècle. Julie qui a environ vingt-cinq ans y est représentée en costume de soirée : chapeau rose et robe blanche décolletée. Elle répond exactement comme traits au signalement que nous en a donné Lamartine : le front est petit, les yeux veinés de brun, le nez droit et les lèvres minces. Les cheveux sont couleur d'or fauve et légèrement crépus. Le type est celui d'une créole.

M. Léon Séché fera graver cet admirable portrait pour illustrer son livre sur Lamartine qui paraîtra au Mercure de France *au mois d'octobre prochain.*

Un Comité de patronage est en voie de formation pour donner à l'œuvre du monument de Lamartine et d'Elvire l'impulsion nécessaire. Nous en publierons la liste dans notre prochain numéro, avec les noms des souscripteurs.

Nous prions donc les lecteurs des Annales *de nous envoyer sans retard leur offrande.*

LAMARTINE

ET

L'ÉCOLE ROMANTIQUE

BRIFAUT. — JOSEPH ROCHER
EUGÈNE DE GENOUDE. — VICTOR HUGO. — NODIER
ALFRED DE VIGNY. — MUSSET
AUGUSTE BARBIER. — SAINTE-BEUVE
GUTTINGUER (1)

I. — Influence des *Méditations* sur la littérature contemporaine. — Lamartine et André Chénier. — Le duc de Rohan fait imprimer quelques *Méditations*. — La *Semaine sainte* de 1819. — Les *Méditations* jugées par Ch. Brifaut et Th. Gautier. — L'hostilité de Mme de Genlis.

II. — Joseph Rocher et Eug. de Genoude.

Les poésies de Joseph Rocher : l'*Immortalité de l'âme* et les *Troubles actuels de l'Europe*. — Son échec à l'Académie des Jeux Floraux. — Il renonce à la poésie. — Sa carrière dans la magistrature. — Recteur de l'Académie de Toulouse. — Une pièce de vers de lui sur la mort de M. de Carbonnel. — Comment le duc de Rohan fut présenté à Lamartine. — à Eug. de Genoude et la Bible.

III. — Victor Hugo.

Sa première entrevue avec Lamartine. — Victor Hugo chez le duc de Rohan. — Jugement porté sur Victor Hugo par Lamartine. — *Bug-Jargal* et les *Méditations*. — Communauté d'origine de Julie, de Mme Victor Hugo et de Léopold d'Auverney. — Premiers vers de Lamartine à Hugo. — Réponse de ce dernier. Lamartine refuse de s'enrôler sous le drapeau de la *Muse française*. — Sa première candidature à l'Académie. — Les deux Lacretelle. — Un quatrain et une « ode fulminate ». — Lamartine et Victor Hugo décorés le même jour.

(1) Ce chapitre est extrait de mon livre sur Lamartine qui paraîtra le 4 novembre prochain à la librairie du *Mercure de France*. — L. S.

— Hugo, Nodier et Boulanger à Saint-Point. Une vue de Saint-Point par Boulanger. — Vers de Lamartine sur l'album de Mme Mennessier-Nodier. — Lettre de Nodier sur Victor Hugo à propos d'*Hernani*. — Lamartine et le théâtre d'Hugo. — Le Ronsard-album de la rue Notre-Dame-des-Champs. — Une lecture de Lamartine chez V. Hugo. — David d'Angers fait le buste de Lamartine. — Histoire de ce buste. — David dans les *Feuilles d automne*. — Vers de Lamartine au comte d'Orsay. — Le buste de Lamartine offert à Moïse Millaud. — M. Chéramy l'achète et le lègue à l'Académie française. — Influence de Lamartine sur Victor Hugo. — Poésies d'Hugo inspirées des *Méditations*. — Attitude politique des deux poètes après 1830. — Lamartine et les *Paroles d'un croyant*. — Lamartine député. — Son opposition sous Louis-Philippe. — Son rôle en 1848. — Une lettre de V. Hugo à Lamartine. — Les relations des deux poètes sous l'Empire. — Un mot de Lamartine sur les *Châtiments*. — Ses vers sur un exemplaire des *Contemplations*. — Son *Entretien* sur les *Misérables*. — Mort de Mme de Lamartine. — Jugement porté par Victor Hugo sur Lamartine.

IV. — Alfred de Vigny.

Il rencontre Lamartine chez Victor Hugo. Sa critique des *Méditations* et des *Harmonies*. — Une conversation chez Juste Olivier. — Un mot de Musset. — *Entretien* de Lamartine sur lui. — A propos des *Stances à la Malibran*. — L'épitaphe de la Malibran par Lamartine. — La Bible et Vigny — Le christianisme et l'islamisme jugés par Lamartine. Opinion du P. Hyacinthe à ce sujet. — Pourquoi l'islamisme leur paraissait supérieur au christianisme. — Générosité native de Vigny. — Lassailly et Brizeux secourus par Lamartine. — Vigny après les journées de juin. — Sa peur du socialisme. — Il se rallie au prince-président. — Blâme que Lamartine adresse à M. Molé pour sa réponse au discours de réception de Vigny à l'Académie française. — *Entretien* de Lamartine sur Vigny. — Adieu touchant.

V. — Sainte-Beuve et Guttinguer.

Cause de l'inimitié de Sainte-Beuve pour Vigny. — Faible de Lamartine pour Sainte-Beuve. — Il avait trouvé en lui un Novalis. — Son influence religieuse sur les *Consolations*. — Sainte-Beuve veut l'accompagner en Grèce. — La politique le sépare de lui. — Ses lettres à Juste Olivier sur Lamartine. Le « *grand dadais* » de Chateaubriand. — Rencontre de Sainte-Beuve avec Lamartine derrière l'Hôtel de Ville en 1848. — « Assez de blagues ». — Souvenir du 15 mai 1848. — Auguste Barbier et Lamartine. — Le coup de pied de l'âne de Sainte-Beuve et de Guttinguer. — Comment s'en vengea Lamartine. — *Une nuit de souvenirs*. « Sainte-Beuve ne m'aime plus. » Réponse et *meâ culpâ* de Sainte-Beuve.

I

Quoique Lamartine ait toujours vécu en dehors et comme en marge des écoles et des partis, il n'en a pas moins exercé une influence profonde sur la littérature et la politique de son temps.

« Ma force future, écrivait-il un jour, tient à l'idée vraie que je n'agis que nationalement, personnellement, consciemment (1) ».

Cette influence de Lamartine aurait été plus immédiate et plus sensible en poésie, si par un concours de circonstances heureuses et fâcheuses à la fois, il ne l'avait partagée dès le principe et pendant quelque dix ans avec André Chénier.

Il est bon de se souvenir, en effet, que les *Méditations* couraient déjà dans le monde, en placards ou en copies, au moment où H. de Latouche publia les poésies d'André Chénier, c'est-à-dire en 1819. C'est même ce qui explique leur immense succès quand elles parurent l'année suivante en librairie, sans nom d'auteur. On s'est demandé pourquoi Lamartine ne les avait pas signées. A quoi cela lui aurait-il servi ? Tous ceux qui lisaient connaissaient les *Méditations*, pour en avoir entendu parler avant leur mise en vente.

Non seulement on les savait par cœur dans les salons de Mme de Raigecourt (2), de la duchesse de Broglie, de Mme de Montcalm, de Mme de Saint-Aulaire, etc., où le jeune poète était fêté comme un héros, mais le duc de Rohan et Mathieu de Montmorency, à la suite du séjour que Lamartine avait fait

(1) « Je suis en dehors, disait-il encore, je suis à côté, je suis à l'état d'idée tout au plus et pas à l'état de parti. » (*Corresp.*, t. III, p. 348.)

(2) C'est par elle et chez elle que Lamartine « fut présenté à tout ce qu'il y avait d'illustre, de puissant et d'aimable dans l'ancienne et dans la jeune société française ». (*Souvenirs et Portraits*, t. II, p. 28.)

à la Roche-Guyon pendant la semaine sainte de 1819 (1), en avaient livré quelques-unes à l'impression qu'on se passait de main en main, comme la lampe de vie dont parle l'Ecriture. Si bien que, le lundi 13 mars 1820, quand les libraires établirent à leurs vitrines, le volume in-8 qui les renfermait, tout le monde, ou peu s'en faut, put mettre sur la couverture le nom de l'auteur qui y manquait.

« J'ai connu plus tard Lamartine, dit Brifaut dans ses *Mémoires* (2), et cependant je l'avais connu plus tôt. Ceci a l'air d'une énigme : il faut en donner le mot. Nous allions souvent, lui et moi, dans une maison très fréquentée, celle de l'aimable auteur des *Croisades*. Lamartine, très jeune alors, et moi qui n'étais pas vieux, nous nous mîmes une fois à causer ensemble. Il débutait dans le monde, il n'avait point de nom ; mais il était, comme il le dit assez naïvement lui-même, un des hommes les plus remarquables qu'on pût rencontrer. Sa belle et sa noble figure, dont il donna une description si pompeuse et si détaillée, frappait à la première vue : la poésie se jouait sur son front, dont elle s'est trop vite envolée ; ses grands cheveux bouclés lui

(1) Sur l'exemplaire des *Méditations* de la bibliothèque de Sainte-Beuve en tête de la pièce intitulée : La *Semaine sainte*, qui commence par ces vers :

Ici viennent mourir les derniers bruits du monde,
Nautonniers sans étoile, abordez, c'est le port !

l'illustre critique avait écrit : « Ce second vers est du duc de Rohan (depuis archevêque et cardinal de Besançon) chez qui Lamartine fit cette pièce. Il avait fait les vers de la strophe, moins le deuxième, et il disait : « Et mon second ? » L'abbé de Rohan lui dit : « Le voici : Nautonniers sans étoile, etc. « Les premières *Méditations* furent recueillies par l'abbé de Rohan et choisies entre plusieurs albums où elles étaient dispersées avec d'autres ».

(2) Brifaut qui avait un pied dans les deux camps, ayant collaboré au *Lycée Français*, dès sa fondation, ne cachait pas ses préférences pour certains romantiques, j'entends pour ceux qui, comme Lamartine, respectaient la grande tradition. En 1829, quand le poète des *Méditations* se porta de nouveau à l'Académie française, il fut un de ses plus chauds partisans. Lire à ce sujet dans les *Lettres à Lamartine* sa lettre du 26 octobre 1829.

donnaient quelque ressemblance avec l'Apollon du Belvédère : il paraissait la réalisation vivante de cet idéal jeté en marbre. S'il prenait par les yeux, c'était bien autre chose quand ses paroles d'or tombaient avec un bruit délicieux dans l'oreille. Je ne me lassais pas de l'écouter et je me disais : si celui-là ne fait pas son chemin, il y aura bien du malheur ; puis je me rapprochais de lui pour l'écouter encore. En le quittant, j'éprouvais le désir de le revoir, et ce désir était souvent satisfait, mais ce n'était que chez Michaud. Je ne le rencontrais point ailleurs. Il savait mon nom, j'ignorais le sien ; comme je ne suis pas curieux, je ne le demandai point, content et sûr de le retrouver à jour nommé dans le salon de notre ami commun...

« Quelques années s'écoulent. J'entends parler avec des éloges inouïs des *Méditations poétiques*. Je les prends chez mon libraire, je les lis, non, je les dévore, et tout en les dévorant je m'écrie : Je connais l'auteur, c'est mon ami anonyme : il n'y a que lui qui ait pu écrire avec verve et ce bonheur d'expression, et cette sublimité de pensées et d'images. J'en étais là lorsque M. de Lagrenée, celui que nous avons vu ambassadeur à la Chine, jeune étudiant diplomatique alors, vint chez moi pour m'engager à déjeuner le jour suivant. Nous avions ensemble des rapports assez suivis, et nous vivions dans les mêmes cercles. J'accepte, surtout quand il m'a promis la présence de l'auteur à la mode, du célèbre Lamartine, de celui dont les trompettes de la Renommée répètent chaque matin les louanges. Voyons, dis-je en moi-même, si j'ai deviné juste. J'arrive à l'heure indiquée, à peine entré, je reconnais l'homme que je cherchais, et j'éteins ma lanterne.

» Si je renouai bien vite avec lui, je n'ai pas besoin de le dire. Notre matinée se passa divinement. Il nous dit des vers nouvellement éclos de son génie ; il les débitait comme un prophète sur un trépied : l'inspiration lui donnait je ne sais quoi de surnaturel. Oh ! avec quelle religieuse attention chacun de nous recueillait dans son cœur ces magnifiques stances, qui le pénétraient des joies du

ciel. Cette étroite salle à manger se changeait pour nous en un sanctuaire où les anges faisaient la répétition de leurs concerts séraphiques. Je ne loue pas bien ; mais qui peut louer dignement de telles poésies ? Quelles paroles ont assez d'éloquence pour peindre les bouleversements de nos pensées, les ravissements de nos âmes, jetées par une magie inconnue dans cet ordre d'incomparables beautés ! La langue poétique semblait s'être agrandie, épurée, perfectionnée. Lorsqu'il eut achevé son hymne lyrique, nous nous regardions tous, muets, haletants, étonnés, éperdus, comme si quelque grand événement avait changé la marche des choses sur la terre. Et qui produisait ces merveilles ? Un mousquetaire réformé de vingt-neuf ans (1). »

J'ai cité tout au long ce passage des *Mémoires* de Brifaut, parce qu'il est inconnu et qu'il donne bien l'idée de l'action exercée par Lamartine sur tous ceux qui l'entendaient.

Ce récit est d'ailleurs confirmé par tous les témoignages du temps. Nous savons que Villemain portait les *Méditations* aux nues, que Talleyrand passa toute une nuit à les lire, que Molé, Pasquier, Mounier et tous les doctrinaires qui étaient les plus anti-poètes de la terre, en parlaient avec enthousiasme, que le roi Louis XVIII qui était un fin lettré accorda une pension au jeune poète après les avoir annotées de sa main, bref, que les Parisiens « frappés de folie comme les Abdéritains qui répétaient sans cesse le chœur d'Euripide : « Amour, puissant amour ! s'abordaient en récitant quelques stances du *Lac*. »

« On ne saurait s'imaginer aujourd'hui, dit Théophile Gautier, après tant de révolutions, d'écroulements et de vicissitudes dans les choses humaines, après tant de systèmes littéraires essayés et tombés en oubli, tant d'excès de pensée et de langage, l'enivrement universel produit par les *Méditations*. Ce fut comme un souffle de fraîcheur et de

(1) *Œuvres de Charles Brifaut*, publiées en 1858 chez Prosper Diard, t. I, pp. 491 et suiv.

rajeunissement, comme une palpitation d'ailes qui passaient sur les âmes. Les jeunes gens, les jeunes filles, les femmes s'enthousiasmaient jusqu'à l'adoration. Le nom de Lamartine était sur toutes les bouches... Jamais succès n'eut de proportions pareilles (1). »

Il n'y avait guère que les classiques attardés qui, pour contrecarrer l'opinion générale, s'évertuaient à tourner le jeune poète en ridicule. « On l'appelle le *poète des prosateurs*, écrivait Soumet à Jules de Rességuier, et l'on ne se doute pas de l'éloge que renferme ce jugement (2). »

Quant à Mme de Genlis qui, au dire de la duchesse de Broglie (3), faisait cause commune avec Luce de Lancival, Legouvé et Baour-Lormian, je crois bien qu'il y avait dans son opposition un peu de rancune. Elle n'ignorait pas que Lamartine était le petit-fils de Mme des Roys, ancienne sous-gouvernante des enfants du duc d'Orléans, et comme elle avait eu maintes fois maille à partir avec elle, du temps qu'elle l'avait sous ses ordres au Palais-Royal, elle ne devait pas être fâchée de faire payer au jeune poète des *Méditations* les arrérages de sa vieille antipathie contre sa grand'mère.

II

Joseph Rocher

Voilà donc quelles furent à Paris les premières relations mondaines et littéraires de Lamartine. Aymon de Virieu l'avait introduit dans le faubourg Saint-Germain ; Joseph Rocher le mit en rapports avec M. de Genoude (4) et le duc de

(1) Cf. *Portraits contemporains*.

(2) *Victor Hugo avant 1830*, par Ed. Biré, p. 153.

(3) *Lettres à Lamartine*, p. 19.

(4) Eug. de Genoude comprit d'autant mieux Lamartine, qu'il traduisait en ce moment la Bible, son livre de prédilection. Lamartine lui écrivait le 26 juin 1819 : « Depuis quelques jours toute la maison était occupée de

Rohan ; et c'est par M. de Genoude qu'il connut Lamennais et par le duc de Rohan qu'il connut Victor Hugo.

Joseph Rocher n'a laissé aucun nom dans la littérature, mais plus heureux en cela que beaucoup d'autres qui ont publié un ou plusieurs volumes de vers, il ne mourra pas tout entier, grâce au bon souvenir que lui gardèrent toute leur vie les deux plus grands poètes du XIXe siècle.

Lamartine l'avait rencontré à Paris au mois de février 1816 (1). C'était un jeune homme du Dauphiné (2), « d'une tournure charmante et d'une figure très spirituelle et très fine » que son goût pour l'éloquence et la poésie avait attiré dans la capitale. Sainte-Beuve dit qu'il prêtait quelquefois son appartement de la rue Saint-Dominique à Lamartine pour des déjeuners de jeunesse, et parle d'une ode qu'il aurait adressée au futur auteur des *Méditations* pour l'exhorter aux beaux vers et à l'ambition lyrique. Lamartine y faisait allusion lui aussi, dans sa correspondance, et nous avons vu qu'il lui dédia son ode de l'*Enthousiasme*. Il avait pour le talent poétique de Rocher la plus haute estime (3) et

vous. J'y avais parlé des *Psaumes* ; on les avait fait venir de Lyon. On en lit un peu chaque jour : les juges sont délicats et tout le monde est de mon avis ; on est pleinement satisfait, on s'enthousiasme. »

C'est Genoude, on s'en souvient, qui présenta les *Méditations* au public dans l'avertissement de l'ouvrage. A dater de ce jour il entretint une correspondance régulière avec Lamartine qui le chargeait de toutes ses affaires d'édition et d'argent.

(1) Lamartine était descendu alors, rue du Hasard, hôtel des Deux-Ponts, C'est là que Rocher lui fut présenté le 7 février 1816 par « le petit Chorint » ami de Fortuné de Vaugelas, lequel avait connu Lamartine au collège de Belley.

(*Corresp. de Lamartine*; t. I; pp. 255-257).

(2) Il était né à la Côte-Saint-André (Isère), le 19 messidor, an II, de Joseph Rocher, négociant en cette commune, âgé de quarante ans, et de Louise Bérenger, sa femme, âgée de vingt-sept ans.

(Extrait des registres de l'état civil de la commune de la Côte-Saint-André.)

(3) « ... Vous n'êtes pas de ces gens qu'on oublie, assurez-vous en, lui écrivait-il d'Aix-les-Bains, le 20 août 1819, et vous en aurez la preuve quand

comparait un jour telle pièce de lui sur *l'Immortalité de l'âme* « aux meilleurs vers de Fontanes récités sous les chênes de Fontainebleau et restés dans la mémoire de Chateaubriand (1) ». Cependant cette pièce présentée en 1821 au concours des Jeux Floraux en même temps qu'une autre sur *les Troubles actuels de l'Europe* ne fut l'objet d'aucune distinction, et c'est à grand'peine que Victor Hugo obtint de Jules de Resseguier qu'elle fût insérée dans le recueil de l'Académie de Clémence Isaure (2). Encore ne figure-t-elle qu'à la table des matières dans l'exemplaire de l'année 1821 que j'ai consulté à la Bibliothèque nationale. Est-ce son peu de succès à Toulouse qui dégoûta Joseph Rocher du culte des Muses ? Peut-être ; en tout cas il semblait avoir renoncé à la poésie dès 1825, car au mois de juillet de cette année Lamartine déplorait que sa verve fût tarie, et quelque temps après il était nommé conseiller à la cour royale de Grenoble d'où il passa à celle de Lyon. Trois ans plus tard il entra au ministère de la Justice comme secrétaire général de M. de Courvoisier. Lors de la retraite de ce dernier (mai 1830), il devint conseiller à la Cour de

vous reverrez M. de M... (Mathieu de Montmorency) et autres personnes de vos environs avec qui nous n'avons cessé de nous entretenir de vous et de pronostiquer votre destinée future. Elle sera plus belle que votre modestie outrée ne vous permet de le croire, soyez-en sûr ; et laissez-vous un peu juger par les autres, ou bien comparez-vous avec tout ce qui rime autour de vous à Paris. Courage donc ! produisez tout ce que vous pourrez, laissez les places à Grenoble aux malheureux qui ont besoin de places pour dîner, et vous, qui êtes bien tranquille sur votre avenir, ne vous occupez pas de ce plat monde réel, et montez plus haut !

Là, foulant à vos pieds cet univers visible.
Planons en liberté dans les champs du possible !
Notre âme est à l'étroit dans sa vaste prison :
Il nous faut un séjour qui n'ait pas d'horizon.

(*Corresp. de Lamartine*, t. II, pp. 63-64.)

(1) *Souvenirs et portraits*, t. III, pp. 15 et 16.

(2) *Corresp. de Victor Hugo*, t. I, p. 15. — Dans l'exemplaire de Rocher que j'ai sous les yeux, ce poème de l'*Immortalité* a été intercalé entre les pages xxx et xxxj et est paginé en chiffres arabes de 1 à 7.

cassation. Nommé après le coup d'Etat membre du conseil supérieur de l'instruction publique, il quitta en 1856 la magistrature pour aller remplir les fonctions de recteur de l'Académie de Toulouse. Mais il rimait encore dans ses heures de loisir (1), et je suis convaincu qu'on trouverait dans ses papiers plus d'une pièce de vers, ne fût-ce que des traductions d'Horace, du temps qu'il portait la robe rouge fourrée d'hermine (2). Ce qui me fortifie dans cette croyance, c'est qu'au printemps de 1861, la mort du fils de M. de Carbonel, receveur des finances de Toulouse, lui inspira les vers suivants que je dois à l'obligeante communication de M. de Marsan, professeur à la Faculté des Lettres de cette ville :

Le front enveloppé de deuil,
Des morts je visitais la cendre :
Qui de nous, au pied d'un cercueil,
N'a pas des larmes à répandre ?
J'errais, d'un pieux trouble en secret agité,
Sur ces confins du temps et de l'éternité.
L'if aux pâles rameaux m'appelait sous son ombre ;
Car l'astre qui remplit l'immensité des cieux,
En couvrant ces tombeaux d'un reflet radieux,
De mon cœur attristé rendait la nuit plus sombre.
Je me disais : Ce flambeau qui nous luit
Eclaire le néant de nos vaines pensées,
Tant de stériles vœux, tant d'ardeurs insensées,
Puis ce morne silence après un peu de bruit !
Si du moins on n'entrait dans ces muets abîmes
Que par de longs détours sur le sol des vivants !

(1) Il resta fidèle aussi à ses premières amitiés littéraires. Brifaut écrivait à Lamartine le 26 octobre 1829, à propos de sa candidature à l'Académie française, qu'il l'engageait à venir la soutenir de sa personne : « Votre ami Rocher, qui a dîné hier chez moi, est tout à fait de mon avis. Votre résistance le désespère. »

(2) Ces lignes étaient écrites, quand un petit-neveu de Joseph Rocher a eu l'obligeance de me communiquer un grand nombre de lettres inédites de Lamartine, du duc de Rohan et d'Emile Deschamps à lui adressées, de 1819 à 1860. On en trouvera quelques-unes dans l'appendice de mon livre.

Mais la mort choisit ses victimes
Dans une vie en fleur comme au déclin des ans.
Approchons de ce tertre où des mains fraternelles
Tremblantes, ont jeté des touffes d'immortelles ;
Un nom, type d'honneur consacré par le temps,
Au sein du marbre noir rayonne ;
Naguère il abritait, ainsi qu'une couronne,
Un front paré de ses dix-sept printemps.
Ce lys déposé sous la pierre
S'élevait au matin, embelli par l'espoir,
Et ce n'est pas le vent du soir
Qui l'a fait pencher vers la terre !
Sur quelle haute cime as-tu pris ton essor,
Jeune âme, de tendresse ineffable trésor,
Parfum que recélait un vase plein de grâce?
Dieu du ciel, découvre ta face !
Sacrés parvis, ouvrez vos portes d'or !
Mon œil, comme un rayon qui traverse la nue,
De la voûte de feu sondant les profondeurs,
Entrevoit sous l'éclat des divines splendeurs
Ces nobles traits empreints d'une joie inconnue.
C'est là (dernier refuge offert à nos douleurs,
Terme de notre exil sur la rive étrangère)
Que le retrouverait le regard d'une mère,
S'il n'était voilé par ses pleurs.
En haut comme ici-bas veillant sur ceux qu'il aime,
Au passé liant l'avenir,
Invisible à leurs yeux, il guidera lui-même
Leurs pas mieux assurés jusqu'à l'heure suprême
Qui doit un jour les réunir.
Son souffle affermira leur force qui succombe ;
De leurs communs destins resserrant le faisceau,
Il fera tenir à sa tombe
Les promesses de son berceau.
Oh ! descends de ton ciel ! sur eux plane en silence !
Le calme leur viendra d'où leur vient la souffrance ;
Qui fait couler leurs pleurs peut seul les essuyer.

Par ton magique attrait révèle ta présence ;
Comme aux jours de ton enfance,
Sois l'ange du foyer !

Ces vers n'ont rien de romantique et font effectivement plutôt songer à Fontanes qu'à Lamartine, mais ils sont faciles, d'un tour agréable, et j'exprime ici le vœu que les héritiers de Joseph Rocher — qui mourut à Lyon le 27 janvier 1864 — réunissent le plus tôt possible dans un bouquet funéraire les quelques fleurs poétiques de son petit jardin. Elles ne pourraient que servir sa mémoire.

J'ai dit que ce fut Rocher qui mit Lamartine en rapports avec le duc de Rohan et, par ce dernier, avec Victor Hugo. Voici dans quelles circonstances.

Quoiqu'il eût pris la résolution, aussitôt après la mort tragique de sa femme, de se retirer du monde pour se consacrer à Dieu, le duc de Rohan qui avait la passion des beaux vers s'était enthousiasmé pour ceux de Lamartine que Rocher et de Genoude lui avaient récités dans leurs entretiens. Il leur témoigna le désir de le voir. Mais Lamartine répugnait, moins par fierté que par sauvagerie, à se présenter lui-même chez un grand seigneur. Ses amis le dirent au duc de Rohan qui, trouvant la chose toute naturelle, leur répondit « qu'à ses yeux le grand seigneur était celui qui avait le plus de parenté de nature avec Racine et qu'il n'hésiterait pas à le prouver en venant lui-même chez le jeune poète solliciter son amitié (1). » Il vint, en effet, le visiter dès le lendemain dans son petit entresol de l'hôtel Richelieu, et de ce jour-là ils furent amis. Invité quelque temps après par le duc à passer la semaine sainte à son château de la Roche-Guyon, Lamartine accepta avec empressement et paya sa bienvenue en composant la très belle *Méditation* dont, au dire de Sainte-Beuve, le deuxième vers lui fut soufflé par son hôte. Cela mit le sceau à leur amitié. On n'a qu'à lire les lettres qu'ils échangèrent au printemps

(1) *Souvenirs et Portraits* t. I, p. 341.

et dans l'été de l'année 1819 pour voir que leur commerce était devenu tout de suite très tendre et que toutes les prévenances venaient du côté du grand seigneur.

III

VICTOR HUGO

En 1862, Lamartine s'occupant de Victor Hugo dans son *Cours familier de littérature*, écrivait les lignes suivantes :

« Je me souviens comme d'hier du jour où le beau duc de Rohan, alors mousquetaire, depuis cardinal, me dit, en venant me prendre dans ma caserne du quai d'Orsay : Venez avec moi voir un phénomène qui promet un grand homme à la France : Chateaubriand l'a déjà surnommé enfant sublime. Vous serez fier aussi un jour d'avoir vu le chêne dans le gland (1). »

La mémoire de Lamartine l'a mal servi dans cette circonstance. Si le duc de Rohan lui a jamais tenu ce langage, ce ne fut certainement pas sous l'habit de mousquetaire. D'abord, à l'époque où Lamartine était caserné comme garde du corps au quai d'Orsay, il ne connaissait pas encore le duc de Rohan ; ensuite Victor Hugo, en admettant que le surnom d'enfant sublime lui ait été réellement donné, ne le reçut qu'en 1820, et à cette date Lamartine avait quitté l'armée depuis plus de trois ans et le duc de Rohan était au Séminaire de Saint-Sulpice.

Nous savons d'ailleurs par le *témoin de sa vie* que Victor Hugo ne fit la connaissance du duc de Rohan qu'au mois d'août 1821 (2), après la mort de sa mère arrivée le 27 juin de la même année, et que ce fut quelque temps après — très probablement au mois de janvier 1822 (3) — que le

(1) *Lettres à Lamartine*, pp. 6 et 10.

(2) C'est Joseph Rocher qui le conduisit au château de la Roche-Guyon.

(3) Lamartine qui avait quitté Paris aussitôt après la mise en vente des

duc lui présenta, rue de Mézières n° 10, où le jeune poète habitait alors, et non, comme le dit l'auteur des *Méditations*, rue du Pot-de-Fer où il n'a jamais habité, « un jeune homme grand, à la tournure noble et cavalière » qui n'était autre qu'Alphonse de Lamartine.

Quoiqu'il en soit, du jour où, sur les pas du duc-abbé de Rohan, Lamartine pénétra dans la ruche voilée de crêpe où Victor Hugo composa quelques-unes de ses plus belles odes, ils se lièrent tous deux d'une amitié qui dura toute leur vie « malgré l'absurde rivalité que les hommes à esprit court de leur temps se plurent à supposer entre eux (1). » Pourquoi se seraient-ils brouillés ? Si Victor Hugo fut toujours quelque peu jaloux de la gloire de ses émules, Lamartine, qui ne le fut jamais, était incapable de lui inspirer la moindre envie. Outre qu'il était son aîné de douze ans et qu'il habitait le plus souvent loin de Paris, il ne fit jamais de théâtre — car je ne compte pas son drame de *Toussaint-Louverture* — or, nous savons que ce fut le théâtre qui jeta la zizanie dans le Cénacle de *Joseph Delorme*, et puis son tempérament poétique — je dirais son esthétique, s'il en avait eu — était exactement le contraire de celui d'Hugo. « L'un ne demandait rien qu'au jour qui passe, comme un improvisateur sans lendemain, comme un amateur désœuvré du beau, qui exquisse et qui chante au hasard, sans savoir le dessin ou la musique ; l'autre était un souverain artiste, qui força quelquefois la note ou le crayon, mais qui ne laissa guère une de ses pensées ou une de ses inspirations sans en avoir fait un immortel chef-d'œuvre (2). »

Qui parle ainsi ? Lamartine lui-même. C'est dire qu'il se connaissait et qu'il savait aussi le fort et le faible de son grand rival. Il n'y a que la politique qui aurait pu les sépa-

premières *Méditations*, n'y reparut, en effet, d'après sa correspondance, qu'au mois de janvier 1822, et n'y demeura qu'une quinzaine de jours.

(1) *Souvenirs et Portraits* par Lamartine, t. III, p. 346.

(2) *Id.*

rer et les désunir, car, lorsque Lamartine combattait, la visière levée et avec l'élan qu'il apportait en toutes choses, le gouvernement issu de la Charte de 1830, Victor Hugo était pair de France. Or, nous verrons tout à l'heure, qu'après la chute de Louis-Philippe Victor Hugo fut un des premiers à se rallier à la politique de Lamartine ; et quand vinrent les mauvais jours, quand le coup d'Etat de décembre eut fait du poète de l'ode à la *Colonne* un proscrit et du vainqueur du drapeau rouge un exilé à l'intérieur, ils ne cessèrent de s'aimer et de se le dire par-dessus la frontière.

Chose curieuse et à laquelle nul n'a pris garde, la destinée, comme pour faire naître entre eux et fortifier la sympathie, avait voulu que le double objet de leur premier amour fût originaire de la même ville de Bretagne et que leurs premières œuvres (*Bug-Jargal*, et les *Méditations*) leur fussent inspirées par deux témoins des événements de Saint-Domingue. On sait maintenant l'odyssée d'Elvire et qu'elle était issue d'une famille nantaise comme Mme Victor Hugo, mais ce qu'on ne sait pas, c'est que le héros de *Bug-Jargal*, Léopold d'Auverney, n'était autre que le grand-père maternel de l'auteur de ce roman. Il s'appelait Trébuchet de son nom et avait fait longtemps comme capitaine la traite des nègres, pour le compte de la Compagnie des Indes et d'un armateur de Nantes, mais comme il était natif d'Auverné, petit bourg de la Loire-Inférieure, Victor Hugo qui avait été bercé avec les récits de ses voyages, l'avait baptisé du nom de son lieu de naissance.

Cependant, au début de leurs relations, Lamartine et Victor Hugo ne se voyaient que de loin en loin, quand le premier qui était secrétaire d'ambassade obtenait un congé et venait à Paris, car le second fut très longtemps un sédentaire. Mais s'ils se voyaient peu, ils s'écrivaient beaucoup, et toutes leurs lettres étaient pour s'encourager, pour s'exciter aux jeux olympiques. « Que nos noms confondus, disait Lamartine, apprennent à l'avenir, si nous allons si loin qu'il y a des poètes qui se sont aimés ! »

Et dans une *Epître familière* il invitait son jeune ami à venir le visiter à Saint-Point :

Oiseau, chantant parmi les hommes,
Ah ! reviens à l'ombre des bois ;
Il n'est qu'au désert où nous sommes
Des échos dignes de ta voix !
Viens respirer avant l'aurore
L'air embaumé qui semble éclore
Des baisers des fleurs et du jour,
Et mêlant ton âme encor pure
Avec le ciel et la nature
Rêver et chanter tour à tour (1) !

Mais Victor Hugo n'avait qu'un goût médiocre pour la vie champêtre. Ayant été élevé dans les camps au son des tambours et des fanfares, il aimait la lutte et le bruit et, avec son âme et ses instincts de conquérant, il ne pensait qu'à ramasser des couronnes. Tel Bonaparte dans le fronton du Panthéon par David. Aussi, pendant que Lamartine demandait ses inspirations à la nature, Hugo demandait les siennes au tumulte de la place publique, aux affres de la Révolution, aux grandes épopées de l'histoire contemporaine.

Plutôt que je n'ai dû, je reviens dans la lice
Mais tu le veux, ami ! ta muse est ma complice :
Ton bras m'a réveillé ; c'est toi qui m'as dit : « Va !
Dans la mêlée encor jetons ensemble un gage ;
De plus en plus elle s'engage :
Marchons, et confessons le nom de Jéhova ! »

J'unis donc à tes chants quelques chants téméraires.
Prends ton luth immortel : nous combattrons en frères
Pour les mêmes autels et les mêmes foyers.
Montés au même char, comme un couple homérique,

(1) Cf. *les Méditations.*

Nous tiendrons, pour lutter dans l'arène lyrique,
Toi la lance, moi les coursiers (1).

Ces vers sont de 1825. L'année d'avant, le jeune Hugo avait essayé d'enrôler le poète des *Méditations* sous le drapeau de la *Muse française*, mais Lamartine s'y était refusé pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'il avait horreur des coteries et qu'il était loin de partager toutes les idées du Cénacle de la *Muse française*, si peu révolutionnaires qu'elles fussent (2), ensuite parce que, pour le moment, il avait intérêt à ménager les derniers représentants de l'école classique :

« Je reçois quelquefois cette muse française qui vous amuse tant, écrivait-il de Mâcon le 22 mars 1824 à M. Eugène de Genoude ; elle est en vérité fort amusante. C'est le délire au lieu du génie. Mais je trouve qu'avec votre autorité en littérature vous dites des niaiseries aussi. L'autorité est bonne en matière de foi, mais en matière de goût, le goût est à lui-même son juge. Il faudrait donc parler comme parlaient nos bons pères, en Gaulois, penser et sentir comme pensaient et sentaient nos barbares aïeux, et chaque mot, chaque idée, chaque sentiment, apportés par les temps et les hommes nouveaux, auraient été autant de crimes contre l'autorité précédente, absurdité digne des doctrinaires de la poésie qui siègent sur le canapé de la rue du

(1) *Odes et Ballades. — Ode à M. de Lamartine.*

(2) Cependant, pour lui donner une preuve nouvelle de son amitié, il écrivait à Victor Hugo, le 8 juin 1823 : « ... Mais si cela ne vous répugne pas trop fort, voilà ce que je vous propose et vous prie, mon ami, d'accepter. Entrez comme fondateur, et moi qui ne puis y mettre ni nom, ni esprit, j'y mettrai bien volontiers les mille francs convenus ! Cela restera entre nous deux ; vous me les rendrez quand ils seront couverts et au delà par les bénéfices de l'ouvrage. Vous concilierez ainsi toute convenance et vous resterez à portée d'utiliser pour l'avenir les avantages peut-être considérables qui résulteront de l'entreprise. Songez que nous sommes des frères en poésie, en doctrine, en religion et, j'espère, en sentiments. Ce serait d'un mauvais cœur de refuser. Répondez-moi. » — Victor Hugo ne répondit pas. (Lettre publiée dans la *Revue de Paris* du 15 avril 1904.)

Cherche-Midi. La sottise suffisante de leurs risibles adversaires va faire prévaloir quelques jours ce bizarre système ; mais amis et ennemis disparaîtront bientôt et les deux absurdités rivales, en s'écroulant, feront place à la vérité en littérature : vérité dans les sentiments, force et sûreté dans l'expression (1) ».

Si le canapé des doctrinaires de la rue du Cherche-Midi avait eu connaissance de cette lettre quasi prophétique, je crois qu'il aurait sursauté de colère, mais M. de Genoude eut le bon esprit de la garder pour lui, et Victor Hugo, qui était très fier de se dire l'ami de Lamartine, bien loin de lui tenir rigueur de son attitude expectative, se multiplia dans le même temps pour assurer le succès de sa candidature à l'Académie française.

L'histoire de cette candidature n'offre rien de bien remarquable : on y vit se nouer les mêmes intrigues que dans toutes les élections académiques, et la médiocrité, suivant un usage qui est devenu une sorte de tradition de famille, l'emporta une fois de plus sur le talent. Je pourrais donc passer cette histoire sous silence, d'autant qu'elle vient de nous être contée tout au long par un jeune écrivain qui porte précisément le nom de l'académicien qu'il s'agissait de remplacer et de celui que Lamartine rendit responsable de son échec. J'ai nommé M. de Lacretelle (2) ; mais j'y ai relevé quelques particularités qui m'ont paru dignes d'intérêt. La correspondance du poète nous avait appris qu'il n'avait posé sa candidature que poussé par les siens et pour faire plaisir à sa mère. Nous voyons, en effet, dans les documents qu'on a mis tout récemment au jour, que sa mère avait sollicité en cachette le patronage de Lacretelle, l'historien, et que celui-ci, après avoir conseillé à Lamartine de « songer à l'Académie » lui avait fait savoir, une fois sur les rangs, qu'il était engagé moralement vis-à-vis

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. II, p. 265.

(2) Lire dans la *Grande Revue* du 15 mai 1905 l'article de M. Pierre de Lacretelle sur la *Première candidature* de Lamartine à l'Académie.

de Droz, lequel sans avoir ses titres littéraires, avait cet avantage sur lui d'être l'ami personnel du défunt. D'où la colère de Lamartine et les deux ou trois épîtres malsonnantes qu'il se permit d'adresser à Lacretelle pour désavouer les démarches secrètes de sa mère.

Pendant ce temps-là tout le faubourg Saint-Germain était en remuement pour lui. Le baron d'Ekstein faisait son éloge dans le *Drapeau blanc*; Eugène de Genoude soignait Auger et Compenon qui lui paraissaient une menace, et Victor Hugo se chargeait de M. de Villars et de François de Neufchâteau qu'il connaissait pour avoir éprouvé plusieurs fois leur bienveillance (1).

Vains efforts! Lamartine qui avait contre lui tout le clan libéral de l'Académie et quatre ou cinq royalistes dissidents se sentait battu d'avance. Il ne le fut pourtant qu'à deux voix de majorité et au troisième tour de scrutin. Lacretelle ayant eu la délicatesse, dès que l'élection de Droz fut assurée, de porter sa voix sur Lamartine pour diminuer l'importance de son échec (2). Cet échec ne fut pas moins sensible au cœur du poète à cause du chagrin qu'en ressentirent ses parents. Après s'être brouillé avec tous ceux qui avaient mené la cabale, il fit contre eux « une ode fulminante » (3) qui malheureusement n'est pas arrivée jusqu'à nous. Je dis malheureusement, parce que j'aurais aimé lire une vraie philippique de la plume qui, dans un jour d'indignation, rédigea la réponse à *Némésis*. Mais si nous n'avons pas cette « ode fulminante », nous avons le quatrain que l'élection de Droz inspira à un homme d'esprit. Nous avons aussi la très belle lettre que Villemain adressa quelques jours après à son concurrent malheureux. Or, étant donné le caractère de Lamartine, je pense qu'il se trouva suffisamment vengé par cette lettre et par ce quatrain.

(1) *Corresp. de Victor Hugo*, t. I, p. 39.

(2) Cette élection eut lieu le 4 décembre 1824.

(3) *Corresp. de Lamartine*, t. II, p. 294.

Le quatrain disait :

Vous avez nommé Droz ? — Qui, c'est un beau génie,
Son titre, quel est-il ? — Le secret d'être heureux :
Admirable secret ; mais pour l'Académie
Le secret d'être lu ne vaudrait-il pas mieux (1)

Et Villemain écrivait :

« J'ai eu le regret de ne pas vous voir depuis notre revers, et je m'en accuse autant que je m'en plains... J'en ai souffert pour notre honneur académique ; mais j'ai connu cette disgrâce : les talents d'un ordre élevé ont besoin d'expier leur gloire avant d'en recevoir le prix. Ils attendent plus que les autres, parce que, l'indifférence une fois vaincue, il faut encore qu'ils surmontent un autre sentiment. Si jeune, si connu dans l'Europe, si souvent cité, vous nous reviendrez, Monsieur... (2).

Lamartine leur revint, en effet, mais seulement en 1830.

*
* *

Cinq ans avant, le 16 avril 1825, il fut décoré par Charles X, en même temps que Victor Hugo, à l'occasion des fêtes du sacre, mais il n'assista pas à cette cérémonie et fit bien, car le duc d'Orléans était alors très monté contre lui pour la façon irrévérencieuse dont il avait parlé de son père dans un vers fameux de sa *Veillée des armes*, et il aurait pu lui en cuire, s'il s'était trouvé sur son passage.

Victor Hugo s'est donc trompé en disant qu'il avait vu Lamartine à Reims ; il ne le vit cette année-là qu'à Saint-Point, lorsqu'au mois d'août il s'y arrêta en se rendant en Suisse, avec sa femme, la famille de Charles Nodier et le peintre Boulanger.

Nous connaissons toutes les péripéties de ce voyage d'agré-

(1) *Lettres à Lamartine*. Lettre de la marquise de Montcalm, p. 33.

(2) *Lettres à Lamartine*, p. 30.

ment, mais l'auteur du *Victor Hugo raconté* en a négligé un détail qui a bien son intérêt, il a oublié de nous dire que Boulanger avait profité de son passage à Saint-Point pour prendre une vue du château qu'il offrit ensuite à Nodier. J'ai vu tout récemment ce tableau romantique chez la petite-fille de l'auteur de *Trilby* dans sa retraite fleurie de Fontenay-aux-Roses. Boulanger a eu le bon esprit de ne pas tenir compte des remaniements fâcheux que Lamartine fit subir à son vieux manoir, sous prétexte de le rendre moins sombre et plus habitable, et il a vraiment grand air, dans le charmant vallon où il est assis, avec les tours coiffées d'ardoise dont il est flanqué aux angles. L'autre jour en le regardant, je ne pouvais me défendre du souvenir de Combourg. Mais Combourg a plus de caractère et plus de style que Saint-Point, et sous le rapport de la couleur et de l'aspect général, il y a à peu près entre eux la même différence, si je puis me servir de cette comparaison, qu'entre les *Confidences* et les *Mémoires d'Outre-tombe*.

Le paysage de Boulanger n'est pas la seule chose qui parle de Lamartine chez Mlle Mennenier-Nodier.

Le 18 janvier 1825 l'auteur de *Trilby* écrivait à l'auteur des *Méditations* : « Je ne vous ai pas remercié des vers délicieux que vous avez composés pour l'album de ma fille. Ce n'est pas ma faute si on ne peut vous parler de vos ouvrages sans avoir l'air d'un flatteur » (1). J'ai vu cet album de Marie et j'ai constaté qu'il s'ouvrait précisément sur les vers da Lamartine (2) ? ce ne sont pas du reste les meilleurs

(1) *Lettres à Lamartine*, p. 45.

(2) Voici ces vers qui portent la date du 16 novembre 1824.

Que pour toi, belle enfant, au printemps de ton âge,
Du livre du destin ce livre soit l'image !
L'amitié par mes mains à tes yeux va l'ouvrir ;
De ses aveux plus tard l'amour va le couvrir ;
Puissent-ils, de tes jours écartant tout nuage,
Confondre encor leurs pleurs à la dernière page !

L'année d'avant, le 30 décembre 1823, Lamartine en avait adressé d'autres

qu'il renferme. Il y en a de Vigny, de Musset, de Fontaney, de Fouinet et de quelques autres qui valent certainement beaucoup mieux que les siens. Mais Lamartine était « un des deux Alphonse (1) » que Nodier aimait le mieux au monde, et tout ce qui venait de lui était divin. Il le préférait même à Victor Hugo qui, accouru un des premiers dans le salon de l'Arsenal, s'en éloigna peu à peu quand le théâtre se fut emparé de lui. Un jour que Nodier annonçait à Lamartine le mariage de sa fille, il ne put s'empêcher de lui faire part des craintes qu'il ressentait pour l'avenir de Victor. C'était à propos d'*Hernani*.

« Mon amitié pour lui, disait-il, me fait déplorer le hasardeux courage avec lequel il se livre, au péril de son repos et de son bonheur, à toutes les chances d'une publicité orageuse, qui, cette fois, menace de prendre l'aspect d'une petite guerre civile. Quelle que soit la force de son âme, il est difficile d'ailleurs que son caractère ne s'aigrisse point dans cette polémique en action, où la haine des partis passe si aisément de l'ouvrage à l'homme. Heureux le poète qui peut jouir comme vous de ses inspirations sans être obligé d'en faire un chant de combat! Je vous dis tout cela parce que c'est une des amères sollicitudes de mon cœur, et mon cœur n'a jamais plus besoin de s'ouvrir qu'avec vous. Je l'aurais dit à Victor lui-même si ma sérieuse amitié avait aujourd'hui le même empire qu'il y a dix ans; mais quand à vingt-sept ans on a fait secte, il est bien rare qu'on puisse se rendre encore aux froides représentations de la raison. L'enthousiasme de ses jeunes admirateurs doit produire sur lui l'effet des chants de la sirène. C'est un des plus doux prestiges de la gloire. Puisse l'avenir lui en épargner les tribulations (2) ! »

au père de Marie, qui ont été autographiés et reproduits dans l'édition de ses œuvres publiées chez Gosselin en 1833, en regard de la préface de Nodier. C'est dire que leurs relations remontaient assez haut. Je crois qu'elles furent amenées par M. Michaud, de la *Quotidienne*.

(1) *Lettres à Lamartine*, p. 35. — L'autre était Alphonse de Cailleux.

(2) *Lettres à Lamartine*, pp. 93-94.

Je ne sais pas quelle impression fit cette lettre de Nodier sur l'esprit de Lamartine, mais je suis sûr que quelques années plus tard il en eût approuvé tous les termes. Lamartine ne comprit jamais les drames de Victor Hugo et s'en accusait volontiers. Celui-ci, qui savait à quoi s'en tenir, disait à qui voulait l'entendre : « J'ai un avantage sur Lamartine, c'est que je le comprends tout entier et qu'il ne comprend pas la partie dramatique de mon talent (1). »

Cela n'empêchait pas Lamartine d'assister quand il le pouvait aux premières représentations des drames de son ami et d'y applaudir comme tout le monde, mais il applaudissait de confiance. Tout autre était son admiration pour son génie lyrique. Sur ce point-là elle était entière et beaucoup plus grande que dans les premiers jours, car il comprenait mieux en vieillissant tout ce que l'art ajoute à la nature. Cependant il faisait encore certaines réserves sur le style de Victor Hugo. J'ouvre sa correspondance et j'y lis sous la date du 1er août 1829: « Je fais quelques vers, je t'en ai même adressé deux cents d'un nouveau style, moins pompeux, moins solennel, que je tente de me faire d'après ce que j'ai vu et entendu à Paris. Ne t'alarme point, ce n'est pas du romantisme à la Hugo, c'est quelque chose de plus intime, de plus vrai, de plus dénué d'affectation de couleur et de style... (2) »

Victor Hugo venait de publier les *Orientales* qui avaient mis le sceau à sa renommée, et Lamartine, au cours du voyage qu'il avait fait à Paris au mois de juin 1829, l'avait entendu lire, dans son petit salon de la rue Notre-Dame-des-Champs, devant une foule enthousiaste qui se répandait jusque dans le jardin, de très beaux fragments de *Marion Delorme* et d'*Hernani*. Lui-même y avait lu un soir, en présence des membres du Cénacle dont les vers voisinaient avec les siens sur l'album de Mme Victor Hugo (3) et sur les

(1) *Souvenirs et Portraits* par Lamartine, t. II, p. 347.

(2) *Corresp. de Lamartine.* — Lettre à de Virieu, t. III, p. 151.

(3) Voici les vers que Lamartine avait écrits sur cet album :

Descends sur ce livre enchanté,

marges du *Ronsard* in-folio que Sainte-Beuve avait offert à son mari, plusieurs pièces des *Harmonies* auxquelles il travaillait en ce moment, et son succès avait été prodigieux. David d'Angers qui assistait à cette lecture écrivait le lendemain dans son journal : « Hier Lamartine a lu des vers chez Hugo. Il faisait presque nuit ; cependant le ciel gardait encore une suffisante clarté. Lamartine s'était adossé à la fenêtre. Sa tête se détachait en silhouette sur le ciel qui lui servait de fond. Il semblait une statue de bronze, et parfois on eût dit qu'il allait prendre place parmi les astres (1). »

David mettait alors la dernière main au buste de marbre de Lamartine qui est aujourd'hui la propriété de M. Chéramy, et je ne serais pas surpris qu'il l'eût achevé en esprit ce soir-là, car le grand poète a l'air inspiré qu'il devait avoir à la fenêtre du petit salon d'Hugo. Les cheveux ramenés en larges ondes autour de son front olympien sentent encore la main qui vient d'y courir et le regard est comme perdu dans les étoiles.

Ce buste merveilleux, le plus beau qui, à mon avis, soit sorti des mains du Phidias angevin, a une histoire glorieuse et douloureuse qu'il faut que je raconte.

David d'Angers avait été présenté à Victor Hugo par le père de Victor Pavie, qui était d'Angers, lui aussi. Nous

Esprit d'amour et d'harmonie !
Descends des yeux de la beauté,
Descends des lèvres du génie.

Voici maintenant ceux qu'il avait écrits sur le *Ronsard* :

Dieu ne mesure pas nos sorts à l'étendue ;
La goutte de rosée, à l'herbe suspendue
Y réfléchit un ciel aussi vaste, aussi pur
Que l'immense Océan dans ses plaines d'azur.

Lamartine les envoya plus tard — un 13 avril de je ne sais quelle année, — car le timbre de la poste ne l'indique pas — à Mme Emma Leduc, demeurant à Nantes, 16, rue St-Léonard. (Communiqué par M. Chéramy.)

(1) *David d'Angers*, par Henri Jouin, t. I, p. 199.

avons un billet d'Hugo qui nous donne la date de cette présentation :

« J'ai été enchanté de connaître M. David (d'Angers), écrivait-il à Victor Pavie, le 20 mai 1827. C'est un homme de beaucoup de talent et de beaucoup d'idées. Il m'a fait voir son atelier où abondent les belles choses (1) ».

David, malgré tout son talent, ne jouissait pas encore de la réputation qu'il méritait. C'était un timide qui avait conscience de sa force, mais qui avait besoin d'être poussé. L'amitié de Victor Hugo lui fut un patronage incomparable. On sait que le jeune chef du Cénacle était déjà passé maître en l'art de la réclame. Du jour où David fut admis aux réunions de la rue Notre-Dame-des-Champs, il devint un grand homme. Il faut dire aussi qu'il ne ménageait ni son temps, ni sa peine. Comme il aimait passionnément la gloire et qu'il était très désintéressé, il était heureux et fier de travailler à celle des autres. Dès qu'il voyait paraître une étoile, il s'empressait de la fixer au crayon ou de la mouler avec quelques boulettes de terre glaise. La galerie de ses médaillons témoigne à la fois de son activité et de sa maîtrise. C'est vraiment là qu'il faut le chercher et qu'il excelle.

Mais de toutes les figures de poètes qui mirent en mouvement l'ébauchoir de David, pas une ne l'attirait autant que le masque de Lamartine. Pour lui, depuis qu'il l'avait aperçu rue Notre-Dame-des-Champs, c'était plus qu'un homme de génie, c'était un dieu, c'était l'Apollon du Belvédère animé, devenu vivant par je ne sais quel miracle de la nature. Au mois d'octobre 1828, il écrivait à Victor Hugo : « Je désirerais être présenté à Lamartine, et par vous, cher ami ; j'irai demain, à 9 heures du matin savoir si vous pouvez. A vous de cœur (2). »

La présentation aussitôt faite, David se mit à l'œuvre. Malheureusement, Lamartine ne put lui donner que quelques poses, accaparé qu'il était par Mme de Montcalm, ses an-

(1) *Corresp. de Victor Hugo*, t. I.

(2) *David d'Angers*, par Henry Jouin.

ciens amis de 1817 et les mandarins de lettres qui le matin remplissaient son appartement. Le 1er novembre, Victor Hugo mandait au statuaire qu'une affaire pressante avait forcé Lamartine de partir inopinément pour Saint-Point, mais qu'il reviendrait au mois de janvier pour trois mois à Paris, et qu'il comptait bien que lui, David, serait toujours dans les mêmes dispositions à son égard. « C'est une chose dure pour moi, ajoutait-il, que d'attendre deux mois un de vos chefs-d'œuvre (1). »

Il l'attendit plus longtemps encore, Lamartine n'étant revenu à Paris qu'au mois de juin suivant. Mais il ne perdit rien pour attendre, et le buste du grand poète, repris et terminé en trois ou quatre séances, fit l'admiration de tout le monde.

« Il y a quelque temps que je n'ai pu voir David, écrivait Sainte-Beuve à Lamartine, le 29 août 1829. C'est un homme qui fait tout pour l'art et pour ses amis ; un cadeau de vous le paierait mal ; la seule chose qui lui ferait plaisir à recevoir ce serait un exemplaire de vos œuvres venant de vous et avec une ligne de votre main. — Entre nous, ce qui le comblerait, ce serait qu'à l'une de vos *Harmonies*, quand elles se publieront, vous missiez son nom en tête ; c'est là votre plus belle monnaie et dont il est digne. Mais surtout, je pense, point d'argent, de bronze, ni de cadeau de ce genre, cela pourrait le blesser (2). »

Comment se fait-il que Lamartine, qui a dédié des vers à tant d'inconnus, n'ait pas, suivant le conseil de Sainte-Beuve, dédié une des *Harmonies* à David d'Angers ? On ne saurait dire que de sa part ce fut de l'indifférence, encore moins de l'ingratitude, car il était aussi sensible qu'une femme aux hommages qu'on lui rendait et il avait au plus haut degré la mémoire du cœur. Mais son buste lui arriva au milieu de toutes sortes de préoccupations, et les événements de 1830, succédant de très près à sa réception à

(1) *Corresp. de Victor Hugo*, t. I.

(2) *Lettres à Lamartine*, p. 77.

l'Académie française, l'empêchèrent de donner suite à l'idée de Sainte-Beuve. Ce qui prouve d'ailleurs que cette idée était bien la sienne, c'est que, en tête de l'édition complète de ses œuvres qu'il offrit à David, il avait réservé quelques feuilles de papier blanc.

« Je serais bien heureux, lui disait David, de posséder quelques lignes tracées par le plus grand poète de l'Europe. »

Il ne les posséda jamais, du moins sous cette forme, car je ne compte pas comme telles le conte arabe que Lamartine lui envoya au mois de mai 1847. Victor Hugo ne s'était pas tant fait prier pour remercier David de son buste et de son médaillon. Tout ceux qui ont lu *les Feuilles d'automne* connaissent les admirables stances qu'il a dédiées au grand sculpteur.

Que n'ai-je un de ces fronts sublimes,
David ! mon corps, fait pour souffrir,
Du moins sous tes mains magnanimes
Renaîtrait pour ne plus mourir.

. . . . . .

Car c'est toi, lorsqu'un héros tombe,
Qui le relèves souverain !
Toi qui le scelles sur sa tombe
Qu'il foule avec des pieds d'airain !
Rival de Rome et de Ferrare,
Tu pétris pour le mortel rare
Ou le marbre froid de Carrare
Ou le métal qui pense et bout.
Le grand homme au tombeau s'apaise
Quand ta main à qui rien ne pèse
Hors du bloc ou de la fournaise
Le jette vivant et debout !

Est-ce cette ode de Victor Hugo qui désespéra Lamartine et l'empêcha d'en faire une pour David : on serait tenté de le croire, mais il n'était pas de ceux qui redoutent la compa-

raison, et la preuve qu'il pouvait l'affronter sans crainte, c'est que longtemps après il adressait au comte d'Orsay, qui avait fait son buste de *chic*, quelques-unes des plus belles strophes qui soient tombées de sa plume.

Quand le bronze écumant dans ton moule d'argile.
Léguera par ta main mon image fragile
A l'œil indifférent des hommes qui naîtront,
Et que, passant leurs doigts dans ces tempes ridées
Comme un lit dévasté du torrent des idées,
Pleins de doute, ils diront entre eux : De qui ce front ?

Est-ce un soldat debout frappé pour la patrie ?
Un poète qui chante, un pontife qui prie ?
Un orateur qui parle aux flots séditieux ?
Est-ce un tribun de paix soulevé par la houle,
Offrant, le cœur gonflé, sa poitrine à la foule
Pour que la liberté remontât pure aux cieux ?

Car dans ce pied qui lutte et dans ce front qui vibre,
Dans ces lèvres de feu qu'entr'ouvre un souffle libre,
Dans ce cœur qui bondit, dans ce geste serein,
Dans cette arche du flanc que l'extase soulève,
Dans ce bras qui commande et dans cet œil qui rêve
Phidias a pétri sept âmes (1) dans l'airain !

Sept âmes, Phidias! et je n'en ai plus qu'une !
De tout ce qui vécut je subis la fortune,
Arme cent fois brisée entre les mains du temps,
Je sème de tronçons ma route vers la tombe
Et le siècle hébété dit : « Voyez comme tombe
» A moitié du combat chacun des combattants !

» Celui-là chanta Dieu, les idoles le tuent !

(1) Sept âmes ! ce cri me rappelle le mot de Sainte-Beuve que pourraient bien lui avoir suggéré ces vers au comte d'Orsay : « M. de Lamartine, dans une admirable pièce de sa jeunesse, *Les Préludes* a parcouru six ou sept modes, montré qu'il comprenait toutes ces manières d'être et de vivre comme s'il avait sept âmes. » (*Lettres à Lamartine*, p. 283).

» Au mépris des petits les grands le prostituent.
» Notre sang, disent-ils pourquoi l'épargnes-tu ?
» Nous en aurions taché la griffe populaire !
» Et le lion couché lui dit avec colère :
» Pourquoi m'as-tu calmé ? ma force et ma vertu ! »

Va, brise ô Phidias ! ta dangereuse épreuve ;
Jettes-en les débris dans le feu, dans le fleuve,
De peur qu'un faible cœur, de doute confondu,
Ne dise, en contemplant ces affronts sur ma joue :
« Laissons aller le monde à son courant de boue. »
Et que faute d'un cœur, un siècle soit perdu !

Oui, brise, ô Phidias !... Dérobe ce visage
A la postérité qui ballotte une image
De l'Olympe à l'égout, de la gloire à l'oubli ;
Au pilori du temps n'expose pas mon ombre :
Le bonheur de la mort, c'est d'être enseveli.

Que la feuille d'hiver au vent des nuits semée,
Que du coteau natal l'argile encore aimée
Couvrent vite mon front moulé sous mon linceul,
Je ne veux de vos bruits qu'un souffle dans la brise,
Un nom inachevé dans un cœur qui se brise,
J'ai vécu pour la foule, et je veux mourir seul.

Ce sont là des vers superbes, et si David d'Angers avait assez vécu pour les lire je ne doute pas qu'il s'en fût montré jaloux. Ils ne sont pas datés mais il suffit de les lire pour voir à quel temps ils remontent. Lamartine à cette époque était oublié à peu près de tout le monde, excepté de ses créanciers. Il en avait toute une meute, et comme du matin au soir, ils aboyaient à la porte de son hôtel de la rue de la Ville-l'Évêque, il écrivait nuit et jour pour les faire taire — sans pouvoir y parvenir.

Un jour — c'était vers 1860 — l'un d'eux moins patient que les autres et surtout moins scrupuleux, poussa l'impudeur jusqu'à le faire saisir. Lamartine allait être vendu,

comme un vulgaire failli, à l'hôtel des commissaires-priseurs, si Moïse Millaud, l'ancien associé de Mirès, n'avait été pris de honte et de pitié en apprenant cette catastrophe et ne s'était porté spontanément au secours du grand poète. Celui-ci, ne sachant comment lui témoigner sa reconnaissance cherchait partout ce qu'il pourrait bien lui offrir, lorsque ses yeux rencontrèrent l'œuvre radieuse et triomphante de David d'Angers. C'était de toutes les reliques du temps de sa gloire celle à qui il tenait le plus. Il n'hésita pas une seule minute et pria Millaud de l'emporter. Le financier ne voulait pas, alléguant pour raison que dans ces conditions le service qu'il lui avait rendu deviendrait une affaire lucrative, mais devant l'insistance de Lamartine il finit par accepter. Quelques années après Millaud mourut. Mis en vente avec tout son mobilier, le buste de Lamartine fut adjugé pour six cents francs — un peu moins que la valeur du marbre — à un client de M. Chéramy, avoué, qui essaya de l'acheter à son tour. Mais son nouveau propriétaire ne voulut pas s'en dessaisir. Ce n'est qu'après sa mort et celle de sa veuve, c'est-à-dire au mois de novembre 1900, que M. Chéramy put satisfaire sa pieuse admiration. On peut voir aujourd'hui le marbre de David dans la grande salle où l'ancien avoué du théâtre français a entassé les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui composent sa collection. Il occupe le milieu de la cheminée et y demeurera jusqu'à ce qu'il aille prendre place à l'Institut dans la salle des séances de l'Académie française, à côté du buste de Victor Hugo qui, lui aussi, fut taillé par le ciseau de David. Ainsi l'a voulu M. Chéramy de qui je tiens tous ces détails. Je n'ai pas besoin de dire que son legs généreux a été accepté avec empressement par la noble compagnie à laquelle appartint Lamartine pendant près de quarante ans.

*
* *

Mais revenons en arrière. Nous avons vu que le poète des *Harmonies*, tout en s'inclinant devant le génie lyrique de

Victor Hugo, ne goûtait qu'à moitié son romantisme. Cela ne doit pas nous étonner après la lettre qu'il écrivait à M. de M... au début de sa carrière et dans laquelle il soutenait cette opinion qu'il aurait voulu faire partager à Stendhal, que le siècle ne prétendait pas être romantique dans l'expression, mais seulement dans les idées. Si donc on me demandait qu'elle influence Hugo put exercer sur la poétique de Lamartine, je répondrais sans hésiter qu'elle n'est pas appréciable. Lamartine ayant trouvé sa forme dès le premier jour et n'en ayant jamais changé. Cependant si Victor Hugo ne put le décider à pratiquer plus que de raison l'enjambement et le rejet, à substituer à son mètre large et d'une seule coulée, « ces mètres rompus qui boîtent en marchant (1) », il lui apprit à se respecter davantage, à ne pas « profaner la poésie par des vers médiocres (2) à serrer davantage son vers. C'est quelque chose assurément, mais ce n'est rien en comparaison de l'influence que Lamartine exerça sur lui et qui éclate dans les pièces de sentiment et dans celles où il a chanté la nature. Lisez par exemple dans les *Orientales*, la pièce intitulée *Fantômes*, et dites-moi si certaine strophe n'est pas un écho fidèle des *Méditations* intitulée *le Soir et le Souvenir* (3). Dites-moi encore si dans *les Feuilles d'automne*, *la Prière pour tous* ne fait pas songer aux plus belles pièces religieuses des *Harmonies* et si, dans les *Chants du Crépuscule*, la pièce XXIV n'est pas manifestement inspirée du *Lac*.

Lamartine avait dit :

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,

(1) Épître de Lamartine à Sainte-Beuve, dans les *Harmonies*.

(2) Lettre à Ant. de Latour du 21 mars 1829.

(3) Celle-ci par exemple :

Doux fantômes ! c'est là, quand je rêve dans l'ombre,
Qu'ils viennent tour à tour m'entendre et me parler.
Un jour douteux me montre et me cache leur nombre ;
A travers les rameaux et le feuillage sombre
Je vois leurs yeux étinceler.

Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise : Ils ont aimé !

Victor Hugo, s'emparant du même thème et le développant à plaisir, comme pour faire éclater sa puissance verbale, s'écrie à son tour :

Que tout ce que tu vois, les coteaux et les plaines
Les doux buissons de fleurs aux charmantes haleines,
La vitre au vif éclair,
Le pré vert, le sentier qui se noue aux villages
Et le ravin profond débordant de feuillage
Comme d'ondes la mer !

Que le bois, le jardin, la maison, la nuée
Dont midi ronge au loin l'ombre diminuée
Que tous les points confus qu'on voit là-bas trembler
Que la branche aux fruits mûrs, que la feuille séchée,
Que l'automne, déjà par septembre ébauchée,
Que tout ce qu'on entend ramper, marcher, voler,

Que tout ce réseau d'objets qui t'entoure et te presse,
Et dont l'arbre amoureux qui sur ton front se dresse
Est le premier chaînon,
Herbe et feuille, onde et terre, ombre, lumière et flamme,
Que tout prenne une voix, que tout devienne une âme
Et te dise mon nom !

Puissance verbale, ai-je dit plus haut. Ce mot qu'on répète à tout bout de champ, comme une sorte de cliché, en parlant du style de Hugo, pourrait tout aussi bien être appliqué à Lamartine, car je ne crois pas que le premier, avec un clavier plus riche et plus étendu, ait dépassé jamais l'infinie variété de sons, de nuances et d'images, la virtuosité vraiment extraordinaire que le second déploya dans les *Harmonies* et dans la partie descriptive de *Jocelyn*. Encore Lamartine a-t-il cette supériorité sur son rival qu'il n'offense pres-

que jamais le goût ni l'oreille (1). C'est même en cela qu'il est plus classique que romantique.

Le 12 juillet 1830, comme s'il avait eu vent de la bataille prochaine, Victor Hugo adressait les vers suivants à Lamartine en s'excusant de ne pas l'avoir fait plus tôt.

Naguère une même tourmente,
Amis, battait nos deux esquifs.
. . . . . .
C'est alors qu'en l'orage sombre
J'entrevis ton mât glorieux
Qui bien avant le mien, dans l'ombre,
Fatiguait l'autan furieux,
Alors, la tempête était haute,
Nous combattîmes côte à côte,
Tous deux, moi barque, toi vaisseau,
Comme le frère auprès du frère,
Comme le nid auprès de l'aire,
Comme auprès du lit le berceau.

Ils ne devaient pas cesser de combattre ensemble, mais à partir de la révolution de Juillet, ce ne fut plus seulement pour le triomphe de leurs idées littéraires qui d'ailleurs avaient gain de cause, ce fut encore et surtout dans l'arène politique, au milieu et au-dessus des partis, pour l'ordre, pour la patrie, pour la civilisation, pour la liberté.

On a reproché à Victor Hugo de s'être laissé déroyaliser par Sainte-Beuve, dès le mois d'août (2) 1830, et d'avoir célébré les héros de Juillet dans une cantate fameuse, à peine si le vieux roi, son bienfaiteur, avait mis le pied sur la terre d'exil. Il est certain qu'il aurait pu accepter le fait accompli avec un peu plus de discrétion et de dignité. Sous

(1) « ... Adoucissez votre palette, lui écrivait-il le 8 juin 1823, à propos du terrible *Han* qu'il trouvait aussi trop terrible, l'imagination comme la lyre doit caresser l'esprit ; vous frappez trop fort : je vous dis ce mot pour l'avenir... » (Lettre publiée par la *Revue de Paris* du 15 avril 1904).

(2) L'article de Sainte-Beuve parut dans le *Globe* du 19 août.

ce rapport, Lamartine lui donna une belle leçon et un noble exemple. Royaliste de naissance et d'opinions, il n'aimait pas les d'Orléans, à cause de leur conduite tortueuse sous les derniers règnes, mais comme il était convaincu que les royalistes avaient « librement, gaiement et volontairement perdu la France et l'Europe, et que le bon Dieu la leur remît-il dix fois dans la main, dix fois, et mille fois ils la reperdraient » il n'avait aucune raison de se solidariser plus longtemps avec eux. Il donna donc sa démission de diplomate pour ne pas manquer à la reconnaissance et à la convenance, et puis il se rallia sans bruit au gouvernement de Louis-Philippe, parce que « les devoirs de l'homme et du citoyen ne cessent pas pour nous le jour où un trône s'écroule et où une famille s'écarte » (1) et que sans Louis-Philippe la France allait à l'abîme. « Je le sers comme citoyen, écrivait-il au comte de Sercey, mais je n'ai pas voulu le servir comme salarié (2). »

Encore, pour bien marquer jusqu'où il entendait aller dans la voie du ralliement, voulut-il s'expliquer dès le mois de novembre avec le peuple des Trois Glorieuses. Victor Hugo, dans sa cantate, ne lui avait parlé que du sang versé, de ses héros, de ses martyrs. Lamartine lui adressa une Ode, non pour le flagorner ou pour lui prêcher la haine, mais « pour l'encourager au bien et à la vertu ». Et il faut lui rendre cette justice qu'il ne se départit jamais de cette attitude. Comme il n'avait aucune ambition politique, il ne fit aucune concession de principes, aucune bassesse, pour se ménager l'accès du pouvoir, de même que dans son opposition contre le gouvernement il eut toujours soin de se tenir éloigné de tous les partis extrêmes, de Chateaubriand qu'il méprisait (3), comme de Lamennais, son ami, dont il

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. III, pp. 216-225.

(2) Id. p. 226.

(3) Il écrivait, le 18 février 1827 : « Chateaubriand est un intrigant en déroute ; transfuge de deux camps, thersite politique, il faut lui fermer la bouche avec un sceau d'or ; il ne s'est montré digne que d'une telle récom-

garda un mois sous clef le manuscrit *des Paroles d'un croyant* « pour l'empêcher de paraître ainsi », estimant que ce livre, malgré ses beautés de style, était l'évangile de l'insurrection, Babeuf divinisé, et qu'il était à sa politique ce que la Saint-Barthélemy était à la religion.

Sous Charles X, il n'admettait pas qu'on attribuât aux Jésuites le moindre privilège et qu'ils ne fussent pas soumis à la loi commune. « Il n'est pas d'article de foi, disait-il, qui défende de bien élever la jeunesse en reconnaissant la suprématie des lois d'un pays et en s'y soumettant par amour du bien (1). »

Sous Louis-Philippe il combattit toutes les mesures de rigueur qui avaient pour but de chasser les Jésuites de l'enseignement, non par sympathie pour leurs personnes ou leurs doctrines, mais parce que tous les monopoles lui étaient odieux et qu'il voulait la liberté pour tout le monde.

Et pendant quatorze ans, sans se laisser intimider ou séduire par les menaces ou les flatteries des partis contraires, il traita à la tribune de la Chambre les plus grandes affaires de l'Etat, avec une compétence, une hauteur de vues à rendre jaloux les ministres et les avocats de métier. Mais la politique, si absorbante qu'elle soit, ne l'accapara jamais entièrement. Après avoir discouru sur la conversion de la rente ou sur les chemins de fer, il aimait à se reposer dans la compagnie des Muses, seulement il cultivait moins celle des *Méditations* et des *Harmonies*. Depuis que le poète s'était doublé d'un homme d'action, les Muses qui avaient ses préférences étaient celles de l'Histoire et de l'Epopée. Dans le court espace de deux ans, il publia *Jocelyn* et la

pense. Il pouvait mériter le pouvoir et la gloire, il les a sacrifiés à une haine puérile. Je le méprise. »

Et encore, le 12 avril 1828 : « On dit M. de Chateaubriand premier ministre. Tant pis pour lui et pour nous. Il y a des manières de monter qui rendent la chute inévitable quand on arrive au sommet. Mal entré, mal sorti, mal rentré, avec cela il ne peut que mal faire et faire mal. « (*Corresp.*, Lettre à de Virieu.)

(1) *Correspondance de Lamartine*, p. 102.

Chute d'un ange qui renouvelèrent et accrurent sa réputation. Ces deux poèmes furent suivis de l'*Histoire des Girondins*, qui donna à son nom la grande popularité. *Les Girondins* secouèrent la France jusque dans ses fondements et vérifièrent, par la révolution de Février qui en fut la suite, la prédiction que lady Stanhope avait faite à Lamartine au cours de son voyage en Orient. Il fut roi. Mais hélas ! la couronne que le 24 Février lui mit au front ne fut qu'une couronne d'épines. Après avoir rempli pendant quelques semaines, au péril de ses jours, le rôle glorieux de Tyrtée et d'Orphée, le lion qu'il avait d'abord charmé le jeta par terre et faillit le dévorer; cependant, il souffrit moins, sous cet opprobre immérité, de la griffe du lion populaire que des coups de pieds de l'âne qu'il reçut de quelques-uns de ses amis. Hâtons-nous de le dire, Victor Hugo ne fut pas du nombre. Sans avoir jamais fait campagne avec lui contre le gouvernement qui compromettait la monarchie de Juillet, sans partager toutes ses idées politiques, il le suivit dans toutes les manifestations de sa pensée avec une sympathie d'autant plus vive qu'il se sentait payé de retour (1).

Et, en effet, chaque fois qu'il avait livré bataille à la Comédie-Française ou à la Porte-Saint-Martin, Lamartine l'avait encouragé de ses applaudissements. Quand il s'était présenté à l'Académie, il avait été un de ses plus chauds patrons, et le seul regret d'Hugo dans cette circonstance, était de ne pas être reçu par lui. « Quel dommage, disait-il à Mme de Girardin, que j'aurais aimé à dire ce que je pense de lui tout haut, et comme je l'aurais bien dit (2) ! »

(1) Lors de la publication de *la Chute d'un ange* (1838) il lui écrivait : « Vous avez fait un grand poème, mon ami. *La Chute d'un ange* est une de vos plus majestueuses créations. Quel sera donc l'édifice, si ce ne sont là que les bas-reliefs ! Jamais le souffle de la nature n'a plus profondément pénétré et n'a plus largement remué de la base à la cime et jusque dans les moindres rameaux une œuvre d'art ! Je vous remercie de ces belles heures que je viens de passer tête à tête avec votre génie. » (*Lettres à Lamartine*, 14 mai 1838, p. 159.)

(2) *Lettres à Lamartine*, p. 183.

Quand il avait perdu sa fille Léopoldine dans les circonstances tragiques que l'on sait, il avait été l'un des premiers à lui porter ses condoléances. Un peu plus tard, lors de son aventure scandaleuse avec la femme du peintre Biard, qui faillit lui coûter la pairie, il ne fut pas de ceux qui lui jetèrent la pierre.

« J'en suis fâché, écrivait-il à Aymon de Virieu, mais ces fautes-là s'oublient vite. La France est élastique, on se relève même d'un canapé (1). » Enfin, en 1848, à peine Lamartine était-il installé au ministère des Affaires étrangères, qu'il prenait comme secrétaires les deux fils de Victor Hugo, et c'est chez lui, place Royale, que le 27 février, pour se dérober aux embrassements de la « sainte canaille », il vint chercher un refuge, après s'être échappé de l'Hôtel de Ville.

« Cher et illustre ami, lui écrivait ce jour là Victor Hugo, j'étais allé vous saluer sur la place publique pendant que vous veniez chez moi me serrer la main.

» Ce serrement de main, je vous l'envoie.

» Vous faites de grandes choses. L'abolition de la peine de mort, cette haute leçon donnée par une république née d'hier aux vieilles monarchies séculaires est un fait sublime.

» Je bats des mains et j'applaudis du cœur. Vous avez le génie du poète, le génie de l'écrivain, le génie de l'orateur, la sagesse et le courage. Vous êtes un grand homme.

» Je vous admire et je vous aime (2). »

Quelques mois plus tard, le 24 mai 1849, Victor Hugo écrivait de l'Assemblée à Charles de Lacretelle :

« Cher et vénérable ami,

» Mon cœur répond à votre cœur. Ma réélection n'est rien, ce qui est une douleur pour la France, ce qui est une honte pour Mâcon, c'est la non réélection de Lamartine. Lamartine a fait des fautes grandes comme lui, et ce n'est pas peu

(1) *Correspondance de Lamartine*, t. IV, p. 206.

(2) *Corresp. de Victor Hugo*, t. II.

C'était l'ardent brasier qui consume la vie,
Qui fait la flamme ailleurs, le charbon ici-bas !
Et tu te demandais, incertaine et ravie :
Est-ce une âme ? Est-ce un feu ?... Mais tu ne tremblais pas !

Et quand du dernier vin la coupe fut vidée,
J'effeuillai dans mon verre un bouton de jasmin ;
Puis je sentis mon cœur mordu par une idée,
Et je sortis d'hier en redoutant demain !

Et maintenant je viens, convive sans couronne,
Redemander ma place à la table de deuil ;
Il est nuit et j'entends sous les souffles d'automne
Le stupide Océan hurler contre un écueil !

N'importe ; asseyons-nous ! Il est fier, tu fus tendre !
— Que vas-tu nous servir, ô femme de douleurs ?
Où brûlèrent deux cœurs, il reste un peu de cendre :
Trempons-la d'une larme ! — Et c'est le pain des pleurs !

Sans le vouloir, Lamartine remuait bien des choses tristes avec ce pieux souvenir de 1822. Quelques années après il publiait ces vers dans *les Recueillements*, et Victor Hugo pouvait lire à la suite le commentaire que voici :

« Nous avons lu comme tout le monde les deux volumes de poésies intitulés *Contemplations*, que M. Victor Hugo vient de publier. Il ne sied pas à un poète de juger l'œuvre d'un poète, son contemporain et son ancien ami. La critique serait suspecte de rivalité, l'éloge paraîtrait une adulation aux deux plus grandes puissances que nous reconnaissons sur la terre : le génie et le malheur. »

Une fois cependant Lamartine crut devoir sortir de cette sage réserve. Ce fut à l'occasion de la publication tapageuse des *Misérables* dont les tendances sociales l'avaient quelque peu révolté. Il disposait alors du *Cours familier de littérature* ; il en fit l'objet de plusieurs *Entretiens* et dit franchement ce qu'il en pensait. Cette franchise ne plut qu'à moitié à Victor Hugo qui, comme on le sait, avait l'épiderme extrêmement sensible. Mais il ne lui en garda pas rancune. C'est

tout au plus s'il se permit un quolibet à son adresse et si le *témoin de sa vie* parut s'en souvenir dans le récit légèrement ironique qu'il fit de leur arrivée à Saint-Point en 1825. Hélas ! que ces jours étaient loin ! et quelle tragédie que la vie quand elle cesse d'être comique ! Mme de Lamartine, qui leur avait semblé un peu collet-monté, un peu province ou trop anglaise, dans sa robe de cérémonie, mourut au mois de mai 1863, emportant avec elle les regrets, la vénération de tous ceux qui l'avaient approchée dans les bons ou les mauvais jours. C'était une âme très haute dont le seul travers fut un puritanisme exagéré. Lamartine qui l'avait si bien naturalisée française, n'avait jamais pu lui faire perdre l'accent ou, si l'on préfère, le ton de son pays d'origine. Mais par quelles qualités de cœur et d'esprit elle rachetait ce petit défaut ! Pendant quarante ans on peut dire qu'elle fut la Providence de son mari, et l'ange gardien de son foyer. « Un grand malheur vous frappe, écrivait Victor Hugo à celui qui venait de la perdre, j'ai besoin de mettre mon cœur près du vôtre. Je vénérais celle que vous aimiez. » Heureusement qu'en lui prenant sa femme Dieu lui avait laissé une Antigone ! Je ne trouve pas d'autre nom pour qualifier sa nièce Valentine. C'est elle, en effet, qui veilla sur sa vieillesse si triste et qui, après l'avoir consolé de toutes les ingratitudes de ce monde, lui ferma très doucement les yeux.

« Depuis 1821, lui écrivait Victor Hugo le 10 mars 1869, j'étais uni de cœur avec Lamartine. Cette amitié de cinquante ans subit aujourd'hui l'éclipse momentanée de la mort... Toutes les formes de la gloire, depuis la popularité jusqu'à l'immortalité, Lamartine les a, radieux poète, orateur puissant et durable. »

Il aurait pu ajouter « homme d'Etat-prophète », car jamais pasteur de peuple n'eut au même degré de lui le don de seconde vue (1). A cet égard, comme tant d'autres, il fut vraiment un magicien.

(1) Un exemple entre mille : Le 24 octobre 1830, il écrivait à Aymon de Virieu : « Nous attendons aujourd'hui la nouvelle d'une révolution nouvelle.

IV

ALFRED DE VIGNY

Ils auraient pu se rencontrer aux Tuileries quand ils étaient dans les gardes du corps ; ils ne se connurent que beaucoup plus tard dans les réunions du Cénacle, chez Victor Hugo. Mais ils s'appréciaient déjà depuis longtemps. Lamartine avait tout de suite admiré le *Moïse* de Vigny, qu'il préférait à toutes ses œuvres, et Vigny ne cachait pas son

à Paris. Mes lettres sont très alarmantes. Tu auras la République, j'en frémis. Je ne vois pas comme toi le bien sortant du mal, faux principe : le mal sort du mal, et le mieux sort du bien. Si la Révolution nouvelle a réellement éclaté hier, si nous sommes en république trois mois, je te le dis avec la confiance d'un prophète, il n'y a plus de France ou il n'y a plus d'Europe. J'en suis aussi convaincu que je l'étais des coups d'Etat le jour du ministère Polignac, et de leur impuissance le jour qu'ils éclatèrent. — O seconde vue, malheureux don des hommes très politiques ! Oui, nous restons exactement de même moralement, religieusement, politiquement, mais nous ne pourrions faire un journal ensemble. Nous partons, comme dit très bien ta femme de deux principes opposés. Tu dis : la révolution de 89 est le mal sans mélange. Je dis : les grands principes de la Révolution de 89 sont vrais, beaux et bons, l'exécution seule a été atroce, unique, infâme, dégoûtante. Pour que 87 fût si mal, il fallait que ce que 89 détruisait fût beau : or je trouve 88 hideux. Nous ne pouvons nous convertir sur ce grand principe originel. Nous ne nous rencontrons que dans le sentiment d'horreur pour la Révolution-action, mais non pour la Révolution-principe. La Révolution-principe est une des grandes et fécondes idées qui renouvellent de temps en temps la forme de la société humaine ; et si tu veux raisonner sans passion avec toi-même, tu verras que l'idée de liberté et d'égalité légales est autant au-dessus de la pensée aristocratique ou féodale que le christianisme est au-dessus de l'esclavage ancien. Il y a sur ce point une tache dans ton œil. Une idée que le monde entier avoue, adopte, conçoit, défend, ne peut être une erreur ; l'erreur est incomplète, mais non dans sa nature. Plusieurs siècles passeront sur nos tombes avant que cette idée ait enfin trouvé sa vraie forme, mais tout indique qu'à travers des flots de sang et de misères elle la revêtira enfin ; alors le monde sera transformé.

» Les souvenirs, les regrets, les habitudes de pensées et de formes politiques, les positions personnelles font longtemps illusion aux hommes ; ton fils ne pensera plus comme toi, et son fils comme lui. » (*Corresp. de Lamartine*, t. III, p. 215.)

admiration pour les premières et pour les secondes *Méditations*. Il écrivait un jour à Victor Hugo à propos de ces dernières : « C'est une chose infâme que la littérature, je commence par là, et ce qui me le fait dire, c'est d'entendre autour de moi tout ce qui se dit de M. de Lamartine. Il est toujours mal jugé et tantôt on le prend trop haut et tantôt trop bas. On dit que vous tous l'avez excommunié. Je ne puis le croire. Cela me rappelle les cris que l'on jeta parmi nous, lors des premières *Méditations ;* par combien d'applaudissements les avons-nous étouffés ! Je n'ai reçu à son sujet aucune lettre de *nous!* J'ai lu attentivement à plusieurs reprises et seul, ses deux nouveaux ouvrages, et je veux vous dire ce que j'en pense pour savoir avec lequel de vous je me serai accordé. Je ne veux d'abord parler que de l'ouvrage, je vous dirai ensuite deux mots sur l'entretien. Je parierais que vous ne les avez pas assez distingués, vous êtes trop près.

» *Socrate* est un ouvrage très bien composé et auquel on ne peut pas refuser une poésie grave et majestueuse. Je veux bien que Platon en ait fait une partie, tout cela est plus beau par les vers, et il y en a d'une sévérité mâle qui m'a ému, et l'émotion ne se trompe jamais (1). Mais Psyché est trop longue et sans grâce, elle interrompt un puissant intérêt, et si l'auteur voulait mettre les tableaux de Raphaël, il fallait en choisir un, celui qui avait le plus de rapport avec le moment, l'immortalité de l'âme, je renoncerai pourtant difficilement à ce rayon de poésie qui pénètre dans le cachot, mais je voudrais l'épurer. Il y a là un *poignard*, une *goutte* de bien mauvais goût, mais les *deux gouttes pour les dieux* me paraissent d'une grande beauté. Je trouve que Lamartine a manqué son ciel comme tous ceux qui en ont fait, car nous ne connaissons que le malheur. Je n'aime point les âmes qui se fécondent, et Phédon est

(1) C'était déjà le vers de Musset :

Mais une larme coule et ne se trompe pas.

par trop anacréontique. Quel parti notre grand Soumet eût tiré de ce grand sujet ! Il m'en avait toujours confié le projet. Son plan était admirable, et il sera peut-être forcé d'y renoncer ; ce Socrate ébauché fera peut-être trop de bruit pour qu'on ait l'air original en le traitant. Les sots iront toujours chercher le germe de ses beautés dans un hémistiche de l'autre. Je pleure tous les jours cette tragédie, je la pleure avec les larmes de la postérité.

» Quant aux *Méditations*, certes l'ensemble de ces nouvelles *Méditations* est fort inférieur aux premières ; le ton est désuni et on a l'air d'avoir ramené toutes les rognures du premier et les essais de l'auteur depuis qu'il est né... Cependant, je le dis avec vérité, je ne crois pas que M. de Lamartine ait rien fait qui égale *les Préludes* et les dernières strophes surtout, *Bonaparte* et *le Chant d'amour*. Il y a en général, dans tous ses ouvrages une verve de cœur, une fécondité d'émotion qui le font toujours adorer, parce qu'il est en rapport avec tous les cœurs (1). »

Voilà ce que pensait Vigny de *Socrate* et des *Méditations*.

Les Harmonies ne firent qu'augmenter son enthousiasme. J'ouvre son journal et je lis sous la date de 1832 : « Je n'ai jamais lu deux harmonies ou méditations de Lamartine sans sentir des larmes dans mes yeux. Quand je les lis tout haut, les larmes coulent sur ma joue. Heureux quand je vois d'autres yeux plus humides encore que les miens ! larmes bienheureuses, d'adoration, d'admiration et d'amour ! »

Juste Olivier, qui le fréquentait en 1830, raconte en ses *Souvenirs*, qui sont si précieux pour l'histoire littéraire de ce temps, une conversation à laquelle il assista chez Alfred de Vigny, un soir qu'elle était tombée sur *les Harmonies* qui venaient de paraître :

« On a parlé de M. de Lamartine (en ce moment à Mâcon), en sorte que je ne l'ai point vu. M. de Vigny en a vanté les derniers vers (*les Harmonies*). — « C'est si beau ! c'est

(1) *Victor Hugo avant 1830*, par Edmond Biré.

si large !... peut-être trop ! » a-t-il ajouté en riant, et la petite critique est venue. J'avoue qu'elle m'a fait plaisir ; elle sentait un peu le confrère. Ces Messieurs trouvaient fat le *Dernier regret*, surtout l'endroit : *Ainsi quand je partis*, etc. M. de Vigny a cité ce vers : *Dans sa première larme, elle noya son cœur*. « C'est joli, c'est gracieux, » disait-il. Tous critiquaient la *première étoile dans mon ciel*. « Il y a quelques vers enjambés dans ses *Harmonies*, ajoutait M. de Vigny, mais peu. Il n'ose pas encore. Il n'ose pas toujours dire les choses par leur nom : l'eau qui sort d'une *urne écumante* au lieu d'une *bouillotte*. Lamartine me dit il y a quelque temps qu'il avait acheté les tableaux de Martyns ; *le Festin de Balthazar*, etc. Quelle gravure ? demandai-je, les gravures anglaises, j'espère. — Non. — Oh ! bien, mon ami, on vous a volé ; les autres ne valent rien. — Qu'est-ce que cela me fait ? Ce ne sont pas les détails que je veux, c'est l'idée. » — Et M. Gustave Planche, de laisser échapper une exclamation de dédain. — Sans doute, ce n'est pas amusant, disait Vigny à Musset, en parlant des *Harmonies*, mais tenez ! la Bible, croyez-vous que ce soit amusant ! La Bible n'est pas amusante, je le sais bien, moi !... — Enfin, dit Musset, je ne sais pas, ces *Harmonies*... tout cela ne vaut pas *Faublas !*... »

Pauvre Musset ! il ne devait pas toujours préférer *Faublas* aux poésies de Lamartine. En ce temps-là le dandy blond et rose qu'il était s'amusait, entre une ballade à la lune et quelques strophes de *don Paëz* à effrayer les bourgeois de son quartier en se promenant le soir dans la rue avec une tête de mort allumée sur la sienne. Quelques années plus tard, sa liaison avec George Sand allait mettre fin à ses folies, et des chants désespérés « qui sont toujours les plus beaux », les vers des *Nuits* allaient jaillir de son cœur, comme le sang d'une blessure mortelle. « Tout cela ne vaut pas *Faublas !* ». Ah ! si Lamartine avait eu vent de cette boutade qui, prise au sérieux, serait un pur blasphème, quel parti qu'il en eût tiré dans l'admirable *Entretien* qu'il fit sur la mort de Musset, pour s'accuser d'avoir méconnu son

génie ! Je l'entends encore exprimer le regret, à propos des *Stances à la Malibran*, que le poète qui les avait écrites n'eût pas uni sa destinée à celle qui les avait inspirées : « Voilà, s'écriait-il, la vision à la fois charmante et surnaturelle que le hasard aurait dû placer à temps sur la route du poète dont nous parlons ! Voilà le *Sursum corda* qu'il fallait à ce jeune homme pour l'empêcher de regarder jamais ailleurs. Ils étaient jeunes, ils étaient libres, ils étaient beaux, ils étaient poètes au moins autant l'un que l'autre ; ils pouvaient s'attacher saintement dans la vie l'un à l'autre aussi indissolublement que la musique s'attache aux paroles dans une mélodie de Cimarosa !... »

On dit que cette union si bien assortie quant au talent avait été un moment le rêve de Musset, mais il laissa passer l'heure, et, quand la Malibran mourut, s'il l'immortalisa en des vers qui sont comme un écho direct des *Méditations* et des *Harmonies*, ce n'est pas lui qui fit son épitaphe, c'est le poète « vieilli » à qui il reprochait un jour de le traiter en enfant (1). Car Lamartine aussi aimait beaucoup la « sainte artiste » et il était fier d'avoir remué son « cœur d'ange et de lion » avec les vers que Musset sacrifiait si cavalièrement aux *Aventures de Monsieur de Faublas* (2).

Je reviens à Vigny. Il disait donc à Musset que la Bible n'est pas amusante. Qui a jamais soutenu le contraire ? Mais c'est la source incomparable, unique, où les poètes épris du merveilleux et du divin, les poètes élégiaques comme les poètes épiques, Racine, Milton, Klopstock, sont venus puiser et puiseront toujours. Et si Lamartine et Vigny ont tant d'affinités entre eux, si *Eloa* semble une page détachée du poème des *Visions* que Lamartine ne fit malheureusement

(1) Voici cette épitaphe :

Beauté, génie, amour furent son nom de femme
Ecrit dans son regard, dans son cœur, dans sa voix,
Sous trois formes au ciel appartenait cette âme :
Pleurez, terre, et vous, cieux, accueillez-la trois fois.

(2) Lire dans les *Lettres à Lamartine* celle que la Malibran lui écrivait de Bath (Angleterre) le 11 août 1830.

qu'ébaucher, si les *Elévations* de l'un font songer aux *Méditations* de l'autre, cela tient à ce que la Bible fut leur livre préféré à tous les deux.

Mais, de même que le vers de Lamartine est moins sobre, moins ramassé que celui de Vigny, plus moliniste que janséniste, de même aussi son esprit est beaucoup plus large. On sent, à la hardiesse de ses conceptions, qu'il a respiré l'air libre du mont Liban. Un soir qu'ils causaient ensemble dans le salon de la marquise Edouard de la Grange, Vigny, lui ayant demandé s'il pensait comme lui que l'islamisme n'est qu'un *christianisme corrompu,* fut scandalisé de l'entendre lui répondre que c'était au contraire un *christianisme purifié.*

C'est aujourd'hui l'opinion d'un ancien prédicateur de Notre-Dame qui, malgré ses variations, est demeuré profondément chrétien. J'ai nommé le Père Hyacinthe. Du temps qu'il portait la robe de carme il rapprochait déjà l'islamisme et le christianisme. Depuis qu'il a visité l'Orient sous l'habit du siècle, il met à certains égards le premier au-dessus du second. Pourquoi? Vigny disait à Lamartine « que le Coran arrête toute science et toute culture ; que le vrai mahométan ne lit rien parce que tout ce qui n'est pas dans le Coran est mauvais et qu'il renferme tout (1) ». Et Lamartine lui répondait que les mahométans étaient plus civilisés que nous à cause de la *charité* extrême entre eux. C'est évidemment pour cela que le Père Hyacinthe, sans mettre le Coran au-dessus de l'Evangile, donne la préférence aux sectateurs de Mahomet. Il ne suffit pas, en effet, qu'une religion soit basée sur la charité, il faut encore, il faut surtout qu'elle soit pratiquée dans cet esprit, et malheureusement le christianisme laisse beaucoup à désirer sur ce point (2).

(1) *Le Journal d'un poète*, p. 130.

(2) Après avoir lu ce passage que j'avais cru devoir lui soumettre, de peur de me tromper, le P. Hyacinthe m'écrivit le 10 septembre dernier : « La remarque que vous faites est juste : il y a plus de charité entre les musul-

Quoi qu'il en soit, le mot de Lamartine le juge et nous donne la mesure de son intelligence et de son cœur. Chrétien de naissance, il avait appris de sa sainte mère à mettre ses actes d'accord avec ses principes, et l'on peut dire que le grand ressort de sa vie privée et de sa vie publique fut la charité évangélique et chrétienne.

Vigny qui avait été élevé à la même école avait mis plus d'une fois sa bonté à l'épreuve. Après avoir, dans *Chatterton*, réclamé pour le poète le droit de vivre, il avait songé à le faire consacrer par le Parlement et avait proposé en 1838 à Lamartine de rédiger, en forme de pétition, un projet de loi conçu dans les termes que voici : « Si un poète a produit une œuvre qui obtienne l'admiration générale, il recevra une pension alimentaire de deux mille francs. Si après cinq ans, il produit une œuvre égale à la première, sa pension lui sera allouée pour sa vie entière. S'il n'a rien produit dans l'espace de cinq années, elle sera supprimée (1). » Mais la générosité native de Vigny n'avait d'égale que sa naïveté. Il fallait effectivement être bien naïf pour supposer que le gouvernement de Louis-Philippe qui avait tant à se plaindre de l'opposition du prince des poètes qui siégeait au plafond de la Chambre, s'intéresserait au sort de ses malheureux congénères. Il s'y intéressait si peu que, deux ans après, si Lamartine n'avait fait parmi ses collègues de la Chambre une quête qui produisit 455 francs, Laissailly serait mort de faim. Vigny qui avait demandé pour lui un secours au gouvernement n'en avait même pas obtenu de quoi le nourrir pendant dix jours (2). Un peu plus tard, c'était dans les premières années de l'Empire, Lamartine ayant appris par Auguste Barbier que Brizeux

mans qu'entre les chrétiens. J'ajoute qu'à l'encontre des superstitions, je devrais dire peut-être des idolâtries par lesquelles nous avons defiguré la religion de l'Evangile, ils ont conservé un monothéisme aussi grandiose que simple. »

(1) *Journal d'un poète*, p. 129.

(2) *Journal d'un poète*, p. 153.

n'avait pour vivre qu'une pension de 2.400 francs, alla trouver M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique, qui lui avait des obligations personnelles, et obtint que cette pension fût portée à 3.000 francs (1).

Toute sa vie se passa ainsi à secourir les uns et les autres.

Cependant Vigny qui était si bien fait pour le comprendre, ne comprit jamais son rôle *social*. Je me sers du mot que Lamartine avait créé pour définir sa politique. Il lui avoua lui-même un jour qu'il n'était d'accord avec lui sur rien. Sur rien ! c'était beaucoup dire. Il lui fut reconnaissant au fond d'avoir mis la poudre et la mèche sous le trône de Louis-Philippe dont l'avènement avait ruiné à tout jamais ses espérances. Quand le peuple l'eut fait sauter, il applaudit comme tout le monde à cette révolution du mépris public ; il brigua même, sous les auspices de son ami, le mandat de député dans le département de la Charente. Mais la Charente était déjà convertie au bonapartisme ; il fut battu par un partisan de la politique césarienne. « Il n'y a plus, écrivait-il dans son journal en 1840, il n'y a plus dans notre organisation toute démocratique et républicaine, depuis 1793, qu'une forme qui convienne : c'est une république avec une aristocratie d'intelligence et de richesse élégante. Le temps en refera une autre. » Mais il n'avait pas prévu les journées de Juin. Elles mirent fin à son enthousiasme qui n'avait été que de surface. Il alla se terrer dans ses bois du Maine-Giraud et pendant quatre ans ne donna aucun signe de vie. Rentré à Paris après le coup d'Etat, il se rallia doucement et sans bruit au gouvernement de celui qui, à ses yeux avait sauvé l'ordre. « Il était trop honnête homme et trop patriote, a dit Lamartine, pour chercher dans le socialisme un appui ou une vengeance. Il se repentait de l'avoir flatté et encouragé littéralement dans *Chatterton*, *ce toast de vin de Champagne*, *au dessert*, *d'une utopie mal conçue et malfaisante* ; il le redoutait pour la

(1) *Souvenirs d'Auguste Barbier*, p. 279.

société comme la mort. République comme moi, empire comme Napoléon, celui qui le délivrerait de ce cauchemar des prolétaires était son idole, il voulait un sauveur à tout prix, même au prix du parlementarisme, qu'il n'estimait pas plus que moi... Il se décida pour Napoléon (1). »

Cela ne l'empêcha pas de garder à Lamartine son estime et son amitié : il avait tant de raisons pour lui demeurer fidèle ! Quand il avait perdu sa mère — et sa mère était tout pour lui, Lamartine était allé lui porter moins des consolations que des larmes, sachant par expérience qu'il y a des pertes dont on ne se console jamais. Lors de sa réception à l'Académie française il n'avait pas hésité à blâmer le discours de M. Molé qui lui avait répondu. Vingt ans après, il se souvenait encore de l'injure qui lui avait été faite ce jour-là par le directeur de l'Académie, et en quelques mots sévères où perçait quelque ressentiment personnel, il avait souligné l'inconvenance de cet homme d'Etat qui, n'ayant « jamais rien écrit que quelques pages à vingt ans pour flatter le despotisme dont la faveur donnait des emplois et de l'or », n'avait su ni être poli ni être juste.

Enfin quand Vigny mourut (le 17 septembre 1863), voici en quels termes il terminait l'*Entretien* qu'il lui consacra dans son *Cours familier de littérature :*

« Adieu, mon cher Vigny, vous voilà arrivé, quoique plus jeune que moi, devant celui qui nous crée et qui nous juge, dans ce monde où toutes nos petites passions meurent avant nous, où nous ne serons appréciés ni par nos amis ni par nos ennemis, mais sur le type éternel du bien ou du mal que nous avons fait ! Vous n'avez fait que du bien ! Je vous tends la main d'ici-bas, tendez-moi la vôtre de là-haut. Il n'y a plus d'hommes où vous êtes, il n'y a que l'Etre infiniment bon. Vous êtes bon, allez à lui ! »

C'était la fin d'une oraison funèbre.

(1) *Souvenirs et portraits*, p. 160.

V

Sainte-Beuve et Guttinguer

Quand cet *Entretien* tomba sous les yeux de Sainte-Beuve, il aurait dû le faire rougir ou tout au moins lui faire regretter l'article moitié sel et moitié vinaigre qu'il venait de publier sur son ancien camarade, mais je crois qu'il ne fit que l'irriter, car, en plusieurs endroits, notamment dans le passage où Lamartine avait exécuté M. Molé de la verte façon que nous avons vu, cet *Entretien* avait l'air d'un reproche à son adresse. N'est-ce pas lui qui, dans les coulisses de l'Académie avait machiné cette scène scandaleuse ?

Je me suis toujours demandé et je me demande encore quelle avait été la raison véritable de l'animosité de Sainte-Beuve contre Alfred de Vigny. Si le poète de *Joseph Delorme* avait fait du théâtre comme le poète de *Moïse*, on pourrait croire que ce furent les rivalités de théâtre qui les divisèrent : elles en ont divisé tant d'autres ! Comme il n'a jamais touché à l'art dramatique, je me perds en conjectures. Mais c'est un fait qu'à partir de 1832 ou 1833 il n'y eut plus d'intimité entre eux. Elle ne dura guère plus longtemps entre Sainte-Beuve et Lamartine. Seulement Lamartine, avec ses airs détachés de grand seigneur et son mépris inné de la critique, n'attachait aucune importance à ce qu'on pouvait écrire sur lui (1). Du moment qu'il s'était donné à quelqu'un c'était fini ; ce quelqu'un pouvait le tromper et lui fausser compagnie, il ne se reprenait jamais plus.

(1) Il écrivait, le 13 novembre 1823, à Victor Hugo à l'occasion de l'article peu flatteur que la *Muse française* avait consacré à *la Mort* de Socrate : « J'ai lu quelques-unes des petites diatribes en question, mais cela ne mord guère sur mon impassibilité poétique. Je ne suis pas en ce sens du *genus irritabile*. Chacun fait dans ce monde de son mieux son petit métier. Les oiseaux chantent et les serpents sifflent, il ne faut pas leur en vouloir de mal... » (Lettre publiée par la *Revue de Paris* du 15 avril 1904).

Or, il avait eu tout de suite un faible pour Sainte-Beuve et le lui avait marqué dans une épître en vers à laquelle il ajouta plus tard un commentaire bien fait pour flatter son amour-propre de poète (1). On sait que le secret dépit de Sainte-Beuve était de n'avoir pas obtenu en poésie tout le succès qu'il croyait mériter. Quelques-uns même y ont vu la cause réelle de ses petites rancunes contre ses anciens amis du Cénacle. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'on ne lui faisait jamais plus de plaisir qu'eu lui rappelant qu'il était poète :

Un poète endormi toujours jeune et vivant,

comme le lui disait un jour Musset. Lamartine qui avait salué en lui un Novalis, avait été le premier à regretter qu'il eût renoncé à la poésie pour se consacrer à la critique, « genre inférieur à son talent ». *Genre inférieur*, non, car il a mis dans ses *Lundis* autant de poésie, sinon plus, que dans ses vers, et je crois bien que c'est par ses *Lundis* et son *Port-Royal* qu'il a le plus de chance de durer, quoique je ne sois pas de ceux qui méprisent son *Joseph Delorme* et ses *Consolations*. Lamartine aimait beaucoup ce dernier recueil où son influence religieuse se laisse voir sous le mysticisme amoureux qui en forme le fond. Et Sainte-Beuve qui le prenait volontiers pour confident, en 1828 et 1829, avait pour lui, dans ces années heureuses, une admiration qui rendait Victor Hugo jaloux. C'est au point que lorsqu'il fut question d'envoyer Lamartine en Grèce, il lui demanda de le prendre avec lui comme secrétaire. La révolution de 1830, en mettant ce beau rêve en pièce, ne le détacha pas pour cela de Lamartine, au contraire. Comme il était libéral, il trouva tout naturel que de royaliste qu'il était la veille, Lamartine devînt constitutionnel le lendemain. Cependant c'est la politique qui finit par les diviser ou plutôt qui mit un certain froid entre eux. Encore ce froid vint-il uniquement du côté de Sainte-Beuve, après

(1) Cette épître a paru dans *les Harmonies*.

que Lamartine eut pris position à la Chambre des députés. Sa mauvaise humeur commença de se faire jour vers 1837 et s'accusa nettement dans le compte rendu de *la Chute d'un ange*.

« Avec quelle admiration, écrivait-il à Juste Olivier le 20 juin 1838, ai-je lu un article du *Semeur* sur *l'Ange déchu!* Avec quelle édification! Comme c'est la charité chrétienne dans la critique littéraire! et penser que probablement Lamartine ne prendra jamais la peine de lire sérieusement cela et qu'il dira négligemment peut-être en jetant la feuille: « Ils sont furieux contre moi! » — sans leur en vouloir.

« Quelqu'un lui parlait quelques jours après la publication, ou essayait de lui parler de son poème: « J'ai lu votre » dernier. — Ah! vous êtes plus avancé que moi, mon cher, » car je ne l'ai pas lu encore! »

C'est sur ce ton de persiflage qu'il parlera désormais de Lamartine.

Le 1er janvier 1842, il écrivait à Juste Olivier: « Lamartine vient de faire des bêtises avec sa candidature, le détail de tout cela est affligeant pour l'intelligence humaine. Se peut-il que le génie politique se voit affligé d'une niaiserie si flagrante, d'une candeur d'intrigue si bête! On n'est jamais sûr, disait l'autre jour Royer-Collard, que lorsqu'on vient d'entendre de lui un magnifique discours presque sublime, en le rencontrant dans les couloirs de la Chambre et en le félicitant, il ne vous réponde à l'oreille: « Cela n'est pas » étonnant, voyez-vous, car, entre nous, je suis le Père » éternel. »

Le 11 février 1843:

« Le lendemain de son discours, Mme Sand avait écrit une grande lettre de félicitations à la suite de laquelle Lamartine l'était allé voir. Il l'a trouvée à 5 heures du soir encore couchée; elle s'est levée pour lui, a paru en espèce de sarrau un peu ouvert; on a fait apporter des cigares et l'on a causé politique et humanité. C'est la première fois que ces deux grands génies causaient face à face. Jusque-là

George Sand avait tout l'air de le mépriser un peu. Quinet aussi a écrit à Lamartine pour le féliciter. Tout cela n'empêche pas qu'il soit fou et qui pis est un peu ambitieux. Mais le monde est grand et les goûts sont différents. »

De là à partager l'avis de Chateaubriand, que le grand poète n'était qu'un *grand dadais*, il n'y avait qu'un pas (1). Il le franchit sans hésiter, en 1848, quand il le vit aux prises avec l'insurrection. On a dit qu'il n'avait pas le sens du chevaleresque; il est certain qu'il ne se douta pas sur le moment du courage que Lamartine dut déployer pour forcer les émeutiers a lever la crosse en l'air devant le drapeau tricolore.

« Il y a encore la poésie dans les choses, écrivait-il à Juste Olivier le 17 avril 1848. Imaginez-vous qu'hier en vous quittant, après être allé faire une petite visite près de la place de la Bastille, je rabattais du côté de l'Hôtel de Ville, oubliant que le passage devait être encombré. Après avoir essayé de pousser jusqu'au pont d'Arcole et avoir perdu une demi-heure dans la foule, vers 6 h. 1/2, je rebroussai du côté de l'église Saint-Gervais pour tourner derrière l'Hôtel de Ville et arriver chez moi par ce circuit. Je pris une ruelle qui longe la nef et le chevet de Saint-Gervais: deux hommes faisaient comme moi et marchaient devant moi. L'un d'eux se retourna, c'était Lamartine. Il sortait de l'Hôtel de Ville par une petite porte et se dérobait à son triomphe pour rentrer chez lui et rassurer sa femme. Je l'ai conduit jusqu'à une place de voitures, près l'imprimerie royale. Dans ces cinq minutes je lui ai dit à *brûle-pourpoint* tout ce qu'on pouvait trouver de plus énergique sur la situation, la nécessité de nous en tirer, de prendre sur soi, et qu'on aurait une force encore plus grande qu'on pouvait soupçonner en faisant appel à la population sur ce point d'ordre et de vraie liberté: je vous conterai ce qu'il m'a dit de très significatif. Il était au reste

(1) Cf. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, appendice.

dans un grand contentement de cette manifestation qui passait les espérances (1). »

Un mois plus tard, le 15 mai, « quelques minutes » avant que la chambre fût envahie, une bande d'individus demandait à grands cris qu'on lui ouvrît la grille qui ferme l'entrée du palais de côté du pont. Lamartine vint haranguer cette multitude, escorté de Marie et d'Hetzel. « J'étais derrière la grille, raconte Auguste Barbier, au nombre des gardes nationaux qui stationnaient sur le trottoir. » A peine eut-il prononcé quelques paroles qu'on couvrit sa voix sous les huées et les injures, et une bande s'écria : « *Assez de blagues comme cela, nous n'en voulons plus* !... Un quart d'heure après la grille était forcée... » Et Barbier d'ajouter : « Ce mot *blague* m'est toujours resté dans la mémoire. Quel triste paiement de ses efforts pour rétablir la République et quel aimable salaire du livre des *Girondins* ! O popularité (2) ! »

A la bonne heure ! Voilà au moins un cri qui honore celui qui l'a poussé ! Ce n'est pas le seul que la ruine et l'abandon de Lamartine ait arraché au poète de l'*Idole* et de *la Curée*. Quant à Sainte-Beuve, cette ruine et cet abandon ne lui inspirèrent aucune pitié (3). Que dis-je ? Il profita de la publication des *Confidences* pour donner au glorieux vaincu de 1848 le coup de pied de l'âne.

Il ne fut pas le seul. Quelques années après, Ulric Guttinguer l'outrageait à son tour dans un article de la *Gazette de France*, oubliant les beaux vers qu'il lui avait dédiés, en 1836, après une lecture de *Jocelyn* (4). En ce temps-là,

(1) *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier.*

(2) *Souvenirs d'Auguste Barbier*, p. 277.

(3) On lit dans ses *Cahiers*, p. 103 : « 24 juin. Horrible journée. Lamartine et ses collègues abdiquent ; ils ont régné par l'anarchie ; ils lèguent la guerre civile à la dictature. Ce régime *Lamartine*, malgré quelques beaux jours sera aussi méprisé dans l'histoire que le ministère *Laffitte*. Tout ce qu'a fait Lamartine depuis le lendemain de la journée du 16 avril est ce qui a amené ce que nous voyons. »

(4) Lire cette pièce dans les *Deux âges du poète*.

comme il ne partageait pas ses idées sur la peine de mort, Guttinguer l'appelait :

Homme d'illusion, je t'aime et je t'admire !

et lui disait :

Apôtre libéral, d'inique tolérance !

En 1858, il l'accusait durement de n'avoir pas sauvé la France en faisant un coup d'État. Et comme Lamartine lui reprochait de manquer de générosité et d'opportunité en l'accusant devant ses ennemis de sa seule faute morale en politique ; comme il lui disait : « Que savez-vous si cette fortune n'est pas pour quelques centimes dans la vôtre et si cette vie n'est pas pour quelques gouttes de sang dans vos veines ? », Guttinguer lui ripostait : « Cette fortune, ce sang qui vous doivent peut-être quelques centimes et quelques gouttes, suivant vous, ont été bien blessés, bien altérés par votre faute unique, mais immense et terrible, voilà ce qui est bien certain et ce qui m'empêche d'être aussi reconnaissant que je devrais l'être peut-être et de vous admirer de n'avoir pas été un monstre. » *(Lettres inédites.)*

Un autre que Lamartine eût tiré vengeance à la première occasion de cette lâcheté et de cette ingratitude, mais si la vengeance est le plaisir des dieux, elle ne fut jamais le sien. On aurait tordu, suivant son expression, son cœur comme une éponge, sans qu'une goutte de haine ou même de fiel, tombât sur aucun nom vivant.

Il avait foi dans la justice de l'histoire et s'en remettait à elle du soin de le venger un jour de ses insulteurs. Quelques années après, le nom de Sainte-Beuve s'étant présenté sous sa plume, il se contenta de lui consacrer les lignes suivantes : « Le sauvage Sainte-Beuve écrit, dans une retraite de faubourg qu'il a fermée jeune sur lui, des critiques quelquefois amères d'humeur, toujours étincelantes de bile, *splendida bilis* (Horace) ; il étudie l'envers des événements et des hommes, en se moquant souvent de l'*endroit*, et il n'a pas

toujours tort, car dans la vie humaine l'endroit est le côté des hommes, l'*envers* est le côté de Dieu (1). »

Un peu plus tard encore, comme il passait en revue dans une *Nuit de souvenirs* les hommes de son temps qu'il avait personnellement connus et qui, par l'intelligence, la grandeur de l'esprit ou la supériorité du talent, composaient l'élite du siècle, il s'arrêta devant le nom de Sainte-Beuve et laissa tomber de sa plume la page émue, éloquente et fine que voici :

« Il y eut en ce temps-là un poète que j'aimai, qui m'aima, que j'aime encore et qui ne m'aime plus. C'est M. Sainte-Beuve. On a raillé ses *Consolations*, poésies un peu étranges, mais les plus pénétrantes qui aient été écrites en français depuis qu'on pleure en France. Quant à moi, je ne puis les relire sans attendrissement. Attendrir, n'est-ce pas plus qu'éblouir ? Si Werther avait écrit un poème la veille de sa mort, ce serait certainement celui-là. C'est la poésie de la maladie ; hélas ! la maladie n'est-elle pas un état de l'âme pour lequel Dieu devait créer sa poésie et son poète ? Sainte-Beuve fut ce poète de la nostalgie de l'âme sur la terre. Que les bien portants le raillent : quant à moi, je suis malade et je le relis.

» Depuis, il a laissé les vers ; il a donné à la prose des inflexions, des contours, des *inattendus* d'expression, des finesses et des souplesses qui rendent son style semblable à des chuchottements inarticulés entre des êtres dont la seule langue serait le tact :

» Il a écrit à la loupe, il a rendu visibles des mondes sur un brin d'herbe, il a miniaturé le cœur humain ; il a été le Rembrandt des demi-jours et des demi-nuances. Il a efféminé le style à force d'analyser la sensation.

» Puis tout à coup il a changé de plume, comme on change d'outil sur l'établi du lapidaire, selon qu'on veut graver sur l'onyx en lettres illisibles ou en lettres majuscules et il a écrit alors dans un style simple, clair, solide,

(1) *Souvenirs et Portraits*, t. II, p. 287, article sur Mme Récamier.

tantôt en creux, tantôt en relief, sur la vie et les œuvres des hommes et des femmes de lettres, des *études* qui élèvent la critique littéraire presque à la hauteur de l'histoire. Qui sait quelle métamorphose n'attend pas encore cet écrivain que les années transfigurent au lieu de le pétrifier? Mme Récamier l'adorait, je le crois bien; même entre Ballanche, Brifaut, le duc de Noailles, M. de Chateaubriand, Ampère, Mme de Girardin, gloires familières de son salon, où aurait-elle trouvé un plus fin causeur pour les commodités ou pour les délices de la conversation? Combien je regrette cette conversation, le plus inédit et le plus ineffaçable de ses livres (1)! »

Sainte-Beuve que j'aime encore et qui ne m'aime plus! quel plus tendre reproche!... En lisant ces lignes le critique des *Lundis* en fut remué jusqu'au fond de son être et, prenant sa plume des bons jours, il écrivit à M. Jules de Saint-Amour la lettre suivante :

« Ce 24 novembre 1856.

» Je reconnais bien là votre bienveillance, monsieur et cher compatriote et vos affectueux sentiments. Vous avez bien raison de croire que lorsqu'on a aimé M. de Lamartine, on l'aime toujours. Il a été en effet l'une des passions de ma jeunesse, ma grande passion poétique, du moment que l'âme poétique s'est éveillée en moi. Au temps où j'étais le plus lié avec Hugo, il me disait: « Vous aimez mieux Lamartine que moi; je ne vous en veux pas et je suis de votre avis. » L'article que M. de Lamartine m'a consacré dans ses *Entretiens* m'est allé au cœur: j'ai reconnu là cette indulgence supérieure qui dans ce cas particulier était presque de la clémence. Il a dit de moi ce que j'ambitionnais le plus qu'on en dît; car qui a été poète, l'est toujours au fond du cœur, même lorsqu'il a l'air d'y avoir renoncé.

» Il est bien vrai que lorsque M. de Lamartine est devenu

(1) *Souvenirs et Portraits*, t. III, pp. 43-45.

un politique, je n'ai pu me décider à le suivre : je l'aimais trop sous sa première forme; je m'étais fait un idéal, il en substituait un autre. Je ne l'ai pas voulu. J'en souffrais. C'est là sans doute une manière exclusive de sentir, mais les affections vives et premières sont ainsi. Le malheur, c'est qu'obligé à un certain moment, un peu par ma nature et vocation d'esprit, et beaucoup par la nécessité et le besoin de vivre, d'embrasser la profession de critique, de *jugeur*, j'ai été inévitablement amené à exprimer publiquement mes dissidences et à dire tout haut ce qu'il eût été plus conforme à ma première condition de poète et *d'honnête homme* de garder pour moi.

» Croyez encore que j'en ai souffert : j'ai dû violer plus d'une fois ma propre admiration secrète et mon culte ancien ; les natures délicates ne réagissent pas sans douleur contre elles-mêmes. Non pas certes que je n'apprécie les éminents services que M. de Lamartine, homme politique, a rendus à certains jours à la société : mais l'avouerai-je ? Est-ce un excès de délicatesse et de puritanisme littéraire ? J'aurais encore mieux aimé qu'il ne se mît pas dans le cas d'avoir à les rendre. C'est de l'égoïsme, me direz-nous, que de se figurer ainsi obstinément les poètes dans un monde à part et de leur interdire d'en sortir, parce qu'on les préfère et qu'on les trouve plus à son gré dans cette première forme de jeunesse et avec le nimbe d'or. Peut-être ai-je tort, en effet ? J'en viens toujours à Virgile que je ne saurais me figurer comme le compétiteur ou l'antagoniste d'Antoine ou d'Octave. M. de Lamartine, dans une admirable pièce de sa jeunesse (*les Préludes*) a parcouru six ou sept modes, et montré qu'il comprenait toutes ces manières d'être et de vivre comme s'il avait sept âmes ; j'avais fait choix chez lui de deux ou trois âmes. Elles me suffisaient ; je les notais si bien ! quand est venu le tour des autres âmes à se produire, je me suis détaché. J'ai dit : Ce n'est pas lui ! — bien que pour ceux qui le connaissaient mieux, ce fût sans doute lui encore.

» Agréez, cher monsieur, toutes ces explications et ces

excuses. Ce que je sais bien, c'est que le jour où M. de Lamartine passait à l'Arc de l'Etoile cette immense revue parisienne des lilas au bout des fusils (en avril 1848), je passais moi cet après-midi à relire avec une de mes meilleures amies d'alors (la regrettable et poétique Mme d'Arbouville), plusieurs pièces de ses *Secondes Méditations*, sa pièce intitulée *Sagesse* et ses *Préludes* même. On ne fait pas cela quand on n'aime pas un homme, seulement on l'aime autrement que d'autres ne font (1). »

Reste à savoir si cette manière d'aimer est la bonne. Moi j'en doute. Que Sainte-Beuve ait regretté la première forme de Lamartine, je le comprends, et il y en a d'autres, mais que sous prétexte qu'il faut vivre, il ait exprimé ses dissidences, quant à la seconde, de la façon injuste et cruelle que chacun peut lire encore, puisque la page est restée dans ses *Lundis*, voilà qui passe les bornes de la critique, lorsqu'on a la prétention d'être toujours poète et « honnête homme ».

Mais faute avouée est à moitié pardonnée, dit-on. Montrons-nous aussi généreux que le fut Lamartine envers tous ceux qui l'avaient outragé ou méconnu, et puisque Sainte-Beuve vient de parler des deux formes de son génie, contentons-nous d'exprimer le regret, nous aussi, qu'il ne se soit pas souvenu plus souvent de la première dans la deuxième forme du sien.

(1) *Lettres à Lamartine*, pp. 281-284.

Léon Séché.

UN ADVERSAIRE DU ROMANTISME

(EDOUARD-ANTOINE CORBIÈRE)

En publiant l'année dernière un essai de biographie de Tristan Corbière, je crus nécessaire de le faire précéder d'un chapitre entièrement consacré à Edouard-Antoine Corbière, père de Tristan et auteur d'un assez grand nombre de romans maritimes.

Ces romans, en effet, sont empreints d'une fantaisie et d'une originalité qui, sans faire présager directement les « Amours jaunes » montrent au lecteur attentif le degré de parenté qui unit les deux Corbière.

En étudiant de plus près l'auteur du *Négrier*, je constatai qu'il avait été l'un des adversaires les plus acharnés du romantisme durant les quelques mois qu'il fit de la critique littéraire. Il se convertit plus tard.

Un curieux exemple de ses attaques contre Victor Hugo intéressera sans doute les lecteurs de cette revue.

Edouard-Antoine Corbière, né à Brest en 1793, avait été aspirant de marine et allait devenir capitaine au long cours. C'est dans l'intervalle qui sépare ces deux phases de sa carrière mouvementée qu'il fonda à Rouen un journal : *La Nacelle*.

Cette feuille, poursuivie quelques mois après son apparition à la suite d'un article évidemment plus politique que littéraire, disparut au mois de juin 1823 après un jugement qui condamnait son jeune directeur à une amende et à plusieurs mois de prison.

La Nacelle contenait des articles très divers, presque tous non signés ou signés d'initiales. L'auteur était presque toujours Corbière qui y fit paraître les vers qu'il devait plus tard réunir en un volume sous le titre d'*Elégies brésiliennes*. De même pour les critiques littéraires et l'article que je vais citer, signé H. T., me paraît être de Corbière dont on reconnaît la verve.

Il est daté du 5 février 1823. Titre : Odes et poésies diverses par M. Hugo, membre de la Société des Bonnes-Lettres.

Comment un homme d'un jugement aussi droit, aussi pondéré, auteur de poésies qui ne sont pas toutes médiocres, de romans d'une grande valeur, polémiste spirituel, écrivain de combat, avide de nouveautés et de réformes, put-il insérer de pareilles balourdises à l'apparition des *Odes* de Victor Hugo, cela ne peut s'expliquer que par le très jeune âge de Corbière qui, du moins, ne s'attarda pas sur la fausse route où il s'était imprudemment engagé.

Voyez ce début :

« Mettez la puissance à la place de la gloire et *vice versa* : vous aurez alors la devise occulte d'une infinité de soi-disant poètes modernes, qu'on nomme, à juste titre, les *serviles* de la littérature. Paris est le rendez-vous de ces troubadours sycophantes qui désertent leurs départements, après avoir chanté tous les dignitaires et qui viennent exploiter dans la capitale une mine riche et pour ainsi dire inépuisable. Ces rimeurs, en dépit d'Apollon, sont lus par l'immense majorité pour laquelle ils écrivent, c'est-à-dire qu'on ne les lit guère ; aussi, modèle d'une franchise dont il est peu d'exemples, M. Hugo a choisi pour épigraphe, ces mots extraits des livres saints : *Vox clamat in deserto*. Notre voix crie dans le désert. Il est bon de prendre acte de cet aveu. »

Peut-on être plus mauvais prophète ? Mais la suite est plus étonnante encore :

« M. Hugo, écrivait dernièrement un critique bénévole, est familiarisé avec les beautés de notre langue poétique ;

M. Hugo n'est point un homme ordinaire, il a ce qui donne le talent et ce que le talent ne donne pas : le génie. » Il y a dans ce passage de quoi exciter la curiosité de l'être le plus indifférent.....

» Je reviens à M. Hugo, j'ouvre son livre : un petit avertissement en style ossianique, m'apprend qu'il y a deux intentions dans cet ouvrage, l'intention politique et l'intention littéraire ; voyez à quoi s'exposent ceux qui ne lisent point les préfaces..... je passe à l'intention littéraire qui rentre dans ma compétence. J'avoue que j'ai déjà peur de ne trouver que de l'*intention* au lieu du *génie* qu'on m'avait promis. Je dévore la première strophe de l'ode intitulée : *Le Poète dans les révolutions*. Elle se termine ainsi :

Gardons. . . . . .
Nos remords pour nos propres crimes,
Nos pleurs pour nos propres douleurs.

» Bon Dieu ! que d'*r*. Un poète qu'on accusait de rimer durement, Lemière, n'a rien écrit d'aussi rocailleux, peut-être, sous ce rapport, que le vers suivant :

Je pars, j'erre en ces rocs dont partout se hérisse....

» Ah ! si c'est là du génie, c'est un génie d'enfer, tant le morceau est à peu près du même style.

» Passons à l'ode seconde : elle est dédiée à M. le vicomte de Chateaubriand et son titre est : *La Vendée*. Le sujet était riche, il permettait au poète de donner carrière à son imagination sans s'écarter de la vérité. »

Ici il faut s'arrêter un peu, reprendre haleine afin de déguster les lignes suivantes :

« ... mais, je le dis à regret, l'imagination est la partie faible du talent de M. Hugo. Une citation va confirmer ce que j'avance : les habitants fugitifs de cette terre classique de la fidélité sont assemblés sur une des rives de la Loire :

leur position est critique, ils délibèrent sur les moyens de salut qui leur restent :

On dit qu'en ce moment dans un divin délire
Un vieux prêtre parut parmi ces fiers soldats
Comme un saint chargé d'ans qui parle du martyre
Aux nobles anges des combats.

» Ce délire n'est certainement pas celui de M. Hugo, qui n'a rien de *divin*. *Un saint chargé d'ans ! de nobles anges !* M. Hugo est un novateur quoi qu'on dise. Qui jamais, avant lui, s'était avisé de donner à ces créatures *spirituelles* des lettres de noblesse !

» L'ode suivante (*les Vierges de Verdun*) renferme quelques mouvements poétiques ; elle est infiniment meilleure que les précédentes (c'est heureux !).

» Dans la cinquième (*Quiberon*) le critique trouve de l'*obscurité*, des *expressions outrées*, des *images fausses*, ... etc.; mais le bouquet de cette incroyable page est contenu dans ce jugement que l'auteur se donne le ridicule de croire définitif :

Combien à votre mort vos amis et vos proches
Hélas auraient versé des pleurs !

» Ce mot *proches*, à peine supportable dans le langage familier, est ignoble en poésie et surtout dans une ode. Mais on ne finirait pas si on voulait citer tout ce qu'il y a de pitoyable dans ces productions d'un jeune homme QUI NE CONNAIT PAS ASSEZ LA MESURE DE SES FORCES. »

Quand on pense qu'il s'agit de Victor Hugo !

Et pour conclure :

« Journaux fanatiques, académiciens des *Bonnes Lettres*, nobles chevaliers de l'*éteignoir*, vantez les œuvres de vos amis : vous ferez quelques dupes parmi les contemporains. Mais la postérité saura-t-elle seulement que vous avez vécu ?

Si elle l'apprend un jour, la raison en sera facile à donner : le ridicule imprime une tache ineffaçable. »

H. T.

Encore une fois je ne sais si ces initiales cachent le nom d'Edouard-Antoine Corbière, mais malgré mon vif désir de laver sa mémoire d'un aussi prodigieux manque de bon sens, je crois, l'ayant beaucoup lu, que l'article est de lui.

C'est dans tous les cas un curieux échantillon des premières attaques auxquelles fut en but le chef de l'école romantique.

Nous sommes en 1823 ; il s'agit des *Odes*, que dira-t-on au lendemain d'*Hernani ?*

René MARTINEAU.

SAINTE-BEUVE CONSPIRATEUR

(DOCUMENTS INÉDITS)

Dans l'ouvrage que j'ai publié récemment sur Sainte-Beuve (1), d'aucuns ont été surpris de ne rien trouver concernant son passage au *National* et sa liaison avec Armand Carrel. Ce n'est pas, je le déclare bien vite, que j'aie méprisé le moins du monde cette période si intéressante, quoique très courte, de sa vie politique, mais elle est si trouble que, hier encore, je n'y voyais pas clair, et je me suis fait une règle de ne parler que de ce que je sais bien. Or, Sainte-Beuve écrivait à Émile Zola, le 10 février 1857 : « Quant à ce qui m'arriva, après juillet 1830, de croisements en tous sens et de conflits intérieurs (Saint-Simonisme, Lamennais, *National*), je défie personne, excepté moi, de s'en tirer et d'avoir la clef; encore se pourrait-il bien que, si je voulais tout repasser nuance par nuance, j'en donnasse ma langue aux chiens (2). »

(1) *Sainte-Beuve, son esprit, ses idées, ses mœurs*, 2 vol. illustrés de nombreux portraits, librairie du *Mercure de France*.

(2) « ... Ma jeune inspiration en ces années 1830-1834, écrivait-il en 1868 au bas d'une page de son portrait de Sénancour, caressa indifféremment bien des systèmes. J'avais le cœur malade, le cœur souffrant, en proie à la passion, et pour me distraire ou m'étourdir, je jouais à tous les jeux de l'esprit. Je m'y portais ardemment, très sincèrement sur l'heure, sans arrière-pensée ni calcul ; mais c'était ainsi. On trouverait à un endroit de *Volupté* (chap. XI et XII) une image de la même disposition morale avec transposition de noms selon les dates, lorsque Amaury, pour donner le change à la passion qui le possède, se livre à toutes les curiosités de l'esprit et se prend tour à tour et presque à la fois aux systèmes de La Marck, de Saint-Martin, etc. — (*Portraits contemporains*, t. I, p. 170.)

Voilà qui n'était pas précisément, on en conviendra, pour encourager l'historien qui se pique d'être exact et bien informé.

Cependant ma curiosité ne cessait d'être éveillée de ce côté, et comme à force d'étudier quelqu'un, si compliqué, soit-il, on arrive presque toujours à le démêler, à le pénétrer jusqu'au fond, je me disais qu'un jour ou l'autre la fortune finirait bien par me livrer quelque document qui me donnerait la clef de tout ce qui arriva à Sainte-Beuve dans la période comprise entre la Révolution de juillet et sa sortie du *National* (1834). L'événement a justifié mes prévisions. Je suis suffisamment documenté aujourd'hui pour « tout repasser nuance par nuance et sans donner ma langue aux chiens. »

Les journées de Juillet avaient surpris Sainte-Beuve à Honfleur chez son ami Guttinguer, occupé de la rédaction du roman d'*Arthur*. Il était arrivé à Paris après la bataille, et pour se consoler de ne pas s'être fait tuer comme Farcy sur les barricades, il s'était battu en duel avec Dubois, son maître, sous un parapluie, pour ne pas être mouillé, car il pleuvait, et avec des pistolets conquis par le poète Fontaney sur le cadavre d'un gendarme ! Combat héroï-comique demeuré légendaire ! En même temps il s'associait avec Pierre Leroux pour diriger le *Globe*, devenu l'organe officiel des Saint-Simoniens. Non qu'il eût embrassé la religion du Père Enfantin, sa conversion au catholicisme était de date trop récente et les beaux yeux de la Muse des *Consolations* qui avaient fait ce miracle avaient infiniment plus de charme pour lui que ceux de la déesse de la petite chapelle de la rue Taitbout. Mais la Révolution de 1830 l'avait complètement désemparé. D'abord il avait perdu sa place au foyer de Victor Hugo, transporté tout à coup par la jalousie du poète des *Orientales* à l'autre bout de Paris, et il ne pouvait plus voir qu'en cachette et de loin en loin celle qui lui avait ouvert le cœur à la religion et à l'amour. Premier chagrin. Ensuite ses camarades du *Globe* l'avaient oublié dans la curée qui

avait suivi l'avènement de Louis-Philippe, d'où son mécontentement et son pacte d'alliance avec Pierre Leroux. Enfin, comme le curieux chez lui ne perdait jamais ses droits, en s'affiliant au Saint-Simonisme il avait surtout pour but de se rendre compte *de visu* comment se fonde une religion, si tant est que le Saint-Simonisme ait jamais été à proprement parler une religion.

« C'est dans ces dispositions morales, écrivait-il à Victor Hugo au mois de mars 1831, que les idées saint-simoniennes me sont survenues ; distraction puissante ; je m'y suis livré ; le rapport qu'elles avaient avec mes variations et mes égarements antérieurs était déjà un bien ; j'ai cru y voir un dernier progrès, une assiette, un couronnement à ma vie si agitée et toujours croulante. J'ai par moments beaucoup de doutes, non pas sur tel ou tel point en particulier, mais sur tous ces systèmes généreux qu'on croit répondre à la loi des choses, et j'ai des quarts d'heure de scepticisme absolu et universel. Vour auriez par là une large prise sur moi ; mais pour me ramener où j'étais vis-à-vis de vous, mon ami, à ce que je regretterai éternellement, que faire (1) ? »

A peine avait-il goûté au lard de la ratière saint-simonienne, qu'il eût soif... d'autre chose.

Justement Carrel qui dirigeait le *National* était en train d'évoluer vers la République. Sans être républicain, Sainte-Beuve était fort irrité contre le nouveau régime qui n'avait pas su utiliser son talent et sa bonne volonté. Armand Carrel, ayant appris qu'il était libre, lui demanda sa collaboration, et Sainte-Beuve, qui se vantait d'avoir déroyalisé Victor Hugo dans le journal de Pierre Leroux, passa avec armes et bagages au *National* où il se signala tout de suite par des articles « d'un sans-culottisme effrayant ». Le mot est d'Auguste Barbier (2). « Nous irons, disait-il un jour, ramasser dans le sang des échafauds le testament des vieux révolutionnaires ! » renchérissant ainsi sur Alfred de Vigny

(1) Lettre inédite.

(2) *Souvenirs personnels.*

qui, le soir de la première représentation d'*Hernani*, s'écriait en plein foyer de la Comédie-Française : « Aux fureurs littéraires qui m'agitent, je comprends les fureurs politiques de 93 ! »

Tant il est vrai que le soleil de Juillet avait rendu tout le monde romantique un peu fou.

De ce langage révolutionnaire à l'idée de s'affilier aux sociétés secrètes il n'y avait qu'un pas. Sainte-Beuve le franchit comme tant d'autres. Les sociétés secrètes étaient très nombreuses alors. La plus célèbre et la plus redoutable de toutes était celle des *Droits de l'homme* qui comptait à Paris plus de quatre mille membres et qui se vantait d'être une société mère de plus de trois cents associations obéissant au même mot d'ordre et à la même direction. Parmi les membres du comité directeur on remarquait des légitimistes comme Audry de Puyraveau, Voyer d'Argenson, de Kersausie, députés, et des républicains comme Godefroy Cavaignac, Trélat, Guinard, etc. Elle était divisée en sections qui portaient chacune un nom significatif : Robespierre, Marat, Babeuf, Louvet, le 21 Janvier, l'Abolition de la propriété mal acquise, la Guerre aux châteaux, etc., etc. Naturellement le but plus ou moins avoué de toutes ces sociétés secrètes était d'amener la chute de Louis-Philippe, par tous les moyens, même les plus criminels.

Sainte-Beuve, entraîné par ses camarades de la *Tribune* et du *National* — car, tout en lui faisant concurrence, Armand Marrast fraternisait avec Armand Carrel — Sainte Beuve, dis-je, s'affilia à la société des *Droits de l'homme*, et, si l'on s'en rapporte au document que je publie ci-dessous, après avoir guerroyé longtemps contre le trône, peu s'en fallut qu'il ne devînt régicide.

Ce document que je tiens d'un homme considérable est une sorte de mémoire rédigé sur des notes de Sainte-Beuve ou après une conversation avec lui, par une femme qui a traversé sa vie, de 1835 à 1840, mais n'y a laissé aucune trace appréciable. Elle se nommait Mme Marbouty mais avait pris le pseudonyme littéraire de Claire Brunne. Elle est

l'auteur d'un volume de poésies et de plusieurs romans dont *Fausse Position*, qui ne manque pas d'intérêt, et M. le comte d'Haussonville a publié dans son livre sur Sainte-Beuve quelques lettres du grand critique à elles adressées, qui prouvent qu'elle jouissait à ce moment-là de sa confiance (1).

On se souvient qu'au mois de novembre 1832, un coup de pistolet fut tiré sur le Pont-Royal, au moment où le roi Louis-Philippe se rendait à la Chambre des députés pour l'ouverture de la session, et qu'un étudiant en droit nommé Bergeron fut arrêté quelques jours après, comme étant l'auteur présumé de l'attentat.

D'après le mémoire de Mme Claire Brunne que j'ai sous les yeux, Sainte-Beuve aurait trempé dans ce complot.

« Je me suis déclaré pour le coup de pistolet, aurait-il dit à Mme Claire Brunne ; je n'ai jamais été désigné pour le tirer. J'étais trop chétif de corps alors, je n'aurais pas osé me présenter. Mais j'ai entraîné à cet avis plusieurs de ceux qui m'entendaient. C'est de cette époque que j'ai été soulevé, que j'ai pris au *National* une position forte. Ma parole y était écoutée. On prenait mon avis. Je fus de ceux qui organisèrent le mouvement.

» Le sort désigna Bergeron, le plus jeune de nous tous. Il avait vingt et un ans. Sa taille était moyenne ; c'était un bon garçon, instruit, franc, généreux, sans vanité, sans

(1) Il écrivait un jour (1847) à son sujet à Mme du Gravier : « ... Vous me rappelez, Madame, des souvenirs déjà anciens, et qui, il est vrai, ne sont plus très vifs et même ne l'ont jamais été. Mme Marbouty a certainement de l'esprit, mais quand je l'ai connue d'abord, elle en avait déjà la prétention, et elle n'avait plus cette première beauté qu'on devinait pourtant dans un passé non encore éloigné. Il y avait à cette fin de beauté et à ce commencement de bel esprit un certain petit charme, qui, du reste, n'est jamais devenu bien puissant sur moi. Ce n'est pas de ce côté que ma vie était en danger d'échouer et qu'elle eût aimé faire naufrage... » (Revue latine du 25 août 1905. *Lettres inédites* de Sainte-Beuve à Mme de Gravier publiées par M. G. Michaut). — Mme Claire Brunne fut pendant quelque temps l'amie de Balzac avec qui elle fit un voyage à Venise.

Elle lui aurait même inspiré un volume de *La Comédie Humaine*, s'il faut en croire M. André Le Breton. (Cf. *Balzac*, par André Le Breton, 1 vol. in-18, chez Armand Colin, 1905.)

ambition, robuste et décidé comme un paysan, — un caractère droit, une nature énergique, taillée à l'antique, en fait d'opinion.

» Nous étions au *National*, à cette époque, tous très déterminés. Nul de nous ne consentait à accepter le résultat de la révolution de Juillet qui avait trompé nos espérances.

» Chaque soir nous nous réunissions, cherchant les moyens d'arriver à détruire le pouvoir, pour le reconstituer selon nos idées, libérales alors, devenues démocrates depuis. Dans ce but chacun de nous émettait ses idées, les discussions à ce sujet animaient et exaltaient nos passions.

» Armand Carrel avait dit un jour: « Un coup de pistolet peut changer tout cela! » — C'en fut assez pour nous autoriser à proposer cet expédient.

» Repoussée d'abord, cette idée revint. Elle fut discutée: plusieurs de nous s'offrirent à essayer. Armand Carrel condamnait ce moyen, mais avec le temps on arriva à se compter. Nous étions douze au *National* déterminés à agir et soutenant cette idée. J'étais du nombre par l'opinion. On en vint à décider que les douze volontaires tireraient au sort celui qui devrait essayer. On dut, sur les douze, tirer d'abord trois noms, puis sur les trois celui qui devrait agir. Mon nom sortit, dans les trois premiers noms tirés, et celui de Bergeron fut le dernier.

» Il fut heureux d'être désigné. Il faisait volontiers le sacrifice de sa vie. Le jour de l'attentat tous nos amis s'étaient groupés près de lui, afin de le faire se sauver; tous se sont énergiquement employés à le faire reconnaître innocent, car tous avaient juré (coûte que coûte) de le venger, s'il était condamné.

» Il échappa, presque forcément. Le pouvoir comprit le danger d'une condamnation en pareille circonstance; il fut acquitté. Mais il paya cher ce grand dévouement. Il a été traqué toute sa vie par la police d'alors, sa carrière a été barrée, et ce grand caractère s'est usé dans de petites luttes d'existence, dans l'isolement et le déclassement.

» La mort de Carrel et la dispersion de ses associés au

National, ont changé les chances de la vie de Bergeron. Il était pauvre et dans les journaux où il était signalé il a dû s'effacer.

» Sa vie privée a été dominée et tourmentée systématiquement par ce coup d'éclat. On l'a toujours craint. Personne au pouvoir n'ignorait sa valeur. On ne lui pardonnait pas.

» Moi-même, j'ai été longtemps surveillé, et les difficultés de la première moitié de ma vie littéraire me sont venues de cette malheureuse affaire... »

Ici s'arrêtent les confidences que Sainte-Beuve aurait faites à Mme Claire Brunne. Quelle foi convient-il d'ajouter à ce récit ? C'est ce que je vais examiner en m'efforçant de saisir toutes les nuances qui s'entrecroisaient alors dans l'esprit du Protée moitié politique et moitié religieux qu'était devenu notre Joseph Delorme.

Et d'abord, je le dis tout de suite, si Sainte-Beuve conspira à un moment donné avec Bergeron contre la vie du roi Louis-Philippe, je doute qu'il ait été pour quelque chose dans le soi-disant attentat du Pont-Royal. Il ressort, en effet, pour moi des débats de la Cour d'assises que ce fut un coup monté par la police à l'instigation probablement de M. Thiers qui, non content d'avoir fait arrêter à Nantes la duchesse de Berry, voulait avoir à Paris ses grandes journées afin de pouvoir sauver l'ordre et la société. Mais de ce que Bergeron ne paraît pas avoir été l'auteur du coup de pistolet du 19 novembre 1832, il ne s'ensuit pas le moins du monde qu'il n'ait jamais conspiré contre le roi, ni que Sainte-Beuve n'ait pas joué dans la coulisse le rôle actif dont parle Mme Claire Brunne.

— N'avez-vous pas dit que le roi mériterait d'être fusillé ? demandait le président de la Cour d'assises à Bergeron.

— J'ai pu le penser, répondait celui-ci, mais le dire avec une sorte de fanfaronnade, cela n'est pas dans mon caractère... Nous n'estimons pas le roi assez haut, nous ne le jugeons pas un ennemi assez puissant, s'il venait à être

renversé, pour lui ôter la vie. Nous le renverrions avec sa fortune où bon lui semblerait.

C'était avouer implicitement que l'on conspirait et qu'on n'attendait qu'une occasion pour agir. Quant à Sainte-Beuve, ce qui m'autorise à croire qu'il ne répugnait pas, lui non plus, aux voies et moyens révolutionnaires, c'est l'horreur que le *National* inspirait à sa mère et la peur que lui causait Armand Carrel. Quand celui-ci venait chez elle pour voir son fils, elle aurait aimé autant voir le diable en personne. Mme Claire Brunne raconte, à la suite de son mémoire, que la mère de Sainte-Beuve lui avait défendu de paraître devant elle ainsi que Bergeron, après le procès de ce dernier. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Armand Carrel espaça de plus en plus ses visites et qu'en 1834, Sainte-Beuve lui faussa tout à coup compagnie pour une raison qui n'était en somme qu'un prétexte. Je crois, en effet, qu'il n'a dit que la moitié de la vérité en prétendant avoir quitté le *National* à cause du bruit fait autour de son article sur Ballanche, et qu'en se séparant d'Armand Carrel il voulut surtout tranquilliser sa mère. Comme toutes les bourgeoises qui savent le prix de l'argent et qui ont souci de l'avenir de leur fils, la mère de Sainte-Beuve l'avait vu avec chagrin sacrifier ses études de médecine à la littérature et elle ne cessait de lui faire la guerre pour qu'il prît une position fixe, disant qu'il ne se marierait jamais sans cela. Quand il alla habiter, après 1830, dans le passage du Commerce, son inquiétude devint plus grande encore, et elle disait un jour, en pleurant, à la maîtresse d'hôtel de ce passage « qu'elle aurait mieux aimé avoir donné le jour à un maçon ». Il faut bien reconnaître aussi que la lecture du *National* n'était point pour la rassurer. Depuis le 1er janvier 1832, il n'y était question que de procès, de duels et d'attentats. Procès des Saint-Simoniens ; procès des accusés des 5 et 6 juin ; procès de Chateaubriand ; procès du *Roi s'amuse* de Victor Hugo ; procès de la *Tribune* et du *National*. Duels de Carrel avec Roux-Laborie, de Beauterne avec Nettement, d'Eugène Brifault avec Barbot de la Trésorière ! Et par là-dessus le choléra qui faisait des milliers de victimes !...

Voilà donc pourquoi Sainte-Beuve rompit avec Armand Carrel. Mais comme il ne quittait un maître que pour en prendre un autre, il passa du joug de Carrel sous le joug de Lamennais qui ne valait guère mieux, politiquement parlant. Un moment même il subit les deux à la fois, car il était encore au *National* quand il suivait les conférences de Juilly et même quand il corrigeait les épreuves des *Paroles d'un Croyant*. A plus forte raison quand il écrivit *Volupté*. Et à ce propos avez-vous remarqué que, dans la trame mystique de ce roman, il y a une histoire de conspiration et que dans la nouvelle énigmatique de *Madame de Pontivy* qu'il publia en 1837, le héros, M. de Murçay, est lui aussi un conspirateur ? Qu'est-ce à dire ? Hier, avant d'avoir lu le mémoire de Mme Claire Brunne cela ne me disait rien ; aujourd'hui, étant donné que tous les romans et nouvelles de Sainte-Beuve passent pour être des fragments auto-biographiques, j'en conclus que toutes ces histoires de conspiration qu'il a fait remonter beaucoup plus haut pour mieux dépister les chiens, trahissent son affiliation à des sociétés secrètes. Et il faut bien qu'il en ait été ainsi pour que, par trois fois, il ait refusé la croix sous la monarchie de Juillet. La dernière fois, c'était en 1844, quelque temps après son élection à l'Académie française. Il menaça Villemain de donner sa démission de bibliothécaire de la Mazarine s'il persistait à vouloir le décorer. La chose est d'autant plus curieuse qu'il était au mieux avec M. Molé et le camp des Doctrinaires où l'avait entraîné son amour pour Mme d'Arbouville. J'ouvre sa correspondance avec M. et Mme Juste Olivier, de Lausanne, à la date du 1er décembre 1840 et j'y lis les lignes suivantes à l'adresse de Louis-Philippe :

« La politique est déplorable ici. Tout le mal, dit-on, vient du roi qui croit que la France ne doit avoir aucune politique extérieure.

« La paix à tout prix ! on m'accuse de vouloir cela, disait-il l'autre jour. Eh bien ! qu'ils touchent à Strasbourg et puis l'on verra ! »

» Grande parole digne de Louis XIV et de Richelieu. O

historien, qu'en dites-vous ? — Et celle-ci encore : « Vous venez d'Alsace, M. M..., on y est dans les meilleures dispositions: à la bonne heure ! Allez, croyez-moi, l'Alsace vaut encore mieux que la Syrie. »

Hélas ! nous avons perdu depuis l'une et l'autre !

Au moment où il écrivait ces lignes, tout à l'honneur de Louis-Philippe, Sainte-Beuve était si peu républicain (six ans après sa sortie du *National*) qu'il disait à Juste Olivier dans la même lettre : « Quand il y aura la République, ce qui pourrait bien nous arriver, je m'en irai aussitôt d'ici, et m'enterrerai dans un clos du canton de Vaud où pourtant je n'ai pas été et ne serai point, hélas ! pasteur. »

Et cependant il persistait à ne rien vouloir accepter, ni faveurs, ni croix, de « la race pourrie des d'Orléans ! »

Explique cela qui pourra. Moi, j'y trouve la preuve que, tout en ayant secoué le joug de la *Société des Droits de l'homme* il lui appartenait encore malgré lui, en vertu de quelque serment maçonnique antérieur. Et cette preuve, je la trouve également dans cet autre fait qu'après la chute de Louis-Philippe il ne se fit aucun scrupule de recevoir de la main de M. Fortoul la croix de la Légion d'honneur.

Léon Séché.

LES

CORRESPONDANTS D'HIPPOLYTE LUCAS

(*Suite*)

LETTRE D'ALFRED DE VIGNY

1835.

Monsieur, je viens d'être vivement ému de cette fin déplorable de M. Emile Roulland (1). Quoi ! pendant que je plaidais sa cause, il mourait ainsi. Si je l'avais pu, j'aurais quitté le théâtre pour aller pleurer auprès de son lit. Voilà un martyr de plus. Hélas ! ai-je crié dans le désert ? En fera-t-on encore de nouveaux ? Venez me répondre, Monsieur, vous à qui sont si bien connus les secrets du *Cœur et le Monde* (2).

ALFRED DE VIGNY.

LETTRES D'ALEXANDRE DUMAS

184.

Mon cher confrère, soyez assez bon pour me faire passer à la postérité en disant dans le *Siècle* que le *Voyage au Sinaï* est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre.

Si vous voulez venir mercredi soir avec Gérard de Nerval, je crois que nous aurons Mlle Mars et Lablache.

Mille compliments empressés.

ALEXANDRE DUMAS.

(1) Pendant qu'on jouait au Théâtre-Français le *Chatterton* d'Alfred de Vigny, un jeune poète, Emile Roulland, poussé au désespoir par la misère, se suicidait dans une chambre de la rue Saint-Honoré.

(2) Le *Cœur et le Monde*..., premier livre d'Hippolyte Lucas.

184.

Mon cher confrère, voulez-vous me permettre de vous recommander une jeune chrétienne que Caligula met à mort, et qui désirerait bien ressusciter le troisième jour ? Soyez, je vous prie, un de ses apôtres.

Mille compliments empressés.

ALEXANDRE DUMAS.

LETTRE DE BALZAC

Monsieur, vous me paraissez un rival beaucoup trop dangereux pour que je vous fasse des compliments. J'ai lu avec trop de plaisir, pour qu'il ne s'y mêlât pas de crainte, votre jolie nouvelle de l'*Echelle de Soie*.

Agréez mes salutations inquiètes et les vœux que je fais pour que vous soyez un paresseux.

Je vous remercie beaucoup de l'envoi que vous m'avez fait de votre volume.

DE BALZAC.

LETTRE DE THÉOPHILE GAUTIER

O Lucas, un article ! un article ! Il faut s'entr'aider en poésie. Ne me méprisez pas, car vous avez la même infirmité que moi, *id est* de rimer de trois lettres plus ou moins. Métier lugubre !

Argent, santé et belles femmes !

THÉOPHILE GAUTIER.

LETTRE DE SAINTE-BEUVE

Mon cher ami, mille pardons de n'avoir pas plutôt répondu à votre lettre et à l'envoi de votre volume (1). J'y trouve une foule d'endroits sensibles et aimables et partout une simplicité pleine de naturel et que je préfère à l'affectation de force qui domine tant aujourd'hui. Si je ne fais moi-même l'article dans la *Revue*, je ne vois pas bien qui en parlerait, et je suis si pris d'occupations que ce serait une témérité à moi de

(1) *Heures d'amour*, poésies d'Hippolyte Lucas

vous promettre ; mais, je vous le répète, je ne vois pas qui ferait la chose convenablement et d'une manière sûre.

Il y a, dans les vers qui terminent le volume, nombre d'endroits qui me charment et qui sont d'une âme de poète et d'amant.

A vous d'amitié.

SAINTE-BEUVE.

LETTRE DE CHARLES NODIER

1838.

Le malade de l'Arsenal, bien regrettant de ne plus vous voir, vous envoie sa petite brochure qui paraîtra demain jeudi. L'intérêt seul de l'art la lui a fait écrire; puissiez-vous en être aussi convaincu que vous devez l'être des sentiments d'amitié que, malgré votre *invisibilité*, vous conservera toujours le pauvre malade.

CHARLES NODIER.

Hippolyte Lucas, qui devint bibliothécaire à l'Arsenal en 1860, composa, en l'honneur de son illustre devancier Charles Nodier, la pièce de vers suivante :

LE FAUTEUIL DE CHARLES NODIER

Nodier, lorsqu'à tes soirées
Célébrées
Par la voix de tout journal,
Poète au bagage mince,
De province
J'accourais à l'Arsenal.

J'étais fier de voir, d'entendre
Alexandre (1)
Causant près du grand Victor (2),
Ou bien près de ta Marie
Si chérie
Musset, vrai papillon d'or.

(1) Alexandre Dumas.

(2) Victor Hugo.

Que j'étais loin dans les rêves
Qui sans trêves
Tourmentent un jeune orgueil
De prévoir qu'un jour peut-être,
O mon maître,
J'occuperais ton fauteuil.

Oui, dans la bibliothèque,
Cette Mecque,
Le sort m'a fait arriver.
J'en connais chaque volume,
Mais ta plume
Me reste encore à trouver.

LETTRES D'ÉMILE DESCHAMPS

2 mars 1844.

MONSIEUR,

Permettez à Shakespeare d'aller vers Caldéron et de lui demander sympathie et secours. J'étais encore sous le charme de votre *Médecin de son honneur* quand j'ai pu en dire quelques mots dans les notes de Macbeth. Vous m'avez accoutumé à une telle indulgence de votre part que j'espère de vous quelques lignes dans le *Siècle*. Quoi qu'il en soit, veuillez jeter les yeux sur ce livre. Je n'ose m'enorgueillir du suffrage du poète et du critique, mais n'y a-t-il pas du moins une confraternité dans les travaux. C'est ce rapport que j'invoque aujourd'hui pour me présenter à vous. Je tenterai encore sous cette même invocation le bon hasard de vous rencontrer.

Agréez, Monsieur, avec l'expression de mes sentiments les plus distingués celle de ma haute estime pour le poète et l'écrivain.

Votre tout dévoué.

ÉMILE DESCHAMPS.

3 juin 1846.

CHER ET EXCELLENT CONFRÈRE,

J'avais couru à vous pour me féliciter et nous féliciter tous d'une croix si bien placée. L'avez-vous su? En tout cas, je vous redis ici ma joie et mes sincères compliments.

J'ai remis avant-hier à M. Leprévost une chronique où je parle de

votre opéra espagnol et où j'ai pu prononcer votre nom avec une voix que je voudrais plus retentissante. Il n'y en a pas du moins de plus franche.

A vous de cœur.

ÉMILE DESCHAMPS.

LETTRE D'ANTONI DESCHAMPS

8 avril 1865.

MON CHER HIPPOLYTE,

M. Sully-Prudhomme, jeune poète, dont j'espère vous aimerez le talent noble et distingué vous fera hommage de son recueil : *Stances et poèmes*. Je vous demande pour lui un article comme vous savez les faire et comme les poètes seuls les font.

Je vous serre cordialement la main.

ANTONI DESCHAMPS.

NOTA. — Hippolyte Lucas rendit compte de l'œuvre du début de Sully-Prudhomme, dans les termes suivants :

« Il ne surgit guère de vrais poètes, parmi les poètes nouveaux ; il ne surgit que des faiseurs de vers. On dirait que les générations précédentes ont épuisé la veine de l'originalité et de l'inspiration ; ce sont en effet les anciens lutteurs de 1830 et de 1840 qui montrent le plus de force et d'éclat quand ils reparaissent dans la lice. Aujourd'hui pourtant nous prendrons plaisir à signaler le nom d'un jeune auteur dont les débuts ont déjà attiré l'attention de M. Sainte-Beuve, critique si compétent. Les *Stances et poèmes* de M. Sully-Prudhomme se font remarquer par la pensée non moins que par l'expression. N'eût-il écrit que la pièce qu'il a adressée à Alfred de Musset, on reconnaîtrait tout de suite un esprit d'un ordre supérieur. Le vers n'est pas pour lui un amusement puéril, il ne jongle pas avec les rimes comme avec des boules dorées dans l'unique but de faire voir sa dextérité, il suit une idée et la plupart du temps une idée sérieuse, honnête et pas du tout banale. »

HIPPOLYTE LUCAS.

(L'*International* du 17 janvier 1866.)

VARIA

Les derniers jours de Lamartine.

En 1866, l'éditeur Dentu intenta une action en dommages-intérêts à Lamartine qui avait autorisé Hippolyte Lucas à tirer un drame lyrique de son roman intitulé : *Fior d'Aliza*, dont le libraire avait acquis la propriété pour plusieurs années. C'est aux suites de ce procès que fait allusion la lettre inédite suivante adressée à Hippolyte Lucas par Charles Rolland dont le chaleureux et éloquent appel fut d'ailleurs entendu.

Monceaux, 18 novembre 1867.

Je suis à Monceaux, mon cher ami, chez M. de Lamartine, bien vieilli, bien affaissé, bien malade, et sa nièce, Mme Valentine, qui porte vaillamment, mais non sans succomber parfois à la peine, le poids d'une liquidation terrible, et que son oncle ne peut plus conduire, me communique une lettre de Me Rougiot, avoué, relative à *Fior d'Aliza*. Je croyais cette affaire close en raison de ce que vous m'avez dit, l'été dernier. Je vois qu'il n'en est rien. M. Dentu a consenti d'abord à un jugement d'accord dont les suites eussent été la condamnation de M. de Lamartine aux dépens (une quinzaine de cent francs, paraît-il) ; mais M. Dentu eût en fait payé les 1,500 francs, sous la condition d'une prorogation de cinq ans du droit de vendre *Fior d'Aliza*. Il paraît aujourd'hui, d'après ce qu'écrit Me Rougiot, avoué de M. de Lamartine, que M. Dentu trouve cette compensation insuffisante et demande autre chose. Mais que lui donner ? Je vous prie, mon cher Lucas, de le voir le plus promptement possible et de bien lui expliquer la situation. Lamartine, le vrai, le grand Lamartine, est mort, car il ne vit plus dans sa pensée. Sa dernière maladie a tué en lui ce qui restait de puissance de l'intelligence. C'est un vieillard, un centenaire qui ne se lève ou se rassied dans son fauteuil qu'avec l'aide de sa nièce, qui ne fait quelques pas qu'appuyé et soutenu, dont on ne tire pas dans la journée dix paroles. Convient-il à M. Dentu, que je sais homme de cœur, de combattre un tel adversaire; quand cet adversaire a été l'un des princes des lettres de son

siècle ? Et si derrière l'homme, il y avait la fortune, je le comprendrais, mais la fortune est absente. Tout est saisi, engagé, perdu, sauf les 25.000 francs inaliénables et incessibles votés cette année par la Chambre. C'est là-dessus qu'on vit et qu'on vivra. On va quitter au mois d'avril (on ne peut avant), l'appartement de la rue de la Ville-l'Evêque. Tout est en vente ici, mais le produit est réservé au Crédit Foncier, prêteur privilégié. Je vous le répète, la pauvre Valentine plie sous le poids de ces désastres. Que fera M. Dentu d'une créance qu'il lui sera impossible de recouvrer ? Je vous en prie, mon cher Lucas, dites-lui tout cela. Faites appel aux sentiments généreux d'un homme qui a trop vécu dans la familiarité des lettres pour n'avoir pas le respect de celui qui a été leur gloire. Il comprendra que ce serait mal, que ce serait une action peu digne et un mauvais souvenir à attacher à son nom que l'exigence absolue de son droit dans une situation pareille. Le tort qu'il a subi n'est pas si grand au fond. Il me semble impossible, qu'édifié sur tout cela, M. Dentu n'accepte pas ce qu'offre Me Rougiot qui a ordre de faire tout ce qu'il est possible de faire, mais il ne faut pas promettre ce qu'on ne pourrait pas tenir. Je suis profondément attristé, mon cher ami, en vous écrivant cette lettre, comme vous le serez en la lisant. Je ne l'écrirais à personne qu'à un homme de cœur. Faites vite, faites le mieux possible et répondez-moi.

Tout à vous.

Charles ROLLAND.

Le Dîner des Lamartiniens.

Le dîner annuel des Lamartiniens a eu lieu le 14 juin dernier, à l'Hôtel d'Orsay, sous la présidence d'honneur d'Emile Faguet, et sous la présidence effective d'Auguste Longnon.

De nombreux membres de la famille Lamartine étaient présents : MM. de Montherot, de Vaux Saint-Cyr, des Méloises, Mmes de Vaux, de Brimont...

Plusieurs convives ont pris la parole.

Deux sujets principaux ont été abordés, à savoir, l'*iconographie* lamartinienne par M. Chéramy et la *philosophie* lamartinienne par M. Izoulet, professeur au Collège de France.

C'est M. Chéramy qui a parlé le premier, et qui a entretenu l'auditoire du *buste* de Lamartine et du *portrait* d'Elvire, récemment découvert par M. Léon Séché.

Voici son discours :

DISCOURS DE M. CHÉRAMY

Mesdames, Messieurs,

De la part d'un admirateur très fervent, mais très obscur de Lamartine, il y a peut-être quelque inconvenance à essayer de vous parler de l'œuvre et du génie du grand poète. Permettez-moi pourtant quelques mots, pour payer mon tribut d'admiration, avant que je vous entretienne de deux questions spéciales plus modestes, qui vous intéresseront, je l'espère, et qui seront moins disproportionnées avec mon insuffisance et ma faiblesse.

Mon ami, Alexandre Dumas, me disait parfois : « Quand il est question de Lamartine, je ne compare pas, je sépare. » Le mot est juste. Lamartine, en effet, ne saurait être comparé à aucun des poètes, qui ont été ses contemporains ou ses devanciers. Un jour, à l'aurore du XIXe siècle, quand nous étions loin des temps héroïques de la fabuleuse antiquité, il a plu à la nature de créer un homme, qui fut beau comme un Dieu de l'Olympe, qui fut un grand poète, un grand prosateur, un grand orateur, un grand historien, qui a montré le courage d'un héros au travers de nos discordes civiles, qui fut un grand homme d'Etat, dont les vues prophétiques ont percé les ténèbres de l'avenir ! Quelle destinée admirable ! Et pour que rien ne manquât à la grandeur tragique d'une telle vie, la vieillesse de ce grand homme a été profondément douloureuse. Il a connu dans toute son étendue l'ingratitude et l'oubli de ses concitoyens, il est mort oublié et pauvre, et a passé ses derniers jours dans la gêne, dans une misère cruelle, fièrement et stoïquement supportée. Devant tant de grandeur, il me semble que la critique, celle des grammaires, perd un peu ses droits. Il importe peu en effet que dans les vers de Lamartine, la rime soit parfois splendide, parfois un peu négligée, que la musculature du vers soit parfois d'une robustesse admirable, à d'autres moments d'une contexture moins solide. Il serait puéril de relever dans Homère la répétition et la redondance de certaines épithètes, le décousu et la maladresse de certaines parties dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* On ne demande pas compte à l'Océan de la direction de ses flots, on ne demande pas aux Alpes d'élever ou d'abaisser leurs sommets au gré du regard du voyageur. Il faut donc prendre Lamartine tel qu'il est. Devant cette manifestation splendide et spontanée du génie humain, incli-

nons-nous, surtout ne faisons pas de comparaisons inutiles; il faut séparer, comme disait Dumas, et réserver à Lamartine une place à part dans nos sympathies, dans notre culte, dans notre admiration.

Descendons maintenant de ces hauteurs qu'il faut gravir quand on parle d'un tel génie. Laissez-moi vous entretenir de deux questions plus simples, qui exciteront sans doute votre curiosité et votre intérêt, puisqu'elles se rapportent au grand homme, pour lequel nous avons tous la même vénération.

Certaines personnes parmi celles qui veulent bien m'écouter, savent peut-être que depuis trente ans et plus, je suis un collectionneur enragé, que j'ai la manie de réunir chez moi des livres, des tableaux et quelques sculptures. C'est ainsi que je suis devenu possesseur d'un buste admirable de Lamartine, par David d'Angers, un exemplaire unique que Rodin proclame un des chefs-d'œuvre de la sculpture française. L'histoire de ce buste est assez curieuse, elle n'est pas très connue. Voulez-vous me permettre de vous la dire, telle que des contemporains de Lamartine me l'ont contée.

En 1829, David d'Angers, qui fut un très noble caractère et un éminent statutaire, écrivait à Victor Hugo un billet, par lequel il lui demandait de le présenter à Lamartine, dont il voulait faire le buste en marbre. Le buste était terminé en 1830 David l'envoyait alors à Lamartine qui se trouvait alors à Saint-Point, et par une lettre du 14 juillet 1830, que je possède et qui n'a jamais été publiée, Lamartine remerciait David, et la lettre se terminait ainsi : « Toute ma famille, consa-» crée en ma personne par cette œuvre de votre génie, s'unit à ma re-» connaissance et à mon orgueil. C'est un titre pour l'avenir qu'un » buste de David. » (Suit le récit du don de ce buste à Milland qu'on trouvera résumé dans le corps du premier article de ce numéro, pp. 289 et suiv.)

C'est alors qu'un homme de bourse, le fondateur du *Petit Journal*, Polydore Milland, auquel les Lamartiniens doivent être reconnaissants, vint trouver le grand homme aux abois. Il mit à sa disposition la somme nécessaire pour arrêter les poursuites et faire lever la saisie. Que ceux qui ont connu Lamartine se représentent son émotion, son noble geste, et l'accent dont il dit à Milland à peu près ceci : « Je ne pourrai jamais vous rendre la somme que vous me prêtez, mais je veux vous laisser un témoignage de ma reconnaissance. Dans le peu qui me reste, une des choses auxquelles je tiens le plus, c'est mon buste par David d'Angers. Il est à vous, prenez-le, gardez-le en souvenir de moi! »

A la mort de Milland, l'œuvre de David passa en vente, et dans cette

France, ingrate envers ses vrais grands hommes et ses gloires les plus hautes, Lamartine était tombé dans un tel oubli que son buste, un original unique, fut adjugé à un de mes anciens clients pour 5 ou 600 francs, un peu moins que la valeur du marbre. Ce n'est que le 26 novembre 1900, en vente publique, que je pus enfin acquérir ce chef-d'œuvre. Je le payai un peu plus cher qu'il n'avait coûté jadis, mais il ne me déplut pas de constater que je n'étais pas seul à rechercher les reliques et les souvenirs du poète des *Méditations*.

Parmi les personnes qui sont venues admirer chez moi le buste de David d'Angers, continue M. Chéramy, il s'est trouvé un écrivain dont les travaux et le caractère commandent l'estime. Je veux parler de M. Léon Séché. En voyant le buste, il s'écria : « Ah ! qu'une telle re- » production de ce marbre serait d'un admirable effet au bord de ce » lac du Bourget, que Lamartine a chanté en vers immortels ! » Puis nous parlâmes d'Elvire. Je lui montrai les lettres originales de Mme Charles, celles que M. Anatole France a publiées, et nous eûmes tous deux la même pensée : Quel malheur qu'on ne possède aucun portrait de la divine Julie ! Comme il serait intéressant de connaître la figure de cette femme que Lamartine a si ardemment aimée !

M. Léon Séché a la curiosité d'un bibliomane, la malice et la ténacité d'un vieux chasseur à demi Breton. Il y avait longtemps que je ne l'avais revu, lorsque je reçus de lui un télégramme enflammé : « Que votre » cœur de Lamartinien tressaille et se réjouisse. Je viens enfin de trou- » ver un portrait en miniature de Mme Charles ! »

Je ne veux pas vous raconter en détail les péripéties de cette découverte, je ne veux pas déflorer le récit qu'en fera M. Léon Séché. Il dira comment il arriva à découvrir l'étude du notaire qui a fait l'inventaire après le décès de M. Charles ; comment il apprit qu'une miniature de Julie avait été donnée à son vieux serviteur ; comment il a retrouvé l'héritière de ce vieux domestique, et acquis d'elle, avec beaucoup de peine, le précieux portrait.

Tout cela est curieux, amusant à connaître. Enfin nous connaissons les traits d'Elvire. Elle est bien telle que nous la pouvions rêver. Une figure douce, mélancolique et souffrante, le teint et les cheveux crêpelés d'une créole ; de beaux yeux passionnés ; une physionomie dont chaque trait révèle une nature ardente et contenue d'un charme idéal et d'une distinction souveraine.

Dans la joie de sa découverte, la pensée est venue à M. Léon Séché de faire élever, sur une des rives du lac du Bourget, un monument où l'on placerait une reproduction du buste de Lamartine, et sur le socle un

médaillon, exécuté par un de nos plus grands sculpteurs, et reproduisant, sans aucune inscription, les traits retrouvés d'Elvire.

D'illustres adhésions seraient déjà venues encourager ce projet. MM. Sully-Prudhomme, Anatole France, Jules Lemaître lui auraient donné leur approbation. Mais une opposition violente s'est produite dans *les Débats*, sous la plume d'un écrivain que j'honore infiniment, M. René Doumic, qui a publié dernièrement, dans la *Revue des Deux-Mondes*, les lettres d'Elvire à Lamartine, retrouvées à Saint-Point, par M. Ch. de Montherot. Un débat, dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais bien fait pour passionner les Lamartiniens, est donc engagé. Tout en respectant l'opinion de chacun, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous exprimer librement toute ma pensée.

M. René Doumic a écrit :

« Par bonheur, nous n'avons pas perdu en France toute notion de » tact et de goût. Un haussement d'épaules suffira à faire chavirer l'é- » difice embryonnaire de ce monument de niaiserie et d'inconvenance. »

Voilà en vérité de bien gros mots, que M. Doumic me permette de le lui dire. D'après lui, c'est le médaillon de Mme de Lamartine qui devrait s'élever au bord du lac du Bourget. Certes, nulle femme plus que Mme de Lamartine, ne fut digne de tous les respects. Mais ce serait, à mon sens, une singulière façon de l'honorer que de placer son médaillon dans un lieu où son mari a aimé, a chanté une autre femme. Assurément je ne comprendrais pas un monument où seraient réunies les effigies de Chateaubriand et de Mme de Beaumont, parce qu'au moment où ces deux grandes âmes se sont connues, Mme de Chateaubriand était encore vivante. Mais quand Lamartine a connu Elvire, il sortait de l'adolescence, il était libre, il pouvait disposer librement de ses affections et de son cœur. On m'objectera M. Charles. Mais n'oublions pas la grande différence d'âge. M. Charles a-t-il été réellement un mari pour sa femme ? Et puis, qui pourrait dire ce qu'a été l'amour de Lamartine et de Julie des Hérettes ? Fût-il jamais autre chose qu'une passion idéale, absolument chaste et dégagée de toute compromission ? Que sait à cet égard, que peut savoir M. Doumic ? De quel droit prétend-on soulever le voile d'une affection qui s'est enveloppée de pudeur et de mystère ? Sommes-nous donc des policiers, chargés de retrouver les preuves d'une faute qu'aucun scandale n'a révélée ? Sommes-nous des confesseurs pour scruter ainsi les consciences ? Et si cet amour, contre toutes les apparences, a connu certaines défaillances, certains abandons, sommes-nous des saints pour nous montrer des juges impitoyables ? Tout ce que nous savons, la seule chose que la Postérité ait

le droit de savoir, c'est que Julie des Hérettes a été pour Lamartine une admirable inspiratrice, une évocatrice de sublimes pensées, que, par son influence bienfaisante et douce, elle a conduit l'âme du poète vers ces hauts sommets intellectuels où il a établi son empire, à une hauteur où nul après lui n'a essayé de s'élever. Elle a inspiré les *Méditations*, le *Lac*, ce chant immortel, et cet admirable poème en prose de *Raphaël*, comme Mathilde de Wesendenck a inspiré *Tristan*, la *Tétralogie* et *Parsifal*. Et quand je me trouve en face de ces inspiratrices divines, qui ont amené des hommes supérieurs aux dernières limites de la pensée et du génie humain, je ne sais pas me défendre d'une sympathie profonde, où l'admiration se concilie avec le plus sincère et le plus absolu respect.

Et quand nous voulons placer le souvenir d'Elvire auprès de l'image de Lamartine, que faisons-nous donc autre chose que ce qu'a fait Lamartine lui-même, qui, en 1849, du vivant de Mme de Lamartine, et sans croire qu'elle en pût être offensée, a écrit *Raphaël*, cet hymne d'amour consacré à la femme, que sa jeunesse avait adorée.

Il est évident que M. Doumic n'aime pas l'amour, et je le regrette pour lui. Un grand penseur, un grand écrivain, Ernest Renan était mieux dans la vérité humaine, lorsque dans une lettre que je possède, il écrivait : « Pour moi, je crois que le bon Dieu a bien fait ce qu'il a » fait. Le principe qui dans la Nature fait la fleur, qui dans le monde » vivant fait la beauté, qui dans le monde humain fait la vertu, le » charme, la pudeur, l'Amour est pour moi quelque chose de grand, de pur et de saint. »

Messieurs, ne reprochons pas aux grands poètes de laisser briller dans leurs œuvres cette étincelle divine qui jaillit de la Femme, quand elle est transfigurée par la passion vraie et désintéressée. Elevons-nous au-dessus des railleries d'une gauloiserie inférieure, et aussi au-dessus des effarouchements plus ou moins sincères d'un puritanisme affecté. Quand l'amour inspire le génie, quand il lui fait créer des œuvres immortelles, saluons en l'Amour un des actes les plus nobles, les plus hauts, et, en un certain sens, les plus religieux de l'Humanité.

Voilà, je crois, la vérité. Et malgré les sévérités de M. Doumic, malgré les réserves que faisait notre président, M. Emile Faguet, dans le *Gaulois* de ce matin, je suis porté à penser que vous voudrez bien, par vos souscriptions, encourager l'œuvre entreprise par M. Léon Séché.

Et maintenant, avant d'applaudir les trois grandes artistes qui ont si gracieusement répondu à l'appel que je leur ai adressé, au nom des

Lamartiniens, rendons à Lamartine, dans un pieux sentiment de commémoration, l'hommage qui lui est dû. Et ne craignons pas, non, laissez-moi vous le dire, ne craignons pas d'associer à cet hommage le nom d'Elvire, le souvenir de Julie des Hérettes, de la femme supérieure et belle, qui, grâce aux vers des *Méditations*, grâce aux pages inoubliables de *Raphaël*, portera éternellement à son front le rayonnement et la couronne de l'Immortalité.

Vers adressés à Victor Massé par Lamartine à la veille de la représentation de « Fior d'Aliza », opéra-comique de Victor Massé, Michel Carré et Hippolyte Lucas.

Ta couronne est guirlande autant que diadème,
Galatée a fourni le myrthe et le laurier ;
Topaze, l'œillet de Bohême ;
Jeannette, l'aubépine, il ne manque au poème
Qu'un chant et qu'une fleur au bouquet, l'alisier.

LAMARTINE.

LE ROMANTISME
A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

La Revue de Paris des 1er et 15 juin. — *Les origines et la jeunesse d'Alfred de Vigny*, par Ernest Dupuy. — N° du 15 octobre. — *Les manuscrits de Lamartine*, par Léon Séché.

La Revue des Deux-Mondes d'août. — *Lettres inédites de Lamartine à sa fiancée*, publiées par René Doumic.

La Revue Latine des 25 août et 25 septembre. — *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Mme du Gravier*, publiées par G. Michaut.

La Revue des Revues du 1er octobre. — *Sainte-Beuve à Liège en 1831 et en 1849*, par Emile Faguet.

Le Mercure de France du 15 septembre. — *Les sources littéraires des « Méditations »*, par Léon Séché.

Le Journal des Débats, n° du 7 octobre. — *Les derniers moments d'Elvire*, par René Doumic.

RECTIFICATION

Sous ce titre on lit dans la Revue de Paris *du 1er août 1905.*

Dans le deuxième article de M. Ernest Dupuy sur *les Origines et la Jeunesse d'Alfred de Vigny* (Voir la *Revue de Paris* du 1er juillet, p. 87), à propos de Mme Léon de Vigny, mère du poète, on a pu lire la note suivante :

Le portrait de Mme de Vigny publié par M. Léon Séché dans son ouvrage est loin de présenter tous les caractères de l'authenticité.

M. Ernest Dupuy avait corrigé les épreuves de son article en voyage, loin de ses livres. A son retour, il a reconnu et nous prie de déclarer qu'il y avait là une erreur de fait : le portrait publié dans *Alfred de Vigny et son temps* (pp. 40-41) par M. Léon Séché n'a pas été donné pour celui de Mme L. de Vigny, mère du poète mais pour celui de « Mme A. de Vigny », sa femme.

La note en question doit donc être considérée comme nulle et non avenue.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE OLLENDORFF. — *Les Contemplations*, par Victor Hugo, édition complète en 1 vol. grand in-8°, prix : 10 francs.

La publication de l'édition définitive des œuvres complètes de Hugo continue. Voici le 3e volume, qui contient les *Contemplations*. On sait que l'intérêt de cette publication réside surtout en ceci que M. Paul Meurice joint à chaque ouvrage des notes complètes sur le manuscrit, les variantes, les événements passés, reconstituant ainsi l'époque et le chef-d'œuvre avec leur physionomie véritable.

Il est évident que les *Contemplations* sont le pur reflet de la vie intérieure du grand poète. Victor Hugo, pareil au héros de Gœthe, eût pu dire : « Toute mon âme est là ! » Le manuscrit de cette œuvre présente ainsi un attrait tout spécial. L'annotateur anonyme du volume qui paraît aujourd'hui, et qui est donc le discret Paul Meurice, écrit en tête de la première note :

Ce n'est pas sans émotion qu'on prend dans ses mains le manuscrit qui contient ces poésies aimées, ces poésies célèbres. Il répond d'ailleurs, ce manuscrit, à la plus prestigieuse idée qu'on s'en puisse faire ; il est plein de vie, on pourrait dire il est plein d'âme. Ce n'est pas une froide mise au net, et si quelques pièces ont été recopiées, la plupart sont là écrites, jetées pour la première fois ; quelques-unes, pareilles à des brouillons, chargées de barres et de ratures, toutes pénétrées du travail, toutes chaudes de l'inspiration. Oui, la main du poète s'est posée sur ces feuilles ; on la sent, on la voit, on la suit agissante qui court, s'arrête, hésite, reprend, trace les lettres, biffe les mots, remanie les phrases, bouleverse les strophes, change, retourne, défait, refait l'ensemble et pétrit l'idée comme le sculpteur son argile.

La pensée bouillonne en quelque sorte et déborde sur ces pages.

Nombre de vers sont surchargés de mots, de phrases, de vers entiers qui les doublent et quelquefois les triplent. Aucun des manuscrits de Victor Hugo n'offre une telle richesse de variantes.

Les *Contemplations* ont été composées successivement dans un espace de plus de vingt années. Il s'ensuit que toutes ces pièces originales sont de formats et de papiers divers.

Ce sont ensuite des notes sur chacune des pièces célèbres qui composent le recueil. Celle qui se rapporte aux strophes immortelles inspirées à Victor Hugo par la mort de sa fille, vaut d'être reproduite. Il s'agit du livre quatrième. *Pauca meæ*, a mis le poète sur la première page...

Le 15 février 1843, Léopoldine, la fille aînée, la fille chérie de Victor Hugo, épousait Charles Vacquerie. Six mois après, le 4 septembre, à Villequier, elle faisait une promenade sur la Seine avec son jeune mari ; la barque chavira. Léopoldine ne savait pas nager ; elle se cramponna sous l'eau, d'un instinct machinal, au banc du bateau. Charles, habile nageur, plongea dix fois, fit des efforts surhumains pour arracher du bois les mains crispées qui l'étreignaient, et quand il vit que tout était inutile, plongea une dernière fois, serra dans ses bras le corps de sa femme et se laissa noyer avec elle.

Le coup fut affreux pour le père. Le poème *Pauca meæ* est le témoignage immortel de sa douleur, et l'on ne feuillette pas sans un attendrissement religieux les pages du manuscrit où cette douleur s'est versée.

Dans le manuscrit, ce livre douloureux est d'abord intitulé simplement *Larmes*. Beau titre, et bien vrai assurément ! Ce ne sont pas là des pages écrites, mais des pages pleurées. Victor Hugo a préféré ensuite emprunter à son doux Virgile le titre de : *Pauca meæ*... Le poète avait dit : *Pauca meo Gallo... Ce peu pour mon ami*. Le père dit : *Pauca meæ... Ce peu pour mon enfant*.

La catastrophe de Villequier est du 4 septembre 1843. Les pièces qui composent le livre *Pauca meæ* sont pour la plupart de 1846. Victor Hugo, abîmé dans sa douleur, a dû laisser passer plus de deux années pour avoir la force et le courage de l'exprimer. Et non seulement il n'a pu faire de vers sur ce cruel sujet, il n'en a pas fait non plus sur d'autres ; on ne trouvera pas dans les *Contemplations* une seule poésie datant de 1844 ou de 1845. Le poète, pendant trente mois, n'a pas chanté ; le père pleurait.

En 1846, il a repassé dans sa mémoire — non ! dans son cœur — toutes les impressions, toutes les angoisses de ces jours affreux, et

pêle-mêle il les a traduites dans la merveilleuse forme qu'on sait; puis il les a mises à leur place, commençant par la révolte, continuant par les souvenirs attendris, terminant par la résignation.

L'étude du manuscrit montre à merveille la puissance du verbe chez Hugo. Deux, trois, quatre expressions viennent sous sa plume pour traduire sa pensée. Il les note toutes le plus souvent, puis choisit l'une. On va voir qu'il savait choisir et que la forme conservée est toujours supérieure. Nous imprimons en italiques les versions primitives.

Par exemple, dans la pièce *Premier mai :*

La nature fredonne un chant qu'elle improvise,
L'arbre où j'ai, l'autre automne, écrit une devise,
Et prend une chaumière et son cœur pour devise.
La redit pour son compte et croit qu'il l'improvise.

Dans cette autre pièce *Aimons toujours* :

Toute fleur dans notre âme éclose
Tout plaisir, fleur à peine éclose,
Jette au vent son parfum béni,
Dans notre avril sombre et terni,
Puis s'effeuille et meurt, lys ou rose,
S'effeuille et meurt, lys, myrthe ou rose...

Dans la célèbre pièce *Magnitudo parvi* :

Je marchais seul au bord de la mer, sur la grève.
Le jour mourait; j'étais près des mers, sur la grève.
Je tenais par la main ma fille, enfant qui rêve
cher
Ma fille, mon amour !
Jeune esprit qui se tait.
C'était la fin du jour.
La pâle nuit montait...

Et presque toute la pièce est ainsi composée en double. Tant de poètes cependant parviennent mal à composer une fois ! Voici maintenant le commencement des variantes manuscrites sur la page la plus inspirée :

la ville et ses tours
Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres,
Et son noir tourbillon
Et sa brume et ses toits sont bien loin de mes yeux...

pareil à la démence
Maintenant que du deuil qui m'a fait l'âme obscure...
nature immense
Et que je sens la paix de la grande nature...
Rêveur qu'apaise un grand et serein
Emu par ce superbe et tranquille horizon...

qu'enfin j'ai la tranquillité sombre
qu'apaisé, j'ai le courage
la force
Maintenant, ô mon Dieu ! que j'ai ce calme sombre
De pouvoir désormais
et toucher la pierre
cette pierre, hélas !
Voir de mes yeux la pierre où je sais que dans l'ombre
Elle dort pour jamais...

Il y a, naturellement, pas mal de vers inédits. Mais Hugo, qui les biffa, en mit à la place de plus parfaits. A titre de curiosité, cependant, on les lira sans déplaisir.

Les notes de M. Paul Meurice continuent par un curieux historique de l'œuvre, qui parut en 1856. C'était le premier ouvrage après les *Châtiments*, et Hugo l'avait annoncé d'exil en ces termes à son éditeur Hetzel :

Marine Terrace, 31 mai.

Il faut frapper un grand coup, et je prends mon parti. Comme Napoléon (Ier), je fais donner ma réserve. Je vide mes légions sur le champ de bataille. Ce que je gardais à part moi, je le donne, pour que les *Contemplations* soient mon œuvre de poésie la plus complète. Le premier volume aura 4,500 vers, le second 5,000, près de 10,000 vers en tout. Les *Châtiments* n'en avaient que 7,000. Je n'ai encore bâti sur mon sable que des Gizeh ; il est temps de construire Chéops ; les *Contemplations* seront ma Grande Pyramide.

Mais le gouvernement allait-il autoriser la mise en vente du volume? C'est alors que Paul Meurice se rappela que huit années plus tôt, il avait connu à l'*Evénement* — qu'il fondait alors, en 1848, avec Vacquerie et Hugo — un jeune homme ambitieux, nommé Collet-Meygret, et l'avait fait nommer préfet dans un jour de faveur.

... Ce fut une belle bataille ; les procès, les amendes, les mois de prison tombèrent sur l'*Evénement* comme la grêle. Finalement, le coup d'Etat, coup de foudre, exila Victor Hugo et supprima l'*Evénement*. Quant à nos jeunes gens, on n'avait pas à sévir contre leurs personnes ; ils étaient déjà, tous quatre, sous les verrous, à la Conciergerie. C'était bien fait !

D'autres années, d'autres événements s'écoulèrent, pendant lesquels nous avons vu Victor Hugo travailler et lutter, et au bout desquels Collet-Meygret, le jeune ambitieux de 1848, avait fait tout le chemin qu'il avait rêvé et voulu, et était parvenu à une des fonctions les plus hautes du nouvel empire : directeur de la Sûreté générale, duquel relevait la censure. Voilà ce dont se souvint fort à propos Paul Meurice, quand se posa cette question inquiétante : la censure impériale laissera-t-elle publier les *Contemplations* ?

Paul Meurice se présenta un matin à la Sûreté générale et fit simplement passer sa carte au directeur. Il fut immédiatement reçu, et Collet-Meygret vint à lui la main ouverte. Il possédait par bonheur la plus rare des vertus humaines, la reconnaissance ; il dit qu'il se rappelait avec émotion ses amis de l'*Evénement* et qu'il savait que s'il était assis dans ce fauteuil, c'est à eux d'abord qu'il le devait. Paul Meurice, qu'il interrogea cordialement sur la bonne chance qui l'amenait, le mit au courant de la situation : — Est-ce qu'il se pourrait que la France fût fermée à une œuvre du grand poète français ? — En principe, assurément non, dit Collet-Meygret, mais il faudrait savoir ce qu'est l'œuvre. — C'est de la poésie pure ; elle n'a rien, absolument rien qui puisse vous porter ombrage. — A merveille ! et si vous voulez bien nous la communiquer ?... — Oh ! cela c'est impossible. Soumettre à la censure préalable un livre de Victor Hugo ? Jamais ! — Attendez donc ! il ne s'agit pas de censure ; vous me faites la faveur de laisser lire les *Contemplations*, — les *Contemplations*, quel beau titre ! — à moi Collet-Meygret, un admirateur et un ami ?... — J'y consentirais de grand cœur si cet admirateur et cet ami n'était pas le directeur de la Sûreté générale ; mais cela étant, je dis non. — Alors, je suis désolé, mais je dis non aussi. Je prendrais là vraiment une responsabilité trop grave ! — Paul Meurice se leva et fit quelques pas pour sortir. Collet-Meygret courut après lui. — Il ne se peut pas que pour la première, pour la seule chose que vous me demandiez, vous emportiez de moi un refus. Ecoutez. Vous m'affirmez que dans les *Contemplations*, il n'y a pas une seule pièce, pas un vers, pas une allusion, qui puisse faire tort au régime actuel ? Vous m'en donnez votre parole d'honneur ? — Je vous la donne. — C'est bien. Imprimez les *Contemplations*.

Pour finir, signalons une amusante revue de la critique d'alors. Et dans la collection de jugements singuliers, choisissons celui que M. Caro émit dans le *Correspondant* :

... Ce livre semble être un suprême défi à la pauvre et chétive raison... Le style est familier, c'est le râle de l'agonie universelle... On dirait parfois, en lisant ces vers, une série de logogriphes... M. Victor Hugo est une intelligence haletante aux prises avec l'impossible.

« Le style est familier... » M. Caro, qui trouvait familier tant de pompe et de lyrisme éperdu, devait servir à Pailleron, dans le *Monde où l'on s'ennuie*, pour une peinture exquise du conférencier verbeux et du critique poncif. Victor Hugo fut assez bien vengé.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE — *Flaubert*, son hérédité, son milieu, sa méthode, par René Dumesnil, 1 vol. in-18.

On a beaucoup écrit sur l'auteur de *Madame Bovary*, mais on ne l'avait pas encore étudié à fond dans ses origines paternelle et maternelle, à travers les influences médicales et autres qu'il subit dans sa jeunesse, comme vient de le faire en ce volume solide M. René Dumesnil. C'est que M. Dumesnil est un compatriote de Flaubert, qu'il habite Rouen et qu'il vit au milieu des souvenirs qui le rappellent. Cela n'a l'air de rien pour le profane, mais c'est beaucoup pour ceux qui savent tout ce que l'écrivain de qualité doit à la terre qui fut sa « mère nourrice ». Je trouve même - cela soit dit sans reproche — que M. Dumesnil aurait pu faire une part plus large à la vie privée de son héros. L'étude de son œuvre y eût gagné certainement, l'homme et l'œuvre chez Flaubert étant inséparables comme chez la plupart des écrivains romantiques. Mais peut-être que pour étudier l'homme dans toutes ses parties le recul nécessaire manque encore — et aussi les documents. La *Revue de Paris* vient de nous en apporter de tout premier ordre dans les lettres de Flaubert à sa nièce. Dans quelques années d'ici, quand toute sa correspondance aura vu le jour, M. Dumesnil pourra reprendre ou compléter son livre. Je l'y engage dès maintenant : il a tout ce qu'il faut pour écrire l'histoire des bons écrivains de Normandie.

L. S.

SOUSCRIPTION

POUR ÉLEVER UN MONUMENT

A LAMARTINE ET A ELVIRE

Sur les bords du lac du Bourget.

A la suite de la polémique très vive à laquelle a donné lieu l'idée que nous avions eue de placer le médaillon d'Elvire sur le piédestal de Lamartine, nous avons résolu, pour respecter tous les scrupules, de modifier comme suit notre projet de monument.

Le piédestal qui supportera le buste en bronze de Lamartine, d'après le marbre de David d'Angers appartenant à M. Chéramy, sera décoré d'une figure en pied représentant une Muse voilée, avec ces vers pour toute inscription :

> Mais les siècles auront passé sur ta poussière,
> Elvire, et tu vivras toujours.
>
> LAMARTINE

C'est M. Antonin Mercié qui sera chargé d'exécuter cette figure de marbre blanc.

COMITÉ DE PATRONAGE

Présidents d'honneur :

MM. DUJARDIN-BEAUMETZ, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ;
SULLY-PRUDHOMME, Ed. ROSTAND, } de l'Académie française.
Frédéric MISTRAL.

COMITÉ EXÉCUTIF

MM. Léon SÉCHÉ, directeur des *Annales romantiques ;*
CHÉRAMY ;
Alf. VALLETTE, directeur du *Mercure de France.*

MEMBRES DU COMITÉ

MM. Anatole FRANCE, Jules LEMAITRE, Paul DESCHANEL, } de l'Académie française
Fr. ARAGO, député ;
Raymond POINCARÉ, sénateur ;
Jean AICARD ;
Emile BLEMONT ;
Abel HERMANT ;
Ernest PRAROND ;
Marcel BALLOT ;
Paul MARIETON ;

MM. Léo LUCAS ;
Lucien PATÉ ;
Charles GUERIN ;
Paul PIONIS ;
Dominique CAILLÉ ;
Maurice SOURIAU ;
Jules MARSAN ;
Ch. de POMAIROLS ;
Dr PLANTARD ;
A. VELASQUE.

Mmes la comtesse Mathieu DE NOAILLES ;
la comtesse GREFFULHE ;

Mmes EDMOND ADAM ;
MENNESSIER-NODIER.

Les souscriptions sont reçues aux *Annales romantiques* et au *Mercure de France*, 26, rue de Condé.

ALFRED DE VIGNY

AU

MAINE-GIRAUD

(Lettres inédites à Philippe Busoni)

Au printemps de 1848, après l'échec de sa candidature à l'Assemblée constituante, Alfred de Vigny songea sérieusement à passer quelques mois à Genève. La santé de sa femme, ses goûts personnels, une certaine lassitude, surtout, au sortir des agitations de cet hiver, lui faisaient désirer une retraite tranquille, « un petit coin noir comme celui d'Alceste... mais noir et silencieux, sans cris et sans chansons des rues (1) ». Avec le calme, favorable au travail, il y retrouverait des amis sûrs. Une curiosité ancienne l'attirait d'ailleurs vers *la Rome de Calvin*. « J'ai toute ma vie rêvé Genève, écrit-il à Mlle Maunoir. J'avais commencé un livre sur cette cité et son histoire, je ne l'ai pas achevé par conscience, parce que je n'avais pas vu le pays. Si je l'achevais au bord du lac, cela me ravirait... » Cette fois encore, le projet ne put se réaliser. En juillet, nous le retrouvons à Angoulême, et, dès les premiers jours d'août, au Maine-Giraud (2). C'est là, dans le vieux manoir familial, que devaient, sauf des absences assez brèves, s'écouler ses dernières années.

En ces années de recueillement et de travail, la corres-

(1) Voy. *Lettres à une Puritaine* (Mlle Camilla Maunoir), *Rev. de Paris*, août-septembre 1897.

(2) Lettres III et IV à la Vsse du Plessis, *Rev. des Deux Mondes*, 1er janvier 1897.

pondance de Vigny prend une importance et une ampleur toute nouvelles. Il est inutile de rappeler ses lettres à Mme Lachaud, à Mlle Maunoir, à la Vtesse du Plessis qui furent une suite de révélations. A lire seulement son œuvre hautaine, la physionomie du poète demeurait mystérieuse, comme lointaine ; dans ses conversations intimes, au contraire, c'était son âme même qui se découvrait, si complexe, si finement nuancée... Les lettres à Busoni sont d'un intérêt différent. Cette délicatesse charmante s'y retrouve, certes, et cette bonté attentive, et cette sensibilité toujours en éveil ; mais ce sont aussi, en un sens, de véritables lettres d'affaires. Chacune porte sa date précise. Avec cet ami de vieille date, Vigny ne se laisse pas aller à des rêveries mélancoliques, à des dissertations spirituelles ou profondes ; aucun effort pour plaire ; aucune coquetterie d'esprit ; il lui fait part, avec une franchise toute simple et une confiance absolue, de ses inquiétudes, de ses préoccupations, de ses soucis.

Il serait temps, en effet, de renoncer aux développements traditionnels sur l'impassibilité sereine de Vigny, sur son dédain de l'action. S'il a vécu, sans doute, d'une vie intérieure plus intense que la plupart des poètes romantiques, il n'a pas toujours pensé que la méditation égoïste et solitaire fasse tout le prix de la vie. Les formules poignantes de *la Mort du Loup* ne suffisent pas à l'expliquer. Il faut se rappeler aussi certaines phrases du *Journal* : « Je sens en moi le besoin de dire à la *société* les idées que j'ai en moi et qui veulent sortir... (1) » ; et plus loin, cette indication, jetée là pour ses *Poèmes philosophiques* : « L'esprit de l'humanité ; l'amour entier de l'humanité et de l'*amélioration de ses destinées*... (2) » Même aventureuses et imprécises, les théories sociales excitent de bonne heure sa curiosité. En septembre 1829, parmi les tracas des répétitions de son *Othello*, il s'informe de Saint-Simon et de sa doctrine : « J'ai beaucoup souhaité de vous

(1) *Journal d'un Poète*, à la date de 1835.

(2) *Ibid.*, 1844.

voir ces jours-ci, écrit-il à Robert. J'aurais voulu vous parler de la doctrine de Saint-Simon qui m'occupe souvent. N'en existe-t-il pas d'autres débris que celui que vous m'avez prêté, dont on puisse faire une construction entière afin de pouvoir le mesurer ensuite ? J'ai sur l'état actuel de la société des idées qui m'agitent et m'affligent et me travaillent le jour et la nuit, je n'ai vu qu'un point de réunion entre elles et celles de Saint-Simon, mais il m'a fait plaisir... (1) » Un an plus tard, nous le voyons enthousiaste du socialisme chrétien de Lamennais, de son socialisme plus que de son christianisme. Ses déboires politiques mêmes ne le décourageront pas. Repoussé par ses électeurs, il ne renonce pas à les *civiliser*, fût-ce malgré eux. Il veut agir. Il veut être utile, pratiquement. Il rêve de donner aux paysans de la Charente le goût de la lecture, ou de faire vivre à leurs yeux les nobles beautés de la tragédie classique (2).

Volontiers, il reprend à son compte la phrase de Stello ; « La solitude est sainte ». Mais ce solitaire n'a pas les oreilles fermées aux bruits du dehors. En quittant les agitations de Paris, il n'a pas prétendu oublier, ni se faire oublier. Busoni s'est chargé de le tenir au courant et Vigny stimule son zèle. Il écoute, il interroge, il s'inquiète, il réclame les journaux où son nom est prononcé... Les choses de théâtre, surtout, le préoccupent. « Il faut voir en lui *un dramatique,* dira Auguste Barbier qui l'a bien connu ; il l'est toujours et partout (3) ». Après *Chatterton*, il ne donne plus rien à la scène (4) ; mais ces « bagatelles » sont loin de lui être devenues indifférentes. Il proteste contre le sans gêne d'Émile Deschamps qui a publié sous

(1) Lettre inédite (jeudi 9 sept. 1829).

(2) Voy. les lettres au Dr Montalembert (*La chronique médicale*, 1er avril 1899) et le chapitre documenté et vivant de M. Léon Séché : *A. de Vigny et son temps* (liv. VI).

(3) *Souvenirs personnels*, p. 364.

(4) Il n'y avait pas renoncé cependant. Voy. plus loin lettre II.

son nom seul la traduction de *Roméo* entreprise jadis en commun (1). Contre les directeurs, il tient à défendre ses droits de poète ; mais les applaudissements du public ont vite calmé ses colères. Quoiqu'il en dise à sa cousine Du Plessis, il ne garde pas rancune au théâtre du Gymnase, pour avoir repris, sans son autorisation, la petite bluette de *Quitte pour la peur* : le succès de Bressant et de Rose Chéri justifie la violence qui lui fut faite (2). Il céderait volontiers aussi pour *Othello*, si les fantaisies de Rachel permettaient de compter sur elle (3). Quant à *Chatterton*, la chose est plus grave. Comment trouver une actrice qui, par ses qualités physiques et son talent, puisse recueillir la succession de la malheureuse Dorval? Les scrupules et les exigences du poète sont infinis quant il s'agit de réaliser ses conceptions. Avec une attention inquiète, il suit les chroniques de théâtre, s'informe des débutantes, pèse les mérites des interprètes possibles (4). Une jeune pensionnaire du Français, Amédine Luther, a séduit le public par le charme délicat et mélancolique de sa beauté blonde ; mais elle ne tiendra pas les promesses de ses débuts. Celle qui aux côtés de Mélingue, est la grande actrice du Théâtre historique, Mme Person s'est fait une spécialité des rôles de grâce perfide ; ses qualités mêmes l'empêcheraient d'incarner la douce et poétique figure de Kitty Bell (5). Hostein, vainement, propose des étoiles de

(1) Voir la lettre II.

(2) Voy. lettre III.

(3) Lettres I, V, VI.

(4) Lettres I, II, V.

(5) Il est même assez étrange que l'on ait pu songer à elle. Peut-être est-ce un de ses *effets* dans *Monte-Cristo* (rôle de la Carconte) qui en a donné l'idée. « Elle a eu un très beau mouvement, écrit Th. Gautier, lorsque, au sortir de la chambre du meurtre, elle se renverse sur l'escalier, une balle dans la poitrine, et la tête échevelée pendant à travers la rampe. » (*Hist. de l'art dramat.* V, p. 226). Quoique les deux rôles soient exactement à l'opposé l'un de l'autre, ce mouvement n'était-il pas une reprise de l'admirable jeu de scène de Dorval au dernier tableau de *Chatterton* ? En tout cas, il devait en évoquer le souvenir.

moindre grandeur. Vigny veut juger par lui-même ; il demande qu'on ne fasse rien en son absence ; il s'obstine dans son attitude, assez originale, de poète qui refuse d'être joué... Et *Chatterton*, dont il est question sans cesse, ne sera repris, en effet, qu'en décembre 1857.

Pour toutes ces négociations, Busoni lui est un correspondant précieux. Leur liaison date de loin. Ami intime et collaborateur de Brizeux pour son petit acte de *Racine* en 1827, Philippe Busoni a appartenu à ce petit cénacle qui s'est constitué de bonne heure autour d'Alfred de Vigny (1), cénacle plus intime et moins tapageur. Assez vite, ces jeunes gens ont été choqués des manifestations bruyantes de la nouvelle école. Ils estiment que l'art demande plus de mystère, qu'il ne saurait être « un instrument de fortune et de popularité. » Le mot est d'Auguste Barbier, dont les *Souvenirs personnels* traduisent assez bien leurs sentiments communs. On connaît le récit de la fameuse séance du 16 octobre 1829. Tandis que le poète d'*Hernani*, de sa voix aux sonorités inégales, lisait son œuvre, ce qui les a frappés surtout, au milieu de cette foule hirsute de thuriféraires « barbus et chevelus », c'est une silhouette discrète et fine, « un gentleman d'une tenue parfaite, en habit noir, cravate noire et gilet blanc. Sa taille était élancée, sa figure pâle et régulière ; des lèvres minces, un nez légèrement aquilin et des yeux gris-bleus sous un beau front encadré de cheveux blonds, un air de grande distinction... (2) » Cette première impression ne s'effacera pas, et les chefs-d'œuvre de Hugo n'y changeront rien ; le tapage fait autour du maître gênera toujours leur admiration. Pour Auguste Barbier, comme pour tous les défenseurs d'*Othello*, A. de Vigny restera le type du poète, de pensée noble et profonde, — et respectueux de son art.

Chargé à la suite de Rolle, du courrier de Paris et des

(1) Busoni faisait partie de la « claque » à la première représentation d'*Othello*. Voy. Léon Séché, *A. de Vigny*, p. 145.

(2) *Souvenirs personnels*, p. 357.

comptes rendus dramatiques à l'*Illustration*, Philippe Busoni est admirablement placé pour prendre, à l'occasion, la défense de son ami, pour répondre aux insinuations de ses adversaires, pour l'informer des petites intrigues de coulisses ou d'académie, M. Henry Lapauze a publié déjà une bonne partie de cette correspondance (1). Quelques lettres de Vigny cependant lui ont échappé, — qui ne sont ni les moins étendues ni les moins intéressantes.

*
* *

I

Au Maine-Giraud, Blanzac (Charente)-
22 novembre 1848 — Mercredi.

Vous avez été charmant, amical et empressé et moi bien silencieux, n'est-ce pas? Mais ne me croyez ni mort, ni ingrat. Je n'ai pas quitté la campagne, mon ami, et seulement j'y ai apporté l'inquiétude de toute ma vie; Mme de Vigny, pour qui cet air pur et chaud était si délicieux, est tombée malade cependant, tout à coup, à sa manière, d'une gastrite violente qui l'a tenue au lit plus d'un mois. J'ai fait venir deux médecins, l'un a demeuré chez moi et, après bien des veilles et des soins, je l'ai enfin guérie. Je n'en peux plus, mais elle est convalescente. — Je puis enfin me remettre à travailler pour me reposer. Cependant, avant d'écouter la poésie, j'écoute mon cœur et je vais tout de suite à vos lettres qui sont parmi les plus affectueuses et sont réunies près de moi. Voilà un singulier contraste, je ne quitte pas mes bois et vos lettres commencent toutes par : que devenez-vous ? Ne croirait-on pas que je suis bien errant? — Votre sollicitude amicale me touche beaucoup et je vous remercie de vous être

(1) *La Quinzaine*, no du 1er février 1896. — Voy. aussi le *Gaulois* du 21 sept. 1895. — Il faut signaler enfin le *Catalogue* des lettres de Vigny dressé par Mlle Sakellaridès dans *la Correspondance historique et archéologique* d'avril-mai 1904.

ému à la nouvelle des représentations de *Chatterton* et du *More de Venise*. Et vous avez eu la bonté d'aller voir M. Locroy ! *(sic.)* Quoique les reprises soient peu du goût des théâtres en général, je crois qu'il avait l'intention très sérieuse de reprendre mon *Othello*. Un de mes parens m'écrivait de Hollande au mois de juillet qu'en venant de Rotterdam, il s'était trouvé sur un bateau à vapeur avec Rachel, qui tenait à la main mon rôle de Desdemona et l'étudiait. — Mais, entre votre lettre et ma réponse, la toute-puissance de M. Locroy a cessé d'exister.

Je n'ai fait que passer il n'était déjà plus (1).

— Et Rachel, est-elle à Pise ou à Montmorency ? Quel est le vrai dans les récits que font les journaux de sa démission ? — C'est à vous de m'éclairer sur les révolutions du théâtre français dont on ne peut démêler le vrai, à travers le ton à moitié sérieux et demi-railleur de quelques feuilletons qui en font des scènes bouffonnes (2). — On m'a écrit plusieurs fois qu'il y avait aux Français une jeune actrice du nom d'*Amédine Luther* (je crois) dont la tête mélancolique et blonde et les airs rêveurs conviendraient au rôle de Kitty-Bell (3). Qu'en dites-vous ? —

(1) Lockroy, entré comme Commissaire du gouvernement près le Théâtre de la République (Théâtre-Français) le 3 mars 1848, est remplacé le 14 octobre par Edmond Sevestre. — Le samedi 4 novembre, dans son *Courrier de Paris*, Busoni annonce encore la prochaine reprise d'*Othello*.

(2) Après la révocation de Lockroy, Rachel donne pour la seconde fois sa démission, par lettre du 18 octobre 1848. Elle rentre en janvier 49 avec le rôle d'Hermione. — Sur ses luttes incessantes avec le comité et sur les *Révolutions du Théâtre-Français*, voy. De Manne et Menétrier, *Galerie historique de la Comédie-Française* et Arsène Houssaye, *Confessions* t. II et III.

(3) Amédine Luther a appartenu à la troupe du Théâtre-Français de 1848 à 1851. Elle débute le 19 mai 48 dans *le Verre d'eau* (Abigaïl). A la veille de l'insurrection de juin, elle crée avec un grand succès *Il ne faut jurer de rien* (Cécile). « Mlle Amédine Luther, écrit Théophile Gautier, a créé le rôle de Cécile avec un naturel charmant et une ingénuité résolue et pudique tout à fait remarquables : c'est, depuis Mlle Doze qu'elle rappelle par l'or moiré de ses cheveux, la blancheur de sa peau et la pureté de ses traits la plus gentille Agnès qui se soit produite au Théâtre de la République. » (*Hist. de l'art dramatique*, t. V, p. 295). Busoni n'est pas moins

Peut-être ne l'avez-vous jamais vue. Pourtant je vous demande votre opinion. Donnez-la moi, après l'avoir bien observée dans des rôles qui aient quelque rapport avec celui de Kitty. A-t-elle la grâce virginale et maternelle qu'il faut pour ce rôle ? — Je ne crois pas l'engagement de Mme Dorval au Théâtre historique bien sérieux. M. Hostein m'avait parlé, dès le mois de mai, de cette reprise de *Chatterton* qu'il souhaitait vivement ; il devait engager Laferrière qui aime et comprend bien ce rôle, l'a joué en Russie et m'a écrit sur le drame avec beaucoup d'enthousiasme. Est-il à ce théâtre encore ? S'il est vrai, donc, que les théâtres soient vivans, s'il est vrai que vous ayez foi dans ce galvanisme, faites trois pas et voyez M. Hostein. Dans l'état actuel des choses, il n'y a encore qu'une Kitty Bell possible, c'est Mme Dorval (1). — Mais comment puis-je croire que les théâtres existent avec un public réel, présent, écoutant ? — Il est vrai qu'ils étaient ouverts pendant que les cosaques entraient dans Paris, tant est grand le besoin d'oublier les douleurs du matin dans les effusions du soir. — Tout est possible, hélas ! comme dit Othello, et quand la France est au milieu de son grand suicide, je ne serais pas étonné d'apprendre par vous que le faubourg du temple remplit de ses Romains le Théâtre historique. Dites-m'en des nouvelles par quelques mots, je vous prie.

Si vous trouviez l'occasion, dans *l'Illustration* ou ailleurs, de

enthousiaste : « Voici maintenant deux jeunes filles bondissantes et verdissantes, toutes les deux distinguées, pleines d'ardeur, *Arcades ambo* ; on les appelle l'une Favart, l'autre Luther et elles jouent les amoureuses avec l'aimable naïveté de leur âge et les ingénues comme si elles n'avaient point fait autre chose depuis vingt ans. » (*Illustration* du 10 juin). — Pour Amédine Luther, ces premiers succès furent sans lendemain. Elle a joué encore Georgette dans *les Trois quartiers*, Fanchette dans *le Mariage de Figaro*, Lucinde dans *la Coupe enchantée*, Célie dans *l'Aventurière*, et créé Lucie dans *la Paix à tout prix*.

(1) Dorval, en septembre 48, a joué au Théâtre historique *Charles VII*, avec Fechter dans le rôle de Yacoub ; elle y donne quelques représentations de *Marie-Jeanne* au début de 1849. Laferrière, qui avait créé au même théâtre Maurice Lindet du *Chevalier de Maison Rouge*, y est réengagé après sa sortie de l'Odéon ; il crée *le Chevalier d'Harmental* le 26 juillet 1849.

soutenir un jeune et vrai poète que j'aime, faites-le je vous prie. Il se nomme *Jean Costa* et vous avez dû voir aux Français un *Pascal* que j'ai offert à M. Locroy. On l'a fort mutilé à la représentation et il s'est laissé retrancher un acte entier, le *quatrième*, par faiblesse, par jeunesse, par inexpérience, par désir fou d'être joué (ce bonheur d'enfant !) et je crois qu'il a *obtenu* une chute (1). Mais n'importe, je le dis et je le soutiens Poète jusqu'au bout des ongles. — Il a dans une poche un *Charlemagne* et dans l'autre les *Gracques*. — J'espère que ce n'est pas le grandiose des sujets qui lui manque ?

Parlez-moi de vous, d'abord, puis de nos amis. Je vois un *Barbier* sur la liste du comité de l'association démocratique présidée par Buchez (2). Est-ce *Auguste Barbier* ? — Dites-lui donc de ma part que c'est le moment de faire jouer le *Jules César* qu'il a traduit, à l'Odéon ou au Théâtre historique, car c'est à présent qu'il est à propos de montrer au peuple un peuple dégradé, indigne de la Liberté et criant : *Qu'il soit fait César* au sortir du meurtre de César (3).

La loterie du vote universel ne passionne pas *l'ombrageux paysan* comme le désœuvré parisien. — Il s'en défie et voit de

(1) *Blaise Pascal*, drame en 4 actes de Costa, fut joué en septembre 48 et n'eût que 6 représentations. La donnée de la pièce était singulière : elle roule uniquement sur la passion de Pascal pour Mlle de la Fare, passion contrariée par le frère de la jeune fille. Et les scènes d'amour se succédaient dans l'austère Abbaye, sous les regards complaisants et attendris de Saint Cyran et de la mère Angélique... « Cette introduction de ce grand nom et des grandes choses de Port-Royal dans une amourette est loin d'être heureuse, constate Busoni ; on pourrait s'étonner aussi du rôle de comparses niais que la fantaisie de l'auteur impose au terrible Saint Cyran et à la fière Angélique... Ces restrictions faites, on a pu légitimement applaudir dans ce coup d'essai quelque entente de la scène, et une facilité et parfois une élégance de versification très méritoires. » (*Illustration* du 30 septembre.)

(2) L'association démocratique des amis de la Constitution (Républicains modérés de la nuance Cavaignac) eut une existence éphémère.

(3) *L'Illustration* du 17 mars 1849 consacre au *Jules César* de Barbier un article assez froid signé d'A. Dufaï. La pièce imprimée en 48 ne fut pas jouée. Au Théâtre-Français, le 10 novembre 1849, *le Testament de César* de Jules Lacroix et Dumas.

loin Paris avec dédain et avec horreur. Le mot de Liberté, qu'est-il pour l'homme qui travaille et laboure depuis quatre heures du matin jusqu'au coucher du soleil, sous tous les régimes ?

Me fera-t-on porter double bât, double somme ?

Vous allez le voir à l'œuvre et ce qu'il jettera dans l'urne. — Je plains le pauvre président qui va, le premier, essuyer les plâtres de cette maison mal bâtie qui a été si longtemps en construction. — J'ai suivi les architectes pierre à pierre, en gémissant de voir combien de grandes questions ont été tournées, comme des places fortes par une armée turbulente.

Je quitte ceci qui me mènerait loin, pour vous dire combien je désirerais savoir que vous n'habitez plus cet affreux quartier, où vous avez vu ce que vous possédez de plus cher sans défense autre que votre vie et celle de votre fils que vous auriez données inutilement. — Parlez-moi de votre ravissante fille et de sa mère. Veillez sur elles. Je crains que vous n'ayez quelque chose de cette insouciance indolente des Napolitains qui demeurent près de la lave et rebâtissent leur maison près du volcan, avec ses cendres calcinées.

Que dites-vous de la mort de ce pauvre Vatout ? Je le connaissais à peine, je ne l'aimais point, j'ai toujours voté contre lui à l'Académie, comme vous le savez, malgré les séductions et les perfides avances de ses amis, mais je le trouve touchant, en mourant comme un bon chien aux pieds de son vieux maître qui a dû dire comme le roi Lear : *O mon pauvre fou* ! — Il était bien le *fou du Roi* et l'égayait par des chansons de mauvais goût, toutes souillées de calembourgs un peu salissants (1). —

(1) Vigny gardait quelque rancune à Vatout, son ancien concurrent à l'Académie. Dans son *Courrier* du 2 décembre 1848, Busoni reproduit, en l'atténuant un peu, le jugement de son ami : « C'est une fin touchante que celle de cet honnête homme mourant du mal du pays aux pieds de son vieux *maître*, qui aura dû dire, comme le roi Lear : *ô mon vieux fou* ! car, dans l'intimité, on l'appelait le fou du roi, titre de cour qu'il justifia un moment par des chansons d'une verve burlesque et d'un comique un peu mêlé... »

Tocqueville est bien heureux de se trouver débarrassé de le recevoir. C'était, je crois, son tour. — Causez donc un peu avec moi. — Les libraires qui m'ont écrit qu'ils étaient morts, ressusciteront-ils (1) ? Les anciens grands journaux ont-ils perdu ou gagné, depuis la nuée de sauterelles des nouveaux qui se sont abattus sur Paris et dont la France ne sait pas les noms? — Pour qui votera la majorité à Paris. — Moi qui ne suis pas domicilié ici depuis six mois, je n'ai point à jeter ma goutte d'eau dans cet océan et ne puis ni emmener ni quitter ma pauvre malade qui vous dit mille choses.

Tout à vous.

Alfred de VIGNY.

II

5 janvier 1849. — Vendredi.

Je me suis demandé souvent: à quoi bon les lettres ? et souvent, j'ai laissé s'éteindre en silence, dans mon cœur, le désir d'écrire à un ami parce que je pensais: il ne répondra pas à ces questions que je vais lui faire. — Vous m'en donnez un exemple vous-même, mon cher et véritable ami. — Je vous ai parlé de mon jeune poète Costa et de son *Pascal*. Je vous ai demandé si vous pouviez le soutenir un peu, l'occasion s'en présentant, vous ne m'en dites rien. Je l'ai laissé inquiet de sa position, destitué de sa sous-préfecture de Sartène, en Corse et espérant peu de son succès au théâtre, mais il est un peu parent des Bonaparte et ils le tireront, je pense, de sa position assez vague. — Je vous demandais aussi si M. Génin était encore au ministère de l'Instruction publique et s'il était aussi bien disposé que je l'avais

(1) « Depuis la Révolution de 1848 (écrit encore Vigny à Mlle Maunoir le 4 septembre 1849) toutes les maisons considérables de librairie sont ruinées et tombent ou se retirent par prudence. Les plus riches éditeurs n'osent rien publier de nouveau... » (*Revue de Paris* du 15 septembre 1897, p. 303.) En 1851 Charpentier lui demandera d'adoucir les conditions du traité par lequel ils sont liés ; voy. plus loin, lettre VI.

vu pour vous (1) ? — Vous ne m'en dites rien et pourtant, j'avais à cœur de le savoir. — Vous oubliez ce qui vous touche et vous pensez à mes bagatelles de théâtre, je vous reconnais là. — J'y vais répondre en peu de mots. —

Je désire que *Chatterton* ne soit pas joué à présent. Je vous prie de le dire à M. Hostein. On reprendra ce drame avec un ouvrage nouveau de moi, quand je serai là pour les mettre en scène tous les deux. — Je croyais Clarence en Russie, il allait partir quand j'ai quitté Paris. Je suis charmé de le savoir aù Théâtre historique (2). Je lui rendrai ce rôle qu'il a composé à merveille au théâtre de l'Odéon, quand je serai assuré d'une Kitty-Bell qui me paraît fort douteuse sous la forme des femmes dont vous parlez.

— Il me faudra quelques conversations pour m'en assurer, jusque-là mon intention très arrêtée est qu'on ne fasse rien. Cela est facile à obtenir des théâtres, l'immobilité est facile aux morts. — Vous me demandez si cette traduction de *Roméo* ne fut pas faite par moi et Émile Deschamps ? — Voici l'histoire assez étrange de ceci. — La première traduction de Sakespeare faite pour la Comédie Française fut celle que nous écrivîmes ensemble de *Roméo*. Nous nous partageâmes ce petit travail. Je me chargeai des deux derniers actes, Émile Deschamps des trois premiers. Nous lûmes cette tragédie en 1828 (3) aux Français, où elle fut reçue avec ravissement par tous les acteurs célèbres de ce temps-là. J'avais traduit de mon côté *Othello* et *le Marchand de Venise* que vous avez chez vous. Mlle Mars ne se trouva pas assez jeune pour Juliette et me dit avec assez de grâce : si j'avais l'âge de Juliette, je n'aurais pas mon talent, mais, ayant ce talent, je n'ai plus son âge. Un soir Taylor vint tout à coup me prendre chez moi le manuscrit encore imparfait du *More de Venise* pour le mettre

(1) Génin, chef de la division des Belles-Lettres au ministère de l'Instruction publique de mars 1848 à mai 52.

(2) Clarence crée, le 17 février 49, au Théâtre historique, *la Jeunesse des Mousquetaires* (Athos), avec Mélingue et Mme Person. Il passe à l'Odéon avec la seconde direction Bocage pour la saison 1849-50 (*François le Champi*, le 23 novembre 49).

(3) En avril 1827 d'après É. Deschamps. (Préface de l'édition de 1844).

en répétition, tant Mlle Mars avait la tête tournée de Desdemona. Elle le joua et y fut très belle. — De temps en temps, pour nous amuser, Émile Deschamps et moi faisions des lectures de *Roméo* et nous attendions qu'il vînt au monde une Juliette possible à montrer au public. Lorsque ce pauvre Delloye imprima mes œuvres complètes, il me demanda ce *Roméo*, je m'y refusai n'en étant pas seul propriétaire et je croyais mon collaborateur aussi consciencieux, car souvent je lui avais proposé de faire jouer cette étude à un théâtre ou à un autre et, tout en y trouvant des difficultés, il me répondait : attendons encore (1). — Un beau jour, il y a environ quatre ans, je trouvai sur la table de Guiraud la traduction de *Roméo* imprimée

(1) C'est ici surtout que les récits des deux collaborateurs ne concordent plus. Selon Deschamps, la responsabilité de ces retards et de ces hésitations retomberait sur Vigny (ce qui, d'ailleurs, n'a rien d'invraisemblable) : « Avec un peu plus d'insistance et de persistance, nous aurions pu néanmoins faire reconnaître notre droit d'ancienneté. Quelques occasions favorables se présentèrent, et une dernière surtout, qui paraissait décisive ; je m'y abandonnai avec une grande facilité, parce que, au fond, il est triste de voir ce qu'on croit son aiglon vieillir et périr dans l'œuf. Une autre volonté opposa son *veto* et la pierre du cercueil dramatique s'appesantit de plus en plus sur les amants de Vérone. Voilà plus de dix-sept ans qu'ils dorment ainsi... J'ai eu le courage de refaire une traduction de *Macbeth* et de *Roméo* toute littéraire et beaucoup plus littérale, au point de vue des lecteurs et des bibliothèques et non plus du théâtre et des spectateurs... Une infinité de détails curieux et pittoresques et même beaucoup d'expressions hardies avaient été passées dans les scènes conservées... Il m'a fallu rétablir tout cela, et refondre, coordonner, ajuster ce que je gardais de mes traductions primitives avec ce que je venais de traduire... Quant aux deux derniers actes (de *Roméo*), je les ai traduits totalement d'après ce nouveau système que M. Alfred de Vigny n'avait pas suivi plus que moi en 1827, lorsqu'il s'agissait de la représentation. Ma traduction de ces deux actes est bien plus complète que la sienne ne l'était, mais sans doute elle est beaucoup moins parfaite... » (Préface de 1844). — Par la suite, E. Deschamps a encore retouché son œuvre : « Je retrouve un exemplaire de mes deux tragédies anglaises *Macbeth* et *Roméo*, dit-il dans une lettre écrite de Versailles et non datée, et je vous prie de vouloir bien en agréer l'hommage, — mais ne les lisez guère — je les ai refaites depuis, et très améliorées je crois — et je voudrais anéantir cette édition... » (Lettre inédite, voy. d'ailleurs la préface de l'édition de *Roméo* de 1863.

sous le nom d'Émile Deschamps qui, sans se donner la peine de m'en parler fit, à sa manière, les actes que j'avais traduits et imprima la pièce de la sorte. Je ne l'ai jamais lue et je ne puis juger de ses mérites et de ses ressemblances ou dissemblances avec mes actes derniers, mais il eût été plus poli et plus loyal de me prévenir de ce divorce. Si l'on joue cette pièce, vous me direz peut-être ce que vous en pensez. — Barbier m'a envoyé son *Jules César* avec une lettre aimable à laquelle je vais répondre (1). Je viens de lire et de relire en anglais cette grande œuvre. Quelle leçon morale à donner au peuple ! C'est là ce que M. Hostein devrait jouer pour laver et purifier les planches de son théâtre ! Quel spectacle magnifique que celui de cette belle âme de Brutus si tourmentée, si empoisonnée du remords de cet assassinat inutile et qui a tant coûté d'efforts à son cœur ! — Quel enseignement pour nos temps qui croient imiter les vertus républicaines en singeant les crimes antiques et où le premier drôle venu croit aussi être un sacrificateur qui a droit d'immoler un homme à la liberté !

Samedi, 6 janvier.

J'en étais là hier au soir à 1 h. 1/2 quand je me suis couché et ce matin à mon lever on me donne votre billet du 4.

Je n'ai rien à changer, mon ami, à ce que je vous disais et je persévère d'autant plus fermement dans l'ajournement indéfini de ce projet, que je considère Mme Person, son talent, sa nature et tout son être comme étant précisément le contraire du rôle de Kitty-Bell (2). Comme vous m'aviez parlé de trois actrices entre lesquelles j'aurais à choisir, je ne me suis point pressé de

(1) Cette réponse a été publiée par M. Rébelliau dans la *Revue bleue* du 3 juin 1905, p. 677.

(2) Les rôles de Mme Person sont en effet d'un tout autre caractère : Catherine de Médicis dans *la Reine Margot*, la Carconte dans *Monte-Cristo*, Milady dans *la Jeunesse des Mousquetaires*...

répondre, croyant que M. Hostein penserait comme moi que ma présence serait nécessaire pour tout cela. — Remerciez-le donc et dites-lui dé me réserver la même bonne volonté pour une autre époque. — Ce ne sont point les travaux de la terre qui occupent les mois de décembre et de janvier, c'est l'époque où les bœufs se reposent et où les hommes veillent autour d'une lampe de forme romaine et, sans le savoir, composent avec les femmes qui filent des tableaux à la Rembrandt. — Et moi aussi je veille chez moi, à côté de Lydia dont la poitrine n'est pas assez rétablie pour voyager et à qui la chaleur d'aujourd'hui, le soleil et les fleurs font trop de bien pour que j'aie le courage de l'en séparer. Si vous y songez un instant, vous verrez que ma vie est très peu différente de celle que je mène à Paris. — Je pense plus que jamais que :

La solitude est sainte. — Elle l'est doublement, quand on s'y voue pour remplir un devoir tel que celui de relever et soutenir une santé qui retombe sans cesse, une vie que mon absence renverserait. Songez donc que je suis garde-malade interprète en toute occasion et secrétaire-perpétuel de ma bonne Lydia. — Je ne crois pas qu'on s'occupe avant trois mois de l'Assemblée législative. Je ne songe à me présenter pour aucune élection. Un livre est une tribune où l'on n'est pas interrompu, je la préfère à l'autre. — Apprenez-moi par un mot la vérité sur ce qu'on dit de Sainte-Beuve dans quelques journaux. Comment et pourquoi a-t-il quitté sa bibliothèque (1) ? L'a-t-on destitué ou a-t-il donné sa démission ? Est-il vrai qu'il soit professeur à Liége ? Je le vois aujourd'hui remplacé par M. Ampère. — On pouvait mieux faire que de destituer, dans la personne de M. Féletz, un vieillard aveugle et malade. — Répondez donc un mot à chaque question ou bien je les numéroterai une autre fois pour vous punir.

Par exemple, je voudrais savoir des nouvelles de votre famille et je vous prie de souhaiter à cette belle jeune Romaine aux yeux noirs à votre charmante enfant,

(1) La bibliothèque Mazarine. Voy. la préface de *Chateaubriand et son groupe...*

O matre pulchra filia pulchrior, une année qui ne ressemble en rien à la dernière.

Tout à vous de cœur, mon ami.

Alfred de VIGNY.

— J'ai encore les yeux pleins de larmes d'admiration, je viens de relire cet adieu si plein de sagesse, de gravité et de grandeur, cet adieu conditionnel que se font Brutus et Cassius. En vérité je le crois plus beau dans les vers de Barbier et plus largement posé dans notre langue que dans l'anglais :

En tout cas, noble ami, je vous fais mes adieux
Eternels. Si pourtant, grâce aux dieux
Nous devons nous revoir dans le terrestre empire,
Eh bien, cher Cassius, avec un doux sourire
Nous nous accueillerons l'un et l'autre. Sinon,
De nous quitter ainsi nous aurons eu raison.

Et Cassius répète mot pour mot comme une prière. — Qu'ils sont beaux et grands ! ils craignent de s'avouer qu'ils sentent bien que la bataille sera perdue et que les affaires de leur parti vont mal et aucun d'eux n'y veut survivre et chacun sent bien que l'autre se tuera !

III

24 juillet 1849. — Mardi.

Puisque c'est un fait accompli et que vous m'en dites des merveilles, je n'ai plus à m'occuper de résister, mon cher ami. Je suis conquis et soumis par la victoire de Mme Rose Chéri et je lui envoie les clefs de la place par une lettre (1). Depuis vous

(1) Une lettre à Busoni du 10 juillet 1849 (publiée par M. Lapauze dans *la Quinzaine*) marque les inquiétudes de Vigny en apprenant cette reprise non autorisée par lui de *Quitte pour la peur*, au Gymnase : « J'avais reçu le 8 juillet seulement une lettre signée *Edouard Lemoine* qui me disait que Mme *Rose Chéri* (sa belle-sœur) désirait depuis longtemps jouer *la Duchesse* ; que l'on m'offrait pour cette distribution MM. Bressant, Ferville, Mmes Rose

qui fûtes le premier, tout le monde m'a entretenu de ses perfections. Les lettres de plusieurs personnes et de quelques femmes, plus difficiles que nous en mérites féminins, s'accordent à me parler du grand air, du maintien parfait et de toutes les grâces de cette jeune actrice et de tout ce qu'il y a eu de bon goût, de noblesse et d'esprit dans la manière dont Bressant a joué avec elle la grande scène, la seule, à vrai dire, de cette miniature. Avec d'aussi excellens acteurs, il en devait être ainsi. Vous ne m'avez pas encore envoyé les grands journaux et les quatre que j'ai reçus disent quelques mots et se proposent d'y revenir ; mais tous sont favorables et la *Presse* plus que ses compagnons de voyage. Le plus chaleureux (jusqu'ici au moins) a été le *Siècle* qui, en général, me veut du bien et s'exprime sur mon compte avec beaucoup d'estime et de sympathie. Cela m'a fait plaisir car, jetée ainsi tout à coup sans préparation qui pût porter le public à faire quelque attention à tout ce qui ne lui est pas dit, il aurait pu mal comprendre cette vengeance de bonne compagnie où le Duc met sa femme entre les dangers d'un coup

Chéri et Anna Chéri ; que M. Duponchel avait demandé cette pièce pour une représentation à bénéfice à l'Opéra, puis l'avait ajournée ; qu'on me priait de la laisser jouer au Gymnase... J'allais vous écrire pour vous demander si M. Edouard Lemoine est directeur du Gymnase, et son adresse que ne me donne pas sa lettre, afin de lui répondre quelle était mon opinion et mon intention sur ses projets, quand j'ai vu dans le *Siècle*, ce matin : *Quitte pour la peur*. Dimanche 8 juillet. Puis-je croire qu'on ait ainsi à la hâte joué cette pièce sans mon avis, sans mes conseils ?... Comment a-t-elle été accueillie du public et de la presse ? Les acteurs en ont-ils bien fait sentir la pensée ? Le public l'a-t-il devinée ?... » — Voy. encore la 4e et la 5e lettres à Mme du Plessis (8 août 48 et 7 octobre 49). -- Voici l'opinion de Busoni (*Courrier* du 14 juillet) : « Le Gymnase... s'est emparé sans façon d'une charmante fantaisie d'A. de Vigny : *Quitte pour la peur*. Le motif de la saynette est hardi et même scabreux ; c'est un duc jeune et beau, coupable de négligence envers sa femme, et la duchesse plus coupable encore et tremblant devant son juge comme Desdémona aux pieds d'Othello ; mais au bout du compte rien de moins tragique et de plus adouci que le dénoûment. L'auteur a tranché ce nœud gordien avec une adresse extrême et l'on écoute son idylle galante avec le plus grand plaisir. Ajoutons que le bijou est fort bien monté : Bressant si élégant, Ferville si spirituel, Mme Rose Chéri d'une grâce si pathétique ; l'ensemble ne laisse rien à désirer. »

de poignard et ceux d'un baiser qu'elle trouve plus odieux encore. — Il me serait précieux de voir l'*Illustration* chaque fois que vous y écrivez et à Paris je la trouvais partout. Mais à Angoulême où je ne vais passer que quelques heures de loin en loin, il n'y a pas de cabinet de lecture. Je voudrais que l'on m'envoyât de Paris chacun des numéros où vous avez écrit sur moi, mais je n'ai pas osé les demander aux bureaux de ce journal (qui est aussi un livre de gravures), parce qu'il m'est arrivé déjà d'y vouloir acheter quelques *numéros* sans pouvoir y réussir. On me les donna malgré moi. Je crains toujours qu'on n'agisse de même et je serais indiscret, malgré moi aussi.

Assurément ce m'est un grand plaisir de me figurer votre belle enfant assise au Gymnase entre sa mère et vous et souriant aux dentelles et aux terreurs de ma petite Duchesse. Elle ne peut pas tout comprendre dans les mœurs de ce temps-là, mais elle a deviné, j'en suis sûr, combien cette délicatesse d'un homme d'honneur est supérieure à la vengeance de l'honorable M. Caraby. Il faut aimer comme Othello pour avoir le droit d'étouffer sa femme.

Je suis d'ailleurs ravi de penser que j'ai occupé votre jolie famille pendant toute une soirée et je ne puis m'empêcher de comparer ces heures-là aux heures d'angoisses du mois de juin de l'année dernière. On m'écrit que l'on va mettre sous verre ce joujou de *Quitte pour la peur* jusqu'à l'hiver. Est-ce là le projet du Gymnase? Je n'ai ni le *Constitutionnel* ni les autres que vous m'annonciez. — J'aime à penser que cette pauvre âme tourmentée, Mme Dorval, n'a pas vu jouer ce rôle que je fis pour elle. Cela m'eût serré le cœur. Un journal a dit que le dédain l'avait tuée. Je le crois, je le vois même dans votre avant-dernière lettre que j'ai sous les yeux (1). Le directeur du Théâtre historique vous avait dit qu'il ne se souciait plus de l'engager. Les pauvres actrices! on ne peut trop les gâter, les couronner et les bercer comme des enfants, car elles n'ont

(1) Dorval avait créé le rôle dans une représentation à son bénéfice, à l'Opéra, le 30 mai 1833. — Sur sa mort (20 mai 1849), voy. la brochure d'A. Dumas, *Dernière année de Mme Dorval.*

qu'un jour. — J'écrivais hier à quelqu'un que je n'aurais pas, sans tristesse, assisté aux répétitions et qu'il me semble que l'on se partage ses vêtemens et que l'on jette sa robe au sort (1). — Il y avait huit ans, cependant, que je ne l'avais vue quand elle a cessé de vivre, cette femme si en possession de la vie que je ne puis l'en croire absente.

On se plaint de vous dans la rue de Berry (faubourg du Roule, n° 3), vous n'aurez pas l'excuse d'ignorer l'adresse. Souvenez-vous que Mme Holmès m'a donné de vos nouvelles l'an dernier, après les affaires de juin. Me sachant inquiet de vous et des vôtres, elle monta en voiture et courut elle-même à votre maison. Elle est en deuil et bien affectée. Son père vient de lui être enlevé par le choléra. Allez-y donc un soir et, à votre tour, dites-moi dans quel état vous l'aurez trouvée. Vraiment vous lui devez une visite et je crains que tant d'épouvantes qu'elle vient d'avoir ne l'aient accablée.

— Je voudrais bien pouvoir accuser la poste des lacunes de vos lettres, mais je crains bien que vous ne soyez plus coupable de paresse que les postillons d'inexactitude. — J'ai mis *de ma main* à la poste la lettre qui était renfermée dans la mienne et que vous écriviez à un de vos parens.

Mme de Vigny me charge de vous dire combien elle est sensible aux questions de toutes vos lettres sur sa santé qui me trouble si souvent. Elle est heureuse de ces Géorgiques perpétuelles qui nous environnent, des riches moissons qui viennent de se faire et des plus riches vendanges qui s'annoncent : Ce lui est un spectacle et un baume vivifiant tout à la fois. — Pour moi, je dis comme La Fontaine :

Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins et mourrai sans remords.

Bon soir.

Afred de Vigny.

(3) « Je serai peut-être le seul à Paris n'ayant pas vu cette représentation... Et si je la vois jamais, faut-il vous le dire ? Oui (pourquoi pas ?) cela me pourra bien serrer le cœur, car il me semble, en pensant à celle

IV

12 octobre 1849. — Vendredi.

Je ne puis m'empêcher de vous remercier tout de suite de ce mouvement de cœur qui vous a porté à relever cette sottise glissée, dit-on, avec tant de soin dans plusieurs journaux. C'était vraiment l'Académie française elle-même qui devait dire : nous prenez-vous pour des écoliers qui *profitent de l'absence d'un des membres pour en élire un autre ?* Dans quel journal avez-vous répondu ? Dites-moi la date et le nom du journal, que je le fasse demander (1).

Quelle puérilité ! quand on a vu qu'on ne pouvait empêcher ce

pour qui ce fut écrit que l'on jette sa robe au sort et que l'on se partage son manteau... » (Lettre à Mme du Plessis du 7 octobre 1849.) Vigny assista à la reprise de sa pièce après sa rentrée à Paris (Lettre à Busoni du 11 janvier 1850.)

(1) Voici l'entrefilet de Busoni : « L'Académie française vient de choisir pour son directeur M. A. de Vigny, et aussitôt les différents organes de l'opinion publique de répéter à l'envi que l'Académie avait profité de l'absence de M. Molé pour faire ce choix. Au contraire, c'est de l'absence de M. de Vigny que l'Académie a profité pour l'appeler aux honneurs du bureau... voilà justement comme on écrit l'histoire. De la retraite lointaine où il s'est confiné dans l'étude et dans la poésie, M. de Vigny n'a nulle envie de sortir pour donner l'investiture et l'accolade aux nouveaux élus, et bonsoir la compagnie ! Il faudra bien aviser à un autre choix ; cet oracle est plus sûr que celui de Calchas. » (*Illustration* du 6 octobre.) Busoni se trompe absolument sur les dispositions du poète. Vigny n'eut garde de refuser l'honneur qui lui était fait. « Pendant que j'étais à la campagne, écrit-il le 22 décembre à Mlle Maunoir, l'Académie française m'a tout à coup élu à la présidence. Je devais revenir à Paris seulement en décembre, ceci a avancé notre retour et depuis le 1er novembre nous sommes ici. Cette élection a été une réparation de l'indigne accueil que me fit M. Molé lors de ma réception, malveillance à laquelle je répondis par une marque publique de mécontentement d'un public affront en refusant de l'accompagner aux Tuileries pour être présenté au chef de l'État de cette époque. » Le dimanche 11 novembre il conduisit comme président une délégation de l'Académie à la Sainte-Chapelle (Lettre du 16 nov. à la Vesse du Plessis.) Il fut toujours d'ailleurs un académicien très zélé et convaincu.

retour ou ce repentir de l'Académie Française, on s'est hâté de l'empoisonner. Cela décèle un dépit bien violent de mon élection à la présidence et il est bien maladroit de montrer ce dépit à tout le monde. — Celui qui fait dire qu'il était absent ne pense pas que j'étais plus absent que lui de cent lieues. Je me souviens qu'une personne qui tenait à la cour du dernier règne vint à moi tout essoufflée, dans un salon, un soir, me demander comment finirait ce désaccord, je lui répondis :

Le Roi, l'Ane ou moi nous mourrons.

Je ne me trompais guère. Le *trône* est mort et on *ose* à présent me nommer, on reprend courage. — Je ne suis pour rien dans cette résolution car, depuis le mois de mai 1848 que je suis en *Aquitaine* comme on veut dire (1), je n'ai pas échangé deux lettres avec un seul membre de l'Académie.

Je remarque, à ce propos, qu'il n'y a pas de corps dont les *us* et coutumes soient plus mal connus que celui-ci. Vous-même vous vous y trompez en cela que vous croyez le Directeur de ce trimestre chargé de recevoir MM. de Noailles et de Saint-Priest. Il n'en sera rien. Sachez, mon ami, que, selon l'usage antique et solennel, chaque Directeur doit recevoir le remplaçant du *mort* de son trimestre. Il n'en doit mourir qu'un en trois mois, cela est convenu (cependant Victor Hugo en eut deux dans ses trois mois). — Donc M. de Noailles sera reçu par le Directeur du trimestre où mourut M. de Chateaubriand (je crois que ce fut M. de Saint-Aulaire) (2), et Alexis de Saint-Priest par celui qui eut pour *défunt* le pauvre Vatout, c'était M. Dupaty. J'ai entendu un académicien dire : je n'aime pas *mon mort* (3). — J'espère,

(1) Vigny est venu, en effet, au Maine-Giraud à la fin de mai ou au commencement de juin. (Lettre du 10 juin au Dr Montalembert) ; mais c'est seulement depuis les premiers jours d'août qu'il y est demeuré sans interruption. (Voy. les lettres à la Vesse du Plessis du 29 juillet et du 8 août.)

(2) Noailles fut reçu par Patin.

(3) Busoni, dans son Courrier du 17 novembre répète ce mot et l'attribue à St-Priest : « Il paraît avéré que l'un des récipiendaires aurait dit en parlant de celui qu'il remplace : « Décidément je n'aime pas mon mort et puis

moi, n'en avoir pas un durant mon trimestre, car je ne sais si j'aimerais *mon vivant* qu'il faudrait recevoir.

Et le *Constitutionnel* que vous deviez m'envoyer? Je ne l'aurai donc jamais? Comment voulez-vous qu'on soit poli? — Ecrivez-moi du moins sa date. — Vous devriez vous amuser à apprendre au public ce que je vous dis là des usages académiques, il ne s'en doute pas. — Vous voyez que le moment important de la présidence n'est pas celui où l'on siège à *huis-clos*, mais ce jour d'insupportable cérémonie où l'on reçoit le successeur de celui dont on a suivi le convoi.

Quel est mon chancelier? On ne l'a pas publié, je crois, dans la nouvelle, comme c'est l'usage. Si vous passiez un matin devant l'Institut, vous me feriez plaisir en le demandant au Secrétariat. — Mme de Vigny est encore au lit et en ce moment je ne puis encore ni la quitter ni l'emmener. Je lui ai lu les bonnes paroles de dévouement de votre lettre et elle en est bien touchée. J'aurais bien aimé aussi lui dire ce que vous avez répondu aux journaux qui ont blessé votre cœur d'ami; ma bonne chère malade en aurait joui. Je vous remercie des renseignements que vous m'avez donnés, ils me sont précieux pour apprécier les opinions exprimées sur mes ouvrages et les peser juste.....

Tout à vous de cœur.

Alfred de VIGNY.

— Vous êtes las d'écrire, répondez-moi seulement des *oui*, des *non* et des *dates*.

V

Maine-Giraud, Blanzac (Charente) (1).
15 août 1850. — Jeudi.

Je vous remercie, mon ami, de cette petite ambassade qui a dû vous ennuyer beaucoup. C'était bien en effet l'acteur deviné par

je ne sais par quel bout entamer son éloge : il n'a rien fait, conçoit-on un embarras plus grand que le mien? — Dame! Monsieur le Comte, il y aura celui de votre successeur. »

(1) Rentré à Paris le 1er novembre 1849, Vigny y passe l'hiver de 1850.

le directeur de la Comédie-Française qui m'avait écrit, et, comme sans y être précisément *nourri* je puis dire qu'il fut un temps où :

Caché dans le sérail j'en connus les détours,

j'ai vu que ce *jeune ambitieux* voulait avoir une lettre de moi qui lui fût une sorte de droit à enlever un jour le rôle d'Yago à Beauvalet qui le sait déjà par cœur et attend, ainsi que Ligier, l'heure de Desdémona leur souveraine (1). Et le résultat de mes observations a été de ne point répondre à ce prétendant d'outre-mer qui aura joué son Yago comme il l'aura pu à Saint-James, si on l'a représenté ainsi que le voulait Rachel qui avait le projet de faire cette politesse shakspearienne à sa bonne ville de Londres. Tout ce que je craignais, c'était qu'on ne fît des distributions de rôle en mon absence. Je vois que j'aurai le temps d'arriver avant qu'il ne soit question de tout cela et je pense qu'on m'écrira quand il sera temps de s'en occuper. Il faut toujours que Kitty Bell soit moins jeune que Chatterton qui dit : j'aurai *demain dix-huit ans*. Geffroy, en effet, commence à n'avoir plus

Le 17 mai, il s'y trouvait encore. (Lettre à Busoni.) La première lettre datée cette année-là du Maine-Giraud est du 11 juillet (à la Vsse du Plessis). Du 15 juillet une lettre à Busoni (publiée dans le *Gaulois*).

(2) Les voyages de Rachel, ses départs et ses rentrées à grand fracas, ses maladies subites et ses résurrections, ses colères qui s'apaisent brusquement alimentent la chronique parisienne et lassent jusqu'à la patience du public. « Aucun général d'armée, écrit Busoni le 8 décembre 1849, n'a fait preuve d'une stratégie plus habile et d'une tactique plus consommée... Ces indispositions trop fréquemment répétées, le public n'y croit plus ; c'est lui qui s'indispose à son tour. Alors on a recours aux moyens extra-dramatiques. Nous nous mettons en pleine aventure et sur le chemin des Odyssées. Bientôt viennent les bruits de conversion : un jour on veut quitter le théâtre, abandonner la synagogue pour l'église et aller faire pénitence dans les boudoirs de l'Abbaye-aux-Bois ; le lendemain la scène a changé, et le mariage ouvre sa cage dorée, où le bel oiseau se garde bien d'entrer ; il suffit à Agrippine que mille bruits en courent... à sa gloire. » En 1850 elle passe 4 mois à l'étranger, à Londres d'abord, au Théâtre français de Mitchell, puis, le succès ne répondant pas à ses espérances, à Hambourg, à Berlin, à Potsdam, en présence de la cour et du comte de Chambord, à Cologne, etc.

l'âge du *Marvellous Boy,* dont parle Wordsworth, mais il a une tristesse, une ironie désespérée que le jeune homme dont vous parlez atteindrait peut-être avec peine à présent. Nous verrons au reste (si Rachel joue ce rôle et non sa sœur) ce que j'aurai à faire.

Vous m'embarrassez beaucoup en vérité, mon ami, en ne répondant pas à ma question sur M. Génin. J'ai à lui écrire, comme je vous le mandais le 31 juillet et je ne sais s'il est toujours secrétaire général du ministère de l'Instruction publique. Est-il à Paris et quelle est son adresse? Ecrivez-moi donc : *oui* ou *non* au milieu d'une page blanche, je veux rendre service à quelqu'un, vous m'en empêchez. Si vous n'avez pas le temps de m'écrire, dites à votre charmant Philippe II de vous remplacer pour les deux lignes que je vous demande. Si M. Génin n'est plus au ministère de l'Instruction publique, faites que je sache qui le remplace et si je connais là quelqu'un. — L'*Illustration* m'est toujours adressée à Paris, cela me désole parce que l'on tarde souvent à me l'envoyer et, depuis trois semaines, je ne l'ai plus.— Donnez-lui donc l'ordre de venir dans ma Charente. Ce n'est pas plus fatiguant pour elle et je pourrai au moins lire les lettres que vous écrivez là pour tout le monde.

Voilà donc encore le grand combat ouvert entre les Presses et les Pouvoirs, la Liberté et l'Autorité (1). Quel mystère que cette question! Elle a été posée au monde par l'inventeur de l'Imprimerie. Le jour où il a multiplié une page d'écriture dix mille fois, tous les Pouvoirs de la terre ont dû trembler sur leur base. — Nommez-moi donc les journaux qui vont périr? Le *Crédit* (2) a-t-il publié les mémoires que vous m'annoncez (3)? — Lamartine se confesse encore et toujours, mais, hélas! il a des péchés qui

(1) La loi du 16 juillet qui élevait le cautionnement à 50.000 francs et imposait l'obligation de signer les articles, « la loi de haine » comme dit le *Journal des Débats,* fut votée par 392 voix contre 265.

(2) *Le Crédit* fondé par Charles Duveyrier, l'ancien Saint-Simonien, paraît du 1er novembre 1848 au 31 août 1850. (Journal républicain conservateur.)

(3) C'est *la Presse* qui les publie en août 1850. L'édition originale des *Nouvelles Confidences* (1851) est dédiée à E. de Girardin.

ne lui seront pas remis. Je ne sais si Mahomet l'a bien traité, mais j'en doute, à le voir si vite revenu. Je lui disais quelques jours avant mon départ : Est-ce que vous voulez dire comme Scipion : Ingrate Patrie, tu n'auras pas mes os ! — Il nous les rapporte.

Adieu, ami, il y a des amis véritables. Celui qui disait : — Chers amis, il n'y a pas d'amis — était un faiseur de jeux de mots morose qui ne méritait pas d'être aimé (1).

Tout à vous de cœur.

Alfred de VIGNY.

VI

16 juin 1851. — Lundi.

Ne soyez point inquiet, mon ami, je me porte à merveille et j'en ai besoin, car Lydia vient encore d'être fort souffrante et forcée de garder le lit. La voilà mieux et je vous écris en paix.

Vous m'avez décidé à laisser le seigneur Charpentier diminuer ses prix, quoiqu'il y eût un traité entre nous depuis 1841 et que toujours il l'eût exécuté d'édition en édition, dans toutes ses conditions et pour la dernière fois en 1847, à la dernière édition. J'attends de lui un nouveau projet de traité dont j'examinerai les articles ici, à tête reposée. Il y en a un qui lui passe par l'esprit à présent et qui me déplaît assez. Il me propose de clicher. J'ai toujours remarqué que dès le second tirage, les livres imprimés ainsi sont pleins de fautes. Qu'en pensez-vous ? N'est-ce pas aussi exposer les éditeurs qui pourraient succéder au mien dans la possession de ce traité (et tout le monde est mortel, même un éditeur), n'est-ce pas les exposer à la tentation d'en tirer un nombre incalculable et incalculé ? Je ne dis pas que lui-même en fût capable, car je lui crois toutes les perfections, mais qu'en pensez-vous ? ici encore je vous demande votre opinion.

(6) Voy. dans *la Quinzaine*, la lettre du 11 janvier 1851. Vigny se plaint que Busoni n'ait pas répondu à cette lettre du 15 août.

J'ai reçu très exactement votre lettre du 9 mai et aussi votre petit billet du 11 juin. J'avais des remords de vous donner encore ces ennuis de librairie, vous avez bien assez de ceux des journaux. Il ne me restait plus qu'à écrire à Charpentier et je l'ai fait (1). J'attends sa réponse, son projet de traité et je vous en parlerai. Répondez-moi en attendant sur ma question. J'espérais que vous me diriez aussi que Garnier avait retrouvé mes livres perdus, épuisés jusqu'au dernier, ce qui est sûrement très flatteur pour l'auteur, mais contrarie un peu le civilisateur (2) qui a promis des livres, en a donné beaucoup et ne peut pas donner les siens. Ce sont bien les moindres assurément, mais enfin on les attend. Je sais par Charpentier que *Stello*, *Cinq-Mars* et les *Poêmes* sont totalement épuisés. Ce sont ces volumes-là qu'il faut surtout que cherche le libraire à qui vous en avez parlé. Je les paierai très volontiers comme il vous a dit et lorsqu'il aura découvert les cinq volumes, je vous prie de m'avertir, quelqu'un qui va venir à Angoulême les prendra chez lui et me les apportera.

Vous parlez de venir vous aussi dans notre heureuse Charente ? Rien ne saurait me donner plus de joie. Nous sommes ravis de cette idée. Mais quoi ! Puis-je espérer que vous que l'on a tant de peine à faire venir dans les Champs-Elysées prendre notre thé anglais, vous puissiez le venir chercher ici ?

Si pourtant ma bonne étoile le veut, sachez bien que mon Ermitage est à dix lieues d'Angoulême, où je ne vais jamais. Si vous venez voir Monsieur votre oncle, écrivez-le moi quelques jours d'avance, et dites l'heure et le jour de votre arrivée à Angoulême. Prenez les messageries de la rue Notre-Dame-des-Victoires, vous descendrez à l'Hôtel des Postes (chez *Dauriac*). Là vous me trouverez, je vous mets en voiture à côté de moi,

(1) Voy. dans *le Livre* (article de Louis de Hessem sur *le Cinquantenaire de la Bibliothèque Charpentier*, août 1888) plusieurs lettres à son éditeur. La première est du 10 juin 1851 : Vigny consent à une réimpression de ses œuvres, avec réduction de ses droits d'auteur de 0,55 à 0,40 par volume — Par une seconde lettre (14 août), il refuse d'autoriser le clichage.

(2) Voy. les lettres au Dr Montalembert, et Léon Séché, *Alfred de Vigny....*, p. 347.

et (en *trois heures*) nous serons, comme disent nos bons paysans antiques, au *Maine* qui, dans ce moment, semble assis dans un bouquet. Vous passerez avec nous tant de jours et de nuits que vous pourrez nous donner, et je vous reconduirai à Angoulême d'où vous partirez. Voilà votre itinéraire, vous voyez qu'il n'est pas facile de venir prendre le thé et s'en retourner coucher chez soi, n'y comptez pas, mais faites ce que je vous indique, rien n'est plus facile. Venez me voir au milieu des faucheurs et des ouvriers (car toute l'année je fais bâtir et travailler), de sorte qu'ici il n'y a autour de Lydia que des figures heureuses. Un jour (vous l'ai-je dit ?), nous avons donné une statue de la Vierge à l'église du village voisin. Lydia demandait la caisse des pauvres de la commune, on a répondu qu'il n'y avait pas de tronc de pauvres parce qu'il n'y avait pas de pauvres, si ce n'est une bonne vieille femme de quatre-vingt-dix ans, nommée *Suzette* (ce nom de quinze ans !) qui est logée, soignée, choyée, gâtée, dorlotée par tout le village, toutes les filles et tous les petits garçons. Elle vient de temps en temps causer avec moi, nous nous asseyons sous un arbre, et elle me raconte comme quoi elle a connu ma grand'mère. Venez dans ma bergerie, cela vous donnera du calme et vous verrez si j'ai raison de vous dire que je devrais signer : Alfred de Vigny Vigneron, comme Paul-L. Courier.

Brizeux est à Paris (1). L'avez-vous vu ? dois-je penser que mes plus chers amis, qui me sont tous fidèles, sont séparés entre eux ?

Nous ne tarderons peut-être pas beaucoup à revenir à Paris, selon la santé de Lydia. Je sais que ma maison m'y attend depuis un an, mais je ne sais plus le nom de ma rue qui, m'écrit-on, en change tous les jours (2).

J'ai reçu encore une lettre du directeur de l'Ambigu, qui me demande *le More de Venise*. Je ne répondrai que lorsque je saurai la composition de sa troupe. A-t-il Frédéric Lemaître ? a-t-il une Desdemona possible ? Si vous le savez, dites-le moi,

(1) Au retour de son troisième voyage en Italie, Voy. ses *Souvenirs*, p. 237

(2) Rue de la Réforme, ancienne rue des Ecuries d'Artois.

je me tairai jusque-là. Bocage ne peut-il y entrer pour une pièce, comme c'est à présent sa coutume ? L'aimez-vous dans *Molière* (1) ? Si vous l'avez dit dans un feuilleton, envoyez-le moi, je vous prie, mon ami. Un numéro d'un journal s'envoie aisément.

J'espère que l'Assemblée Nationale donne de beaux exemples d'une page de Stello :

« Vous sentiriez-vous le courage de démentir cent fois par an vos actions publiques par vos paroles publiques, vos paroles par vos actions, vos actions l'une par l'autre et l'une par l'autre vos paroles, comme tous les hommes politiques ? Alors faites comme tant d'autres bien à plaindre, désertez le ciel d'Homère. »...

L'avez-vous déserté, Busoni, et le Dieu

Que Pascal éperdu cherche en vain dans son cœur.

Quel mensonge social défendez-vous ? Venez m'en parler, et d'ici là, cher ami, répondez-moi vite.

Je travaille beaucoup. *La Solitude est Sainte.*

Je n'ai rien fait, dans mon dernier séjour à Paris, que bavarder dans le monde (2). Je me méprisais tous les soirs profondément en rentrant chez moi. A présent, je suis moins mécontent de moi.

Je suis charmé de ce que vous me dites de votre bel ange de fille. Vous en êtes fier et vous avez raison. Etre fier ainsi, c'est être heureux.

Alfred de VIGNY.

Au Maine-Giraud, Blanzac (Charente).

(1) *Molière* de G. Sand représenté à la Gaieté le 10 mai. Bocage, avec le rôle de Molière, s'était chargé de la mise en scène. Busoni (courrier du 15 mai) parle sans enthousiasme de ce petit drame intime, drame d'amour et de jalousie : « Avec le nom de Molière, G. Sand vient de faire un drame assez touchant, mais, l'oserai-je dire, ce grand homme méritait quelque chose de mieux... »

(2) Ce séjour s'est prolongé moins longtemps que l'année précédente. Le 24 mars, Vigny était déjà rentré au Maine-Giraud, après une visite en Touraine et en Poitou. (Lettre à Mlle Maunoir.)

VII

Maine-Giraud, Blanzac (1) 15 avril 1852. — Jeudi.

Je ne veux pas, mon cher ami, vous laisser croire un moment que la paisible Charente ait couru le moindre danger venu des tremblemens de terre dont nous n'avons jamais rien sçu que par les journaux. Je ne vous parlais, dans ma dernière lettre, que des commotions *politiques* de Paris qui m'avaient inquiété pour vous et les vôtres dans ce quartier où vous logez, si sujet aux coups de fusils et je vous rappelais seulement le court billet que je vous avais écrit le 6 décembre, je crois, après la dernière éruption du tremblement de terre continuel de la pauvre France qui s'est crue républicaine. Voilà tout simplement ce que je voulais dire. — Vous ne me dites point si le *Pot-de-Vin* d'Auguste Barbier est réimprimé dans ses Satires ; demandez-lui donc cela de ma part, quand vous le verrez. J'espère que les événemens politiques lui ont fourni d'assez beaux sujets de satire. C'est bien sa faute s'il ne les prend pas au vol (2).

Puis-je être indifférent à ce qui arrive d'heureux à vos charmans enfans ? Je vous prie de ne cesser de le leur dire, en les embrassant de tout votre cœur, au nom du mien.

Hélas ! Oui, trop souvent, j'ai de mortelles inquiétudes pour ma chère bonne Lydia. J'ai passé cette nuit encore debout, auprès d'elle, avec mille tourmens. Je n'oserais la quitter un jour entier parce que les accidens si subits de sa santé me remplissent d'effroi. Mais je ne veux pas en parler, ce serait trop de voir ses souffrances, d'avoir ces tourmens et de les raconter. Tout ce qui lui plaît est réuni autour d'elle. L'air pur, frais et chaud de ce pays, des jardins déjà remplis de fleurs, des lectures, des travaux qu'elle aime à voir ; je fais cultiver, défricher, bâtir

(1) Cette année-là, Vigny, malade en février, a passé l'hiver au Maine-Giraud.

(2) Sur les rapports de Vigny et de Napoléon III, voy, les *Souvenirs* de Barbier, pp. 360 et suiv.

construire, boiser, peindre et restaurer ce vieux manoir qu'elle aime. Ensuite je m'enferme et je mets mon capuchon de Bénédictin pour écrire. — Tenez-moi toutes vos jolies promesses. L'avenue qui conduit à mon Ermitage est déjà bordée de lilas et de clématites, au pied des grands frênes. Si jamais vous y venez, écrivez-moi un peu d'avance, j'irai vous prendre à Angoulême. — J'ai vu revenir à moi avec bien grand plaisir l'*Illustration*, avec votre courrier et votre signature. Je ne sais si elle me sera fidèle mais je le désire. En fait de fidélité, c'est tout ce qu'on peut dire. Toujours est-il que tout ce musée portatif ne m'est pas moins agréable que l'an passé. Seulement, je voudrais bien qu'il ne resserrât pas tellement vos écrits qu'ils fussent réduits à habiter la bordure d'un cadre de tableau, par respect pour l'image d'une ligne télégraphique électrique. — La descente de croix est une belle copie, je lui pardonnerais plus volontiers de vous déranger. — Vous avez prononcé en passant un nom qui m'était cher, celui de *Dittmer*, mon camarade au collège et à l'armée et mon ami partout (1). Il y a un de ses ouvrages dramatiques, imprimé avec ses Soirées de Neuilly et sur lequel vous devriez revenir, c'est la conspiration de Mallet. Il y a mis, je crois, plus que Cavé qui ne connaissait pas comme lui le côté stupide de l'armée et n'était pas descendu dans ses profondeurs qu'il faut habiter pour y croire. — Il y a là un personnage vrai, curieux et historique, c'est un certain caporal qui fait copier et copie toutes les pièces nécessaires à la conjuration sans les comprendre (2).

Vous m'étonnez en me parlant du découragement littéraire. Ne dois-je donc pas croire à toutes les annonces, trompettes, cimbales et tam-tams ! Est-ce cette langueur du public et ce désespoir de la librairie qui ont fait se porter au théâtre des talens qui n'étaient pas faits pour la scène (3) ? — Quel est le

(1) Avant d'entrer à la rédaction du *Globe*, Dittmer, que Vigny avait connu à la pension Hix, avait servi dans la cavalerie de 1816 à 1825.

(2) Le caporal Rateau de la Garde de Paris.

(3) Peut-être une allusion aux *Vacances de Pandolphe* de G. Sand, fantaisie assez médiocre jouée à la Gaieté en mars 52.

sens des nouvelles entreprises que je vois ? — Qui a créé cette nouvelle *Revue de Paris* (1) ? qui la dirige et la soutient ? quelle est sa *nuance* politique ? Car, de couleur, on n'en parle plus. — Que sera la *Revue Contemporaine* (2) ? j'y vois annoncer des écrits de bien des auteurs qui ne me semblaient pas de tendres frères. — Lamartine n'a-t-il pas un grand succès par le *Civilisateur* (3) ? il a pris le parti d'être son propre directeur et son seul rédacteur. Il a bien raison. Son histoire de la Restauration vous a-t-elle occupé quelquefois dans l'*Illustration* ? n'a-t-elle pas un grand succès ? — J'ai reçu ici bien des livres. En voici un, entre-autres, de votre ami M. Génin, la *Chanson de Roland* traduite par lui. Je l'ai lue ici, comme on ne lit qu'à la campagne, c'est-à-dire avec une grande attention dont Paris nous ôte le temps. — Je voudrais le remercier de son envoi, dites-moi, je vous prie, où il demeure a présent. Je doute que ce soit rue de Grenelle. — Etes-vous content de Rachel cette année ? — On lui a fait, je le vois, des robes nouvelles (4). Car je considère les *rôles* comme n'étant souvent que des robes faites à la taille des actrices et qui ne peuvent servir à d'autres. Nous sommes quelquefois d'assez bonnes couturières et nous leur faisons des corsets fort agréables. — Adieu, mon ami, répondez à toutes mes questions, je vous en prie et croyez-moi bien tout à vous de cœur.

Alfred DE VIGNY.

* * *

La suite de cette correspondance a été imprimée à peu

(1) Cette nouvelle *Revue de Paris* fondée en octobre 1851 et d'abord purement littéraire eut successivement comme Rédacteurs en chef Gautier, Houssaye, Maxime Ducamp. Devenue politique en 56, elle est supprimée le 18 janvier 58.

(2) *Revue Contemporaine* fondée le 15 avril 1852 par le Cte de Belval, dirigée ensuite par A. de Calonne.

(3) *Le Civilisateur, histoire de l'humanité par les grands hommes, par M. de Lamartine* (mars 1852-54) continue son *Conseiller du peuple* (avril 1849-nov. 1851).

(4) *Diane*, drame d'E. Augier en février, au Théâtre français.

près intégralement. Elle se prolonge jusqu'aux derniers moments du poète. A Paris où le réclament parfois ses devoirs d'académicien, à Londres où l'appellent en 58 des affaires personnelles, comme dans sa retraite favorite du Maine-Giraud, Vigny continue à tenir son ami au courant de tout ce qui le touche. Quelques lettres témoignent encore de cette activité d'esprit, de cette fraîcheur d'impressions, de cette vivacité... Mais d'année en année, le ton change. Les inquiétudes qu'inspirait la santé de Lydia deviennent plus graves. Puis apparaissent les premiers symptômes de l'atroce maladie. Aux longues causeries ont succédé de simples billets, douloureux et brefs, — plus poignants d'être si brefs. Il hésite à se plaindre cependant. « Je ne sais rien plus insupportable (après un auteur qui parle de ses livres et les cite), écrit-il le 22 novembre 1861, qu'un homme qui raconte sa maladie... » Dans la bouche de Vigny, ceci n'est pas une boutade simplement, et l'on songe aux vers inoubliables :

Gémir, pleurer, prier est également lâche.
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la vie où le sort a voulu t'appeler.
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

La dernière lettre à Busoni qui ait été signalée porte la date du 29 août 1863. A. de Vigny est mort le 17 septembre.

Jules Marsan,
Professeur à l'Université de Toulouse.

UNE GARGOUSSE HISTORIQUE

Dès le début du bombardement de Paris, par les Allemands, en 1870, Hippolyte Lucas, l'un des plus anciens amis de Victor Hugo lui proposa de venir habiter l'appartement qu'il occupait à la bibliothèque de l'Arsenal qui, à cette heure critique lui paraissait un abri convenable pour sa famille et pour lui.

Victor Hugo lui répondit par la lettre suivante.

15 septembre 1870.

Cher confrère, je reconnais là votre vieille et forte amitié. Je vous remercie du fond du cœur. Je tiens en réserve votre offre excellente pour ma bru et pour mes deux petits enfants. Quant à moi, je suis venu à Paris pour des devoirs suprêmes et j'ai l'intention de peu me ménager. Je ne ferai pas au bombardement l'honneur de me déranger pour lui. Merci pour mon petit Georges et ma petite Jeanne.

Je serre votre vaillante et cordiale main.

Victor Hugo.

A quelque temps de là, une matinée littéraire consacrée à l'audition de pièces de vers tirées des *Châtiments* était donnée à l'Opéra avec le concours de Frédérick Lemaître, Dumaine, Mlle Favart, Mme Ugalde, etc. Victor Hugo abandonna le produit de cette matinée à la défense nationale pour la fonte d'un canon.

Ce canon, qui fut nommé *Le Châtiment*, ne tarda pas à faire parler de lui. En effet, habilement pointé par un jeune sous-officier de l'armée d'Afrique, M. Frédéric Masson, il fit sauter du premier coup, le 20 janvier 1871, une poudrière prussienne sur les hauteurs de Châtillon.

Plus tard, Hippolyte Lucas ayant rencontré dans le monde M. Frédéric Masson, aquarelliste distingué en même temps que brave soldat, celui-ci lui confia qu'il avait précieusement conservé la gargousse qui lui avait servi à charger le canon *Le Châtiment*. Le bibliothécaire de l'Arsenal l'engagea vivement à faire hommage de cette relique à Victor Hugo, et il lui donna pour le poète en guise de recommandation la pièce de vers suivante :

LE CANON " LE CHATIMENT "

A Victor Hugo.

Quel est donc ce canon qui tonne ?
C'est le châtiment ; Dieu merci !
Prix de tes vers, — nul ne s'étonne,
Tes vers étant de bronze aussi.

Ce canon-là, pendant la guerre,
Dans un rouge et large sillon,
Fit sauter une poudrière
Sur les hauteurs de Châtillon.

L'artilleur, après la secousse,
Enchanté du coup qu'il pointa,
Serra sur son cœur la gargousse
Puis chez toi, maître, il la porta.

Ce patriotique trophée
Est un des succès éclatants
De ta Muse, une double fée,
Lumière et foudre en même temps !

Hippolyte LUCAS.

Victor Hugo fut très sensible à l'hommage de M. Frédéric Masson. Il lui offrit à titre de remerciement un très bel exemplaire de *Quatre vingt treize* avec une dédicace qui ressortait de la banalité ordinaire. M. Frédéric Masson a raconté le fait dans la lettre suivante :

1er janvier 1878.

CHER MONSIEUR LUCAS,

Je m'empresse de vous envoyer les renseignements que vous avez eu la bonté de me demander hier relativement à l'ouvrage et à la dédicace dont, grâce à votre intermédiaire, j'ai été honoré par Victor Hugo. Cet ouvrage est *Quatre vingt treize*. Le volume est de format publié en livraisons et illustré d'une façon remarquable par des artistes de talent, sans oublier l'auteur qui a lui-même dessiné un bois : celui de *la Tourgue* et une vieille tour d'un effet imposant.

Sur la première page du livre, notre grand poète a bien voulu écrire la dédicace suivante :

« Je reçois la gargousse qui a chargé le canon *le Châtiment* donné par moi à la défense de Paris. Le premier coup de ce canon a fait sauter une poudrière prussienne, le 20 janvier. L'artilleur, M. Frédéric Masson, m'envoie cette gargousse historique. Je remercie M. Masson et je lui offre ce livre.

Victor HUGO.

12 juillet 1877.

Les vers adressés par vous à ce sujet à Victor Hugo, et dont vous avez eu l'obligeance de m'envoyer une copie précèdent la dédicace.

Quant à ma mince personnalité, je n'ai que peu de choses à vous dire. Ancien sous-officier de cavalerie, ayant, pendant un certain temps, fait partie de l'armée d'Afrique, je me suis fait incorporer au moment de la guerre de 1870 dans l'artillerie auxiliaire, et c'est comme chef de pièce dans cette arme que

j'ai eu l'honneur, pendant le siège de Paris, de me servir du canon *le Châtiment* et d'obtenir le résultat qui m'a valu le précieux souvenir que je suis heureux et fier de posséder.

Veuillez recevoir, cher Monsieur Lucas, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

F. Masson.

Qu'est devenue cette gargousse historique ? Si elle existe encore, une place d'honneur lui revient de droit au musée du Siège, à l'hôtel Carnavalet ou à la maison de Victor Hugo.

L. L.

LES DERNIERS JOURS
D'ALOYSIUS BERTRAND

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

I

Il venait de Dijon qu'il aimait « comme l'enfant aime sa nourrice » quoiqu'il ne fût pas Dijonnais de naissance.

Il était né, le 20 avril 1807, d'un père lorrain (1) et d'une mère piémontaise (2), à Céva, petite ville située au seuil des Alpes liguriennes, qui était alors sous-préfecture du département français de Montenotte.

Mais il n'avait pas eu le temps de subir l'influence du ciel d'Italie sous lequel il avait vu le jour, puisqu'il avait neuf ans à peine quand ses parents vinrent se fixer en Bour-

(1) Né à Sarcy (Meuse) le 22 juillet 1768, Georges Bertrand s'engagea le 7 mai 1785 dans le régiment des dragons d'Orléans et, de 1792 à 1798, fit constamment campagne aux armées du Rhin, de Moselle, du Nord, de Sambre-et-Meuse. Le 21 juin 1796 il fut nommé adjudant. Blessé grièvement devant l'ennemi, il fut incorporé comme maréchal des logis dans la compagnie de gendarmerie de la Côte-d'Or, le 3 mai 1798, avec résidence à Montbard. C'est de là que, le 17 juin 1805, il fut envoyé comme lieutenant de gendarmerie à Céva, petite ville située à 109 kilomètres de Turin. Un an après, le 3 juin 1806, il épousait Claire-Laure ou Laurine-Marie Devico, née le 2 août 1792, de Jacques ou Giacomo Davico, veuf depuis le 6 décembre 1798.

(2) Les Davico comptent parmi les familles les plus anciennes et les plus considérées de Céva. Bartholomeo Davico signait aux statuts de Céva en 1357 et Giacomo, d'abord *syndaco*, fonction qui correspond à celle de maire en France, était demeuré à ce poste sous la domination impériale.

gogne (1), et c'est plutôt, à mon avis, dans le sang de Laurine-Marie Davico, sa mère, qu'il avait dû puiser l'amour de l'art qui le tourmenta jusqu'au tombeau (2). Cet amour était effectivement inné en lui. On n'est pas artiste au point où il le fut dès la vingtième année, si l'on n'a pas reçu le don en naissant, et il serait facile d'établir que dans la prose rythmée de Louis Bertrand on ne trouve aucune des qualités foncières du tempérament bourguignon. Consultez la liste des écrivains qui sont nés dans la Côte-d'Or, du XVIIe au XIXe siècle; ils brillent principalement par la pompe, l'éloquence et l'emphase. Je ne vois que le président de Brosses qui ait rompu avec la chaîne traditionnelle dont Crébillon est en quelque sorte l'anneau central et Bossuet et Lacordaire les deux extrémités chronologiques. Encore y a-t-il dans les *Lettres sur l'Italie* et dans les autres travaux littéraires du président ce quelque chose de franc, de sain, de « généreux », qui caractérise la race et les vins du crû !...

Enfin, s'il est vrai que l'auteur de *Gaspard de la Nuit* préférât, en fait de peinture, un Breughel à un Watteau, un Albert Durer à un Delacroix, et en fait de dessin une eau-forte de Rembrandt ou de Callot à toutes les pochades de Charlet et à toutes les vignettes de Tony Johannot, cela prouve jusqu'à l'évidence qu'il n'avait point pris de leçons à l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville adoptive.

Et qu'on n'objecte pas que dans son livre il a reconstitué d'une façon saisissante le Dijon du moyen âge. Ces sortes de reconstitutions dont je suis loin de nier le mérite et

(1) Le père de Bertrand avait été nommé le 3 septembre 1841 commandant de la gendarmerie des Landes et mis à la retraite le 15 décembre 1851. C'est alors qu'il vint s'établir à Dijon auprès de sa fille Denise, qu'il avait confiée à l'une de ses sœurs peu de temps après son mariage. Il mourut le 27 février 1828.

(2) J'emprunte ces renseignements à la substantielle et copieuse notice publiée sur Louis Bertrand par M. Henri Chabeuf dans les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pour les années 1888-1889.

l'intérêt, se font avec beaucoup moins de science et d'intuition qu'elles n'en ont l'air. Il suffit de bien connaître son histoire locale, d'avoir un bon plan sous les yeux et d'être un bon poète, pour élever à leur place primitive, dans le ciel dévasté par les révolutions ou par les ans, les tours crénelées et les flèches gothiques à qui telle ville devait autrefois sa silhouette originale.

Or, Bertrand avait sous la main tous les documents nécessaires quand il entreprit de rebâtir sur le papier la vieille ville des ducs de Bourgogne, et de plus il était poète, si c'est être poète, comme il le disait lui-même, que d'être toujours à la recherche de l'art, de tout lui subordonner, les idées et les sentiments, et de ne voir les choses que sous le côté pittoresque.

J'ajoute qu'il avait, en 1834-36, quand il acheva de brosser le panorama de Dijon, un modèle incomparable dans les descriptions de Paris qui servent de décor à *Notre-Dame*, et qu'il s'en inspira visiblement... Qui sait même si ce n'est pas à cause de cela qu'au moment de mourir il manifesta l'intention de retrancher de son livre cette première préface, qui est, en effet, un hors-d'œuvre (1).

On s'est demandé pourquoi, avec les dons poétiques qu'il avait reçus de la nature, il n'avait pas écrit son *Gaspard de la Nuit* en vers, au lieu de l'écrire en prose. Le fait est que la matière subtile et courte du *Maçon*, de *l'Ecolier de Leyde*, de *la Ville de Gamba*, des *Deux Juifs*, de la *Messe de Minuit*, etc., aurait très bien pu tenir, sinon dans le cadre un peu étroit du sonnet, au moins dans le cadre plus élastique de la ballade... Sans compter que les petits vers que nous avons de lui sont d'un ouvrier qui, avec un peu plus d'exercice, aurait fini par acquérir une véritable maîtrise dans l'art de ciseler l'octave ou l'alexandrin. Mais à quoi bon discuter là-dessus, et qu'importe l'instrument dont on joue, quand on en joue bien? Si Chateaubriand, qui rimait, lui aussi, avait ses raisons pour écrire ses poèmes en prose,

(1) Voir plus loin sa dernière lettre à David d'Angers.

Louis Bertrand — *si parva licet* ! — avait aussi les siennes, lorsqu'en 1826 ou 1827, tout en composant des vers pour sa mie, il se décida à couler sa pensée artistique dans le moule vulgaire de la prose. Et la meilleure raison, pour ne pas dire la seule, qu'il nous ait donnée, on la trouvera plus loin dans le corps d'une lettre qu'il écrivait à David d'Angers le 18 septembre 1837. Il voulait essayer de créer dans *Gaspard de la Nuit* un nouveau genre de prose.

Il avait donc conscience de sa valeur. Malheureusement, on avait oublié de l'armer pour les luttes de la vie, et le rêve obstiné n'a jamais pu nourrir son homme.

II

Agrégé, en sortant du Collège royal, à la Société d'Etudes de Dijon qui le mit en rapports avec les esprits les plus distingués de la ville, Louis Bertrand débuta, en 1828, dans le journal *le Provincial*, entre un jeune poète du nom de Charles Brugnot, qui mourut trois ans après d'une maladie de poitrine, et Th. Foisset, dont je n'ai pas à rappeler ici la belle carrière à travers les deux *Correspondant*.

Le Provincial, qui paraissait trois fois par semaine, était une manière de *Globe* catholique dont les ambitions étaient pour le moins aussi hautes que celles du journal de Dubois et de Pierre Leroux (1). C'est ainsi qu'il avait pris comme sous-titre ces mots qui disparurent dès le second numéro sous les quolibets de ses confrères : *Dédié aux 86 départements!* Mais pour remplir le programme qu'il s'était tracé, il avait besoin de trois choses indispensables : une direction forte et unique, un peu plus d'argent et beaucoup plus de lecteurs. Or, ces trois choses lui firent défaut presque

(1) La collection du *Provincial* est extrêmement recherchée. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale, mais il est incomplet et c'est vraiment dommage, car *le Provincial* est un des rares journaux de province qui intéressent l'histoire littéraire du temps.

immédiatement. D'abord ce fut Th. Foisset qui dut l'abandonner du jour au lendemain, par suite de sa nomination de juge-auditeur au tribunal de Louhans, puis ce fut Louis Bertrand qui passa la gérance à Ch. Brugnot, pour cause d'incapacité sans doute ; enfin le journal ne tirait qu'à un nombre restreint d'exemplaires, en dépit du talent de ses rédacteurs et des encouragements qui lui étaient prodigués par les chefs de l'école romantique (1). Car j'ai oublié de dire qu'il avait, dès le premier jour, pris la défense des idées littéraires nouvelles. Tant et si bien qu'après six mois d'une lutte héroïque *le Provincial* fut obligé de cesser sa publication.

Mais Louis Bertrand, qui l'avait inondé de ses vers et de sa prose, n'y avait pas perdu tout à fait son temps. Non seulement il avait appris son métier d'écrivain, mais il s'était fait à Paris de bonnes et chaudes amitiés. Je citerai entre autres celle de Victor Hugo à qui il avait dédié sa pimpante *Chanson du pèlerin qui heurte pendant la nuit sombre et pluvieuse à l'huis d'un chastel*, avec cette dédicace qui sen-

(1) Parmi les rédacteurs du *Provincial* je citerai, en dehors de Th. Foisset, qui rédigea le prospectus, de Louis Bertrand et de Ch. Brugnot : Sylvestre et François Foisset, Maillard de Chambure, Joseph Bard, Forneron, professeur de rhétorique au collège de Troyes, l'abbé Bautain, alors professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Strasbourg, Antoine de Latour, qui était élève de l'Ecole normale, Charles Rabou, le baron d'Eckstein et peut-être Edgard Quinet, qui débutait. Foisset avait également sollicité la collaboration de Lacordaire avec qui il devait rester lié toute la vie, mais le futur rédacteur de *l'Avenir* trouvait en 1827 qu'un journal était « une affaire inique ».

Charles Nodier fut un des premiers à encourager *le Provincial*. Victor Hugo écrivit le 25 juillet à Charles Brugnot pour féliciter les fondateurs de cette vaillante feuille de se soustraire au despotisme de Paris. « La France, disait-il, est un pays défaillant et appauvri, Paris est une ville pléthorique. » — Le 15 août, paraissait en tête de la première page une lettre de Chateaubriand dans laquelle, après avoir loué *le Provincial* de ne pas dédaigner le passé, de ne pas calomnier le présent et de mettre son espérance dans l'avenir, il ajoutait : « L'amour du passé est une piété, une vertu, c'est le passé qui nous a faits, malheur à qui ne s'y intéresse pas et honte à qui le méprise. »

tait son moyen âge : *Au gentil et gracieux trouvère de Lutèce, Victor Hugo.* Je citerai encore celle de Charles Nodier, dont il avait inscrit le nom en tête de la variété intitulée : *le Clair de lune ;* celle d'Emile Deschamps, qui avait reçu la dédicace de ses *Lavandières*, enfin celle de Louis Boulanger dont *le Provincial* avait salué, à son apparition, la belle lithographie de *la Ronde du Sabbat.*

Justement ce fut Boulanger qui se chargea d'introduire Louis Bertrand dans le salon de l'Arsenal, quand il vint tenter la fortune à Paris, vers la fin de l'année 1828. Et le hasard voulut que ce jour-là notre Gaspard rencontrât chez Nodier les deux poètes qui devaient quinze ans plus tard se faire les éditeurs de son œuvre. J'ai nommé Victor Pavie et Sainte-Beuve. Ce dernier même, évoquant, en 1848, le souvenir de cette soirée mémorable, nous a tracé avec sa précision habituelle un petit portrait de Bertrand qui a sa place marquée ici, car il est bon que nous fassions enfin connaissance avec son masque :

Il ne nous parut pas, dit Sainte-Beuve, tout à fait tel que lui-même s'est plu, dans son *Gaspard de la Nuit*, à se profiler par manière de caricature... Nous vîmes simplement alors un grand et maigre jeune homme de vingt et un ans, au teint jaune et brun, aux petits yeux noirs très vifs, à la physionomie narquoise et fine sans doute, un peu chafouine peut-être, au long rire silencieux. Il semblait timide ou plutôt sauvage. Nous le connaissions à l'avance, et nous crûmes d'abord l'avoir apprivoisé. Il nous récita, sans trop se faire prier, et d'une voix sautillante quelques-uns de ces petites ballades en prose, dont le couplet ou le verset exact simulait assez bien la cadence d'un rythme : on en a eu l'application, depuis, dans le livre traduit des *Pèlerins polonais* et dans *les Paroles d'un Croyant.* Bertrand nous récita, entre autres, la petite drôlerie gothique (intitulée *le Maçon*), laquelle se grava à l'instant dans nos mémoires...

Ecoutons maintenant Victor Pavie, nous verrons que son

témoignage s'accorde de tous points avec celui de Sainte-Beuve :

Ses allures gauches, sa mise incorrecte et naïve, son défaut d'équilibre et d'aplomb trahissaient l'échappé de province. On devinait le poète au feu mal contenu de ses regards errants et timides..., quant à l'expression de sa physionomie, où je ne sais quel dilettantisme exalté se combinait avec une taciturnité un peu sauvage, il n'était que trop facile d'y reconnaître une de ces victimes de l'idéal et du caprice qui, chassées du terroir par des incompatibilités de race, s'en vont chercher fortune ou misère à Paris. On lisait ce soir-là. Quand arriva son tour, il tira de sa poche et lut — moins qu'il ne récita — une manière de ballade dans le goût pittoresque de l'école, ciselée comme un vitrail, dont les rimes tintaient comme les notes du carillon de Bruges. Ceux qui survivent n'ont pas oublié après trente ans l'effet que produisait, sous le chevrotement de sa voix grêle, le retour périodique de ces deux vers :

L'on entendait le soir sonner les cloches
Du gothique couvent de Saint-Pierre de Loches.

La leçon récitée, il se dissimula tout honteux dans l'embrasure d'une fenêtre, où Sainte-Beuve le recueillit et le détermina. Nodier ne le revit plus, Boulanger pas davantage.

Je crois que Pavie exagère ; il est inadmissible qu'une fois sacré à l'Arsenal, Bertrand n'ait pas fréquenté, au moins pendant quelque temps, la société si liante du Cénacle de Joseph Delorme. Qu'aurait-il fait à Paris, du mois de janvier 1829 au mois d'avril 1830 — date où il reprit le chemin de Dijon — s'il n'avait cultivé ceux qui, après l'avoir encouragé de loin, ne demandaient qu'à lui être utiles ? Je sais bien qu'il était musard de sa nature et que son plus grand plaisir était déjà de caresser, de promener son rêve dans la solitude bruyante des rues de Paris, — et son rêve n'était autre que son *Gaspard* qui chantait sa ballade sempiternelle ! — mais il est certain qu'il se montra en 1829 chez Emile Deschamps et chez Victor Hugo, et qu'en 1830 il vit

Sainte-Beuve, puisqu'en débarquant à Dijon il avait dans sa poche un exemplaire des *Consolations* avec cette dédicace : *A mon ami Bertrand !* Et de quoi vécut-il durant les quinze mois de son premier séjour à Paris ? Si l'on s'en rapporte à la légende, il aurait rédigé le feuilleton théâtral d'un journal quelconque, ou, à défaut du feuilleton, les échos des théâtres. La légende doit avoir un certain fondement, car à cette époque il semble avoir voulu orienter sa vie de ce côté, et nous le verrons, en 1832, essuyer au théâtre de Dijon un four « carabiné » — c'est le cas de le dire — avec un vaudeville en un acte intitulé : *le Sous-lieutenant de hussards !* Qui sait même si ce n'est pas au spectacle de *Christine*, drame à grand orchestre de Dumas auquel il assista la veille de son départ pour la Bourgogne, qu'il conçut la première idée du drame-ballade qu'il présenta vers 1835 au théâtre de la Porte-Saint-Martin (1).

(1) *Christine*, de Dumas, fut représentée à l'Odéon le 30 mars et obtint un grand succès, Boulay-Paty, qui assistait à la première représentation, en fit le compte rendu suivant dans une lettre adressée à un sien cousin, le poète Eugène Lambert, le 20 avril 1830 :

« La Christine de Dumas attire du monde à l'Odéon. Dumas avait voulu resserrer dans une seule pièce en 7 actes la trilogie des anciens. Cet essai ne lui a pas entièrement réussi, et dès la 2e représentation il a cru devoir retrancher l'épilogue ; moi je ne l'aurais pas fait, car j'y trouvais des beautés. J'assistais à la 1re représentation, L'immense salle de l'Odéon ne pouvait contenir la foule. Malgré des sifflets, la pièce, soutenue par les romantiques, a eu succès brillant qui continue. Tu auras lu dans les journaux la marche de la pièce, je ne te la rappellerai pas : suivant moi, le style est beaucoup trop imité de celui d'Hugo, le prologue et les trois premiers actes sont vides d'action et d'intérêt. A la fin du 4e acte, la scène entre Monaldeschi et Sentinelle, dont l'idée appartient à Gœthe, est vive et pressante, et cela ne cesse pas d'aller très bien jusqu'à la fin. Aussi les deux derniers actes ont-ils fait le triomphe de la pièce. Je crois que réduite à trois elle eût produit un effet puissant. On a saisi avec chaleur, au 1er acte, une allusion à Hugo, lorsque le jeune homme arrivé à Stockholm parle d'un drame nouveau de Corneille et que l'Académie siffle au Théâtre-Français. Les *Horaces* ont l'air absolument de couvrir le mot *Hernani*. Ce passage est politique, mais c'est un hors-d'œuvre et je n'aime pas cela. Et puis la pensée première, m'a dit Hugo, est prise dans *Marion Delorme*, Dumas a le défaut de piller un peu... » (*Lettre inédite.*)

Quoi qu'il en soit, on peut être sûr que, s'il avait pu vivre de sa plume à Paris, il n'aurait pas été tenter de nouveau la fortune à Dijon!... Disons tout de suite qu'elle lui fut tout aussi contraire que lorsqu'il débuta au *Provincial*. D'abord, c'est à peine si son ancien camarade Charles Brugnot le reconnut — peut-être parce que Bertrand voulut s'en faire accroire en enjolivant ses souvenirs de Paris — peut-être aussi parce que Brugnot, qui se mourait de la poitrine (1), était de nature un peu jaloux. Ensuite il eut le malheur de faire de la politique militante, et chacun sait qu'en province elle vous attire plus de désagréments que de faveurs. Bertrand s'en aperçut dans deux circonstances assez proches l'une de l'autre. Après avoir été obligé de croiser le fer pour un article plus ou moins vif du *Patriote de la Côte-d'Or*, il fut peu à peu lâché par le Comité directeur de cette feuille, qui était incapable d'apprécier sa littérature, et de fil en aiguille il démissionna un beau matin, jurant comme l'oiseau de la fable qu'on ne l'y prendrait plus.

III

Ceci se passait au mois de novembre 1832. Dès le mois suivant, quand il se fut rendu compte que le terrain à Dijon se dérobait complètement sous ses pieds, Louis Bertrand reprit la diligence de Paris, et, afin de bien marquer que cette fois c'était sans esprit de retour, sa mère et sa sœur le rejoignirent bientôt — pour leur malheur à tous. Par quelle grâce d'état, en effet, le rêveur incorrigible, le ciseleur de coques de noix qu'était ce pauvre Gaspard aurait-il pu, du jour au lendemain, devenir un homme pratique et pourvoir non seulement à ses propres besoins, mais encore à l'en-

(1) Jean-Baptiste-Charles Brugnot, qui est né à Paimblanc, arrondissement de Beaune, le 17 octobre 1798, mourut le 11 septembre 1831. Il a laissé un recueil de poésies qui fut publié en 1833 par sa veuve avec une préface de Th. Foisset. Sainte-Beuve appréciait beaucoup son talent et en a parlé en différents endroits avec une réelle sympathie.

tretien de ces deux créatures de Dieu qui croyaient aveuglément à son génie? Ils étaient à peine installés tant bien que mal dans un petit hôtel de la rue Notre-Dame-des-Victoires, que la misère s'abattit sur eux.

Le 29 septembre 1833, Bertrand écrivait la lettre suivante à Antoine de Latour, qu'il avait connu au Collège royal de Dijon :

MON CHER DE LATOUR,

Tu as été si bon pour moi qu'il faut que je t'ouvre mon âme. Si ce n'était toi, qui soulagerait ma détresse, qui aurait pitié du poète malheureux, du poète mendiant, toujours au même échelon, suspendu sur un abîme qui se creuse chaque fois davantage à mes yeux? Encore si j'étais seul, si je n'avais qu'une vie! il [y] aurait longtemps que j'aurais brisé ma tête contre les barreaux de ma prison. Mais ma mère et ma sœur sont arrivées à Paris après avoir vendu pour faire le voyage le peu de meubles qu'elles possédaient, toutes leurs ressources sont épuisées, moi je suis tombé dans un marasme qui me ronge le foie, qui m'abêtit, qui me tue lentement comme l'*aqua tofana*. Si je te disais que je suis au point de n'avoir plus de chaussures, que ma redingote est usée, je t'apprendrais là le dernier de mes soucis : ma mère et ma sœur manquent de tout dans une mansarde de l'hôtel des Etats-Unis qui n'est pas payée. Qu'est-ce pour toi qu'une soixantaine de francs (mon Dieu, à quelle humiliation le malheur me contraint!) Quelques pièces d'argent dans une bourse, pour nous c'est un mois de loyer, c'est du pain!

Et je te dois déjà cinquante francs! J'en pleure de rage.

Mon camarade de collège!!!

Je cherche une place de correcteur d'épreuves dans une imprimerie.

Ton ami,

Ludovic BERTRAND.

Hôtel des Etats-Unis, rue Notre-Dame-des-Victoires (1).

(1) Lettre inédite communiquée par M. J. Dumas, de Saint-Etienne.

Antoine de Latour, qui était alors précepteur du duc de Montpensier, jouissait d'un grand crédit de par ces fonctions, mais il ressemblait à la plupart des hommes en place qui aiment mieux obliger les gens heureux que ceux qui besognent et qui peinent. Lié avec presque tous les poètes et les littérateurs du temps, poète et littérateur lui-même, j'en sais une bonne demi-douzaine, à commencer par Guttinguer, à qui il avait fait donner le ruban rouge (1), mais je doute qu'il ait été d'un grand secours à son camarade de Dijon.

En tout cas ce n'est pas à lui que Bertrand s'adressa dans la suite. Aussi bien semble-t-il avoir gagné à peu près sa vie jusqu'en 1837. A quel métier? peut-être comme prote d'imprimerie, puisque nous venons de voir qu'il cherchait du travail de ce côté. Sainte-Beuve prétend qu'il écrivait dans une quantité de petits journaux oubliés et qu'il fut un moment secrétaire du baron Rœderer qui connaissait de longue main sa famille. Mais il n'était pas homme à s'assujettir à un travail régulier, et je pense qu'il faussa bientôt compagnie au baron Rœderer pour courir librement après les Muses. Sans compter que l'éditeur Renduel ne dut pas être étranger à cette résolution funeste, car je n'ai pas dit encore que Bertrand avait passé, vers 1835, un traité avec lui pour l'impression de son *Gaspard*. Comment cela s'était-il fait? Je suppose que Renduel avait entendu parler de cet ouvrage par Sainte-Beuve. N'est-ce pas chez ce dernier, dans l'hôtel Rohan, que Bertrand était entré un beau jour mystérieusement, portant sous son bras le manuscrit de ses fameuses « bambochades », et n'est-ce pas Sainte-Beuve qui,

(1) Il écrivait en 1837 à Guttinguer : ... J'ai vu M. Salvandy à qui j'ai beaucoup parlé de vous. Je l'ai amené sur le terrain que vous savez. Il m'a répondu que c'était toujours son plus vif désir et que cela serait pour le jour de l'an. Je vous réponds que je ne lui laisserai point oublier sa parole. Il a pour vous beaucoup d'estime qu'il répartit également sur votre personne et sur votre talent. C'est bien à lui d'avoir compris qu'on ne peut guère séparer l'un de l'autre. » (Lettre inédite.) — Guttinguer fut décoré le 29 avril 1838, à l'occasion de la fête du roi que l'on célébrait le 1er mai.

peu de temps après, recevant la visite de Victor Pavie et de David d'Angers, leur avait lu *le Maçon, Harlem, Padre, Pugnaccio, l'Alchimiste*, et autres fantaisies à la manière de Callot.

Mais que ce soit par Sainte-Beuve ou par un autre que Renduel ait été prévenu en faveur de *Gaspard de la Nuit*, ce qu'il y a de sûr c'est qu'il avait été séduit, lui aussi, par la couleur et le rythme de ces petits poèmes en prose, et que, de peur de les perdre, il avait payé cent cinquante francs — versés d'avance, s'il vous plaît ! — le droit de les éditer (1).

Cent cinquante francs ! C'est le Pérou pour quelqu'un dont

(1) Voici le projet de contrat entièrement de la main de Louis Bertrand, avec ratures, corrections, sans date ni signature qui fut trouvé dans son portefeuille après sa mort ;

« Entre les soussignés : M. Eugène Renduel, libraire-éditeur, rue des Grands-Augustins, n° 22, à Paris. Et M. Louis Bertrand, demeurant rue des Fossés-du-Temple n° 16, aussi à Paris ; il a été convenu ce qui suit :

» 1° M. Louis Bertrand vend à M. Eugène Renduel, pour la somme de (un pâté d'encre recouvre le chiffre qui paraît être 150 fr.) la première édition d'un ouvrage intitulé : *Gaspard de la Nuit : fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot*.

» 2° Ladite édition sera faite dans le format in-8° *et tirées à huit cents exemplaires*. Les cinq cents premiers exemplaires porteront le titre de : *Gaspard de la Nuit*, etc., énoncé ci-dessus à l'article 1er, et les *trois cents autres* paraîtront sous le titre de *Keepsake fantastique* (cette particularité était inconnue jusqu'à ce jour).

» 3° Ladite édition sera comptée comme épuisée au 1er janvier 1838 et à cette époque M. Louis Bertrand rentrera dans la propriété de son ouvrage.

» 4° M. Renduel donnera, outre le prix convenu, à M. Louis Bertrand, quinze exemplaires du premier tirage et six du second.

» Par le présent traité M. Eugène Renduel reconnaît avoir reçu le manuscrit de l'ouvrage en question, et M. Louis Bertrand déclare donner pleine et entière quittance de la somme stipulée à l'article 1er.

» Fait double à Paris, le... »

Au bas de la seconde page, en travers, on lit :

« Refaire une table nouvelle pour Renduel.

» Faire les notes.

» Et voir pour le traité. »

(Communiqué par M.-J. Dumas.)

la bourse est aussi plate que le ventre. Et je vois d'ici notre Aloysius — car depuis qu'il avait traité avec Renduel, Bertrand trouvait que son prénom de Louis, voire de Ludovic, ne rendait pas un son suffisamment romantique — Je vois d'ici notre Aloysius friser sa barbe « nazaréenne » et monter d'un pas léger l'escalier de Célestine. Qui cela? Célestine, me direz-vous. Mais Célestine, celle à qui Aloysius avait donné son cœur. Pourquoi n'aurait-il pas aimé tout comme un autre? Est-ce que l'amour a jamais été le privilège exclusif du riche, et le cœur du poète ne recèle-t-il pas des trésors de tendresse ? Célestine, je le dis tout de suite, n'était pas la première femme à qui Bertrand eût déclaré sa flamme. Du temps qu'il était au *Provincial*, il s'était énamouré d'une jeune Dijonnaise qui ne semble pas l'avoir payé longtemps de retour, si l'on s'en rapporte à la pièce de vers suivante qui a échappé à Sainte-Beuve :

REGRETS

Lorsque, rêvant d'amour, dans l'oubli de la vie,
Nos bras s'entrelaçaient, ma main prenait ta main,
Oh ! qui m'eût dit alors qu'à mes baisers ravie
Tu me fuirais le lendemain !

Ils ne reviendront plus, et faut-il te l'écrire!
Ces jours sitôt passés et passés à jamais,
Ces jours purs et sereins, tes baisers, ton sourire.
Et jusqu'à tes pleurs que j'aimais !

Alors, jeunes tous deux et sans inquiétude,
Et goûtans du plaisir le charme empoisonneur,
Ensemble nous cherchions l'ombre et la solitude
Pour y cacher notre bonheur.

Et maintenant, combien il fut court ce beau songe !
Et maintenant, hélas ! séparé pour toujours,
Ce doux bonheur n'est plus qu'un aimable mensonge
Qui caressa nos premiers jours.

(20 juin 1828).

Bertrand fut-il plus heureux avec Célestine ? Je voudrais le croire, car l'amour eût versé dans son calice d'amertume quelques gouttes de miel, mais les lignes que voici nous font craindre le contraire :

(Sans date).

O mon ange, je ne peux plus vivre sans toi, viens, fuyons ensemble, allons cacher nos deux vies loin de l'œil des méchans dans quelque recoin ignoré de la terre, où le monde nous oubliera et où nous oublierons le monde. — Non, je ne conçois pas de bonheur possible sans toi, sans tes caresses, sans tes soins, sans ta présence à tous les instans de mes jours. Finissons-en, ma Célestine, ou je le sens au bouillement de mon cœur, je me porterai à quelque acte de frénésie ; as-tu quelquefois songé à l'avenir, dis ? Suis-je pour toi lié à toutes tes espérances, comme toi à toutes les miennes ? Suis-je aimé seulement la dixième partie de ce que j'aime ? Ah ! écris-moi, écris-moi, apaise-moi. J'ai le délire. Ecris-moi, tes lettres sont pour moi la rosée après les feux des jours brûlans d'été, le rayon de soleil qu'entrevoit le prisonnier dans son cachot, le retour du printemps qui doit guérir le malade,

Célestine ! ma Célestine ! nom divin, nom sacré et pur comme le ciel ! nom qui renferme pour moi toutes les joies, toutes les ivresses, tous les enchantements ! Célestine, tu es un ange, descends dans ma vie ; je te bénis, je t'implore, je répans mon âme à tes pieds. Ton indifférence, et je tombe parmi les damnés ! ton amour, et le ciel n'est pas assez vaste pour ma gloire et mon bonheur !

Ludovic (1).

Ces lignes enflammées ne sont pas datées dans le manuscrit original, mais elles doivent être à peu près de la même époque que la page sentimentale que Bertrand a publiée sous la date du 12 mai 1836, au sixième livre de *Gaspard de la Nuit :*

Oh ma jeunesse ! tes joies ont été glacées par les baisers du

(1) Pièce inédite, communiquée par M. J. Dumas.

temps, mais tes douleurs ont survécu au temps qu'elles ont étouffé sur leur sein.

Et vous qui avez parfilé la soie de ma vie, ô femmes ! s'il y a eu dans mon roman d'amour quelqu'un de trompeur, ce n'est pas moi, quelqu'un de trompé, ce n'est pas vous !

Hélas ! l'amour est un oiseau qui ne se laisse guère prendre qu'à certain miroir. Eût-il eu vingt fois plus de talent, Bertrand ne payait pas assez de mine avec son linge douteux, ses souliers éculés et sa redingote râpée, pour retenir bien longtemps les Célestines de ce monde sous le charme de sa parole... Et c'est évidemment son aspect misérable qui le faisait fuir ceux-là même qui auraient pu l'aider. Croirait-on, par exemple, qu'il ne revit jamais Sainte-Beuve, malgré les nombreux témoignages d'amitié qu'il en avait reçus ! Il n'y a qu'un homme à qui il ait osé se confier jusqu'au bout, non s'en s'être fait violence au début, c'est David d'Angers. Nous verrons que le grand artiste ne trompa point sa confiance. David, qui ne l'appelait que le « Maçon » depuis le jour où Sainte-Beuve lui avait lu cette page de *Gaspard*, avait rencontré Bertrand pour la première et pour la dernière fois chez Renduel, le jour même où il avait traité avec cet éditeur. Et il se demandait ce qu'il était devenu, quand il l'apprit par la lettre suivante :

Paris, le 18 septembre 1837.

MONSIEUR,

Si vous avez oublié le jeune poète qui signe son nom au bas de cette lettre, il n'a pas oublié, lui, avec quelle bonté vous lui avez offert, il y a dix-huit mois, votre amitié. Hélas ! vous ne saviez pas, lorsqu'un soir vous me serriez si chaleureusement la main chez le libraire Eugène Renduel, et lorsque, quelques jours après, vous daigniez monter chez ma mère, demandant,

moi sorti, à me voir, non, non, vous ne saviez pas à quels combats ma douloureuse existence était alors livrée. J'eus honte de vous laisser deviner les souffrances de mon intérieur, et, courbant le front devant une nécessité impitoyable, j'ajournai les relations d'une amitié qui m'eût été bien chère au temps où un peu de gloire aurait absous mon honnête pauvreté. Vous dûtes me reprocher un grave oubli, ou m'accuser d'une profonde ignorance des égards sociaux. J'étais moins impoli que malheureux.

Eh bien, Monsieur, les jours se sont écoulés et mon jour n'est pas venu. Je ne suis encore que le ver qui dort dans sa chrysalide, attendant que le pied du passant l'écrase, ou qu'un rayon de soleil lui donne des ailes. *Gaspard de la Nuit*, ce livre de mes douces prédilections, où j'ai essayé de créer un nouveau genre de prose, attend le bon vouloir d'Eugène Renduel pour paraître enfin cet automne, et un drame à peu près reçu à la Porte-Saint-Martin, n'a guère la chance d'être joué que cet hyver. Comprenez, Monsieur, à l'effort que je fais aujourd'hui en vous écrivant ces détails, toute la fatalité de ma position. Un homme à qui je dois une centaine de francs s'est présenté chez moi ce matin pour me les réclamer avec une instance et une brutalité qui m'ont réduit au désespoir. Plongé dans une vie contemplative, cloîtré dans l'étude et dans l'art, isolé, inconnu à tous, c'est avec un serrement d'angoisse inexprimable qui refoule tout mon sang vers mon cœur, que je vous confie ma peine. Vous serait-il possible, Monsieur, de me prêter cette somme de cent francs qui vous seraient fidèlement rendus avant la fin de l'hyver? Ah! Monsieur, l'intérêt que vous m'avez témoigné ne serait-il qu'une illusion, ou ne me serait-il plus permis de m'en souvenir!

Que vous dirais-je ici du Panthéon? Les magnifiques pierres qu'a sculptées votre ciseau sont une œuvre admirable d'artiste qui redira à la postérité une belle action de citoyen.

J'aurai l'honneur de venir vous remercier dès que j'aurai un peu renoué mon fuseau à ma quenouille, dès que j'aurai un peu secoué les ennuis qui m'assiègent dans ma retraite.

En attendant, je vous prie de croire à ma vive reconnaissance et à mon profond respect.

Louis BERTRAND.

Chez ma mère, rue de Beauce, 10, au Marais (1).

Quatre jours auparavant, le pauvre poète avait adressé à la reine Amélie un sonnet qui n'a pas été recueilli dans ses œuvres, mais dont on devine l'objet (2). Cet appel poétique à la charité de la reine aurait certainement été entendu, s'il lui avait été remis par le précepteur du duc de Montpensier, mais il est peu probable que Bertrand ait recouru dans la circonstance aux bons offices de son ancien camarade Antoine de Latour. Sa demande demeura donc sans réponse ou bien, si la reine y répondit, ce ne fut qu'après que David d'Angers l'eut tiré de ce mauvais pas.

Quand à ses espérances relatives au drame qu'il avait déposé à la Porte-Saint-Martin, elles allèrent rejoindre tous ses autres rêves envolés, et son *Gaspard de la Nuit*, qui devait paraître à l'automne de 1837, n'avait pas encore vu le jour au mois d'octobre 1840.

On connaît le sonnet savoureux qu'il adressa à cette époque à Renduel pour le rappeler à l'ordre.

Quand le raisin est mûr, par un ciel clair et doux,
Dès l'aube, à mi-coteau rit une foule étrange :
C'est qu'alors dans la vigne, et non plus dans la grange,
Maîtres et serviteurs, joyeux, s'assemblent tous.

A votre huis, clos encor, je heurte. Dormez-vous ?
Le matin vous éveille, éveillant sa voix d'ange,
Mon compère, chacun en ce temps-ci vendange ;
Nous avons une vigne — eh bien, vendangeons-nous !

(1) Lettre inédite communiquée par M. C. Glinel.

(2) A la vente de la bibliothèque Proilly, en mars 1886, un exemplaire de la 1re édition de *Gaspard de la Nuit* auquel était joint ce sonnet autographe ainsi qu'un dizain manuscrit de Sainte-Beuve et le billet de sortie de Bertrand de l'hôpital Saint-Antoine fut vendu 125 francs à un amateur inconnu.

Mon livre est cette vigne, où, présent de l'automne,
La grappe d'or attend pour couler dans la tonne,
Que le pressoir noueux crie enfin avec bruit.
J'invite mes voisins, convoqués sans trompettes,
A s'armer promptement de paniers, de serpettes.
Qu'ils tournent le feuillet; sous le pampre est le fruit.

(3 octobre 1840.)

Qu'attendait donc Renduel pour imprimer le livre de prédilection, le livre unique de ce malheureux? Je n'en sais rien mais je m'en doute. Comme il avait laissé passer l'heure, il attendait peut-être qu'un événement quelconque ramenât l'attention du public sur l'auteur de *Gaspard de la Nuit*, qui avait eu le tort de se faire oublier. Cet événement ne devait pas se produire, ou plutôt si, il arriva peu de temps après, puisque Bertrand mourut au mois d'avril 1841. Mais déjà l'éditeur du romantisme avait consenti en principe à rétrocéder à Victor Pavie le manuscrit de *Gaspard* pour le prix qu'il l'avait payé. Cela ressort, en effet, — contrairement à ce qu'on a raconté — de la correspondance qui va suivre.

Le 11 mars 1841, Bertrand, qui était atteint de la phtisie, et avait, dès l'année 1839, passé six mois à l'hôpital Saint-Antoine (1) entrait à l'hôpital Necker au moment où, sur la recommandation de David d'Angers, M. Villemain se disposait à lui accorder un secours de 300 francs et à le nommer ensuite bibliothécaire du château de Fontainebleau. Avez-vous remarqué que les secours de l'Etat, comme les carabiniers de l'opérette, arrivent presque toujours trop tard?

Quinze jours après, Bertrand écrivait à David d'Angers :

Mon cher Monsieur David, mon père, mon ami,

Je soupire après vous comme le cerf du désert après les fraîches fontaines de la Bible. Un subit et violent dévoiement

(1) David d'Angers, dans une lettre à Sainte-Beuve écrite quelques jours après la mort de Bertrand, parle de l'hôpital de la Pitié, mais il doit se tromper, car on a le bulletin qui fut remis au poète à sa sortie de Saint-Antoine.

(pardonnez-moi l'expression) m'a jeté dans une si grande faiblesse que j'ai peine à soulever la couverture de mon lit pour me retourner. Si ma maigreur continue, je ne tarderai pas à ressembler au squelette de fer de Saint-Sulpice. Ah! si j'avais seulement le tiers de l'embonpoint de l'écorché de Houdon! Le dévoiement a fait suspendre ou supprimer la potion stibiée — voilà où j'en suis, ô le plus indulgent des amis! ô homme simple et antique dont le type ne se retrouve plus que dans Plutarque ou dans les marbres grecs et romains de votre atelier.

M. Bricheteau, qui s'était fait suppléer depuis quatre jours par son interne, était de retour ce matin dans la salle. Il m'a dit que vous étiez allé le voir, qu'il n'était point à Paris, quand vous avez déposé votre carte chez lui, et il m'a témoigné combien il regrettait que son absence l'eût privé de l'honneur de s'entretenir avec vous.

L'interne de la salle, qui est d'Angers, m'a demandé avec feu de vous être présenté. Il désire ardemment savoir le jour et l'heure où vous viendrez. — En résultat, votre démarche, je n'ai pas eu de peine à m'en apercevoir, a produit le meilleur effet, et m'a semblé à la fois engager son amour-propre comme médecin et stimuler son intérêt pour moi comme homme.

J'ai un pied et demi dans la fosse, mais je suis tranquille et résigné comme un malade en qui va s'éteignant la passion en même temps que la vie. Si je n'ai pas le traité de l'immortalité de l'âme sous mon oreiller, je l'ai là, dans mon cœur. — J'attends et je ne compte sur rien, je n'espère et ne désespère trop. J'ai confiance complète en mon médecin. La Providence fasse le reste!

Il a fallu m'y prendre à plus de dix fois pour écrire cette lettre. Et maintenant voilà que je retombe exténué sur mon oreiller! Oh! que je suis exténué à fond!

Tout à vous, c'est-à-dire tout un cœur reconnaissant et fidèle. Quant au corps, ne parlons pas de ces tristes lambeaux.

L. Bertrand.

Hôpital Necker, 24 mars 1841 (1).

(1) Lettre inédite communiquée par M. J. Dumas.

Sur ces entrefaites David d'Angers tomba malade. A cette nouvelle, le pauvre Bertrand qui savait tout ce que le grand statuaire avait fait pour lui, sentit les larmes lui monter aux yeux et lui adressa la lettre suivante :

Mon cher Ami,

J'ai été profondément étonné et affligé d'apprendre que vous étiez malade et alité, lorsque je vous croyais occupé à vos beaux moules dans votre atelier, d'après quelques mots que m'avait dits ma mère. Eh ! comment ne seriez-vous point malade ! Votre amitié prodigue et ardente s'est consumée du matin au soir en démarches sans nombre, depuis quinze jours, pour un pauvre barbouilleur de papier que ses visions chagrines et son orgueil sauvage et insociable gitent au lit de Gilbert, qui était, lui, parfois, un admirable poète ! — C'est à moi que vous devez vos souffrances ; à nul autre ! ô mon bienfaiteur, vous m'êtes trop dévoué ! Vous me prouvez trop votre intérêt ! Vous m'accablez d'une dette qu'une longue vie ne pourra jamais acquitter et j'ai peut-être si peu de jours devant moi ! Si du moins je pouvais vous serrer la main, et joindre mes sollicitudes à celles de votre famille ! Ce qui me tranquillise, c'est de savoir que les soins vous sont prodigués. Puissent mes vœux hâter votre complète guérison !

Me voilà sous l'influence d'un nouveau traitement : je subis en ce moment le lourd supplice de l'empoisonnement par l'opium, la tête me tombe des épaules, les oreilles me sifflent, la fièvre me dévore, et quand vous aurez lu ma lettre, vous saurez mieux que moi ce que j'ai mis. (Excusez les fautes d'orthographe dans cette lettre, comme dans les précédentes.) Je suis frappé de quasi imbécillité, et demain, si la potion de cette nuit est la suite de celle d'hier soir, demain je serai tout à fait imbécile. Je me soumets à tout. M. Bricheteau a l'air de mieux augurer de ce second traitement. Nous verrons, ou plutôt nous ne verrons rien. Les traitements héroïques ne sont pas heureux sur moi.

J'ajourne tout ce que j'aurais à vous dire concernant la pro-

position d'une maison de santé. Je suis trop faible pour vous transmettre par la plume mes nombreuses observations. Il faut d'abord, je crois, laisser le médecin épuiser sur moi toutes les ressources de la science. Je remettrai ensuite mon corps entre vos mains.

Je vous serre comme je vous aime, contre ce cœur tout plein de tendres et profonds sentiments pour vous,

L. Bertrand (1).

Et comme cette lettre était demeurée sans réponse, il écrivait de nouveau à David, le 2 avril suivant :

Pour l'amour de Dieu, donnez-moi de vos nouvelles. Que je sache au moins que vous êtes en pleine voie de guérison, et qu'il n'y a pas eu de rechute. Enveloppez-vous bien de flanelle, et prenez garde au froid. — Votre silence m'inquiète et m'attriste à la fois dans la solitude où je suis.

Je suis dans les poisons les plus violens. C'est avec l'acide prussique qu'on me travaille maintenant ; ce matin, j'ai répondu comme un hébété au médecin, lui donnant les mots les uns pour les autres. J'ai bien de la peine à vous écrire ceci, et si je n'y mettais la plus grande attention, vous pourriez bien remarquer dans ma lettre plus d'une absence d'esprit. L'opium, la belladone, la jusquiame m'offusquent singulièrement le cerveau.

Je suis dans un moment de calme, mais il n'y a pas un quart d'heure que j'ai failli me trouver mal. Le vinaigre est venu heureusement à mon secours. C'est bientôt l'heure où les envies de vomir, produites par une tisane (émétisée) dite orangée, vont commencer à me soulever l'estomac terriblement et sans résultat, ce qui durera jusqu'à huit heures. Alors le supplice de la nuit. Une potion infernale qui me casse bras et jambes. Je l'ai étrennée la nuit dernière, et elle m'a ôté la moitié de mes forces. Le médecin veut sans doute m'affaiblir, me trouvant trop fort, pour que les syncopes amènent plus facilement une vomique.

(1) Lettre inédite communiquée par M. J. Dumas.

Mes yeux se troublent et se remplissent d'éclairs. C'est assez, c'est trop.

Je vous serre la main comme au plus digne, au meilleur des hommes.

L. Bertrand (1).

Qu'est-ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre? Je l'ai complètement oublié.

Vos oranges étaient excellentes. Ma mère vous a-t-elle convenablement remercié de ma part?

Je voulais vous demander quelques livres ou une livraison ou deux de la *Revue de Paris*, si vous avez cela par exemple ; mais je ne sais pas comment je serai demain.

Hélas! chaque jour qui s'écoulait aggravait son état — ce qui ne l'empêchait pas de s'intéresser plus que jamais à l'impression de son *Gaspard de la Nuit*.

Quelques jours avant sa mort, il écrivait à David d'Angers :

Mon cher David, mon bienfaiteur,

Nous reverrons-nous ? Je suis dans une crise que je crois la dernière. Vivez de longs jours et soyez heureux !

Renduel m'a donné pour *Gaspard de la Nuit*, je ne sais plus à quel titre, sans doute comme prix de la première édition, et comme prix du manuscrit, la somme de cent cinquante ou soixante francs. Il faut une déclaration de lui qu'il ne réclame rien, ou ne réclamera rien plus tard. Craignons le coup du coupe-jarret.

Ce manuscrit ensuite, je dois vous le déclarer, est un vrai fouillis. Renduel m'y faisait faire tant de changements. Il est tout à fait provisoire, et devrait être rangé et revu d'avance, feuille par feuille d'impression. C'est donc une œuvre en déshabillé dont mon amour-propre (il est si grand dans les barbouil-

(1) Lettre inédite communiquée par M. J. Dumas.

leurs de papier !) ne pourrait souffrir qu'on examinât les nombreuses imperfections, lacunes, etc., avant que je ne l'eusse remis dans ses habits décents. Si je vis dans huit jours faites-moi le plaisir de me remettre le manuscrit. Si je suis mort à cette époque, je le lègue et le livre tout entier à vous, mon bon ami, et au si bon Sainte-Beuve qui fera tous les retranchements, modifications qu'il croira convenables.

Le manuscrit a besoin d'être réduit au tiers au moins, et la première préface doit être entièrement supprimée.

Gaspard de la Nuit est un ouvrage ébauché dans beaucoup de ses parties; j'ai bien peur de mourir tout entier.

M. Victor Pavie exige le retranchement de toute chose qui froisserait ses sentiments religieux. Il y aurait donc quelques pièces et quelques phrases à supprimer.

Je bats la campagne et ma cervelle s'enveloppe de vapeurs. Sais-je ce que je vous écris ? Ma tête commence à s'affaiblir.

Je vous embrasse comme je vous aime, de tous les sentiments de mon âme pour vous, et vous savez quels ils sont ? Mes serrements de main très affectueux à l'excellent M. Sainte-Beuve.

L. Bertrand.

N'avais-je pas raison de dire tout à l'heure que Renduel n'avait pas attendu la mort de Bertrand pour renoncer à publier son *Gaspard de la Nuit?* Victor Pavie a raconté dans ses souvenirs qu'il avait pris la résolution de l'éditer à ses frais le jour même de l'enterrement de l'auteur, le hasard ayant voulu qu'il vînt à Paris ce jour-là. Sa mémoire évidemment l'a mal servi, car Bertrand, dans le passage de sa lettre à David que j'ai souligné, n'aurait pas parlé des retranchements exigés par son futur éditeur, si cette impression n'avait pas été convenue entre eux dans le courant du mois d'avril.

Quoi qu'il en soit, le pauvre Bertrand ne survécut qu'un jour ou deux à la rédaction de cette lettre.

David, qui était venu le 28 avril, le trouva si mal qu'il n'hésita pas à faire son portrait. Ce dessin au crayon est maintenant au musée d'Angers. Bertrand, qui est représenté

de profil, est d'une maigreur effrayante, mais son regard flamboie comme la lampe qui va s'éteindre.

Le lendemain, quand le statuaire revint à l'hôpital, le concierge l'arrêta au passage et lui dit : « Il est inutile d'aller plus loin, Monsieur, le n° 6 vient de mourir ! » — David alors fut admirable. Au lieu de rebrousser chemin, il pria le garçon de salle de le conduire dans l'ensevelissoir où le cadavre avait été transporté. Il souleva la toile grossière qui recouvrait le corps décharné du poète. La tête était renversée, la bouche entr'ouverte et les yeux vitreux. Il le crayonna dans cette position. Puis il détacha, pour la remettre à sa mère, la petite médaille de cuivre que quelques jours avant une sœur de l'hôpital lui avait passée au cou. Et après avoir coupé ses beaux cheveux noirs et lui avoir couvert la tête d'un de ses bonnets, il le fit ensevelir dans un drap à lui appartenant. « J'éprouvai, disait-il à Sainte-Beuve, qui, je ne sais pourquoi, ne donna pas de vie dans ces douloureuses circonstances, j'éprouvai un sentiment de douce mélancolie quand je le vis si bien enveloppé dans ce linge blanc et portant par hasard mon chiffre sur cette poitrine dans laquelle avait battu un si noble cœur. J'étais soulagé de penser que la serpillière du n° 6 n'imprimerait pas sa rude trame sur sa chair. »

Le lendemain David assista à la mise en bière de son ami et l'accompagna, tout seul, jusqu'au cimetière de Vaugirard, sous une pluie battante. La nature, en effet, semblait s'être mise en frais pour lui faire des funérailles romantiques. Un orage terrible avait éclaté au moment où l'on portait son cercueil à la chapelle, et c'est à la lueur des éclairs et au bruit de la foudre que le prêtre récita les prières des morts.

C'est ainsi qu'Aloysius Bertrand quitta cette terre où il avait pesé si peu. Puisse-t-elle au moins lui avoir été légère ! Quant à son œuvre qui lui tenait tant à cœur et qui fut, en partie, cause de sa mort, il doit être heureux dans l'autre monde s'il lui est donné de voir qu'elle lui a survécu. Il avait si grand'peur de mourir tout entier ! Rappelez-vous

sa dernière lettre à David et aussi la dernière stance du petit poème qui sert d'épilogue à son livre : « Et l'églantine du ménestrel sera fanée, que fleurira toujours la giroflée, chaque printemps, aux gothiques fenêtres des châteaux et des monastères ! » Mais cette églantine, il l'avait arrosée si longtemps de sa sueur et de ses larmes, qu'elle n'a pas plus passé fleur que la giroflée, objet de son envie. Il n'y a que l'art pour faire de ces miracles ; aussi comprend-on que chez certains artistes de lettres, comme Chateaubriand et Flaubert, le souci de la forme devienne à la longue un véritable tourment.

Maintenant, avant de quitter la plume, je vais répondre à une question qui m'a été posée de différents côtés et qui m'a préoccupé beaucoup moi-même. Il s'agit du manuscrit original de *Gaspard de la Nuit* que je croyais perdu et qui est, au contraire, en de très bonnes mains. On a vu que Bertrand, dans sa lettre testamentaire, parlait de retrancher de son livre « quelques pièces et quelques phrases » pour ne pas froisser les sentiments religieux de son nouvel éditeur. Jusqu'en ces derniers temps je me demandais, non sans crainte, si Pavie n'avait pas abusé de l'espèce de blanc-seing qui lui avait été donné. Voici pourquoi. Tous les amis du XVIe siècle savent que Pavie imprima, en 1842, peu de temps avant *Gaspard de la Nuit*, les *Œuvres choisies de Joachim du Bellay*. Or, une chose me frappe en lisant ce volume, c'est que dans le recueil des *Regrets* il n'a pris aucun des sonnets où Joachim a fait si vertement la satire de la cour de Rome. Je m'étonne même que Sainte-Beuve se soit rendu complice de ces omissions ridicules. Car c'est lui qui, dans cette réimpression, fort belle d'ailleurs, s'était chargé d'écrire la notice sur du Bellay.

Il avait donc eu les épreuves sous les yeux. Eh bien, si Pavie s'était montré si sévère pour un livre fameux qui remontait au XVIe siècle, il y avait à craindre qu'il l'eût été davantage encore pour un livre contemporain qui avait été imprimé pour la première fois sur les presses de sa maison. Je suis heureux de pouvoir dire que ces craintes n'étaient

pas justifiées. M. Jules Claretie, qui possède le précieux manuscrit de Bertrand, m'écrit, en effet, que « c'est textuellement le volume paru, sauf des lettres majuscules à l'encre rouge dans le goût de Barbey d'Aurevilly. » Qu'en conclure ? Tout simplement que les scrupules de Bertrand étaient exagérés et que Pavie ne trouva, dans les « bambochades » de *Gaspard de la Nuit* rien qui fût de nature à blesser ses sentiments religieux.

Est-ce à dire que le manuscrit original n'ait pas subi des remaniements et de sérieuses retouches ? C'est une autre question. Chateaubriand corrigea jusque dans les derniers jours de sa vie le texte de ses *Mémoires d'outre-tombe*. Aloysius Bertrand fit de même et pratiqua dans ses *Silves* des coupes fâcheuses. Qu'est devenue, par exemple, l'espèce de ballade dont Pavie a publié le refrain dans le récit de sa première rencontre avec Bertrand :

On entendait le soir sonner les cloches
Du gothique couvent de Saint-Pierre de Loches ?

D'autre part, nous savons par Asselineau (1) que, lorsque les *Annales romantiques* insérèrent en 1830 *la Chaumière* de *Gaspard*, datée du 2 janvier 1829, elle était suivie de cette apostille, qui a été supprimée dans l'édition d'Angers : « Le roi ne lira jamais cette pièce, mais mes amis la liront et sauront que moi aussi je rêve tout éveillé, que je me suis bâti un chalet dans les Alpes, pour y couler de paisibles jours avec ma mère et mes sœurs, et que cet heureux chalet, hélas ! est un château en Espagne. »

Ce n'est pas tout. M. Auguste Petit, qui fut un ami de jeunesse de Bertrand, a publié, en 1825, dans le bulletin de l'Académie Delphinale une première version de la ballade intitulée *le Clair de Lune*, qui diffère du tout au tout de celle qui figure dans le recueil de *Gaspard de la Nuit*. Qu'on en juge plutôt :

(1) Bibliographie romantique, p. 105.

LE CLAIR DE LUNE

1re *version.*

A l'heure qui sépare un jour d'un autre jour, quand la cité dort silencieuse, je m'éveillai en sursaut, une nuit d'hiver, comme si j'eusse ouï prononcer mon nom auprès de moi.

Ma chambre était à demi obscure : la lune vêtue d'une robe vaporeuse, comme une blanche fée, gardait mon sommeil et me souriait à travers les vitraux.

Une ronde nocturne passait dans la rue, un chien sans asile hurlait dans le carrefour désert, et le grillon chantait dans mon foyer.

Bientôt ces bruits cessèrent; la ronde nocturne s'était éloignée, on avait ouvert une porte au pauvre chien abandonné, et le grillon, las de chanter, s'était endormi.

Et moi, à peine sorti d'un rêve, les yeux encore éblouis des merveilles d'un autre monde, tout ce qui m'entourait était un second rêve pour moi.

Oh ! qu'il est doux de s'éveiller au milieu de la nuit, lorsque la lune qui se glisse mystérieusement jusqu'à votre couche vous éveille avec un doux baiser !

2e *version.*

Oh ! qu'il est doux, quand l'heure tremble au clocher, la nuit, de regarder la lune qui a le nez fait comme un carolus d'or !

Deux ladres se lamentaient sous ma fenêtre, un chien hurlait dans le carrefour, et le grillon de mon foyer vaticinait tout bas.

Mais bientôt mon oreille n'interrogea plus qu'un silence profond. Les lépreux étaient rentrés dans leurs chenils, aux coups de Jacquemart qui battait sa femme.

Le chien avait enfilé une ruelle, devant les pertuisanes du guet enrouillé par la pluie et morfondu par la bise.

Et le grillon s'était endormi, dès que la dernière bluette avait éteint sa dernière lueur dans la cendre de la cheminée.

Et moi, il me semblait — tant la fièvre est incohérente, — que la lune, grimant sa face, me tirait la langue comme un pendu !

M. Petit raconte que Bertrand l'emmena un jour à Dijon, dans sa modeste chambre. « Un plant de giroflée, sa fleur favorite, s'épanouissait, dit il, sur la fenêtre au soleil. Il prit dans le tiroir de sa table de travail une liasse de petites feuilles volantes, larges comme la main, et en tira au hasard le *Clair de Lune* ci-dessus, d'une écriture fine, égale, posée. J'ai conservé cette pieuse relique du poète. Le cadre de cette gracieuse composition sera resté dans sa mémoire, et il l'aura reproduite, avec les variantes, d'un goût peu sûr, qui se trouvent dans *Gaspard de la Nuit.* »

D'un goût peu sûr !... tel n'est pas mon avis. Ce n'est point par le manque de goût que péchait Aloysius Bertrand, ce serait plutôt par le manque de confiance en son instrument, ou, si l'on préfère, par le souci exagéré de la forme, car l'art pour l'art a ses limites, lui aussi, au delà desquelles on tombe dans la préciosité ou dans la charge, quand ce n'est pas dans le ridicule et la folie. Or quelque chose me dit que le pauvre Bertrand serait mort fou s'il n'était pas mort poitrinaire !

Léon Séché.

PAGES OUBLIÉES

LES « ETRUSQUES » DE PHILIPPE BUSONI

Né à Saintes le 15 avril 1804, de Pierre-Charles Busoni qui était agent en chef des hôpitaux militaires et de Anne-Marthe Leclerc, Philippe-Gérard Busoni débuta par une ode sur la mort de Louis XVIII (1824, in-8°) et collabora avec Brizeux à une petite comédie intitulée *Racine* qui fut jouée à l'Odéon le 27 décembre 1827, à l'occasion de la naissance du grand poète. L'année suivante il publia également avec Brizeux les *Mémoires de Mademoiselle de la Vallière*, en 4 vol. Signataire en qualité de rédacteur du *Temps*, de la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet 1830, il fut chargé par M. Villemain de recueillir dans les archives d'Italie les éléments de la correspondance politique de Catherine de Médicis. Il passe pour avoir coopéré à la refonte ou à la rédaction des *Mémoires* de Casanova dont le texte original venait d'être publié en Allemagne et dont Paulin donna à Paris une édition complète, de 1833 à 1837. Outre deux préfaces pour les *Mémoires*, fragments historiques et correspondance de la duchesse d'Orléans, princesse Palatine, mère du Régent (1832, in-8°) et pour un recueil des chefs-d'œuvre poétiques des dames françaises depuis le XIIIe siècle jusqu'au XIXe, on a de Busoni : un roman intitulé : *Anselme* (1835) 2 vol. in-8° et les *Etrusques*, poésies (1843) in-12 publiées chez Masgana.

Rédacteur de la Chronique de l'*Illustration* depuis sa fon-

dation (1843) jusqu'en 1860, il tenta, en la quittant, de fonder avec Gavarni un journal hebdomadaire, le *Temps* qui vécut peu. Busoni mourut à Paris le 31 janvier 1833. Il est complètement oublié aujourd'hui, et personne ne s'en souviendrait s'il n'avait été l'ami de Brizeux et le correspondant d'Alfred de Vigny. Celui-ci l'avait en haute estime et fit couronner en 1845 par l'Académie française son livre de poésies les *Etrusques* qui contient de fort belles choses et suffirait à sauver son nom de l'oubli. On en jugera par les extraits suivants. Alfred de Vigny lui écrivait à ce sujet le 29 février 1848:

« Jeudi 10 février (combien y a-t-il d'années de cela?) j'étais à la Commission des œuvres utiles aux mœurs, et je faisais un rapport sur les *Etrusques*. C'est une œuvre d'un goût exquis, savant et sobre, d'un style pur et concis... Il rentre dans notre programme, car il porte l'âme au bien par le beau. En voici pour exemple des vers sur saint Vincent de Paul.

Tu présentes la crèche au petit orphelin ;
Tous l'avaient oublié quand l'oubliait sa mère.

Et j'ajoutai la lecture de ceux-ci que je trouve les plus beaux de vos vers :

Dieu que chanta David et qu'annonça Moïse,
Que Socrate incarna, que Platon divinise,
Qu'Augustin attendrit, que Dante fait vengeur,
Que Pascal éperdu cherche en vain dans son cœur.

Je vis tout le monde ému de ce beau vers, Villemain, Flourens, Saint-Aulaire.

Votre livre fut réservé par la Commission, acheté pour elle. Je ne vous l'écrivis pas, j'aime ce mot : « *Faire sans dire.* »

(*La Quinzaine*, 1er février 1866).

L'AMITIÉ

à M. Hippolyte Rolle

Elle va souriant et sans voile ; avec grâce
Elle tend une main qu'une autre main embrasse
La douce bienveillance éclate dans ses yeux ;
Elle est active et bonne en tout temps, en tous lieux ;
Indulgente, mais sage et quelquefois austère,
Elle nous a grondés comme gronde une mère ;
D'abondantes douceurs le sein toujours empli,
Elle souffre et languit sous le poids de l'oubli,
Sans que jamais le cri du reproche farouche,
De son cœur exhalé, déshonore sa bouche ;
Prompte à se réjouir et prompte à s'alarmer,
Sans fatigue et sans fin, seule elle sait aimer ;
Son feu vivifiant, baume unique de l'âme,
D'aucun rayon impur n'alimente sa flamme ;
L'amour roule en son flot le flot matériel,
L'amour touche à la terre, elle est toujours au ciel.

Jadis elle inspira les dévouements sublimes,
Et sa croyance ardente eut aussi ses victimes :
Dans la Grèce ignorante encore de Platon,
Harmodius mourait pour Aristogiton.
Socrate la chanta de sa voix la plus tendre,
Au nom d'Héphestion mollissait Alexandre ;
Virgile, déplorant les beaux jours révolus,
En pleurant Euryale a pleuré son Gallus,
Et sentant la pitié dans son âme endurcie,
Montaigne le douteur attestait Boétie.

Heureux, trois fois heureux l'homme sensible et fier,
S'il trouva son ami dans un âge de fer,
S'il sait le cœur fidèle où déposer sa peine,
Et qui, la partageant, ne l'éprouve pas vaine,
Qui loin de vous se sent comme vous alarmé

Et dont le bonheur est d'aimer et d'être aimé !
Fille du sentiment, fille de la sagesse
Qu'invoquent les humains, qu'ils outragent sans cesse,
Relevons tes autels, chaste et sainte Amitié,
Nourrice de l'honneur, ô virile Pitié !

EROS

Ensemble, ma beauté rêveuse,
Nous avons erré bien des fois,
Épiant la plainte amoureuse
Ou la chanson folle et joyeuse
Des gais oiseaux dans les grands bois.

Tous deux nous allions, ma divine,
Sous le ciel frémissant et bleu,
Dans le fourré, dans la ravine,
Et de ta bouche purpurine
S'échappaient ces seuls mots : Ah ! Dieu !

Tu regardais, ma beauté blonde,
La terre se pâmant sous les cieux,
Partout la nature féconde ;
Tu regardais frissonner l'onde,
Et moi, je regardais tes yeux.

Sous le feuillage frais et sombre
Que de murmures essayés,
Que de soupirs éteints dans l'ombre,
Et les douces plaintes sans nombre,
Et les reproches bégayés !

Et puis les divines alarmes
De la pudeur chaste toujours,
Et ces délicieuses larmes,
De la beauté dernières armes,
Nectar que boivent les amours !

Et dans ces tendres frénésies,
Où nos âmes se sentaient sœurs,
Que d'amoureuses fantaisies,
Inexprimables poésies,
Que pleuraient et chantaient nos cœurs

Flamme dont notre âme est le vase,
Et dont nos soupirs sont l'encens,
Divins transports, féconde extase
Qui bienfaisante nous embrase
De ses rayonnements puissants !

Coupe d'amour toujours emplie,
Flots de grâce toujours versés,
Vous par qui l'homme aime la vie,
Vous par qui l'homme aussi l'oublie,
Dans ses jours courts et traversés,

Vous ouvrez à l'âme éblouie
Les splendeurs ardentes du ciel;
Par vous la terre est réjouie,
Et la nature épanouie
Est votre prêtre et votre autel.

VARIA

Généalogie de la maison de Lamartine

d'après un manuscrit du XVIIIe siècle.

Cette généalogie manuscrite, datée de 1755, occupe les pages 1-5 du vol. 796 de la collection Moreau (tome XXXIII de l'ancien recueil Fontelle) à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits). Elle fut probablement rédigée par les soins du grand-père du poète. Louis-François de La Martine, capitaine à Monaco-infanterie, et fort entiché de noblesse. Comme on peut s'en rendre compte, les titres y sont minutieusement décrits et analysés. On y trouve pourtant une erreur, trop grosse à notre avis pour qu'elle soit involontaire : l'Etienne I et l'Etienne II qui forment dans ce manuscrit le premier et le second degré ne sont en réalité qu'un même personnage, marié deux fois. Or comme ses deux contrats de mariage existent encore, il est inadmissible qu'avec le soin qui a présidé à l'établissement de cette généalogie, Louis-François de La Martine n'en eût point eu connaissance. Et il est très probable donc que c'est uniquement dans le désir de donner un degré de plus à sa noblesse qu'il a commis cette petite supercherie.

Préparant une étude sur les origines de Lamartine, nous avons pu nous convaincre, par les très nombreux actes de l'état civil concernant cette famille, qui subsistent encore à Mâcon, que cette généalogie est en tous points établie sur les documents originaux. Les nombreux lecteurs des *Annales* qui s'intéressent à Lamartine nous sauront donc peut-être gré de mettre sous leurs yeux cette curieuse pièce, un des plus précieux documents que l'on possède sur le poète des Méditations.

Alamartine, par corruption Lamartine — famille ancienne originaire de Clugny, en Maconnais, dont les troubles et les guerres de cette province ont fait périr une partie des anciens titres qui, malgré cela par

acte public, contrats de mariage, testament, renvoyé de noblesse, brevet d'armoiries, lesquels ont tous été vérifiés à la chambre de la noblesse pour avoir entrée, séance et voix délibérative aux Etats de Bourgogne, prouve plus de cent cinquante ans de noblesse par une filiation suivie, les différentes reprises de fief à la chambre des comptes de Dijon où les auteurs de cette famille prennent la qualité d'écuyer, sont des preuves non équivoques de sa noblesse. M. de Baulinvilliers dans son état de la France, fait par ordre de la Cour en 16..., cite cette famille au rang de l'ancienne noblesse du comté du Maconnais. Jacques Chevillard, dans son armorial de Bourgogne, et Bresse place à la teste de son livre, à la lettre A, les armoiries de cette maison, qui porte de gueule à deux faces d'or chargé d'un trèfle de même ; — et la branche cadette de mesme, avec la brisure d'un lambel à trois pendants d'argent.

Voici la filiation que nous avons pu ramasser sans lacunes depuis Estienne, 1er du nom, fils de Pierre, jusqu'aujourd'hui 1752, qui comprend au moins l'espace de cent soixante et dix ans.

BRANCHE AINÉE DE LAMARTINE

I

Etienne Alarmartine, 1er du nom, qui vivait en 1582, fils de Pierre Alamartine et de Jeanne de la Roüe, prend la qualité de noble dans tous les actes que l'on trouve de luy et nottament dans son contrat de mariage avec damoiselle Aymé de Pise, fille de noble Antoinette de Reymond, duquel mariage il eut : 1° Estienne II qui suit ; 2° Françoise ; 3° Antoine, mort en bas âge.

(II)

Estienne A la Martine, 2e du nom, seign. du Verne, conseiller ordinaire de son altesse Mgr le Prince, pige maye, capitaine de la ville de Clugny. (Cette charge est possédée aujourd'hui par M. de l'Aube, chr, seign. de St-Denis-de-Brai, et l'a toujours été par des gentilhommes), prend la qualité de noble en son contrat de mariage du 18 nov. 1619 avec damoiselle Anne Galloche, fille de M. Guillaume Galloche, procureur du roy en la chastellenie et ressort de St-Laurens-les-Chalon, et de dame Nicole Gon (1). Duquel mariage il eut : 1° Philiberte, mariée à noble Antoine de la Blitonnière, lieutenant particulier au bailliage de Macon en premières noces, ensuite mariée avec le Seign.

(1) C'est le même que le précédent, marié deux fois, pourvu d'une charge de secrétaire du roy en 1651. (n. du ms.)

Despierres, lieutenant-général au bailliage de Charolle, dont il eut une fille, qui est entrée dans la maison de la Souche St-Augustin, en Bourbonnais ; 2° Anne, mariée avec noble M. Dumont, avocat au Parlement, ensuite président au présidial du Maconnais ; 3° Magdeleine ; 4° Jeanne ; 5° Hugues ; 6° Pierre ; 7° Estienne, morts en bas âge ou sans postérité ; 8° Philippe Estienne, 1er du nom, duquel est issue la branche aînée de Lamartine et Hurigny, qui suit ; 9° S. B., 1er du nom, duquel est issue la branche cadette de Lamartine, seign. de Monceau.

II (III)

Philippe-Estienne de Lamartine, 1er du nom, seign. du Verne, né en 1633, épousa, en 1657, damoiselle Claudine de Laroue, fille de noble Antoine de Laroue et de dame Marie Galopin, lequel prend en son contract de mariage la qualité de noble et en plusieurs autres actes celle d'écuyer, seign. d'Hurigny, notamment dans sa reprise de fief et dénombrement à cause de sa terre d'Hurigny en la chambre des comptes de Bourgogne, dont acte luy a été expédié le 29 novembre 1672. Signé Valsarde, conseiller du roy en laditte chambre des comptes. Dans l'envoye de noblesse à cause de l'Assignation à luy donnée, à la requête de Sébastien Loysean, 1669, signé Boucher, intendant de Bourgogne et commis. général de sa Majesté pour la recherche de noblesse, ledit sous-intendant ordonne que le susdit Philippe-Estienne de Lamartine, écuyer, seign. d'Hurigny, jouisse des droits, privilèges et immunités, attribués à l'ancienne noblesse du royaume, luy et sa postérité née et à naître en légitime mariage, et qu'il sera inscript au catalogue des gentilshommes de cette province. De son susd. mariage, il a eu : 1° Philippe qui suit, mort sans enfants ; 2° Jean-Baptiste, 2e du nom, qui continue sa postérité ; 3° Ursule, mariée avec messire Antoine Desbois, chev.-seign. de Chaiseau, grand bailly d'espée du Maconnais et capitaine du vieux château de Mâcon ; 4° Marie, religieuse aux dames de la Bruyère, en franc Lyonnais ; 5° Anne, religieuse, professe aux dames de St-Elisabeth, à Lyon.

IV

Philippe de Lamartine épousa, par contrat du 7 juin, damoiselle Anne Constant, fille de noble Antoine Constant, duquel mariage il n'a point laissé d'enfant, il prend dans différents actes la qualité d'écuyer, de chev.-seigneur du Verne d'Hurigny, etc., il est reçu a foy et hommage pour sa terre d'Hurigny dans sa reprise de fief du 29 mars 1696, signé Denizot, auditeur des comptes, dans laquelle il est qualifié d'écuyer seign. d'Hurigny.

IV

Jean-Baptiste de Lamartine, 2e du nom, frère du précédent, seign. d'Hurigny, chev.-capitaine au régiment de Gévaudan, dragon, prend

les susdites qualités en différents actes, par contrat de mariage du 23 juin 1696 ; il épousa damoiselle Marie-Eléonore Bernard, fille de messire Philibert Bernard, seign. de la Vernette, conseiller du roy, maison couronne de France, et de damoiselle Jeanne Bauilleu, duquel mariage il a eu : 1° Jean-Baptiste, 3e du nom ; 2° Philibert, capitaine dans le régiment de Piémont, chevalier de l'ordre de Saint-Louis ; 3° Ursule, morte en bas âgé.

V

Jean-Baptiste de Lamartine, 3e du nom, chevalier, seigneur d'Hurigny, ancien officier dans le régiment de Villeroy, cavalerie, par contract du 28 avril 1735, épousa damoiselle Anne de Lamartine, sa cousine, issue de germains, fille de messire Philippe-Estienne de Lamartine, 2e du nom, chevalier, seign. de Monceau, ancien capitaine au régiment d'Orléans et de dame Sibille Monteillet. Duquel mariage il a eu : 1° Sibille ; 2° Ursule ; 3° Marie ; il prend dans divers actes la qualité de chevalier, seign. d'Hurigny, nottamment dans les reprises de fief à cause de sa terre d'Hurigny, à la chambre des comptes de Bourgogne, en datte du 4 mars 1748, ainsi que dans le sertificat de sa réception à la chambre de la noblesse (où tous les titres énoncés au présent mémoire ont été vérifiés par MM. les commissaires de la noblesse de lad. Chambre et par MM. les alcades), pour avoir séances aux Etats de Bourgogne qui luy donnent la qualité de chevalier, seign. d'Hurigny, en datte du 4 may 1748, signé le marquis de Cissy, élu de la noblesse, la Salle de Frasan, commissaire de la noblesse de Bretagne, Ducret, alcade et le reconnaissent de qualité requise pour entrer en laditte chambre et avoir voix délibérative aux dits estats.

BRANCHE CADETTE DE LAMARTINE

III

Jean-Baptiste né La Martine, 1er du nom, fils de noble Estienne de Lamartine, seig. du Verne et de dame Anne Galoche, épousa par contract de mariage du 24 avril 1662 damoiselle Françoise Albert, fille de noble Abel Albert, conseiller secrétaire du roy, maison couronne de France et de ses finances et de dame Françoise Moisson, qui prend dans tous les actes la qualité d'écuyer et nottament dans un renvoy de noblesse de l'assignation donnée le 21 juillet 1698 à la requête de noble George Ferastier, chargé par sa Majesté du recouvrement des amendes qui doivent être payées par les usurpateurs de noblesse et conséquence de la déclaration du roy du 4 novembre 1696 il fut donné assignation audit Jean-Baptiste et à Philippe-Estienne, 1er du nom, son frère, pour représenter les titres en vertus desquels ils prennent la qualité d'écuyer, lesquels ont raporté l'original du jugement rendu par M. Bouchu, intendant de Bourgogne, du 7 février 1669, contradictoire entre Sébas-

tien Loyseau et Philippe-Estienne de Lamartine, 1er du nom, demeurant à Mâcon, par lequel ledit Philippe-Estienne est renvoyé de la demande dudit Loyseau et ledit Jean-Baptiste de la Martine, preuve qu'il est frère dudit Philippe-Estienne et que le jugement rendu en faveur de sond. frère par M. Bouchu en 1669 doit leur être commun, attendu qu'il prouve par testament et autres actes être tous les deux fils de noble Estienne Alamartine et de dame Anne Galoche, lequel a suffisamment prouvé sa noblesse dans l'article cy dessus dud. En conséquence, led. sieur intendant le renvoy ainsy que son frère le 20e août 1699 de l'assignation à eux donnée à la requête dud. Ferastier, signé Ferrand, intendant.

Du mariage cy dessus dit avec damoiselle Françoise Albert, led. Jean-Baptiste Ier a eu : 1° Philippe-Estienne, 2e du nom, qui suit ; 2° Charles-Louis, capitaine au régiment d'Orléans-infanterie, tué au siège de Barcelone le 9 mars 1707 ; 3° Nicolas, mort sans postérité ; 4° Marie ; 5° Marianne, veuve de M. Chambre, sans lignée ; 6° Anne, morte religieuse, professe aux dames Ursulines de Mâcon; 7° Magdeleine, morte sous-prieuse aux dames de Labruyère et franc Lyonnais ; 8° Antoine, mort abbé au collège de Bourgogne à Paris ; 9° François de Lamartine, chanoine-archidiacre au chapitre de Saint-Venant de Mâcon, ensuite doyen de l'église de Mâcon en 1728 ; 10° Françoise, morte religieuse, professe aux dames de la Visitation de Mâcon.

IV

Philippe-Estienne de Lamartine, 2e du nom, chevalier, seign. de Monceaux, capitaine au régiment d'Orléans, après avoir servi plus de vingt ans dans le plus fort des guerres de Louis quatorze, s'être trouvé à quantité de sièges et trois ou quattre batailles et avoir reçu plusieurs blessures, épousa par contract du 5 décembre 1703 damoiselle Sibille Monteillet, fille de Louis Monteillet et de dame Anne St-Martin, duquel mariage il a eu : 1° Anne, mariée à Jean-Baptiste de la Martine, 3e du nom, chevalier, seigneur d'Hurigny, etc., son cousin issu de germain ; 2° Louis-François, qui suit ; 3° Marie-Anne, religieuse au prieuré de Labruyère ; 4° Marie, religieuse, professe aux Dames ursulines de Mâcon ; 5° Charlotte, mariée à M. Pierre de Boyer, écuyer, seign. de Frades, etc. ; 6° Philippe, mort capitaine au régiment de Belzunce, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis ; 7° Ursule, religieuse, professe aux dames Ursulines de Mâcon.

V

Louis-François de Lamartine, chevalier, seign. de Monceaux, Latour Mailly, etc., ancien capitaine au régiment de Monaco, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, a épousé par contract de mariage du mois d'août 1745 damoiselle Jeanne-Eugénie Dronier-Deprat, fille

de messire Claude-Antoine-Joseph Dronier, chevalier, seigneur du Villars, prats et autres lieux, conseiller au Parlement de Besançon, duquel mariage ils ont : 1° François-Louis ; 2° Jean-Baptiste-François, mort en bas âge en 1751 ; led. Louis-François a été reçu aux Etats de Bourgogne le 4 may 1748.

VI

François-Louis de Lamartine, chevalier.

Les titres cy dessus énoncés ayant été vérifiés à la réception aux Etats de Bourgogne de Jean-Baptiste de Lamartine et de Louis-François le 4 may 1748 par les commissaires, alcades de la Chambre de la noblesse, par certificat signé le marquis de Cissy, élu de la noblesse, de la salle de Frasan, comm^re de la noblesse, Ducret de Bretagne, alcades, lesquels déclarent après vérification faite des titres de la maison de Lamartine, ils les reconnaissent pour être de qualité requise pour avoir séance et voix délibérative auxdits Etats de Bourgogne et entrée à la Chambre des comptes pour les seigneurs d'Hurigny et la Tour Mailly du 29 mai 1696, du 29 novembre 1672, et du 4 may 1748.

Pierre de LACRETELLE.

DOCUMENTS INÉDITS

LETTRE DU VICOMTE DE BONALD A MADAME DE SÈZE

10 avril 1820.

«... Peut-on encore parler littérature !... Un jeune poète que je connais beaucoup et que j'ai même retiré de la poésie érotique, du genre cependant le plus agréable et le plus décent, et que j'ai dirigé vers un genre plus noble, plus élevé, plus utile, M. de la Martine (*sic*) a donné un recueil, un petit volume de « Méditations poétiques » qui ont eu un succès prodigieux et sont déjà à leur seconde édition. Il se trouve dans celle-ci une ode à votre serviteur, que je connaissais depuis longtemps et que je n'avais pas voulu qu'il publiât, et qu'il a publiée sans mon aveu. La gloire me touche très peu, et, si je ne m'étais pas proposé un autre but, j'aurais gardé le silence. Ce jeune homme d'une figure intéressante, d'un caractère mélancolique, d'une faible poitrine a été attaché à l'ambassade de Naples où il a été longtemps et dont le climat lui convient... »

Cette lettre qui m'est communiquée comme les suivantes par M. le Vicomte de Bonald, petit-fils du philosophe, trouvera place dans l'appendice de l'édition in-18 de mon *Lamartine* qui sera mise en vente le 15 janvier. Elle est intéressante à plus d'un titre: d'abord elle nous donne, à quelques jours près, la date de la seconde édition des *Méditations* (la première avait paru le 13 mars 1820); ensuite elle nous confirme dans cette opinion qu'en subissant l'influence morale de Mad. Charles, Lamartine subissait indirectement celle de M. de Bonald par qui elle se conduisait en 1817.

L. S.

LETTRE DE LAMARTINE A M. LE VICOMTE DE BONALD

Paris, 6 janvier 1834.

MONSIEUR,

Je reçois votre petite lettre et vous en remercie, votre pensée était la mienne. Mais pour attaquer avec succès ce sujet délicat, il faut d'abord avoir acquis talent et popularité dans la Chambre. Vous le savez ceci veut du temps. Quand je le croirai venu et que le vent de l'opinion souflera (*sic*) de ce côté, je le saisirai, soyez-en certain et faites-en part à nos malheureux amis. Je n'ose guère espérer que ce puisse être dans cette session de noviciat pour moi, ou ce serait du moins à la fin.

Le souvenir d'un homme comme vous et quelque retour de son honorable amitié me seront toujours très chers à travers les vicissitudes du temps, des douleurs personnelles et des distances. Mille tendres et respectueux sentiments.

LAMARTINE.

LETTRE DE LAMMENNAIS A M. LE VICOMTE DE BONALD

Je crains beaucoup, Monsieur et très cher ami, de partir pour la Bretagne sans avoir le bonheur de vous voir, car il est assez probable que vous ne serez pas de retour d'Amiens avant la fin du mois. Heureusement l'absence ne sépare pas les chrétiens, ils savent toujours où se retrouver.

J'ai lu avec beaucoup d'attention le manuscrit sur lequel vous avez l'extrême modestie de me demander mon avis. J'ai lu aussi les observations de M. le Cardinal de Beausset.

On trouve partout de l'esprit, mais quelquefois un esprit philosophique. Comment peut-il dire, en parlant des articles de notre foi, « qu'il n'est permis à la raison ni de les examiner ni de les discuter, ni de les expliquer ? » Je ne partage son sentiment que sur trois points : la comparaison de l'amante qui ne me paraît pas assez grave, l'églogue de Virgile, sur laquelle vous insistez peut-être un peu trop, et enfin la

sorte de contraste qui existe entre le ton de votre discours et la simplicité de l'évangile. Mais la seule conséquence que je tire de là, c'est qu'il vaut mieux imprimer ce discours à part qu'avec l'ouvrage en tête duquel il devait originairement être placé. Je vous engage de tout mon pouvoir à ne pas tarder plus longtemps à le publier. Ne doutez pas qu'il ne soit fort utile. Ceux qui ne lisent pas les apologies du Christianisme, le liront et il est impossible que quelques-uns au moins n'en soient pas frappés. Il y a des morceaux qui sont au rang de ce que vous avez écrit de plus beau, c'est tout dire.

Je vais maintenant par obéissance, vous soumettre quelques remarques. Il y a certaines idées que l'esprit reçoit plus aisément, quand elles ne sont pas revêtues d'une expression trop philosophique. Par cette raison, je supprimerais depuis ces mots : « en sorte qu'on peut dire » jusqu'à ceux inclusivement, « pour pouvoir être moyen entre eux ».

Ce passage étonnera quelques-uns de vos lecteurs, les autres n'en ont pas besoin pour vous entendre. Si vous le supprimez, il y aura quelque chose à modifier dans ce qui suit.

Feuille 23 : « Dans la prophétie de Daniel, la dernière de cette longue suite de prophéties. » Malachie est le dernier des prophètes, et plusieurs de ses prophéties s'appliquent directement à Jésus-Christ, et à son Eglise.

Page suivante : « Qui donne une nation entière pour victime au grand sacrifice qu'elle-même a consommé. » Je retrancherai cette phrase. L'expression n'est pas nette, ni la pensée, peut-être, rigoureusement juste.

En parlant de l'Eucharistie, M. de Bonald dit : « L'imagination croit retrouver ici, etc... La raison qui ne confond pas le sensible et le solide rejette ces vaines représentations. » Comme on dispute sur l'essence des corps, et que quelques-uns comprennent la solidité dans l'idée de leur essence, il y a peut-être quelque inconvénient à dire cela.

Vous m'avez, Monsieur, ordonné d'être sévère et vous voyez que j'obéis. Il n'appartient qu'à ceux qui n'ont pas besoin d'indulgence de réclamer la sévérité. Je m'en vais, moi, essayer d'achever un ouvrage trop au-dessus de mes forces. Combien j'aurais besoin d'être guidé par vos lumières et soutenu par votre génie ! Dieu ne le veut pas, puisqu'il nous sépare, il faut bénir sa volonté. Adieu, Monsieur et bien cher ami, agréez, je vous prie, l'assurance de ma tendre vénération.

Ce 26 nov. F. DE LA MENNAIS.

NOTES

Il s'agit du *Discours sur la vie de Jésus-Christ*, qui devait servir d'introduction à un autre ouvrage (les *Méditations politiques tirées de l'Evangile.* — très probablement). Le paysage que le cardinal de Beausset avait critiqué à tort (suivant La Mennais) se trouve au t. III des Œuvres complètes, colonne 566, lignes 34 et suiv. Edition Migne. Bonald l'a maintenu. Bonald a supprimé la comparaison de l'amante ainsi que le passage relatif à l'Eglogue de Virgile. Ce dernier passage est reproduit en note, col. 585, même vol., même édition.

Quant au contraste entre le ton du discours et la simplicité de l'Evangile, l'auteur cherche à s'en excuser dans un passage ajouté sans doute après la lettre de La Mennais et qui est en tête de la colonne 564.

La première phrase que critique la Mennais a été modifiée et remplacée par les premières lignes du § *Nécessité du Médiateur.*

Bonald a tenu compte de l'observation relative à Daniel, en faisant précéder le mot « prophètes » du qualificatif « grands ».

Le passage relatif au « grand sacrifice qu'elle... » a été supprimé.

Celui relatif au « sensible que la raison ne confond pas avec le sensible » a été maintenu. Col. 595.

La lettre de la Mennais n'est pas datée, mais d'une note (col. 605) il résulte que la loi du Divorce était encore en vigueur au moment où Bonald publia son *Discours sur la vie de Jésus-Christ.* Donc c'était avant le 26 avril 1816.

Ces notes sont de M. le Vicomte de Bonald, petit-fils du grand écrivain.

NÉCROLOGIE

PAUL MEURICE

Le dernier chapelain de la chapelle Hugo vient de disparaître et c'est faire son éloge en deux mots que de dire qu'on ne le remplacera pas. Depuis la mort du grand poète il ne songeait qu'à une chose : entretenir son culte parmi nous. La statue de la place d'Eylau, le musée de la place des Vosges étaient son œuvre presque exclusive. Pour la couronner il avait entrepris récemment une édition en 40 volumes, dont trois ont déjà paru, des œuvres complètes du Maître. Mais cette édition, malgré les notes dont il comptait l'enrichir et les gravures curieuses dont il voulait l'illustrer, n'avait pas rencontré dans le grand public le bon accueil qu'il en attendait. Sera-t-elle continuée? J'en doute. Il faut même souhaiter qu'on ne la continue pas. L'heure n'est pas encore venue d'une édition définitive et *ne varietur* des œuvres de Victor Hugo. Ce n'est pas la famille qui peut la faire. Il faut attendre que ces œuvres soient tombées dans le domaine public. Alors quelque critique se lèvera qui commencera par faire la part du feu et ne publiera que ce qui mérite d'être retenu. Et cela avec tout l'appareil bibliographique qu'on exige aujourd'hui pour ces sortes de travaux. Jusque-là contentons-nous de ce que nous avons, le besoin d'une nouvelle édition d'Hugo ne se fait vraiment sentir. Tout le monde est pourvu, même les bouquinistes, et quand les bouquinistes s'en mêlent, c'est qu'il y a abondance plutôt que disette, et baisse plutôt que hausse dans le débit.

Mais revenons à Paul Meurice. Sa mort a surpris tous ceux qui l'approchaient, car il portait allègrement ses quatre-vingts ans, et la veille encore il faisait des projets qui quelques heures plus tard allaient devenir des rêves d'outre-tombe.

Il était fils d'un horloger. Victor Hugo nommait son frère, Froment-Meurice, « le statuaire du bijou ». S'il n'avait rencontré Vacquerie,

peut-être ne se serait-il jamais affilié à l'école d'Hugo. Cette rencontre eut lieu, vers 1830, à l'institution Verdeau dont les élèves suivaient les cours de Charlemagne. On amène un nouveau, figure longue, un nez qui n'en finit plus; il vient de Normandie à Paris pour être Parisien. Les plus somptueuses promesses universitaires l'escortent. Le jeune Meurice devient son ami : il le sera toujours.

Il s'appelle Vacquerie. Il est poète. Il rime une ode, l'envoie à Victor Hugo qui lui répond comme aux autres, par ces éloges qu'il faisait avec d'autant moins de peine qu'il ne prenait pas même celle de les penser. Vacquerie en fut très fier. Et M. Paul Meurice en fut très fier pour Vacquerie. La Saint-Charlemagne approchait : on décida que l'on jouerait, à cette occasion, *Hernani*. Il fallait aller en demander la permission à Hugo. Nos écoliers, le cœur battant et les jambes flageolantes, prenant leur courage à quatre mains, sonnèrent à la porte du dieu. Il les reçut les bras ouverts, souriant et bonhomme : « Revenez », dit-il. Ils revinrent et cinquante ans après, ils étaient encore là, aussi émus, aussi enthousiastes, aussi fervents et presqu'aussi collégiens.

M. Paul Meurice fut le compagnon de la gloire et de l'exil, le témoin de l'apothéose, le gardien de la tombe. Il fut le disciple que rien ne distrait, effacé et fidèle. Il avait la politique en horreur : il en fit pour complaire à son illustre ami, et de même qu'il avait préparé l'encens des cassolettes, pour Louis Bonaparte, que le bonapartisme de Victor Hugo poussait au fauteuil présidentiel, il attisa la forge où, après les déceptions de 1850, devaient rougir les fers impitoyables des *Châtiments*. Il fut, entre temps, quelque peu jeté à la Conciergerie par l'hôte de l'Elysée. Les consignes du tyran y étaient assez douces pour que le prisonnier en sortît chaque fois que la nécessité des répétitions de *Benvenuto Cellini* l'exigeaient.

Le théâtre et les lettres étaient ses seules ambitions. On l'eût à bon droit surpris si on lui eût prédit à dix-huit ans que la politique le fixerait sur les rochers de l'exil. Alors, il portait à Dumas son premier drame, *Gaston*, qui ne fit pas trop sourire le géant, et un peu plus tard *Hamlet*, une tragédie qui lui mérita ces deux mots : « Mon enfant, je deviens ton collaborateur ! » La pièce fut jouée et il s'en fallut de peu que Paul Meurice fût décoré en cette circonstance.

Le duc de Montpensier vint à une des représentations de 1847, au Théâtre Historique. Dumas le présenta, il demanda la croix pour son collaborateur. Quelques semaines se passèrent. Le prince l'invita à un bal à Vincennes, où il lui apprit qu'il avait la promesse de Guizot ; ce

sera pour la fête du roi. Mais quelqu'un troubla la fête : la Révolution de février. L'Empire reprit la proposition abandonnée : mais qu'eût dit Hugo ? Un jour, sous la République, le ministre Bardoux, qui était chez le poète, s'aperçut que la boutonnière de M. Paul Meurice était pudiquement vierge. Il s'offrit à la faire officiellement rougir. « Ce sont là joies des âges innocents, répondit l'écrivain, je suis trop vieux. »

C'était une coquetterie, il ne sentait pas encore le poids des années. L'allégresse d'une belle vie sans remords lui faisait une vieillesse sans amertume. Il s'était imposé, et ne s'était point cru téméraire, la tâche qu'il n'acheva point, de dresser le monument littéraire de Hugo, dans une édition éclairée de notes d'une rédaction savoureuse, érudite et sûre, rédigées d'après le chaos des manuscrits où lui seul était capable de se retrouver. Il vaquait à ce labeur avec un entrain dont on ne s'imagine bien l'immense bonheur, que si l'on fut admis dans ce cabinet de travail aux meubles romantiques, avec sa verrière allemande donnant sur un jardin empli du babillage des oiseaux, et décoré des souvenirs de ce « soleil dont il fut le Memnon. » Il s'était tracé trois étapes : le centenaire, la Maison Victor Hugo, l'édition nationale définitive. Il succombe avant d'avoir atteint la troisième. Mais il succombe en route, le pied vaillant, le cœur dispos. La joie d'y parvenir brillait encore dans ses yeux, quand le voile soudain s'y étendit qui les ferma à sa dernière et pieuse espérance.

M. Paul Meurice laisse trois filles : l'une est mariée au docteur Ozanne, chirurgien de Saint-Lazare; l'autre à M. Montargis, un professeur, et la troisième à Me Albert Clémenceau.

LE ROMANTISME
A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

Revue d'Histoire littéraire de juillet-septembre. — *Dante et les romantiques français*, par Albert Counson. — Les *Bannis* (*Légende des Siècles*), par Paul Perdrizet. — *Un thème français de Chateaubriand*, par Léon Brunschwicg.

Le Journal de Genève du 24 septembre. — *Le mariage de Lamartine*, par Michel Salomon.

Les Annales politiques et littéraires du 2 novembre. — *La mère de Lamartine*, par Léon Séché.

Le Mercure de France du 16 novembre. — *A propos des Lettres d'Elvire*, lettre de M. René Doumic et réponse de M. Léon Séché.

Le Gaulois du 8 novembre. — La *Tombe d'Elvire*, par Léon Séché. (Article reproduit quelques jours après par le *Phare de la Loire* et le *Populaire* de Nantes, — les *Nouvelles* de Lyon, la *Touraine républicaine* et le *Journal d'Indre-et-Loire*, de Tours.

Le Temps du 23 novembre. — L'*Elvire de Lamartine*, par Maurice Dumoulin.

L'illustration du 25 novembre. — *Deux livres sur Lamartine et Elvire*, par E. Ledrain.

L'intermédiaire des Chercheurs et des Curieux, du 10 novembre : *sur l'abbé de Keravenant, confesseur d'Elvire*, par Léon Séché. — numéro du 20 novembre : *Lamartine et Elvire*.

Le Gaulois du 19 décembre : *Le Roman d'Elvire*, par Albert Sorel, de l'Académie française.

L'écho de Paris, du 11 décembre. — La Semaine littéraire (*l'Elvire de Lamartine*), par Charles Foley.

La Revue Latine du 25 décembre. — *Lamartine et Elvire*, par Emile Faguet.

AVIS A NOS LECTEURS

La première édition (in-8°) du livre de M. Léon Séché sur *Lamartine* étant épuisée, il nous est impossible désormais de satisfaire aux demandes.

Le *Mercure de France* en tire en ce moment une édition in-18 à 3 fr. 50, revue et augmentée de documents nouveaux, qui sera mise en vente vers le 15 janvier, et sur laquelle nous ferons également à ceux de nos lecteurs qui nous prieraient de la leur procurer, une remise de 25 %.

Le *Mercure de France*, à la prière d'un certain nombre de bibliophiles, a fait tirer à petit nombre le PORTRAIT D'ELVIRE en couleur et à la poupée, d'après la miniature d'Elouis, et vend chaque épreuve sur vélin Blanchet format 0m33 sur 0m22, 5, au prix de **20 francs**. Nous laisserons ce portrait à nos lecteurs à 15 francs net.

BIBLIOGRAPHIE

Société française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny.— *La jeunesse des Romantiques. Victor Hugo et Alfred de Vigny*, par Ernest Dupuy. 1 vol. in-18.

La jeunesse des Romantiques ! quel joli titre ! Le malheur veut que la plupart des choses contenues dans le volume de M. Dupuy aient été dites depuis déjà longtemps par Edmond Biré dans son ouvrage sur Victor Hugo, et par Léon Séché dans son livre sur Vigny. L'auteur a beau faire sonner bien haut qu'il a dépouillé le dossier de la bibliothèque de Blois, contenant la correspondance, incomplètement publiée jusqu'ici, de Victor Hugo et d'Adèle Hugo, avec le général, père du poète ; qu'il a utilisé vingt et une lettres échangées entre V. Hugo et Vigny et les Mémoires inédits de ce dernier ; tout cela, en définitive, laisse l'impression du *déjà vu* et du vieux-neuf. Encore si les 21 lettres inédites de Vigny et d'Hugo étaient là dans leur intégralité !... Mais non, M. Dupuy ne nous en donne que quelques lignes, la famille Sanguier-Lachaud à laquelle elles appartiennent, se réservant peut-être de les publier *in extenso* à son heure ! En sorte que M. Dupuy nous met l'eau à la bouche pour à peu près rien. Sur le fonds Archambault qu'il a consulté à Loches, pour les origines maternelles de Vigny, on pourrait lui faire remarquer que M. Léon Séché en avait tiré les choses essentielles, et que depuis il a publié ici même sur la mère du poète quelques pages documentaires absolument neuves ; mais il ne faut pas reprocher aux glaneurs de ne ramasser derrière les moissonneurs que de maigres épis. Il n'y a qu'un chapitre vraiment intéressant dans ce livre c'est celui qui a trait aux origines littéraires d'Alfred de Vigny. Là M. Dupuy était sur son véritable terrain. Que ne fait-il de la critique littéraire au lieu de l'histoire ! Quand on a fait de bonnes études —

et c'est le cas de M. Dupuy — on peut toujours exercer le métier de critique, mais autre chose est de faire de l'histoire littéraire ! Cela ne s'apprend pas à l'école, pas même à celle de la rue d'Ulm. Il faut avoir beaucoup amassé, beaucoup appris, beaucoup vécu, et par-dessus le marché avoir reçu en don le *mens divinior*, sans lequel on court le risque de n'être jamais qu'un gâcheur de plâtre. Pour nous résumer, le livre de M. Dupuy se lit avec un certain plaisir, mais les documents qu'il apporte et la partie purement historique laissent beaucoup à désirer en ce sens qu'ils ne nous apprennent que fort peu de choses. Conclusion : Gardons-nous des sentiers battus !

J. DE LA R...

LIBRAIRIE CROVILLE-MORANT. — *De l'influence de l'esprit militaire sur l'œuvre d'Alfred de Vigny*, préface de M. Emile Faguet, par P. Marabail, capitaine d'infanterie coloniale, 1 vol. in-8°.

Croirait-on que tout n'ait pas été dit, et que l'on ne vienne pas trop tard, depuis plus de trois quarts de siècle qu'il y a des critiques, et qui écrivent sur Vigny ? Ce livre ingénieux en est la preuve. L'auteur y analyse l'un des facteurs essentiels de la « mentalité » de Vigny : l'esprit militaire. L'écrivain de « Servitude et grandeur » et des « Destinées » est autre chose, à coup sûr, mais il est, et sensiblement, comme dit M. Faguet en sa préface : « un officier démissionnaire ». Il a écrit lui-même : « L'arme où l'on sert est un moule où l'on vous jette » ; et je ne sais, toutefois, si les idées de Vigny se modifièrent notablement lorsqu'il passa de la cavalerie dans l'infanterie... Il avait songé tout d'abord à l'artillerie, et ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il y eut du génie dans son cas. Mais il paraît certain que « les déceptions de sa vie militaire ont été pour quelque chose dans le pessimisme de Vigny. » On ne peut cependant souscrire aux plaintes de celui-ci sur l' « indifférence cruelle » du gouvernement qui le laisse « passer capitaine à l'ancienneté ». Le sous-lieutenant de seize ans devait-il son grade à l'ancienneté, ou à la faveur ? Voit-on, voyait-on même alors beaucoup de capitaines de vingt-sept ans !

La roideur stoïque — l'exaltation de l'idée d'honneur — la grande règle d'abnégation silencieuse, sont évidemment, chez Vigny, des conséquences directes de sa formation militaire. On trouvera peut-être qu'il y a excès à nous le dire en 298 pages, et quelque subtilité à rechercher, par exemple, les « qualités militaires du style d'A. de Vigny».

Démêle-t-on vraiment, comme M. Marabail se contente de nous l'affirmer, l'influence de l'esprit militaire sur « Moïse » et sur « Eloa » ? Mystère ! Remercions cependant l'auteur des résultats généraux de son excellente enquête de critique et de psychologie. Certains chapitres en sont remarquables, et je lui sais un gré particulier de ses pages pénétrantes sur « l'esprit militaire », sur « l'armée de la Restauration », sur « la carrière militaire d'Alfred de Vigny », sur « Servitude et grandeur militaires ».

Livre, au total, qu'il faut lire, et dont il restera quelque chose. L'exemple du capitaine Marabail, comme celui du capitaine de Vigny, confirme certain mot de César sur une double aptitude bien française : « *Rem militarem et argute loqui.* »

J. L.

IMPRIMERIE MODERNE, A. DUMONT, A CLERMONT-FERRAND. — *Alfred de Vigny, critique de Corneille*, d'après des documents inédits par Jacques Langlais, préface de M. Emmanuel des Essarts, 1 brochure de 44 pages.

Ce début d'un tout jeune homme nous promet un bon critique dans un avenir très prochain On a lu ici même, relevées et commentées par M. Jacques Langlais, les notes inédites qu'Alfred de Vigny écrivit au crayon ou à la plume sur les marges du Corneille, en 2 volumes, grand in-8°, publié en 1837 par Firmin Didot. Cela me dispense d'y revenir et d'en souligner l'intérêt. Vigny, comme Sainte-Beuve, avait l'habitude de noter ses observations le long des livres qu'il lisait. Il est bien fâcheux que sa bibliothèque ait été dispersée, car quelques-uns de ses ouvrages de chevet nous auraient permis de pénétrer plus avant dans sa pensée créatrice et déjà féconde. J'ai déjà fait appel aux bibliophiles qui possèdent son Pascal, son Racine et son Montaigne. Je prie ceux de mes lecteurs qui les connaîtraient de me donner leurs noms et adresses. L'histoire littéraire qui ne doit rien négliger de ce qui est tombé de la plume d'un grand poète, leur sera très reconnaissant de leur bienveillante communication, quel que soit d'ailleurs celui à qui cette communication sera faite.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie. — *Les grands poètes romantiques de la Pologne*, Mickiewicz. Slowacki, Krasinski, par Gabriel Sarrazin, 1 vol. in-18.

Je suis au regret de le dire, mais je n'ai pas trouvé dans ce volume,

si intéressant qu'il soit, ce que j'y cherchais. Il me semble que l'auteur aurait pu renouveler, avec sa correspondance, la biographie de Mickiewicz que tout le monde connaît dans ses grandes lignes. A défaut de ses lettres à lui, il aurait pu nous en donner de ses principaux correspondants. Or Gabriel Sarrazin a l'air d'ignorer le volume si riche en renseignements de toute sorte de la *Correspondance de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, de Lausanne. Que ne s'est-il adressé à Mme Bertrand ? je suis sûr qu'elle lui aurait communiqué avec plaisir les lettres de Mickiewicz à ses parents. On ne peut pas écrire la vie du grand poète polonais et négliger ses rapports avec Juste Olivier qui l'attira à Lausanne et dont il fut l'hôte pendant tout son séjour dans cette ville. Je sais bien que Ladislas Mickiewicz en a parlé longuement dans la vie de son père, mais il reste encore beaucoup de choses à dire, qui sont dans les tiroirs de Mme Bertrand. Je ferai la même observation pour le cours de Mickiewicz au Collège de France, dont le retentissement s'est prolongé jusqu'à nous. Mme Michelet me montra un jour une admirable correspondance échangée entre le poète polonais et son mari. Cette correspondance est évidemment quelque part. Puisque M. Gabriel Sarrazin aime tant la Pologne, que ne se met-il en quête de tous ces papiers. Les grands hommes d'action — et Mickiewicz en fut un dans toute l'acception du mot — ont l'habitude de se livrer dans leurs lettres, surtout quand leurs correspondants ont l'âme vibrante d'un Michelet et d'un Quinet.

Ces réserves faites, il serait injuste de ne pas reconnaître le talent qu'a dépensé M. Gabriel Sarrazin dans ce volume. Je connaissais mal l'œuvre de Jules Slowacki. Je la connais mieux à présent. Slowacki n'avait certainement pas l'envolée lyrique de Mickiewicz, mais il est plus épique lui, et sa langue est la plus merveilleuse et la plus puissante qui ait jamais été parlée par un poète polonais, de l'avis même de Krasinski, son glorieux émule.

IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ, A TOURS. — *La Poésie à Nantes* sous le second Empire, par Dominique Caillé, 1 vol. in-8°.

La Bretagne, qui jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, n'avait produit que deux ou trois mauvais poètes, en a compté au XIXe un certain nombre de bonne qualité et de grand talent. On dirait qu'ils sortirent de terre à la voix de *Marie*. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils furent tous plus ou moins les élèves de Brizeux. Cependant Emile Péhant, qui fut le chef de chœur du petit groupe de poètes qui vivaient à Nantes sous le

second Empire, procédait plutôt de Vigny que de Brizeux, et je ne vois que Joseph Rousse qui rappelât, avec une note plus courte mais assez personnelle, la manière du poète des *Bretons*. Ce petit groupe, dont Joseph Rousse est le seul survivant à cette heure, se composait de Mme Riom qui signait ses vers de deux pseudonymes. de Robinet-Bertrand, d'Emile Grimaud et d'Emile Péhant. Je laisse de côté Boulay-Paty, qui était de Donges, mais habitait ordinairement à Paris.

Dominique Caillé a eu la pieuse pensée de faire revivre tous les souvenirs poétiques de cette petite phalange locale ; cela lui était d'autant plus facile qu'il est de Nantes lui aussi, et que, sans avoir servi la messe dans le temple dont Mme Rion était la prêtresse plus ou moins inspirée, il a connu, fréquenté, aimé tous ceux qui chantaient autour d'elle. Son livre est d'une lecture attrayante et instructive. Il serait même à désirer que dans toutes les villes de province où se forma quelque groupe analogue, un biographe doublé d'un poète, comme c'est le cas de Dominique Caillé, prît la peine d'écrire son histoire. Les chroniqueurs de l'avenir auraient ainsi leur besogne toute préparée. Dominique Caillé a surtout développé dans sa brochure la notice consacrée à Boulay-Paty. A tout seigneur tout honneur, et le maître sonnettiste était quelque peu son parent — ce qui suffirait à justifier ses préférences.

Librairie Alphonse Lemerre. — *Le Jardin mystique*, poésies, par A. Sageret, 1 vol. in-18.

L'auteur de ce charmant volume de vers est une femme. J'aurais pu me dispenser de vous le dire, car il y paraît dès les premières lignes, mais puisque je vous l'ai dit, il faut que vous sachiez que cette femme n'a rien de commun avec tel ou tel bas-bleu de votre connaissance. Son *Jardin mystique* qui est très loin de Paris, dans un coin de la bonne Lorraine française, est fermé au cabotinage. La porte en est soigneusement grillée, et c'est Platon, le divin Platon qu'on ne lit plus, ce dont s'indigne avec raison Emile Faguet, c'est Platon qui en est le gardien jaloux.

Révèle-moi, Platon, le Vrai dans sa splendeur,
Le Beau moral rêvé par ton divin génie,
Car je veux oublier, dans l'extase infinie,
Les formes dont la grâce enferme une laideur.

Ah ! perfide sirène au sourire vainqueur,
Enivrante Vénus ! Adorable Aspasie !

Je te fuis, Volupté ! Déesse de l'Asie,
Beauté matérielle indigne de mon cœur ?

Diamants de Saba ! Roses, fleurs de Cythère ?
Pompes de Salomon ! Combien je vous préfère
La divine candeur du lis oriental !

Oui ! je donnerais tout : Beauté, Fortune, Gloire,
Pour un rêve ! Et quand même il serait illusoire !
Pour ton céleste arome, ô lis de l'Idéal !

Ainsi chante Mme A. Sageret au seuil de son *Jardin mystique*. C'est dire la couleur de son âme. Et, de fait, elle est très bleue, très éthérée, très... platonicienne. Ecoutez ce *Cantique d'amour* :

Amour ! ton nom divin recouvre bien des crimes !
Mais cet aveugle archer, cruel à ses victimes,
Ce petit dieu : l'Amour !

Cet enfant de Vénus, conseiller et complice
De débauche et de ruse, et maître en l'art du vice,
Est-ce vraiment l'amour ?

Des hommes enivrés de voluptés infâmes
Aux appétits des sens sacrifiant leurs âmes
Nomment leur vice : « Amour. »

C'est profaner ton nom, Amour ! c'est un blasphème !
J'en jure par mon âme, image de Dieu même,
Non, ce n'est pas l'amour !

. . . . . .

L'esprit seul est vivant. Les âmes idéales,
De l'instinct sensuel brisant les lois fatales,
Affranchissent l'amour.

Par toi nous refrénons la passion charnelle,
Vertu, force du cœur ! Beauté spirituelle,
Seul signe d'amour !

Je pense, donc je suis ! je vis, parce que j'aime !
En aimant, on comprend la nature et Dieu même,
L'universel amour.

Est-ce mon sang qui veut ? Est-ce ma chair qui pense ?
Qu'est-ce qui vit en moi ? C'est mon intelligence,
C'est l'âme, c'est l'amour.

Que m'importe la chair misérable et mortelle,
Si mon âme survit ? Je sens frémir son aile
Palpitante d'amour.

Je voudrais soulever le poids de la matière
Et délivrer l'esprit ! Ecoute ma prière,
O mon Dieu, dieu d'amour !

Prends mon âme, et referme à jamais ma paupière.
Poussière, que mon corps retourne à la poussière !
Que je meure d'amour !

Et s'abreuvant sans fin aux sources de la vie,
Que mon âme s'absorbe, en extase ravie
Dans l'éternel amour !

Ce sont là de beaux vers et, ce qui ne gâte rien, d'un rythme assez nouveau. Si Lamartine était encore de ce monde, il se reconnaîtrait dans ce cantique, il s'admirerait dans cette âme de femme qui s'est nourrie de la sienne au point de ne comprendre l'amour que comme il le comprenait, et je vois d'ici les vers qu'il dédierait à son élève ! Son élève, entendons-nous. Si Mme A. Sageret a les mêmes aspirations, le même idéal que Lamartine, elle n'a point son fond de tristesse, et les deux pièces que je viens de citer témoignent aussi qu'elle n'a pas son style. Elle aime comme lui la nature, les bois, les eaux, les prés, les fleurs, tout ce qui chante, gémit ou pleure autour d'elle, mais ce n'est pas en panthéiste, c'est tout simplement en poète. On sent que cette charmante femme n'a pas eu sa vie traversée par quelque grand chagrin, que l'amour ne l'a point blessée, qu'elle a toujours été heureuse, et loin de la plaindre on l'envie. Il y a si peu d'âmes poétiques à qui la vie ait toujours été douce !...

L. S.

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE E. GUILMOTO, 6, RUE DE MÉZIÈRES. — *Le Folk-lore de France*, par Paul Sébillot. T. I, *Le Ciel et la Terre*. — T. II, *la Mer et les eaux douces*. Prix de chaque volume, 16 francs.

Cet ouvrage, le plus considérable qu'on ait encore écrit sur les traditions populaires, est en quelque sorte la Somme du Folk-lore de

France. Paul Sébillot y a résumé et condensé toutes ses observations, tous ses travaux depuis trente ans, et non seulement les siens, mais tous ceux des autres, si bien que ceux qui s'intéressent à cette science trop longtemps négligée n'auront qu'à se procurer ce maître livre pour être au courant de toutes les fouilles et de toutes les découvertes faites dans le champ de la tradition.

Librairie bretonne M. Le Dault, 6, rue du Val-de-Grace. — Pour paraître prochainement « Armor », épopée bretonne en 10 tableaux, comprenant chacun une ou plusieurs pages de chant avec accompagnement réduit pour le piano ; en regard de chaque page musicale figurera une planche illustrée d'ombres sur fonds et décors polychromes par notre ami et collaborateur Jacques Pohier. — Sous le texte français, traduit en langue bretonne par le barde Taldir, on verra les tableaux suivants :

I. — (Prologue). *Un pardon* sur la lande bretonne.
II. — *Les cités lacustres* où vécurent les premiers Celtes.
III. — *Le Dolmen* vers lequel on porte le corps d'un héros.
IV. — *La conquête romaine*, par Jules César et la défaite des Vénètes.
V. — *La ville d'Ys* submergée par le flot qui s'arrête à la voix de saint Guénolé.
VI. — *Les chevaliers de la table ronde* se rendant processionnellement au temple de Monsalvat.
VII. — *Les héroïnes* Viviane, Iseult, Griselidis.
VIII. — *Le combat des Trente*, dans la lande de Josselin.
IX. — *La duchesse Anne*, entrant au château de Nantes.
X. — *La reine Anne mariée* au roy de France Charles VIII.

C'est donc en un faisceau toutes les grandes pages de l'histoire de la Bretagne, depuis ses origines jusqu'à son annexion à la couronne de France.

Cet ouvrage sera tiré à 500 exempl. sur vélin fort au prix de 5 francs. — En souscription : 4 fr. 50.

Le Liseur.

TABLE

PAR NOMS D'AUTEURS

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

BONALD (le Vicomte de). — Lettre de Laurennais au Vicomte de Bonald 442

BUSONI (Philippe). — Pages oubliées 425

CAILLÉ (Dominique). — Boulay-Paty, son journal intime, sa correspondance. 133

CALENDINI (l'abbé). — Le Vandalisme en France d'après une lettre inédite de Montalembert 164

GLACHANT (Victor). — Un billet inédit de Lamartine. 174

LACRETELLE (Pierre de). — Généalogie de Lamartine d'après un manuscrit du XVIIIe siècle. 430

LISEUR (le). — Varia : La statue d'Alfred de Musset 69

Un monument à Stendhal et à Alphonse Karr. 70-71

Documents sur Baudelaire 72

Le Centenaire de Sainte-Beuve à Lausanne. 73

Le testament de Chateaubriand 247

Ce qu'a rapporté le théâtre de Victor Hugo. 248

Le saule d'Alfred de Musset. 251

Le Monument de Stendhal Beyle et son éditeur. 252

Les derniers jours de Lamartine. — Lettre de Charles Rolland et Hipp. Lucas. 345

Le dîner des Lamartiniens, discours de M. Chéramy. 346

Lettres du Vicomte de Bonald à Mme de Sèze 441

Lettres de Lamartine au Vicomte de Bonald. 441

Pages.

LUCAS (Hippolyte). — Ses correspondants. Lettres inédites de Châteaubriand, Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Dumas, Gautier, Sainte-Beuve, Th. Gautier, Gozlan, H. de Latouche, Emile et Antony Deschamps 168-236-340

LUCAS (Léo). — Une gargousse historique 393

MARSON (Jules). — Alfred de Vigny au Maine-Giraud (lettres inédites de Ph. Busoni) 361

MARTINEAU (René), — Un adversaire du Romantisme : Edmond-Antoine-Corbière 325

PASCAL (Félicien). — Schiller, citoyen français 218

ROUSSEAU (André). — Le Centenaire d'Eugène Suë 59

ROUXIÈRE (J. de la). — Bibliographie . . 65, 176, 257, 354 et 446

SÉCHÉ (Léon). — Un précurseur de Lamartine : Charles Loyson (documents inédits) 1

L'Elvire de Lamartine (documents inédits) . 93

La Genèse des romans de Balzac : les *Chouans* 146

Le dernier secrétaire de Châteaubriand : Julien Danielo (documents inédits) . . . 185

Le Centenaire d'Auguste Barbier : les *Iambes*. — Son élection à l'Académie française 223

Lamartine et l'Ecole romantique. 265

Sainte-Beuve conspirateur 330

Les derniers jours d'Aloysius Bertrand . . 397

THOMAS (L.) — Bibliographie (documents inédits) 67-182

OCT 26 1920
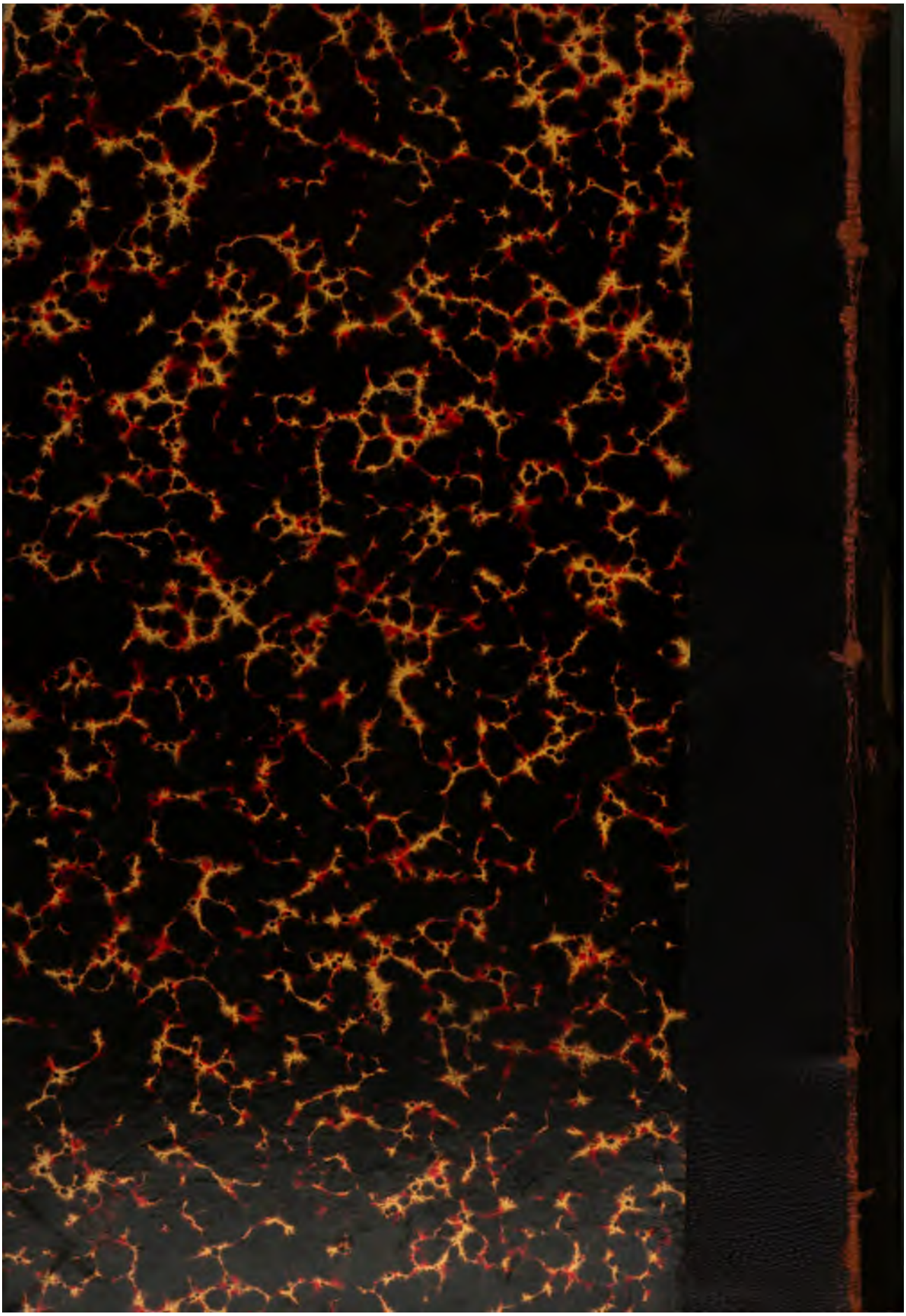
CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER.